Sciences et sociétés (t.2)

ISSN 2959-8079
9 772959 807009 >

Hybrides
Sciences et sociétés : nouveaux paradigmes
Vol. 2, Num. 4, Dec. 2024

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060
REVUE HYBRIDES

Sciences et sociétés

Nouveaux paradigmes, nouvelles approches (tome 2)

Prologue

BACHIR TAMSIR NIANE & BIRWE GODWE

revuehubrides.org
Vol. 2, Num. 4, Dec. 2024

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 2 · NUM. 4 · DÉC. 2024

SCIENCE ET SOCIÉTÉS

NOUVEAUX PARADIGMES ET NOUVELLES APPROCHES (TOME 2)

PROLOGUE

BACHIR TAMSIR NIANE & BIRWE GODWE

© REVUE HYBRIDES (RALSH), DÉC. 2024

COUVERTURE : © Revue Hybrides
MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.15124169>

PROLOGUE : **BACHIR TAMSIR NIANE (**UNIVERSITÉ GASTON BERGER DE SAINT LOUIS (UGB) SÉNÉGAL & **BIRWE GODWE** (ENS, UNIVERSITÉ DE MAROUA-CAMEROUN)

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

Revue des Arts, Lettres et Sciences de l'Homme (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle, plus un hors-série
Éditée par l'Association PEA2 (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Gislain ESSOME LELE**, Université de Franche-Comté, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Franck Rostov TSAMO DONGMO, Justine TEMEYISSA PATALE, Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA, Narcisse BOUBA DJELANG, Levi IRAMKISIA, Paul BINI KOFFI MOUROUFIE, Jean Baptiste NAZEPTO, Abraham TEYA, Eugène SAKAME, Christian TIAKO YOUADJEU & Cédric TEGUEDONG NGUEKEU

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Georges MOUKOUTI ONGUEDOU (Université de Bertoua, Cameroun), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Université de Lubumbashi, RD Congo), **Arsène ELONGO** (Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Bachir Tamsir NIANE** (Université Général Lansana Conté de Sonfonia, Conakry Guinea), **Djedou Martin AMALAMAN** (UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire), **Frédécric SPAGNOLI** (Université Franche-Comté, France), **Gilbert ATINDOGBE** (Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Kouakou Laurent ASSOUANGA** (Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINOU** (Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Université de Maroua, Cameroun), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Université de Maroua, Cameroun), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Chercheur indépendant), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK (**Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Dimkêeg Sompassaté Parfait KABORE** (Université Thomas SANKARA, Burkina Faso), **Érick Achille NKO'O BEKONO** (Université Protestante d'Afrique Centrale, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Herman KAMWA KENMOGNE** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Jean de Dieu GWETH BI BISSO (**Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Landry Yves FALLE** (Université Alassane Ouattara, Côte

d'Ivoire), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Camerún), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Robert MAMADI** (Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Université de Lubumbashi, RD Congo), **Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA** (Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

PROLOGUE **1**
Hybrides: Une plateforme pour des paradigmes africains renouvelés ..... *ii*
Hybrides : a platform for renewed african paradigms ..... *ii*
Bachir Tamsir NIANE ..... **ii**
BIRWE GODWE ..... **ii**
{SECTION 1} **1**
SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE **1**
Mali kura : approche discursive et argumentative d'une formule *2*
Mali kura: a discursive and argumentative approach to a formula *2*
Salifou KONÉ **2**
Du coup d'État constitutionnel au coup d'État militaire dans Les Gardiens du temple de Cheikh Hamidou Kane *19*
From constitutional coup to military coup in Cheikh Hamidou Kane's Les Gardiens du temple *19*
Assane NDIAYE **19**
Le recours a la peur dans la socialisation de l'enfant muKóóngo *31*
The use of fear in the socialization of the mukóóngo child *31*
Aimée Noëlle GOMAS **31**
El conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española en el Segundo ciclo del E/LE en Camerún: Análisis cuantitativo *47*
Knowledge of Cameroonian literature in the Spanish language in the second cycle of the E/LE in Cameroon: Quantitative analysis *47*
IBRAHIM ISSA **47**
Literatura y compromiso en historia de una escalera de antonio buero vallejo *66*
Literature and commitment in Historia de una escalera by Antonio Buero Vallejo *66*
Oumar MANGANE **66**
Démesures tyranniques et confiscation du pouvoir contestées: une lecture de Dans les coulisses de l'Afrique de Nguemadjira Mirangaye *79*
Tyrannical excesses and confiscation of power contested: a reading of Dans les coulisses de l'Afrique by Nguemadjira Mirangaye *79*
Robert MAMADI **79**
ANDJAFFA DJALDI Simon **79**
KOUAGO Abdoulaye **79**
A Linguistic-Stylistic Analysis of the Nigerien National Anthem *94*
Une analyse linguistico-stylisque de l'hyme national nigérien *94*
Ayodele Adebayo ALLAGBE **94**
{SECTION 2} **111**
SCIENCES HUMAINES **111**
Cancer du sein, troubles émotionnels et coping religieux *112*
Breast cancer, emotional disorders and religious coping *112*
Kouami ADANSIKOU **112**
Kossi Blewussi KOUNOU **112**
Zinsou Selom DEGBOE **112**
Nénon TOSSOU **112**

Gestion des déchets liquides domestiques, un problème environnemental et source de nuisances sanitaires au quartier bromakoté dans la ville de bouaflé *130*
Management of domestic liquid waste, an environmental problem and a source of health nuisance in the Bromakoté neighbourhood in the town of Bouaflé *130*
COULIBALY MOUSSA **130**
Transmission psychique et vécu des pratiques de la parentalité adoptive chez l'adolescent *146*
Psychic transmission and experienced practices of adoptive parenthood in adolescents *146*
Thomas Fabrice AWONO LEVODO **146**
Mireille NDJE NDJE **146**
Impact de la pandémie du COVID-19 sur les violences faites aux femmes dans le Grand-Conakry *157*
Impact of the COVID-19 pandemic on violence against women in Greater Conakry *157*
Souamahila BAYO **157**
Oumar DOUMBOUYA **157**
Mamadou Sounoussy DIALLO **157**
Enjeux socio-économiques du patrimoine culturel dans les cantons de la préfecture de Tchaoudjo au Togo *178*
Socio-economic stakes of cultural heritage in the cantons of Tchaoudjo prefecture in Togo *178*
Abasse TCHAGBELE **178**
Quelques éléments de contexte du système de recherche en sciences sociales au Mali *195*
Some contextual elements of the social sciences research system in Mali *195*
Bougadari DOUMBIA **195**
Anna TRAORÉ **195**
Aminata COULIBALY **195**
Les politiques de relance économique post-conflit en côte d'ivoire (2011-2020) *209*
Public policies for post-conflict economic recovery in Côte d'Ivoire (2011-2020) *209*
Nahoua Karim SILUE **209**
contraintes climatiques et productions agricoles dans la prefecture de kpendjal (nord-togo) *227*
Climatic constraints and agricultural production in the Prefecture of Kpendjal (Northern Togo) *227*
Tatongueba SOUSSOU **227**
Perceptions socio-culturelles du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'banga au Niger *241*
Socio-cultural perceptions of recourse to magico-religious practices among gold miners at the M'banga artisanal gold mining site in Niger *241*
Saadou ABOUBACAR **241**
Issoufou OUMAROU **241**
Les logiques sociales de la prostitution des mineures âgées de 12 à 14 ans dans la commune de Yopougon *259*
The social logics of the prostitution of underage girls aged 12 to 14 in the commune of Yopougon *259*
Seydou BAMBA **259**
Massandjei BAMBA **259**
Cyrille Aubin DOHO **259**
L'Agriculture de proximité à N'Djamena, enjeux socio-économiques et perspectives *277*
Local agriculture in N'Djamena, socio-economic issues and perspectives *277*
Armand MIANAN **277**
Joseph-Pierre NDAME **277**
Michel TCHOTSOUA **277**

Influence des réseaux sociaux sur les valeurs éducatives et éthiques chez les jeunes au Nord-Bénin *292*
Influence of social media on educational and ethical values among young people in North Benin . *292*
Akpé Hervé MEKOUN **292**
Barnabé DENON **292**
Les changements dans les attentes sociales et culturelles autour du mariage à l'ère de la science : Cas du peuple Guidar au Nord-Cameroun *306*
Changes in social and cultural expectations around marriage in the age of science: Case of the Guidar people in Northern Cameroon *306*
Sylvie WAGNIAN **306**
{SECTION 3} **320**
SCIENCES DE L'ÉDUCATION **320**
considération du rapport sciences-societés et acculturation scientifique dans l'enseignement/apprentissage de chimie *321*
Consideration of the science-society relationship and scientific acculturation in chemistry teaching/learning *321*
Andriamihamina TSIMILAZA **321**
Mamie Solotiana Junaux Paul RANDRIAMANANTENA **321**
La influencia negativa del francés (L1) en la competencia traductora francés- español (LE) en contexto camerunés *338*
The negative influence of French (L1) in the translation competence from French into Spanish in the Cameroonian context *338*
Aminou MOHAMADOU **338**
Eugène SAKAME **338**
Les erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants à l' école primaire: causes et remédiations *359*
Grammatical errors in learners' written productions in primary school: causes and remedies *359*
Ahoubahoum Ernest PARDEVAN **359**
Analyse des erreurs linguistiques commises par les apprenants au cycle primaire au Sénégal : cas d'une activité de communication écrite en classe de CM1 ..... *378*
Analysis of linguistic errors made by primary school learners in Senegal: the case of a written communication activity in the CM1 class *378*
Léonie Rosalie Diouma SENGHOR **378**
Thierno LY **378**
Pierre SAMBOU **378**
contribution du micro-enseignement à la formation pédagogique des enseignants-chercheurs *397*
contribution of micro-teaching to the educational training of teacher-researchers *397*
N'Faissoh Franck Stéphane N'GORAN **397**
Blaise Kablan N'GUETTA **397**
Akissi Inès YA KOUAMÉ **397**
{SECTION 4} **416**
SCIENCES ÉCONOMIQUES **416**
Stratégies de prévention des risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises en Côte d'Ivoire *417*
Strategies for preventing the risks of customs fraud during the import and export operations of goods in Côte d'Ivoire *417*
Gogoué Jean Claude DANHOUE **417**

{SECTION 5} **431**
SCIENCES POLITIQUES & JURIDIQUES **431**
Le doute dans le procès pénal au cameroun *432*
The doubt in the criminal trial in Cameroun *432*
HASSANA **432**
{SECTION 6} **450**
ARTS **450**
Popo Carnaval de Bonoua : de la Théâtralité au Développement *451*
Popo Carnival of Bonoua: From Theatricality to Development *451*
Hermann Guy Roméo ABE **451**
L'Intelligence Artificielle dans les industries culturelles et créatives, une opportunité ou une menace pour la création artistique ivoirienne : quelle stratégie adopter ? *464*
Artificial Intelligence in the cultural and creative industries, an opportunity or a threat for artistic creation in Côte d'Ivoire : what strategy to adopt? *464*
Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ **464**
Expression de symptômes par le dessin en thérapie familiale : cas d'enfants ivoiriens rapatriés de la Tunisie en contexte de crise socio-économique *481*
Expression of symptoms through drawing in family therapy: cases of Ivorian children repatriated from Tunisia in the context of socio-economic crisis *481*
Yao Etienne KOUADIO **481**
Asseman Médard KOUA **481**
Etobo Innocent AHOUNOU **481**
Josiane FOKEU NANA **481**

PROLOGUE

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

HYBRIDES: UNE PLATEFORME POUR DES PARADIGMES AFRICAINS RENOUVELÉS

Hybrides : a platform for renewed african paradigms

BACHIR TAMSIR NIANE
Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB) Sénégal
Email: niane.mohamed-bachir-tamsir@edu.ugb.edu
bachirtamsirniane@yahoo.fr
ORCID : 0000-0002-9408-123X

BIRWE GODWE
ENS, Université de Maroua-Cameroun
Email : birwe91@gmail.com
ORCID : 0009-0001-6309-8266

Le présent numéro de la revue *Hybrides*, regroupant les contributions de plusieurs intellectuels africains, se fixe pour objectif d'explorer les nouveaux paradigmes et approches susceptibles de redéfinir la pensée africaine contemporaine. Au sortir du cinquantenaire des indépendances, le continent semble à un tournant crucial, marqué par une mobilisation sans précédent des élites intellectuelles pour déterminer une trajectoire propre au développement africain.

Les initiatives passées, telles que le Plan Omega présenté par le Président Abdoulaye Wade, le NEPAD proposé par l'Union Africaine, ou encore la création d'institutions continentales, témoignent d'une volonté affirmée de rompre avec les structures héritées de la colonisation. Toutefois, ces efforts soulèvent une interrogation cruciale : comment s'affranchir durablement des séquelles du passé colonial tout en promouvant un modèle de développement enraciné dans les réalités culturelles et économiques africaines ?

Le chercheur, dans la société africaine revêt un statut à la fois stratégique et dispose de plusieurs facettes. Il assume des responsabilités clé dans le processus de développement socioéconomique, culturel et scientifique des sociétés. C'est ce qui fait dire à Cabral Libii que « il n'est plus utile de démonter non seulement le rôle de la recherche pour trouver des solutions aux problèmes auxquels la société est

confrontée, mais aussi l'efficacité de la décision publique précédée ou inspirée par les résultats de la recherche » (Libii, 2024, p. 240).

En effet, il lui revient la responsabilité de produire des connaissances en fonction des réalités ou du quotidien des sociétés dans/pour lesquelles sont produites les connaissances. En outre, le chercheur en Afrique contribue à la résolution des problèmes spécifiques aux sociétés africaines. Ces soucis se situent à la fois dans les domaines agricoles, sanitaires, environnementaux, éducatifs, etc. Ce sont des secteurs importants pour actionner le levier du développement. Témoin privilégié des dynamiques sociales, politiques et culturelles, il participe à la documentation sur les transformations de la société africaine, qu'il s'agisse des domaines cités ci-dessus ou des conflits ou des défis contemporains comme la mondialisation et la migration. À travers ses productions, il propose des solutions face aux réalités quotidiennes et aux luttes et les aspirations des peuples africains.

Les chercheurs participent à la valorisation des savoirs endogènes, tout en les combinant aux avancées scientifiques et technologiques mondiales. Ceux des sciences humaines et sociales étudient, documentent et valorisent les cultures, langues et traditions africaines, renforçant ainsi l'identité et la fierté culturelle. Ceci passe par l'innovation technologique pour répondre à ces besoins *supra*, mais aussi locaux, dans les domaines de l'énergie renouvelable, de la médecine traditionnelle et de l'ingénierie. Ils jouent un rôle dans la transformation industrielle et l'entrepreneuriat scientifique.

Les politiques publiques en Afrique ne sont plus l'œuvre des seules personnes nommées à ces postes. Elles relèvent des spécialistes et des chercheurs qui fournissent des données fiables et des analyses approfondies, contribuant à éclairer les décideurs politiques sur les choix stratégiques. Ce processus s'appuie sur un travail empirique, soutenu par un regard éclairé par des théories applicables qui ont prouvé leur efficacité dans pareilles circonstances.

Les chercheurs universitaires sont des formateurs d'élites et de futurs cadres africains. Ils transmettent des savoirs qui outillent les générations futures pour affronter les défis de leurs sociétés. Ils participent à la transformation des mentalités et à la promotion de l'esprit critique, nécessaires pour construire des sociétés plus équitables et durables. Ils participent à des réseaux de recherche internationaux à la faveur des colloques, des partenariats, des équipes internationales de recherche favorisant le partage de savoirs et l'intégration de l'Afrique dans la science mondiale.

Parmi les chercheurs, l'on peut également classer les écrivains, surtout lorsqu'il est question de productions utilitaires, car ils ont pour rôle d'alerter sur les dérives, notamment la corruption, la mauvaise gestion des ressources, les conflits... en jouant le rôle de vigiles. À travers leurs écrits, ils immortalisent les réalités quotidiennes, les luttes et les aspirations des peuples africains. Bernard Mouralis évoquait déjà cette problématique il y a quelques décennies lorsqu'il disait que « l'articulation entre réalisme et appel au changement politique marque largement la production littéraire africaine. [Les écrivains] illustrent une attitude qui vise à cerner la question du développement à travers une thématique de la révolution. [Leur] vision demeure

fortement marquée par l'adhésion au principe selon lequel cette évolution vers le progrès s'opérera dans le cadre de l'État nouveau qui doit succéder à l'État colonial » (Mouralis, 2005, p. 7).

En fait, l'écrivain, au même titre que le chercheur, joue un rôle clé dans la préservation de la mémoire collective en revisitant les grandes périodes de l'histoire africaine, souvent déformées ou occultées par les récits coloniaux, et en propose une relecture authentique. En valorisant les langues locales, les traditions et les récits oraux, l'écrivain contribue à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel africain. Il participe également à la modernisation des cultures africaines en intégrant des influences nouvelles sans renier les racines. Grâce à ses écrits, l'écrivain africain exporte les récits et les perspectives africaines dans le monde, permettant une meilleure compréhension de la diversité et des richesses culturelles. Par cette pratique scripturaire utilitaire, il contribue à restituer à l'Africain son identité et son histoire.

L'écrivain africain est fréquemment engagé dans une critique des systèmes politiques, de la corruption et des dérives des élites. Dans cette optique, il part d'une observation des faits et à travers des récits ou des essais, il interroge les structures sociales et politiques, exhortant au changement et à l'amélioration des conditions de vie. Il inspire les jeunes générations à travers des récits de résilience, de quête de liberté et de succès face à l'adversité. En outre, tout comme le chercheur, l'écrivain en Afrique est à la fois un miroir et une boussole pour la société. Il contribue à façonner les mentalités, à susciter le débat et à promouvoir un avenir meilleur. Il est utile que son rôle lui soit reconnu et qu'il soit encouragé à la création littéraire, car, essentiels pour que l'écrivain continue de jouer son rôle central dans l'évolution de la société africaine.

Dans la société africaine, le chercheur est un pilier du progrès. Renforcer son rôle nécessite un investissement accru dans l'éducation, la recherche et l'innovation, ainsi qu'un cadre propice à la valorisation de son travail. Ceux des États africains qui sauront tirer parti des contributions des chercheurs seront mieux placés pour relever leurs défis et atteindre un développement durable.

Cependant, cette place est parfois fragilisée par des difficultés ne permettant pas un déploiement optimal des chercheurs. C'est ce qui amène Libii (2024, p. 244) à noter que « selon toute vraisemblance, il y a une absence de vision attachée à la recherche et le nœud gordien reste le financement. L'erreur à ne plus commettre est d'en rester à une approche décorative, et de considérer la recherche comme non prioritaire à côté des autres urgences de la société. »

Les recherches scientifiques et le développement en Afrique jouent un rôle crucial dans la transformation économique, sociale et environnementale du continent. Malgré les défis auxquels les chercheurs africains font face, les opportunités pour l'innovation et le progrès sont considérables. Jean-Marc Éla rappelle à ce propos que « l'importance et la priorité que l'on accorde à la recherche scientifique sont des indicateurs du niveau de développement endogène que l'on a atteint, ainsi que de la conception que l'on a du développement lui-même et de ses finalités » (Ela, 2001, p. 9). Il faut tout de même reconnaître le développement important de la recherche

scientifique depuis ces deux dernières décennies. Malgré les contraintes liées à l'absence de financements et bien d'autres soucis qui ralentissent les recherches, elles se structurent, et des organes d'expression des chercheurs se multiplient. Aujourd'hui, au niveau local, grâce aux résultats des recherches menées par les acteurs de la recherche (ONG, Instituts, Centres de recherche, Universitaires), le niveau de vie des populations se relève peu à peu, jusqu'au niveau des villages éloignés des centres de décision. On observe une nette amélioration de la qualité de vie à travers des avancées en médecine (traitement gratuit du paludisme pour les enfants de moins de 05 ans au Cameroun), en éducation (gratuité de l'école en RDC) et dans les infrastructures (des routes et des centres de santé construits dans les villages). Elles permettent de trouver des solutions adaptées aux défis spécifiques de l'Afrique, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'énergie, de l'éducation (gratuité de l'école) et de l'environnement. Ce dernier aspect s'appesantit sur le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, cruciaux pour garantir un développement durable. C'est pour cette raison que l'on retrouve un peu partout en Afrique des forêts communautaires, des réserves forestières.

Pour revenir au domaine sanitaire, les récentes recherches sur les maladies émergentes (Ebola, COVID-19) et les solutions locales, comme l'usage des plantes médicinales démontrent à suffisance le développement du secteur de la santé dans les pays africains. C'est une avancée majeure qui mérite d'être consolidée davantage par des recherches pointues. Les maladies mentales auparavant étaient traitées par des méthodes rustiques. Des malades se retrouvaient enchaînés, torturés et malmenés. Mais aujourd'hui, des spécialistes essaient de décrypter les origines de ces maladies, à commencer par les dépressions.

L'agriculture et la sécurité alimentaire connaissent également des avancées notables. Des variétés de plantes et cultures résistantes aux conditions climatiques difficiles sont développées. Dans l'Extrême-Nord Cameroun par exemple, région autrefois réputée hostile à la culture du blé, de la vigne et bien d'autres agrumes, est en voie de devenir un bassin de production de toutes ces cultures. Davantage, les cultures qui y sont pratiquées anciennement subissent des transformations afin de les adapter aux conditions climatiques qui virent chaque décennie à l'extrême. Des produits locaux sont développés pour la protection des plantes face aux insectes ravageurs. Toutes ces solutions issues des recherches, mêmes non conventionnelles, visent la lutte contre la désertification et l'insécurité alimentaire.

L'innovation scientifique et technologique n'est pas en reste. Elle passe aujourd'hui pour être un moteur clé du développement industriel et économique. C'est pourquoi la recherche se trouve être un catalyseur de croissance économique. Elle passe par le développement d'applications adaptées aux besoins africains (e-santé, e-éducation). Des startups conçoivent des gadgets. *Tagus drônes*[1] se classe comme principale sur le marché des drones. La valorisation de l'intelligence

[1] Entreprise opérant dans la fabrication et la commercialisation des drones au Cameroun.

artificielle et des outils numériques pour le développement n'est pas en reste. Il n'y a qu'à observer les différentes thématiques des colloques, journées scientifiques et d'études organisées par les chercheurs africains.

Toutefois, nonobstant les avancées majeures dans la recherche en Afrique, des efforts doivent être fournis pour optimiser les résultats et améliorer en même temps le statut du chercheur. Le Continent doit progresser vers la souveraineté scientifique. Une recherche solide permettrait à l'Afrique de dépendre moins des solutions importées. Les résultats des recherches menées depuis des décennies, non exploités doivent désormais subir une attention particulière. Ils doivent être exploités, diffusés et appliqués.

L'éducation et la formation doivent être placées comme projets prioritaires. Ainsi, former davantage des générations de scientifiques et de chercheurs est essentiel pour pérenniser les efforts de développement. Mais aussi, la prise en compte des résultats des recherches par les décideurs politiques.

Les recherches scientifiques et le développement sont des piliers fondamentaux pour l'avenir de l'Afrique. En surmontant les défis actuels et en tirant parti des opportunités, le continent peut renforcer son autonomie, améliorer les conditions de vie de ses populations et jouer un rôle plus actif dans le progrès mondial. Le soutien à la recherche doit devenir une priorité stratégique pour les gouvernements, les institutions académiques et les partenaires internationaux. C'est dans ce contexte que s'inscrit la revue *Hybrides*, qui offre une tribune unique pour aborder les multiples dimensions de cette quête. La deuxième édition de la revue, intitulée « *Nouveaux paradigmes et nouvelles approches* », propose une réflexion interdisciplinaire structurée autour des thèmes suivants :

Sciences du langage et littérature ;
Sciences humaines ;
Sciences de l'éducation ;
Sciences économiques ;
Sciences politiques et juridiques ;
Arts.

Sciences du langage et littérature

Cette section regroupe six articles explorant les rapports entre littérature, langage et société. Assane Ndiaye ouvre la discussion avec une analyse sur la légitimité du pouvoir d'État, mise en parallèle avec l'étude d'Oumar Mangane sur les dynamiques du pouvoir politique dans un roman tchadien. Ces contributions trouvent un écho dans une étude collective menée par trois universitaires tchadiens, qui examinent les abus des pouvoirs politiques en Afrique.

Par ailleurs, Salifou Koné s'intéresse à l'analyse d'une expression idiomatique malienne, offrant une perspective linguistique originale. Enfin, deux articles rédigés en espagnol illustrent l'ouverture de la revue à des contextes culturels divers, en étudiant respectivement les littératures camerounaise et espagnole. Cette section démontre ainsi une volonté d'intégrer des perspectives à la fois locales et globales.

Sciences humaines

Avec quatorze articles, cette section constitue l'un des piliers de la revue. Les thèmes abordés couvrent des sujets aussi variés que les défis sanitaires, la gestion des déchets en milieu urbain, la préservation du patrimoine culturel et les politiques de relance économique dans une Côte d'Ivoire post-conflit. Ces contributions s'appuient sur des études empiriques rigoureuses, témoignant de l'attention portée à l'évolution des sociétés africaines et aux interactions complexes qui les structurent.

Sciences de l'éducation

Cette section regroupe cinq articles, qui interrogent les enjeux éducatifs dans les contextes africains. L'accent est mis sur la maîtrise des langues d'apprentissage, notamment le français, comme vecteur de réussite scolaire et d'insertion sociale. Les auteurs proposent des stratégies novatrices pour améliorer les pratiques pédagogiques et renforcer l'adéquation entre systèmes éducatifs et réalités locales.

Sciences économiques et sciences politiques et juridiques

Les sections « Sciences économiques » et « Sciences politiques et juridiques », bien que composées chacune d'un seul article, abordent des questions centrales. L'article sur les sciences économiques se concentre sur les stratégies visant à réduire les fraudes douanières en Côte d'Ivoire, tandis que celui sur les sciences juridiques examine des enjeux judiciaires contemporains, sans préciser davantage le cadre de l'analyse. Une exploration plus approfondie de ces thèmes pourrait élargir leur portée.

Arts

La section des arts présente trois articles, qui explorent des thématiques novatrices. Le premier examine le rôle du théâtre comme outil de sensibilisation et de développement communautaire. Le deuxième met en lumière l'importance de l'intelligence artificielle dans les industries culturelles et créatives. Enfin, le dernier article analyse les conséquences du stress chez les descendants de migrants rapatriés de Tunisie, un sujet peu exploré dans la littérature scientifique.

L'ensemble des contributions présentes dans ce numéro de la revue *Hybrides* témoigne d'une dynamique intellectuelle en pleine effervescence. En explorant des thèmes aussi variés que le langage, l'éducation, l'économie ou les arts, cette publication se positionne comme un acteur clé dans la redéfinition des paradigmes africains. Plus qu'une simple revue, elle représente une véritable plateforme pour l'émergence de nouvelles idées et l'affirmation d'une pensée enracinée dans les réalités africaines. L'intellectuel africain y est présenté comme un acteur clé du changement, chargé de réinventer les outils conceptuels et pratiques pour une Afrique tournée vers un avenir durable et inclusif. « Le temps de l'Afrique », proclamé dans l'introduction, trouve ici une traduction concrète : celle d'une mobilisation collective pour un avenir pensé et construit par les fils et filles du continent.

Références bibliographiques

Éla, J.-M. (2001). *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*. L'Harmattan.

Libii, C. (2024). *Ce que j'ai vu ! Manifeste de la rupture et du progrès*. Éditions Denimber & Larimber.

Mouralis, B. (2005). Littérature et développement : des concepts aux œuvres littéraires. *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud,* 157, 7-12.

{SECTION 1}

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

MALI KURA : APPROCHE DISCURSIVE ET ARGUMENTATIVE D'UNE FORMULE

Mali kura: a discursive and argumentative approach to a formula

SALIFOU KONÉ
Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali
Email : konesalifou84@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/my-orcid?orcid=0009-0007-1979-4540

RÉSUMÉ

Inscrite dans le cadre théorique de l'analyse du discours sociopolitique, cette étude a pour objet une séquence verbale, *Mali kura*, surgie dans le cadre de la contestation populaire du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2020, et devenue un dénominateur commun des discours produits pendant la transition politique en cours au Mali. À partir de données discursives prélevées dans la presse et dans les discours d'acteurs politiques de 2020 à 2024, est interrogé le caractère formulaire de la séquence *Mali kura*. La description linguistique des deux formes signifiantes de la séquence (*Mali kura*, en bamanankan, et *le Mali nouveau*, en français) a permis d'établir leur figement. L'analyse du fonctionnement discursif de la séquence a mis en évidence, à travers les notions de circulation, de paraphrase, de reformulation, de productivité lexicologique, son caractère de référent social. En tant que tel, il est apparu qu'il était donné à la séquence d'avoir des usages rhétoriques et polémiques. Aussi, l'étude conduit-elle au caractère formulaire de la séquence verbale *Mali kura/le Mali nouveau* dans le discours sociopolitique malien de la période considérée.

MOTS-CLÉ : approche discursive et argumentative ; discours sociopolitique ; formule ; Mali kura.

ABSTRACT

Inscribed within the theoretical framework of socio-political discourse analysis, this study takes as its subject a verbal sequence, *Mali kura*, which arose in the context of popular protest against the regime of Ibrahim Boubacar Kéita in 2020 and has become a common denominator of the discourses produced during the political transition underway in Mali. Using discursive data collected from the press and from the speeches of political actors from 2020 to 2024, we examine the formality of the sequence *Mali kura*. Linguistic description of the sequence's two signifying forms (*Mali kura*, in bamanankan, and *le Mali nouveau*, in French) enabled us to establish their figment. Analysis of the sequence's discursive functioning revealed its character as a social referent, through the notions of circulation, paraphrase, reformulation and lexicological productivity. As a social referent, it appeared that the sequence was given rhetorical and polemical modes of use. The study therefore concludes that the verbal sequence *Mali kura/le Mali nouveau* is a formula in Malian socio-political discourse during the period under consideration.

KEYWORDS: Discursive and argumentative approach; formula; Mali kura; socio-political discourse

Introduction

Les crises sociopolitiques qui résultent de l'épuisement du système politique existant ouvrent souvent la voie à un nouveau projet politique qui, pour exister dans l'espace public, a besoin de la performativité du langage, du « pouvoir des mots » (Boutet, 2010). Pendant la contestation populaire du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2020, a émergé, dans le camp des contestataires, une séquence verbale, rapidement devenue l'étendard de ralliement des Maliens aspirant à un changement dans la gouvernance des affaires publiques. Cette séquence verbale est *Mali kura*, un syntagme nominal du bamanankan[2] traduit en français, dans le discours des autorités de la Transition, par *le Mali nouveau*. Cet article prend pour objet d'étude cette séquence à travers ses deux formes signifiantes : le syntagme *Mali kura* et le syntagme *le Mali nouveau*. On ne traite pas ici de la genèse de la séquence. On s'attache plutôt à en interroger le caractère formulaire à travers les usages qui en sont faits dans le discours sociopolitique malien des quatre dernières années : la séquence verbale *Mali kura* est-elle une formule ? Si c'est une formule, quel en est le référent ? Dans les discours reprenant le signifiant *Mali kura*, produits à partir de positions différentes, ce référent est-il le même ou, au contraire, observe-t-on dans le fonctionnement discursif de ce signifiant des modalités d'utilisation qui l'inscrivent dans une entreprise persuasive, et donc polémique ? En interrogeant le caractère formulaire de la séquence verbale *Mali kura*, il s'agit *in fine* d'explorer les enjeux sociopolitiques dont elle est investie dans le débat public du moment.

Issue du travail princeps de Faye (1972) consacré à la formule *État total*, reprise par Fiala et Ebel (1983) dans leur analyse des formules *emprise et surpopulation étrangère* et *xénophobie*, la notion de formule désigne en analyse du discours

> une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, [qui] se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usages qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connait alors un régime discursif qui fait d'elle une *formule*. (Krieg-Planque, 2003, p. 14)

De cette caractérisation, on peut, à la suite de Krieg-Planque (2009), dégager certaines dimensions analytiques d'une formule. La première, de nature linguistique, est le figement du constituant morphologique de la formule, c'est-à-dire la stabilité de la forme signifiante identifiée comme formule. C'est ce caractère figé du signifiant qui rend possible l'identification « des énoncés ou fragments d'énoncés circulant *en bloc* à un moment donné et qui sont perçus comme formant un tout » (Fiala & Habert, 1989, p. 88). La stabilité du support linguistique de la formule lui assure un fonctionnement discursif, soit une certaine manière d'utiliser la séquence dans des discours concrets.

[2] Principale langue véhiculaire mais aussi l'une des langues officielles du Mali.

On peut rendre compte de ce fonctionnement à travers deux autres dimensions analytiques de la formule : son caractère de référent social et son caractère polémique. Selon Fiala et Ebel (1983, p. 174), repris et commentés par Maingueneau (1991, p. 85) puis discutés par Krieg-Planque (2009, p. 93-103), le caractère de référent social de la formule est inscrit dans le fait que tout locuteur, individuel ou collectif, sait ou prétend savoir ce que signifie la séquence en question. En surgissant dans le langage à un moment donné, une formule s'impose ainsi comme « un dénominateur commun des discours, […] un passage obligé » (Krieg-Planque, 2009, p. 99) qui contraint les locuteurs à se positionner par rapport à elle, à lutter pour lui imposer une interprétation propre (Maingueneau, 1991, p. 85). Ce caractère de référent social de la formule est repérable dans la circulation du signifiant et dans la paraphrase (Fiala & Ebel, 1983, p. 173 ; Krieg-Planque, 2009, p. 56) : c'est parce que le signifiant circule d'une énonciation à une autre ou entre discours produits à partir de positionnements différents qu'il en vient à être à la fois partagé et problématique, à faire produire des énoncés paraphrastiques témoignant des enjeux qu'il condense.

Le caractère de référent social de la formule est aussi constitutif de son caractère polémique. En tant que référent social, la formule est en effet un signe qui réfère, mais qui ne réfère pas à la même chose selon les positionnements d'où parlent les locuteurs (Krieg-Planque, 2009, p. 103), de sorte que les instances de locution qui l'investissent sont amenées à parler du même objet mais à en parler différemment (Courtine, 1981, p. 12).

En somme, les dimensions analytiques de la formule à mettre en perspective dans le cadre de cette étude concernent son caractère figé, son caractère de référent social, son caractère polémique, ces deux dernières propriétés ne pouvant se matérialiser qu'à travers une certaine utilisation de la séquence dans des énonciations concrètes, c'est-à-dire son fonctionnement discursif.

Ces caractérisations de la formule entrainent des conséquences relatives à l'ancrage théorique de l'étude. Aussi, le questionnement sur le statut discursif de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* s'inscrit-il dans le champ de l'analyse du discours sociopolitique, d'autant plus que toute formule relève de fait du vocabulaire sociopolitique d'un moment donné dans un espace public donné. À la suite de Courtine (1981), et suivant en cela Krieg-Planque (2009), le discours sociopolitique est envisagé comme une

> guerre idéologique de position, où la réfutation se fait *à la dénégation* (démarquer ses mots des mots de l'autre, opposer ses mots à ceux de l'autre, lutter mot-à-mot, comme on avance pas à pas dans une guerre des tranchées), ou comme guerre idéologique de mouvement, dans laquelle les effets de polémique se produisent *au retournement* (s'emparer des mots de l'adversaire, en faire ses propres mots et les retourner contre lui, lutter en prenant l'autre au mot). (Courtine, 1981, p. 107)

Si les mots sont si importants dans cette conceptualisation du discours sociopolitique, c'est parce qu'ils constituent, dans les discours qui les actualisent,

« l'instrument et le lieu des divisions et des rassemblements qui fondent l'espace public » (Krieg-Planque, 2009, p. 12). Dans cet ordre d'idées, Gardin (1974) suggère de considérer le discours sociopolitique comme un lieu d'élaboration de dictionnaires. Dans la conduite de cette activité lexicographique, chaque camp tente

> (1) d'imposer ses propres signifiés aux signifiants qui font partie du vocabulaire politique commun […] et de combattre la même tentative chez l'adversaire : de lui refuser l'emploi de ces unités ; (2) de donner la vraie signification des termes propres à l'adversaire, d'en dénoncer les signifiés cachés : d'empêcher donc que ces signes de l'adversaire s'installent en langue ; (3) d'imposer ses propres signes linguistiques : signifiant et signifié. (Gardin, 1974, p. 71)

C'est à partir de cet arrière-plan théorique que l'étude s'attèle à identifier les « lieux d'installation et de fragilisation » (Krieg-Planque, 2009, p. 58) du syntagme *Mali kura/le Mali nouveau* comme formule. Par lieux d'installation de la formule, on entend l'ensemble des discours qui élaborent pour les autres une définition de la séquence en la faisant référer à une réalité extralinguistique alors que, en réponse à ces discours, les lieux de fragilisation de la formule se réfèrent aux discours qui s'en emparent en tant qu'objet polémique.

Après la présentation des choix méthodologiques (section 1), l'analyse se concentre d'abord sur la description linguistique des deux syntagmes (*Mali kura*, pour le bamanankan, et *le Mali nouveau*, pour le français) puis sur le fonctionnement discursif de la formule, à travers lequel celle-ci est construite à la fois comme référent social et objet polémique (section 2) ; revenant sur les points saillants de l'analyse, la discussion tire des conséquences théorique et méthodologique concernant l'étude de la formule (section 3).

1. Méthodologie

Les données discursives constituées pour répondre à l'interrogation sur le caractère formulaire de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* ont été recueillies au fur et à mesure que la séquence devenait un dénominateur commun des discours donnés à lire ou à entendre dans l'espace public malien. Ainsi, sans disposer au départ d'un cadre théorique de référence, la fréquentation de la presse nationale a permis de collecter, de 2020 à 2024, une centaine d'articles de presse contenant une ou des occurrences de l'une et/ou l'autre des formes signifiantes de la séquence (*Mali kura* et *le Mali nouveau*) ainsi que des reformulations de la séquence telles que *le nouveau Mali*, *le renouveau du Mali*, *la refondation*. Dans ces articles, outre les passages textuels thématisant la séquence, l'attention a été portée sur « la grammaire » (Mouillaud, 1982) de leur titre, dont la structure juxtapose deux énoncés, l'un référentiel, situé à gauche des deux points, et l'autre informationnel, placé à droite des deux points. Selon Mouillaud, l'énoncé à gauche des deux points est dit référentiel parce qu'« il se réfère à un monde déjà existant et déjà connu » (p. 77) alors que l'énoncé informationnel ne « désigne » (p. 82) pas mais pose un contenu supposé inconnu du

lecteur, qui fonde la raison d'être de l'article. Les extraits (1) à (6) illustrent une telle grammaire des titres d'articles de journal (*nous soulignons*).

(1) **Mali kura** : un idéal non atteint ? (Maliweb.net, décembre 2020).
(2) **Mali kura :** Les craintes de l'UNTM[3] d'une duperie collective (La Preuve, août 2022)
(3) Deuxième année de la rectification[4] **:** le **Mali kura** est-il réellement en marche ? (L'alternance, juin 2023)
(4) Le **Mali kura** au labo (La Voix de Mopti, décembre 2021)
(5) Mali : Dialogue inter-Maliens : les mécanismes endogènes pour le **Mali kura** (L'Essor, mai 2024)
(6) Andogoly Guindo : « Le **Mali kura** ne se fera qu'en puisant sa substance dans les valeurs du passé » (L'Essor, 2022)

C'est à partir de tels observables empiriques prélevés dans la presse que l'étude s'attache à examiner le caractère formulaire de la séquence sur la base des dimensions analytiques identifiées dans la section introductive. Le choix de la presse comme champ d'observation des usages de la séquence est sous-tendu par le postulat que le discours de la presse est un lieu de rencontre entre discours produits par des instances de locution relevant de mondes socialement différents (Moirand, 2010).

En complément d'articles de presse faisant circuler par reprises et reformulations la séquence dans l'espace public, des discours produits par des instances locutoires institutionnelles (Président de la Transition, Président du Conseil National de la Transition, Premier ministre, ministres, etc.) ont également été observés afin d'y identifier des usages de la séquence pouvant ne pas être relayés dans la presse.

Suivant Krieg-Planque (2009), on n'a pas cherché à quantifier les occurrences de la séquence au regard de la masse importante des discours la faisant circuler, ni l'ensemble des usages dont elle est investie. On s'est plutôt attaché à établir son caractère formulaire à partir des dimensions analytiques identifiées dans la recherche comme caractérisant une formule.

2. Analyse

Dans cette section, sont d'abord abordées les dimensions linguistiques de la séquence. Le syntagme nominal du bamanankan, *Mali kura,* et son équivalent linguistique français, *le Mali Nouveau,* font l'objet de descriptions linguistiques pour en attester le caractère figé. Ensuite est examinée, à travers son fonctionnement discursif, la construction de la séquence à la fois comme référent social et objet polémique.

[3] Union nationale des travailleurs du Mali, puissante centrale syndicale.

[4] La rectification de la trajectoire de la Transition désigne, dans le discours sociopolitique malien, l'arrivée au pouvoir du Colonel Assimi Goïta le 07 juin 2021, lequel a nommé comme Premier ministre Choguel Kokala Maïga, membre du M5-RFP regroupant l'ensemble des forces contestataires du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta.

2.1. Structure du syntagme nominal lexicalisé Mali kura

La séquence *Mali kura* est linguistiquement constituée du nom propre *Mali* (le Mali) et de l'adjectif qualificatif à forme simple *kura*, signifiant *nouveau* et dont le contraire est *kɔrɔ*. Contrairement au français, ce type d'adjectif n'admet que la postposition dans la structure du syntagme nominal en bamanankan. D'un point de vue structurel, le caractère figé de la séquence réside dans l'impossibilité de modifier librement ses formants linguistiques. Ainsi, appliqué à un nom commun, *kura* peut subir une extension comme dans « *samara kurakuranin* [la toute nouvelle paire de chaussures], *muso kurakuranin* [la toute nouvelle mariée] ». Une telle extension ne peut s'appliquer à la séquence *Mali kura* sans en changer le sens. Certes, on peut, dans un registre ironique visant à tourner en dérision ce à quoi la séquence est supposée référer, dire « *an ka Mali kurakuranin ka di saa* ! [Que notre Mali tout nouveau est agréable à vivre !] », mais en ce cas, on dit autre chose que ce que signifie la séquence. Le sens de la séquence ne résulte pas de la combinaison du sens de chacun de ses formants, soit du nom propre *Mali* et de l'adjectif épithète *kura*. C'est en tant que ces deux constituants forment un syntagme lexicalisé qu'ils signifient et réfèrent conjointement dans les discours et c'est en tant qu'ils forment un tout qu'ils sont reconnus comme séquence verbale dans l'espace public. Dans ce tout qu'ils forment, l'adjectif *kura* introduit un sens de changement : ce n'est pas le Mali qui est nouveau mais ce Mali fait l'objet d'un changement, ce changement pouvant s'appréhender dans sa dimension aspectuelle en termes conjoints de processus et de résultat, comme le mettent en évidence les extraits (7) et (8). Le premier est extrait d'une note de recherche en science politique, le second, du discours du Premier ministre de la Transition à l'ONU :

(7) L'épuisement du système politique malien a ainsi ouvert la voie à un projet, le *Mali kura*, annonçant une profonde réforme de l'État, une logique martiale pour résoudre les conflits multidimensionnels, et une remise en cause de la démocratie électorale au profit d'une pratique de pouvoir se présentant comme efficace. (Ricard, 2022, p. 22)

(8) La Transition en cours au Mali se veut une transition de rupture qui porte l'espoir de guérir le Mali des maux qui l'assaillent, dont l'instabilité politique et institutionnelle, l'affaissement de l'État, conséquences directes de la corruption et de l'impunité. Pour réussir ce pari, notre pays a décidé de s'engager dans la voie des réformes […] Ces réformes vont au-delà des questions politiques et institutionnelles et visent, *in fine*, à refonder l'État dont le délitement progressif est à la base de l'extrême vulnérabilité du Mali face aux défis politiques, économiques et sociaux auxquels il est confronté. (Premier Ministre de la Transition, Choguel Kokala Maïga, septembre 2021)

Si les deux extraits ne réfèrent pas au même changement, c'est bien la représentation d'un changement qui y est associée à la forme signifiante *Mali kura*, laquelle ne figure certes pas dans l'extrait du discours du Premier ministre de la Transition mais on y note l'occurrence de la forme verbale de l'une des reformulations nominales de la séquence en français, soit la refondation.

L'existence conjointe de deux formes linguistiques de la séquence, l'une en bamanankan (*Mali kura*), l'autre en français (*le Mali nouveau*) impose de décrire linguistiquement la structure du syntagme français *le Mali nouveau*, description qui constitue l'objet de la section suivante.

2.2. Le Mali nouveau : postposition de l'épithète dans la traduction française du syntagme nominal figé Mali kura

Si le bamanankan ne laisse pas à son locuteur la possibilité de jouer sur les effets de sens pouvant résulter de l'emplacement de l'adjectif épithète, le français offre le choix entre l'antéposition et la postposition de l'épithète au sein du syntagme nominal (Nølke, 2001). En circulant du bamanankan au français, le syntagme *Mali kura* conserve, dans ses usages institutionnels, sa structure du bamanankan, soit la postposition de l'épithète *nouveau*. Alors que les deux positions étaient possibles, on peut se demander pourquoi le signifiant *le Mali nouveau* s'est imposé dans le discours des autorités de la Transition au détriment du signifiant *le nouveau Mali* dont on relève certaines occurrences dans le discours de la presse où il est utilisé en tant que synonyme de *le Mali nouveau*.

À partir de la théorie de la focalisation élaborée par Nølke (2001, pp. 177-223) pour expliquer et décrire l'ordre adjectif-substantif ou substantif-adjectif au sein du groupe substantival, la suite de la section s'attache donc à comprendre l'imposition de la structure du syntagme nominal *le Mali nouveau*.

Dans la théorie proposée par Nølke, la focalisation consiste en l'identification par le locuteur d'un foyer de l'information, c'est-à-dire que par sa manière d'organiser un énoncé, le locuteur permet à un segment de cet énoncé d'être le vecteur d'un apport nouveau d'information ou « d'une valeur informative différente » (Adam, 2020, p. 81). Ce segment dit focalisé voit ainsi son sens accentué ou renforcé. La structure topologique du syntagme nominal permet ou ne permet pas la focalisation de l'adjectif épithète. Nølke décrit cette topologie comme suit : une *pré-zone* désignant « la chaîne intercalée entre le déterminant et le substantif » (p. 209) et une *post-zone* désignant « la chaîne suivant le substantif jusqu'à la fin du groupe nominal » (p. 209). Les adjectifs placés dans la *pré-zone* ont un sens atténué, plus ou moins général alors que ceux placés dans la *post-zone* sont, à quelques exceptions près, toujours focalisés :

> un adjectif antéposé ne constitue jamais à lui seul le foyer simple : ou bien il est focalisé avec son substantif, ou bien il se trouve en dehors du foyer. Un adjectif

> postposé est toujours focalisé : ou bien il forme le foyer avec son substantif, ou bien il est seul à être focalisé. (Nølke, 2001, p. 180)

Ainsi, le passage de *Mali kura* à *le Mali nouveau*, au lieu de *le nouveau Mali*, s'explique par la mise en relief de l'idée de changement supportée par le signifiant du bamanankan de la séquence, une mise en relief que permet la postposition de l'adjectif *nouveau*, lequel est seul à être focalisé. C'est lui qui condense l'information proprement nouvelle attachée au syntagme figé et retient l'attention de l'allocutaire. Dans la structure *le Mali nouveau*, l'adjectif postposé conserve ainsi sa valeur pleine et accède par-là à « une valeur distincte et catégorisante » (Nølke, 2001, p. 188), laquelle lui permet de communiquer la représentation du changement dont le Mali est l'objet mais dont la nature reste à être appréhendée dans le fonctionnement discursif du signifiant, c'est-à-dire à travers l'énonciation de discours concrets actualisant ce signifiant (*cf*. 2.3, *infra*). La valeur distinctive et catégorisante associée à la postposition de l'adjectif participe, à cet égard, de la constitution du syntagme *Mali kura/le Mali nouveau* en formule car cette valeur recouvre un aspect du caractère de référent social constitutif de toute formule. En disant, à la suite de Fiala et Ebel (1983), que la formule est un référent social, Krieg-Planque (2009) insiste effectivement sur le fait qu'il s'agit d'abord d'un signe qui, sans avoir acquis, ni prétendre acquérir une homogénéité sémantique, « signifie quelque chose pour tous à un moment donné » (p. 55). Ce « quelque chose » correspond ici à la représentation d'un changement dont le constituant morphologique *nouveau* est le support linguistique dans le syntagme figé *le Mali nouveau*. Aussi, sans référer à la même chose, soit à la même réalité extralinguistique dans toutes les énonciations à travers lesquelles ce syntagme circule dans l'espace public malien, chaque locuteur qui l'utilise pendant la Transition politique en cours est contraint de prendre position vis-à-vis de sa valeur distinctive et catégorisante, de préciser ou de définir cette catégorisation distinctive, de l'accepter ou de la récuser mais en tous les cas de la faire circuler (Fiala & Ebel, 1983, p. 174 ; Krieg-Planque, 2009, p. 58).

2.3. Mali kura : un référent social dans le discours sociopolitique malien du moment

Dans cette sous-section, sont abordées conjointement la construction du caractère de référent social de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* et son utilisation argumentative ou rhétorique qui « lui donne de défendre une cause, de participer à un débat, de contribuer à construire un argumentaire » (Amossy et al., 2014, p. 3). Le caractère de référent social de la séquence est examiné à travers les notions de circulation, de paraphrase, de reformulation et de productivité lexicologique.

L'extrait 9 condense certaines manifestations discursives du caractère de référent social de la séquence *Mali kura*. C'est le texte introductif de l'une des éditions du *Magazine Mali kura* de la radio Studio Tamani, précédé de l'énoncé du thème de l'émission du jour.

(9) **Mali-Kura / Refondation** : le pays a-t-il les moyens de ses ambitions ?
« **Mali-kura** », on entend de plus en plus ce terme au Mali en lien avec le processus de **refondation**. L'objectif serait de parvenir à un changement de comportement au niveau de chaque malien pour un pays développé et stable. Cette **refondation** doit également se faire sur la base de sacrifices, soulignent des observateurs. Les Maliens sont-ils donc prêts pour le « **Mali-Kura** » ? Le pays a-t-il les moyens de ses ambitions ? Le magazine « **Mali-Kura** » s'intéresse au sujet. (Studio Tamani, 2022)

La construction de l'énoncé référentiel, celui placé à gauche des deux points dans le titre de l'émission du jour, présuppose connue de l'allocutaire la réalité extralinguistique à laquelle les deux signifiants sont censés référer. Elle établit en même temps une équivalence sémantique entre *Mali kura* et *refondation*, ce deuxième signifiant assumant « la fonction de développement définitionnel » (Molinari, 2014, p. 3) du premier. Le titre du magazine, comme celui d'autres programmes du paysage audiovisuel malien tel que *Mali kura taasira*, soit la voie du *Mali nouveau*, de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM), atteste de la circulation de la séquence dans le débat public du moment. Cette circulation participe à sa construction comme référant social, de même que la paraphrase et la reformulation qui résultent de cette circulation. En proposant de la séquence *Mali kura* une définition non assumée par son énonciateur à travers l'usage du conditionnel, qui signale, au même titre que le guillemetage du signifiant, non pas l'incertitude du contenu prédiqué mais son attribution à un tiers, le premier énoncé paraphrastique de l'extrait pose l'existence de l'enjeu ou du thème que la séquence condense : « un changement de comportement au niveau de chaque Malien ». Formulé sous la modalité du discours rapporté, le deuxième énoncé paraphrastique de l'extrait thématise les conditions de ce changement de comportement : un changement qui « doit se faire sur la base de sacrifices ». Cet enjeu, également charrié dans la reformulation de *Mali kura* par *refondation*, constitue en même temps le référent de la formule : ce à quoi elle renvoie dans la réalité extralinguistique. La double interrogation portée par l'énonciateur de l'extrait sur le référent ainsi désigné met en perspective la polémique dont la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* fait l'objet dans le débat public (*cf*. 2.4., *infra*).

Le thème du changement de comportement chez les Maliens comme référent de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* est récurrent dans les discours des autorités de la Transition. L'extrait 10, tiré de l'allocution du Président de la Transition lors du lancement du Programme National d'Éducation aux Valeurs, en donne une illustration : « Il s'agit de poser les jalons du **Mali nouveau**, où les valeurs d'intégrité, de patriotisme, de civisme et de respect des institutions sont ancrées dans le cœur de chaque Malien » (Président de la Transition, avril 2024).

Dans d'autres occurrences, la séquence change de référent, l'objet du changement n'étant plus le comportent des citoyens maliens mais le rapport de force entre le Mali et les autres pays. Ce changement de rapport de force implique un changement de regard des autres sur le Mali, comme le souligne l'extrait 11 : « **Le**

Mali kura que nous voulons bâtir, nous le voulons souverain et respecté à travers le monde » (Président du Conseil National de la Transition lors de la rentrée parlementaire d'avril 2024). Cette caractérisation définitoire du *Mali kura* en tant que réalité extralinguistique relève d'une modalité d'utilisation rhétorique de la séquence : elle participe de la construction d'un récit mobilisateur au service d'un dessein politique condensé dans la séquence. En effet, les notions de souveraineté et de respect associées au *Mali kura* fonctionnent d'un point de vue rhétorique comme des références mobilisatrices pour un peuple nostalgique de sa glorieuse histoire impériale chez qui la gestion sous tutelle internationale de la crise multidimensionnelle éclatée en 2012 a fait naître un sentiment d'humiliation. En caractérisant le *Mali kura* par les attributs de la souveraineté et du respect que lui doivent les autres, il s'agit donc de marquer la rupture avec un passé et un présent, comme le signale le choix du verbe de modalité au futur, auxquels ces attributs faisaient (pour le passé) ou font (pour le présent) défaut. L'usage du *nous*, dans cette perspective rhétorique de l'utilisation de la séquence, construit une dichotomisation dans l'espace politique : le *nous*, incluant ceux qui se revendiquent du projet politique désigné par la séquence *Mali kura*, d'où la fonction grammaticale sujet de ce *nous*, est implicitement positionné face à un *ils*, présumé opposé à ce projet.

Cette modalité d'utilisation argumentative de la formule s'observe également dans sa mise au service de différentes causes. Ainsi, lors de la journée du 08 mars 2024, le Président de la Transition affirme (extrait 12) : « **Le Mali kura** commence par les femmes ». L'ambiguïté linguistique qui résulte des difficultés d'interprétation dues à la structure de l'énoncé et particulièrement au sémantisme du verbe *commencer* fonctionne comme une ressource rhétorique pour le locuteur, l'énoncé constituant un recadrage définitoire de la séquence. En affirmant la prééminence des femmes dans le projet politique condensé dans la séquence *Mali kura*, il s'agit donc de les rallier à ce projet.

L'extrait 13 relève de la même modalité d'utilisation argumentative de la formule, le thème défendu étant cette fois le rôle de la culture dans la réalisation du projet politique *Mali Kura* : « Il est évident que le **Mali kura** ne se fera qu'en puisant sa substance dans les valeurs du passé, le Mali de nos ancêtres, donc un peu de **Mali *kɔrɔ*** aussi » (Ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, dans l'Essor, 2022). La détermination opérée par l'article défini dans cette occurrence impose une évidence, l'article défini inscrivant le syntagme « dans le déjà su et le déjà connu » (Krieg-Planque, 2009, p. 101). Ce présupposé se manifeste également à travers le marqueur évidentiel qui inscrit le contenu asserté dans un univers discursif, c'est-à-dire que ce contenu est présupposé relever d'un savoir partagé par le locuteur et son allocutaire collectif. La modalité délocutive, qui dilue la responsabilité du locuteur vis-à-vis du contenu asserté, renforce ce présupposé d'univers discursif partagé. En effet, en disant « [Je suis sûr que] le *Mali kura* ne se fera qu'en puisant sa substance dans les valeurs du passé, le Mali de nos ancêtres, donc un peu de *Mali kɔrɔ* aussi », le locuteur aurait énoncé une certitude de son point de vue, et donc susceptible de réfutation, alors que la formulation sous (13) énonce « une

vérité qui ne dépend ni du *Je*, ni du *Tu*, car elle a une valeur en soi » (Charaudeau, 2005, p. 138). Ainsi, en faisant relever le point de vue asserté d'une voix tierce, qui serait celle de la vérité et non celle du locuteur, l'énonciation délocutive introduit « l'auditoire dans un monde d'évidence » (Charaudeau, 2005, p. 138), l'évidence de la prééminence de l'héritage ancestral pour que soit le *Mali kura*. La présence de la négation restrictive donne à l'énoncé une structure polyphonique. Cette structure se caractérise par deux points de vue : le premier, attribué à un tiers indéterminé, est un jugement affirmatif concernant le contenu présupposé « le *Mali kura* se fera de plusieurs manières » ; le deuxième, assumé par le locuteur, est une réfutation de ce premier point de vue. La structure polyphonique de l'énoncé atteste ainsi de la diversité et de l'antagonisme des interprétations dont la séquence peut être investie dans la masse des discours qui la font circuler. Le choix du futur pour parler du *Mali kura* signale, là aussi, que cet objet discursif reste à construire dans sa réalité extralinguistique.

Si, jusqu'ici, la construction de la formule *Mali kura/le Mali nouveau* comme référent social a été abordée sous l'angle de la circulation du signifiant et de ses usages argumentatifs, l'occurrence (en 13, *cf. supra*) du syntagme antinomique *Mali kɔrɔ* permet d'aborder une autre manifestation de cette construction : la « productivité lexicologique » (Krieg-Planque, 2009, p. 56) de la formule, soit la création néologique résultant de la circulation de la séquence et de ses usages discursifs. Dans l'extrait 13, l'expression *Mali kɔrɔ* ne peut ainsi signifier et référer que dans sa relation d'opposition sémantique et référentielle à *Mali kura*. Si dans cette occurrence, la forme signifiante *Mali kɔrɔ* réfère clairement au « Mali de nos ancêtres », certains de ses usages dans le corpus analysé lui attribuent une valeur catégorisante et axiologisante, consistant en une division sociale répondant à une logique polarisante de l'espace public et de l'histoire sociopolitique malienne des trente dernières années, comme on peut le constater dans l'extrait 14 : « Accointances entre les autorités de la transition et les leaders religieux : Quand les pratiques du « **Mali kura** » tendent vers celles du « **Mali kɔrɔ** » (Nouvel Horizon, 2022). Dans ce titre d'un article publié dans la rubrique politique du journal, une relation sémantique antinomique est établie entre *Mali kura* et *Mali kɔrɔ*, mais la structure « *X : Y* » (Krieg-Planque, 2009, p. 102) du titre crée un rapprochement référentiel entre les deux. Comme esquissé dans la section méthodologique en reprenant Mouillaud (1982), dans une telle structure, l'énoncé référentiel se situe dans la zone *X* (à gauche des deux points) : c'est la partie qui désigne une réalité extralinguistique que le lecteur est supposé connaitre, soit ici les « accointances » entre autorités politiques et leaders religieux. Il se trouve en effet que les Maliens ont assisté pendant les vingt dernières années à l'absorption progressive du champ politique par le champ religieux, à tel point que les leaders religieux se sont imposés comme un corps intermédiaire à double tranchant, négociant et obtenant par exemple des trêves avec des syndicats ou des organisations d'opposition politique au gouvernement, mobilisant tantôt les fidèles musulmans contre tel projet de loi sectoriel porté par le gouvernement ou tantôt pour tel candidat à l'élection présidentielle. L'énoncé informationnel, situé dans la zone *Y* (à droite des deux

points) informe d'un rapprochement entre le *Mali kura* et le *Mali kɔrɔ* concernant leurs liens respectifs avec les leaders religieux. À partir de ces deux énoncés (référentiel et informationnel) contenus dans le titre de l'article, on peut référer le *Mali kɔrɔ* non pas « au Mali de nos ancêtres » (*cf.* extrait 13, *supra*) mais à une période politique précise et récente du Mali indépendant, caractérisée par des pratiques de gouvernance aujourd'hui décriées dans les discours se référant au *Mali kura* : la période de démocratie dite électorale, soit de 1992 à août 2020. Les acteurs politiques de cette période à laquelle réfère le signifiant *Mali kɔrɔ* dans son occurrence en (14) sont tantôt désignés, dans les discours des acteurs du *Mali kura,* par le syntagme français « acteurs du mouvement démocratique »[5], tantôt, dans les discours de citoyens politisés, par le syntagme du bamanankan « *Mali kɔrɔ mɔgɔw* », soit les acteurs de la gouvernance de la période de démocratie électorale. Contre cette gouvernance, la formule *Mali kura/le Mali nouveau* fonctionne comme référant à un nouveau projet politique autant qu'elle relève d'une rhétorique du changement.

Ainsi, du fait de sa circulation dans l'espace public, la séquence *Mali kura* est aussi source de production néologique dans le champ sociopolitique malien, le signifiant *Mali kɔrɔ* n'ayant de sens que dans sa relation sémantico-référentielle à *Mali kura*. De même, la néologie *Maliden Kura* [le citoyen du Mali nouveau], attestée sous (15) ne peut référer sans la séquence verbale *Mali kura* :

> 15 La vision de mon département, à travers cette Charte, est de faire de la culture le socle de la **refondation** pour l'émergence d'un nouveau type de citoyen pétri des valeurs du Maaya[6] et du Danbé[7], citoyen du **Mali kura**. […] Le **Mali kura** s'accompagnera du **Maliden kura**. (Ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme)

La circulation et la productivité lexicologique de la formule correspondent à un enjeu politique de regroupements et de divisions propre au discours sociopolitique : les signifiants *Mali kura, Mali kɔrɔ, Malien kura* [Malien nouveau, *cf.* extrait 17, section 2.4, *infra*], *Maliden kura, citoyen du Mali kura, Mali kɔrɔ mɔgɔw* ne sont pas que des unités nouvelles de la langue inscrites dans des relations paradigmatiques ; actualisées dans des énonciations concrètes, ces formes signifiantes construisent en catégories axiologiques les rapports de domination qui trament l'espace public. Ainsi, dire que « le citoyen du *Mali kura* [est] pétri des valeurs du Maaya et du Danbé » présuppose que celui du *Mali kɔrɔ,* tel que référé dans l'extrait 14 et non dans l'extrait 13, n'était pas porteur de telles valeurs qui ont construit le « Mali de nos ancêtres » (*cf.* extrait 13, *supra*). De même, dire de quelqu'un qu'il est du *Mali kɔrɔ* l'installe *de facto* dans une relation d'opposition au projet politique *Mali kura*, ce qui revient à

[5] On trouvera des occurrences de ce désignant dans le livre *Le Mali, ma vie*, publié en 2024 par le Premier ministre de la Transition Choguel Kokala Maiga ainsi que dans des articles de presse.
[6] Concept de la pensée philosophique du Mandé traduit en français par Humanisme.
[7] Les valeurs héritées des ancêtres.

l'enfermer dans une catégorie axiologique compte tenu de l'effet repoussoir du *Mali kɔrɔ* dans une partie de l'opinion publique nationale.

En devenant, à travers sa circulation, un condensé d'enjeux sociopolitiques du moment, la formule n'échappe pas à la polémique, dimension à laquelle est consacrée la section suivante.

2.4. Les usages polémiques de la formule Mali kura

Alors que les modalités d'utilisation rhétorique ou argumentative de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* abordées dans la section précédente visent à installer la formule dans l'espace public en la faisant référer différemment, participer à tel ou tel débat (la souveraineté, le rôle de la culture, la cause des femmes, etc.), les usages polémiques de la séquence relèvent d'une logique de réfutation, où le locuteur ne s'empare des mots de l'autre que pour marquer son opposition, en faire le négatif de son propre discours. Ainsi, à l'extrait d'un des discours du Président de la Transition présenté en (16) font écho, de manière polémique, les extraits proposés en (17) et en (18).

16 Je salue la sagesse et la détermination du peuple malien dans toutes ses composantes, sans lesquelles les bases institutionnelles du **Mali kura** auraient difficilement pu être érigées. (Président de la Transition, adresse à la Nation, 22 septembre 2023)

17 À quoi sert le **Mali kura** sans un **Malien kura** ? […] Un changement du cadre institutionnel qui installe la bonne gouvernance sans un changement des comportements et des attitudes des individus est un échec de la **refondation**. (Le Pouce, 2022)

18 Entre nous : « **Mali kura** », d'accord, mais le citoyen d'abord ! […] « Il ne sert à rien de changer le système sans changer le Citoyen », disait à qui voulait l'entendre le regretté Fily Dabo Sissoko. (Le Challenger, 2022)

L'utilisation polémique de la formule consiste ici à installer un débat sur la hiérarchisation des actions à mener pour la réalisation du nouveau projet politique. Le caractère polémique du premier énoncé de l'extrait 17 réside dans sa modalité interrogative : à travers la question rhétorique formulée dans une structure négative, donc polyphonique, l'énonciateur réfute le point de vue, implicitement attribué à un tiers, selon lequel les réformes institutionnelles constituent en soi une réponse à la mauvaise gouvernance contre laquelle s'est forgé le nouveau projet politique *Mali kura* ; il impose en même temps son point de vue comme seule alternative, dont l'évidence est renforcée par l'énonciation délocutive de l'énoncé sentencieux suivant la question. Si la structure concessive du premier énoncé de l'extrait 18 tend à neutraliser la conflictualité entre deux positions argumentatives, le recours à l'argument d'autorité relève d'une stratégie d'imposition de la thèse défendue par l'énonciateur, celle selon laquelle tout changement passe par le citoyen.

Dans certains usages polémiques de la formule, la polémique porte sur la réalité du référent supposé désigné par la formule. L'extrait 19 en donne une illustration :

> 19 Décidément, le **Mali kura** scandé à coup de renfort médiatico-propagandiste et peint en rose est en passe de devenir une gigantesque illusion pour le peuple malien. Rien qu'à en juger par la morosité des activités économiques et commerciales, on en conclurait que rien ne va plus au Mali. (L'Alternance, avril 2023)

L'effet polémique de cet extrait, pour reprendre à la fois Courtine (1981) et (Gardin, 1974), se produit au retournement, c'est-à-dire que l'énonciateur s'empare des mots de l'adversaire pour les lui retourner mais seulement après les avoir chargés de ses propres signifiés. Mais si l'énonciateur peut prendre au mot son adversaire, c'est parce que l'opacité sémantico-référentielle qui enveloppe la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* le permet. Alors que la séquence est tantôt prédiquée au futur, attestant ainsi qu'il s'agit d'une réalité extralinguistique à construire (ex. « Le Mali kura que nous voulons bâtir, […] », extrait 11, section 2.1.1, *supra*), tantôt au passé, présupposant l'existence de la réalité à laquelle réfère la séquence (ex. extrait 16, *supra*), le locuteur en (19) sélectionne parmi ces différents modes de prédication celui qui sert le plus son argumentation polémique. Ainsi, posant l'existence du *Mali kura* comme une réalité accomplie, le locuteur caractérise subjectivement cette réalité par des traits négatifs en la réduisant par ailleurs au seul secteur économique. Le passif d'action, c'est-à-dire la forme passive du premier énoncé de l'extrait présente en même temps cette réalité comme le résultat d'un usage performatif du langage. Le choix d'un lexique axiologique dévalorisant (« scandé à coup de renfort médiatico-politique », « peint en rose », « gigantesque illusion ») relève d'une double stratégie rhétorique : contester le référent que l'autre impose à la formule et projeter de l'autre un ethos négatif en prétendant dire la vraie signification de la séquence verbale qu'il lui emprunte. Cet usage polémique de la formule relève de rapports d'opposition, d'antagonisme, de domination qui structurent les positionnements politico-idéologiques configurant l'espace public. Il contribue en même temps à la reconfiguration de ces positionnements à travers la mise en débat de la formule.

3. Discussion

Les analyses linguistiques, discursives et argumentatives menées sur la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* dans la section précédente ont mis en évidence certaines caractéristiques de la formule dont il convient à présent de tirer des conséquences sur les plans théorique et méthodologique. En circulant dans l'interdiscours pour accéder à son statut de référent social dans un espace public donné, la formule exige d'être abordée en prenant au sérieux le fait, déjà établi par Bakhtine (1977), que tout discours est constitutivement dialogique. À cet égard,

Courtine (1981, p. 32) rappelle que, dans une conjoncture donnée, « les discours produits à partir de positions idéologiques contradictoires » ne sont pas à être appréhendés en tant que constituant des « entités séparées », car ils « *restent en contact* par la circulation et l'échange de formules ». Ce principe dialogique élémentaire implique de réinterroger la notion d'espace public dans l'étude de la formule, notion dont on peut se demander si elle ne gagnerait pas à être envisagée comme « un réseau reliant une multitude de micro-espaces publics » (Amossy et al., 2014, p. 2). Pour ces chercheures, la manière d'envisager l'espace public infléchit l'approche méthodologique, notamment la construction du corpus dont on peut interroger « la représentativité par rapport à d'autres productions discursives existantes » (p. 2). C'est sans doute sur ce point que l'analyse qui précède demeure limitée dans sa portée heuristique. Certes, l'objectif de l'étude était d'explorer et d'établir le caractère formulaire de la séquence considérée à travers, principalement, le discours de la presse, postulé comme lieu de rencontre entre discours produits par des acteurs appartenant à des mondes socialement différents (Moirand, 2010). Toutefois, si l'espace public avait été envisagé, en amont de la construction du corpus d'analyse, en tant que constitué de micro-espaces publics, il aurait été possible d'affiner notre compréhension du fonctionnement discursif et des usages argumentatifs de la séquence. Aussi, aurait-il sans doute été utile d'examiner plus avant le fonctionnement discursif et les modalités d'utilisation rhétorique de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* à travers un croisement de discours relevant de ce que Charaudeau (2005, p. 42) appelle les « instances du discours politique », c'est-à-dire les lieux de fabrication de ce discours : l'instance politique (gouvernement et alliés institutionnels et politiques) et l'instance adversaire (opposition politique) produisent des discours s'employant à « proposer, […] à justifier, […] à critiquer], à appeler au consensus […] » (p. 43) ; l'instance citoyenne est le lieu de l'opinion vis-à-vis des discours produits par l'instance politique et l'instance adversaire, l'instance médiatique étant le lieu de médiation entre les deux premières instances. En observant les manifestations de la circulation de la séquence *Mali kura/le Mali nouveau* dans les discours produits à partir de ces trois instances, il devient possible de mieux rendre compte de ses modes de signification, de ses modalités d'utilisation argumentative ou encore de la non-utilisation de la séquence par certains acteurs politiques dans le débat public du moment.

Conclusion

Dans cet article, il s'est agi d'interroger, dans la perspective théorique de l'analyse du discours sociopolitique, le caractère formulaire d'une séquence verbale surgie dans le cadre de la contestation populaire du régime d'Ibrahim Boubacar Kéita en 2020 et devenue un dénominateur commun des discours produits pendant la transition politique en cours au Mali. La description des deux formes signifiantes (*Mali kura*, en bamanankan, et *le Mali nouveau*, en français) a permis d'établir leur figement, une des propriétés constitutives de la formule. L'analyse du fonctionnement

discursif de la séquence a mis en évidence, à travers les notions de circulation, de paraphrase, de reformulation, de productivité lexicologique, son caractère de référent social, une autre propriété de la formule. En tant que référent social, il a été démontré qu'il était donné à la séquence analysée d'avoir des modalités d'utilisation rhétorique et polémique, autre caractère définitoire de la formule. Par conséquent, la séquence verbale *Mali kura/le Mali nouveau* est une formule dans le discours sociopolitique malien des quatre dernières années.

Il serait intéressant de suivre cette formule à la trace de façon plus systématique qu'il n'a été possible de le faire pour cette étude, en établissant par exemple l'ensemble de ses usages argumentatifs en fonction du positionnement des locuteurs, de sorte à mieux rendre compte des enjeux dont la séquence est socialement investie dans cette période charnière de l'histoire du Mali. Les médias audiovisuels, socionumériques et la presse écrite constituent, à cet égard, un champ d'observation qui peut s'avérer fructueux, en complément de ce que les discours produits par les acteurs politiques eux-mêmes concernant la formule peut donner comme observables empiriques.

Références bibliographiques

Adam, J-M. (2020). *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours* (4e éd). Armand Colin.

Amossy, R., Krieg-Planque, A. & Paissa, P. (2014). La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles. *Repères-Dorif*, (5), 1-6. https://www.dorif.it/reperes/category/5-la-formule-en-discours-perspectives-argumentatives-et-culturelles/ (consulté le 30/10/2024).

Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Les Éditions de Minuit.

Boutet, J. (2010). *Le pouvoir des mots*. La dispute.

Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Éditions Lambert-Lucas.

Courtine, J-J. (1981). Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. *Langages*, (62), 9-128. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_62_1873 (consulté le 30/10/2024).

Faye, J-P. (1972). *Théorie du récit. Introduction aux langages totalitaires*. Hermann.

Fiala, P. & Ebel, M. (1983). *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; la médiatisation des conflits*. CEDIPS.

Fiala, P. & Habert, B. (1989). La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française. *Mots*, (21), 83-99. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1989_num_21_1_1504 (consulté le 30/10/2024).

Gardin, B. (1974). La néologie. Aspects sociolinguistiques. *Langages*, (36), 60-86. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1974_num_8_36_2275 (consulté le 30/10/2024).

Krieg-Planque, A. (2003). *Purification ethnique. Une formule et son histoire*. Éditions CNRS.

Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté.

Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Hachette Supérieur.

Moirand, S. (2010). Retour sur une approche dialogique du discours. *Recherches linguistiques*, (31), 375-398. https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01503612/document (consulté le 30/10/2024).

Molinari, C. (2014). Issu de la diversité : une formule aux contours polémiques. *Repères-Dorif*, (5), 1-7. https://www.dorif.it/reperes/chiara-molinari-issu-de-la-diversite-une-formule-aux-contours-polemiques/ (consulté le 30/10/2024).

Mouillaud, M. (1982). Grammaire et idéologie du titre de journal. *Mots*, (4), 69-90. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_4_1_1051 (consulté le 30/10/2024).

Nølke, H. (2001). *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Éditions Kimé.

Ricard, M. (2022). *Mali kura, Mali fanga* : la trajectoire politique du Mali sous domination militaire. *IRSEM*, note de recherche (132), 1-23. https://dandurand.uqam.ca/publication/mali-kura-mali-fanga-la-trajectoire-politique-du-mali-sous-domination-militaire/ (consulté le 30/10/2024).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

DU COUP D'ÉTAT CONSTITUTIONNEL AU COUP D'ÉTAT MILITAIRE DANS *LES GARDIENS DU TEMPLE* DE CHEIKH HAMIDOU KANE

From constitutional coup to military coup in Cheikh Hamidou Kane's Les Gardiens du temple

ASSANE NDIAYE
Université Gaston BERGER, Sénégal
Email : assane.ndiaye@ugb.edu.sn
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-0180-9871

RÉSUMÉ

En s'intéressant aux *Gardiens du temple* de Cheikh Hamidou Kane, les études ont plus cherché à mettre en relief la portée culturelle de l'ouvrage. Pourtant, ce deuxième et dernier roman l'auteur sénégalais est aussi politique puisque deux coups d'État (constitutionnel et militaire) marquent le récit. Si le premier révolte le peuple, le second a l'air de le rassurer. L'objet de cette réflexion est d'analyser les effets des prises de décisions politiques. À cet effet, nous comptons nous appuyer sur la sociocritique et l'analyse stylistique. Ce travail révèle que les mauvais choix politiques entraînent toujours des troubles sur tous les plans, provoquant ainsi un chaos irréversible.

MOTS-CLÉ: Coup d'État ; Manifestations ; Politique ; Président ; Peuple.

ABSTRACT

Studies of Cheikh Hamidou Kane's Les Gardiens du temple have focused more on the work's cultural significance. Yet this second and final novel by the Senegalese author is also political, with two coups d'état (constitutional and military) marking the narrative. While the first revolts the people, the second seems to reassure them. Our aim is to analyze the effects of political decisions. To this end, we intend to draw on sociocriticism and stylistic analysis. This work reveals that bad political choices always lead to unrest on all fronts, causing irreversible chaos.

KEYWORDS: Coup d'état; Demonstrations; Politics; President; People.

Introduction

Le coup d'État, que Foucault définit comme une « mise en congé des lois et de la légalité » (Foucault, 2004, p. 267), qu'il soit constitutionnel ou militaire, est toujours justifié par ses auteurs. Pour ces derniers, c'est l'occasion de rétablir un ordre

politique bafoué par une institution de la République (l'exécutif ou le législatif). Apprécié ou rejeté par l'opinion, le coup d'État reste un phénomène inquiétant.

Cette pratique, devenue une sorte de culture[8] en Afrique, n'a pas manqué de pousser plusieurs chercheurs à lui consacrer des études, dans les domaines de la sociologie (Kounouho, 2023), des sciences politiques (Coulibaly, 2013), de l'histoire (Amon, 2012), de la littérature (Kouassi, 2015), entre autres. Toutefois, ces études analysent, le plus souvent, la prise de pouvoir par les militaires. L'accent est rarement mis sur le coup d'Etat constitutionnel. Par coup d'État constitutionnel, nous entendons le fait que l'exécutif, ou le Parlement, torpille la constitution en vue d'accorder plus de pouvoirs au chef de l'État. C'est le cas dans le roman *Les Gardiens du temple* (1995) de l'écrivain sénégalais Cheikh Hamidou Kane.

Parue plus de trente-quatre ans après son célèbre roman, *L'Aventure ambiguë* (Kane, 1961), cette œuvre romanesque, bien ancrée dans l'histoire et la société de son époque, s'inspire beaucoup de la crise[9] institutionnelle de 1962, opposant le Président Léopold Sédar Senghor à Mamadou Dia (chef du gouvernement). Ancien ministre et politicien aguerri, Cheikh Hamidou Kane fait de son ouvrage un prétexte pour exposer le chaos qui bouleverse les pays africains, pseudo-indépendants et pseudo-démocratiques, en raison d'institutions politiques fragiles. À notre connaissance, il n'y a pas encore d'étude consacrée au coup d'État dans *Les Gardiens du temple*. Nous nous proposons alors de réaliser cette tâche. Pour y arriver, il reviendra à se pencher sur la problématique qui suit : Quels sont les prétextes des « putschistes » pour légitimer leur coup de force ? Comment parviennent-ils à manipuler tout et tous ? Dans quel sens l'engagement citoyen permet-il d'espérer un retour à l'ordre constitutionnel ? En répondant à ces questions, nous désirons montrer que lorsque le coup d'État constitutionnel perturbe la stabilité sociale, le coup d'État militaire est un élément réparateur destiné restaurer l'ordre. Par une approche sociocritique et une analyse stylistique, nous chercherons à décrypter le coup d'État constitutionnel dans le roman de notre corpus. Reposant sur une structure triptyque, le travail s'intéressera d'abord aux réalisations du vice-président. Ensuite, l'accent sera mis sur les manigances des adversaires du chef du gouvernement. Enfin, l'étude s'attachera à montrer comment l'ordre est restauré.

1. Un contexte socio-économique prospère

L'indépendance acquise, la nouvelle équipe dirigeante reste consciente des sérieuses tâches qui l'attendent. L'une des premières est de développer le pays. Sachant que « la dégradation ancienne, de même que le retrait en cours des coffrages

[8] Dans une réflexion intitulée « En Afrique, des coups d'État, signes de l'épuisement prématuré de la démocratie importée », Pierre Jacquemot renseigne que, de 1952 à 2023, il y a eu 289 tentatives de coup d'État en Afrique (2023, pp. 2-17).

[9] En 1962, un différend oppose le président de la République Léopold Sédar Senghor et le président du Conseil Mamadou Dia. En fait, depuis leur profond désaccord relatif au Référendum de 1958, les deux hommes ne s'entendaient plus. La crise s'envenime et sous l'onction du président Senghor, une motion de censure contre le gouvernement est déposée et le 17 décembre 1962 Mamadou Dia est destitué.

de l'édifice colonial laisseraient le chaos » (Kane, 1995, p. 61), l'élite indigène au pouvoir travaille à assurer la transition. Aussi les leaders invitent-ils leurs concitoyens à faire des efforts pour les accompagner. Ainsi, Tarman Dankaro, vice-président du Conseil, ayant en charge la politique interne de son pays, tient à les mettre en contribution. Réputé pour son sérieux, il réussit à mettre en place des politiques de restructuration sociale et de développement économique.

1.1. Le projet de restructuration sociale

Pour Tarman Dankaro, son pays a besoin de personnes déterminées afin de pouvoir faire face aux défis de renouveau social. En effet, le vice-président compte bâtir une nation forte et cela passe nécessairement par la formation de citoyens conscients et forts. Afin d'y parvenir, il décide de gérer la société avec rigueur et fermeté. En ce sens, les déclarations suivantes sont illustratives :

> — …Non, je veux seulement rougir ces hommes sous leur peau noire. Ce que je fouetterai, c'est leur vanité et, pourvu qu'ils obéissent […].
>
> — […]
>
> — Ma gloire, comme tu dis, ne peut s'accommoder de ces Nègres pourrissant debout dans la pénombre. Mais tu as raison, il y a en effet de la passion dans mon attitude. Il est bien vrai que j'ai une folle envie de leur fiche [sic] sur la gueule, à ces Nègres stupides (Kane, 1995, pp. 70-71).

Cette manière de vouloir gérer la société contraste avec l'attente générale du moment car elle donne l'impression que Dankaro perpétue les récentes pratiques contraignantes de la colonisation. C'est pourquoi sa politique de restructuration sociale est mal accueillie. À en croire Cheikh Hamidou Kane, pour le peuple devenu libre, il n'est pas question de vivre sous la contrainte. Les Sessene, par exemple, chez qui a commencé l'expérimentation de cette nouvelle politique, rejettent l'idéalisme social du chef du gouvernement. Le romancier sénégalais se désole de constater que le vœu de changement de Dankaro s'oppose au souhait de ses camarades de maintenir leur pays dans le gouffre. Le vice-président du Conseil connaît bien de nombreux obstacles qui peuvent freiner son projet social. Il admet bien les limites à franchir pour le mettre en œuvre lorsqu'il déclare : « Ma foi nouvelle, mon nouveau sens de la justice, mon nouveau sens du respect humain, mon nouveau sens de l'hygiène sont incommodés par ces cadavres d'hommes pourrissant debout » (Kane, 1995, p. 73).

Conscient des efforts herculéens que les pays anciennement colonisés, dont le sien, doivent faire pour se développer, Dankaro bâtit sa vision de restructuration sociale sur deux piliers essentiels : des hommes forts et des institutions fortes. Il sait qu'un renouveau s'impose et il passera par l'éducation à la citoyenneté. Cela permettra aux citoyens de connaître leurs devoirs et droits. De cette manière, ils seront assez outillés pour se défendre et défendre les institutions de la République. Pour le chef du gouvernement, il faudra de la rigueur pour amener le peuple à

adopter cet idéalisme social, une philosophie[10] qui rappelle celle de la personnalité historique qui aurait inspiré le romancier : Mamadou Dia. Pour Cheikh Hamidou Kane, aucune politique de développement ne peut être efficace sans un peuple prêt à se sacrifier pour le projet.

1.2. La politique de développement

Tarman Dankaro ambitionne de développer son pays. Son modèle de développement économique repose, en grande partie, sur l'agriculture. En fait, convaincu des potentialités du sous-sol de son territoire, il encourage Salif Bâ à accompagner les paysans pour parvenir à une autosuffisance alimentaire. Cet ingénieur agronome, pour atteindre les objectifs qui lui sont fixés, initie l'EPI (Expérience Pilote Intégrée). La visée de ce programme est déclinée en ces termes :

> […] Il s'agissait, somme toute, d'opérer un retour à soi du pays, dans l'esprit des hommes et dans leur activité […]. Cette pratique du travail collectif au bénéfice des voisins ou de la communauté, qui elle aussi appartenait à une tradition ancienne, avait été quelque peu dévoyée de son sens par la colonisation qui l'avait transformée en travail forcé. Il importait de la remettre à l'honneur, et de l'organiser avec discernement et mesure. (Kane, 1995, pp. 112-113)

Persuadé que « l'aide au développement ne serait, elle-même, qu'une astuce commerciale permettant aux firmes internationales de multiplier leurs profits » (Courade, 2006, p. 18), Tarman Dankaro mise sur l'économie participative. Il cherche à rompre avec la politique agricole imposée par l'ancienne puissance, comme le suggère ici le parallélisme « travail collectif/travail forcé », pour ressusciter une tradition agricole reposant sur l'entraide communautaire. L'esprit de cette initiative consiste à faire tous les champs du village en groupe (du défrichage à la récolte) et privilégier les cultures vivrières. Cette stratégie efficace assure à la communauté d'abondantes récoltes.

Ce projet donne des résultats prometteurs et Tarman Dankaro compte tester la même expérience sur d'autres régions du pays vu que la localité qui a servi de test, Kôlé, s'épanouit puisque « les récoltes des Sessène furent fastueuses quand s'acheva la deuxième année d'application de l'EPI. Les greniers comme les usines firent leur plein […] » (Kane, 1995, p. 127). Ces efforts font naître une nouvelle dynamique dans le monde rural et un nouvel espoir dans le pays. Malheureusement, la réussite de ce projet ne plaît pas aux affairistes. Ces derniers ne peuvent plus profiter du dénuement des paysans. Avec ce nouveau programme, ceux-ci sont sensibilisés et ne cèdent plus leurs terres à des affairistes, ne troquent plus leurs récoltes. Dès lors, cette situation

[10] Dans leur article consacré à cet ancien président du Conseil au Sénégal (1957-1962), les auteurs rappellent une philosophie de Mamadou Dia : « Si vous faites l'âne, je recours aux bâtons » (Dramé et Niang, 2019, p. 127).

nuit aux affaires de « trois allégeances dominantes : la confrérie religieuse, le parti politique et le comptoir commercial » (Kane, 1995, p. 113).

Les grands succès de la politique économique mise en œuvre par le vice-président du Conseil fâchent des opportunistes. Ces derniers, sachant que la relégation au second plan de la culture arachidière, au profit de la culture vivrière, va permettre aux paysans d'être autonomes, s'activent à nuire aux plans de Dankaro. Leur objectif mercantile est de pouvoir continuer d'exploiter les terres et leurs propriétaires. C'est ainsi que marabouts, politiciens et investisseurs économiques se liguent pour diaboliser le chef du gouvernement car il gêne. Analysant d'ailleurs le plan de développement lancé par Tarman Dankaro, Jacques Chevrier indique qu'il ne « lui vaut évidemment pas que des amis, notamment dans les rangs des nantis et des affairistes comme des politiciens véreux » (Chevrier, 1996, p. 43). Pour ces lobbys, Dankaro est un homme à abattre. Il faut le déchoir, dans l'intérêt de tous les accapareurs des deniers publics : telle est la mission de ses adversaires.

La rigueur avec laquelle Dankaro entend réorganiser sa société et la pertinence de son projet économique lui créent des problèmes. Sa contestation est orchestrée au sein de son parti.

2. Les machinations des ennemis du peuple

Le poste de vice-président du Conseil fait de Tarman Dankaro l'homme fort du pays. En réalité, devant conduire la politique interne du pays, il est un homme proche du peuple. Cette position lui accorde une large audience qui rebute ses adversaires, partisans du Président Laskol. Considérant que Tarman occupe de plus en plus l'espace politique, ces derniers envisagent de le renverser. En élaborant un plan funeste, puisque le pouvoir ne se partage pas, ils décident de le dénigrer avant de le destituer.

2.1. La campagne de dénigrement

Chargé de développer son territoire, Dankoro met en œuvre plusieurs projets prometteurs. De ce fait, conscient du poids de l'économie pour un développement intégral, il encourage Salif Bâ à expérimenter sa politique agricole dénommée EPI. L'idée ambitieuse portant ses fruits fait des heureux (les villageois) et des jaloux (des dignitaires du pouvoir). Les politiciens affairistes ne trouvent plus leurs comptes dans la politique économique portée par le chef du gouvernement, les marabouts estiment que leurs intérêts fonciers sont menacés mais les paysans sont satisfaits. En réalité, le plan Dankaro qui vise à assurer « la survie, puis le salut du peuple » (Kane, 1995, p. 169) rend aux agriculteurs leur dignité. Cela provoque la colère des hommes d'affaires véreux. Ces derniers, composés, en grande partie, de camarades de parti de Dankaro, mènent la campagne de dénigrement. Pour y arriver, ils s'attaquent à sa politique de deux manières.

D'une part, profitant de la mauvaise audience que certains citoyens réservent à la politique de restructuration sociale de Dankaro, les adversaires du vice-président

sabordent la cohésion communautaire. En fait, Serigne Thiané, un de ses camarades de parti, sabote l'entente cordiale des Sessène que Tamaro Dankoro avait, avec difficulté, réussie à obtenir : l'enterrement des griots[11]. En raison des manigances de Serigne, cet accord est réfuté par une partie des Sessène, parrainée par des politiciens. Elle s'oppose d'ailleurs à l'enterrement d'un griot et crée un malaise : « Il s'en suivit une échauffourée que les gardes territoriaux réprimèrent sans faire de détail. Un traitement humiliant, par flagellation, fut infligé à des gens appartenant aux deux groupes antagonistes » (Kane, 1995, p. 134).

Pour mieux discréditer la politique sociale défendue par Tarman Dankaro, ses rivaux déstabilisent le vivre-ensemble des Sessène en les montant les uns contre les autres. Profitant d'un précaire accord qui devait permettre d'enterrer les griots, les adversaires du vice-président réussissent à anéantir les efforts qu'il a fournis en créant une crise sociale. Comme un symbole, la flagellation infligée aux deux groupes témoigne du désir des politiciens véreux d'humilier le chef du gouvernement. Une telle tâche, encouragée par l'obsession de Tarman Dankaro d'«imposer à ses compatriotes l'absolue rigueur morale qui est la sienne » (Monjib, 2005, p. 41), est exécutée sans état d'âme.

D'autre part, ceux qui désirent dénigrer Dankaro s'attaquent à sa politique économique. En fait, jaloux des résultats encourageants de celle-ci, ils cherchent à convaincre une partie de la population que sa mise en œuvre par le vice-président du Conseil les prive de beaucoup de retombées financières. Par conséquent, les paysans doivent la rejeter et continuer de concéder l'autorisation d'exploiter les gisements d'attapulgite enfouis dans leurs terres à une société d'exploitation, moyennant redevance. Désirant préserver leurs profits, « les paysans sessène et la SECA[12] étaient fondés à requérir de l'autorité publique qu'elle protège leurs droits pratiquement confisqués par la nouvelle politique » (Kane, 1995, p. 133).

Les adversaires de Dankaro tentent la corruption morale pour pousser les propriétaires et les exploiteurs des terres à saboter la politique économique exécutée dans les zones rurales. Pour l'administration centrale, soutenue par le président de la République, il n'est pas question d'encourager les succès du chef du gouvernement. Au contraire, il fallait les décourager en indexant les failles de cette stratégie de développement. De ce fait, en indiquant aux paysans et à la SECA que leurs intérêts financiers sont menacés, les autorités veulent leur faire croire qu'ils ont plus à gagner s'ils rejettent la vision agricole de Dankaro. Ici, la visée manifeste de Cheikh Hamidou Kane consiste à révéler, afin de mieux les condamner, les différents conflits qui ont désuni l'élite africaine au lieu de la renforcer. Ces différends sont les freins originels du renouveau africain.

Toute la campagne de discrédits contre Tarman Dankaro n'a visé qu'à le déchoir de son poste de vice-président du Conseil.

[11] Chez les Sessène, il était hors de question d'enterrer un griot. La coutume exigeait à ce que le corps du défunt soit exposé dans un baobab.

[12] Société d'exploitation des carrières d'Attapulgite.

2.2. Le projet de destitution

Considéré comme l'ennemi public numéro un, en raison de son audience de plus en plus grandissante, le vice-président devient l'homme à abattre. Pour ses frères de parti, il n'est pas question de le laisser occuper l'espace politique. Il faut le déchoir sans calcul de tous ses pouvoirs. Ainsi, après avoir mené une campagne de diabolisation auprès de la population, en l'occurrence les Sessène, Momar Thiané, assisté par ses camarades, déclenche « l'étape parlementaire de son offensive » (Kane : 1995, p. 136), consistant à renverser Dankaro. Cette situation regrettable mène Jean Bruno Antsue et Fabrice Ollembe à écrire : « Les coups d'État, la traitrise et le fratricide caractérisent la politique africaine sub-saharienne » (Antsue et Ollembe, 2023, p. 203). Pour des questions de positionnement au sein de l'exécutif, les politiciens sont prêts à renier leur fraternité, à briser des carrières, à tuer tous ceux qui peuvent gêner.

En vue de décourager l'ascension politique fulgurante de leur camarade, des parlementaires décident de lui nuire. De ce fait, ils partent de ce qu'ils considèrent comme un abus d'autorité du vice-président pour trouver la faille. Lui reprochant d'avoir mis en œuvre « sur une partie du territoire national, une politique essentielle à la vie du pays, qui n'avait pas été délibérée avec l'assemblée et dûment votée par elle » (Kane, 1995, p. 136), ils convoquent une réunion de l'Assemblée territoriale, défiant Dankaro qui, en sa qualité de secrétaire général adjoint, convoquait le Conseil national du parti. Déterminés à destituer le vice-président, malgré les menaces orales « au journal de vingt heures » (Kane, 1995, p. 137) et la violence physique (une série d'arrestations, un remue-ménage indescriptible), des conseillers territoriaux parviennent à se réunir. C'est ainsi que, loin de l'hémicycle, ils parviennent à avoir la majorité requise pour prendre le vice-président dans un « piège constitutionnel » (Kane, 1995, p. 163). Ce dernier a consisté à voter une motion de censure « devant permettre la suppression de la fonction de vice-président du Conseil » (Kane, 1995, p. 138).

Avec son projet social ambitieux, sa politique économique prometteuse, le vice-président dérange et ses amis de parti en font leur ennemi. Ils cherchent alors à l'éliminer politiquement. Profitant de son tempérament excessif et de son esprit fanatique, ils parviennent à trouver l'occasion idéale pour le déchoir et l'écarter de l'échiquier politique, malgré ses efforts pour développer le pays. Ce genre de manque de clairvoyance des politiciens révolte Gorgui Dieng. Ce critique littéraire s'indigne du fait que, en Afrique, ceux qui ont cherché à impulser un renouveau soient « purement et simplement évincés du pouvoir par les médiocres, les opportunistes et les machiavéliques » (Dieng, 2010, p. 148). Pour ces ennemis du progrès, il n'y a ni à calculer, ni à respecter les lois. Il faut à tout prix se débarrasser des Africains ambitieux. D'ailleurs, obsédés par l'idée de déchoir leur camarade, ce n'est pas à l'Assemblée territoriale que les conseillers destituent Dankaro mais dans le salon de la résidence d'un des leurs. Avec cette motion de censure, le pays passe d'un régime parlementaire bicéphale à un présidentialisme fort.

Au total, c'est pour des raisons machiavéliques que le chef du gouvernement est déchu de ses fonctions par les conseillers de l'Assemblée territoriale. Toutefois, ce coup d'État constitutionnel bouleverse la vie de la nation.

3. Sauver la loi fondamentale du pays : de la marche du peuple à la chute du président de la République

Après le vote de la motion de censure, Tarman Dankaro est arrêté puis emprisonné. Pour protester contre ces manigances politiciennes, le peuple se rebelle. Sa révolte provoque un malaise profond. Vu qu'une « crise sociopolitique est dramatique dans tous les sens » (Ningbinnin, 2007, p. 148), celle qui fait suite au coup d'État constitutionnel a de lourds effets sur les plans social et politique. Pour sauver la loi fondamentale, l'armée finit par prendre le pouvoir.

3.1. Le mouvement social

Mécontent des décisions politiques (arrestation de Dankaro, incarcération des opposants au régime du Président de la République, etc.) et des iniquités sociales (distribution inéquitable des richesses du pays, pauvreté galopante, népotisme…), le peuple décide d'organiser une grande manifestation.

Ce rassemblement des citoyens à la place de l'Indépendance attire de plus en plus de personnes. Si aux premières heures de la manifestation s'activent les « petits[13] » (Kane, 1995, p. 140) et les « revenants[14] » (Kane, 1995, p. 141), les fonctionnaires, dès l'après-midi, se joignent à la foule. En effet, à la suite de son assemblée générale extraordinaire à la Bourse du travail, l'intersyndical des travailleurs décide de rejoindre des manifestants déjà en furie. L'arrivée de ce renfort va intensifier la détermination des protestataires.

Consciente des effets dévastateurs que peut causer son effectif, la foule devient de plus en plus exigeante. En réalité, face à des forces de l'ordre de plus en plus compatissantes, comme l'attestent cette déclaration du narrateur : « La police est avec nous » (Kane, 1995, p. 149) et cette pensée du commandant de la gendarmerie : « […] Vous avez bien cherché ce qui vous arrive, vous, votre ministre et votre président » (Kane, 1995, p. 153), les manifestants jugent opportun de hausser le ton. Désormais, ils ne se contentent plus de demander la libération de l'ancien chef du gouvernement ou de réclamer de meilleures de conditions de vie. Ils exigent maintenant la démission du président de la République.

Lasse de la situation délétère du pays, imposée par une « oligarchie plus soucieuse de ses privilèges nouveaux que des intérêts généraux » (Kane, 1995, p. 184), « la majorité bâillonnée » (Dieng, 2010, p. 167) veut le départ de Jérémie Laskol du pouvoir. A cet effet, le passage suivant reste illustratif de sa détermination :

[13] C'est le groupe des jeunes manifestants composé de cireurs, d'apprentis, de chômeurs.
[14] Ce terme renvoie dans le roman aux vétérans.

> Des danseurs se mettent en branle et dansent « Indépendance cha-cha » aux cris de « Prési-dent-dé-mis-sion », « Libé-rez-Dan-ka-ro ! ». La danse est furieuse comme une attaque. […] « Indé-pen-dance-cha-cha », « Prési-dent-dé-mis-sion », « Libé-rez-Dan-ka-ro ». La danse gagne la foule, les buildings sont sonores de cris ». (Kane, 1995, pp. 145-146)

La motivation des manifestants est sans faille. Déterminés, ils font de leur moment de doléance une grande fête. Ils dansent de colère pour mieux provoquer l'orgueil du président de la République et celui de ses collaborateurs. Dans cet ordre d'idée, la comparaison notée à la ligne 2 de ce passage cité (« danse furieuse » = « attaque ») est évocatrice. La danse devient dès lors un moyen de communication efficace pour révéler son inimité face à un Président décevant. La scansion du syntagme nominal « Président démission » en « Prési-dent-dé-mis-sion » et de la phrase injonctive « Libérez Dankaro » en « Libé-rez-Dan-ka-ro » témoigne du dédain de la foule. En mêlant pas de danse, bruits et cris, elle manifeste son désir d'assister à la déchéance du président Jérémie Laskol.

3.2. Le coup de force militaire

En raison d'une foule devenue imperturbable et inépuisable, la situation socio-politique s'embrase. L'État perd de plus en plus le contrôle. D'ailleurs, les manifestants ont si avancé, grâce à leur nombre grandissant et leur engagement, qu'ils ne sont plus à la place de l'Indépendance mais devant les grilles du Palais. Engagée à pousser le Président à la démission, la foule se soude davantage pour faire entendre ses doléances. C'est alors qu'elle trouve l'énergie qu'il faut pour affronter le soleil accablant et le courage qui sied, afin de supporter les coups des forces de défense.

Les brimades, la pression et la chaleur ont plus suscité l'engagement des manifestants. Ils persistent à croire en leur nouvel objectif : obtenir la démission du président de la République. Décidés de le faire partir, quel que soit le lourd tribut à payer, ils maintiennent la pression et ignorent la répression des forces de défense. En fait, l'ordre reçu par les policiers et les gendarmes de « corriger cette racaille et tout nettoyer » (Kane, 1995, p. 230) trouve des marcheurs résilients et résistants. D'ailleurs, même les hélicoptères de l'armée de l'ancienne puissance coloniale, envoyés pour les disperser, ne réussissent pas à démotiver le groupe. Cette forte détermination du peuple mène l'armée à réagir pour éviter des bains de sang.

Le climat socio-politique de terreur qui règne dans le pays justifie la réaction autoritaire des militaires. Effectivement, souhaitant mettre un terme à la souffrance de la population, ils entrent en jeu. Dès lors, restée muette[15] depuis le début de la manifestation, l'armée nationale aide une foule furieuse à entrer dans le palais présidentiel. Le passage suivant expose son euphorie :

> Malamine qui avait ouvert largement les grilles du palais, Malamine qui rassemblait ses hommes en hâte et leur faisait signe de suivre. Ce fut l'instant

[15] Au Sénégal, la périphrase employée pour désigner l'armée est d'ailleurs la grande muette.

> du paroxysme. La terreur des manifestants, le long des avenues, n'avait pas eu d'égale cette journée durant. Le triomphe des manifestants, face au palais ouvert, n'avait pas de limites. […] le Président n'était pas au rendez-vous du peuple ! (Kane, 1995, p. 257)

Sous les ordres du général Moriko, le sergent Malamine permet aux protestataires d'accéder au palais présidentiel. Par ce geste, les ceux-ci comprennent que le président de la République est déchu de ses fonctions. L'armée nationale renverse Jérémie Laskol et entend manifester au peuple son engagement à sauver la loi fondamentale du pays. Satisfaisant ainsi une demande populaire, les militaires cherchent à rassurer des contestataires furieux. C'est pour calmer cette fureur devenue inutile, en raison de la chute du président, que le meneur du coup d'État militaire s'adresse à ses concitoyens : « C'est moi. Moriko. Mes compatriotes […]. Ici, aujourd'hui, que la violence soit le privilège de l'armée nationale. Je l'utiliserai dans la justice jusqu'à tant que la honte soit conjurée. Je viens de l'utiliser, dans l'honneur, pour maintenir la justice » (Kane, 1995, p. 258).

C'est un commando déterminé qui ouvre les grilles du palais. Lassée par l'atmosphère socio-politique chaotique, l'armée nationale décide de prendre ses responsabilités en soulageant la douleur du peuple. Pour cette raison, elle renverse le président de la République ; d'où la grande joie des marcheurs. Ces derniers, surpris de l'ouverture inespérée des portes, sont euphoriques puisqu'elle indique que les militaires ont fini par prendre le pouvoir. Toutefois, conscient que « dans toute révolte, la violence tient une place significative » (Dehon, 2002, p. 258), le général Moriko, qui a ordonné le coup d'État, cherche à contenir la joie nerveuse des manifestants. Il rend certes au peuple un droit absolu et non négociable (la liberté) mais veut prévenir tout éventuel cycle violent. Pour Cheikh Hamidou Kane, à la suite d'un coup d'État militaire, il faut éviter la spirale de violence, panser les profondes blessures, se réconcilier et bâtir une nation éprise de justice.

En somme, le coup d'État militaire paraît salvateur du moment où il permet de soulager la souffrance du peuple.

Conclusion

En dernière analyse, afin de développer son pays, le vice-président du Conseil mise sur ses projets de restructuration soco-économique. Malheureusement, le succès que ces derniers connaissent ne plaît pas aux affairistes et politiciens. Ceux-ci se liguent et manipulent la constitution pour déchoir le chef du gouvernement de son poste. Par la suite, au lieu de mettre l'exécutif à l'aise, ce coup d'État constitutionnel déstabilise la magistrature de Jérémie Laskol au lieu de la consolider. Le peuple, se sentant trahi, manifeste sa colère. La marche qui s'en suit plonge le jeune pays dans un cycle de violence et aboutit à un autre coup d'État. Lasse de la crise socio-politique, l'armée renverse le Père de la nation pour soulager la population. Ici, il convient de constater que *Les Gardiens du temple* fait le procès des politiciens africains qui

torpillent les lois[16] de leur pays dans le seul but d'être aux commandes. Comme pour demander aux hommes politiques de plus se préoccuper des urgences sociales plutôt que de leurs calculs machiavéliques, Cheikh Hamidou Kane suggère la démocratie en modèle. Ce système politique, gage de justice équitable, peut garantir la stabilité. C'est justement ce qui pousse Chukwunonso Muotoo à écrire : « Dans une communauté ou société démocratique, il y a toujours la paix et les bonnes choses se mettent en place » (Muotoo, 2018, p. 106).

Références bibliographiques

Amon, H. (2012). Usurpation et coup d'État dans l'empire romain : nouvelles approches. *Cahiers d'histoire*, 31 (2), 33–65. https://doi.org/10.7202/1019283ar

Antsue et Ollembe (2023). La répugnance et l'obsession des actions et de l'intrigue tragique dans la création littéraire d'Emmanuel Dongola. Akofena, *1* (007), 201-214. https://doi.org/10.48734/akofena.n007/v1.19.2023

Coulibaly, S. (2013). *Coups : Légitimation et démocratie en Afrique*. L'Harmattan.

Courade, G. (2006). Introduction à *L'Afrique des idées reçues*. Belin, 13-46.

Chevrier, J. (1996). Compte rendu de *Les Gardiens du temple*. *Études littéraires africaines,* 1, 42-43. https://doi.org/10.7202/1042691ar

Dehon, Cl. (2002). *Le Réalisme africain : Le roman francophone en Afrique subsaharienne*. L'Harmattan.

Dieng, G. (2010). *Pouvoir politique et roman : Chinua Achebe, Ngugi wa Thiongo'O et George Orwell*. L'Harmattan.

Dramé, P. et Niang, B. (2019). ''Si vous faites l'âne, je recours au bâton ! '' Mamadou Dia et le projet de décolonisation du Sénégal : lignes de force, limites et perceptions (1952 -2012). *Outre-Mers, Revue d'histoire*, 107 (402-403), 127-150. http://doi : 10.3917/om.191.0127

Kane, Ch. H. (1961). *L'Aventure ambiguë*. Julliard.

----------. (1995). *Les Gardiens du temple*. Stock.

Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978.* Gallimard/Seuil.

Jacquemot, P. (2023). « En Afrique, des coups d'État, signes de l'épuisement prématuré de la démocratie importée ». *Policy Paper*, (15/23), 2-17. https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2023-10/PP_15-23_Pierre%20Jacquemot%20V2

Kouassi, Fl. A. (2015). Historicisation et fictionnalisation du coup d'état ivoirien de 1999 dans le roman éponyme de Régina Yaou intitulé *Coup d'état*. *InterFrancophonies*, Mélanges, 6. http://www.interfrancophonies.org/images/pdf/melanges/KOUASSI_2015.pdf

[16] Ce coup d'État constitutionnel évoqué dans *Les Gardiens du temple* reflète plus qu'une réalité relative à l'histoire politique du Sénégal (la crise parlementaire de 1962). Il rappelle que le Sénégal n'est pas forcément une exception. D'ailleurs, le coup d'État constitutionnel survenu dans ce pays le 03 février 2024 est illustratif de ce fait.

Kounouho, T. (2023). La diplomatie de la déviance. Réflexions sur l'action internationale des régimes issus des coups d'État au Burkina Faso, en Guinée et au Mali. *Agora Afrique*, 1, 13-50. http://www.editions-hamattan.fr

Monjib, M. (2005). Mamadou Dia et les relations franco-sénégalaises (1957-1962). *Horizons Maghrébins*, 53, 40-53. https://doi.org/10.3406/horma.2005.2299

Muotoo, Ch. (2018). La dictature dans les œuvres d'Ahmadou Kourouma : Une lecture postcoloniale. *UJAH*, *19* (1), 90-108. http://dx.doi./org/10.4314/ujah.v19i1.5

Ndiaye, B., (2022). Les démocraties ouest-africaines à l'épreuve des coups d'Etats militaires et constitutionnels. *Bulletin Francopaix*, 7 (1-2), 19-21. http://www.dandurand.uqam.ca

Ningbinnin, B. (2007). *Littératures africaines et conquête du pouvoir*. L'Harmattan.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LE RECOURS A LA PEUR DANS LA SOCIALISATION DE L'ENFANT MUKÓÓNGO

The use of fear in the socialization of the mukóóngo child

AIMEE NOËLLE GOMAS
Université Marien Ngouabi (Rép. du Congo)
Email :gomasaime@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/ 0000-0002-4826-3171

RÉSUMÉ
L'éducation de l'enfant est d'une grande importance dans l'univers social africain, en particulier dans la société traditionnelle kóóngo. Dans cette optique, tout est mis en œuvre pour accompagner l'enfant dans le développement de ses capacités variées et diverses. Pour ce faire, il a bien fallu que les "anciens" élaborent une technique dissuasive pertinente, afin que la socialisation produise des résultats escomptés. Partant de cette lecture, l'objectif de cet article consiste à montrer l'intérêt de recourir à la peur comme gouvernante de la croyance pour socialiser l'enfant. À cet effet, quelle est l'importance de recourir à la peur pour éduquer l'enfant ? Comment se manifeste cette émotion dans le fonctionnement de la socialisation ? Pour répondre à cette double interrogation, nous avons opté pour les Cultural studies de Chris Barker (2003) et du fonctionnalisme relativisé de Robert K. Merton (1968), deux approches théoriques permettant d'analyser également notre corpus constitué de huit (8) interdits et sept (7) proverbes. L'articulation de ce travail se présente comme suit : il sera premièrement question de définir la peur, dans le but de mieux cerner son importance au cœur de l'action éducative. Deuxièmement, nous montrerons, à partir des interdits et des proverbes de notre corpus, le caractère essentiel de la peur dans une socialisation réussie. Enfin, nous verrons les enjeux d'application de la pédagogie par la peur dans les sociétés modernes.
MOTS-CLÉ: enfant ; interdits ; proverbes ; peur ; socialisation

ABSTRACT
Child education is of great importance in the African social universe, particularly in traditional Kongo society. With this in mind, everything is done to support the child in the development of his varied and diverse abilities. To do this, the "elders" had to develop a relevant dissuasive technique so that socialization produces the expected results. Based on this reading, the objective of this article is to show interest in using fear as a governor of belief to socialize the child. To this end, what is the importance of using fear to educate a child? How does this emotion manifest itself in the functioning of socialization? To answer this dual question, we have opted for the Cultural studies of Chris Barker (2003) and the relativized functionalism of Robert K. Merton (1968), two theoretical approaches that also allow us to analyze our corpus consisting of eight (8) prohibitions and seven (7) proverbs. The articulation of this work is as follows: firstly, we will define fear in order to better understand its importance at the heart of educational action. Secondly, we will show, based on the prohibitions and proverbs in our corpus, the essential character of fear in successful socialization. Finally, we will see the challenges of applying pedagogy through fear in modern societies.
KEYWORDS: child; prohibitions; proverbs; fear; socialization

Introduction

L'éducation revêt une importance de grande envergure dans les sociétés traditionnelles africaines, notamment dans l'univers social Kóóngo. Dans ce sens, tout a été mis en place par les ancêtres pour se doter d'un système éducatif qui concourt premièrement à la formation multidimensionnelle de l'individu et, deuxièmement, participe à la construction de la société. À cet effet, Léo Frobrenius cité dans Éléonore Devevey rapporte qu'il y avait « dans le Royaume du Congo, une foule grouillante habillée de « soie » et de « velours », de grands États bien ordonnés, et cela dans les moindres détails, des souverains puissants, des industries opulentes. Civilisés jusqu'à la moelle des os » (2019, p.4). Dans ce fragment textuel, l'auteure présente les habitants du Kóóngo comme des gens civilisés. Il est avéré que le fait d'avoir une société hautement civilisée suppose un système éducatif de qualité. Sans lequel, il est quasiment impossible d'atteindre un stade de développement très avancé. Mis à part ce témoignage, le système éducatif traditionnel Kóóngo présente en lui une structuration et une organisation qui n'est pas des moindres. D'autant plus qu'il a largement contribué à la formation et à la construction du peuple Kóóngo. Dans ce système éducatif, il existe des techniques qui ont grandement servi dans l'éducation de l'enfant mukóóngo. Mungala écrit à ce propos :

> L'éducation traditionnelle en Afrique utilise diverses techniques qui se rapportent aux méthodes dites « nouvelles » : elles s'attachent non seulement à faire acquérir à l'enfant les connaissances utiles à l'âge adulte, mais étendent leur action à la formation de la personnalité. Elles suscitent l'activité de l'enfant en rapport avec ses besoins fondamentaux et sont subordonnées au développement mental de l'enfant ainsi qu'à son niveau de socialisation (méthodes actives). Les principales techniques éducatives utilisées sont : les contes les devinettes, les légendes, les proverbes, la peur, les rites d'initiation (1982, p.5).

Cette citation de l'auteur témoigne bel et bien de la pertinence de ce système éducatif traditionnel que nous propose l'Afrique précoloniale. Dans le cadre de cette étude, c'est la technique de la « peur » comme méthode pédagogique qui nous intéresse à plus d'un titre. Comme l'indique d'emblée l'intitulé de ce travail, elle est employée dans la socialisation de l'enfant dans l'univers social Kóóngo. Cette méthode pédagogique de la peur mérite d'être analysée objectivement pour en cerner la quintessence. Dans cette perspective, plusieurs travaux ont été consacrés dans le domaine de l'éducation traditionnelle africaine. D'entrée de jeu, Mungala (1982) fait une analyse qui s'élève au niveau des concepts, de la saisie théorique des valeurs fondamentales de l'éducation traditionnelle africaine vue dans sa totalité et située dans la pratique du réel. Il se tarde d'examiner successivement les caractéristiques fondamentales de l'éducation traditionnelle en Afrique, sa structure et ses différentes techniques. Pour ce qui est d'Ousmane Sawadogo (2003), il aborde la portée et les limites de l'éducation traditionnelle en Afrique Noire. Sa problématique repose dans

les termes du rapport entre « monde vécu » et « système » : quels liens faut-il, aujourd'hui, établir entre nos « mondes vécus » et nos « systèmes éducatifs » pour imprimer à notre histoire (nos histoires) une orientation soucieuse de l'ouverture à la fois à soi-même, à l'autre et au monde. Par contre, Yao Lambert Konan (2012) révèle par son étude que le monstre des récits de la peur édifiante est un régulateur éthique dans les sociétés africaines. Son commerce avec l'enfant crapule ou rebelle dans le village n'est pas le fruit d'un hasard, car il apparaît toujours suite à une crise de la morale sociale. Enfin, Afsata Paré-Kaboré (2013) identifie dans le mode de vie et d'éducationtraditionnelle en Afrique des pistes d'actions pour contribuer aux efforts d'organisation des systèmes scolaires dans le but de promouvoir l'éducation au vivre-ensemble aujourd'hui. La méthode employée est une approche comparative des contextes socio-éducatifs d'hier et des mutations d'aujourd'hui en se basant sur une analyse critique de la littérature y afférente.Quant à nous, l'objet de cet article consiste à montrer l'intérêt de recourir à la peur comme gouvernante de la croyance pour socialiser l'enfant.

Dans cette logique, quelle est donc l'importance de recourir à la peur pour éduquer l'enfant ? Comment se manifeste cette émotion dans le fonctionnement de la socialisation ? Pour répondre à cette double interrogation, nous avons choisi les Cultural studies de Chris Barker (2003) comme approche théorique principale pour analyser notre corpus constitué d'interdits. En effet, l'idéologie sera utilisée comme concept opératoire des Cultural studies. Elle permettra de faire la représentation du « rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser, 2011, p. 288). Ensuite, le fonctionnalisme relativisé de Robert K. Merton (1968) servira d'approche théorique complémentaire. Il s'agira, ici d'employer les fonctions manifestes et latentes pour établir les conséquences objectives qui contribuent à l'adaptation du système ainsi que des conséquences non voulues et non comprises. De ce fait, l'articulation de ce travail se présente de cette manière : il sera premièrement question de définir la peur, dans le but de mieux cerner son importance au cœur de l'action éducative. Deuxièmement, nous montrerons, à partir des proverbes de notre corpus, le caractère essentiel de la peur dans une socialisation réussie. Enfin, nous verrons les enjeux d'applicationde la pédagogie par la peur dans les sociétés modernes.

1. Définition conceptuelle de la technique d'éducation (peur) pour établir son importance

La peur est l'un des maillons épicentraux des techniques de l'éducation de l'enfant dans l'univers social Kóóngo ; il importe d'en définir les termes avant d'établir son importance. Pour Alfred Binet, il définit la peuren ces termes :

> C'est un sentiment déraisonnable, en ce sens qu'elle s'applique soit à un danger tout à fait imaginaire, l'obscurité, les fantômes, soit à un danger réel, mais

> absolument improbable (…). La peur résulte d'une faiblesse du système nerveux ; en second lieu, l'enfant, ayant conscience de sa faiblesse physique, perd confiance en lui-même, ce qui le rend accessible à toutes les craintes(Alfred Binet, 1895, p.226-234).

Robert Dantzer écrit par contre,

> La peur correspond donc à une réaction affective intense à un événement survenant de manière soudaine et inattendue et menaçant mon intégrité physique et mentale. Comme toute émotion, la peur ne reste pas purement subjective, mais présente des composantes somatiques (attitudes, mimiques, comportements) et viscérales (…) On distingue souvent les peurs innées (comme la peur du vide ou la peur des serpents) des peurs acquises (le bruit d'une sirène, par exemple, pour qui a été exposé aux bombardements). (1993, p.26)

Pour ce qui est de Mungala, il contextualise explicitement le concept de la peur dans le cadre de l'éducation traditionnelle africain. Selon lui,

> Elle est le moyen que l'éducation traditionnelle utilise pour faire respecter les règles, les lois et les préséances vitales qui ordonnent toute la vie sociale. L'individu a peur des conséquences naturelles ou surnaturelles qui pourraient lui arriver s'il transgresse les lois, les interdits, les tabous (Mungala, 1982, p.6).

Quant à nous, c'est sur cette approche définitionnelle de la technique d'éducation traditionnelle remontant à la période précoloniale africaine que nous nous appuyons. Il faut admettre que la peur revêt un caractère très important dans l'éducation de l'enfant mukóóngo. Si, aujourd'hui, le fouet est utilisé comme l'un des moyens éducatifs pour dissuader l'enfant, hier ce n'en était pas le cas.Elisabeth Fourn, Tatiana Afiavi Hountondji, Gladys Elise-Marie Ayatode déclarent :

> La socialisation des enfants a échoué, car les bases de départ sont fausses. L'éducation traditionnelle n'est pas un idéal absolu. La société est à l'image du type de socialisation. Les enfants sont éduqués à la maison avec la violence. À l'école, ils sont battus et la société moderne aussi les dévie des valeurs cardinales. (2014, p.221)

Cette lecture psychosociologique concerne la société moderne que nous avons actuellement dans la quasi-totalité du continent africain. Le patriarche Ndele Mapita soutient que « dans les sociétés traditionnelles Kóóngo, la peur était l'une des techniques pédagogiques employées dans l'éducation de l'enfant, au même titre que les contes, les proverbes, les devinettes, etc. Il n'y avait pas de fouet comme il en est à présent. Encore moins, la violence telle que pratiquée dans certaines institutions telles

que la famille, l'école etc. »[17].Dans le même ordre d'idées, le patriarche André Luzizila confirme que « le fouet est venu avec l'esclavage. Il s'est enraciné considérablement dans nos traditions à partir de la période coloniale »[18].

À cet effet, il serait impérieux de dire que la violence par le fouet n'était pas d'actualité dans l'éducation traditionnelle chez les Kóóngo. Pour ce faire, c'est par les interdits par exemple que la collectivité a choisi d'accompagner l'enfant dans son apprentissage. Il ne s'agit pas de prédispositions qui dépouillent l'enfant de sa véritable personnalité et/ou de son génie créateur. De ce point de vue, il y a des limites dans cette pédagogie par la peur, puisqu'il ne s'agit pas de rendre le système nerveux faible en faisant perdre la confiance en soi à l'enfant ou en cultivant en lui un sentiment déraisonnable permanent. À ce titre, les interdits figurent parmi l'un des éléments de la « peur » qui sont utilisés pour socialiser l'enfant. Ces dispositions ou prescriptions que la communauté a établies et qu'elle observe avec la plus grande minutie n'est pas d'ordre déshumanisant. Prenons quelques cas de figure d'applicabilité des interdits pour montrer l'importance de recourir à la peur pour éduquer l'enfant :

1ere cas de figure

- Type d'interdit : interdit moral
- Intitulé de l'interdit : « Ne pas prendre les biens d'autrui »
- Châtiment observé et raison de l'interdit :le plus souvent, il est de l'ordre métaphysique. L'agent éducateur (famille, communauté, association initiatique, etc.) porte conseil à l'enfant, en lui faisant observer le genre de châtiment auquel il pourrait s'exposer, s'il transgressait l'interdit. Dans ce sens, il soutient sa parole par un proverbe qui dit :

Biakubiaku, bianganabiangana
/Pour toi /pour toi /pour autrui/pour autrui/
Ce qui t'appartient est à toi, ce qui appartient à l'autre lui appartient

Dénoté second du proverbe : il faut savoir respecter les biens d'autrui pour ne pas s'attirer de possibles ennuis dans la vie. Cette notion du respect du bien est inculquée à l'enfant dès le bas-âge. Le proverbe n'intervient que dans ce contexte pour soutenir l'interdit énoncé.

2em cas de figure

- Type d'interdit : interdit linguistique

1ere intitulé de l'interdit : « Ne pas prendre la parole en public sans autorisation »

[17]Ndele Mapita(86 ans), *Entretiens sur l'éducation traditionnelle de l'enfant mukóóngo, sous-préfecture du département du Pool, sous-préfecture* de Boko, Q. Kitadi, 15/01/2023 (Sources orales n°1)

[18]André Luzizila (95 ans), *Entretiens sur l'éducation traditionnelle dans le Kóóngoprécoloniale,* Boko, sous-préfecture du département du Pool, VillageVoka, 17/01/2023. (Sources orales n°2).

- Châtiment observé et raison de l'interdit : ce châtiment est purement physique. L'agent éducateur (famille, communauté, association initiatique, etc.) porte un avertissement à l'enfant.Il est dans l'obligation de s'initier au maniement de la langue jusqu'à atteindre sa parfaite maîtrise. Outre ce fait, le facteur âge est déterminant dans la prise de parole. Car en fait, il n'est pas permis de prendre la parole dans le cercle des aînés si l'individu n'a pas atteint l'âge de prise de parole.

Munkwamunwa ka mputu ko
/Détenteur/bouche/lui/pauvre/pas/
Le détenteur de la bouche n'est jamais pauvre

Ce proverbe vient donc à point nommé confirmer la thèse selon laquelle, il faut laisser parler celui qui sait parce que la parole est sacrée. Elle ne doit qu'être manipulée par un spécialiste. Il faut préciser que la parole est comme une eau. Lorsqu'elle se renverse sur le sol, on ne peut plus la récupérer. C'est dans cette mesure qu'il est dit :

Maza go matsamukini, kâmalenditotakana ko
/Eau/là/ lui renverser/ ne/ pouvoir/récupérer/ pas
L'eau, une fois renversée, on ne peut la récupérer

Lorsqu'une parole est prononcée, elle ne peut plus se rattraper. Par conséquent, l'on pourrait dire, ce qui est fait, est fait. En prenant la mesure de la dangerosité de la parole, les anciens ont établi cet interdit afin de susciter de l'ordre dans la société. La transgression de cet interdit peut aboutir à des sanctions sévères. Cette transgression peut faire valoir à celui qui l'a enfreint la qualification de *kihulu*[19], *Muyekeri*[20], c'est-à-dire la personne qui n'a pas de *bumuuntu*[21]. Cette qualification peut nuire à l'individu parce que la communauté peut reprendre cela pour le réprimer à tout moment. De ce fait, il ne subit aucun rejet social qui pourrait affecter sa confiance en soi. Le rejet social interviendrait seulement si l'individu se lance habituellement dans la transgression de cet interdit.

2em intitulé des interdits : « Ne pas souhaiter le mal à quelqu'un » et « ne pas faire de sermons à tout vent »

- Châtiment observé et raison de l'interdit: il varie en fonction de la gravité de la situation ; le châtiment peut être mystique ou physique. L'agent éducateur (famille, communauté, association initiatique, etc.) est dans l'obligation de prévenir l'enfant de ne pas prononcer des sermons n'importe comment ou encore de ne jamais souhaiter le mal à autrui en public. Il est souhaitable

[19]Kihulu : c'est une personne stupide, sans vergogne
[20] Mu-yekiri /nlobinkenzi : c'est un traître
[21]Bumuuntu : nature humaine

d'observer le silence, symbole de la maîtrise de soi.Sans l'ombre d'un doute, la bouche peut causer du tort. A ce sujet, il est souvent dit :

Munwawu zonzabwabwingi, disumu kondo pele
/Bouche/qui/parler/beaucoup/péché/manque/pas/
La bouche qui parle beaucoup pêche énormément

Kudiakûntinu, kuyokamunwa
/Manger/dans/vitesse/brûler/bouche/
Manger trop vite fait brûler la bouche

Il faut bien réfléchir avant d'agir. Car, le fait de trop parler peut engendrer la mort. Considérée ainsi, la bouche qui bavarde beaucoup pêche grandement. Soulignons quele péché est la résultante de l'action du bavardage inutile. Rappelons que le péché est perçu dans le cadre des croyances religieuses comme une faute grave qui peut conduire à la mort spirituelle ou physique si l'on ne se convertit pas. D'ailleurs, il faut le préciser que lorsque certaines lois sont brisées, il est difficile de faire la réparation. C'est pourquoi il est fermement conseillé à l'enfant, dès la socialisation primaire de ne pas manipuler la parole sans son caractère éthique, esthétique et sacré. La parole est, à la fois, source de vie et de mort certaine.

3em cas de figure

- Type d'interdit : interdit social

Intitulé de l'interdit : « Ne pas indexer la dépouille mortelle »

- Châtiment observé et raison de l'interdit: c'est de l'ordre métaphysique et/ou physique. L'agent éducateur (famille, communauté, association initiatique, etc.) avertit sérieusement l'enfant à ne jamais pointer du doigt, une dépouille mortelle. Le fait de transgresser cet interdit expose l'individu à plusieurs maux tels que le pourrissement de son index. Cette disposition a été mise en place pour des raisons assez particulières. Nous retenons essentiellement que c'est dans l'optique de vouer le respect au mort qu'il ne faut pas pointer l'index qui est un doigt accusateur. Dans les sociétés traditionnelles africaines, les morts ne sont pas morts. Ce sont les devanciers des vivants dans l'au-delà. D'où il faut leur accorder un certain respect. Car en fait, certains deviennent des défunts méritants, c'est-à-dire des ancêtres qui intercèdent pour les vivants auprès du Divin Créateur, Nzaambi a MpuunguTulendo.

Intitulé de l'interdit : « Ne pas balayer la nuit »

- Châtiment observé et raison de l'interdit : le châtiment est avant tout mystique avant d'être physique. L'agent éducateur (famille, communauté, association initiatique, etc.) doit s'évertuer à prévenir l'enfant de l'acte de balayer la nuit. Dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines, la nuit est perçue comme le temps des esprits et de tout ce qui concerne les sphères subtiles. Lorsque l'on

transgresse cet interdit, le châtiment varie d'un contexte à un autre. D'ores et déjà, le fait de balayer sa maison dans la nuit, revient à déloger les esprits protecteurs et/ou anges gardiens censés assurer la protection des lieux. Cette action de balayer permet aux esprits étrangers de prendre possession des lieux. Au cas où l'on venait à balayer la nuit, il est conseillé de disposer la saleté dans un coin de l'endroit nettoyé pour que les esprits y soient toujours. Rappelons un fait, c'est à partir de la tombée de la nuit que les maîtres des lieux (les esprits protecteurs) prennent possession. Il peut s'agir des ancêtres, d'une divinité ou d'un esprit quelconque destiné à cette tâche de gardien des lieux. Étant donné que dans la nuit, beaucoup de choses se passent, il est donc important de se protéger par une force divine de bon aloi. Le prêtre traditionnel, mfumuKóóngo déclare dans ce sens :

La nuit est réservée aux esprits. C'est le moment le plus apprécié des esprits démoniaques, des principautés et des êtres maléfiques. Pour l'Africain, la nuit est non seulement sacrée, mais mystérieuse. Tous les plans diaboliques se font à ce moment-là. Ayant connaissance de tout cela, les ancêtres ont prévu des dispositifs nécessaires qui contribuent à la préservation des individus et de toute la communauté pour pallier tous types de maléfices projetés dans la nuit. La nuit gouverne le jour. De toute évidence, le jour prépare la nuit[22].

Le fait d'enfreindre cet interdit expose l'individu à plusieurs maux qui pourraient entraver sa bonne santé. D'où, il est plus important de prévenir que de guérir ; tel est l'intérêt de respecter cette prescription qui s'avère très indispensable dans la spiritualité africaine.

Par conséquent, les interdits tels qu'employés dans le cadre socioéducatif manifestent une importance capitale. Comme nous l'avons observé au travers des prescriptions susmentionnées, son importanceréside dans la dissuasion de l'enfant face à certaines réalités de la vie sociale.

2. Caractère essentiel de la peur dans une socialisation réussie

2.1. Fonctions manifestes de la peur dans une socialisation réussie

Les fonctions manifestes sont comprises comme un concept opératoire du fonctionnalisme relativisé de Merton (1968). Dans le cadre de ce travail, elles facilitent la compréhension du système éducatif traditionnel en général et de la socialisation en particulier. Ce type de fonctionss'accomplit dans une perspective volontaire et consciente. Il n'y a rien d'inconscient ou de non voulu dans leur matérialisation. C'est manifestement au travers de la peur, une émotion ontologiquement positive, que l'éducation de l'enfant pourrait être une réussite. Le système éducatif traditionnel Kóóngo est riche de techniques d'éducation. Les interdits sont l'un des éléments

[22]MfumuKóóngo(Quadragénaire), *Entretiens sur les interdits sociaux et leurs conséquences*, Q. Kombe, commune de Madibou, Brazzaville,11/08/2024 (Sources orales n°3)

oraux qui procurent la peur à l'enfant dans l'optique de concourir à son éducation véritable. Les interditssontd'emblée considérés comme étant une pédagogie par la peur qui concourt dans une certaine mesure à la régulation du comportement de l'individu. Yao Lambert Konan (2012, p. 194) affirme que « la peur apparaît comme un « en-soi », un régulateur émotionnel qui aide à mieux contrôler les actes de l'individu dans son milieu. En cela, elle pousse l'être parfois à adopter des conduites sages et constructives ».

De ce fait, ce type de pédagogie a une fonction de régulateur et ne dépouille en aucun cas l'individu de son « moi » véritable. Toutes les conditions d'émission doivent être réunies lorsqu'il s'agit d'employer cette technique d'éducation. À cet effet, l'aîné qui énonce les interdits se doit de les interpréter en y donnant une leçon de morale à l'enfant. Ils peuvent être employés dans l'intérêt de la persuasion et/ou de la dissuasion.

Par ailleurs, il y a plusieurs fonctions qui sont assurées par les interdits dans la pédagogie par la peur : la fonction morale et éthique, la fonction socioculturelle.

2.1.1. Fonction éthique et morale

La pédagogie par la peur assure la fonction éthique et morale dans l'éducation traditionnelle de l'enfant. En réalité, c'est par la morale que les interdits se font observer. À en croire René Auclair, la morale « nous rappelle l'existence du devoir et des interdits »(1991, p.5). Les interdits sont également vecteurs de la morale et de l'éthique dans leur mise en pratique. En d'autres mots, l'apprentissage de la morale se construit conséquemment sur les interdits. Lorsque l'agent éducateur (tels que la famille, la communauté, les associations initiatiques, etc.) fait observer un interdit à l'enfant, il y a toujours un degré de morale qui apparaît. Dans ce sens, les interdits assurent une fonction morale qui consiste à inculquer un certain nombre de valeurs et de principes morauxà l'enfant, en lui permettant de faire fondamentalement la différence entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. De façon illustrative, cette fonction opère comme suit :

1ere phase :énonciation de l'interdit

- Premièrement, l'émetteur (aîné) énonce l'interdit au récepteur (cadet) :

« Ne jamais s'adonner aux mauvaises mœurs »

- Deuxièmement, il pourrait le décoder en présentant les tenants et les aboutissants de cette transgression:

Le fait de pratiquer les mauvaises mœurs exposerait le malfrat à diverses sanctions. Le châtiment varie en fonction de la situation ; il peut passer d'une simple amende à une peine de mort. C'est dans cette perspective que les aînés exhortent les plus jeunes à observer un bon comportement en évitant également les mauvaises mœurs. Ainsi, il est dit :

Wa tunga na niangangatuweleyuminaku zulu nzo

/Si/toi construire/avec/paille/risque/partir/sécher/sur/haut/ maison/
Si tu construis avec la paille, tu finiras sur le toit de chaume

La dénotation seconde de ce proverbe dit clairement que les mauvaises mœurs corrompent les bonnes mœurs.

2eme phase : fonctionnement de l'interdit dans l'être psychanalytique de l'enfant

- Premièrement, il y a d'abord intériorisation qui se fait graduellement avec l'effet de la peur (provoqué par le dire de la sentence, résultante de l'acte de transgression) ;
- Deuxièmement, il y a constitution d'une instance interdictrice, le « Surmoi » dont la fonction est de sanctionner inéluctablement les désirs formant le « Ça » freudien (c'est-à-dire l'univers des pulsions). Cette fonction du « surmoi » n'est pas des moindres car, il est à la lumière d'un élément régulateur : un arbitre ;
  Dans le même ordre, intervient une autre instance psychique qui est le « Moi ». Cette instance a pour fonction d'établir un certain nombre de compromis considérant les contraintes des facteurs exogènes. Le « Moi » est de bon aloi, l'instance qui permet à autrui d'apprécier les capacités de performation du sujet en ce qui concerne l'observation effective de la prescription mise en relief. C'est plutôt le « Surmoi » qui assure réellement la fonction de filtre. Autrement dit, il est l'instance qui permet à l'individu (enfant) de ne pas succomber à l'échec de l'observance de l'interdit. Toutefois, cette entreprise de filtre et/ou d'arbitre est possible grâce au renfort de l'idéal que porte l'instance « Moi ». Il faut admettre que le « Moi » est dans une perspective de conformisme idéaliste.

Par conséquent, lorsque cette disposition est inculquée à l'enfant dès le bas âge pour qu'il ait une bonne moralité en grandissant, il y a manifestement un procédé idéaliste qui prend essor. Ce procédé est imprimé par le conscient qui le transmet au subconscient comme une valeur à suivre et s'en inspirer pour assujettir l'inconscient dans son rôle des actes refoulés. Dans ce processus, la peur est gérée par le subconscient qui se sert de la réguler afin qu'elle ne devienne pas un acte refoulé qui plonge l'enfant dans une forme de névrose qui causerait des troubles psychotraumatiques à l'avenir. La peur est de toute évidence, une émotion qui permet d'observer les valeurs morales et éthiques telles que la discipline, le respect, la responsabilité.

2.1.2. La fonction socioculturelle

Cette fonction se forge à partir des facteurs endogènes impulsés par les structures sociales telles que la famille, la collectivité et la société. Ces facteurs sont de l'ordre éducatif et ne possèdent, en aucun cas, un aspect dégradant la personnalité et l'identité individuelle de l'enfant. Elle participe plutôt à la consolidation de son être

profond dans la mise en valeur des vertus sociales et culturellesque sont : la justice, le respect, l'intégrité, la bienveillance, la communauté, la responsabilité, le bon sens.

La peur est, en réalité, l'élément qui participe à l'inculcation des valeurs socioculturelles par les interdits. C'est parce que la pédagogie par la peur est également de mise dans l'éducation de l'enfant que le résultat du bon sens est escompté. Cette technique de l'éducation a une fonction protectrice. Philippe Jeammet écrit à ce titre, « dès le début de la vie les interdits protègent l'enfant contre un certain nombre de comportements dangereux pour sa survie et permettent son adaptation à la réalité »(1992, p.219). L'interdit social est effectivement, un des maillons essentiels qui préserve l'enfant contre tous les maux de l'ordre *isfetique*[23]. Pour ce faire, bon nombre d'interdits ont été initiés pour le préserver. Nous pouvons illustrativement mentionner ceux-ci :

Interdit social 1:
« Ne pas souiller les eaux (rivière, lac, océan, etc.) »
Mobile
L'eau est sacrée et ne peut en aucun cas être souillée par un être humain. Dans l'outre mesure, elle est considérée comme le porteur et le donneur de la vie. L'eau est une parcelle divine de l'Être Créateur incréé qui est Nzaambi a Mpuungu dit le peuple Kóóngo dans toute sa diversité. À cet effet, il serait donc inconcevable et inadmissible de déféquer, pisser, cracher ou jeter les ordures dans les eaux.

Châtiment de la transgression :
Le châtiment varie selon les communautés et le contexte de transgression

Interdit culturel 1 :
« Ne pas consommer certains aliments »
Mobile
Il existe certains aliments que l'on ne se doit pas de consommer. Les mobiles peuvent varier d'une culture à une autre. Du moins, c'est partant de la réalité totémique que cet interdit prend tout son sens et sa profondeur. De ce point de vue,il devient impératif de préserver la santé de l'enfant en l'inculquant presto illico, cet interdit socioculturel.

Longamwanautakwendakumakinu, kulongândimuanatukidikumakinu
/enseigner/enfant/lui partir/dans/danse/toi enseigner pas/enfant/revenir/danse/
Enseigne l'enfant qui va à la danse, n'enseigne pas l'enfant qui vient de la danse

La tradition nous exhorte à prévenir au lieu de guérir un mal. C'est dans cette optique que les aînés s'évertuent toujours à donner un enseignement de haute facture aux enfants afin qu'ils soient aguerris. C'est la stratégie essentielle pour les préserver de tous les maux dont ils peuvent être victimes.

[23]Isfetique vient de l'antithèse maâtique qui est « Isfet ». Il symbolise fondamentalement le chaos, le désordre, l'injustice ; c'est la représentation du mal absolue.

Châtiment de la transgression :
Le non-respect de son observation exposerait l'individu, sa famille ou sa communauté, à certaines maladies, à des fléaux ou à la colère divine.

Finalement, la pédagogie par la peur est une technique de l'éducation par laquelle les structures sociales passent pour inculquer à l'enfant, un certain nombre de vertus socioculturelles qui concourent à son bien-être social. Le respect des interdits est donc l'objectif à atteindre que se fixe le « Moi » par le concours du « Surmoi ». Ce respect est géré par le « Surmoi » dans la perspective de la fonction régulatrice aidant le « Moi » à vivre l'idéal partagé par la collectivité.

2.2. Fonctions latentes

Elles sont également un concept opératoire du fonctionnalisme relativisé de Merton (1968). Les fonctions latentes sont comprises comme étant des processus, des stratégies, des actions, mise en place dans le système éducatif traditionnel. Les résultats de ces fonctions sont le plus souvent peu identifiables. Il s'agit des processus, des actions, des stratégies dont les conséquences sont involontaires, voire imprévues. Dans ce cadre d'étude, la pédagogie par la peur fait naître en l'enfant, l'intolérance face à l'injustice et à tout ce qui est non conforme à la norme impulsée dans les interdits moraux, éthiques et socioculturels. Cette intolérance peut s'appréhender comme une vertu de trop qui s'apparenterait à un vice dans d'autres sociétés. Car, ce qui est parfois considérée comme vérité absolue dans une société, ne l'est pas forcément dans une autre. À cet égard, l'universalisme culturel est à prendre avec beaucoup de pincette.

Par ailleurs, les retombées de ces interdits contribuent à transformer l'enfant en gardien de la tradition et protecteur de son environnement. Car en fait, il commence à assurer cette fonction pendant les activités ludiques. D'où, il use des interdits que les aînés lui ont fait observer dans le ludisme. Pour ce, il incarne soit le rôle de protagoniste ou d'antagoniste pour montrer les méfaits de la transgression des interdits. Ce qui est en jeu ici, ce sont les valeurs sociales, morales et cultuelles. Ces valeurs sont très déterminantes dans la construction de la personnalité de l'individu. Lors du moment ludique, la peur est aussi de mise dans la production scénique. Il s'agit d'une émotion qui pousse l'individu à prendre conscience inconsciemment. L'on a l'impression que les enfants ironisent même la peur ; il n'en est pas cela. Au contraire, c'est pour une meilleure réglementation de l'être psychique par le « Surmoi ».

3. Les enjeux d'application de la pédagogie par la peur dans les sociétés modernes

Depuis la postindépendance, les sociétés africaines particulièrement la société congolaise n'estpas restée en marge de la modernisation. Cessociétés sont en pleine mutation sociale, culturelle, économique et politique. Cependant, ces mutations ne peuvent pas être effectives si la déchéance des valeurs est grandissante. Il sied de

souligner que dans une société où les antivaleurs se font maîtresses, il est quasiment difficile, voire impossible, d'asseoir la modernité. Cette situation est la preuve que les systèmes éducatifs formel et informel connaissent une profonde crise. L'éducation est un élément macroscopique qui est à la construction de l'individu et de toute la société. Elle est indispensable pour toute société qui aspire à un développement effectif et à une modernité certaine. Nous ne sommes pas sans savoir que c'est l'éducation qui offre la clé et tous outils nécessaires qui permettent à une société de se développer et de se moderniser considérablement. Cette éducation doit être au reflet des peuples qui habitent cet environnement. Il ne s'agit pas d'un système éducatif qui repose sur les fondements (socioculturels, cultuels, économiques et politiques) des autres. De ce fait, nous n'excluons pas l'ouverture au monde, puisque la Terre est aujourd'hui un village planétaire. Seulement, nous ne pouvons pas faire partie de ce village planétaire si nous sommes essentiellement désabonnés de la mondialisation.

Dans ce genre de situation, la refondation des systèmes éducatifs formel et informel s'avère très indispensable pour pouvoir accéder effectivement à ce rendez-vous planétaire qui s'offre aux mastodontes. Pour ce faire, le retour à la source s'impose ; point n'est besoin de transposer une vision passéiste de l'éducation. Il est de toute évidence question de s'en inspirer afin de dégager de la matière utile à l'élévation de nos sociétés actuelles. À notre niveau, nous avons ressenti l'urgence de convoquer la pédagogie par la peur à cause de la déchéance grandissante des valeurs dans la société congolaise. Les enjeux de l'applicabilité de la pédagogie par la peur dans le système éducatif congolais nous semblent indispensables. Cette pédagogie est essentielle parce qu'elle participera à la mise en valeur du sacré qui se trouve être bafoué dans les sociétés dites modernes. Dans les lieux où règne le sacré, le désordre n'est pas maître. À titre d'illustration, la pédagogie par la peur serait un élément d'appui au civisme, au patriotisme et à la modernité véritable.

Dans cette logique, le respect des biens publics serait totalement effectif. En convoquant les interdits tels que démontrés supra, la nouvelle génération d'enfants (apprenants) ne pourrait pas s'en défaire aussi facilement. Pour que cette mesure porte avec effectivité, il importe au décisionnaire d'investir toutes les structures sociales et institutionnelles. Lorsqu'un enfant sait qu'en vandalisant un bien public, il y aura des répercussions directes et/ou indirectes sur lui, il s'abstiendra de le faire. Ces interdits ont bien évidemment les traits spécifiques de la peur. Rappelons-le, cette peur n'est pas névrotique, mais constructive dans la mesure où elle sert de dissuasion. La pédagogie par la peur a fait ses preuves dans les sociétés traditionnelles africaines, notamment Kóóngo. À en croire Yao Lambert Konan (2012, p.197), « la pédagogie par la peur est fonctionnelle en tant qu'elle assure la survie de la société ». Si nos sociétés dites modernes sont devenues le théâtre des vices et de tous types de maux, c'est parce que l'éducation est moribonde. Il y a plus à gagner en instaurant la pédagogie par la peur qu'en la banalisant. Ce qu'il y a à faire, c'est de dépoussiérer et de restaurer cette pédagogie en tenant compte de l'évolution du monde. Ainsi, nous gagnerons à réformer notre éducation avec des résultats escomptés.

Conclusion

Dans ce travail de recherche, il a été question de montrer l'intérêt de recourir à la peur comme gouvernante de la croyance pour socialiser l'enfant. Pour atteindre l'objectif fixé, les Cultural studies de Chris Barker (2003) et le fonctionnalisme relativisé de Robert K. Merton (1968), sont les deux approches théoriques qui nous ont permis d'analyser notre corpus d'interdits et de proverbes. En réalité, le recours à cette technique d'éducation s'avère indispensable du fait des mutations diverses et variées qui ont lieu dans les sociétés dites modernes d'Afrique particulièrementcelle du Congo. L'importance de recourir à la peur pour éduquer l'enfant s'articule autour de sa capacité à faire de la dissuasion et à lui inculquer certains acquis historiques.

Dans la pratique socialisante, la peur apparaît commeun régulateur émotionnel qui concourt au contrôle des actes manqués et refoulés de l'individu dans son environnement. Dans sa manifestation, la pédagogie par la peur participe à l'intériorisation des interditsqui se fait graduellement. C'est à partir de l'instance interdictrice qui est le « Surmoi » que l'univers des pulsions incarné par le « Ça » se trouve être réprimé. Dans ce sens, cette fonction du « surmoi » est indubitablement à la lumière d'un élément régulateur. Le « Moi » est par contre, l'instance qui permet à l'enfant de ne pas succomber à l'échec de l'observance des interdits fixés. La peur porte un caractère essentiel dans la mesure où elle participe à l'inculcation des valeurs morales et éthiques, socioculturelles et cultuelles grâce aux interdits.

Dans cette optique, elle assure une fonction socioéducative qui confère un caractère de réussite à toute entreprise de socialisation qui est faite. De cette lecture, il est important d'admettre que l'applicabilité de cette pédagogie constitue un enjeu de taille dans les sociétés africaines dites modernes. La pédagogie par la peur serait un élément d'appui au civisme, au patriotisme et à la modernité véritable si, elle est insérée et appliquée dans les structures sociales et institutionnelles par les décisionnaires. Car, précisons-le, cette pédagogie a fait ses preuves dans l'univers traditionnel africain tel celui du Kóóngo ; et elle demeure fonctionnelle. Il serait donc essentiel de l'ausculter dans toutes ses formes afin de l'insérer dans les programmes des systèmes éducatifs formel et informel.

Références bibliographiques

Althusser, L. (2011). Idéologie et appareils idéologiques d'État. In L. Althusser (Ed.), *Sur la reproduction* (pp. 263-306). PUF. https://shs.cairn.info/sur-la-reproduction--9782130590798-page-263?lang=fr

Auclair, R. (1991). Éthique, morale, déontologie. *Service social*, 40(1), 5–9. https://doi.org/10.7202/706511ar

Barker, C.(2003). *Cultural Studies: Theory and Practice.* Sage publications Ltd. https://books.google.cg/books/about/Cultural_Studies.

Binet, Alfred (1895). La peur chez les enfants. *L'année psychologique*, 2, pp. 223-254 ; https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1895_num_2_1_1536

Dantzer, R. (1993). Psychobiologie de la peur. *Communications*, 57, 25-34. https://doi.org/10.3406/comm.1993.1864

Fourn, E., *Hountondji,* T.A.and *Ayatode,* G.E.M. (2014). *Quelques déterminants socioculturels* de *l'éducation familiale basée* sur la *violence* au *Bénin. Revue du Cames*, 1, 217-228. https://www.scirp.org/reference/referencespapers?Referenceid

Frobenius, L. cité dans Devevey, E (2019). Contrefaire, subvertir. Portrait de Frobenius / Shrobénius dans Le Devoir de violence de Yambo Ouologuem. *Continents manuscrits*. http://journals.openedition.org/coma/3953

Jeammet, P (1992). Genèse et fonction des interdits chez l'enfant. *Enfance*, *46* (3), 217-220. https://doi.org/10.3406/enfan.1992.2014

Konan, Y. L. (2012). Le monstre des contes négro-africains de la pédagogie par la peur: un agent de la régulation sociale. *Çédille*, *revista de estudiosfranceses*, 8, 186-202. https://revuesciencestechniquesburkina.org/index.php/

Merton, R. K (1968). *Social Theory and Social Structure*. Free Press, https://books.google.cg/books/about/Social_Theory_and_Social_Structure

Mungala, A. S. (1982). L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales. *Éthiopiques*, 29. http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article83

Paré-Kaboré, A. (2013). L'Éducation traditionnelle et la vie communautaire en Afrique : repères et leçons d'expériences pour l'éducation au vivre-ensemble aujourd'hui. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, *48*(1), 15–33. https://doi.org/10.7202/1018399ar

Sawadogo, O. (2003). L'éducation traditionnelle en Afrique Noire : portée et limites. *Manden*. http://www.manden.org/article.php3?id_article=25

Annexes

PROVERBES

Wa tunga na nianga ngatu wele yumina kuzulu nzo
Si tu construis avec la paille, tu finiras sur le toit de chaume

Munkwa munwa ka mputu ko
Celui qui a une bouche n'est jamais pauvre

Kudiakû ntinu, kuyoka munwa
Manger trop vite fait brûler la bouche

Biaku, biangana biangana
Ce qui t'appartient est à toi, ce qui appartient à l'autre lui appartient

Maza go matsamukini, kâmalendi totakana ko
L'eau, une fois renversée, on ne peut la récupérer

Munwawu zonza bwabwingi, disumu kondo pele
La bouche qui parle beaucoup pêche énormément

Longa mwana utakwenda kumakinu, kulongândi muana tukidiku makinu
Enseigne l'enfant qui va à la danse, n'enseigne pas l'enfant qui vient de la danse

INTERDITS

Interdit moral
« Ne pas prendre les biens d'autrui »
« Ne jamais s'adonner aux mauvaises mœurs »

Interdit linguistique
« Ne pas prendre la parole en public sans autorisation »
« Ne pas souhaiter le mal à quelqu'un » et « ne pas faire de sermons à tout vent »

Interdit social
« Ne pas indexer la dépouille mortelle »
« Ne pas balayer la nuit »
« Ne pas souiller les eaux (rivière, lac, océan, etc.) »

Interdit culturel
« Ne pas consommer certains aliments »

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

EL CONOCIMIENTO DE LA LITERATURA CAMERUNESA EN LENGUA ESPAÑOLA EN EL SEGUNDO CICLO DEL E/LE EN CAMERÚN: ANÁLISIS CUANTITATIVO

Knowledge of Cameroonian literature in the Spanish language in the second cycle of the E/LE in Cameroon: Quantitative analysis

IBRAHIM ISSA
Université de Maroua, Cameroun.
Email: Ibrahimissa59@yahoo.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0008-9490-4460

RESUMEN

Este artículo analiza la situación de la literatura camerunesa en lengua española en el ámbito escolar Camerunés. Parece que esta literatura es poco conocida, mientras que el español se enseña como Lengua Extranjera. El artículo propone estudiar tres aspectos: primero, analizar los temas abordados en los programas y manuales escolares; luego, medir el grado de conocimiento de esta literatura por parte de los profesores y alumnos del segundo ciclo; y finalmente, verificar si esta literatura está incluida en los programas y manuales. Optamos por el método cuantitativo según González y Latorre (1987) dirigiendo cuestionarios a los docentes y alumnos del Segundo Ciclo. El análisis de los programas, manuales y cuestionarios destaca la falta de visibilidad de la literatura camerunesa en lengua española en el ámbito escolar. Proponemos una mejor integración de esta literatura en los contenidos escolares.

PALABRAS CLAVE: Literatura camerunesa en español; conocimiento; programa; Manual; Análisis cuantitativo.

RÉSUMÉ

Cet article analyse la situation de la littérature camerounaise en langue espagnole dans le milieu scolaire camerounais. Il semble que cette littérature est méconnue, alors que l'espagnol est enseigné comme Langue Etrangère. Dans cet article, nous proposons d'étudier trois aspects : d'abord analyser les thèmes abordés dans les programmes et manuels scolaires, en suite mesurer le degré de connaissance de cette littérature par les professeurs et élèves du second cycle, et enfin, vérifier si cette littearture est inclue dans les programmes et manuels. Nous avons opté pour la méthode quantitative selon Gonzalez et Latorre (1987) en adressant ces questionnaires aux enseignants et élèves du Second Cycle. L'analyse des programmes, manuels et questionnaires, met en lumière le manque de visibilité de la littérature camerounaise en langue espagnole dans le milieu scolaire . Nous proposons une meilleure intégration de cette littérature dans les contenus scolaires.

MOTS-CLÉ: Littérature camerounaise en espagnol ; connaissance ; programme ; Manuel ; Analyse quantative.

ABSTRACT

This article analyzes the situation of Cameroonian literature in the Spanish language within the Cameroonian school environment. It seems that this literature is little known, while Spanish is taught as a Second Foreign Language. In this article, we propose to study three aspects: first, to analyze the themes covered in school curricula and textbooks, then to measure the degree of knowledge of this literature by teachers and students in the second cycle, and finally, to verify whether this literature is included in the curricula and textbooks. We opted for the quantitative method according to Gonzalez and Latorre (1987) by addressing these questionnaires to teachers and students in the Second Cycle. The analysis of the programs, manuals and questionnaires highlights the lack of visibility of Cameroonian literature in the Spanish language the Cameroonian school environment. We propose a better integration of this literature into school curricula.

KEYWORDS: Cameroonian literature in Spanish; Knowledge; program; Manual; Quantitative analysis.

Introducción

La literatura camerunesa en lengua española parece poco conocida en los años anteriores. Pero, esta realidad se mejora con el interés creciente que suscita el español en el medio escolar considerado como lengua extranjera. Este estudio sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española en el segundo ciclo del E/LE en Camerún es muy útil porque, permite medir el grado de conocimiento de los profesores y alumnos sobre esta literatura.

Antes de ir adelante, cabe recordar que la enseñanza del español en Camerún parte de la herencia colonial. A este respeto, Bouba Kidakou indica:

> Es una historia de herencia de la tradición educativa francesa: esa introducción se realizó desde la época "colonial", y consistía en la reproducción del modelo de los programas de enseñanza vigentes en la "metrópoli" tutelar, se inicia la enseñanza del español entre 1951 y 1953 en el entonces "cours secondaires de yaouandé" que luego se conocerá como Lycée Leclerc. (2016, p. 93)

Se mantuvo este ordenamiento educativo aun después de la independencia de Camerún, hasta 1967 cuando aparecen las primeras tentativas de normalización y extensión de la enseñanza del español a todos los institutos de educación secundaria del país. Desde este periodo hasta ahora se nota una mayor producción de las obras en francés e inglés y una menor en español. En esta perspectiva se ve en filigrana el desconocimiento de las obras escritas en castellano. De ahí, se plantea el problema de su conocimiento y de su inclusión en el programa[24] oficial y en los manuales[25]. En el

[24] Desde el punto de vista etimológico el concepto de programa (término derivado del latín programa que, a su vez, tiene su origen en un vocablo griego) posee múltiples acepciones. Puede ser entendido como el anticipo de lo que se planea realizar en algún ámbito o circunstancia; el temario que se ofrece para un discurso; la presentación y organización de las materias de un cierto curso o asignatura; y la descripción de las características o etapas en que se organizan determinados actos o espectáculos

marco metodológico optamos por el método cuantitativo según (González & Latorré 1987, p. 21) "la investigación cuantitativa pone énfasis en la cuantificación de los fenómenos; utiliza como instrumentos preferentes la encuesta, los cuestionarios, las pruebas objetivas sistemática". Las preguntas fundamentales que van a servir de guía son: ¿La literatura camerunesa en lengua española es conocida en el medio escolar? Y ¿Sus textos son incluidos en el programa y manuales del E/LE en Camerún?

Es en este lógico que este artículo propone primero, analizar los temas del programa y de los manuales en el segundo ciclo en relación con la literatura camerunesa en lengua española y luego medir el grado del conocimiento de esta literatura por alumnos y profesores del segundo ciclo y por fin, averiguar si esta literatura está incluida en el programa y en los manuales.

1. Breve presentación y análisis de los temas en el programa y en los manuales del segundo ciclo

El programa es un documento pedagógico obligatorio que comprende un conjunto de temas retenidos en el cuadro de una disciplina que un docente debe estudiar con los alumnos en un nivel de clase bien preciso. Así, el programa aparece muy importante para facilitar y orientar el trabajo del docente. El manual tiene que ver con los soportes didácticos que facilitan el aprendizaje. Según el diccionario práctico de español (1983, p. 49) el manual es "un libro que contiene las nociones esenciales de un arte o ciencia." Primero vamos a presentar los temas en el programa y en los manuales luego analizarlos estableciendo una relación con la literatura camerunesa en lengua española.

1.1. Breve presentación de los temas del programa y de los manuales del segundo ciclo

El programa y el manual del E/LE en quinto curso se presentan como vienen indicado en el cuadro 1 (ver anexo 2).

En este cuadro, se nota que tanto el programa como el manual son estructurados en cinco partes. Los temas que vienen en estos documentos no tratan de la literatura camerunesa en lengua española. Pero, se nota un tema en el manual sobre la hispanidad en África. Tras análisis se puede subrayar claramente la ausencia de los temas en relación con la literatura camerunesa en lengua española tanto en el programa como en el manual.

artísticos. En la enseñanza, toda actividad pedagógica gira entorno del programa oficial que los docentes deberían dominar con motivo de traducir en objetivos de aprendizaje. Pero numerosos docentes parecen negar la existencia de los programas que deberían normalmente ejecutar y otros han leído superficialmente. Para estos docentes, la base de su trabajo son los manuales que son una traducción o una interpretación incompleta del programa oficial. El docente quien intenta funcionar sin programa hará una navegación a ciegas de ahí la importancia del programa oficial.

[25] En la enseñanza del español como lengua extranjera, el manual tiene que ver con los materiales didácticos que son los recursos en soporte impreso, sonoro, visual o informático y se emplea en la enseñanza de una lengua extranjera.

El programa y el manual del E/LE en sexto curso se presentan como vienen indicado en el cuadro2 (ver anexo 2).

En este cuadro, se observa que tanto el programa como el manual se dividen en cinco módulos. Pero, en los temas en el programa no aparecen los contenidos en relación con la literatura camerunesa en lengua española. En el manual los temas tratan mucho más de la introducción a la literatura española, la literatura Latinoamérica, la literatura precolombina, la literatura latinoamericana y del Boom de la literatura hispanoamericana. Se ve ningún tema está en relación con la literatura camerunesa en lengua española.

El programa y el manual del E/LE en séptimo curso se presentan como vienen indicado en el cuadro3 (ver anexo 2).

En este cuadro, se nota que tanto el manual como el programa se dividen en cinco módulos. Pero, en los temas del programa tampoco aparecen los contenidos en relación con la literatura camerunesa en lengua española. En el manual los temas tratan mucho más de la literatura española, hispanoamericana y un poco del cuento africano.

1.2. Análisis de los textos en los manuales en relación con los autores cameruneses en español

Esta parte, se trata de analizar los textos en los manuales del E/LE en segundo ciclo. En realidad, se observa si existe o no los textos de los autores cameruneses en español. Cabe precisar, este análisis viene como indica los cuadros siguientes:

Cuadro 1

Análisis de los textos en Nueva Didáctica Del Español 3

Módulos	Textos adaptados	Otros textos	Textos de los autores cameruneses en español	Total	Porcentaje
1	0	09	0	87	1.14 %
2	0	13	0		
3	0	15	0		
4	0	22	0		
5	0	27	1		

Fuente: Realización personal

En este cuadro, se nota que *Nueva didáctica del español 3* consta de 87 textos. De 87 textos, se ve 1 texto de los autores cameruneses en español o sea (1.14 %). Se trata del texto (p.336) de Inongo Vi Makomé[26] sacado de su ensayo *España y los negros africanos*.

[26] Forma parte de uno los autores cameruneses en español más prolífico en literatura camerunesa en lengua española. En total produjo cinco novelas: *Rebeldía* (2003), *Nativas* (2008), *Mam' enying* (2012), *Issubu* (2016), *Cuando el cielo y la tierra se confabulaban* (2018) y además publicó varios cuentos, obras teatrales y ensayos.

Cuadro 2

Análisis de los textos en Nueva Didáctica Del español 4

Módulos	Textos adaptados	Otros textos	Textos de los autores cameruneses en español	Total	Porcentaje
1	15	19	1	152	1.31 %
2	14	19	0		
3	06	17	1		
4	07	22	0		
5	05	26	0		

Fuente: Realización personal

En este cuadro, se ve que este libro consta en total de 152 textos. Así, aparece sólo dos textos de los autores cameruneses en español o sea (1.31 %). Se trata del texto de la página 52 sacado en la novela *el hijo varón* de Germain Metanmo[27]. El segundo texto está sacado del cuento *elefante perdió su ojo* de Boniface Ofogo[28].Se sitúa en la página 168. Este porcentaje (1.31 %) indica claramente que los elaboradores de los manuales en el programa no sacan sus textos en esta producción camerunesa en español muy densa y diversificada.

Cuadro 3

Análisis de los textos en Nueva Didáctica Del español 5

Módulos	Textos adaptados	Otros textos	Textos de los autores cameruneses en español	Total	Porcentaje
1	14	18	0	189	0 %
2	25	18	0		
3	16	28	0		
4	14	20	0		
5	15	21	0		

Fuente: Realización personal

En este cuadro, se ve que el libro consta de 189 textos. De estos textos se nota ningún texto de los autores cameruneses en español o sea 0 %.

2. Presentación del instrumento de recolección de datos y la muestra

En esta parte se trata de presentar primero el instrumento de recolección de datos y luego la muestra.

[27] Es el precursor de la literatura camerunesa en lengua española con la publicación de la primera novela en español en Camerún *el hijo varón* en 1985. Además, publicó tres otras novelas: *Diario de hoo* (2009), *Criada en el paraíso* (2014), *Un corazón pendular* (2020) y un poemario: *voces de mi tierra* (1999).

[28] Conocido como cuentista, publicó en 2006 *Una vida de cuento* y varios cuentos: El *león kantinga* (2011), *Entre cuentos y flores* (2011). Además, escribió su primera novela en 2023 *El imperio de los cautivos*

2.1. Presentación del instrumento de recolección de datos: el cuestionario

El cuestionario consiste en elaboración de preguntas abiertas que necesitan respuestas. Se define como un procedimiento que permite recoger datos. Es también una serie de preguntas metódicas hechas con vistas a una encuesta. Además, el cuestionario es el instrumento básico utilizado en la investigación por encuesta, que es un documento que recoge en forma organizada los indicadores de las variables implicadas en el objetivo de la encuesta (Casas et. al., 2003).

En esta investigación, nos servimos de los cuestionarios como procedimiento de recogida de los datos de los profesores y los alumnos del segundo ciclo. La premisa consiste en destacar el grado de conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española por los alumnos y averiguar a nivel de los profesores del segundo ciclo de la enseñanza secundaria si esta literatura está incluida en el programa y en los manuales.

2.2. Presentación de la muestra

La muestra está constituida de 80 profesores y 2856 alumnos de los institutos de Camerún. Se trata concretamente de los profesores de español del segundo ciclo y los alumnos del quinto, sexto y séptimo cursos de los institutos públicos como indican los cuadros siguientes:

Cuadro 4

Presentación de la población de estudio: los profesores

Regiones	**Institutos**	**Años de experiencia**			
		De 1 a 5 años	De 6 a 10 años	Más de 11 años	TOTAL
Extremo Norte	Instituto clásico de Maroua	1	2	0	03
	Instituto Bilingüe de Maroua	03	02	1	06
	Instituto de Kakatare	03	03	0	06
Norte	Instituto Clásico de Garoua	01	02	0	03
	Instituto Bilingüe de Garoua	01	01	1	03
	Instituto Clásico de Guider	00	03	01	04
Adamaua	Instituto Clásico de Ngaoudere	02	02	01	05
	Instituto Bilingüe de Banyanga	02	01	00	03
	Instituto de Sabongari	01	01	01	03
Este	Instituto Científico de Bertoua	02	01	0	03
	Instituto de Mansou Bertoua	01	01	0	02
	Instituto Bilingüe de Abong-Mbang	01	01	0	02
Centro	Intituto de Leclerc	03	04	01	08
	Instituto de Ngoa-Ekelle	02	02	01	05
	Instituto de Anguisa	03	01	0	04
Sur	Instituto Clásico de Ebolowa	02	00	01	03
	Intituto clasico y Moderno de	01	01	01	03

	Sangmélima				
	Instituto Bilingüe de Ngoulemakong	01	01	0	02
Litoral	Instituto de Mongo Joseph	01	03	01	04
	Instituto de Manengouba	01	02	01	04
	Instituto Bilingue de Nkongsamba	01	03	0	04
Oeste	Instituto Bilingüe de Bafoussam	01	02	01	03
	Instituto Clásico de Bafoussam	01	02	01	04
	Instituto Bilingüe de Santchou	01	01	0	02
Total		33	34	13	80

Fuente: Realización Personal

En este cuadro, se nota que 16,25 % de los profesores tienen más de once años de experiencia y 42,50 % representa los que tienen de 6 a 10 años y por fin 41,25 % pertenecen a la categoría de 1 a 5 años. Así la satisfacción viene de que en total 58,75 % de los profesores tienen más de 5 años de experiencia y eso ha ayudado mucho en sus respuestas.

Cuadro 5

Presentación de la población de estudio: los Alumnos

Regiones	**Institutos**	**Participantes por niveles**				
		Quinto Curso	**Sexto Curso**	**Séptimo curso**	**Total**	**Porcen taje**
Adamaoua	Instituto Clásico de Ngaoundere	41	70	34	297	10, 39%
	Instituto Bilingüe de Banyanga	21	34	16		
	Instituto de Sabongari	25	28	28		
Centro	Intituto de Leclerc	35	38	40	371	12,99 %
	Instituto de Ngoa-Ekelle	44	41	45		
	Instituto de Anguisa	48	35	45		
Este	Instituto Científico de Bertoua	48	40	35	273	9,55 %
	Instituto de Mansou Bertoua	30	25	16		
	Instituto Bilingüe de Abong-Mbang	25	31	23		
Extremo Norte	Instituto Clásico de Maroua	49	43	73	389	13,62 %
	Instituto Bilingüe de Maroua	43	59	29		
	Instituto de Kakatare	41	27	25		
Litoral	Instituto de Mongo Joseph	52	52	52	460	16,10 %
	Instituto de Manengouba	72	72	72		

	Instituto Bilingue de NKongsamba	24	40	24		
Norte	Instituto Clásico de Garoua	50	38	34	420	14,70%
	Instituto Bilingüe de Garoua	50	48	42		
	Instituto Clásico de Guider	51	55	52		
Oeste	Instituto Bilingüe de Bafoussam	47	65	30	353	12,35 %
	Instituto Clásico de Bafoussam	47	25	38		
	Instituto Bilingüe de Santchou	37	37	27		
Sur	Instituto Clásico de Ebolowa	51	46	35	292	10,22%
	Instituto Moderno de Sangmelima	37	53	20		
	Instituto Bilingüe de Ngoulemakong	17	21	12		
Total		869	881	765	2856	100 %

Fuente: Realización personal

En este cuadro, se nota que un número elevado de los alumnos participantes vienen de los institutos de la región del Litoral o sea 16,10 % luego viene la región del Norte 14, 70%, Extremo Norte 13,62 % y por fin viene la región del Oeste 12,35 % en esta categoría de participantes. La segunda categoría tiene una representación media de los participantes como el caso de los institutos de la región del Adamaoua 10,39%, la región del Sur 10,22 %. En la última categoría, se puede citar los institutos de la región del Este 9,55 % que constituyen un número menos elevado de los participantes y esto debido al número reducido de los alumnos presentes durante el período en que se ha realizado la encuesta. Sin embargo, estamos satisfechos del número total de los participantes que es muy representativo.

2.3. Análisis de los datos sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española por los profesores y alumnos

Los datos recogidos durante esta investigación se presentan bajo la forma de un cuadro con cinco columnas. La primera columna designa los institutos por regiones en que se realizó la encuesta; la segunda respuesta ofrecida por los profesores encuestados; la tercera las ocurrencias de estas respuestas por niveles, la cuarta columna presenta el total de las respuestas acertadas y, por último, la columna de suma de los porcentajes.

2.3.1. Análisis de las preguntas sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española por los profesores

Se trata de analizar las siete preguntas dirigidas a los profesores del español en los institutos de Camerún. Aquí, los objetivos perseguidos concretamente son de saber si los profesores conocen la existencia de esta literatura, unos de sus autores y el título de sus obras, por fin si aparece en los libros y programa oficial.
¿Conoce usted la existencia de una literatura camerunesa en lengua española? (sí, no)

Cuadro 6
Existencia de la literatura camerunesa en lengua española según los profesores

Profesores por regiones	Respuestas ofrecidas	Ocurrencia	Total	Porcentaje
Adamaoua	Sí	11	11	100%
	No	00	00	0%
Centro	Sí	17	17	100%
	No	00	00	0%
Este	Sí	07	07	100%
	No	00	00	0%
Extremo Norte	Sí	15	15	100%
	No	00	00	0%
Litoral	Sí	12	12	100%
	No	00	00	0%
Norte	Sí	10	10	100%
	No	00	00	0%
Oeste	Sí	09	09	100%
	No	00	00	0%
Sur	Sí	08	08	100%
	No	00	00	0%

Fuente: Realización personal

Se ve que todos los profesores a quienes hemos dirigido la encuesta, han respondido a 100% por la afirmación conocen la existencia de una literatura camerunesa en lengua española en Camerún.

Según usted ¿Qué es la literatura camerunesa en lengua española?

Notamos que todos los profesores (100%) han propuesto una definición de la literatura camerunesa en lengua española. Las propuestas giran en torno a las 11 siguientes: conjunto de obras escritas por autores cameruneses en lengua española; una literatura escrita por cameruneses en lengua española sobre las realidades locales; conjunto escrito de todos los que se pasan en la sociedad camerunesa pero transcrito en español; aquella literatura escrita en español por cameruneses; una literatura que

habla de las realidades socioculturales camerunesas en lengua española; la literatura escrita por cameruneses en lengua española; conjunto de autores quienes escriben obras en lengua española; expresión de la cultura y realidades sociales camerunesas en lengua española; obras escritas en español por escritores cameruneses y por fin es la literatura hecha por los cameruneses en lengua española;

¿La literatura camerunesa en lengua española aparece en el programa de la enseñanza del E/LE en el segundo ciclo? (sí no)

Cuadro 7

Inclusión de la literatura camerunesa en lengua española en el programa

Profesores por regiones	**Respuestas ofrecidas**	**Ocurrencia**	**Total**	**Porcentaje**
Adamaua	Sí	00	00	0%
	No	11	11	100%
Centro	Sí	00	00	0%
	No	17	17	100%
Este	Sí	00	00	0%
	No	07	07	100%
Extremo Norte	Sí	00	00	0%
	No	15	15	100%
Litoral	Sí	00	00	0%
	No	12	12	100%
Norte	Sí	00	00	0%
	No	10	10	100%
Oeste	Sí	00	00	0%
	No	09	09	100%
Sur	Sí	00	00	0%
	No	08	08	100%

Fuente: Realización personal

En este cuadro notamos que los profesores de español (100%) a quienes hemos dirigido el cuestionario han contestado por la negación. Para ellos no aparecen en el programa de español la literatura camerunesa en lengua española.

¿Los textos de la literatura camerunesa en lengua española son incluidos en los manuales de la enseñanza del E/LE en el segundo ciclo? (sí, no)

Cuadro *8*
Inclusión de los textos de la literatura camerunesa en los manuales en el programa

Profesores por regiones	**Respuestas ofrecidas**	**Ocurrencia**	**Total**	**Porcentaje**
Adamaoua	Sí	00	00	0%
	No	11	11	100%
Centro	Sí	00	00	0%
	No	17	17	100%
Este	Sí	00	00	0%
	No	07	07	100%
Extremo Norte	Sí	00	00	0%
	No	15	15	100%
Litoral	Sí	00	00	0%
	No	12	12	100%
Norte	Sí	00	00	0%
	No	10	10	100%
Oeste	Sí	00	00	0%
	No	09	09	100%
Sur	Sí	00	00	0%
	No	08	08	100%

Fuente: Realización personal

Aquí todos los profesores (100%) opinan que los textos de los autores cameruneses no son incluidos en los manuales escolares lel segundo ciclo.

¿Conoce usted a unos autores de esta literatura? (sí, no)

Cuadr*o 9*
Conocimiento a unos autores de esta literatura por los profesores

Profesores por regiones	**Respuestas ofrecidas**	**Ocurrencia**	**Total**	**Porcentaje**
Adamaoua	Sí	11	11	100%
	No	00	00	0%
Centro	Sí	17	17	100%
	No	00	00	0%
Este	Sí	07	07	100%
	No	00	00	0%
Extremo Norte	Sí	15	15	100%
	No	00	00	0%

Litoral	Sí	12	12	100%
	No	00	00	0%
Norte	Sí	10	10	100%
	No	00	00	0%
Oeste	Sí	09	09	100%
	No	00	00	0%
Sur	Sí	08	08	100%
	No	00	00	0%

Fuente: Realización Personal

Todos los profesores (100%) han confirmado que conocen a unos autores cameruneses que escriben en español.

¿Puede usted citar a unos autores de la literatura camerunesa en lengua española y unos títulos de sus libros? (sí, no)

Los profesores por lo menos han citado una obra de los autores cameruneses en lengua española. Las propuestas recurrentes giran en torno a las propuestas siguientes:
Germain Metanmo, *El hijo varón*, *Voces de mi tierra, Diario de Hoo, Criada en el paraíso, Un corazón pendular.*
Inongo Vi Makomé , *Nativas,Issubu,*
Robert Marie Johlio, *El esqueleto de un gigante*.
Céline Cléménce Magnéché Ndé, *Me llamo Kanebe, ¿Verdad que esto ocurrió? Cuentos orales africanos.*
Guy Merlin Nana Tadoun, *Mar de ébano, Equinoccio, Rumbo a Malilla, Horizontes*
Achile Mahop Ma Mahop, *Monólogo de Adán, Kanemboa.*
Mbol Nang, *La huérfana y otros cuentos…etc*
Boniface Ofogo, *Una vida de cuento.*
Oscar Kem Mekah, *No hay país para negros.*

Notamos que todos los profesores (100%) por lo menos han indicado una obra de los autores cameruneses que escriben en español y un título. Pero de estas propuestas no aparecen todos los autores y sus obras. Pero, ellos han citado dos títulos de la producción de Metanmo, Inongo y Céline Magnéché Ndé, cuatro títulos de Guy Merlin Nana Tadoun y un título para los demás autores como Boniface Ofogo y Ocar Kem Mekah. Estos datos confirman que la producción camerunesa en lengua española es diversificada e interesante pero su acceso resulta muy difícil para los profesores y otros lectores.

2.3.2. Análisis de las preguntas sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española por los alumnos

El cuestionario sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española se ha estructurado en siete preguntas. Estas siete preguntas persiguen como objetivo saber si los alumnos llegan a conocer la existencia de una literatura camerunesa en lengua española y si pueden intentar definirla, conocer a unos autores y sus obras.

¿Sabes que existe en Camerún una literatura en lengua española? (sí, no)

Cuadro *10*
Existencia de una literatura camerunesa en lengua española por los alumnos

Institutos por regiones	**Respuestas ofrecidas**	**Ocurrencia por niveles**	**Porcentaje por niveles**					**Total**
		Quinto Curso	**Sexto Curso**	**Séptimo curso**				
Adamaoua	Sí	10	47	34	11,49%	35,61%	43,59%	30,64%
	No	77	85	44	88,51%	64,39%	56,41%	**69,36%**
Centro	Sí	67	53	65	52.75%	46,49%	50 %	49.86%
	No	60	61	65	47.24%	53.50%	50 %	**51.13%**
Este	Sí	8	18	35	24,36%	18,46%	47,06%	28,35%
	No	95	78	39	75,64%	81,54%	52,94%	**71,65%**
Extremo Norte	Sí	61	64	51	45,86%	49,61%	40,16%	45,24%
	No	72	65	79	54,14%	50,39%	62,20%	**55,53%**
Litoral	Sí	60	48	102	40,54%	29,27%	68,92%	45,65%
	No	88	116	46	59,46%	70,73%	31,08%	**54,35%**
Norte	Sí	15	64	55	9,93%	45,39%	42,97%	31,90%
	No	136	77	73	90,07%	54,61%	57,03%	**68,10%**
Oeste	Sí	85	23	42	62,77%	18,89%	52,94%	44,44%
	No	46	104	53	37,23%	81,11%	47,06%	**55,56%**
Sur	Sí	68	10	25	64,71%	8,70%	37,14%	37,88%
	No	37	110	42	35,29%	91,30%	62,86%	**62,12%**

Fuente: Realización personal

En este cuadro, se observa que en los institutos de la región del Este 71,65% de los alumnos no conocen la existencia de una literatura en lengua española y 28,35 % conocen y para los demás institutos se ve que el porcentaje de los que no saben gira entorno a más de 50% y menos de 50% saben.

Intenta definir lo que se entiende por literatura camerunesa en lengua española.

Esta pregunta da la oportunidad a los discentes de intentar definir este concepto. De los 2856 alumnos, 2781 no contestaron (97,37 %) eso nos indica que la mayoría de los alumnos no saben lo que se entiende por la literatura camerunesa en lengua española.

A continuación, se recogen las principales categorías que se pueden deducir de las 75 respuestas propuestas:

- Definición de forma no precisa: 44 respuestas (1,54 %) como viene en el cuadro 14 (ver anexo 2)
- Definición poco precisa: 12 repuestas (0,42%) como viene en el cuadro15 (ver anexo 2)
- Definición correcta de la expresión: 13 respuestas (0,45%) como viene indicado en el cuadro16 (ver anexo 2)

De acuerdo con los datos anteriores, se puede decir que en total sólo 75 sobre 2856 han intentado definir la expresión literatura camerunesa en lengua española. De los 75, notamos que 44 han dado una definición no precisa de la expresión o sea (1,54 %), 12 alumnos han dado una definición poco precisa o sea (0,42%) y por fin 13 alumnos encuestados han dado una definición correcta y completa o sea (0,45%). Notamos que la mayoría de alumnos no han llegado a definir lo que se entiende por la literatura camerunesa en lengua española. Eso indica claramente que la mayoría de los discentes desconocen dicha literatura.

¿Conoces a unos autores cameruneses que escriben sus obras literarias en lengua española?

Cuadro *11*

Conocimiento de unos autores cameruneses en español

Institutos por regiones	**Respuestas ofrecidas**	**Ocurrencia por niveles**			**Porcentaje por niveles**			**Total**
		Quinto Curso	**Sexto Curso**	**Séptimo curso**				
Adamaoua	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	87	132	78	100%	100%	100%	**100%**
Centro	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	127	114	130	100%	100%	100%	**100%**
Este	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	103	96	74	100%	100%	100%	**100%**
Extremo Norte	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	133	129	130	100%	100%	100%	**100%**
Litoral	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %

	No	148	164	148	100%	100%	100%	**100%**
Norte	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	136	141	128	100%	100%	100%	**100%**
Oeste	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	131	127	95	100%	100%	100%	**100%**
Sur	Sí	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No	105	120	67	100%	100%	100%	**100%**

Fuente: Realización personal

En este cuadro, se ve que los alumnos (100%) responden por la negación no conocen a unos autores cameruneses que escriben sus obras literarias en lengua española. Resulta muy difícil para los alumnos obtener los libros de los cameruneses en español. Esto justifica el número elevado de los que desconocen a estos autores.
¿Conoces unas obras de esos autores?

Cuadro *12*
Conocimiento de unas obras de los autores cameruneses en español

Institutos por regiones	**Respuestas ofrecidas**	**Ocurrencia por niveles**			**Porcentaje por niveles**			**Total**
		Quinto Curso	**Sexto Curso**	**Séptimo curso**				
Adamaoua	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	87	132	78	100%	100%	100%	**100%**
Centro	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	127	114	130	100%	100%	100%	**100%**
Este	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	103	96	74	100%	100%	100%	**100%**
Extremo	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
Norte	No conocen	133	129	130	100%	100%	100%	**100%**
Litoral	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	148	164	148	100%	100%	100%	**100%**
Norte	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	136	141	128	100%	100%	100%	**100%**
Oeste	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	131	127	95	100%	100%	100%	**100%**
Sur	Conocen	00	00	00	0 %	0 %	0 %	0 %
	No conocen	105	120	67	100%	100%	100%	**100%**

Fuente: Realización personal

En total todos los alumnos (100%) a quienes se han dirigido la encuesta desconocen las novelas escritas en español por los autores cameruneses. Esta negación nos indica claramente que estos aprendices no tienen acceso a los libros de la literatura camerunesa escrita en español. Tampoco los profesores hablan de los textos de esta literatura. De ahí la importancia de promoverla en el medio escolar para que sea más conocida y divulgada en los años venideros.

3. Los resultados obtenidos

El análisis de los datos sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española por profesores y alumnos nos ha permitido llegar a las tres conclusiones: en relación con los alumnos, sólo el 28,35 % de los alumnos en los Institutos de la región adamoua conocen la existencia de la literatura camerunesa en lengua española mientras que el 71,65 % de los alumnos la desconocen; en lo que concierne los demás institutos, se observa que el porcentaje de los que desconocen gira entorno a más de 50 % (ver cuadro 13); en lo que atañe los profesores, esta literatura camerunesa en lengua española no aparece en el programa ni en los manuales (cuadro 10 y 11).

3.1. Comprobación de los datos e hipótesis

Esta parte tratará de la validez que está en el marco de la investigación científica, las estrategias utilizadas para dar validez o credibilidad a los datos e hipótesis. Así para validar los datos recogidos, se opta por la saturación.

3.1.1. La saturación

Según (Hopkins, 1985, P. 111) la saturación es:

> Esta técnica que consiste en reunir pruebas y evidencias suficientes para garantizar la credibilidad de una investigación: cuando se aplica a una saturación de investigación en el aula, implica que las hipótesis o categorías generadas desde la observación sean probadas, repetidas veces, confrontándolas con los datos en un intento de modificarlas o falsearlas. (Citado por González & Latorre, 1987, p. 45)

Cuando uno llega a un punto en el que lleva más pruebas o evidencias no se considera necesaria, ya se puede decir que existe saturación y que la hipótesis queda probada. Durante esta investigación, muchos aspectos han permitido utilizar astucias para probar y dar credibilidad a los datos e hipótesis. En las hipótesis, se han pretendido que la literatura camerunesa en español es desconocida en el medio escolar camerunés por una parte y, por otra, los textos de esos autores no están incluidos en el programa ni en los manuales de la enseñanza del E/LE en el segundo ciclo en Camerún. Los datos recogidos revelan estas suposiciones.

En relación con esta la existencia de la literatura camerunesa en lengua española en el medio escolar, notamos que sólo 75 sobre 2856 alumnos han intentado definir qué es la expresión literatura camerunesa en lengua española. Entre 75 de los alumnos encuestados, notamos que 44 han dado una definición sin relación con la expresión o sea (1,54 %), 12 alumnos encuestados han dado una definición imprecisa o sea (0,42%) y por fin sólo 13 alumnos encuestados han dado una definición correcta y completa o sea (0, 51%). Estos datos nos enseñan que la mayoría de los alumnos desconocen lo que se entiende por la literatura camerunesa en lengua española. Además, notamos también que los alumnos desconocen a los autores de la literatura camerunesa en lengua española (ver cuadro 17 y 18).

A propósito de la inclusión de los textos de los autores cameruneses en el programa y manual del E/LE en Camerún, notamos que todos los profesores (100%) ver (cuadro 10 y 11) han respondido por la negación. Además, el estudio de los temas del programa y de los manuales en el segundo ciclo (ver cuadro 1,2 y 3) confirma la ausencia de temas sobre la literatura camerunesa en lengua española. Tras el análisis de los textos en los manuales del segundo ciclo (ver cuadro 4,5 y 6), se nota un (01) texto en *Nueva Didáctica Del Español* 3 o sea 1.14 %, dos textos (02) en *Nueva Didáctica Del Español 4* o sea 1.31 % y por fin ningún texto (0) en *Nueva Didáctica Del Español 5* o sea 0%.

La interpretación es la última etapa del análisis de los datos. Hablando de esto, (González & Latorre) apuntan: "en el contexto del aula, la interpretación supone que el investigador da credibilidad a sus hipótesis y les inserta en un marco teórico que da apoyo a su práctica educativa". (1987, p. 47)

Por una parte, se observa que la mayoría de los alumnos no conocen la existencia de la literatura camerunesa en lengua española. Y por otra, los profesores conocen, pero, han confirmado que esta literatura no parece en los manuales ni en el programa.

El estudio sobre el conocimiento de la literatura camerunesa en lengua española en el segundo ciclo del E/LE en Camerún es muy útil porque, ha permitido medir el grado de conocimiento de los alumnos y profesores sobre esta literatura. Las conclusiones a las que se han llegado pueden indicar que se debe en los años venideros interesarse por las producciones de los autores cameruneses en español porque, por una parte, ellos parten de las realidades culturales, socio económicas e históricas de su país y más allá y por otra, sus producciones pueden constituir un soporte en el medio escolar para facilitar la enseñanza del E/LE en Camerún y sobre todo formar un ciudadano arraigado en su cultura.

Conclusión

En suma, se puede notar algunas tentativas que suscitan sobre la diligencia que adoptar a partir de los análisis e interpretaciones que hemos llevado a cabo. La encuesta y el análisis de los temas en el programa y manuales han permitido ver por una parte la literatura camerunesa en lengua española es sin duda ninguna

desconocida por los alumnos en el medio escolar y por otra parte constatar que esta literatura no está incluida en el programa y en los manuales. De ahí, la urgencia de promover y valorar los textos de los autores cameruneses en español para que sean incluidos en los manuales de la enseñanza del español como Lengua Extranjera en Camerún y también percibidos en el mundo hispánico.

Referencias bibliográficas

Bouba Kidakou, A. & Moukouti Ounguedou, G. (2016). *L'enseignement des langues étrangères au Cameroun : Méthodes et pratiques*. Cultiva libros.

Casas Anguita, J., Donado Campos, J. & Repullo, J. (2003). La encuesta como técnica de investigación. Elaboración de cuestionarios y tratamiento estadístico de los datos (II). Atención Primaria, *Publicación oficial de la Sociedad Española de Familia y Comunitaria*, 31 (8) ,527-538.

García, P. & Gross, R. (1983*) Larousse diccionario práctico, español moderno*. Ediciones Larousse

Habissou Bidoung, S., Esimingana Assako,V., Mboudou Damaris,C., Lemana Bella, M. Almudena, A. & Hernández ,J. (2018).*Nueva didáctica del español 3.* Habibi.

Habissou Bidoung,S., Esimingana Assako,V., Mboudou Damaris,C., Lemana Bella, M. Almudena, A. & Hernández ,J. 2020). *Nueva didáctica del español 4.* Habibi.

Habissou Bidoung,S., Esimingana Assako,V., Mboudou Damaris,C., Lemana Bella, M. Almudena, A. & Hernández ,J. (2021). *Nueva didáctica del español 5.* Habibi.

Inongo Vi Makomé. (1990). *España y los negros africanos*. La Llar del Llibre.

Inongo Vi Makomé. (2008). *Nativas*. Lavel.

Inongo Vi Makomé. (2012). *Mam'enying*. Ediciones Carena.

Inongo Vi Makomé. (2016). *Issubu*. Carena.

Inongo Vi Makomé. 2018). *Cuando el cielo y La tierra se confabulan*. Sial/Casa de África

Johlio, R. M. & Pedro Pablo, V. (1998). *El esqueleto de un gigante*. Centro cultural hispano-Guinea.

González, R. & Latorre, A. (1987). *El maestro investigador: La investigación en el aula*. Graó.

Kem Mekah Kadzue, O. (2018).*No hay país para negros.* Ediciones Wanaafrica s.l.

Magnéché Ndé, C. (2004).*¿Verdad que esto ocurrió…? Cuentos orales africanos*. Editorial Páginas de Espuma.

Magnéché Ndé, C.C. (2019). *Me llamo Kanebe*. Caligrama.

Mahop Ma Mahop, A. (2012).*Kanemboa*. Antígona.

Mahop Ma Mahop, A. (2009).*Monologo de Adán*. Antígona

Mbol Nang, M. (2004). *La huérfana y otros cuentos*. Mundo Negro.

Metanmo, G. (1985). *El hijo varón*. Imprimerie protestante.

Metanmo, G. (2009). *Diario de Hoo*. Griso.

Metanmo, G. (2014). Criada *en el paraíso*. Idea.

Metanmo, G. (2020). *Un Corazón pendular*. Idea/Igas.

Ministère Des Enseignements Secondaires. (2018). *Programmes d'études de la classe de seconde : espagnol.*

Ministère Des Enseignements Secondaires. (2019). *Programmes d'études de la classe de 1ère A4 : espagnol.*

Ministère Des Enseignements Secondaires. (2020). *Programmes d'études des classes de Terminales 4-ABI, A2 et A5 : espagnol.*

Nana Tadoun, G. M. (2005). *Horizontales*. Editions de la Ronde.

Nana Tadoun, G. M. 2014). *Mar de ébano*. Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes.

Nana Tadoun, G. M. (2014). *Rumbo a Melilla*. Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes.

Nana Tadoun, G. M. (2014). *Equinoccio*. Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes.

Ofogo Nkama, B. (2023). *El imperio de los cautivos (I). Pretérito imperfecto*. Aspasi.

Ofogo Nkama, B. (2006). *Una vida de cuento*. Cide.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LITERATURA Y COMPROMISO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO

Literature and commitment in Historia de una escalera by Antonio Buero Vallejo

OUMAR MANGANE
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Sénégal
Laboratoire CERROMAN
Email : oumar.mangane@ucad.edu.sn
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0009-6115-4226

RESUMEN
El presente trabajo de investigación se propone examinar el doble proyecto de Antonio Buero Vallejo en *Historia de una escalera* con la creación de un teatro comprometido en la literatura española despertando las conciencias por una parte y, por otra con la elaboración de una estructura formal abordando la crítica social con un replanteamiento realista. Este estudio se llevará a cabo apoyándonos no solo en el método sociocrítico e histórico sino también en aportes de ciertos críticos dramatúrgicos y el resultado de la investigación ha revelado que el dramaturgo logra, pese al contexto, hacer triunfar la verdadera conciencia de su época al representar frustraciones e injusticias de un pueblo en decadencia.

Palabras clave: teatro; comprometido; literatura; crítica; realista.

RÉSUMÉ
Le présent travail de recherche vise à examiner le double projet d'Antonio Buero Vallejo dans *Historia de una escalera* avec la création d'un théâtre engagé dans la littérature espagnole éveillant les consciences d'une part, et d'autre part, en élaborant une structure formelle qui aborde la critique sociale avec un remaniement réaliste. Cette étude s'appuiera non seulement sur la méthode sociocritique et historique mais aussi sur les contributions de certains critiques dramaturgiques et le résultat de la recherche a révélé que le dramaturge, malgré le contexte, réussit à faire triompher la vraie conscience de son époque en représentant les frustrations et les injustices d'un peuple en déliquescence
Mots-clé : théâtre; engagé; littérature; critique; réaliste

ABSTRACT
The present research work aims to examine the double project of Antonio Buero Vallejo in *Historia de una escalera* with the creation of a theatre committed to Spanish literature awakening consciences on the one hand and, on the other, with the elaboration of a formal structure addressing social criticism with a realistic rethinking. This study will be based not only on the historical and social critical method but also on the contributions of some dramaturgical critics and the result of the research has revealed that the dramatist, despite the context, manages to make triumph the true conscience of his time by representing the frustrations and injustices of a people in disrepair.
Keys words : theatre; committed; literature; criticism; realist.

Introducción

Después de la muerte de Franco, España vuelve a descubrir su propia cultura censurada hasta decomisada durante la dictadura. Se trata de las obras de Valle Inclán, de García Lorca, de Alberti o de Brecht. La España de la democracia ve con placer infinito la puesta en escena de dramaturgos como Lauro Olmo, Antonio Buero Vallejo, Alfonso Sastre, Carlos Muñiz, Fernando Arrabal, José María Rodríguez Méndez, entre otros. Por otra parte, la dictadura franquista marca profundamente la dramaturgia contemporánea y es así como la mayor parte de los dramaturgos, sobre todo, Buero Vallejo siguen comprometiéndose "ejemplificando la cualidad creadora que William Faulkner señala como *sine qua non* en el gran escritor: «el corazón humano en constante conflicto consigo mismo»" (O'Connor, 1996, p. 29).

En efecto, la pintura de las costumbres, más allá del tratamiento literario, de la crítica social o también del compromiso, constituye uno de los componentes del teatro de Buero Vallejo. De hecho, Buero Vallejo cuya principal tarea es la de despertar las conciencias con planteamiento realista, representa-en su dramaturgia arraigada en el territorio de lo trágico y en la realidad inmediata de la posguerra-una verdadera galería de la sociedad española de la primera mitad del siglo influyendo a autores jóvenes como Domingo Miras, Ignacio Amestoy o Ana Diosdado. Además, busca lo real de las situaciones y destaca en la pintura de la naturaleza humana sobre todo en *Historia de una escalera* estrenada en 1949. El teatro de Buero Vallejo resulta siempre significativo en la medida en que obras como la de nuestro corpus expone la frustración de la sociedad española de la inmediata posguerra con sus taras y múltiples facetas a lo largo de tres generaciones pobres en una casa modesta como lo expresa el propio Buero Vallejo:

> Lo que mi teatro es, no lo sé; de lo que intenta ser, sí estoy algo mejor enterado. Intenta ser, por lo pronto, un revulsivo. El mundo está lleno de injusticias y de dolor: la vida humana es, casi siempre, frustración. Y aunque ello sea amargo, hay que decirlo. Los hombres, las sociedades, no podrán superar sus miserias si no las tienen muy presentes. Por lo demás, mi teatro no se singulariza al pretenderlo; esa es la pretensión común a todo verdadero dramaturgo. La miseria de los hombres y de la sociedad debe ser enjuiciada críticamente; la grandeza humana que a veces brilla en medio de esa miseria también debe ser mostrada. Considerar nuestros males es preparar nuestros bienes en el futuro; escribir obras de intención trágica es votar porque, un día, no haya más tragedia. (Buero Vallejo, 1994, p. 458)

Desde el punto de vista personal, social, existencial y metafísico, nadie en *Historia de una escalera* se libra de la frustración, o sea, la sátira no deja títere con cabeza. Pasa lo mismo casi en las demás piezas de Buero Vallejo como *En la ardiente oscuridad* (1950), *Hoy es fiesta* (1956), *Las cartas boca abajo* (1957) y *El tragaluz* (1967). El dramaturgo se propone mostrar en *Historia de una escalera* un desfile de toda una sociedad con un teatro que se somete al gusto del tiempo y que refleja e informa

acerca de la imagen trágica del pueblo en tiempos dominados por la literatura social-realista.

Así, el arte dramatúrgico de Buero Vallejo se vuelve en un medio de denuncia de las desgracias y cansancio de la sociedad, así como la injusticia y el dolor de la muerte, o sea, el sufrimiento espantoso. Pues, *Historia de una escalera* hace surgir el carácter profundo de los personajes (Fernando, Urbano, Carmina, Rosa, Pepe, Don Manuel, Trini, Fernando, hijo y Carmina, hija) mostrando la frustración de cada cual de modo tajante y su misma "construcción con verdad y verosimilitud en sus comportamientos, actitudes y palabras" (Buero Vallejo, 2006, p. 36). De hecho, nos damos cuenta tanto del conflicto político como de la pasión amorosa como en la tragedia permitiendo denunciar la extravagancia mediante una verdadera representación de los defectos humanos conforme con la estética clásica al usar muy a menudo obstáculos que impiden la realización de los deseos y sueños. Por lo tanto, será interesante interrogarse al respecto: ¿Cómo cuenta Antonio Buero Vallejo con despertar las conciencias en *Historia de una escalera*? ¿Es posible lograr a la vez este objetivo mediante la estética, la escritura teatral, la sátira y el compromiso? ¿Y sobre qué arma se apoya el dramaturgo para el criticismo social?

Para llevar a cabo lo planteado resaltando el interés y la originalidad del presente estudio teniendo en cuenta que, sin tensiones polares, no habría ni energía psíquica, ni poder imaginativo, ni personalidad, nos apoyaremos en la perspectiva sociocrítica e histórica y en ciertos críticos dramatúrgicos como Doménech, Paco, Feijoo, Cuevas García, Ruiz Ramón, entre otros. Ello nos permite también, sin lugar a dudas, por una parte, hacer hincapié en la escritura del dramaturgo que sigue los principios de verosimilitud mimética, y por otra, examinar a la vez el tratamiento literario bajo sus diferentes aspectos, el criticismo social y el ejercicio de un teatro comprometido para poder apreciar algunas claves sustanciales sobre los finales esperanzados de la tragedia bueriana.

1- Estética y escritura del teatro de Buero Vallejo en *Historia de una escalera:*

El tratamiento del carácter literario de la dramaturgia de Antonio Buero Vallejo reviste varios aspectos entre los cuales, la estética teatral, el lenguaje dramático y cómico, el diálogo o la teatralidad. Y tenemos que recordar que Buero Vallejo resulta el verdadero:

> iniciador y propulsor en nuestra época de dos modalidades teatrales que suponen la renovación del género dramático […]: la tragedia contemporánea, con personajes del aquí y ahora del vivir cotidiano […] y la nueva fórmula del teatro histórico, entendido como revisión de nuestro más conflictivo pasado y como «iluminador» de las acciones presentes. (Buero Vallejo, 2006, p. 14)

En efecto, podríamos hablar acaso de negativa o incluso de desestimación de las normas en Buero Vallejo ya que "desde las primeras escenas de *Historia de una escalera* el público que asistió anoche al estreno tuvo la impresión de que se hallaba

ante la obra de un autor auténticamente nuevo" (Buero Vallejo, 2006, p. 137). De todos modos, a lo largo de su producción dramática de un modo más o menos peculiar, Buero Vallejo ha logrado satisfacer las exigencias técnicas de su tiempo y aun más allá seguir a los clásicos como Lope de Vega, Calderón de la Barca e Ibsen dentro de distintos aspectos escénicos, aunque la época clásica, se ha impuesto normas de escrituras que cada dramaturgo tenía que respetar y seguir de modo fiel para conseguir una buena pieza desde el punto de vista estético. Entonces, el teatro resulta una especie muy elevada de literatura y "todo escritor crea sus antecedentes, al sintonizar con aquellos que, por talante, genio o gusto, concuerdan con lo que son las personales preocupaciones éticas y formales" (Buero Vallejo, 1994, p. 12).

En *Historia de una escalera*, se nota no solo la regla de las tres unidades sino también y sobre todo la de la urbanidad y de la verosimilitud. Esos procedimientos formales, o sea, las principales exigencias constituyen esta famosa regla y pues no resulta necesario ahondar el análisis para ver las actitudes para con las reglas establecidas en la medida que nos damos cuenta de:

> Sencillez de expresión y hondura de sentimientos, no teatros de ideas, sino teatro de pasión, alto y noble concepto de lo trágico sin salirse del estricto marco de lo humano y de lo cotidianamente vital. Y no se nos diga que este género es torturado, agónico o sombrío, porque eso equivaldría a negar los fundamentos del teatro universal, donde, el Fatum nos parece que no es un elemento accesorio o desdeñable. (Buero Vallejo, 2006, p. 137).

De hecho, el tiempo, elemento esencial, es la inmediata posguerra a lo largo de una jornada, el lugar es la escalera humilde y vieja al mismo tiempo punto de encuentro de varias generaciones y el desarrollo de la acción engloba esas tres generaciones. En este sentido, se analiza la acción en su unidad y modalidad; sin embargo, este análisis no alcanza lo esencial del interés del espectador. A lo largo de los tres actos, Fernando ve a Urbano como un obstáculo, un peligro fascinante. De allí, ocurre toda una especie de peripecias y va acarreando entre los personajes aliados y enemigos. Pues, el autor "había tomado de la tradición popular española unos personajes con varias maneras de expresión y los amoldó a las exigencias estéticas y sociales de su época" (Nicholas, 1992, p. 46). Ciertos intentan eludir las dificultades, pero en vano ya que fracasan rotundamente. En efecto, Buero Vallejo se ha esforzado por colocar la acción en un contexto temporal ensanchado. Ha encontrado el difícil equilibrio de alcanzar expresar la injusticia y la intolerancia. Se encuentra siempre la crítica social en el centro de las representaciones mostrando la frustración con todo lujo de detalle. El arte dramático de Buero Vallejo consiste justamente en esta pieza en tratar de modo divertido situaciones penosas para evitar ensombrecer esas comedias. De allí, la originalidad es el proponer denunciar en escena las costumbres de sus contemporáneos, dar al género una ambición ideológica y sociopolítica; es lo que encontramos en *Historia de una escalera*, y al respecto, "hay latente un conflicto social,

colectivo, incluso un enfrentamiento clasista […]" (Iglesias Feijoo, 1982, p. 33). La escritura teatral de Buero Vallejo igual que casi toda la producción literaria del siglo XX, queda sustentada por un conocimiento de las reglas, de la retórica que es un instrumento esencial para llevar la adhesión del espectador y así garantizar la ilusión representativa de la pieza. Al respecto, Mariano de Paco pone de relieve tres elementos que se relacionan y que se condicionan:

> El personal, la actitud y el modo de ser de cada individuo; el contexto social en que estos se encuentran; y, finalmente, un factor que se ha tenido menos en cuenta, el metafísico, que con ciertas reservas llamaremos existencial, y se refiere sobre todo al tiempo, elemento esencial en la pieza que comentamos. Cada uno de ellos influye, no obstante, de diferente modo en cada personaje. (1983, p. 201).

El lenguaje dramático también desempeña un papel importante ya que, con las prohibiciones de las reglas clásicas, es preciso decirlo porque es difícil mostrarlo todo con el estricto respeto de las normas concebidas. En Buero Vallejo, hablar es actuar desplegando mediante las acotaciones las señales para una representación constructiva y los discursos no son más que unos accesorios de la acción. Todo lo que inventa el dramaturgo, tiene una finalidad para con los personajes y su actuación y buen ejemplo es el caso de Urbano fracasado íntimamente y el de Fernando insatisfecho, intranquilo, ansiado con un sentimiento de temor al tiempo. Y cabe decir que el papel del lenguaje siendo de transmitir cualquier significado, constituye, en efecto, una de las grandes dificultades a las que se enfrentan el actor durante la representación. Se escribe y se explica cada sentimiento y cada reacción de los personajes. Esta suma precisión modifica el acercamiento del estado de espíritu de los personajes, su comportamiento y las situaciones en las que se encuentran. Además, notamos que el relato resulta también importante en el lenguaje dramático y en este sentido permite apartar al individuo de la funesta verdad que vislumbra y ese momento de esperanza hace la crueldad del desenlace.

El monólogo es también significativo en nuestra pieza ya que el personaje habla en voz alta y no da la impresión de hablar al espectador. Los monólogos de Buero Vallejo son polifónicos; intentan acercar en la medida de lo posible el monólogo de un diálogo y hacerlo verosímil ya que introduce casi siempre una referencia a la situación teatral. Lo que marca esos monólogos en *Historia de una escalera* es la polifonía: sea el personaje actúa sobre varios tonos de su voz como sucede con Fernando, Carmina; sea imita la de otro. Dichos monólogos también tienen numerosas indicaciones de gestos y muy a menudo hacen referencia a la situación teatral. Lo que hace la particularidad del lenguaje dramático es el hecho de ser a medio camino entre lo escrito y lo dicho.

La escritura dramática nunca es subjetiva y solo se expresa a través del discurso de los personajes y este discurso queda mediatizado mediante la voz del actor. Sin embargo, sería inútil buscar deducir del texto dramático, el punto de vista

de su autor. Y si la obra, como sucede con *Historia de una escalera*, trata de la problemática de su época, casi no nos da respuestas. Tampoco hay sitio en el universo dramático para un enfoque omnisciente, es decir, el dramaturgo no tiene la posibilidad de descubrir su personaje que habla y actúa ante el público. Por lo tanto, nos damos cuenta de la rareza de los retratos a lo largo del diálogo y no hay rasgos como es debido.

Historia de una escalera es un compromiso entre lo dicho y lo escrito. Y la diversidad del lenguaje rima con la de los personajes sobre todo en lo que atañe a la verosimilitud. En efecto, la imitación del lenguaje supone pues una imitación de sus imperfecciones y Buero Vallejo se arroga ahora el placer de narrar escuetamente sin ocultación alguna pese a los riesgos de una época en que la censura resulta implacable. Y resulta ilustrativa esta esquematización de la estética y la escritura de la pieza que nos proporciona Doménech tocante a su lógica de depuración, su visión trágica y su nuevo modelo, o más bien una estética dramática nueva:

> Esquematizando un poco, podríamos concluir: 1. °, *Historia de una escalera* toma del sainete, con una lógica depuración, todo o casi todo lo que es cauce expresivo. Toma su ambiente, su lenguaje hasta situaciones más o menos típicas-discusiones de vecindad, por ejemplo-e incluso rasgos arquetípicos de personajes, si bien sometidos a severas matizaciones que permitan trascender *lo típico* y llegar a *lo individual*; 2. °, de Unamuno toma su visión trágica del hombre y del mundo, su «sentimiento trágico de la vida», su conciencia de la contradicción entre realidad vivida y realidad soñada, su repugnancia por las «soluciones concretas» […]; 3. °, esta singular mixtura de costumbrismo y pathos unamuniano precipita un modelo dramático nuevo, el cual cierra y sobrepasa dos corrientes dramáticas anteriores, que parecían irreconciliables y antagónicas y que en 1949 estaban ya fuera de uso, o al menos de buen uso. (1993, p. 85-86).

2- La crítica social en *Historia de una escalera:*

En *Historia de una escalera*, Antonio Buero Vallejo practica el teatro de denuncia y hasta de intervención social criticando tanto al pueblo español de la inmediata posguerra oprimido por la escasez y las trabas individuales-con las palabras de Urbano: " Los pobres diablos como nosotros nunca lograremos mejorar la vida sin la ayuda mutua" (2006, p.63)-como a las autoridades del régimen imperante-mediante Paca: "¿Es que no saben hacer otra cosa que elevar la tarifa?¡ Menuda ladronera es la Compañía!¡Les debía dar vergüenza chuparnos la sangre de esa manera!¡ Buenos pájaros son todos ustedes!" (2006, p.54)-con lo que denominamos el teatro de agitación social mediante una fábula, unos temas, una trama y una peripecia o "el teatro público" como lo recoge Ruiz Ramón (1977, p. 297). Así, Buero Vallejo, en la pieza, va presentando varias taras de la sociedad española de aquel entonces, entre las cuales la abulia, la hipocresía y la frustración. Esta consiste en fingir sentimientos u

opiniones con difícil intelección en la representación teatral manifestando una muy clara conciencia de la elevada función social del teatro.

Otros dramaturgos de la misma época como Sastre o Arrabal han tomado el mismo camino que Buero Vallejo y han destacado en la crítica de los vicios de su tiempo. De allí, Buero Vallejo nos muestra la frustración, la injusticia de la sociedad sin olvidar la pobreza para aterrorizar al espectador y mostrarle el poder corruptor. La frustración, el hambre, la miseria o la injusticia resultan pues un medio eficaz para atacar el orden establecido y despertar al pueblo para una toma o retoma de conciencia. Al respecto, resultan ilustrativas las palabras de Fernando:

> ¡Es que le tengo miedo al tiempo! Es lo que más me hace sufrir. Ver cómo pasan los días, y los años, sin que nada cambie. Ayer mismo éramos tú y yo dos críos que veníamos a fumar aquí, a escondidas, los primeros pitillos… ¡Y hace ya diez años! Hemos crecido sin darnos cuenta, subiendo y bajando la escalera, rodeados siempre de los padres, que no nos entienden; de vecinos que murmuran de nosotros y de quienes murmuramos…buscando mil recursos y soportando humillaciones para poder pagar la casa, la luz…y las patatas. Y mañana, o dentro de diez años que pueden pasar como un día, como han pasado estos últimos… ¡Sería terrible seguir así! Subiendo y bajando la escalera, una escalera que no conduce a ningún sitio; haciendo trampas en el contador, aborreciendo el trabajo…, perdiendo día tras día… Por eso es preciso cortar por lo sano. (Buero Vallejo, 2006, p. 64)

Sin embargo, en Fernando y Urbano, nos demuestra el dramaturgo unos individuos inteligentes pero que se dejan influir por su amor a Carmina. Bajo el efecto de la pasión, los vemos descomponerse y degradarse; por otra parte, en una sociedad algo permisiva, Buero Vallejo refleja y describe la realidad de los hechos sin falsearla.

La sátira de una jerarquía familiar, la postura de los vicios y la frustración constituyen el objeto de reflexión en nuestra pieza como en otras representaciones del autor *En la ardiente oscuridad* que Buero Vallejo intenta materializar mediante dichos temas muy relevantes durante el franquismo. Son temas que les llaman la atención a varios dramaturgos de la posguerra cuya finalidad es luchar contra esos vicios de los hombres. En realidad, Buero Vallejo quiere corregir y remodelar las costumbres y no rehacer la sociedad que no siempre se considera como tal por otros.

Los temas se despliegan de distintos modos en *Historia de una escalera* y el horror de Buero Vallejo por la frustración y la injusticia le empuja sin lugar a dudas a hacerlos los principales temas. Y las reivindicaciones sociopolíticas de Buero Vallejo no solo expresan la esperanza de un porvenir mejor, sino que quedan en el presente en la medida en que los dirigentes no son dignos de serlo, sobre todo con leyes infringidas y derechos humanos pisoteados constantemente a pesar de los esfuerzos enérgicos para mejorar la situación del pueblo español. En *Historia de una escalera*, nos acostumbramos a darnos cuenta de un hecho de sociedad más allá de los personajes representados a lo largo de la pieza.

En efecto, mediante los personajes, sobre todo con Fernando, Carmina, Urbano, Paca entre otros, Buero Vallejo ataca la moral y el dogma del régimen imperante. La frustración de las tres generaciones que han frecuentado el espacio reducido y ensimismado de la escalera constituye un verdadero sentimiento de revuelta correspondiendo con un deliberado rechazo de la sociedad dominante. De allí, la obra es un sorprendente éxito de Antonio Buero Vallejo ya que responde a la vez a los gustos de la sátira para con la dictadura y a las exigencias del arte cómico sin que un aspecto de esta figura realmente perjudique al otro. La obra pone de relieve temas tajantes con éxito examinando las dificultades más recurrentes durante este periodo penoso. La preocupación objetiva de comprender y traducir la opinión pública lo lleva hacia la de expresar un sentimiento individual. Desde el punto de vista crítico, *Historia de una escalera* resulta como queda dicho el éxito de Buero Vallejo y encontramos en dicha obra un cuadro completo de la sociedad contemporánea, o sea, todas las capas sociales con seres vivos universales y particulares. Sin embargo, el dramaturgo da a sus personajes principales la complejidad y aun la contradicción de los seres vivos y su pasión dominante se acompaña con rasgos con los cuales entran en conflicto. Su humor satírico le ha inspirado un teatro amargo contra las autoridades y parece expresarse de modo encolerizado contra estas y sus seguidores.

Omnipresente en el teatro de Buero Vallejo, la suciedad queda un ingrediente de la intriga en vez de ser un contexto que se supedita a la pasión de los personajes.

Ataca Buero Vallejo la organización social y política de su época y hace desfilar en escena todas las clases. En efecto, en *Historia de una escalera*, la mayor parte de los personajes son como símbolos; representan la clase social a la que pertenecen y simbolizan una ideología moral o aun religiosa. Además, resulta un periodo en que la crítica se enmarca en una observación tan atenta de la naturaleza humana que cada uno puede reconocerse a partir de ella. Pues, es un espejo para con el espectador y un cuadro completo de la sociedad contemporánea. Reprueba el escritor toda la administración franquista y con toda evidencia, es imposible no ver, en esta pieza, la firme voluntad de mostrar implícita o explícitamente las relaciones estrechas entre el régimen dictatorial y la iglesia. Y dicha voluntad con el objetivo de denunciar la injusticia bajo todas sus formas de que es víctima el pueblo no es más que reforzar la idea según la que es un dramaturgo comprometido.

De hecho, las reivindicaciones sociopolíticas de Buero Vallejo expresan resueltamente la esperanza de un mejor porvenir pese a la sucesión de las generaciones desde Fernando y Carmina hasta Fernando Hijo y Carmina Hija, al intercambio de las mismas promesas en la famosa escalera:

> Tenemos que ser más fuertes que nuestros padres. Ellos se han dejado vencer por la vida. Han pasado treinta años subiendo y bajando esta escalera… Haciéndose cada día más mezquinos y más vulgares. Pero nosotros no nos dejaremos vencer por este ambiente […] Nos apoyaremos el uno en el otro. Me ayudarás a subir, a dejar para

> siempre esta casa miserable, estas broncas constantes, estas estrecheces. […] ¡Tengo muchos proyectos! (Carmina, *la madre, sale de su casa con expresión inquieta y los divisa, entre disgustada y angustiada. Ellos no se dan cuenta.)* Saldré de aquí. Dejaré a mis padres. No los quiero. Y te salvaré a ti. Vendrás conmigo. Abandonaremos este nido de rencores y de brutalidad. […]. (Fernando, el padre, que sube la escalera, se detiene, estupefacto, al entrar en escena.*)* (Buero Vallejo, 2006, p. 123)

Si Buero Vallejo se ha atrevido a criticar a los franquistas, si los ha ridiculizado realmente e incluso sus tabúes, es para llevar a cabo una visión simbólica y filosófica que comparten con otros dramaturgos tales como Sastre, Arrabal, Brecht y aun novelistas y poetas. Pues, comparte el desprecio general mediante los personajes con su estado de miseria profunda frente a una clase dominante. *Historia de una escalera*, pionera en el panorama del drama español de la época, materializa este mundo de la miseria, de la frustración, del padecimiento y del aniquilamiento en que "[…]informan las mujeres, que se quejan al pie de las puertas de sus casas del difícil trance de llegar a fin de mes". (Buero Vallejo, 2006, p. 29).

3- El compromiso de Buero Vallejo frente al franquismo:

Historia de una escalera, siguiendo a Virtud Serrano, "se erige como una isla de compromiso en el ámbito del teatro español de su tiempo […]" (Buero Vallejo, 2006, p. 12). Además, una pieza teatral ha de reflejar, sin lugar a dudas, la vida para hacernos meditar sobre ella. En este sentido, podemos decir que el arte no se limita solamente a una única finalidad, es decir, el placer, sino que se preocupa por lo útil tocante a cualquier enfoque reflejando la difícil cotidianidad de las clases menos privilegiadas a través de seres insignificantes.

La nueva dimensión política e histórica y de su posible misión como revelador de las insuficiencias y precariedades-el discurso político sobre el sindicalismo y la huelga de algunas fábricas-que adopta Buero Vallejo al presentar personajes modestos con aspectos trágicos aparece consustancial a la dramaturgia del siglo XX y más ampliamente a la estética realista con una preparación cultural y un sentido del teatro engarzados exactamente al momento en que vivimos siguiendo a Marquerí e (Buero Vallejo, 2006). Así es la obra que no deja de justificar el urgente compromiso social gracias a su utilidad y el propio Buero Vallejo "ha sido el artífice del enfoque comprometido de esa modalidad dramática" (Buero Vallejo, 2006, p. 10). Por eso, se puede rechazar en aquel entonces la inanidad y la vulgaridad de una dramaturgia basada únicamente sobre el placer pese a la situación atroz del país porque "La escalera sigue siendo una humilde escalera de vecinos. El casero ha pretendido, sin éxito, disfrazar su pobreza con algunos nuevos detalles concedidos despaciosamente a lo largo del tiempo". (Buero Vallejo, 2006, p. 101). Por otra parte, cabe añadir que el compromiso puede ser una de las finalidades del teatro de la posguerra inmediata revisando de modo serio y problemático la vida de las clases populares y la de la

adocenada clase burguesa que desean escapar de una verdad ineludible. Esto tiene como virtud honrar y corregir tajantemente los vicios a pesar de la represión franquista. Al respecto,

> El público, colocado ante unos personajes y unas historias, habrá de implicarse cuando salga del teatro si piensa que lo que allí ha sucedido debe modificarse. Es este un efecto de gran modernidad que subyace en la tragedia bueriana desde su primer texto; la mayor parte de las veces el autor no ofrece una historia resuelta, sino que plantea un problema que excede el ámbito de la escena. (Buero Vallejo, 2006, p. 20)

Por lo tanto, como autentico hombre de teatro, Buero Vallejo, "militante de izquierdas que se ve relegado a un entorno opresivo a causa del fracaso de las ideas que defiende" (Buero Vallejo, 2006, p.40) hace del compromiso un componente fundamental de su teatro desde la elaboración hasta la función representando la frustración intelectual y denunciando la injusticia. El compromiso en una dictadura requiere, en realidad, tener un sentido agudo de la observación, la percepción y la trasposición y verse dotado de un talento y una vocación mimética más ejemplar y universal que el heroísmo trágico en la medida en que las pasiones resultan una de las fuerzas del teatro y este "ha de servir no para adormecer, sino para despertar las conciencias, pero sin renunciar por ello a la emoción dramática arrolladora […]". (Buero Vallejo, 2006, p. 10).

Por consiguiente, la dimensión social de su teatro enfrentando al hombre con su más honda realidad se ve a través del estado con todos sus componentes que pueden poner en tela de juicio los orígenes de lo que suele pasar inadvertido en la existencia. De allí, nos exhibe las lacras y los defectos de los hombres tanto-marcados por el engaño, la frustración, la abulia y la pasividad-de su tiempo como de todos los tiempos a través de la lucha de las generaciones. No debemos olvidarnos de que entre el primer acto y el último hay tres generaciones marcadas por el deterioro de la escalera modesta, pobre, sucia y aun polvorienta. El tema del conflicto generacional siempre pesado suele ser usado por Buero Vallejo con el objetivo de examinar el poder del padre, pero denunciándolo a la vez. Estos conflictos, por una parte, pueden provocar una fuerte tensión ya que, a veces, nos revelan lo malo de la actitud indigna del padre y, por otra, estos también nos llevan a unas escenas que sacuden a las familias a largo de los actos.

Pero, la última generación presentada por el dramaturgo intenta fundar una nueva comunidad que supera de largo a la de sus padres y abuelos ya que estos la maltratan desplegando ante el pueblo las miserias colectivas. Dicha lucha entre las generaciones, el autor la ha colocado bajo varios aspectos simbólicos tales como juventud, fuerza, energía, salud, vejez, prudencia, experiencia, degradación física, debilidad, deterioro. Este mundo de utopía le permite al dramaturgo exponer como posible una manera de vida soñada a pesar de la frustración, la injusticia y la intolerancia.

En efecto, desde el punto de vista del compromiso ético y social movido por la esperanza de un cambio, la elección que hace Buero Vallejo de un arte que se acerca a la naturaleza se relaciona acaso de modo estrecho con otro elemento revolucionario de su obra, afirmando también muy temprano una sátira directa con intención moral:

> Se escribe porque se espera, pese a toda duda. Pese a toda duda, creo y espero en el hombre, como espero y creo en otras cosas: en la verdad, en la belleza, en la rectitud, en la libertad. Y por eso escribo de las pobres y grandes cosas del hombre; hombre yo también de un tiempo oscuro, sujeto a las más graves, pero esperanzadas interrogantes. (Buero Vallejo, 2006, p. 45)

Y nos presenta así unos personajes que pertenecen al mundo del espectador, es decir, el mundo real no para destruir la colectividad sino para advertirnos sobre la existencia de poderes que llevan a ello. De allí, esto se convierte, pues, en un arma satírica al servicio de un ideal moral y pretende dar a la crítica un alcance general que solo examina a través de la pintura de sus contemporáneos. Buero Vallejo usa esta pintura, a toda costa, para un ataque directo y transparente de cierto número de autoridades franquistas la que aprueba el éxito de *Historia de una escalera.* Asi, la mayor parte de las veces, los estrenos de las obras dramáticas buerianas y particularmente *Historia de una escalera*, "eran puntos de referencia de la actualidad política: asistir a aquéllos tenía un significado similar a tomar parte en una asamblea donde pudiera hablarse con libertad, práctica esta no autorizada durante muchos años de la posguerra" (Buero Vallejo, 1994, p. 9). Por lo tanto, la originalidad del autor pues reside en la manera como expresa este conflicto, esta frustración colectiva e indica sus elecciones con audacia al comprometerse en un momento en que todo era difícil, absurdo e increíble. De toda evidencia, el dramaturgo puede comprender cabalmente lo que pasaba y rebelarse de buena fe contra la injusticia resaltando la conciencia viva de su época. Denuncia, con empeño constante y decidido, a los hipócritas y toma partido contra la devoción rigurosa y pesada defendiendo los propios intereses del pueblo español frente a una administración represiva y la censura implacable. Por lo tanto, con *Historia de una escalera*, el teatro de Buero Vallejo reviste una ambiciosa finalidad al desempeñar un papel social en la vida de sus conciudadanos en esta época gris de la historia del país con paso firme y medido para avanzar en el reconocimiento de los seres y sus conflictos. Pues, "Intentó y consiguió restaurar la tragedia para ofrecer a los hombres y mujeres de su tiempo una ventana hacia la esperanza desde dentro de su propia limitación, porque, a pesar de sus torpezas y caídas […]" (Buero Vallejo, 2006, p. 45).

Conclusión

En definitiva, con el presente estudio, hemos mostrado, mediante la estética y escritura, el criticismo social y el compromiso que en *Historia de una escalera* Antonio Buero Vallejo hace triunfar la conciencia viva de su tiempo en un momento en que el

autoritario régimen franquista imponía el silencio sobre todo en los medios de comunicación y en el arte justamente escénico.

De hecho, resalta que la dramaturgia de Buero Vallejo en esta representación es un arte de vivir y consigue, gracias a su genio, representar males, penas, angustias, frustraciones e injusticias duraderos que padece el pueblo al manejar con sutileza la sátira verdadera y la complejidad de la realidad visible e invisible. Esta obra dramática constituye una pieza tan discutida muy a menudo, de modo apasionado, entre los críticos ya que resulta interesante desde el punto vista histórico y literario en la España franquista, por una parte, su carácter enriquecedor y por otra como arranque de un verdadero compromiso mientras queda con su alcance social y utilitario.

Así, tenemos el ejemplo de un teatro comprometido sin mezquindad ni debilidad dado que descansa en el acuerdo de un público sincero. Por otra parte, nuestra investigación revela también una obra estética con una de las necesarias transposiciones para el nacimiento del interés teatral además de ser una pieza libre sometida a las únicas exigencias de los temas tajantes o más bien de la finalidad buscada prefiriendo siempre aproximarse cada vez más concreto al hombre. La renovación de las fuentes de la obra de Buero, partiendo del concepto de realismo y de las formas tradicionales nos ha llevado y permitido leer otra vez esta pieza destacada con un dramaturgo ya clásico cuya tarea de creación y reflexión críticas para con el pueblo resulta nacional, actual y universal a la vez al mostrar un grado de perfección, madurez dramatúrgica y compromiso que hacen del dramaturgo una de las figuras destacadas de la literatura española de la segunda mitad del siglo.

En suma, la originalidad del presente estudio sobre *Historia de una escalera* de Antonio Buero Vallejo radica, sin lugar a dudas, en una dramaturgia de ruptura pese a los riesgos ya expuestos y sobre todo de una necesidad de conocer el país a través de sus realidades históricas, sociales y políticas tales como un leitmotiv de todas las posturas de los intelectuales con nueva mirada. Y, por tanto, sería interesante examinar esta aventura teatral desde el punto de vista universal, aunque, el dramaturgo como lo recoge Feijoo, no tiene en su mano solución garantizada de los grandes problemas; solo soluciones probables, hipótesis, anhelos afirmando muchas cosas, pero problematizando muchas otras como la vida misma siempre con preguntas pendientes.

Referencias bibliográficas

Buero Vallejo, A. (1994). *Obra completa, edición crítica de Luis Iglesias Feijoo y Mariano de Paco.* Espasa Calpe.

Buero Vallejo, A. (1950). *En la ardiente oscuridad.* Espasa Calpe.

— (1956). *Hoy es fiesta.* Espasa Calpe.

— (1957). *Las cartas boca abajo.* Espasa Calpe.

— (1967). *El tragaluz.* Espasa Calpe.

—(2006). *Historia de una escalera*. (3a édi.). Espasa Calpe, S.A.

Cuevas García, C. (1990). *El teatro de Buero Vallejo. Texto y espectáculo.* Anthropos.
Doménech, R. (1993) *El teatro de Buero Vallejo*. (2a edi.). Gredos.
Iglesias Feijoo, L. (1982). *La trayectoria dramática de Antonio Buero Vallejo*. Universidad de Santiago de Compostela.
Nicholas, R. L. (1992). *El sainete serio.* Cuadernos de Teatro
O'Connor, P. (1996). *Antonio Buero Vallejo en sus espejos.* Fundamentos.
Oliva, C. (1989). *El teatro desde 1936.* Alhambra.
Paco, M. (1983). *Estudios sobre Buero Vallejo*. Universidad de Murcia.
Ruiz Ramón, F. (1977). *Historia del teatro español. Siglo XX.* Cátedra.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

DÉMESURES TYRANNIQUES ET CONFISCATION DU POUVOIR CONTESTÉES: UNE LECTURE DE *DANS LES COULISSES DE L'AFRIQUE* DE NGUEMADJIRA MIRANGAYE

Tyrannical excesses and confiscation of power contested: a reading of Dans les coulisses de l'Afrique by Nguemadjira Mirangaye

ROBERT MAMADI
Université Adam Barka d'Abéché, Tchad
Email : mamadirobert@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-0439-4739

ANDJAFFA DJALDI SIMON
Université de N'Djaména, Tchad
Email : andjaffadjaldi@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0008-3724-315X

KOUAGO ABDOULAYE
Université Adam Barka d'Abéché, Tchad
Email : akouago@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-0439-4739

RÉSUMÉ

La gouvernance tyrannique est décriée par beaucoup d'écrivains africains parce qu'elle se solde par la confiscation du pouvoir. Ces écrivains créent des personnages contestataires en vue d'une insurrection et une prise de conscience sociale. L'étude du comportement du président Maylor et de son opposant attitré Diong permet de voir qu'il s'agit événements tyranniques. Le colonel Maylor, président du pays imaginaire appelé la patrie est présenté dans l'œuvre *Dans les coulisses de l'Afrique* de Nguemadjira Mirangaye comme un tyran assoiffé de pouvoir, qui truque les élections, assassine les opposants et abuse des mandants. L'auteur fait découvrir la mélancolie d'un peuple qui subit un traumatisme psychique et se bat pour l'alternance démocratique et la libération contre la mauvaise gouvernance. Il est opportun de savoir pourquoi la gestion tyrannique du pouvoir se solde toujours par une révolte. L'étude réaliste et satirique du texte de Nguemadjira Mirangaye permet d'explorer les contours du discours social dans un univers despotique à la lumière de la sociocritique d'Edmond Cros teintée de la psychanalyse littéraire. Il résulte de cette analyse qu'entre les dirigeants et le peuple se lit une opposition et une contestation liées à la gestion tyrannique du pays. Le complexe de supériorité et de

frustration rend le président plus véreux vis-à-vis des leaders politiques et syndicalistes dominés par l'instinct de survie. La longévité d'un chef de l'État au pouvoir ne semble jamais faire le bonheur de son peuple.

MOTS-CLÉ: Tchad ; théâtre ; pouvoir tyrannique ; contestation

ABSTRACT

Tyrannical governance is decried by many African writers because it results in the confiscation of power. These writers create protest figures for insurgency and social awareness. A study of the behavior of President Maylor and his official opponent Diong reveals that these are tyrannical events. Colonel Maylor, president of the Neverland Called La patrie is featured in Nguemadjira Mirangaye's *Dans les coulisses de l'Afrique* as a power-hungry tyrant who rigs elections, murders opponents and abuses constituents. The author reveals the unconscious of a people who are undergoing psychic trauma and are fighting for democratic change and liberation against bad governance. How does Nguemadjira Mirangaye structure the traumatic state of the victim characters and set up the challenge of tyrannical power in his work? It is opportune to know why the tyrannical management of power always ends in revolt. The result of this analysis is that between the leaders and the people there is an opposition and a protest linked to the tyrannical management of the country. Sociocritic of Edmond Cross and Literary psychoanalysis will allow us to study this mechanism. The complex of superiority and frustration makes the president more crooked and political and civil society leaders more dominated by survival instinct. The longevity of a ruling head of state never seems to make his people happy.

KEY WORDS: Chad; theatre; tyrannical power; protest.

Introduction

Le pouvoir est l'organe incarné par une autorité civile où la force politique est exercée par un dirigeant sur les citoyens d'un pays ou d'une institution. L'autorité civile d'un État peut être confisquée par un dictateur ou démagogue tyrannique. Il s'agit de la mal gouvernance qui est décriée partout en Afrique. Les leaders politiques africains contemporains confisquent le pouvoir par la terreur. Ils usent de corruption, de clanisme, de favoritisme ou d'injustice pour amadouer le peuple naïf et misérable. Mais ce dernier ne baisse pas toujours les bras, d'où la contestation du pouvoir tyrannique. Nous avons trouvé comme le disent Mamadi et Kouago que

> parmi la production dramaturgique, les satires du pouvoir politique et de la corruption sont un genre bien représenté, notamment par des dramaturges. […] Au Tchad, *Au pays du non voyant* (2009) de Olivier Guiryanan s'ajoute à *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir* (1980) de Noël Nétonon N'Djékery, *Ndo Kela ou l'initiation avortée* (1993) de Koulsy Lamko et *Au pays des démocrates ou la débrouillardise* (2004) de Ahmad Taboye. (Mamadi et Kouago, 2021, p. 74)

Nguemadjira Mirangaye, l'auteur de *Dans les coulisses de l'Afrique* (2019), présente un président qui dirige son pays sans partage depuis plus de deux décennies. Le Colonel Maylor modifie la constitution et truque des élections présidentielles, puis cherche à se maintenir au pouvoir comme Idouba, le président de

la République de Bebané dans *La Maladie du pouvoir* (2020) du dramaturge tchadien Marcelin Mokonodji. Le pays sombre dans une crise post-électorale par la faute de Maylor. Mais, il trouve mieux d'assassiner les opposants politiques historiques (comme le Docteur Diong) et les acolytes (tels l'Agent de la police secrète Gabane, le capitaine de police Mushall et l'homme de cour Lucas) jugés indésirables. Théâtraliser ainsi la mauvaise gouvernance, c'est dénoncer la dictature par l'engagement littéraire qui trouve son sens dans la volonté de lutter contre les oppresseurs politiques. Il s'agit pour Gorgui Ibrahima Tall d'« un phénomène littéraire présent à toutes les époques, par lequel les écrivains s'impliquent par leurs écrits et leurs idéologies dans les enjeux sociaux et politiques du moment . « (Tall, 2014, p. 11).

En quoi le peuple assujetti peut-il être à la fois victime et rebelle et comment Nguemadjira Mirangaye structure-t-il l'état traumatique des personnages victimes et met en place la contestation du pouvoir tyrannique dans son œuvre ? Il se dégage une opposition nette entre les gouvernants et les gouvernés en situation de conflits L'image du tyran est combattue par tous. Alors, quels sont les mécanismes déployés par les victimes pour se débarrasser des lésions orchestrées par le tyran ?

Nous nous proposons, à partir de l'approche sociocritique d'Edmond Cros et de quelques concepts psychanalytiques, d'y répondre. Mais déjà, il faut savoir que le dramaturge essaie « d'amener le lecteur ainsi que les personnages du camp situé hors du pouvoir à partager la thèse qu'il défend », celle qui consiste à mettre en garde les dictateurs du siècle et montrer l'éveil de conscience du peuple. (Fallou, 2010, p. 47). Il est question de montrer que quand les dirigeants confisquent le pouvoir par la terreur, ils doivent aussi savoir que le peuple à son dernier mot. Il peut dire un jour : Non à la tyrannie par les élections ou les manifestations.

Les arguments des opposants politiques serviront des matériaux pour mener à bien une étude sur la volonté populaire de contester la tyrannie. Nous allons explorer la portée satirique de l'œuvre de Nguemadjira Mirangaye. Pour ce faire, nous analysons les modalités pratiques du pouvoir absolu qui riment avec la frustration, l'oppression, l'insurrection, la farce et autres troubles psychosomatiques. La psychanalyse littéraire adjoint à la sociocritique se donne à explorer *Dans les coulisses de l'Afrique* le vraisemblable du traumatisme vécu et intériorisé par le peuple victime de violence lors des nombreux conflits que connaît l'Afrique contemporaine. La gestion tyrannique et l'opposition politique à cette gestion constituent les grandes lignes de cet article. Comment se manifestent-elles dans la pièce.

1. Gestion tyrannique du pouvoir dans *Dans les coulisses de l'Afrique*

Il y a aujourd'hui en Afrique subsaharienne quelque chose qui doit changer. Nous pensons à la gestion du pouvoir. Pascal Mukonde Musulay, analysant ce phénomène dit :

> Les aspirations au changement s'expriment avec d'autant plus de force qu'elles constituent une réaction contre l'absolutisme du monopartisme de fait ou de droit, instauré sous les régimes politiques de l'Afrique postcoloniale, caractérisé par l'oppression des populations, la suppression des droits et libertés et par la confiscation de l'État lui-même. L'État africain postcolonial est devenu partie intégrante du patrimoine personnel du Chef de l'État et de son entourage et l'actif constitué par les ressources de l'État est affecté à celui-ci. Le passif est mis sur le compte de l'État au titre de charges publiques (Mukonde Musulay, 2016, p. 39)

Le statut de chef à vie permet de contrôler l'imaginaire des concitoyens et mieux asseoir un régime totalitaire. Dès lors, des relations conflictuelles faites de soupçons, de terreur et de peur naissent entre les régimes politiques et les peuples en Afrique. La gestion du pouvoir par le Colonel Maylor, le président de la nation atypique appelée La patrie s'inscrit dans cette logique tyrannique. Ce dernier ne respecte pas les règles de bonne gouvernance parmi lesquelles l'alternance, la transparence et la liberté. Nguemadjira crée un monde spatiotemporel réaliste pour publier ce qui se passe dans « *les coulisses de l'Afrique* ». Le mensonge et le truquage électoraux sont érigés en règles lors des campagnes présidentielles. La torture et l'assassinat sont réservés à ceux qui essayent de marcher ou d'aller en grève. Même les militaires et les collaborateurs ne sont pas épargner par la sanction du tyran. Tout cela pour rester à vie au pouvoir. La capitale est ce lieu où se joue la violence du tyran sur la population civile.

1.1. « Les coulisses de l'Afrique »

Dans la pièce, deux espaces se dégagent pour présenter l'idéologie marxiste du maître et de l'esclave, les deux « tangas », en fait pour reprendre l'idée de Alexandre Biyidi dans *Ville cruelle*. Dans la pièce du corpus, le palais est le lieu de la domination, de la torture et de la tuerie et la bourse de travail ou le siège des partis, le lieu de contestation et des décisions populaire. La rue se présente comme le lieu de disjonction. Il faut donc appartenir à l'un de deux espaces.

Le palais du président est le premier lieu où se joue la tyrannie. Salomon Kabuya, comparant la présidence en Afrique à une prison, dira que «le lieu carcéral est […] l'inévitable corolaire du Palais présidentiel. Tous deux tendent à envahir les textes, à devenir les lieux clefs de la représentation d'un monde ou [sic] l'oppression est portée à son paroxysme. » (Kabuya, 2014, p. 301) Là, cela est bien observable dans la pièce du corpus. Le président met en place avec le concours de Gabane les techniques de truquage des élections. Maître Hoche y est invité pour « accepter d'être allié du parti du président » (Nguemadjira, 2020, p. 33) et ne pas contester les résultats des urnes le moment venu. Le capitaine Mushall de la police nationale y est passé pour rendre compte de la gestion de la rue par ses policiers lors de la marche des journalistes. Lors de la grève des travailleurs, il y a été convoqué pour n'avoir pas interdit la réunion.

Pour la torture, Torry, le directeur de la presse nationale et Samita de la presse privée y sont conviés de nuit. Le Docteur Diong est aussi passé par le palais pour être courtisé à laisser sa victoire au Calonel Maylor. Il est inconciliable et arrogant. C'est ainsi qu'il y a trouvé la mort quand le président l'a encore convoqué. Le dramaturge ouvre une brève sur la « mer qui coule juste derrière le palais » (Nguemadjira, 2020, p. 106), un lieu à découvrir dans les espaces carcéraux du continent. Koro et Richad y ont été convoqués. Le dernier y a trouvé la mort. Les dirigeants qui ont remplacé les occidentaux au trône s'emploient à assujettir le peuple par une gouvernance dictatoriale calqué sur le modèle colonial.

Le peuple, en dehors de la maison se trouve à la bourse de travail pour décider de la lutte syndicale ou politique selon sa corporation. Quand Torry a été arrêté, les responsables du syndicat de la presse y ont convié les journalistes pour les actions à mener (préavis puis descente dans la rue). Makou y a convoqué tous les membres du syndicat des travailleurs quand ces derniers ont fait quatre mois sans salaire pour des raisons qu'ils ignorent. Ces derniers ont opté pour une grève sèche et illimitée en respect des dispositions du code de travail de la patrie car la marche des journalistes s'est passée dans le sang.

La rue devient un lieu de sacrifice. Les syndicalistes mécontents tous comme les militants des partis d'oppositions quittent la bourse de travail et le siège de leurs partis pour y trouver la mort en marchant. C'est là qu'on écoute les armes crépiter : « Boum…boum…boum/ Pap…pap…pam/ Boum…boum…boum/ Pap…pap…pap » (Nguemadjira , 2020, p. 33).

Le mensonge et le truquage des élections sont les moyens utilisés par les dirigeants pour se maintenir au pouvoir. Seulement, le dramaturge évoque juste le comité d'élection et la cour constitutionnelle représentés par Koro et Renard, leurs responsables respectifs mis en situation sans succès au palais de Maylor. Bref, le palais est un lieu de domination et de souffrance des dirigeants politiques et syndicaux sans oublier ceux de la sécurité. On y meurt par intimidation et torture quand on n'épouse pas l'idée du président. Les sièges des partis et la bourse du travail sont les lieux de concertation. Mais seul la rue est le lieu fatidique de la dénonciation des abus des locataires du palais sur ceux de la bourse de travail.

1.2. Mensonge et truquage électoraux

Les dirigeants usent de mensonges pour truquer les élections et s'éterniser au pouvoir selon la lecture faite de la société et des œuvres négro-africaines. La frustration peut céder place à la psychose. La pièce de Nguemadjira *Dans les coulisses de l'Afrique* commence par le pessimisme de Gabane, le chargé de renseignement de la présidence. Ce dernier trouve que le peuple a compris les subterfuges du tyran et qu'il n'est plus facile de mentir et de truquer les élections comme auparavant. C'est une prise de conscience populaire. Le président Maylor va perdant selon les

informations du COELT (Comité des Élections Libres et Transparentes). Gabane confirme cela : « En effet, mes éléments et moi avons mené des enquêtes avant le lancement officiel du programme de COELT, mais ce qui est là, le peuple est fatigué de notre règne et n'aime pas du tout le régime actuel » (Nguemadjira, 2019, p. 19). Le peuple est selon Gabane, fatigué de torture, d'assassinat et de mensonge. Il préfère le changement par un autre candidat et le Docteur Diong va favori. Il n'y a pas la possibilité de frauder aux élections. En plus, la présence des observateurs et médias internationaux contre le régime en place est signalée.

Le président Maylor est, dans ce cas, gagné par le complexe d'infériorité. Il convoque, à cet effet, les chefs des partis d'opposition à la présidence pour les manipuler et les pousser à accepter sa victoire falsifiée. Hoche accepte étant responsable de parti allié, Diong, opposant radical, refuse. Entre temps, Koro, le président de la commission des élections et Renard, le président de la cour constitutionnelle sont harcelés de modifier les procès-verbaux. L'un échappe par ruse et l'autre sera tué. (Nguemadjira, 2019, p. 74).

Maylor manipule Maître Hoche qui joue le rôle de chef de parti allié en lui proposant des postes ministériels. Bien que perdant, il le pousse à accepter des portefeuilles au gouvernement et à le soutenir contre le parti du Docteur Diong. Hoche pense que c'est ainsi qu'on gouverne la patrie et laisse libre champ au dictateur. (Nguemadjira, 2019, p. 41-42). C'est la manifestation d'un complexe d'infériorité lié à la peur de celui qui tue les opposants. Donc, Hoche oriente une pulsion de vie sur lui-même. Cela donne feu vert au complexe de supériorité du dictateur.

Avec Docteur Diong, Maylor essaye la même technique mais ne trouve pas le même résultat. Diong lui dit qu'il est temps de laisser le pouvoir à quelqu'un d'autre. C'est la volonté du dramaturge de présenter la contestation du pouvoir par une opposition politique non complexée. Ce qui veut dire qu'il faut une opposition dynamique pour renverser un tyran du pouvoir.

1.3. Confiscation des libertés par la torture et l'assassinat

Les médias et les travailleurs sont muselés par la tuerie et la torture. Les syndicats n'ont pas la liberté de réunions. Soit les chefs incriminés sont arrêtés et torturés par les éléments de Maylor, soit les responsables des forces de l'ordre sont punis ou tués pour les avoir laissé se rassembler.

Tory, le Directeur Général de la presse nationale est capturé de force pour être présenté à Maylor. Il l'accuse de vouloir faire tomber son régime par la divulgation d'informations scandaleuses et l'enferme. C'est le règne de la terreur d'un tyran qui voit orienter contre lui une pulsion de mort. Les syndicalistes réclament la libération

de Tony, mais en vain. Ils descendent dans la rue. Maylor appelle l'inspection de police pour les réprimer :

> Allô inspecteur, c'est le Colonel Maylor. Les salauds militants du syndicat des journalistes veulent me défier. À l'heure où je vous parle, ils sont partout dans les rues de la ville. Je vous ordonne de descendre rapidement pour la répression afin d'éviter le pire. (Nguemadjira, 2019, p. 32)

Ceci est alors la manifestation d'une pulsion de mort de quelqu'un qui se trouve dans le cercle vicieux de l'angoisse contre des manifestants non armés.

Le capitaine Mushall envoie ses « chiens enragés » contre les manifestants pacifiques pour les bastonner alors que la manifestation pacifique est un droit reconnu par la loi fondamentale. Le tyran se sentant contesté trouve les ennemis à abattre partout. C'est le règne de thanatos, le dieu de la mort.

Madame Simita de la presse privée est menottée, torturée et mutilée aux doigts par le Colonel Maylor. Il lui reproche de publier un article sur ses enfants qui ont violé une étudiante. Il lui dit : « Ma famille à moi, n'est pas comparable aux autres familles donc elle ne doit pas être désignée à la vindicte publique, vous comprenez, madame ? » (Nguemadjira, 2019, p. 60). La sentence est dite, la sensibilité du tyran l'empêche de tuer Samita, tout de même, il lui impute les doigts qui lui permettent de rédiger les magazines agressifs. (Nguemadjira, 2019, p. 63). C'est une fois de plus la manifestation de la pulsion de mort.

Le capitaine Mushall est tué par Gabane sur ordre du colonel Maylor qui se trouve dans un cercle vicieux de l'angoisse parce qu'il a laissé le syndicat des travailleurs tenir sa réunion à la bourse de travail. La liberté d'association et de réunion est-elle interdite dans ce pays ? Le syndicat des travailleurs a convoqué ses membres après quatre moins sans salaire. (Nguemadjira, 2019, p. 43). Maylor trouve que c'est un affront. Vu que la marche du syndicat des journalistes n'a rien donné gain de cause, les travailleurs optent pour une grève sèche et illimitée. Cela est en plus mal vu par le président.

Koro, le président de la commission des élections échappe à la mort en promettant de modifier les procès-verbaux des élections. Le Colonel Maylor l'oblige, à les modifier en sa faveur et le « déclarer vainqueur à cette élection, sinon, je ne l'accepterais pas » (Nguemadjita, 2019, p. 69). Renard, le président de la cour constitutionnelle est tué parce qu'il refuse de modifier les procès-verbaux et démissionne (Nguemadjira, 2019, p. 74).

La pièce retrace bien de confiscation de liberté, de torture et de tuerie. C'est le règne de la tyrannie où le dieu thanatos est roi (pour reprendre la mythologie grecque). Le président a droit de vie et de mort sur ses concitoyens. C'est un complexe

de supériorité qui se transforme en pulsion de mort quand les partis politiques et les syndicats développent une idée contraire à celle du chef.

2. Opposition politique à la gestion tyrannique dans *Dans les coulisses de l'Afrique*

Un opposant politique est un adversaire ou spécifiquement un membre de l'opposition politique. Il réfute, par le langage, les mesures gouvernementales jugées non profitables au peuple ou contre son idéologie. Selon Mamadi, « la mauvaise gouvernance, surtout la confiscation du pouvoir, est décriée dans beaucoup de pays d'Afrique. Les écrivains africains ont créé des personnages contestataires qui orientent la pensée du peuple vers un mouvement de masse. » (Mamadi, 2024, p.608). Le chercheur ajoute que « la confiscation du pouvoir ne peut qu'être contestée en démocratie par les opposants politiques » (Mamadi, 2024, p.609). Cela montre qu'on n'est pas au premier cas de contestation. Le Docteur Diong en est un dans la pièce du corpus. Il prend conscience et se sacrifie en luttant dur contre le Colonel Maylor, le président à vie pour libérer le peuple. Les militants de l'opposition et même certains acolytes du dictateur tels Gabane, le capitaine Mushall, Maître Hoche, Lucas et les policiers le suivent pour une manifestation générale contre le Colonel Maylor.

Le dictateur Maylor tue le Docteur Diong. Sa mort est expiatoire pour le peuple. Le dramaturge expose une révolution permettant de contester la tyrannie. Il s'agit de l'engagement politique de l'écrivain vu comme éveilleur de conscience. Il n'est pas le seul. Les opposants au pouvoir du Colonel Maylor sont nombreux (individus, partis politiques et syndicats, etc.).

2.1. Colère des militants

Dans un de ses articles sur la confiscation du pouvoir, Mamadi cite Mokonoudji (2020) : « les militants de l'opposition ont répondu massivement à l'appel de leur leader pour exprimer leur mécontentement ; ils ont envahi toutes les rues de la capitale et les grandes villes du pays » (Mamadi, 2024, p. 618). C'est dans la même logique, qu'en prélude aux résultats des élections présidentielles, il y a des militants arrêtés et d'autres portés disparus pour s'être opposés au truquage des élections dans la pièce de Mokonoudji. Dans l'œuvre du corpus, Docteur Diong, l'opposant politique, très remonté de voir l'injustice ambiante et le truquage des élections, traîne les militants de son parti le RPUD (Rassemblement Populaire pour l'Unité et la Démocratie) derrière lui et descend dans la rue contre le comité d'élection et contre le président à vie. En colère, il dit lors du meeting :

> Mes compatriotes, nous voici ce matin dans nos locaux pour un assaut final et donner carton rouge au régime actuel. S'il s'agit d'appeler le chat par son nom, je veux vous parler du régime du Colonel Maylor. […] nous le savons très bien que les élections de cette année étaient défavorables pour le Colonel Maylor au début et aujourd'hui le comité en charge veut faire croire que nous sommes perdants. Unanimement, chers compatriotes de la coalition, nous dénonçons

> une fraude massive à cette échéance et demandons le recomptage des bulletins de bureau de vote par bureau de vote... (Nguemadjira, 2019, p. 87-88)

Une telle démarche est très vite acceptée par le peuple qui est fatigué de la gouvernance de Maylor. Le temps n'est plus au silence. C'est ainsi que Diong pose deux questions rhétoriques : « Notre constitution a été plusieurs fois violées et pour cela, laisserons-nous encore ces dirigeants continuer ainsi ? […] Les vingt tribus de ma chère patrie, laisserez-vous encore le Colonel Maylor se moquer de vous en briguant encore ce sixième mandat illégalement ?» (Nguemadjira, 2019, p. 88-89). La réponse des militants est certainement : Non. Les militants optent pour le changement, l'alternance par le parti RPUD du Docteur Diong.

En donnant carton rouge à la tyrannie, les militants décident de marcher dans les rues pour alerter l'opinion internationale sur ce qui se passe dans la patrie. Ladite marche a été réprimée dans le sang en province comme en capitale. Un participant témoigne :

> Comme nous le savons dans la plupart des pays africains, les forces de l'ordre s'empressaient à appuyer sur l'échine de leur calibre douze et kalachnikov dans de telles situations. La répression était sauvage que l'on n'a jamais vue. Dans l'autre camp, les manifestants sont armés aussi avec des gourdins, cailloux et quelques-uns avaient même des armes artisanales. L'accrochage s'est produit très tôt le matin avant l'aurore. (Nguemadjira, 2019, p. 91)

De cette répression, il faut retenir la perte de deux côté. Au lieu de protéger la population, le Colonel Maylor la combat et dit ne pas avoir pitié de celui qui veut le descendre du pouvoir. Une telle position fera de désertion dans son camp. Même son épouse Amini Fall et son fils Taboul Maylor vont s'en prendre à lui. Il souffrira d'un complexe d'abandon qui le pousse à tuer ses opposants pensant rester illégalement au pouvoir. Un personnage disuade les forces de l'ordre : « Vous les forces de l'ordre et de sécurité, ne vous ingérez pas dans les affaires politiques. Vous êtes les forces nationales pas celles de ces bourreaux. » (Mokonoudji, 2020, p.20).

Dans un tel cas, il s'agit d'une littérature engagée, « une littérature sociale qui a pour principale visée d'ouvrir les hommes à de nouvelles visions du monde » (Tall, 2014, p.11). La littérature engagée a la volonté de conscientiser par des personnages engagés qui luttent contre l'injustice et l'égoïsme. Diong est l'un de ces genres de personnes engagées qui dévoile la vision du monde développée par l'auteur. La contestation du règne du colonel Maylor est une question qui implique un tel engagement. Quand nous nous engageons dans un processus, nous devons l'assumer jusqu'au bout. Or dans l'œuvre du corpus, il y a des gens qui ne font que des suggestions en prenant part aux débats sociaux et politiques.

2.2. Docteur Diong vs Colonel Maylor

Le Docteur Diong livre sans relâche une vive contestation contre le pouvoir du Colonel Maylor. La contestation est un fait politique relevant de la démocratie. La démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple, de l'étymologie grecque *dêmokratia,* de *dêmos* « peuple », et *kratein* « commander » (Dictionnaire Le Grand Robert). Elle est un instrument de bonne gouvernance. C'est ainsi que Juliette Roussin dit « la démocratie [comme] le seul régime qui prévoit dans sa constitution la possibilité permanente de contester les institutions et les décisions politiques que prennent les gouvernants » (Roussin, 2013, p. 371).

La démocratie possède en elle les moyens nécessaires à sa propre contestation. C'est dans ce cadre que Diong est allé à la présidence pour rencontrer Maylor en fin de période électorale sur son invitation. (Nguemadjira, 2019, p. 48). Il l'invite pour avoir les nouvelles de l'évolution des campagnes. De manière subtile, il lui demande si son parti n'a pas eu de problèmes matériel ou financier. Diong lui donne une réponse contrariante: « Le peuple a vraiment confiance en nous et il nous a promis son soutien, en allant voter massivement pour le parti RPUD » (Nguemadjira, 2019, p. 50).

Habitué à corrompre les opposants, Maylor se propose de lui financer les campagnes :

> Ouvrez les yeux pour regarder loin au moins Docteur Diong. Vous avez un jeune parti qui a un avenir radieux, alors, vous n'allez pas seulement vous contenter du soutien du peuple. […] Eh bien, je me propose de vous financer personnellement pour le reste de votre campagne si vous acceptez. (Nguemadjira, 2019, p. 51)

Maylor propose d'aider le parti de Diong en argent et moyens de transport, notamment, dix véhicules et une somme de vingt-deux million cinq cent mille dollars à condition que leurs partis travaillent en synergie d'action. (Nguemadjira, 2019, p. 51-52). Il s'agit pour le tyran de ne pas laisser le dirigeant de l'opposition gagner les élections.

Maylor sera déçu par Docteur Diong qui martèle sans peur :

> Écoutez colonel, je ne mange pas de ce pain moi, et de plus, vous ne m'inspirez pas confiance. Comment en ce moment où tous les travailleurs du secteur public sont en grève, faute de non-paiement de salaires, vous me proposez un fonds qui dépasse déjà la masse salariale ? Si vous constatez que le pouvoir est en train de vous peser, alors il faut mieux jeter l'éponge ou soit faire honnêtement l'aveu de votre incapacité au peuple que d'essayer de manipuler le cerveau de vos adversaires. Pour finir, par amour de votre patrie, je vous interpelle au respect du verdict des urnes cette fois-ci. (Nguemadjira, 2019, p. 52)

Ce texte qui annonce la défaite du dictateur est plein de sens. L'opposant politique dit que le président est un homme sans confiance et incompétent qui n'a pas pitié de son peuple. S'éterniser au pouvoir, même si les fonctionnaires n'ont pas de salaires à temps voulu et que le peuple crie partout, c'est son projet. Il monnaie les élections avec les opposants politiques et traitent les élections à son profil.

Le Docteur Diong remporte la victoire verbale contre le Colonel Maylor qui pensait le corrompre par les biens matériels et gagner une fois de plus les élections malgré son incompétence ou sa mauvaise gouvernance. Il fait en fait le don de soi, un engagement qui se traduirait par « la participation, par une option conforme à ses convictions profondes et en assumant les risques de l'action, à la vie sociale, politique, intellectuelle ou religieuse de son temps » (Tall, 2014, p. 10).

Ce sacrifice est observé quand le Colonel Maylor envoie Gabane kidnapper Docteur Diong et lui dit par complexe de jalousie : « Enfin, le nouveau commandant de la patrie, aimé par le peuple est là. […] Mon ami, la fois dernière, si je me souviens bien, vous avez quitté ce palais tête haute mais aujourd'hui, espérez-vous encore aller comme ça ? » (Nguemadjira, 2019, p. 103). Ceci est l'amorce d'un duel. Mais le Docteur Diong ne désespère pas et ne négocie pas. Il lui dit la vérité en face : « Après t'être montré trop fort et invincible durant une vingtaine d'années, le peuple a décidé de mettre fin à votre mauvaise gouvernance » (Nguemadjira, 2019, p. 103).

Le Colonel le trouve courageux mais prend quand même la résolution de le tuer parce qu'il dit qu'il n'a aucune négociation à faire avec lui si ce n'est de lui donner un portefeuille dans son gouvernement. Maylor avoue avoir déjà truqué les élections et la seule chance qu'il accorde à son adversaire c'est de calmer les militants : « Si vous tenez à votre vie alors, tout ce que vous devez faire c'est d'aller calmer l'esprit révolutionnaire de vos militants en leur disant de garder leur sang-froid, car, vous reconnaissez votre défaite » (Nguemadjira, 2019, p. 105). Cette intimidation qui est en réalité une pulsion de mort orientée contre Diong par jalousie est le fruit d'un complexe dit de comparaison lié aux résultats des élections présidentielles. Pour Bénédicte Nadaud et Karine Zagaroli définissent bien ce complexe :

> Le fait de parler avec les autres, d'être dans un groupe, donne lieu à des échanges qui sont parfois mal vécus. Constater par exemple que quelqu'un a mieux réussi, ou que la vie lui sourit plus, peut mettre une personne mal à l'aise ou encore l'irriter. De telles réactions peuvent alors être révélatrices d'un complexe de comparaison. Nadaud et Zagaroli, 2008, p. 3)

Celui qui ne respecte pas la pluralité des partis politiques et l'alternance démocratique peut être atteint de ce complexe comme c'est le cas de Maylor. Pour Juliette Roussin,

> un régime démocratique se reconnaît communément au fait que le pluralisme politique y est garanti, c'est-à-dire que l'opposition politique y exerce en

> continu un droit d'expression et de regard sur les actes de la majorité au pouvoir, et que la tenue périodique d'élections libres rend possible l'alternance politique régulière. (Roussin, 2013, p. 371-372)

Mais il n'en est pas ainsi dans cette pièce. Diong veut sauver le peuple de la dictature en participant aux manifestations. Sa vie est mise en danger de mort. C'est qui veut dire que la gestion du pouvoir est tyrannique et non démocratique. C'est ainsi que Diong déclare : « Je préfère mourir dans la dignité que de vivre dans la honte…Je suis décidé Colonel, quoi que vous me fassiez, je ne renoncerai jamais. » (Nguemadjira, 2019, p. 105).

Sur ces mots qui justifient la lutte, comme Mulube, dans *L'Étudiant de Soweto* de Maoundoé Naindouba, Diong veut demeurer courageux jusqu'à la mort. Le Colonel Maylor « le pousse depuis le dernier étage pour le jeter à la mer qui coule juste derrière le palais avec un gros caillou attaché au cou » (Nguemadjira, 2019, p. 106). Il est donc victime de la pulsion de mort de celui qui veut confisquer le pouvoir par tous les moyens. Sa mort marque la volonté du dramaturge de voir la lutte contre l'anarchie continuer.

Ces passages montrent l'engagement de Diong par le moyen du sacrifice ou du don de soi. La première vertu de la contestation politique est «de mettre au jour les manœuvres des gouvernants lorsque ceux-ci s'écartent de la mission qui leur a été confiée, et de les rappeler constamment au service de l'intérêt commun » (Roussin, 2013, p. 373). Au moment où les dirigeants despotiques dépassent les bornes, le peuple au nom duquel ils dirigent trouve toujours une personne qui décide de se sacrifier pour voir la situation changer et arrêter le sang et l'injustice. Dans le cas d'espèce, même les acolytes ou les complices du Colonel Maylor sont tués au nom de la tyrannie.

2.3. Acolytes victimes de la tyrannie

Gabane, le capitaine Mushall et Lucas sont les acolytes du Colonel Maylor dans la pièce de Nguemadjira. Si les complices sont fidèles jusqu'à la fin, chez Nguemadjira, ils changent de point de vue à la fin de la pièce et quelquefois se font tuer par le tyran parce que ne pouvant supporter l'injustice.

Le Capitaine Mushall de la police nationale change de fusil d'épaule en disant au colonel :

> Je vous parle en tant qu'un vieil ami et non en ma qualité de commissaire. Dans cette patrie, nous sommes tous de patriotes et jamais personne n'aura besoin d'avorter délibérément l'avenir de sa patrie. Ici vous avez déjà porté votre candidature, alors tout ce que je vous demande, en tant qu'ami, c'est de la retirer, car il n'est pas encore tard. […] Aimez votre pays et soyez patriote.

> Laissez le pouvoir aux autres mon cher ami. Les cinq mandats écoulés sont largement suffisants. (Nguemadjira, 2019, p. 35)

Le président refuse les conseils de son ami et collaborateur et l'envoie réprimer les travailleurs en grève. Ce dernier se demande :

> Je suis désolé, mais je ne sais pas pourquoi voulez-vous à tout prix qu'on interdise la rencontre des syndicats ? Ils se sont retrouvés à la bourse de travail et personne d'entre eux n'est descendu dans la rue. Par contre, aller les disperser est une violation de notre constitution. D'ailleurs, on nous apprend à l'école de police que notre rôle est d'assurer la sécurité des citoyens et ne jamais violer leurs droits. (Nguemadjira, 2020, p. 46)

Le colonel fait tuer Mushall par Gabane pour cette arrogance. (Nguemadjira, 2019, p. 47). Lucas le serviteur du Colonel Maylor refuse de tuer son collaborateur Gabane, le chargé de renseignement pour du rien. Le colonel l'oblige. Malheureusement, Gabane le tue à bout portant avant qu'il ne mette en exécution son plan. Gabane, qui protège le Colonel Maylor, l'informe sur tout ce qui se passe dans la ville et tue sur son ordre les indésirables, change de fusil d'épaule quand il dit :

> En voulant trop rester au pouvoir, vous êtes devenu un monstre, détesté par tout le monde. Voyez que vous êtes au pouvoir avant que je ne sois né, et aujourd'hui, grand que je suis, voulez-vous toujours rester là ? Non, c'est suffisant ! (Nguemadjira , 2019, p. 79).

Le Colonel Maylor décide de le tuer. Heureusement, ce dernier l'assassine à la fin de la pièce par explosion. Cette dernière séquence montre Maylor dans un cercle vicieux de l'angoisse tuant tous ceux qui s'opposent à son pouvoir.

Conclusion

Les démesures tyranniques et la confiscation du pouvoir sont contestées dans la littérature africaine en général et la littérature tchadienne en particulier. Les dramaturges tchadiens comme Nguemadjira et autres en ont fait leur préoccupation. Ils mettent en scène la contestation du pouvoir tyrannique pour pousser au changement de comportement et à la mobilisation citoyenne. L'étude de la pièce du corpus montre qu'il y a une gestion tyrannique du pouvoir par un seul individu, le Colonel Maylor. Personne au tour de lui ne réussit à le dissuader de laisser le pouvoir vu que le peuple est contre lui. Seul le Docteur Diong a réussi à s'imposer et à pousser à la population contre le dictateur. La pièce de Nguemadjira est réaliste parce qu'elle met en scène les démesures de la société moderne identifiables du point de vue historique, factuel et patronymique. Le dramaturge prouve la responsabilité du pouvoir dans les tourments de la société africaine négro-africaine des indépendances en essayant de s'affranchir de toute démarche strictement réaliste. (Fallou, 2010, p. 386). Il invite enfin ses concitoyens à la prise en main de leur destin par un élan

d'engagement citoyen. Il en crée des personnages politiques et syndicaux engagés critiquant la confiscation du pouvoir pour une mobilisation citoyenne. Il invite donc la population au sursaut contre les dirigeants qui ne veulent pas quitter le pouvoir comme le président Maylor. Ils trouveront devant eux des opposants politiques charismatiques comme Diong pour contester leur projet de truquage des élections en vue de gagner un sixième mandant ou plus. Diong se sacrifie pour son peuple en contestant vigoureusement dans la pièce du corpus. Les journalistes et les acteurs politiques ont combattu cette manière de diriger sans partage comme Diong le fait. La manifestation populaire réprimée dans le sang est l'issu de la pièce. Nous avons trouvé que la pièce est un appel à l'engagement qui est, comme le dit Tall, « un fait incontournable dont l'écrivain africain ne peut échapper. Ce dernier est le point sensible, l'éducateur, celui qui conscientise le reste de la population et donc doit assumer ses responsabilités » (Tall, 2014, p. 56). La graine de la contestation étant semée et montrée au lecteur, il ne reste que son tour de sarclage afin de réussir une démocratie incontestée. Les futures recherches peuvent être orientées dans ce domaine peu exploité.

Références bibliographiques

- Fallou, M. (2010). *Énonciation et dénonciation du pouvoir dans quelques romans négro-africains d'après les indépendances,* [Thèse, Université Paris-Est; Université Cheikh Anta Diop de Dakar], NNT : 2010PEST0010. tel-00609317.
- Gorgui Ibrahima, T. (2014). *La problématique de l'engagement dans la littérature africaine francophone: étude sur les œuvres de Yasmina Khadra, de Mariama Bâ et d'Ahmadou Kourouma,* [Master of arts, Texas Tech University]
- Kabuya, S. (2014). *Les nouvelles écritures de violence en littérature africaine francophone, les enjeux d'une mutation depuis 1980* [Thèse de Doctorat, Université de Lorraine].
- Mamadi, R. (2024). *Opposition à la confiscation du pouvoir dans La maladie du pouvoir de Marcelin Mokonodji,* Revue Hybrides (RALSH), Actes Colloque, RCAC/IRADDAC, Septembre, p.608-621.
- Mamadi, R. et Kouago, A. (2021). *Jeux et enjeux de la modernité dans* Au pays du non voyant *de Olivier Guiryanan in Lɔŋgbowu*, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société, 2(11). 73-87.
- Maoundoé, N. (1980). *L'Étudiant de Soweto*. Hatier.
- Mokonodji, M. (2020). *La Maladie du pouvoir*. Sao.
- Mukonde Musulay, P. (2016). *Démocratie électorale en Afrique subsaharienne. Entre droit, pouvoir et argent,* Genève, Ignace Haaz, Globethics.net African Law 4.
- Nadaud, B. et Zagaroli, K. (2008). *Surmonter ses complexes. Les comprendre pour les assumer.* Eyroles.
- Nguemadjira, M. (2019). *Dans les coulisses de l'Afrique.* Toumaï.

– Roussin, J. (2013). *Démocratie contestataire ou contestation de la démocratie ? L'impératif de la bonne décision et ses ambiguïtés*. Philosophiques, 40 (2), 369–397. https://doi.org/10.7202/1023702ar.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

A LINGUISTIC-STYLISTIC ANALYSIS OF THE NIGERIEN NATIONAL ANTHEM

Une analyse linguistico-stylisque de l'hyme national nigérien

AYODELE ADEBAYO ALLAGBE
Université André Salifou, République du Niger
Laboratoire Lettres, Education et Communication (LaboLEC)
Email : ayodeleallagbe@yahoo.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0009-5389-9178

ABSTRACT

This paper analyses the newly adopted Nigerien national anthem entitled "L'honneur de la patrie" (The honour of the Fatherland) from a linguistic-stylistic perspective. Drawing its conceptual insights from Simpson's (2004) and Meyer's (2009) models of language, and the descriptive qualitative research method, the study specifically examines how the author of this new anthem uses language to create stylistic effects therein. The findings reveal that the author employs, at the phonological level, for example, such phonological schemes as alliteration and assonance. They also exude that, at the graphological level, he organises his anthem into three stanzas, none of which has rhyming lines. But these stanzas are marked by the presence of some internal rhymes. The findings further unveil that, at the morphological level, the author uses both open-class and closed class words, the dominant type being open-class words. As the analysis indicates too, most of the words in the text are mono-morphemic and polysyllabic words. The author employs, as it also proves, two word-formation processes, inflection and derivation, the most dominant type being inflection. Moreover, the findings show that, at the syntactic level, the three stanzas in the anthem deviate from the usual SVO word order, and are all marked by syntactic variation. Finally, they reveal that, at the semantic level, the author employs antonyms, synonyms, lexical and structural repetitions, etc. in the text. In conclusion, it can be deduced from the linguistic-stylistic analysis that the author deploys all the aforementioned linguistic resources to encode the oneness of Niger or the unity of all Nigeriens.
KEYWORDS: Deviation; models of language; national anthem; Niger; stylistic effects.

RÉSUMÉ

Cet article analyse l'hymne national nigérien nouvellement adopté intitulé "L'honneur de la patrie" du point de vue linguistico-stylistique. S'appuyant sur les modèles de langage proposés par Simpson (2004) et Meyer (2009), et sur la méthode de recherche qualitative descriptive, l'étude examine spécifiquement comment l'auteur de ce nouvel hymne emploie la langue pour y créer des effets stylistiques. Les résultats révèlent que l'auteur utilise, au niveau phonologique, par exemple, des schémas phonologiques tels que l'allitération et l'assonance. Ils montrent également que, sur le plan graphologique, il organise son hymne en trois strophes, dont aucune ne renferme de rimes finales. Mais ces strophes sont marquées par la présence de quelques rimes internes. Les résultats révèlent en outre que, sur le plan morphologique, l'auteur utilise à la fois des mots de classe ouverte et des mots de

classe fermée, le type dominant étant les mots de classe ouverte. Comme l'indique l'analyse également, la plupart des mots du texte sont des mots monomorphémiques et polysyllabiques. L'auteur emploie, comme elle le prouve aussi, deux processus de formation des mots, l'inflexion et la dérivation, le type le plus dominant étant l'inflexion. De plus, les résultats montrent qu'au niveau syntaxique, les trois strophes de l'hymne s'écartent de l'ordre habituel des mots SVO et sont toutes marquées par des variations syntaxiques. Enfin, ils révèlent qu'au niveau sémantique, l'auteur emploie dans le texte des antonymes, des synonymes, des répétitions lexicales et structurelles, etc. En résumé, on peut déduire de l'analyse linguistico-stylistique que l'auteur déploie toutes les ressources linguistiques susmentionnées pour encoder l'unicité du Niger ou l'unité de tous les Nigériens.

MOTS-CLÉ: Déviation; modèles de langage; hyme national; Niger; effets stylistiques.

Introduction

Arslan, Mahmood and Haroon (2021, p. 21) define an anthem as a lyrical poem which is often sung by a nation or a group of people representing the country, or which they often sing to praise and pray for their homeland. In a much similar way, Ayinuola (2020, p. 124) holds the view that a "National anthem is a nation's song that shows ideologies, histories and worldview[s] of an independent state. Elsewhere, this scholar points out that "National anthems are a nation's sacred and official song that evokes emotional response and patriotism among citizens of a nation. Anthems remind citizens of their colonial experience, the topography of their land and their political-cum-historical memories" (Ayinuola, 2021, p. 131). Erden (2019, p. 44) concurs with the foregoing definitions and further claims that "National anthems are highly nationalistic and patriotic poems which are mostly accompanied by a suitable tune. These poems include myriad symbols and images that enable the solidarity among the members of a certain society." Without dismissing the foregoing, Israel, Richard, Mumuni and Rahinatu (2023, p. 149) argue that "One of the things that give a country a unique identity is an anthem. Anthems play [an] important role in showcasing the identity, mission as well as [the] ideology of any given country, institution or people." These scholars also submit that "Anthems perform numerous functions, which include a source of pleasant solidarity, and an identifier [or identity marker]""(ibid.).

It is crystal clear in the above that national anthems are songs or oral poems composed to be sung or intoned on special occasions including official opening and closing of public events, Independence Day's celebrations, swearing in of new presidents, death of presidents, public demonstrations, public holidays, etc. (Ayinuola, 2021b). We consider national anthems here as symbolic poems in that they are made up of lyrics and music generally inspired by the culture and history of the people(s) for whom they are composed. National anthems, in this sense, can be argued to function to bond the members of a given nation together. They can also be argued to serve as cognitive or ideologically-invested frameworks meant for the development and instilment of certain social values including a sense of self or identity and belonging, unity, love, peace, sacrifice, patriotism, dignity, ethics, freedom, solidarity, work, justice, courage, etc., in the members of a nation. In

addition, as Erden (2019, p. 45) notes, national anthems can be used to control the masses in a given society. This is to say, they can be used to shape the way the members of the society behave, perceive and respond to social reality. Given the importance of national anthems in the life of a nation and in that of each of its members, their language has recently attracted the attention of some linguistic scholars. In fact, these scholars have focused their empirical linguistic studies on how language is deployed in (their selected) national anthems to construct or/and lexicalise ideologies or ideological inclinations (Ayinuola, 2020; 2021a), construct national identities (Alo and Ayinuola, 2017; Erden, 2019), encode intended meaning(s) or pragmatic connotations (Israel, Richard, Mumuni and Rahinatu, 2023) and distinctive style (Arslan, Mahmood and Haroon, 2021). While the aforementioned studies have examined the language of national anthems, none of them has investigated the language of the newly adopted Nigerien national anthem. This is the research vacuum this paper seeks to fill in.

To be precise, this article aims to analyse the newly adopted Nigerien national anthem entitled "L'honneur de la patrie" (The honour of the Fatherland) from a linguistic-stylistic perspective. In point of fact, this anthem was officially adopted by Niger's parliament on June 22nd, 2023; i.e. 63 years after Niger's independence and 62 years after her official adoption of the first one entitled "La Nigérienne" (The Nigerien) written by Maurice Albert Thiriet, a French movie composer. Of course, there is a reason why Niger decided to change her national anthem. According to an unauthored newspaper article entitled "Niger to change anthem over reference to colonial masters, France" published by *Punch* online on November 22nd, 2019, "The decision to adopt a new anthem follows criticism that some of the lyrics [in La Nigérienne] appear to express gratitude to the country's former French rulers for their freedom." It follows from this to argue that the newly adopted Nigerien national anthem was intentionally written to get rid of French paternalism and reposition Niger's cultural identity. This study specifically examines how the author of this new anthem uses language to create stylistic effects therein.

1. Conceptual Clarification

As mentioned earlier on, this paper aims to analyse the newly adopted Nigerien national anthem entitled "L'honneur de la patrie" from a linguistic-stylistic perspective. This is to say, it draws its theoretical underpinnings from linguistic stylistics. Before clarifying linguistic stylistics, let us first define stylistics. Stylistics can be simply defined as the study of language *in* literature (Toolan, 2013, p. viii). According to Burke (2014, p. 11), "Stylistics, or literary linguistics as it is sometimes called, is the study and analysis of texts; it is in particular, although not exclusively, the study and analysis of literary texts." It can also be defined as the linguistic study of style in language (Leech and Short, 2007, p. 11). Concurring with the foregoing, Simpson (2004, p. 2) submits that "Stylistics is a method of textual interpretation in which primacy of place is assigned to *language*". As it can be inferred from the foregoing definitions, stylistics provides a principled or systematic analysis of literary

and non-literary texts. In fact, its sole aim is to gain an insight into how language enacts style or produces stylistic effects in texts, and by so doing, it enriches our knowledge of/about language and the texts we study. Put in another way, in Simpson's words, "To do stylistics is to explore language, and, more specifically, to explore creativity in language use. Doing stylistics thereby enriches our ways of thinking about language and, as observed, exploring language offers a substantial purchase on our understanding of (literary) texts" (ibid., p. 3).

In point of fact, stylisticians differ from literary critics in the way they approach creativity in language use for two basic reasons. First of all, they often make or assume no value judgments about the texts they study. In other words, stylisticians do not choose to discuss only texts deemed of literary merit. What they do instead in their linguistic endeavour is to study how language is used to create effects in texts and how readers interpret those effects. Secondly, unlike literary critics who often read texts in a vague or impressionistic manner, stylisticians rigorously describe the language of texts and attempt to interpret the meaning that the linguistic facts encode. In this perspective, as Short (2013, p. 5) rightly observes, "Stylistics is […] concerned with relating linguistic facts (linguistic description) to meaning (interpretation) in as *explicit* a way as possible."

As implied above, stylistics and linguistics are intimately related. In point of fact, the former draws most (not to say all) of its theoretical underpinnings, tenets and models from the latter to study style in texts. By so doing, stylistics contributes to the development of modern linguistics. Jeffries and McIntyre (2010, p. 3) are of this view when they write that "Stylistics has a firm place within linguistics, providing theories of language and interpretation which complement context-free theories generated within other areas of language study." Assuming that stylistics is applicable to all kinds of texts, Jeffries and McIntyre (2010, p. 2) further distinguish between two types of stylistics: literary stylistics and non-literary stylistics. They also point out that literary stylistics is concerned with the analysis of literature whereas non-literary stylistics is concerned with the analysis of non-literary texts. These scholars identify two major approaches to stylistics too: literary stylistics and linguistic stylistics. They observe that: "Literary stylistics […] is concerned with using linguistic techniques to assist in the interpretation of texts, whereas linguistic stylistics is about doing stylistic analysis in order to test or refine a linguistic model (Wales 1989: 438) in effect, to contribute to linguistic theory" (ibid.).

This paper intends to apply linguistic stylistics to the newly adopted Nigerien national anthem entitled "L'honneur de la patrie" (The honour of the Fatherland). It specifically seeks to apply the models of language proposed by Simpson (2004) and Meyer (2009) to the anthem. According to these scholars, language can be conceived of as rule-governed and context-dependent. It can also be viewed as an intricate web of levels, layers and links. This is to say, the linguistic structure comprises an organised set of strata or levels. While Simpson identifies seven levels of language in his model of language (phonology; phonetics, graphology, morphology, syntax; grammar, lexical analysis; lexicology, semantics and pragmatics; discourse analysis),

Meyer only lists four levels in his own model (phonology/phonetics, morphology, syntax and semantics). Combining conceptual insights from both scholars' models of language, this study deliberately chooses to apply five of them: phonology/phonetics, graphology, morphology; syntax/grammar and semantics. The definition of each level is provided in the table below:

Table 1: Levels of language and their definitions

Levels of language	Definitions
Phonology; phonetics	The sound of spoken language; the way words are pronounced. This level focuses on the smallest unit of structure in language, the phoneme. Linguistic rules at this level describe how sounds are pronounced in various contexts.
Graphology	The patterns of written language; the shape of language on the page. This level focuses on the graphic aspects of language including punctuation, paragraphing, spacing, foregrounding of structures and so on.
Morphology	The way words are constructed; words and their constituent structures. This level focuses on the smallest unit of meaning in language, the morpheme. Rules of morphology focus on how words (and parts of words) are structured.
Syntax; grammar	The way words combine with other words to form phrases, clauses and sentences. This level focuses on phrase, clause and sentence structures as well as their functions.
Semantics	The meaning of words and sentences. This level focuses on such topics as the meaning of individual words (lexical semantics) and the ability of words to refer to points in time or individuals in the external world (deixis).

(Slightly adapted from Simpson, 2004, p. 5 and Meyer, 2009, pp. 7-8)

The abovementioned levels of language will be applied, in a separate manner, to the newly adopted Nigerien national anthem under study here. The objective is to demonstrate systematically how the author exploits resources from each level of language to create textual or stylistic effects. Simpson (2004, p. 5) actually agrees with the foregoing when he states that "These basic levels of language can be identified and teased out in the stylistic analysis of text, which in turn makes the analysis itself more organised and principled."

2. Methodology

This paper draws on the descriptive qualitative research method. With this, it examines how the author of the newly adopted Nigerien national anthem uses language to create stylistic effects therein. Note that the anthem was composed in French. The subsequent linguistic-stylistic analysis does not intend to translate it into English as translation, the researcher cogently believes, will affect the language used therein. The anthem is given below:

L'HONNEUR DE LA PATRIE
Des rives du Niger aux confins du Ténéré
Frères et sœurs nous sommes
Enfants d'une même Patrie le Niger
Nourris de la sève des mêmes idéaux
Pour un Niger de paix libre fort et uni **(5)**
Pour un Niger prospère le Pays de nos rêves

Pour l'honneur de la Patrie
Incarnons la vaillance et la persévérance
Et toutes les vertus de nos dignes aïeux
Guerriers intrépides déterminés et fiers **(10)**
Défendons la patrie au prix de notre sang
Faisons du Niger symbole de dignité
Emblème et flambeau de l'Afrique qui avance

Pour ces nobles idéaux debout et en avant
En avant pour le travail en avant pour le combat **(15)**
Nous demeurons debout
Portant haut le drapeau de notre cher Pays
Dans le ciel d'Afrique et dans tout l'Univers
Pour construire ensemble
Un monde de justice de paix et de progrès **(20)**
Et pour faire du Niger la fierté de l'Afrique.

3. Analysis and Discussion

The stylistic analysis of the anthem begins with the phonological level.

3.1. Phonological Level

Significantly, the author of this anthem uses such phonological schemes as alliteration and assonance to create regular sound or musical effects therein. The alliterative patterns found in the anthem are formed with the phonemes /s/, /p/ and /d/. In point of fact, these phonemes are similar to and differ from one another with

regard to the VPM (Voicing, Place of articulation and Manner of articulation) features of consonant sounds. The phonemes /s/ and /p/ are voiceless, whereas /d/ is voiced. The consonants /p/ and /d/ are plosive sounds, whereas the consonant /s/ is a fricative sound. The phonemes /s/ and /d/ are alveolar sounds, whereas the phoneme /p/ is a bilabial sound. The three phonemes, as the analysis subsequently shows, are placed at the initial position of both stressed and unstressed words, open-class words and closed class words and lexical items and grammatical words.

For instance, the phoneme /s/ is used at the beginning of the words 'sœurs' 'and 'sommes' in Line 2, but the phoneme /p/ is used at the beginning of the words 'Pour' and 'paix' in Line 5 and at the beginning of the words 'Pour', 'prospère' and 'Pays' in Line 6 from the first stanza. Likewise, the phoneme /p/ is used at the beginning of the words 'Pour' and 'Patrie' in Line 1 and at the beginning of the words 'patrie' and 'prix' in Line 5 from the second stanza. Similarly, the phoneme /d/ is used at the beginning of the words 'demeurons' and 'debout' in Line 3, whereas the phoneme /p/ is used at the beginning of the words 'Portant' and 'Pays' in Line 4 and at the beginning of the words 'paix' and progrès' in Line 7 from the third stanza. As the preceding analysis clearly exudes, the dominant alliterative patterns in the three stanzas are formed with the phoneme /p/.

The analysis also reveals that the assonantal patterns identified in the anthem are formed mainly with oral vowels, nasal or nasalised vowels and semi-vowels, the most dominant type being oral vowels. The oral vowels found in the anthem are /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /u/ and /o/. These vowels, like the phonemes /s/, /p/ and /d/ are similar to and differ from one another with regard to the articulatory features of vowel sounds: the height of the tongue, the position of the tongue and the shape of the lips. The vowels /i/, /e/ /ɛ/ and /a/ are front vowels, while /u/ and /o/ are back vowels. Again, the vowels /i/ and /u/ are close vowels, but /e/ and /o/ are mid-close vowels, and /ɛ/ and /a/ are respectively a mid-open vowel and an open vowel. While /i/, /e/, /ɛ/ and /a/ are spread vowels /u/ and /o/ are rounded vowels.

In fact, the aforementioned vowels are placed at the beginning, middle or final position of words. For example, the vowel /i/ is employed in the words 'rives' and 'Niger' in Line 1, 'Niger', 'libre' and 'uni' in Line 5 from the first stanza. Likewise, the vowel /ɛ/ is used in the words 'sève' 'des' and 'mêmes' in Line 4, 'Niger' and 'paix' in Line 5, 'prospère' and 'rêves' in Line 6 from the first stanza. In the same way, the vowel /i/ is employed in the words 'Guerriers', 'intrépides', 'déterminés' and 'fiers' in Line 4, 'patrie' and 'prix' in Line 5, 'Niger' and 'dignité' in Line 6 and 'Afrique' and 'qui' in Line 7 from the second stanza. Equally, the vowel sound /e/ is employed in the words 'Guerriers', 'intrépides' and 'déterminés' in Line 4 from the second stanza. Again, the vowel /u/ is used in the words 'Pour' and 'debout' in Line 1, 'Nous' and 'debout' in Line 3 from the third stanza. Likewise, the vowel /a/ is employed in the words 'avant', 'travail' and 'combat' in Line 2 from the third stanza. In addition, the vowel /o/ is used in the words 'haut' and 'drapeau' in Line 4 from the third stanza. Moreover, the vowel /i/ is employed in the words 'ciel', 'Afrique' and 'Univers' in Line 5 from the third stanza. Finally, the vowel /ɛ/ is deployed in the words 'paix' and

'prospère' in Line 7 and 'faire', 'Niger' and 'fierté' in Line 8 from the third stanza. As it is obvious in the foregoing, the dominant assonantal patterns in the three stanzas are formed with the vowel /i/.

3.2. Graphological Level

Graphologically, this anthem comprises three stanzas. The first stanza contains six lines, the second stanza seven lines and the third stanza eight lines. Interestingly, none of the three stanzas contains rhyming lines. This is to say, the anthem is written in a free-verse scheme. However, a close look at the rhyme scheme of the anthem shows that it does contain some internal rhythmic patterns. For instance, the final syllables in the two highlighted words in Line 2 from the second stanza unmistakably indicate the presence of internal rhymes in the anthem: 'Incarnons la **vaillance** et la **persévérance**.' In addition, recall that the French language does not place stress on words the way the English language does. In fact, in French generally, stress is placed on the final syllable of a word. If we apply this basic grammatical knowledge to the anthem under scrutiny, let us take the first two lines from the first stanza for illustration, it will further exude how the author creates internal rhythmic patterns in the text. Note that stressed syllables are bolded in the examples below:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Des	**rives**	Du	Ni	**ger**	aux	con	**fins**	du	Té	né	**ré**
W	**S**	**W**	**W**	**S**	**W**	**W**	**S**	**W**	**W**	**W**	**S**
Duh	**DUH**	**Duh**	**duh**	**DUH**	**Duh**	**duh**	**DUH**	**duh**	**duh**	**duh**	**DUH**

1	2	3	4	5	6
Frères	et	**Sœurs**	Nous	som	**mes**
S	**W**	**S**	**W**	**W**	**S**
DUH	**duh**	**DUH**	**Duh**	**duh**	**DUH**

As it clearly appears in the analysis above, the two lines differ metrically or rhythmically. While the first line contains eight weak syllables and four strong syllables, the second line counts only three weak syllables and three strong syllables. What this reveals is that the anthem is marked by metrical or rhythmic variation. In addition, each line in each stanza begins with a capital letter. In the same vein, it is noted that there are some capitalised words located in the middle or at the end of some lines in the three stanzas. For instance, words like 'Niger', 'Ténéré', 'Patrie' and 'Pays' in the first stanza are capitalised. Likewise, 'Patrie', 'Niger' and 'Afrique' in the second stanza are capitalised. In addition, 'Pays', 'Afrique', 'Univers' and 'Niger' in the third stanza are capitalised. By capitalising the aforementioned words, the author not only intends to make them prominent in the text but he also abides by capitalisation conventions. Another major striking feature in this anthem is that none of the first two stanzas is marked by the use of punctuation marks. In other words, only the third stanza contains a punctuation mark, the full stop (.). In effect, the absence of punctuation marks in the first and second stanzas indicates **enjambment**.

The author's use of the stylistic device of enjambment in the anthem is meant to signpost an uninterrupted flow of ideas in it.

3.3. Morphological Level

In the anthem, it is noticed that the author employs both open-class (nouns, adjectives, verbs and adverbs) and closed class words (pronouns, prepositions, articles, quantifiers and conjunctions). But he employs open-class words more than closed class words. We can classify the words in the anthem into two groups: mono-morphemic words ('Niger' and 'Ténéré' in Line 1 from the first stanza; 'Pour', 'honneur' and 'Patrie' in Line 1 from the second stanza and 'Dans', 'le', 'Afrique' and 'Univers' in Line 5 from the third stanza) and bi-morphemic words (for example, 'Des', 'rives', 'Frères' and 'sœurs' in Line 1 and 'Enfants' in Line 3 from the first stanza, 'toutes', 'les', 'vertus', 'nos', 'dignes' and 'aïeux' in Line 3 from the second stanza and 'ces', 'nobles' and 'idéaux' in Line 1 from the third stanza). As the analysis displays, mono-morphemic words are highly predominant in the anthem.

We can also group the words in the anthem into two other categories: mono-syllabic words (for example, 'rives' in Line 1, 'sœurs', 'nous' in Line 2, etc. from the first stanza, etc. from the second stanza in Line 1, 'haut', 'cher' and 'Pays' in Line 4 from the third stanza) and polysyllabic words (e.g. 'Niger' and 'confins' in Line 1, 'Frères' and 'sommes' in Line 2, 'Enfants', 'Patrie' and 'Niger' in Line 3, etc. from the first stanza, 'honneur', 'Patrie', 'vaillance' and 'persévérance' in Line 2, 'vertus', 'dignes' and 'aïeux' in Line 3, 'Guerriers', 'intrépides', déterminés' and 'fiers' in Line 4, 'Emblème', 'flambeau' and 'Afrique' in Line 7 from the second stanza and 'nobles', 'idéaux', 'debout' and 'avant' in Line 1, 'avant', 'travail', 'avant' and 'combat' in Line 2, 'drapeau' in Line 4 from the third stanza. As it can be discerned from the foregoing, polysyllabic words outnumber mono-syllabic words in the anthem.

It is also noticed that the author draws on two word-formation processes (**inflection** and **derivation**) to create his anthem. Consider how he does so below:

1. *Inflection:*

Stanza 1

Des (De + s); **rives** (rive + s); **aux** (au + x); **confins** (confin + s); **Frères** (Frère + s); **sœurs** (sœur + s); **Enfants** (Enfant + s); **Nourris** (Nourri + s); **des** (de + s); **mêmes** (même + s); **idéaux** (idéal + x); **nos** (notre + s); **rêves** (rêve + s).

Stanza 2

Incarnons (Incarner + ons); **toutes** (toute + s); **les** (la + s); **vertus** (vertu + s); **nos** (notre + s); **dignes** (digne + s); **aïeux** (aïeul + s/x); **Guerriers** (Guerrier + s); **intrépides** (intrépide + s); **déterminés** (déterminé + s); **fiers** (fier + s); **Défendons** (Défendre + ons); **Faisons** (Faire + ons).

Stanza 3

ces (ce + s); **nobles** (noble + s); **idéaux** (idéal + x); **demeurons** (demeurer + ons); **Portant** (Porter + ant).

2. *Derivation:*

Stanza 1
prospère (derived from 'prospérer')
Stanza 2
persévérance (persévérer + ance)
Stanza 3
fierté (fier + té)

As the analysis above overtly exudes, the author exploits inflection more than derivation. The inflection includes the plural –s and –ons and –ant forms of verbs. Significantly, the most dominant type of inflection identified in the anthem is the plural –s. On the contrary, there are only three instances of derivation in the anthem. Astonishingly, the three derived words are evenly distributed across the three stanzas. The first word in Stanza 1 is an adjective derived from a verb. Unlike the first word, the second word in Stanza 2 is a noun derived from a verb. On the contrary, the third word in Stanza 3 is a noun derived from an adjective. The analysis shows too that the anthem does not contain invented words, *neologisms*. Moreover, it unveils that the author of the anthem draws mainly on the French lexicon to create his text. However, he uses in the text a Tuareg word 'Ténéré', meaning 'a wild and uninhabited land or desert' in Tamachek. This word, though single, is foregrounded in the text. The author's use of this word actually points to code-switching or code-mixing, which serves as an identity marker in the anthem.

3.4. Syntactic Level

As stated earlier on, this anthem counts three stanzas. These stanzas are of varying length and grammatical intricacy. Significantly, all the stanzas include ideas which span more than one line. Recall we said earlier on that this denotes **enjambment.** In fact, while the first stanza includes ideas which span six lines, the second and third stanzas respectively comprise ideas which span seven and eight lines. One major striking feature in these stanzas is that none of them follows the usual Subject (**S**) + Verb (**V**) + Object (**O**) word order, suggesting thus that the anthem is marked by deviation. In the first stanza (in the first two lines), for instance, we have the Adjunct (**A**) + Complement (**C**) + Subject (**S**) + Verb (**V**) word order:

Lines 1 & 2: Des rives du Niger aux confins du Ténéré Frères et sœurs nous sommes

A **C** **S** **V**

Again, when we look at the next four lines in the first stanza, we notice the following word order: Complement (**C**) + Restrictive Clause (**RC**):

Lines 3, 4 & 5: Enfants d'une même Patrie le Niger (**qui sont**) Nourris de la sève des mêmes idéaux…

C **RC**

Like the first stanza, the second and third stanzas begin with an adjunct comprising a preposition (**P**) 'Pour' and a noun phrase (**NP**):

Pour l'honneur de la Patrie (Stanza 2)

P **NP**

Pour ces nobles idéaux debout… (Stanza 3)

P **NP**

In fact, the abovementioned adjunct is followed by three successive imperative sentences in the second stanza. These sentences follow the same word order: Verb (**V**) + Object (**O**):

Sentence 1: Incarnons (**V**) la vaillance et la persévérance Et toutes les vertus de nos dignes aïeux Guerriers intrépides déterminés et fiers (**O**)

Sentence 2: Défendons (**V**) la patrie au prix de notre sang (**O**)

Sentence 3: Faisons (**V**) du Niger symbole de dignité Emblème et flambeau de l'Afrique qui avance (**O**)

This denotes structural parallelism. The author's deployment of structural parallelism, like phonological schemes, is meant to create musical or rhythmic effects in the text.

Like in the first stanza, the last sentence in the second stanza surprisingly includes a restrictive clause 'qui avance'. Unlike in the second stanza, the adjunct in the third stanza is followed by a single sentence whose internal structure is Subject (**S**) + Verb (**V**) + Adjunct (**A**) + Adjunct (**A**):

Nous (**S**) demeurons (**V**) debout (**A**) Portant haut le drapeau de notre cher Pays Dans le ciel d'Afrique et dans tout l'Univers Pour construire ensemble Un monde de justice de paix et de progrès Et pour faire du Niger la fierté de l'Afrique (**A**).

As we can notice from the syntactic analysis, this anthem is marked by syntactic variation.

3.5. Semantic Level

In the morphological analysis above, I observed that the author employs both open-class (nouns, adjectives, verbs and adverbs) and closed class words (pronouns, prepositions, articles, quantifiers and conjunctions) in his text without demonstrating how he manipulates these word classes to encode meaning therein. In this section, I attempt to do just that. In addition, I intend to show how the author's choice of words relates to the subject-matter of the text. The newly adopted Nigerien anthem is entitled "L'honneur de la patrie" (The honour of the Fatherland).

As stated earlier on, the author mainly selects words from the French lexicon to make his text. These words actually form a lexical field. For instance, in the very first stanza of the anthem, the author starts out with the use of antonyms: 'rives du Niger' and 'confins du Ténéré' in Line 1 and 'Frères' and 'sœurs' in Line 2. As it appears, while he uses the two terms in Line 1 to encode the topography of Niger, he employs the two terms in Line 2 to represent her citizens. These terms joined together with terms like 'Des… aux' and 'et' indicate that Niger is marked by plurality and diversity. They signify the oneness or indivisible nature of Niger too. Furthermore, the author employs the group of words 'Enfants d'une même Patrie le Niger Nourris de la sève des mêmes idéaux' in Lines 3 and 4 as a synonym for the first two lines. This synonym clearly expresses the unity or cohesion of Niger. In the subsequent lines of this stanza, he mentions the outcomes of the oneness of Niger or the unity of all Nigeriens. In Line 5, to drive his message home, he successively employs three adjectives (*libre*, *fort* and *uni*). As it is obvious, these adjectives ascribe qualities to Niger.

In contrast, in the second stanza, the author deploys three consecutive imperative sentences (*Incarnons*…, *Defendons*… and *Faisons*…). In Pragmatics (Levinson, 1983; Yule, 1996; Black, 2006), these sentences are considered as directive speech acts. The author actually employs them to get his fellow Nigeriens to do things or act in a given or desired way. In this sense, the sentences can be said to perform an illocutionary act of giving advice, making requests or exhorting. Note that the author himself is concerned with the illocutionary act as indicated by the –ons form of the verbs. Now let us see in detail the pragmatic meanings the author intends to convey with the imperative sentences. In the first imperative sentence, for example, he urges all Nigeriens to embody in social life the values (*vaillance*, *persévérance*, *toutes les vertus de nos dignes aïeux*…) of their forefathers or ancestors. As it appears in the foregoing, the words '*vaillance*', '*persévérance*' and '*vertus*' are abstract nouns associated by means of the preposition 'de' with the concrete noun '*aïeux*'. Consider how the author characterises the noun 'aïeux' in the stanza (Line 4, precisely). In effect, he employs four adjectives (*Guerriers intrépides déterminés* and *fiers*) consecutively to represent the worth of the Nigerien ancestors and why all Nigerien-born citizens should look up to them. In the second imperative sentence, the author further exhorts all Nigeriens to defend, at all costs, just like their ancestors did in the past, their Fatherland. In other words, they should be ready to pay the supreme sacrifice to protect the integrity of their Fatherland. In the third imperative sentence, he pleads too with all Nigeriens to

make Niger a 'symbole de dignité Emblème et flambeau de l'Afrique qui avance'. Notice that the aforementioned expression is an attribute ascribed to Niger. In effect, the third imperative sentence represents a formal mandate teleologically assigned to every Nigerien-born citizen; **s/he is expected to know that, each time s/he sings the anthem, s/he is pledging to play a significant role in the development of Niger and Africa at large**.

In the same vein, in the third stanza, the author encourages all Nigeriens to stand up for the ideals of their forefathers. He repeatedly uses the adverbial expression 'en avant' (mentioned three times in Lines 1 and 2) for this purpose. He also employs the construction 'pour + noun phrase' twice (*pour le travail* and *pour le combat* in Line 2) to emphasise his view. In the subsequent line, he uses the clause complex 'Nous demeurons debout Portant haut le drapeau de notre cher Pays Dans le ciel d'Afrique et dans tout l'Univers…' to further foreground their determination and unfailing conviction to defend the honour of Niger in Africa and in the world at large. The author's use of the pronoun 'Nous' here is inclusive; i.e. he uses it to deictically point to himself and his fellow Nigeriens. As it appears, this clause complex is a declarative sentence. Unlike the three imperative sentences identified in the second stanza, it is meant to provide information. But, pragmatically, this sentence is a representative speech act. As Black (2006, p. 20) observes, "Representative speech acts are statements and descriptions. [In truth, in representative speech acts], The speaker offers [his or] her view of the world as [he or] she understands it." Apart from this observation, the third imperative sentence sounds highly imagistic and figurative in nature. This is to say, it expresses a strong image; the image of someone constantly bearing a flag, an insignia of a sovereign state. The flag in this context is the Nigerien flag and the flag-bearer the Nigerien people(s). A few words on Niger's flag and what it stands for semiotically will help us better understand the image schema of a flag-bearer formed in the third stanza.

According to Smith (2023), Niger's flag is a horizontally striped orange-white-green national flag with an orange sun on the centre stripe. The flag's width-to-length ratio is approximately 6 to 7. The orange colour represents the north and east of Niger, largely covered by the Sahara, as well as the heroic efforts of citizens to overcome this difficult environment. The white of the flag stands for purity and innocence as well as civic consciousness and the responsibility of citizens to uphold their duties. The green, suggesting the southwest of Niger and her fertile lands along the Niger River, is a symbol of agriculture and hope. From the foregoing explanation, we can simply infer that Niger's flag symbolically embodies her topography, history, economic potentials and values. Bearing the foregoing inference in mind, we can interpret our image of a flag-bearer in the following terms.

With this image, we can say that the author intends to remind all Nigeriens that they are all (or should all be) potential flag-bearers. In point of fact, in his representation, he seems to suggest that flag-bearing is a highly priced social practice in Niger that associates such social values as a sense of responsibility, honour, pride, dignity and hard work with nation-building efforts. From this, we can deduce that he

creates a new conceptual metaphor: ***flag-bearing is nation-building***. This metaphor indicates that every potential Nigerien flag-bearer is a nation-builder. However, as indicated by the adjunct "Portant haut le drapeau de notre cher Pays Dans le ciel d'Afrique et dans tout l'Univers…" in the sentence, the potential of the Nigerien flag-bearer is deliberately exaggerated. Indeed, the image of a flag-bearer encoded in the third stanza somehow supplements and enforces the suspected formal mandate teleologically assigned to every Nigerien-born citizen. Again, to buttress the role and mandate of a potential Nigerien flag-bearer, the author deploys the construction 'pour + verb' two times (*Pour construire ensemble Un monde de justice de paix et de progrès* in Lines 6 and 7, and … *pour faire du Niger la fierté de l'Afrique* in Line 8).

We can now move on to map out from the foregoing a mental representation of a potential Nigerien flag-bearer not *explicitly* signaled in the third imperative sentence. To do so, all we need is to activate our "flag-bearing/flag-bearer" schema. In passing, we can gloss schema as "A conventional knowledge structure that exists in memory" (Yule, 2010, p. 150). In other words, it is a cognitive structure that gives information about our understanding of the world (Jaafar, 2020, p. 54). Using our schematic knowledge about "flag-bearing/flag-bearer", we can imagine that a potential Nigerien flag-bearer, at a solemn or official ceremony attended by a countless number of people, including some celebrities, artists, political and religious authorities, will boldly and proudly carry the flag of his/her beloved country, Niger. With a bold gaze and steady strides, s/he will hold the flag up firmly. For this special occasion, the Nigerien flag-bearer will be clad perhaps in a jersey and shorts whose colours are the same as those of the flag s/he is carrying or s/he will simply be clad in a local attire of one of Niger's ethnic groups, Hausa or Songhai-Zarma, for example. Though this mental representation is not exhaustive, it does clearly exude the sociocultural, affective and ideological dimensions of the social practice of flag-bearing encoded in the newly adopted Nigerien national anthem.

Conclusion

This paper has analysed the newly adopted Nigerien national anthem entitled "L'honneur de la patrie" (The honour of the Fatherland) from a linguistic-stylistic perspective. It has drawn its conceptual insights from Simpson's (2014), Meyer's (2009) models of language and the descriptive qualitative research method to specifically examine how the author of this new anthem uses language to create stylistic effects therein. The linguistic-stylistic analysis has yielded some important findings. The findings reveal that, at the phonological level, for instance, the author deploys such phonological schemes as alliteration and assonance to create regular sound or musical effects in his text. The alliterative patterns identified in the anthem are formed with the phonemes /s/, /p/ and /d/. The dominant alliterative patterns in the three stanzas are formed with the phoneme /p/. The analysis also reveals that the assonantal patterns identified in the anthem are formed mainly with oral vowels, nasal or nasalised vowels and semi-vowels, the most dominant type being oral

vowels. The oral vowels found in the anthem are /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /u/ and /o/. All these vowels are used to form assonantal patterns in the text but the dominant assonantal patterns distributed across the text are formed with the vowel /i/.

At the graphological level, the analysis also exudes that the anthem counts three stanzas. The first stanza contains six lines, the second stanza seven lines and the third stanza eight lines. None of these stanzas surprisingly comprises rhyming lines. But, as the analysis further reveals, these stanzas do contain some internal rhythmic patterns. Moreover, each line in each stanza begins with a capital letter. Likewise, it is noticed that there are some capitalised words located in the middle or at the end of some lines in the three stanzas. For example, words like "Niger", "Ténéré", "Patrie" and "Pays", etc. are capitalised in the text. By capitalising these words, the author not only intends to foreground them in the text but he also observes capitalisation conventions. Another major striking feature in this anthem is that none of the first two stanzas is marked by the use of punctuation marks. In other words, only the third stanza contains a punctuation mark, the full stop (.). The absence of punctuation marks from the first and second stanzas suggests **enjambment**. By employing the stylistic device of enjambment in the anthem, the author intends to showcase an uninterrupted flow of ideas in it.

In addition, as the analysis at the morphological level unveils, the author employs in his text both open-class (nouns, adjectives, verbs and adverbs) and closed class words (pronouns, prepositions, articles, quantifiers and conjunctions), the dominant type being open-class words. The analysis further indicates that most of the words in this text are mono-morphemic and polysyllabic words. It also shows that the author draws on two word-formation processes: **inflection** and **derivation**, the dominant type being inflection. Again, it exudes that the anthem does not contain invented words, *neologisms*. It unveils too that the author of the anthem draws mainly on the French lexicon to create his text. However, he uses in the text a Tuareg word "Ténéré", meaning "a wild and uninhabited land or desert" in Tamachek, which suggests code-switching or code-mixing. The author's use of code-switching functions as an identity marker in the anthem.

At the syntactic level, the analysis reveals that none of the three stanzas in the anthem follows the usual Subject (**S**) + Verb (**V**) + Object (**O**) word order. This clearly denotes that the anthem is marked by deviation. As the analysis further unveils, the anthem is marked by syntactic variation. In fact, the three stanzas begin with an adjunct followed by varying structural features. We can summarise the structural features in the three stanzas for the sake of clarity here:

Stanza 1

A + C + S + V

C + RC

Stanza 2

A + V + O

V + O

V + O + RC

Stanza 3

A + S + V + A + A

Moreover, at the semantic level, the analysis shows that the author employs antonyms, synonyms, lexical and structural repetitions in the national anthem. He actually uses all the aforementioned semantic features to encode the lexical field of the anthem. In conclusion, it can be deduced from the linguistic-stylistic analysis that the author deploys all the aforementioned linguistic resources to encode the oneness of Niger or the unity of all Nigeriens. Since this linguistic-stylistic analysis is only concerned with the analysis of the lyrics of the anthem, future research can look, for example, at how the anthem is musically performed. It can also examine how Nigeriens receive or/and appropriate the anthem in social life.

References

Alo, M. A. and Ayinuola, O. A. (2017). Lexical and Discursive Construction of National Identities in Selected English-medium National Anthems of African States. In Jean Francois (ed.) *The African Symposium (TAS journal)*, 16(1), 6-20.

Arslan, M. F., Mahmood, M. A. and Haroon, H. (2021). Stylistic and Textual Analysis of Pakistani National Anthem. *Journal of Social Sciences and Humanities*, 1(2), 21-29. http://doi.org/10.53057/josh/2021.1.2.3.

Ayinuola, O. A. (2021b). National Anthem: Its Origin and Typologies in African Context. *Academia Letters*, pp. 1-6. https://doi.org/10.20935/AL1546.

Ayinuola, O. A. (2021a). Linguistic Construction of Ideational Meaning in National Anthems of Selected African States. *Jos Journal of THE ENGLISH LANGUAGE*, 4(1), 131-150.

Ayinuola, O. A. (2020). Lexicalization of Ideology in National Anthems of Selected African States. *Issues in Language & Literary Studies*, 6(1), 124-136.

Black, E. (2006). *Pragmatic Stylistics*. First Edition. EdinburghUniversity Press.

Burke, M. (2014). Introduction: Stylistics: from Classical Rhetoric to Cognitive Neuroscience. In Michael Burke (ed.) *The Routledge Handbook of Stylistics*. Routledge Talor and Francis Group, pp. 11-30.

Erden, Y. (2019). National Anthems as Unifying Tools: A Comparative Analysis of Selected Western National Anthems. *Eurasian Journal of English Language and Literature*, 1(2), 44-50.

Isreal, P. C., Richarch, N. B., Mumuni, Y. and Rahinatu, I. (2023). A Lexico-Pragmatic Analysis of the Ghanaian National Anthem. *Journal of Language and Linguistics*, 8(1), 148-180.

Jaafar, E. A. (2020). Schema Theory and Text-worlds: A Cognitive Stylistic Analysis of Selected Literary Texts. *Journal of College of Education for Women*, 31(2), 52-65. http://doi.org/10.36231/coedw/vol31no2.14.

Jeffries, L. and McIntyre, D. (2010). *Stylistics*. First Edition. Cambridge University Press.

Levinson, S. C. (1983). *Pragmatics*. First Edition. Cambridge University Press.

Meyer, C. F. (2009). *Introducing English Linguistics*. First Edition. Cambridge University Press.

Niger to change anthem over reference to colonial masters, France (2019, November 22). *Punch Newspapers.* http://punching.com (visited on April 26, 2024.).

Short, M. (2013). *Exploring the Language of Poems, Plays and Prose*. Second Edition. Routledge Taylor and & Francis Group.

Short, M. (1988). *Reading, Analysing & Teaching Literature*. Longman.

Simpson, P. (2004) *Stylistics: A Resource Book for Students*. Second Edition. Routledge Taylor and & Francis Group.

Smith, W. (2023, July 3). Flag of Niger. *Encyclopedia Britannica.* https://www.britannica.com (visited on April 22, 2024.).

Toolan, M. (2013). *Literature in Language: An Introduction to Stylistics*. Third Edition. Routledge Taylor and & Francis Group.

Verdonk, P. (2002). *Stylistics*. First Edition. Oxford University Press.

Yule, G. (2010). *The Study of Language*. Fourth Edition. Cambridge University Press.

Yule, G. (1996). *Pragmatics*. First Edition. Oxford University Press.

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

CANCER DU SEIN, TROUBLES ÉMOTIONNELS ET COPING RELIGIEUX

Breast cancer, emotional disorders and religious coping

KOUAMI ADANSIKOU
Université de Lomé, Togo
Email : kopedam@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0001-9034-9158

KOSSI BLEWUSSI KOUNOU
Université de Lomé, Togo
Email : benkounou@hotmail.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0003-0737-0250

ZINSOU SELOM DEGBOE
Université de Lomé, Togo
Email : segdez@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0009-8629-1948

NÉNON TOSSOU
Centre de Santé de Lomé, Togo
Email : tossou_irene@yahoo.fr
iD ORCID https://orcid.org/0000-0005-7102-0871

RÉSUMÉ
Le cancer est une maladie redoutée car potentiellement douloureuse et mortelle. La représentation de la maladie chronique influence les stratégies mises en place par les individus qui en souffrent. Ils élaborent des réactions pour maîtriser, réduire ou simplement tolérer la situation aversive. La présente étude a pour objectif d'établir un lien entre la représentation du cancer du sein et les stratégies de *coping* religieux par l'intermédiaire des troubles émotionnels chez les femmes cancéreuses du sein. Une méthode mixte convergente parallèle a été adoptée grâce à un questionnaire et un entretien semi-dirigé sur un échantillon de 78 patientes. Le traitement statistique des données a été effectué avec le logiciel *Sphinx Lexica Plus*. Les résultats montrent d'une part que les troubles émotionnels observés chez les femmes atteintes du cancer du sein sont liés à leur représentation de la maladie et d'autre part, les stratégies de *coping* religieux adoptées dépendent des troubles émotionnels. Les émotions sont ravivées par des maladies mortelles à l'instar du cancer du sein. Devant cette angoisse existentielle, la religion apparait comme un levier thérapeutique important pour donner un sens à la maladie et s'y adapter.
MOTS-CLÉ : Cancer du sein ; Représentation ; Troubles émotionnels ; Coping religieux.

ABSTRACT
Cancer is a feared disease because it is potentially painful and fatal. The representation of chronic illness influences the strategies put in place by individuals who suffer from it. They develop reactions to control, reduce or simply tolerate the aversive situation. The present study aims to establish a link between the representation of breast cancer and religious coping strategies through emotional disorders in women with breast cancer. A parallel convergent mixed method was adopted using a questionnaire and a semi-structured interview on a sample of 78 patients. Statistical processing of the data was carried out with the Sphinx Lexica Plus software. The results show on one hand that the emotional disorders observed in women with breast cancer are linked to their representation of the disease and on the other, the religious coping strategies adopted depend on the emotional disorders. Emotions are reignited by deadly diseases like breast cancer. Faced with this existential anxiety, religion appears to be an important therapeutic lever for giving meaning to the illness and adapting to it.
KEYWORDS: Breast cancer ; Representation ; Emotional disorders ; Religious coping.

Introduction

Le cancer est un problème de santé publique majeur qui affecte tous les pays. Selon Bray *et al.* (2018), le cancer constitue la deuxième cause de décès dans le monde et était la cause de 8,8 millions de décès en 2015, et, d'après les données recueillies par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), leur nombre devrait atteindre 13 millions en 2030. Dans la région africaine, le cancer du col de l'utérus est le deuxième type de cancer le plus répandu, avec 110 755 nouveaux cas, et provoque le plus grand nombre de décès par cancer, avec 72 705 décès en 2020 (OMS, 2021). Selon les données hospitalières du premier centre de référence du Togo, CHU Sylvanus Olympio, le cancer du sein est le plus répandu, avec 60,20 % suivis de celui du col de l'utérus à 23,20 % (Bassowa *et al.*, 2018, p. 273). Bien que l'on considère cette maladie comme une maladie du monde développé, une majorité (69%) de l'ensemble des décès dû au cancer du sein survient dans les pays en développement (WHO, Global Burden of Disease, 2004).

Cette maladie est redoutée, car potentiellement mortelle et douloureuse. L'annonce du diagnostic plonge la patiente et ses proches dans une situation de crise existentielle où un ensemble de repères sont bouleversés (Lam & Fielding, 2003 ; Iddrisu *et al.*, 2020 ; Fortin *et al.*, 2021). C'est ainsi que le cancer du sein et ses différents traitements entraînent, en plus des modifications physiques, des répercussions psychologiques parfois difficiles à vivre : angoisse, peur, anxiété, incertitude, inquiétude. Chaque femme ressent ces différents troubles émotionnels d'une façon différente, selon sa représentation ou l'idée qu'elle se fait de cette affection médicale.

Plusieurs études se sont penchées sur les différents symptômes de détresse psychologique qui se développent suite à l'annonce du diagnostic de cancer du sein. On rapporte que deux tiers des femmes vont développer des symptômes de détresse psychologique sous le seuil clinique (Bower, 2008, p. 771). Le tiers des femmes développeraient donc des symptômes de détresse psychologique au-dessus du seuil clinique pouvant influencer à la fois la compliance à leurs traitements (Holland *et al.*, 2013, p. 200). Elles ressentent de l'incertitude, de la colère, de la culpabilité, de la

solitude, de la tristesse ou de l'anxiété (Bidstrup *et al.*, 2015, p. 792). Elles refusent aussi d'admettre la maladie. La colère est souvent dirigée contre la maladie, l'équipe soignante, les amis et les membres de la famille qui sont en bonne santé, leur corps, elles-mêmes (Iddrisu *et al.*, 2020, p. 5).

Toutefois, les femmes ne subissent pas passivement les troubles émotionnels dus au cancer du sein. Elles essayent de « faire face » (*to cope*) en élaborant des réponses ou des réactions (appelées *coping*) pour maîtriser, réduire ou simplement tolérer la situation aversive. La religion joue un rôle important dans le processus d'élaboration du *coping* pendant des situations particulièrement critiques et incontrôlables qui débordent leurs ressources, les individus ont souvent recours à la religion qui leur fournit une sensation de maîtrise et de contrôle de la situation. C'est ainsi que les patientes du cancer du sein s'appuient sur leur foi religieuse pour faire face aux troubles émotionnels inhérents.

Weaver et Flannelly (2005) ont montré que la religiosité et la spiritualité contribuent de manière significative à l'adaptation psychosociale au cancer et à ses traitements. La religion offre de l'espoir aux personnes atteintes de cancer et il a été démontré qu'elle a un effet positif sur la qualité de vie des patients atteints de cancer.

L'importance de considérer la spiritualité et les soins spirituels dans l'abord thérapeutique d'un sujet souffrant de cancer est avérée (Puchalski, King & Ferrell, 2018 ; Zumstein-Shaha, Ferrell & Economou, 2020). En effet, la spiritualité se révèle un concept complexe incluant non seulement les aspects religieux mais aussi l'attachement de la personne à ce qui l'inspire et donne du sens à son existence (Zumstein-Shaha *et al.*, 2018, p. 1).

La relation entre la religion et le processus du *coping* a été envisagée par (Pargament, 1997, 1999 ; Pargament, Zinnbauer, Scott, Butter, Zerowin & Stanic, 1998) à trois niveaux : a) la religion peut faire partie de chacun des éléments du *coping* (l'évaluation cognitive, les stratégies et les résultats) ; b) la religion peut moduler le processus du *coping*, et c) la religion peut être modulée par les processus du *coping*.

Cette relation entre le processus du *coping* et l'aspect religieux a donné lieu au concept de *coping* religieux. Il peut être défini comme l'utilisation de techniques cognitives ou comportementales émergeant de la religion ou de la spiritualité de chacun, face à une situation stressante (Tix et Frazer, 1998, p. 415).

De nombreuses études ont montré que la religion et la spiritualité constituent également des mécanismes d'adaptation efficaces pour les patients ainsi que pour les soignants familiaux. Ces recherches indiquent que les patients atteints de cancer s'appuient sur des croyances spirituelles et religieuses pour faire face à leur maladie (Weaver et Flannelly, 2005 ; Choumanova, Wanat, Barrett & Koopman, 2006 ; Chircop & Scerri, 2017 ; Garssen, Visser & Poom, 2020). Il est apparu dans les résultats que les femmes ont considéré la religion et la spiritualité comme étant des ressources primaires dont elles pouvaient se servir pour vivre avec le cancer du sein. L'utilisation par ces femmes de la religion et de la spiritualité a été manifestée par la prière, leur dépendance par rapport à Dieu à qui elles demandent soutien et protection dans leur

maladie, et l'obtention de soutien social auprès d'autres personnes dans leur communauté de foi.

Taleghani, Yekta et Nasrabadi (2006) ont cherché à explorer la manière dont les femmes iraniennes arrivent à faire face à un cancer du sein nouvellement diagnostiqué et pour fournir une base pour la culture des soins. Les résultats de cette étude ont montré que, les femmes, pour faire face au cancer du sein, utilisent cinq stratégies positives parmi lesquelles l'approche religieuse (l'acceptation de la maladie comme la volonté de Dieu ; combats spirituels) qui a joué un rôle important.

Une recherche de Feher et Maly (1999) a identifié et a examiné les stratégies de *coping* religieux chez les femmes âgées avec un cancer du sein nouvellement diagnostiqué. Les résultats ont permis d'identifier trois thèmes principaux : la foi religieuse et spirituelle fournie aux répondants avec le soutien affectif nécessaire pour traiter leur cancer du sein (91 %), le soutien social (70 %), et la capacité de faire face à leur vie quotidienne, en particulier au cours de leur expérience du cancer (64 %). La foi, religieuse et spirituelle fournit donc aux femmes âgées nouvellement diagnostiquées au cancer du sein, des outils importants pour faire face à leur maladie. Il peut être alors important d'encourager ces patientes à rechercher un soutien religieux et/ou de renouer avec leur communauté religieuse.

Nakou (2010) a cherché à examiner le lien entre le vécu et la représentation du cancer du col de l'utérus et les perturbations psychologiques observées chez 35 femmes hospitalisées au CHU-Tokoin (actuel CHU Sylvanus Olympio). L'analyse des données recueillies montre que 54,28 % des patientes pensent que leur maladie est due à un envoûtement, 34,28 % attribuent leur maladie à une punition divine, 71,42 % ont fait confiance aux tradithérapeutes tandis que 31,42 % se sont tournées vers les cultes et les prières religieuses. Par ailleurs, cette recherche a trouvé d'une part une relation entre le vécu de la maladie comme mortelle et les états d'angoisse de mort ; d'autre part la représentation de l'origine de la maladie est en lien avec les itinéraires thérapeutiques (cultes religieux, tradithérapie, médecine moderne).

De l'analyse des travaux parcourus, il ressort que le problème du cancer du sein a été abordé par différents auteurs dans différents pays (Pargament, 1990, 1997 ; Feher et Maly, 1999 ; Tix et Frazer, 1998 ; Pargament, Zinnbauer, Scott, Butter, Zerowin & Stanic, 1998 ; Weaver & Flannelly, 2005 ; Choumanova *et al.*, 2006 ; Taleghani, Yekta & Nasrabadi, 2006 ; Nakou, 2010).

L'objectif de la présente recherche vise à établir un lien entre la représentation du cancer du sein et les stratégies de *coping* religieux par l'intermédiaire des troubles émotionnels chez les femmes cancéreuses du sein.

1. Méthodes et matériels

1.1. Méthode

Cette étude a été menée dans les services gynéco-obstétricaux de trois centres de santé à Lomé, au Togo. Ces centres à caractère public sont le Centre Hospitalier Universitaire (CHU)-Sylvanus Olympio, le CHU Campus, et l'Hôpital de Bè. Il est

important de souligner que Lomé est la capitale du Togo, où les CHU sont des établissements de santé de premier rang sur la pyramide sanitaire nationale. L'hôpital de Bè a le statut d'un Centre Hospitalier Régional (CHR) qui est au deuxième rang après les CHUs sur la pyramide sanitaire nationale. En effet, ces centres sont des acteurs clés dans la fourniture de soins gynéco-obstétricaux dans la région de Lomé.

Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive menée de juin à novembre 2018. La méthode adhoc a été utilisée pour constituer l'échantillon de l'étude de 78 femmes, réparti comme suit : 44 au CHU Sylvanus Olympio, 13 au CHU Campus et 11 à l'hôpital de Bè, venues se faire consulter pour le cancer du sein, après un consentement verbal. L'âge moyen des patientes est de 48,58 ans (extrêmes : 33 et 68). Le groupe religieux chrétien (toutes tendances confondues), représente 66,67%, dont 16% de pentecôtistes et 8% de protestants. Les musulmans et animistes représentent à proportions égales (16,70%). Les femmes mariées représentent 43,60% de l'échantillon contre 25,60% des divorcées, 19,3% des veuves et 11,50% des célibataires.

1.2 Matériels

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire inspiré de Brief Rcope de Paragament (1997) et dont les parties essentielles portent sur les données sociodémographiques et cliniques, la représentation du cancer (maladie incurable, maladie au traitement coûteux, maladie au traitement long, maladie due à un envoûtement, etc.), les troubles émotionnels (peur, anxiété, angoisse, sentiment de culpabilité, …) et le *coping* religieux (religion comme pourvoyeur de sens, religion comme stabilisateur des émotions, religion comme sensation de protection). Un guide d'entretien semi-dirigé a été utilisé en complément au questionnaire en vue d'avoir plus informations authentiques chez les participantes. Les données qualitatives sont transformées en données quantitatives et traitées à l'aide du logiciel *Sphinx Lexica Plus*.

2. Résultats

2.1. Pratiques religieuses

Tableau 1

Répartition des enquêtées suivant leurs pratiques religieuses.

Pratiques religieuses	Effectifs	%
Les prières personnelles	67	85,90
Prières communautaires (Messes de guérison, prières de délivrance…)	59	75,64
Les lectures spirituelles	45	57,69
Visite des espaces spirituels (lieux de pèlerinage)	29	37,18
Visite des lieux de culte (églises, mosquées, couvents…)	61	78,20

Source : Enquête de terrain Juin-Novembre 2018

L'analyse de ce tableau montre que 85,90% des femmes enquêtées pratiquent souvent des prières personnelles, suivi de 78,20% d'entre elles qui se réfugient souvent dans les lieux de cultes.

2.2 Représentation du cancer du sein

Tableau 2

Répartition des enquêtées suivant leur représentation du cancer du sein.

Représentation du cancer du sein	Effectifs	%
Incurable	29	37,18
Traitement coûteux	34	43,59
Traitement long	32	41,02
Envoûtement	21	26,92
Punition de Dieu	25	32,05
Précurseur d'une mort prochaine	19	24,36

Source : Enquête de terrain Juin-Novembre 2018

Ce tableau nous montre que 43,59 % des femmes se représentent le cancer du sein comme une maladie au traitement coûteux tandis que 24,36% des femmes le considèrent comme un précurseur d'une mort certaine.

2.3 Troubles émotionnels

Tableau 3

Répartition des enquêtées suivant leurs troubles émotionnels.

Troubles émotionnels	Effectifs	%
Colère	27	34,62
Peur	32	41,02
Anxiété	33	42,31
Tristesse	34	43,59
Sentiment de culpabilité	19	24,36
Inquiétude	20	25,64

Source : Enquête de terrain Juin-Novembre 2018

À la lecture des résultats de ce tableaux, 43,59% des femmes souffrant de cancer du sein éprouvent la tristesse, tandis que 25,64% ressentent de l'inquiétude vis-à-vis de la maladie.

2.4 Relation entre représentation du cancer du sein et troubles émotionnels

Tableau 4
Représentation du cancer du sein et troubles émotionnels

Représentation du cancer du sein	Troubles émotionnels					
	Colère *n* (%)	Peur *n* (%)	Anxiété *n* (%)	Tristesse *n* (%)	Culpabilité *n* (%)	Inquiétude *n* (%)
Incurable	21 (34,42)	12 (14,46)	14 (15,91)	9 (12,16)	8 (14,55)	8 (16,67)
Au traitement couteux	15 (24,59)	25 (30,12)	14 (15,91)	15 (20,27)	12 (21,82)	7(14,58)
Au traitement long	10 (16,39)	16 (19,28)	26 (29,55)	18 (24,32)	10 (18,18)	6 (12,50)
Dû à l'envoûtement	6 (9,84)	8 (9,64)	19 (21,59)	13 (17,57)	7 (12,73)	4 (8,33)
Dû à une punition de Dieu	4 (6,56)	11.(13,25)	9.(10,23)	11 (14,87)	13 (23,63)	9 (18,75)
Précurseur d'une mort prochaine	5 (8,20)	11 (13,25)	6 (6,82)	8 (10,81)	5 (9,09)	14 (29,17)
Total	61 (100)	83 (100)	88 (100)	74 (100)	55 (100)	48 (100)

$\chi^2_{cor} = 43,883 > \chi^2_{th} = 37,652$ *C = 0,3* *ddl = 25* *DS (.05)*

Source : Enquête de terrain Juin-Novembre 2018

Selon les résultats de ce tableau, 34,42% des femmes pensent que le cancer du sein est une maladie incurable et se mettent souvent en colère, tandis que 29,55% de ces dernières pensent qu'il s'agit d'une maladie au traitement long court sont anxieuses. La relation entre la représentation du cancer du sein et les troubles émotionnels est significative (χ^2cor = 43,883> χ^2th = 37,652), avec une intensité moyenne (C =0,31).

L'approche mixte convergente envisagée dans la réalisation de cette étude a permis d'avoir aussi les données qualitatives en vue d'explorer la profondeur des sens que revêtent les expressions des participantes. Ainsi, nous présentons une analyse thématique du contenu des entretiens avec les femmes souffrant du cancer du sein, que nous appuyons avec des illustrations. Il ressort de l'analyse thématique du contenu des entretiens que, dans le processus pour faire face aux troubles émotionnels, la religion joue divers rôles que nous regroupons dans quatre grandes catégories : la religion comme pourvoyeuse de sens ; la religion comme conservatrice d'une stabilité ; la religion comme source de soutien social et la religion comme source de protection.

– **Religion comme pourvoyeur de sens**

La religion permet aux enquêtées de comprendre leurs troubles émotionnels et de donner un sens à la maladie du cancer du sein. C'est ce qui ressort des récits de la majorité des participantes. Certaines d'entre elles ont formulé explicitement ce rôle de la religion dans le processus pour faire face aux troubles émotionnels dus à la maladie comme l'illustre ces propos d'une enquêtée : « Eh bien, ma foi m'a aidée surtout à pouvoir comprendre les choses, à avoir du calme pour vivre ce qu'on vit » (Enquêtée 05, 2018).

Le cancer du sein est compris par certaines femmes comme une punition de Dieu et par d'autres comme une épreuve de Dieu.

– **Cancer du sein comme punition divine ou une épreuve venant de Dieu**

Cette tendance consiste à percevoir la maladie comme la conséquence d'événements précédents. Il s'agit souvent de mauvais actes commis dans le passé. Dans ce cas, le cancer du sein serait donc le prix à payer pour avoir commis un acte condamnable.

Voici l'exemple d'une femme qui voit la maladie comme la conséquence d'un acte qu'elle considère immoral ; elle vit alors le cancer du sein comme la condamnation d'un mauvais acte, ce qui implique une certaine culpabilité. Sur une des questions portant sur l'origine supposée de sa maladie, elle déclare :

> Ceci m'est arrivé parce qu'on doit payer des causes que l'on doit, quelque chose de mauvais qu'on a fait. Par exemple, dans mon cas, j'ai entretenu, pendant longtemps, une relation amoureuse extraconjugale, j'ai trompé mon mari. Voyons, ce n'est pas correct, tout ça. (Enquêtée 11, 2018)

Certaines enquêtées voient leur maladie comme une épreuve de Dieu. Elles décrivent souvent cette épreuve comme venant de la part de Dieu pour tester leur foi, pour voir si, face à l'adversité elles vont renier leur Dieu, déraper et prendre le « mauvais chemin », s'éloigner de lui. D'autres voient cette épreuve comme un test de Dieu pour mesurer leur capacité à supporter l'adversité.

Voici ce qui dit une participante sur sa maladie, perçue comme une épreuve de Dieu :

> Et aujourd'hui je vois ceci, tout ce qui m'arrive, ce sont des épreuves, des épreuves de la vie, des épreuves de Dieu. ….. Oui, je la vois comme une épreuve. Dieu envoie des épreuves pour que nous les surmontions, pour que notre foi puisse s'exercer et grandir. (Enquêtée 34, 2018)

Une femme explique sa vision des épreuves de Dieu :

> Eh bien, je pense que oui, que ce sont des épreuves que Dieu met pour voir comment on réagit... comme beaucoup n'est-ce pas ? Il y en a qui en finissent avec leurs jours, d'autres renient... bon, tant de choses. […]. Vous savez, il n'y a aucun moment où Dieu ne se présente sous l'apparence de quelque peine, de

> quelque obligation ou de quelque devoir. En tout cas c'est ce que je crois……. Tout ce qui se fait en nous, autour de nous et par nous, renferme et couvre son action divine, quoiqu'invisible.... Ce qui fait que nous sommes toujours surpris et que nous ne connaissons son opération que lorsqu'elle ne subsiste plus. Si nous percions le voile et si nous étions vigilants et attentifs, Dieu se révélerait sans cesse à nous et nous jouirions de son action en tout ce qui nous arrive ; à chaque chose nous dirions : Dominus est, c'est le Seigneur ! (Enquêtée 23, 2018)

Ou encore une autre enquêtée pour qui Dieu veut, par cette épreuve, lui apprendre à supporter des moments difficiles aussi.

> ….. ce que je te disais il y a un moment : ces situations ce sont des épreuves que Dieu nous met. Si vous avez peut-être eu de bons moments, alors vous devez aussi savoir qu'il y a des moments difficiles, savoir comment les supporter, savoir comment les endurer. (Enquêtée 6, 2018)

Voici encore les propos d'une autre enquêtée :

> Dieu a un autre but en vue. Il veut que la puissance de Christ soit manifestée. Le but de Dieu n'est pas le confort de ses enfants, mais leur croissance et notamment l'apprentissage de la confiance en Jésus... Mais voyez, Job, malgré sa fidélité à Dieu, a connu lui aussi des épreuves, c'est ça…. Suivre le Seigneur n'est pas chose facile. Les disciples l'ont expérimenté. Nous aussi, nous l'expérimentons. Suivre Jésus, ce n'est pas l'assurance que tout va aller pour le mieux. (Enquêtée 13, 2018)

– **Religion comme conservatrice d'une stabilité émotionnelle**

Dans le processus pour faire face à la maladie du cancer du sein, la religion joue un rôle important dans la génération et la régulation des émotions. Non seulement elle éveille des émotions agréables, mais elle transforme aussi les émotions désagréables. Dans une situation de peur, de tristesse, d'anxiété et d'incertitude, comme celle que vivent les femmes cancéreuses de sein, il est intéressant de constater que près de deux tiers des participantes (N=50 ; 64,10 %) estiment que leur expérience religieuse leur apporte des sensations apaisantes, telles que la tranquillité et la paix. D'autres sensations évoquées dans ce sens sont : le calme, la relaxation, la patience, l'harmonie et l'équilibre. En témoigne ce discours d'une participante :

> Non, cette paix, cette tranquillité ! C'est quelque chose que… c'est quelque chose de beau, c'est quelque chose qui... qui est... comme elle rend fort, on sent comme un soulagement, n'est-ce pas ? Cette paix, cette tranquillité. C'est quelque chose... c'est quelque chose vraiment... très beau. Sentir que... enfin, on sent que... enfin, on parle avec lui, on dialogue vraiment avec lui, et à ce moment on ressent tellement de choses tellement belles que n'importe qui penserait qu'on est bête. (Enquêtée 47, 2018)

Un autre type d'émotions agréables évoquées concerne des sensations autour de la joie, la félicité, la jouissance ou alors « une grande émotion », lors de leurs expériences religieuses. Ces émotions ont été rapportées par une vingtaine de participantes. Elles arrivent souvent lors de leurs prières ou des moments de recueillement. Une femme compare la joie qu'elle ressent quand elle fait la prière à l'église à celle qu'elle peut vivre le jour de son anniversaire :

> Une joie, on peut y arriver triste, mais on en sort content. C'est comme le jour de son anniversaire, c'est comme ça : on est content et tous les amis viennent pour nous féliciter. C'est comme ça qu'on se sent : content, joyeux. (Enquêtée 05, 2018)

Par ailleurs, 22 participantes (28,20 %) affirment ressentir du soulagement lors de leurs expériences religieuses, face à la maladie du cancer. Une jeune femme explique cette sensation en comparant le soulagement apporté par la prière avec celui d'un médicament contre la douleur :

> Eh bien ! Franchement, quand on prie, quand on ressent l'envie de prier ou de remercier Dieu c'est parce qu'on veut se sentir soulagé, ou alors bien. C'est comme quand on a mal à la tête et qu'ensuite on prend un médicament, quelque chose comme ça. Alors on prie avec lui pour lui demander pardon pour des choses, disons, dans mon cas, pour la colère, pour cette colère que parfois je ressens. (Enquêtée 18, 2018)

– **Religion comme source de soutien social**

Une grande partie des participantes (n= 55 ; 70,51%) mentionne un rôle de soutien social par la religion au cours de leurs processus d'adaptation à l'épreuve du cancer du sein. Ce rôle est observable à deux niveaux :

- a) la relation aux leaders religieux,
- b) la relation à d'autres membres de la communauté religieuse.

✓ **Relation aux leaders religieux**

Concernant la relation au clergé, 31 participantes (39,74%) évoquent leurs relations avec des leaders religieux, tels que des prêtres, des pasteurs, des imams…. Elles ont généralement une représentation bienfaisante des hommes de Dieu. Ce crédit accordé se traduit dans des comportements de demande d'aide, et donc de soutien social comme en témoignent les propos suivants :

> Lorsque je ressens la tristesse ou l'angoisse à cause de ma situation, je me confie à notre pasteur, je me décharge sur lui, et lui, me confie à Dieu. Parce que c'est l'homme le plus proche de Dieu. Il me console et me réconforte. (Enquêtée 33, 2018)

✓ **Relation avec d'autres membres de la communauté religieuse**

Concernant la relation aux autres membres de la communauté religieuse, 25,64 % des participants (N=20) rapportent un soutien qu'ils estiment significatif de leur part. Ce soutien consiste, la plupart de temps, à un soutien de type spirituel et moral, comme donner des conseils, prier pour eux ou participer à des groupes de prière dédiés à eux ou à leurs proches. Voici à ce sujet, les propos d'une femme chrétienne catholique, membre du groupe renouveau charismatique :

> Mais ! Ils m'aident, ils me donnent du courage, tout le monde prie, tout le monde fait la petite couronne de la miséricorde. Même lorsque je voyage, ils m'appellent. Ils m'appellent et ils me disent que le prêtre est toujours là et qu'il se réunit toujours avec eux. Vous voyez, c'est réconfortant, non ?(Enquêtée 02, 2018)

– **Sensation de protection**

Le rôle de la religion qui semble avoir le plus d'importance dans le processus pour faire face aux troubles émotionnels inhérents à la maladie du cancer du sein, selon le discours des participantes, est celui de donner une sensation de protection. Pour la grande majorité des participants (58,97 %, N=46), toutes les choses perçues comme venant de Dieu donnent une sensation d'être « sous l'aile » d'un être bienveillant et protecteur, mais surtout tout-puissant. Souvent, on a recours à lui, non seulement parce qu'il est la meilleure ressource, mais aussi parce qu'il est la seule ressource disponible :

> Quand on a tellement de choses dans la tête, on se met à penser tant de choses et c'est là où je me dis « aïe, mon Dieu, à quoi m'accrocher ? «, alors on se dit : "non, le seul à qui je peux m'accrocher c'est à Dieu », car Dieu est le seul qui est à mes côtés et je sais que je dois m'accrocher à lui, parce qu'il est le seul, là il n'y a pas de maman, ni papa... personne, seulement lui. (Enquêtée 05, 2018)

Le sentiment de protection s'exprime de diverses manières. Il est verbalisé explicitement par 26,92 % (n=21) des participants. Ils assurent sentir, dans cette situation, la présence constante de Dieu, qui veille à leur bien-être, qui les accompagne en toutes circonstances et les pourvoit d'un sentiment de sécurité. L'idée qu'il ne les abandonne pas est souvent présente, ce qui renforce un sentiment de confiance en elles-mêmes pour entreprendre leurs activités.

> En étant avec Dieu je me sens protégée à tout moment de la peur et de l'incertitude. Je ressens beaucoup de protection et beaucoup de joie et... et comme cette... sécurité, où que j'aille. Je dis à mes enfants quand ils partent : « que mon Seigneur Dieu vous bénisse ». « Amen », me répondent-ils. Et comme ça toujours……Et je n'ai plus peur de rien, c'est comme un bouclier. Car, l'ouragan peut être horrible, les énergies déployées par le cyclone peuvent provoquer des angoisses terrifiantes ; mais au cœur du cyclone se trouve une paix immuable pour celui qui s'abandonne au Seigneur et attend tout de Lui… Il n'y a plus alors qu'à lui faire confiance. (Enquêtée 47, 2018)

Une femme considérant Dieu comme l'aide la plus importante dans sa situation a été interrogée sur ses raisons pour affirmer cela. Voici sa réponse : « Parce que c'est lui qui nous guide à toute heure et à tout moment, et il est toujours là avec nous, pour le meilleur et pour le pire, mon Dieu n'abandonne pas, jamais ». (Enquêtée 1, 2018)

Cette sensation est tellement ancrée qu'il est parfois difficile d'imaginer que Dieu pourrait ne pas être là un jour.

> Je suis un enfant de Dieu et il me semble impossible qu'il m'accompagne dans ce moment difficile, je n'ai jamais fait quelque chose de grave ni contre Lui, ni contre un être humain, ni contre un animal, ni contre la nature... je ne voie pas pourquoi... je ne ressens pas cette insécurité de ce que Dieu ne va pas m'accompagner aujourd'hui. Tous les jours je sens qu'il est présent. (Enquêtée 16, 2018)

Une partie moins importante de l'échantillon (n = 9 ; 11,54 %) parle de ce sentiment de protection d'une manière plutôt vague, en mettant en avant le fait de s'en être sortie jusqu'à présent et en évoquant les choses qui vont bien ou les choses mauvaises qui ne sont pas arrivées. Comme si cela venait de soi que le fait d'aller bien soit dû à la protection de Dieu. Ils utilisent des expressions telles que « tout se passe bien » ou « on va pas mal ». Une participante raconte à cet effet :

> Dieu m'a aidée, vous savez pourquoi ? Parce que tout ce que je... pense faire et que je suis en train de faire se passe bien, alors je sais qu'il est en train de m'aider et qu'il veille sur moi, vous comprenez ? Et dans ce cheminement, il m'a apporté de l'espérance, bien que malade, je ne vais jamais mal. (Enquêtée 39, 2018)

3. Discussion

L'objectif de la présente étude est d'établir un lien entre la représentation du cancer du sein et les stratégies de *coping* religieux par l'intermédiaire des troubles émotionnels chez les femmes cancéreuses du sein. Les résultats ont montré qu'il existe une relation entre les troubles émotionnels et la représentation que les femmes ont de la maladie du cancer du sein ; c'est-à-dire que les troubles émotionnels manifestés par les patientes sont tributaires de l'idée qu'elles se font du cancer du sein. En effet, selon l'approche transactionnelle du stress et du *coping* de Lazarus et Folkman (1984, p. 38), l'individu ne subit pas passivement les événements de vie aigus et chroniques. Il essaye d'élaborer des réponses, des réactions, pour maîtriser, réduire ou simplement tolérer la situation aversive. La représentation du cancer du sein (maladie chronique ; maladie au traitement coûteux ; maladie annonçant une mort imminente…) par les patientes, crée chez elles une situation stressante.

Elles élaborent des efforts cognitifs et comportementaux variant constamment en fonction des évaluations incessantes qu'elles font de la situation stressante. Ainsi,

par le phénomène de l'évolution primaire de l'approche transactionnelle, les femmes souffrantes du cancer du sein se demandent quelle est la nature et le sens de la situation et quel impact elle peut avoir sur elles.

Par le phénomène de l'évaluation secondaire, les patientes se demandent ce qu'elles peuvent faire pour faire face à cette situation stressante, de quelles ressources et de quelles réponses elles disposent et quelle sera l'efficacité de leur tentative. La transaction particulière entre les malades et la situation stressante est évaluée comme débordant leurs ressources et pouvant mettre en danger leur bien-être. Cela veut dire qu'à force de se représenter la maladie, les patientes sont arrivées à des images du cancer du sein menaçantes pour leur intégrité physique et psychique. Ce qui suscite en elles diverses émotions désagréables (colère, peur, incertitude, anxiété, tristesse…).

Les résultats ont également montré que les stratégies de *coping* adoptées par les femmes sont liées aux troubles émotionnels manifestés. Selon Kirkpatrick (1999), Dieu et d'autres déités sont souvent perçus comme des figures d'attachement. La relation perçue avec Dieu remplit tous les critères de la définition d'une relation d'attachement et donc, elle fonctionnerait psychologiquement comme un vrai attachement. Il souligne la ressemblance entre la relation à la figure d'attachement et la relation avec Dieu. Ainsi le système d'attachement des femmes malades du cancer du sein est activé par leurs troubles émotionnels. En effet, en proie aux différents troubles émotionnels (inquiétude, angoisse, incertitude, peur, anxiété), découragées face à la maladie, tourmentées dans leur esprit et souffrantes dans leur corps, elles cherchent du secours. A travers les différentes pratiques religieuses, les patientes cherchent à atteindre et à maintenir de la proximité avec la figure d'attachement (Dieu). De la même manière que l'enfant sans défense voit en sa figure d'attachement un havre de sécurité ou une base de sécurité, les participantes considèrent Dieu comme un refuge assuré face au cancer du sein. Devant leur situation de peur, d'inquiétude, et d'incertitude, elles se tournent vers Dieu pour obtenir protection et réconfort. Elles trouvent en cette figure d'attachement une citadelle, un roc inébranlable, un appui solide. C'est ainsi qu'elles s'abandonnent totalement à la figure d'attachement pour vivre désormais la situation stressante à travers elle. En retour, les femmes cancéreuses du sein ont la sensation que Dieu répond de façon constante à leurs besoins de sécurité en apaisant leurs troubles émotionnels. À force de sentir la façon dont la figure d'attachement répond à leurs besoins de sécurité et de protection, il naît et se développe un attachement sécurisant ou « sécure », où Dieu est perçu comme une figure d'attachement fiable (un Dieu suffisamment bon, aimant, miséricordieux, compatissant, compréhensif, disponible, avec des attitudes constantes) qui répond à la détresse et en qui on a confiance. La religion réduit donc chez ces femmes, l'appréhension de vivre une situation périlleuse et leur fait ressentir la proximité avec Dieu. Voilà pourquoi elles ont la sensation de la paix du cœur, de la joie, de l'assurance, de la quiétude, et de la force.

Face aux différentes représentations de la maladie du cancer du sein (maladie incurable, maladie au traitement coûteux, annonciateur d'une mort imminente…), la religion joue donc un rôle de stabilisateur d'émotions. Elle génère chez les patientes,

des émotions agréables, principalement d'apaisement et de joie. Celles-ci les aident à compenser les troubles émotionnels (Colère, inquiétude, anxiété, incertitude…) inhérents à la maladie. De plus, la religion joue un rôle dans la maîtrise des émotions désagréables. Elle les « absorbe » et les transforme ensuite en d'autres émotions plus agréables. Elle soulage. La religion remplit cette fonction régulatrice d'émotions par les prières aussi bien communautaires que personnelles, mais aussi par d'autres moyens, tels que le réseau de soutien social, les représentations bienveillantes de Dieu.

Selon Park et Folkman (1997), la religion est un système compréhensif qui par ses caractéristiques fournit du sens à plusieurs niveaux, tels que la signification personnelle, les explications causales, le *coping* et les résultats. Elle a des composantes motivationnelles et liées aux croyances. Ainsi, les femmes malades du cancer du sein utilisent la religion en tant que système de pensée pour expliquer, contenir et donner sens aux expériences de maladie chronique ou de mort imminente qu'elles vivent. D'une part, elles considèrent que le cancer du sein est une épreuve que Dieu leur a envoyée pour éprouver le degré de leur foi, pour les rapprocher davantage de Lui, pour qu'elles réalisent qu'elles dépendent de Dieu, pour qu'elles apprennent à mieux le connaître.

L'épreuve qui vient de Dieu est donc perçue comme un examen, un concours, un test, permettant d'évaluer le niveau réel du croyant. L'épreuve permettrait aussi de juger des qualités servant de base d'attribution d'une dignité quelconque. C'est au terme de l'épreuve qu'on pourrait évaluer la résistance, la ténacité ou encore l'inébranlabilité du croyant. Le test exige que le candidat donne des preuves de sa crédibilité, de sa classe et de son âge spirituel. L'épreuve révèle donc le niveau de maturité actuel du croyant. Elle lui permettrait également de se sanctifier un peu plus et de perdre quelques impuretés.

Aussi, les femmes souffrant du cancer du sein voient leur maladie comme une punition de Dieu, la sanction d'une faute, d'une transgression aux lois divines. En effet, elles reconnaissent avoir commis des péchés et sont d'accord pour en assumer la punition. C'est en cela qu'elles comprennent la maladie du cancer du sein comme une punition qui leur vient de Dieu.

Une bonne figure d'attachement punit l'enfant, tout en espérant qu'il apprendrait quelque chose, grandira et sera préparé pour la vie adulte. Il en serait de même pour Dieu. Il punit parce qu'il aime ses enfants, désire qu'ils soient saints ; il punit ses enfants pour qu'ils puissent se repentir et grandir spirituellement, qu'ils deviennent utiles à son service. Ainsi, face à la difficulté de comprendre la maladie du cancer du sein, la religion, en tant que sens global offre à ces femmes, la représentation d'un Dieu qui punit, un Dieu qui envoie des épreuves ; et le sens situationnel leur permet de s'expliquer la maladie par des significations religieuses (« c'est une épreuve de Dieu » ou c'est Dieu qui me punit).

La quête du sens de la maladie (la maladie comme une épreuve venant de Dieu ou une punition venant de Dieu) est une stratégie de *coping* centré sur l'émotion dont le but est de soulager l'impact émotionnel de la situation stressante ou de réguler les

émotions ; il s'agit d'une stratégie palliative dans le sens où elle ne change pas la condition menaçante, mais permet aux patientes de se sentir mieux.

Après la phase de l'évaluation (évaluation primaire et secondaire) de l'approche transactionnelle du stress et du *coping* de Lazarus et Folkman (1984), les femmes malades du cancer du sein estiment ne pas disposer de ressources nécessaires pouvant leur permettre de faire face à la situation stressante inhérente à la maladie. Pour cela, elles adoptent une stratégie de *coping* centré le soutien social qui consiste à solliciter et à obtenir le soutien émotionnel d'autrui « *J'ai accepté la sympathie et la compréhension de quelqu'un* ». Ce soutien est généralement offert par les hommes de Dieu (prêtre, pasteur, imam…) et les membres de la communauté religieuse. La relation à l'homme de Dieu est chargée d'une dimension sacrée, par son appartenance au monde religieux. Il est considéré comme l'homme le plus proche de Dieu et les patientes en ont une représentation bienfaisante. Ce crédit accordé se traduit par des comportements de demande d'aide, et donc de soutien social. Ce soutien consiste, la plupart du temps, en un soutien de type spirituel et moral, comme donner des conseils, prier pour les malades en privé ou en communauté. C'est ainsi que lors des conversations avec les leaders religieux, elles se déchargent sur ceux-ci en confiant leurs peines à Dieu par l'intermédiaire des leaders, ce qui leur permet d'évacuer leur détresse et, enfin, ressentir du soulagement.

Choumanova *et al.* (2006), dans leurs travaux sur les femmes chiliennes malades du cancer du sein, sont parvenus aux résultats que l'utilisation par ces femmes de la religion et de la spiritualité a été manifestée par la prière, leur dépendance par rapport à Dieu à qui elles demandent soutien et protection dans leur maladie, et l'obtention de soutien social auprès d'autres personnes dans leur communauté de foi. Ces résultats coïncident avec ceux de cette recherche qui a découvert qu'en plus de la prière et de la sensation de protection divine, les patientes bénéficient du soutien émotionnel des hommes de Dieu et de toute la communauté religieuse.

Nakou (2010) a par ailleurs montré que les femmes cancéreuses attribuent leur maladie à un envoûtement ou à une punition de Dieu. Cette conclusion épouse en partie nos résultats, en cherchant la quête du sens de leur maladie, les femmes en sont arrivées à penser que le cancer du sein est une épreuve ou une punition que Dieu leur aurait envoyée. Cependant, le travail de Nakou (2010) diffère de la présente recherche sur le plan de la population d'étude. En effet, cette étude s'intéresse au cancer du sein alors que la recherche de Nakou porte sur le cancer du col de l'utérus.

Conclusions

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde et représente 16 % de l'ensemble des cancers féminins. Malgré les progrès incessants faits tant en matière de traitement que de détection et de prévention, cette maladie véhicule encore beaucoup de détresse psychologique et reste crainte par la majorité des malades. À l'issue de l'étude que nous avons menée, de juin à novembre 2018,

dans les services de gynécologie obstétrique du CHU Sylvanus Olympio, du CHU Campus et de l'Hôpital secondaire de Bè à Lomé sur 78 femmes souffrant du cancer du sein, il apparaît qu'il existe un lien entre la représentation sociale du cancer du sein, les troubles émotionnels qu'il engendre et les stratégies de *coping* religieux adoptées par les femmes cancéreuses du sein. Du traitement des données recueillies après administration du questionnaire et l'entretien semi-dirigé, il ressort d'une part que les troubles émotionnels observés chez les femmes atteintes du cancer du sein sont liés à leur représentation de la maladie et d'autre part que les stratégies de *coping* religieux adoptées par les femmes cancéreuses du sein dépendent des troubles émotionnels qu'elles manifestent.

Les patientes s'appuient donc sur leur foi religieuse pour trouver le réconfort nécessaire pour faire face à la maladie. Toutefois, d'une telle étude ne prenant en compte que les patientes reçues dans seulement trois centres de santé de Lomé, il est donc clair que nos résultats sont d'une portée très limitée. Pour cela, des travaux similaires pourront être menés dans les autres centres de santé du Togo en vue d'une généralisation des résultats.

Références bibliographiques

Bidstrup, P. E., Christensen, J., Mertz, B. G., Rottmann, N., Dalton, S. O. & Johansen, C. (2015). Trajectories of distress, anxiety, and depression among women with breast cancer: Looking beyond the mean. *Acta Oncologica, 54*(5), 789-796.

Bower, J. E. (2008). Behavioral symptoms in patients with breast cancer and survivors. *Journal of Clinical Oncology, 26*(5), 768-777. 7

Bray F, Ferlay, J., Soerjomataram, I., Siegel, R.L., Torre, L.A. & Jemal, A. (2018). Global cancer statistics 2018: GLOBOCAN estimates of incidence and mortality worldwide for 36 cancers in 185 countries. *CA Cancer Journal for Clinicians*, *68*(6), 394-424. https://doi:doi:10.3322/caac.21492. Epub 2018 Sep 12.

Chircop, D. & Scerri, J. (2017). Coping with non-Hodgkin's lymphoma: a qualitative study of patient perceptions and supportive care needs whilst undergoing chemotherapy. *Support Care Cancer*, *25*(8),2429-2435. https://doi:10.1007/s00520-017-3649-0

Choumanova, I., Wanat, S., Barrett, R. & Koopman C. (2006). Religion and Spirituality in Coping with Breast Cancer: Perspectives of Chilean Women. *Breast Journal*, *12*(4), 349-352.

Feher, S. & Maly, R.C. (1999). Coping with breast cancer in later life: the role of religious faith. *Psychooncology*, *8*(5), 408–416.

Fortin, J., Leblanc, M., Elgbeili, G., Cordova, M.J., Marin, M.F., & Brunet, A. (2021). The mental health impacts of receiving a breast cancer diagnosis: A meta-analysis. *British Journal of Cancer*, *125*(11), 1582-1592. https://doi:10.1038/s41416-021-01542-3.

Garssen B, Visser A, & Poom G. (2021). Does spirituality or religion positively affect mental health? Meta-analysis of longitudinal studies. *The International Journal for the Psychology of Religion*, *31*(1), 4-20. https://doi.org/10.1080/10508619.2020.1729570.

Holland, J. C., Andersen, B., Breitbart, W. S., Buchmann, L.O., Compas, B., Deshields, T.L. & Freedman-Cass, D.A. (2013). Distress management. Journal of the National Comprehensive. *Cancer Network, 11(2)*, 190-209.

Iddrisu, M., Aziato, L. & Dedey, F. (2020). Psychological and physical effects of breast cancer diagnosis and treatment on young Ghanaian women: A qualitative study. *BMC Psychiatry, 20*(1), 1-9.

Lam, W.W. & Fielding, R. (2003). The evolving experience of illness for Chinese women with breast cancer: A qualitative study. Psycho-Oncology: *Journal of the Psychological, Social and Behavioral Dimensions of Cancer, 12*(2), 127-140.

Lazarus, R. & Folkman, S. (1984). *Stress, Appraisal and Coping.* Springer.

Nakou, A.M. (2010). *Cancer du col de l'utérus : connaissances, vécu, et représentations des patients et troubles psychologiques* [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université de Lomé.

OMS (2021). Cadre pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale visant à éliminer le cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique dans la région africaine de l'OMS. *Soixante et onzième session Réunion virtuelle*, 24-26 août 2021.

Pargament, K.L. (1997). *The Psychology of Religion and Coping: Theory, Research, Practice.* The Guilford Press.

Pargament, K.L. (1999). The psychology of religion and spirituality? Yes and no. *International Journal for the Psychology of Religion, 9*(1), 3-16. https://doi:10.1207/s15327582ijpr0901_2

Pargament, K.L., Zinnbauer, B.J., Scott, A.B., Butter, E.M., Zerowin, J. & Stanik, P. (1998). Red flags and religious coping: Identifying some religious warning signs among people in crisis. *Journal of Clinical Psychology, 54*(1), 77-89.

Park, C. & Folkman, S. (1997). Meaning in the Context of Stress and Coping. *Review* of *General Psychology, 1*(2), 115-144.

Puchalski, C.M, King, S.D.W. & Ferrell, B.R. (2018). Spiritual considerations. *Hematology/Oncology Clinics, 32*(3),505-517. https://doi:10.1016/j.hoc.2018.01.011.

Taleghani, F., Yekta, Z. & Nasrabadi, A. (2006). Coping with breast cancer in newly diagnosed Iranian women. *Cancer Nursing, 27*(6), 454–461.

Tix, A. P., & Frazier, P. A. (1998). The use of religious coping during stressful life events: Main effects, moderation, and mediation. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 66(2),* 411-422.

Weaver, A.J. & Flannelly, K.J. (2005). The Role of Religion/Spirituality for Cancer Patients and Their Caregivers. *Southern Medical Journal*, *97*(12), 1210- 1214. https://DOI:10.1097/01.SMJ.0000146492.27650. 1C·: PubMed

World Health Organisation. (2004). *The global burden of disease: 2004 update*

Zumstein-Shaha, M., Ferrell, B. & Economou, D. (2020). Nurses' response to spiritual needs of cancer patients. *European Journal of Oncology Nursing, 48*, 101792, 1-7. https://doi:10.1016/j.ejon.2020.101792

Zumstein-Shaha, M., Peng-Keller, S., Mosli, P., Aebi, R., Barz, B., Buche, D. (2018). Spiritual care en soins palliatifs : Directives pour une pratique interprofessionnelle. *Palliative Ch*, en ligne. https://resspir.org/wp-content/uploads/2019/08/Spiritual-Care-en-soinspalliatifs-Directives-2018.pdf (consulté le 23 avril 2021).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES DOMESTIQUES, UN PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL ET SOURCE DE NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER BROMAKOTÉ DANS LA VILLE DE BOUAFLÉ

Management of domestic liquid waste, an environmental problem and a source of health nuisance in the Bromakoté neighbourhood in the town of Bouaflé

COULIBALY MOUSSA
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire
Email : coulsiby@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0008-9722-7354

RÉSUMÉ

La gestion des déchets liquides domestiques en milieu urbain est un véritable problème pour les populations. C'est l'exemple de la ville de Bouaflé où la mauvaise gestion des déchets ménagers constitue une source de dégradation du cadre de vie des populations, les exposant à de multiples risques sanitaires. Bromakoté, l'un des quartiers de Bouaflé, fait face à cette situation, du fait du manque d'infrastructures d'assainissement. Cet article veut montrer les risques de maladies environnementales qui résultent de la mauvaise gestion des eaux usées domestiques. La méthodologie adoptée intègre la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. La recherche bibliographique a permis de faire le point des documents qui traitent de la mauvaise gestion des eaux usées domestiques en milieu urbain. L'enquête de terrain a pris en compte l'observation directe et l'enquête auprès de 102 chefs de ménages. Les résultats obtenus montrent que les rues du quartier, sont les principaux lieux de rejet (68,63%) des eaux de lessive et de vaisselle. Elles sont également utilisées comme lieux d'évacuation des eaux vannes par 38,24% des ménages du quartier. La dissémination des points d'eaux usées domestiques expose les populations à d'énormes maladies environnementales dont les plus fréquentes sont le paludisme (69%) et la grippe (18%). Les enfants de moins de 5 ans sont les plus exposés avec 40,20%, suivis des personnes dont l'âge est compris entre 6 et 15 qui enregistrent 27,45% des cas de maladies. L'éducation et la sensibilisation en matière de gestion efficace de l'environnement sont nécessaire pour le bien-être des populations de Bromakoté à Bouaflé.

MOTS-CLÉ : Côte d'Ivoire ; Bouaflé ; Déchets liquides domestiques ; Gestion ; Nuisances sanitaires.

ABSTRACT

The management of liquid domestic waste in urban areas is a real problem for local people. This is the case in the town of Bouaflé, where poor management of household waste is a source of deterioration in people's living environment, exposing them to numerous health risks. Bromakoté, one of Bouaflé's neighbourhoods, is faced with this situation because of the lack of sanitation infrastructure. The aim of this article is to show the risks of environmental diseases resulting from the poor management of domestic wastewater. The methodology adopted includes documentary research and field surveys.

The literature search provided an overview of documents dealing with the poor management of domestic wastewater in urban areas. The field survey involved direct observation and interviews with 102 heads of household. The results show that neighbourhood streets are the main dumping grounds (68.63%) for laundry and washing-up water. They are also used for black water disposal by 38.24% of households in the neighbourhood. The spread of domestic sewage points exposes people to huge environmental diseases, the most common of which are malaria (69%) and influenza (18%). Children under 5 are most at risk, with 40.20%, followed by people aged between 6 and 15, who account for 27.45% of cases. Education and awareness-raising on effective environmental management are necessary for the well-being of the people of Bromakoté in Bouafle
KEYWORDS : Côte d'Ivoire; Bouafle; Domestic liquid waste; Management; Health risks

Introduction

Les eaux usées constituent un problème majeur de santé publique qui touche en majorité la population vivant dans les pays en développement. Plusieurs ménages sont butés aux problèmes de gestion des eaux usées à cause de la mauvaise organisation, du manque des matériels et de l'ignorance (Bikoko et al., 2022, p. 147).

La plupart des villes ivoiriennes connaissent une difficile gestion de l'environnement urbain dans la mesure où, elles produisent d'énormes quantités de déchets que les administrations urbaines ont beaucoup de mal à gérer de façon rationnelle. Aussi, un manque et une insuffisance des infrastructures de drainage et d'assainissement sont constatés dans les villes (Kahonou et al., 2019, p. 94 et 95).

La prolifération des déversoirs d'eaux usées constitue de graves menaces pour la santé des populations. Ces déversoirs sont favorables à la prolifération de vecteurs des maladies tels que les mouches, les rats, les insectes, les cafards et divers autres arthropodes. Le développement de ces vecteurs nuisibles à la santé se trouve d'autant plus accentué que la structure anarchique et insalubre des quartiers s'y prête (Gondo et al., 2008, p. 7).

La ville de Bouaflé fait partie des différentes villes qui sont confrontées à une difficile gestion des eaux usées domestiques. Cette situation est plus accentuée à Bromakoté qui est un quartier dortoir. Dans ce quartier, les eaux usées sont directement rejetées dans l'environnement (rues, cours, etc..). Les incommodités liées à cette mauvaise gestion des eaux usées favorisent la prolifération des moustiques, des cafards et des mauvaises odeurs au niveau du cadre de vie des populations. Le cadre de vie du quartier Bromakoté caractérisé par la présence des points de rejet des eaux usées devient une condition propice à la reproduction et au développement des vecteurs qui sont nuisibles à la santé des populations.

Ces constats posent le problème de santé des populations dans les établissements humains. Alors, quel est l'impact de la mauvaise gestion des eaux usées sur la santé des habitants du quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé ? Cet article montre les risques de maladies environnementales qui résultent de la mauvaise gestion des eaux usées domestiques. De façon spécifique, il présente les modes de gestion des eaux usées et met en exergue les risques sanitaires qui en découlent à Bouaflé plus précisément dans le quartier Bromakoté.

1. Présentation du site d'étude et méthodes de collecte de données

Cette partie prend en compte la localisation, la présentation et la méthodologie de collecte des données.

1.1 Localisation et présentation de la zone d'étude

Ville carrefour, Bouaflé est située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à l'intersection des axes routiers Yamoussoukro-Daloa et Zuénoula-Sinfra. Elle est drainée par le fleuve Marahoué et se trouve à 300 Km d'Abidjan et à 60 Km de Yamoussoukro. Elle se trouve entre la zone de forêt et la zones de savane. Sa superficie est de 4214,5 Km². La ville de Bouaflé à une population estimée à plus de 366 245 habitants (INS-RGPH, 2014). La ville de Bouaflé est délimitée à l'Est par la ville de Yamoussoukro, à l'Ouest par les villes de Bonon et de Daloa, au Nord par la ville de Zuénoula et au Sud par la ville de Sinfra (Figure 1).

Figure 1 :
Localisation de la zone d'étude

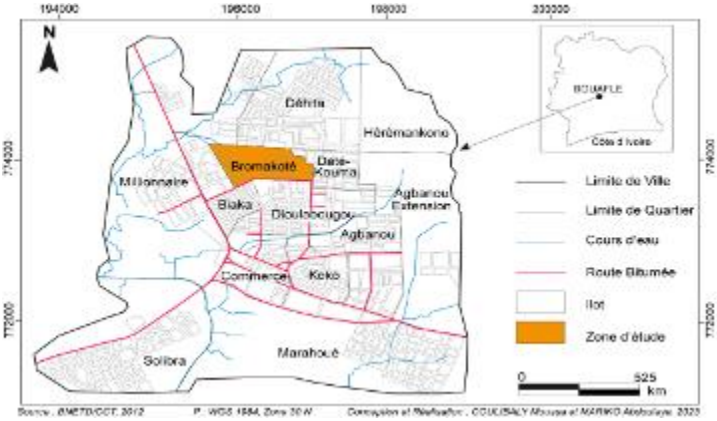

Le paysage de la ville est caractérisé par une savane arborée et une forêt dense avec quatre saisons que sont : une grande saison pluvieuse, une grande saison sèche, une petite saison sèche et une petite saison pluvieuse. Le relief dans son ensemble est constitué de plaines et de plateaux. Bromakoté est quartier dortoir caractérisé par des habitats de type évolutifs. C'est un quartier qui connaît une difficile gestion des eaux usées domestiques et pluviales. Il est limité au nord par Déhita.

1.2 Démarche méthodologique

Cet article s'appuie sur une revue littéraire empirique et sur les productions scientifiques. Pour mener à bien cette étude de terrain, une observation directe et une enquête de terrain auprès de 102 chefs de ménages ont été faites. Pour l'enquête de terrain, un questionnaire constitué de 21 questions a été élaboré. L'enquête s'est déroulée sur deux semaines dans le mois de mai 2022. L'enquête s'est passée auprès des chefs de ménages du quartier Bromakoté.

Les données collectées ont été dépouillées manuellement et ensuite traitées par des logiciels informatiques (Excel, Word, etc.) et ensuite illustrées par des graphiques et des photos. La version numérique obtenue pour chaque photographie est

enregistrée sous format JPG. Les résultats obtenus portent sur les différents modes de gestion des déchets liquides et les risques sanitaires qui en découlent.

2- Résultats

2.1 Bromakoté, un quartier confronté à une difficile gestion des eaux usées domestiques

Au quartier Bromakoté, la gestion des eaux usées domestiques constitue un véritable problème environnemental. Elle se traduit par les difficultés d'évacuation des eaux de lessive et vaisselle et de douche.

2.1.1 Les rues transformées en lieu de déversement des eaux usées de lessive et de vaisselle

Au quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé, les ménages déversent généralement les eaux usées dans les rues, les cours et la nature (Figure 2).

Figure 2 :

Les principaux lieux de déversement des eaux usées de lessive et de vaisselle

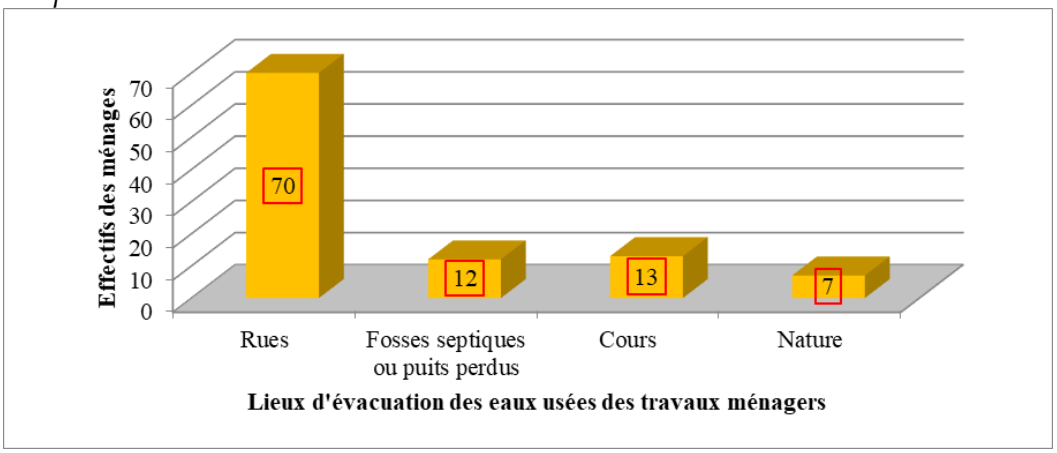

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Les rues du quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé sont utilisées par 70 ménages sur les 102 enquêtés comme lieux de rejet des eaux usées issues des travaux ménagers (lessive et vaisselles), (Figure 3), ce qui correspond à un taux de 68,63% de l'ensemble. L'intérieur des cours et les fosses septiques sont respectivement utilisés par 13 et 12 ménages de Bromakoté.

Figure 3 :
Rues transformées en lieux d'évacuation des eaux usées de ménage

Source : Coulibaly M, Mai, 2022

2.1.2 Les fosses septiques ou puits perdus, réceptacles des eaux usées de douches au quartier Bromakoté

Les habitants du quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé utilisent pour la plupart des fosses septiques pour l'évacuation des eaux usées issues des douches. Une frange de la population continue de déverser ces eaux usées de douche dans les rues par le biais des tuyaux de canalisation (Figure 4).

Figure 4 :
Modes d'évacuation des eaux usées de douche à Bromakoté

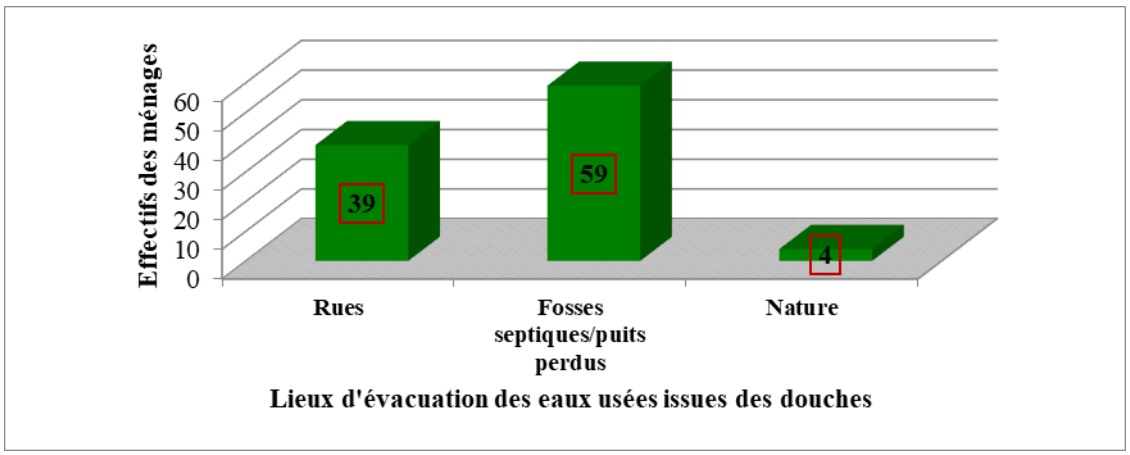

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Au quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé, les ménages préfèrent les fosses septiques pour l'évacuation des eaux usées de douche. Les fosses sont utilisées par 59 ménages, soit 57,84% des enquêtés. Il faut savoir que 39 ménages laissent couler les eaux usées issues des douches dans les différentes rues du quartier (Figure 5). Cette situation provoque l'enlaidissement du quartier et rend impraticable des rues.

Figure 5 :
Insalubrité d'un cadre de vie par l'écoulement des eaux usées issues des douches

Source : Coulibaly M, Mai, 2022

2.1.3 Drainage des eaux usées pluviales, un case tête pour les ménages

L'absence de caniveaux au quartier Bromakoté provoque la stagnation des eaux usées dans les rues. Les ravins jouent un rôle dans le drainage des eaux usées pluviales (Figure 6).

Figure 6 :
Modes d'évacuation des eaux usées de douche à Bromokoté

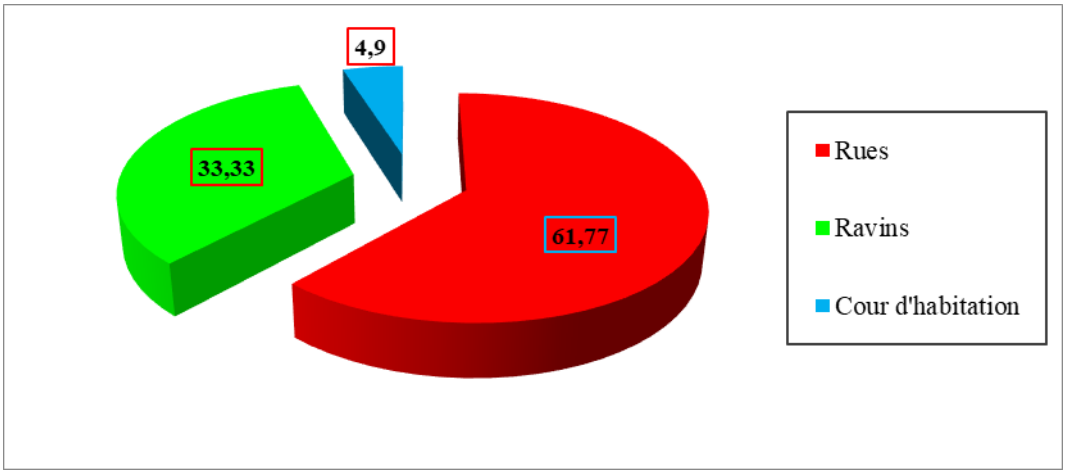

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Pour 61,77% des ménages, les eaux usées pluviales sont drainées dans les rues. Ceux qui trouvent que les eaux usées pluviales sont drainées dans les ravins représentent 33,33% des enquêtés (Figure 7).

Figure 7 :
Ravin servant de lieu de drainage des eaux usées pluviales à Bromokoté

Source : Coulibaly M, Mai, 2022

2.2 Gestion inappropriée des eaux usées, source de nuisances sanitaires à Bromakoté

Ce point met en évidence la proximité des ménages avec les eaux usées, la perception des ménages par rapport à l'impact des eaux usées sur leur santé et les différentes nuisances sanitaires encourues.

2.2.1 Cohabitation des ménages avec les points de rejet d'eaux usées

L'absence de caniveaux au quartier Bromakoté entraine la dissémination des points de rejet des eaux usées à travers tout le quartier. Cette situation se caractérise par la cohabitation des populations avec les eaux usées telle que mentionnée dans le tableau 1.

Tableau 1 :
Proximité des ménages avec les points de rejets des eaux usées domestiques

Distance entre les ménages et les points d'eaux usées	Effectifs	Pourcentage (%)
Moins de 25 mètres	61	59,81
De 25 à 50 mètres	28	27,45
De 50 à 100 mètres	08	07,84
Plus de 100 mètres	05	04,90
TOTAL	**102**	**100**

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Sur 102 ménages enquêtés, 61 ménages, soit 59,81% habitent à moins de 25 mètres d'un point d'eaux usées. Par ailleurs, 27,45% des ménages du quartier Bromakoté sont situés entre 25 et 50 mètres d'un point de rejets d'eaux usées. Les ménages situés au-delà de 50 mètres des retenues d'eaux usées sont minoritaires. Ce sont 07,84% et 04,90% des ménages qui habitent respectivement entre 50 à 100 mètres et plus de 100 mètres. La proximité des ménages aux points de rejet d'eaux usées constitue une véritable source de contraction des maladies environnementales comme le paludisme.

2.2.2 Perception des populations de Bromakoté par rapport à l'impact des eaux usées ménagères sur leur santé

La figure 8 montre la perception des ménages sur l'impact des eaux usées domestiques sur leur santé.

Figure 8 :

Perceptions des ménages par rapport à l'impact des eaux usées sur leur santé à Bromakoté

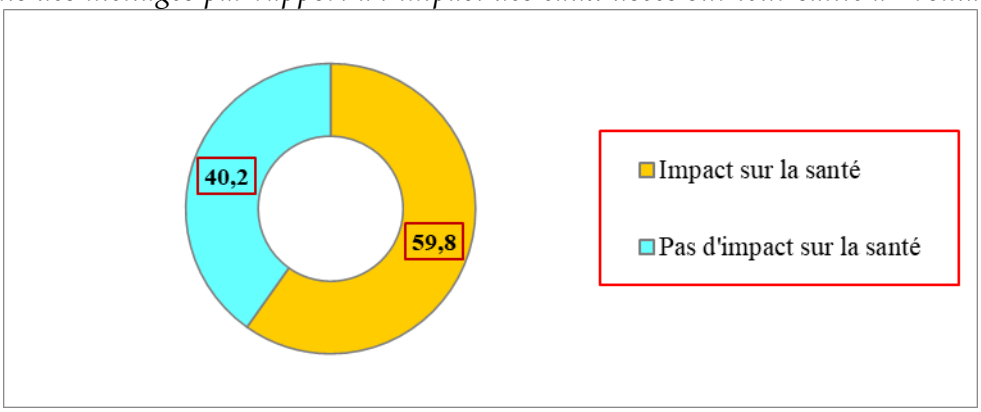

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

La majorité des ménages résidant au quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé savent que la cohabitation avec les points d'eaux usées peut avoir des impacts sur leur santé. Cette catégorie correspond à 59,80% des ménages enquêtés. Une part non négligeable des ménages ignorent le lien entre la présence des eaux usées à proximité des domiciles et leur santé. Ils représentent 40,20% des ménages enquêtés. Cette ignorance est à l'origine de la dissémination des points de rejet d'eaux usées qui constitue une source de nuisances.

2.2.3 Diverses nuisances engendrées par la prolifération des points de rejets des eaux usées

La dissémination des points de rejets des eaux usées domestiques à travers le quartier provoque de nombreuses nuisances sanitaires (Tableau 2).

Tableau 2 :

Principales nuisances rencontrées par les populations du quartier Bromakoté

Nuisances déclarées	Effectifs	Pourcentage (%)
Mauvaise odeur	74	72,55
Présence massive des moustiques	88	86,27
Prolifération des mouches	05	04,90
Présence de rongeurs	18	17,65
Enlaidissement du cadre de vie	23	22,55

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Les ménages habitant au quartier Bromakoté rencontrent d'énormes nuisances causées par la prolifération des points d'eaux usées. La présence massive des moustiques et de la mauvaise odeur sont les principales nuisances auxquelles 88 et 74 des ménages enquêtés respectivement sont exposées. L'enlaidissement du cadre de

vie et la présence des rongeurs sont déclarés respectivement par 23 et 18 ménages enquêtés dans le quartier. Seulement 05 ménages ont déclaré la présence des mouches. Toutes ces nuisances quelle que soit la proportion constituent des facteurs de risque à la survenue et la prolifération de certaines maladies telles que les IRA et le paludisme.

2.3 Principales pathologies déclarées par les ménages de Bromakoté

Les populations du quartier Bromakoté sont confrontées au problème d'évacuation des eaux usées. Cette situation les expose à différentes pathologies**.**

2.3.1 Part des ménages enquêtés ayant enregistrés des cas de maladies

La part des ménages ayant enregistré des cas de maladies durant les trois derniers mois qui ont précédé le jour de l'enquête est mise en évidence par la figure 9.

Figure 9 :

Les ménages ayant enregistré des cas de maladies dites environnementales

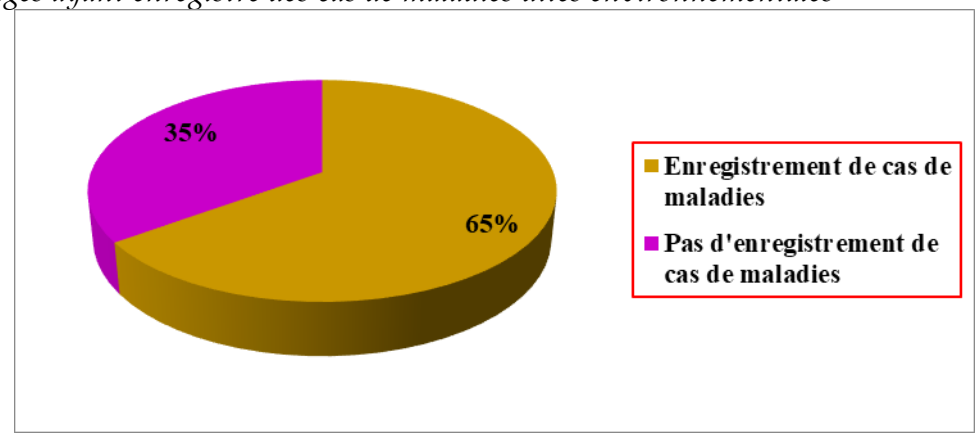

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Plus de la moitié des ménages enquêtés au quartier Bromakoté, soit 65% ont enregistré des cas de maladies durant les trois derniers mois qui ont précédé l'enquête. Par ailleurs, 35% des ménages n'ont pas enregistré de cas de maladies. La fréquence des ménages ayant enregistré des cas de maladies durant cette période s'explique par l'insalubrité du cadre de vie et la proximité des domiciles aux points de rejet d'eaux usées engendrés par l'absence des canaux d'évacuation et la mauvaise gestion des déchets liquides.

2.3.2 Maladies déclarées par les ménages du quartier Bromakoté

Les principales maladies déclarées sont mises en relief par la figure 10.

Figure 10 :
Principales maladies déclarées par les ménages de Bromakoté

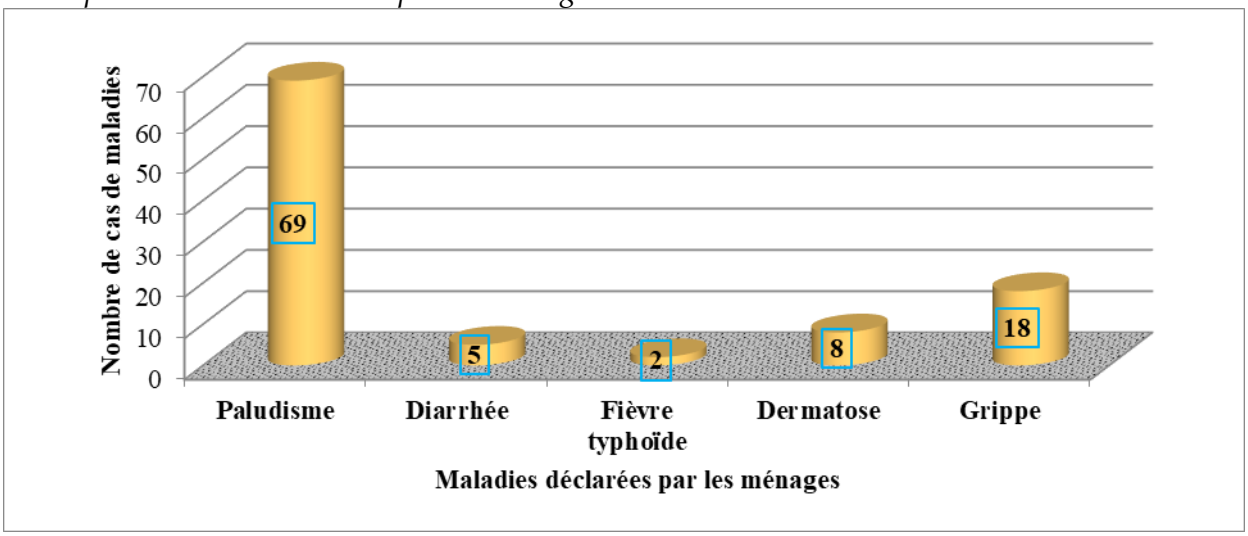

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Le paludisme demeure la principale pathologie dont les populations du quartier Bromakoté sont généralement exposées. Il comptabilise 69% des cas de maladies enregistrées dans les ménages. Le paludisme est suivi par la grippe qui correspond à 18% des cas de maladies déclarées par les populations du quartier Bromakoté. Par ailleurs, la dermatose, la diarrhée et la fièvre typhoïde sont les maladies les moins rencontrées dans les ménages. Elles représentent respectivement 8%, 5% et 2% des cas de maladies enregistrées. La dominance du paludisme s'explique par la présence des eaux usées constituant des gîtes larvaires, lieu de reproduction et de multiplication des moustiques femelles (anophèle), agent pathogène du paludisme.

2.3.3 Populations les plus affectées par les maladies au quartier Bromakoté

Les populations qui souffrent plus des problèmes de santé sont les enfants de moins de 05 ans (Tableau 3).

Tableau 3 :
Populations les plus touchées par les maladies dites environnementales

Tranche d'âges	Effectifs	Pourcentage (%)
Enfant de moins de 5 ans	41	40,20
6 ans à 15 ans	28	27,45
16 ans à 45 ans	23	22,55
Plus de 45 ans	10	09,80
Total	**102**	**100**

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

Au quartier Bromakoté de Bouaflé, toutes les populations sont touchées par les maladies environnementales. Les enfants de moins de 5 ans constituent la tranche d'âge vulnérable avec 40,20% des populations malades. Les populations dont l'âge est

compris entre 6 et 15 ans enregistrent 27,45% des cas de maladies. Par ailleurs, 22,45% sont de la classe d'âge de 16 ans à 45 ans. Les populations ayant plus de 45 ans sont les moins vulnérables aux maladies environnementales. Elles correspondent à 09,80% des cas de maladies. La forte vulnérabilité des enfants de moins de 15 ans, s'explique par leur habilité à fréquenter les zones insalubres et les points eaux usées stagnantes disséminés dans le quartier. En plus, le manque d'hygiène corporelle et la consommation des aliments sans se laver les mains constituent également des facteurs qui exposent les enfants.

2.4 Rapport entre les points de rejet des eaux usées et santé des populations

Le lien entre la prolifération des points de rejets des eaux usées et la santé des populations de Bromakoté est mis en évidence dans ce point.

2.4.1 Corrélation entre la proximité des points d'eaux usées et la santé des populations

Le tableau 4 montre le lien entre la proximité des eaux usées et la santé des populations.

Tableau 4 :

Relation entre la proximité des eaux usées et la santé des populations

Proximité	Paludisme	Diarrhée	Fièvre Typhoïde	Dermatoses	Grippe	Total
Moins de 25 m	50	03	02	05	1	61
De 25 à 50 m	11	02	00	03	12	28
De 50 à 100 m	05	00	00	00	03	08
Plus de 100 m	03	00	00	00	02	05
Total	**69**	**05**	**02**	**08**	**18**	**102**

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

La proximité des ménages aux points de rejets d'eaux usées est responsable de la prolifération des maladies environnementales au sein des populations dans le quartier Bromakoté. En effet, les ménages proches des points de rejet d'eaux usées sont plus exposés aux maladies dites environnementales par rapport à ceux qui sont à une distance peu élevée. Sur 102 ménages ayant été victimes de maladies environnementales, 61 ménages sont à moins de 25 mètres d'un point d'eaux usées. Parmi ces ménages, 50 ont enregistré des cas de paludisme et 05 cas de dermatose. De plus, 28 ménages ayant enregistré cas de maladies sont situés entre 25 et 50 mètres des points de rejet d'eaux usées avec 12 cas de grippe et 11 cas de paludisme. Les ménages qui sont à plus 100 mètres des points d'eaux usées, sont moins exposés. Ils correspondent à 05 ménages.

2.4.2 Attentes des populations pour une meilleure gestion des eaux usées en vue d'une réduction des risques sanitaires

Les attentes des populations en matière de gestion des eaux usées domestiques sont mises en évidence par la figure 11.

Figure 11 :

Souhaits des populations en matière de gestion des eaux usées domestiques

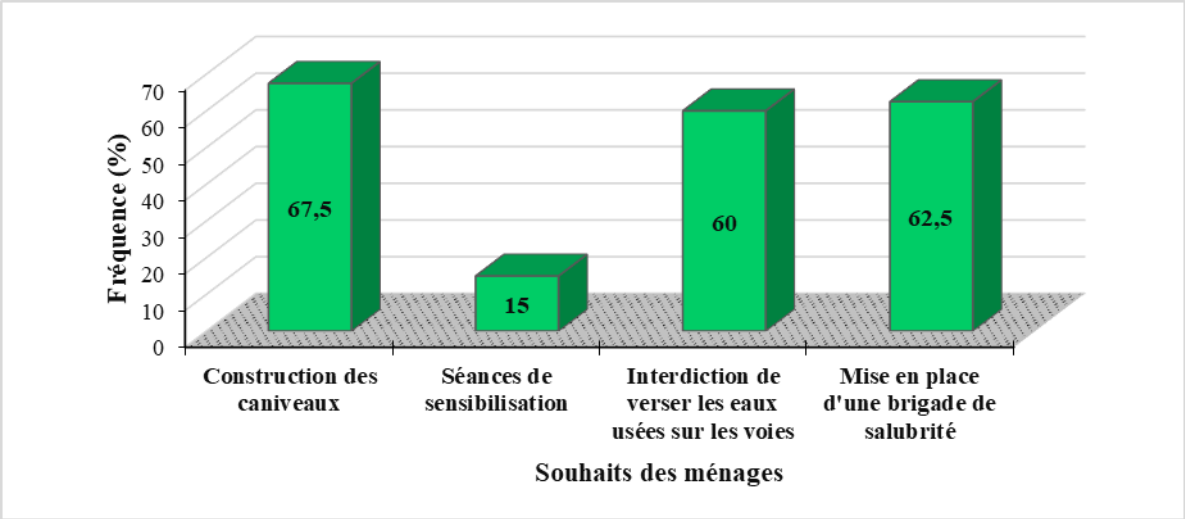

Source : Enquête de terrain, Mai 2022

La gestion des eaux usées domestiques dans le quartier Bromakoté est une priorité pour les populations pour l'assainissement de leur cadre de vie afin de réduire les risques sanitaires. Ainsi, diverses propositions sont faites par les populations. La construction des caniveaux constitue le principal souhait des habitants du quartier Bromakoté, proposée par 67,57% des enquêtés. Ces caniveaux permettront de canaliser et drainer les eaux usées domestiques et de ruissellement. En plus, 62,50% des enquêtés optent pour la mise en place d'une brigade de salubrité et 60% pour l'interdiction de verser les eaux usées sur les voies. Les séances de sensibilisation restent les moins proposées avec 15%. Cette fréquence justifie que les habitants du quartier sont généralement conscients des risques engendrés par l'insalubrité et la prolifération des eaux usées dont ils sont responsables.

3. Discussion

La gestion des déchets liquides d'origine domestique est un véritable problème pour les populations du quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé. La mauvaise gestion de ces déchets est en partie due à l'absence de canaux de drainage et d'évacuation des eaux usées dans le quartier. Selon Konan (2023, p. 30), dans la ville de Man, l'assainissement du cadre de vie des populations n'est pas reluisant avec un réseau d'évacuation des eaux (pluviales et usées) presqu'inexistant et une mauvaise gestion des ordures ménagères. L'évacuation des eaux usées se fait travers des caniveaux, puits perdus, aux voies publiques et dans la nature sans aucun traitement au préalable. En revanche, Ngnikam et al., (2007, p. 12) estiment que la typologie de

l'habitat dans la ville de Yaoundé, notamment le manque de voies de desserte et les difficultés d'accès à l'eau courante, rend difficile l'assainissement des eaux usées.

Par ailleurs, les rues du quartier Bromakoté sont les principaux lieux de réception des eaux usées issues des tâches ménagères (lessive et vaisselles) avec 68,63% des ménages. Elles constituent aussi le moyen de drainage des eaux usées pluviales selon 61,77% des ménages enquêtés. En outre, 57,84% des ménages évacuent leurs eaux vannes dans les fosses septiques et 38,24% les laissent couler dans les rues du quartier. Par opposition, les résultats de Kouamé et al., (2020, p. 33) révèlent que dans la ville de Daloa, 44% des ménages rejettent leurs déchets liquides produits quotidiennement dans les caniveaux à ciel ouvert sans le moindre traitement, contre 11% dans les espaces nus et 19% sur la voirie. Seulement 26 % des ménages de la ville rejettent leurs eaux usées dans des fosses septiques, construites dans les habitations. Dans la ville d'Anyama, les rues, les caniveaux, les ravins et les arrière-cours d'habitations sont les principaux réceptacles des eaux usées. En effet, 48 % des ménages déversent les eaux usées dans les endroits précités, contre 37 % et 16 % qui évacuent les siennes respectivement dans des fosses septiques et dans la cour (Koné et al., 2019, p. 7).

La dissémination des points de rejets d'eaux usées domestiques à travers le quartier provoque de nombreuses nuisances sanitaires. La présence massive des moustiques et des odeurs nauséabondes sont respectivement les principales nuisances déclarées par 88 et 74 sur 102 ménages enquêtés. Ces résultats sont identiques à ceux de Wethé et al., (2003, p. 12) qui soutiennent que dans les zones d'habitat planifié à Yaoundé, les problèmes de santé, dus au non-traitement des eaux usées et à leur stagnation dans les drains et les espaces libres sont signalés par 56% des ménages interrogés en termes de prolifération de gîtes des vecteurs de maladies (moustiques, mouches, cafards et rongeurs) ainsi que des odeurs nauséabondes citée par 60% des enquêtés.

La dégradation du cadre de vie des populations du quartier Bromakoté avec le problème d'évacuation des eaux usées les exposent à différentes pathologies environnementales. La majorité (59,80%) des ménages résidant dans ce quartier savent que la cohabitation avec les points d'eaux usées peut avoir des impacts sur leur santé. Ces résultats sont similaires à ceux de Bikoko et al., (2021, p. 6). Ils révèlent dans leur étude que dans la ville de Kinshasa, 210, soit 97,2% des enquêtés ont accepté que la mauvaise gestion des eaux usées influe sur la santé de la population puis 177, soit 81,9% d'entre eux ont cité l'exposition aux maladies. En outre, plus de la moitié des ménages (65%) ont enregistré des cas de maladies durant les trois derniers mois qui ont précédé l'enquête. Le paludisme et la grippe sont les maladies les plus fréquentes dans ces ménages avec respectivement 69% et 18%. Ces mêmes résultats ont été obtenus par Wethé et al., (2003, p. 12) lorsqu'ils affirment que les maladies ayant survenues dans les ménages des zones d'habitat planifié à Yaoundé, durant les trois derniers mois qui ont précédé leur enquête sont pour la plupart d'origine

hydrique dont le paludisme qui affecte en moyenne 35% des ménages enquêtés. Dans la même veine, la ville de Port-Bouët rencontre d'importants problèmes d'assainissement qui dégradent son cadre de vie et affectent la santé des populations (39,1%). Les chefs de ménages enquêtés sont exposés aux maladies telles que le paludisme (74,1%), le pied d'athlète (20,4%), la fièvre typhoïde (5,6%), etc. Ces maladies sont causées par des agents pathogènes qui se développent dans les eaux usées et excréta stagnants et par la contamination des eaux de consommation par les eaux vannes (Tia et al., 2017, p. 104).

Les populations les plus touchées par les maladies environnementales au quartier Bromakoté restent les enfants de moins de 5 ans avec 40,20% des cas de maladies et celle dont l'âge est compris entre 6 et 15 ans, représentant 27,45% des cas. Ces résultats sont identiques à ceux obtenus dans la ville d'Anyama par Koné et al., (2019, p. 10). Ces auteurs témoignent que les enfants de moins de cinq ans présentent les taux de morbidité les plus élevés aux pathologies dites environnementales notamment le paludisme avec 40 % comparativement aux autres tranches d'âge. Par contre, au quartier Sébouafla dans la ville de Vavoua, ce sont les personnes dont l'âge varie de 15 à 40 ans et 5 à 14 ans qui sont les plus touchées par les maladies environnementales avec respectivement 49,51% et 26,85%. Celles dont l'âge est compris entre 40 et 60 ans enregistrent 13,79% des cas de maladies (Coulibaly et al., 2022, p. 146).

La gestion des eaux usées domestiques dans le quartier Bromakoté est une priorité pour les populations pour l'assainissement de leur cadre de vie afin de réduire les risques sanitaires. La construction des caniveaux est le souhait le plus ardent des habitants du quartier Bromakoté, proposée par 67,57% des enquêtés. En plus, 62,50% des enquêtés optent pour la mise en place d'une brigade de salubrité et 60% pour l'interdiction de verser les eaux usées sur les voies. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par Bédé (2018, p. 35) dans la commune de Yamoussoukro précisément au quartier habitat. Selon cet auteur, les habitants de ce quartier recommandent la sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'usage des toilettes et le recrutement des experts et des spécialistes en assainissement pour faire des choix judicieux dans la gestion optimale des déchets liquides. Dans la même optique, la majorité des populations (60,3%) d'Abobo-Kennedy-Clouetcha, estiment que la solution à la prolifération des eaux usées serait de faire des caniveaux. En outre, 12,7% des ménages enquêtés souhaitent que les propriétaires des cours soient obligés de réaliser des fosses et des puits perdus puis 11,6% proposent que la population soit sensibilisée à la problématique de la gestion des eaux usées domestiques (Tuo et al., 2019, p. 87).

Conclusion

La gestion des eaux usées constitue un réel problème pour les habitants du quartier Bromakoté dans la ville de Bouaflé. L'absence des caniveaux dans le quartier fait des rues, le principal lieu de rejet (68,63%) et d'évacuation (38,24%) des eaux usées

domestiques. La prolifération des points d'eaux usées domestiques dégrade la qualité du cadre de vie et expose les populations à d'énormes maladies environnementales dont le paludisme (69%) et la grippe (18%) sont les plus récurrentes. Les enfants de moins de 5 ans constituent la tranche d'âge vulnérable avec 40,20% des populations malades suivis des personnes dont l'âge est compris entre 6 et 15, représentant 27,45% des cas de maladies. Conscientes des risques liés à la prolifération des points de rejet d'eaux usées (59,80%), les populations proposent des moyens et techniques comme la construction des caniveaux (67,50%), la mise en place d'une brigade de salubrité (62,50%) et l'interdiction de déverser les eaux usées dans les voies (60%) afin d'assainir et réduire les risques de survenue des maladies dites environnementales. Il sera donc impératif, que la municipalité de la ville de Bouaflé pense aux populations du quartier Bromakoté afin de répondre à leur demande et satisfaire leurs besoins pour une gestion optimale de leur environnement.

Références bibliographiques

Bédé A. Y. G. (2018). *Analyse situationnelle de la gestion des eaux usées domestiques dans la commune de Yamoussoukro (Centre de la Côte d'Ivoire) : Cas du quartier Habitat*, mémoire de master, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa.

Bikoko B. M., Malu P., Kalonji G. M., Mpokama G. M. C. & Kasoki A. M., (2021). Gestion des eaux usées au sein des ménages dans la zone de santé de Kinshasa, *Congo Research Papers Journal des publications scientifiques*, https://hal.science/hal-03750936v1, (Consulté le 11 janvier 2024).

Coulibaly M., Traoré D. & Ake-Awomon D. F., (2022). Gestion des déchets ménagers et santé à Sébouafla dans la ville de Vavoua (Côte d'Ivoire), *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, https://www.revue-rasp.org/index.php/rasp/issue/view/7 (Consulté le 11 janvier 2024).

Kahonou, E. H., Coulibaly M., Tuo P. & Anoh K. P. (2019). Territoires et santé, Insalubrité et santé de la population dans la ville d'Agboville (Sud de la Côte d'Ivoire), In Kouassi Paul ANOH, Péga TUO, Maïmouna YMBA, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, Espace, Territoire, Société et Santé, Espace, Territoire, Sociétés et Santé, Collection Sciences Humaines, Abidjan, Côte d'Ivoire, 93-110, www.retssa-ci.com/gretssa (Consulté le 11 janvier 2024).

Konan, K. A., J-M. (2023). Assainissement et de gestion des ordures ménagères dans la ville de Man (Ouest-Côte d'Ivoire) : des risques socio-sanitaires pour les populations, *DaloGéo, Revue Scientifique Spécialisée en Géographie*, Université Jean Lorougnon Guédé, https://revuegeo-univdaloa.net/sites/default/files/2024-03/DaloG%C3%A9o_009_02.pdf (Consulté le 07 février 2024).

Koné, J. B. P., Kouamé V. K., Doukouré C. F, Yapi D. A. C., Kouadio A. S., Ballo Z. & Sanogo T. A., (2019). Risques sanitaires liés aux déchets ménagers sur la population d'Anyama (Abidjan-Côte d'Ivoire), *VertigO, La revue en sciences de*

l'environnement, https://journals.openedition.org/vertigo/24417 (Consulté le 07 février 2024).

Kouamé K. A., & Eleazarus A. L. M., (2020). Impact environnemental de la gestion ménagère des réseaux d'assainissement et de drainage à Daloa (centre-ouest ivoirien), *Revue Acaref*, https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2021/10/Kouadio-Arnaud-KOUAME.pdf (Consulté le 9 janvier 2024).)

Kouassi D., Kouamé K. F., Koné B., Biem J., Tanner M. & Cissé G. (2008). Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire, *VertigO – La revue en sciences de l'environnement*, https://doi.org/10.4000/vertigo.6252

Ngnikam E., Mougoué B. & Tietché F. (2007). Eau, Assainissement et impact sur la santé : étude de cas d'un écosystème urbain à Yaoundé, *Actes des JSIRAUF*, Hanoi, (Consulté le 16 janvier 2024).

Tia L., Koukougno G. W. & Oboué Y. M. A. D-C. (2017). Problèmes d'assainissement et santé des populations à Port-Bouët (Côte d'Ivoire), *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, https://international-calice.org/wa_files/8_20Article_20Tia_20_26_20al_20104-.pdf (Consulté le 07 février 2024).

Tuo P., Coulibaly M. & Ake-Awomon D. F. (2019). Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires dans les cadres de vie des populations d'Abobo-Kennedy-Clouetcha (Abidjan, Côte d'Ivoire), *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, https://www.revue-rasp.org/index.php/rasp/article/view/7 (Consulté le 07 février 2024).

Wethé J., Radoux M. & Tanawa E. (2003). Assainissement des eaux usées et risques socio-sanitaires et environnementaux en zone d'habitat planifié de Yaoundé (Cameroun), *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, https://doi.org/10.4000/vertigo.4741

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

TRANSMISSION PSYCHIQUE ET VÉCU DES PRATIQUES DE LA PARENTALITÉ ADOPTIVE CHEZ L'ADOLESCENT

Psychic transmission and experienced practices of adoptive parenthood in adolescents

THOMAS FABRICE AWONO LEVODO
Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
fabriceawono28@gmail.com
https://orcid.org/0009-0001-6559-2057

MIREILLE NDJE NDJE
Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
Email : mervia2000@yahoo.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0000-0002-5949-7723?lan=fr

RÉSUMÉ
Si la transmission psychique est particulièrement mobilisée dans l'expérience de la parentalité, la pratique de la clinique adoptive permet de relever une transmission des angoisses, des défaites, des failles et des blessures non réparées et symbolisées des adultes qui adoptent. Partant de l'expérience de la parentalité adoptive, le présent article s'est donné pour objectif d'analyser le vécu des pratiques adoptives à travers l'adolescent adopté à la lumière de la transmission psychique. Pour ce faire, l'étude a adopté un devis qualitatif avec un paradigme compréhensif. Les données ont été collectées à SCOOPS Mental Care Yaoundé/Cameroun, auprès de trois adolescents adoptés, à travers des entretiens sémi-directifs. Les résultats révèlent que dans le désir de transmettre des valeurs, des connaissances et leur histoire ; les parents adoptifs se heurtent aux réalités pré-adoptives, les expériences de séparation et d'abandon. Aussi, le sujet adopté traine avec lui des tristesses, des angoisses et des blessures issues de sa famille de naissance (l'Ailleurs) qui font écho dans le cadre adoptif (l'Ici). Ce qui nous donne d'envisager un travail clinique dans une perspective psychogénéalogique.
MOTS-CLÉ : adoption ; transmission psychique ; parentalité troublée ; lien filial.

ABSTRACT :
If the psychic transmission is particularly mobilized in the experience of parenthood; the practice of the adoptive clinic makes it possible to note a transmission of anxieties, defeats, flaws and wounds not repaired and symbolized adults who adopt. Based on questions about adoptive parenting, this article aims to understand the experience of adoptive parenting practices in adopted adolescents in the light of psychic transmission. To do so, the study adopted a qualitative design with a comprehensive paradigm. The data were collected at the SCOOPS Mental Care Yaoundé/Cameroun, from three adopted adolescents, through seminal interviews. The results reveal that in the desire to transmit values, knowledge and their history; adoptive parents face the pre-adoption realities, the experience of separation, abandonment. Also, the adopted subject carries with him sorrows, anxieties and injuries

from his birth family (the Elsewhere) that echo in the adoptive framework (the Here). This allows us to consider clinical work from a psychogenealogical perspective.
KEYWORDS : adoption ; psychic transmission ; disturbed parenting ; filial connection.

1. Problématique

Devenir parent, être parent et assumer cette fonction ne s'improvisent pas, c'est le résultat d'un processus qui débute avec sa propre naissance, elle-même imprégnée de l'histoire transgénérationnelle des parents (Bruwier, 2012, p. 35). Être le « fils de », la « fille de » tout en devenant « père de », « mère de », c'est alors accepter de s'inscrire dans une double filiation, paternelle et maternelle et de repositionner la place de chacun dans la succession des générations. En effet, transmettre la vie, c'est accepter d'être vecteur d'une histoire qui précède son existence et qui se poursuit au travers de son enfant, de l'enfant de son enfant, etc.

Pour Malongo (2021, p. 15), deux principes sont à la base des organisations familiales pour ce qui est du contexte africain à savoir « le principe de l'ascendance patrilinéaire et celui de l'ascendance matrilinéaire ». Aussi, dans le champ de l'anthropologie sociale, Hefez (2012, p. 14) souligne que la parenté repose sur les institutions de la famille et du mariage. Elle englobe l'ensemble des liens de filiation, de germanité et d'alliances nommées et reconnues par les organisations sociales. La filiation effectue ainsi le passage du biologique au social en déterminant un faisceau de droits et de devoirs qui lient les générations entre elles. Elle englobe des individus bien au-delà des frontières de la reproduction. L'ensemble des liens qui naissent de l'union de deux personnes est donc susceptible de donner lieu au sentiment d'appartenance à l'enfant né de cette union ou adopté en son sein.

Si Guyotat (2005, p. 116) envisage le lien de filiation comme « une structure psychique qui a un rôle d'organisateur mental », il y a lieu de distinguer trois pôles dans la filiation. Le premier est le pôle biologique qui renvoie au corps : « c'est ma chair » en est une des expressions. Le second, en référence à la culture, est le pôle institué ou légal, il est de l'ordre du symbolique et débute avec l'inscription à la communauté sociale du sujet. Le troisième enfin est le pôle narcissique régi par une logique de « la reproduction à l'identique » (p. 118). Ce dernier se fonde sur l'imaginaire et renvoie aux liens affectifs qui se créés dans son milieu de vie.

Face à une défaillance dans le travail de filiation comme dans l'expérience adoptive, la filiation naissante qui articule les pôles biologique, institué et affectif induit une instabilité dans la dynamique relationnelle du jeune adolescent. D'ailleurs, dans les sociétés africaines aujourd'hui, l'adoption semble davantage être au service de la lignée et de la relance des générations, parfois au prix de l'équilibre psychique du sujet. Dès lors, la famille adoptive prend presque figure de modèle contemporain des relations familiales, dans un contexte où la filiation en général est de plus en plus réduite au seul lien parent-enfant. Supposer que l'institution de la filiation ne peut se réaliser qu'au détriment des nouvelles générations (Legendre, 1986, p. 74) soulève donc la question des effets symboliques de la pratique de la parentalité adoptive.

Ciccone (2014, p. 73) pense la parentalité sous deux paradigmes. Dans le premier, il met l'accent sur les processus d'acquisition des fonctions parentales telles qu'elles sont attendues par la société. Dans le second paradigme, avec l'adoption, c'est avec l'enfant que se construit la légitimité parentale et la légitimité de « faire famille ». Or, « l'enfant privé de sa famille d'origine est vulnérable, à quel point ses défenses sont mises à mal en situation de précarité, de répression ou d'isolement » (Vinay, 2011, p. 3). D'où la parentalité adoptive donne d'interroger les nouvelles figures « parentales » autres que celles de pères et de mères légaux qui ne sont pas sans incidence dans les conduites de l'adolescent qui peuvent s'inscrire soit dans le registre internalisé soit dans le registre externalisé.

Dans l'itinéraire adoptive, ce n'est pas toujours ce qui est voulu qui passe d'une génération à l'autre. Car, il arrive en situation d'adoption que certains parents transmettent aux enfants les angoisses, les défaites, les failles, et toutes les blessures qu'ils n'ont pas su et/ou pu réparer et symboliser. Un ensemble de traumatismes inélaborés qui constituent le négatif de la transmission laissant des traces énigmatiques de la violence dans les générations ultérieures. Par voie de conséquence, les objets psychiques non transformables ou des objets en absence d'inscription et de représentation sont enkystés et incorporés sous le mode du « fantôme » (au sens de Abraham & Torok, 1987, p. 123).

Pour Awono et Nkounkwen (2024, p. 216), « pour faire face à la discontinuité dans l'ordre généalogique qui suppose l'attaque de la parenté, nombreux sont ceux qui s'engagent à prendre l'enfant du frère, l'enfant de la sœur, l'enfant du cousin ». C'est ainsi que dans la clinique adoptive, l'on se trouve très souvent face à un travail dans l'inconscient du secret inavouable d'un Autre produisant des symptômes incompréhensibles à première vue. Mais, la réalité est telle qu'il est transmis au sujet adopté des « objets psychiques toxiques » dont il devra, pour s'en défendre, mettre en œuvre une série de mécanismes d'enclavements et d'enkystements. Les mécanismes dont il est question dans la famille adoptive imposent des clivages, plus précisément, la formation d'une crypte à l'intérieur de laquelle sera enfermé pour être oublié, l'objet toxique dont le sujet adopté n'a pas le pouvoir de se débarrasser. Dès lors, la part cachée, car traumatique, ressort dans le comportement du sujet par une autodestruction du soi.

Si dans la configuration sociale africaine, la famille a toujours eu un encrage culturel important en ce sens qu'elle est le centre ou le noyau de la communauté et le jalon des pratiques traditionnelles, elle semble aujourd'hui évoluer dans un contexte d'injonctions paradoxales avec les allers-retours des enfants venus d'ailleurs. Ce qui nous permet de souligner avec Tsala Tsala (1992, p. 110) que « l'originalité et peut-être le drame de la famille africaine actuelle tiennent de ce qu'elle est à cheval entre deux modèles de culture souvent contradictoires ». Dans un tel contexte, l'analyse et la compréhension des questions liées à la transmission génétique et psychique en termes de pratiques de la parentalité adoptive à travers le sujet adolescent s'avère être des tâches non aisées.

2. Méthodologie

La présente recherche est une étude clinique basée sur l'étude de cas (Pedinielli & Fernandez, 2020, p. 114). Dans sa réalisation, les entretiens ont été menés auprès de trois adolescents adoptés (Emma, 11 ans ; Manu, 15 ans et Yvan, 13 ans) à travers des rencontres individuelles à SCOOPS Mental Care Yaoundé/Cameroun. Le choix de cette catégorie sociale se justifie par le fait qu'elle s'inscrit selon Le Run (2017, p. 46) dans un itinéraire de transmission psychique potentiellement troublée avec des motifs de consultation de l'ordre des difficultés du lien à l'autorité parentale. Aussi, comme diraient Fortin et Gagnon (2016, p. 29), en recherche qualitative, seul le principe de saturation des données est de mise au détriment d'une représentativité statistique. C'est dans cette perspective que l'article adopte un devis purement qualitatif avec pour instrument de collecte de données un guide d'entretien.

De même, le paradigme compréhensif (Bioy, Castillo & Koenig, 2021, p. 229) adopté ici permet d'appréhender à travers l'adolescent adopté le vécu de la transmission des angoisses, des défaites, des failles, et toutes les blessures qui n'ont pas su et/ou pu se réparer et symboliser par les parents. La recherche accorde une place prépondérante du point de vue psychanalytique à la transmission intra et intergénéalogique. Car, la question de la transmission apparaît au premier plan de l'expérience de l'adoption. Surtout que cette dernière se trouve initialement interrompue aussi bien du côté des parents que de l'enfant par la difficulté pour les premiers d'avoir l'« enfant suffisamment bon » et par la séparation ou la perte pour l'enfant des parents de naissance. C'est dans cet ordre d'idée que nous nous proposons d'analyser le vécu des pratiques de la parentalité adoptive à travers l'adolescent adopté à la lumière de la transmission psychique en termes d'héritage psychique subi ou le complexe de l'adopté ; de la bigénérationnalité ou la discontinuité de l'expérience sociale ; du don et de la dette dans le vécu de la filiation adoptive.

3. Résultats de l'étude

3.1. Héritage psychique subi ou le complexe de l'adopté

Il est difficile d'admettre qu'une activité psychique puisse exister en dehors d'une dynamique conflictuelle, sans opposition interne, rupture et confrontation. La difficulté semble-t-il, est que la transmission soit présentée comme une évidence. On peut envisager malgré les réticences, diverses dimensions de l'héritage et consacrer des études au transgénérationnel. Le sujet adopté acquière une infinité de capacités et de connaissances parce que d'autres humains l'ont permis :

> après la mort de mes parents, la grand-mère m'amène à Ébolowa. À partir de là, je décide que je ne veux plus aller au village du fait que j'ai été trop stressé et énervé, trop triste par rapport à la mort de mon père et j'ai décidé de rester chez un pasteur, le pasteur qui avait enterré mon père (Yvan).

Le sujet est face à un personnage double (pasteur) qui suscite en lui des sentiments contradictoires. Le pasteur est celui qui a enterré le père de Yvan mais

aussi celui qui accueille ce dernier en l'inscrivant dans une dynamique familiale autre que sa famille de naissance. Le jeune garçon semble trainer avec lui des tristesses, des angoisses et blessures issus de sa famille de naissance qui font écho dans le cadre offert par le pasteur où un certain nombre d'attentes est placé en son endroit.

Si l'on se centre sur l'objet de la transmission, on peut arriver à négliger le processus qui l'anime, ses acteurs, leur participation et la mise en jeu de leur action. Ce qui amène à travailler en clinique adoptive avec des concepts qui, en faisant effraction sont porteurs de contestation. La transmission de l'héritage psychique paraît consacrer l'ordre établi. Elle devient intéressante dès lors qu'elle se trouve inscrite dans une discussion où la dimension pathologique trouve une place significative : « s'ils m'ont pris je pense que c'est d'abord parce qu'ils n'ont pas pu faire d'enfants » (Yvan). Face à une trajectoire familiale marquée par une quête d'un enfant réparateur, l'adoption intervient comme bouée de sauvetage. Mais, un aspect omis, est que, dans l'adoption d'enfants, il apparait que l'histoire transgénérationnelle transmise des parents de naissance constitue un facteur majeur de trouble dans la dynamique familiale adoptive : « je ne suis pas toujours d'accord avec eux donc je là j'essaie de m'entendre avec les gens même comme je suis toujours frustré, je ne suis pas à l'aise » (Emma).

Qu'elle concerne l'ancêtre, le parent ou l'enfant, la frustration endurée provoque débordement d'excitation, désillusion, sidération, affaiblissement de l'estime de soi, impossibilité de penser. Le traumatisme transgénérationnel, renvoie à l'effet de réverbération d'une tâche honteuse qui s'amplifie au fur et à mesure des générations atteignant les bases mêmes de l'identité familiale :

> je suis né dans un village étranger alors que mes parents n'étaient pas mariés. Après le décès de mes parents, la grand-mère m'amène à Ébolowa. Vu que j'ai été trop stressé et énervé, trop triste par rapport à la mort de mon père. Un an plus tard, la femme au petit frère à ma grand-mère vient me chercher, elle m'amène à Mbadjock où je fais pratiquement 2 ans. Pendant que j'étais là-bas, je vivais les mêmes choses, le même stress… Elle a parfois fait de dispute avec mon père ce qui fait qu'après sa mort, elle a versé sa colère sur moi en me disant parfois que ce n'était pas elle qui avait tué mon père, ce qui me rendait encore triste. Ça me blessait (Yvan).

La forme la plus classique de transmission, celle dont parle Freud (1912, p. 86) qui est un acte violent des abus du père de la horde, tyran incestueux, qui auraient conduit à son assassinat par les fils. De ces temps immémoriaux, la descendance hérite le sentiment inconscient de culpabilité, les interdits de l'inceste, le meurtre du père et le cannibalisme, ainsi que la notion de famille, le respect pour le père et pour toute hiérarchie. À la violence symbolique des origines, celle du début de la civilisation, s'oppose le traumatisme transgénérationnel. Ce dernier concerne les ancêtres ou les aïeux de naissance ; leurs méfaits sont gardés secrets, par honte la plupart du temps ; ils sont à l'origine de cryptes et hantent l'esprit des descendants

comme des fantômes ne laissant pas les vivants en paix, ils se manifestent à travers symptômes, répétition, dans une sorte de retour de ce qui est quotidiennement dénié. C'est dans ce registre qu'au Cameroun, il est difficile qu'un adolescent fut-il adopté ou non soit encouragé à se révolter contre son sang, contre sa famille. Car, semble-il, il n'aura alors que pour héritage, la disgrâce, le rejet quasi collectif, le regret couronné d'un vide affectif sans cesse comblé.

3.2. Bigénérationnalité ou la discontinuité de l'expérience sociale

La discontinuité de l'expérience sociale en situation d'adoption sous-tend un pôle duel voir multiple de la parentalité en termes de fonction, d'exercice et de pratique. C'est ainsi que la parentalité soignante, celle des parents, des pédagogues, des éducateurs, des formateurs, et celle de tout un chacun, articule non seulement les pôles paternels et maternels, mais aussi les aspects « parentaux » et « enfantins ». Constituant à cet effet une « bigénérationnalité psychique » qui se construit grâce à des indicateurs de la fiction adoptive en termes de parentalité externe cohérente, protectrice, consolatrice, soucieuse des besoins enfantins : « c'est comme si j'étais vraiment avec mes parents, je n'ai pas de problème. Mais il y a de fois peut-être j'ai un souci, personne ne parvient vraiment à le résoudre. C'est ça qui me dérange souvent » (Manu). Si la parentalité adoptive semble bienveillante et rassurante pour ce qui concerne des objets sociaux de base, elle demeure inquiétante et « dérange » pour l'adolescent en quête permanente d'idéaux sociaux.

La distinction entre les aspects adultes et les aspects enfantins, entre les prérogatives adultes, parentales, et les prérogatives enfantines, à l'extérieur, puis à l'intérieur, dans le monde interne, qui garantit une organisation « familiale » interne et externe au service de la croissance de l'expérience subjective. Lorsque l'organisation familiale n'est pas suffisamment constituée, c'est la hiérarchie qui tient lieu d'organisation, de différenciation et logique tyrannique laissant place à une architecture anti-développementale :

> le père me dit de garder les enfants et la clé et que même si sa femme rentrait je ne devais pas donner la clé. Je cherche à obéir l'homme de la maison parce que je sais que quoiqu'il arrive, il sait comment il peut parler à sa femme. Elle arrive donc, elle demande la clé, je lui dis qu'on n'a pas laissé la clé comme le père a dit *(Yvan).*

Chaque fois que la hiérarchie prend la place d'une organisation familiale basée sur la distinction entre prérogatives parentales et prérogatives enfantines, on est dans une logique de tyrannie-soumission qui est anti-développementale et qui s'oppose à la croissance mentale :

> je ne suis pas toujours d'accord avec eux. Je demande souvent mon téléphone que si je reste ici on me donne au moins mon téléphone pour causer avec ma famille mais on défend. Donc là j'essaie de m'entendre avec les gens même

> comme je suis toujours frustré je ne suis pas à l'aise, j'essaye. C'est un peu ça depuis que je suis arrivé ici (Emma).

La logique de tyrannie-soumission se retrouve communément dans un certain nombre d'institutions adoptives : « là où je pouvais être un peu encadré, qu'on m'éduque, qu'on me dit fait ceci pour que je sois aussi à niveau parce que vivre sans parents c'est très difficile … je n'ai pas connu la vie que tu as un père et une mère, l'affection tout ça » (Yvan). Les organisations structurées sur un mode tyrannique ressemblent davantage à un groupe ou à une bande d'adolescents qu'à une famille. Le parent est un chef puissant (et impuissant en même temps) et non un adulte en contact avec la réalité. C'est un enfant qui semble faire l'adulte.

L'organisation hiérarchique externe signe la faillite de l'organisation groupale interne, surtout pour ce qui est de la continuité de l'expérience sociale de tout sujet singulier. Si le parent comme le clinicien ou l'éducateur dispose d'une « famille interne » harmonieuse, il mobilise différentes identifications, parentales et enfantines. Il s'identifie à l'enfant, au patient et à ses aspects enfantins. C'est alors qu'il peut comprendre les douleurs et souffrances anciennes mais toujours actuelles et assurer leur travail de soin, d'aide, d'accompagnement des processus de croissance chez le sujet en situation d'adoption. La composition, l'articulation et le fonctionnement harmonieux de la vie psychique, tout comme de la biparentalité psychique, sont des conditions fondamentales à la constitution d'une continuité de l'expérience sociale de tout parent, de tout clinicien, de tout éducateur, de tout formateur.

3.3. Don et dette dans le vécu de la filiation adoptive

Dans le vécu de la filiation adoptive, la question du don est cruciale puisque celui qui a donné la vie n'est pas le parent avec lequel on vit et qui est reconnu par la société : « pour dire vrai, je n'ai presque pas grandi avec les personnes de mon sang » (Emma). En effet, il est difficile pour un parent adoptif de passer du statut de donataire à celui de donateur sans le recours à un tiers communautaire ou juridique. C'est pourquoi la question de la relation aux parents biologiques est toujours latente dans les configurations familiales adoptive : « j'ai envie de voir mon père mais je ne sais pas comment commencer » (Yvan). Car, teintée d'une dette liée au fait que les parents adoptifs doivent l'enfant au renoncement des parents biologiques. Le contrat narcissique est donc ici marqué d'une dimension de réparation particulièrement forte « s'ils m'ont pris je pense que c'est d'abord parce qu'ils n'ont pas pu faire d'enfants » (Emma).

Dans bon nombre de configurations familiales adoptives, les interactions et l'exercice de la parentalité sont tributaires d'une expérience et de l'histoire personnelle des parents ou du couple adoptif. Si l'histoire du couple est marquée par les difficultés et les blessures qu'occasionnent le souhait de fonder une famille idéale, les histoires actuelles se conjuguent à l'histoire particulière de l'enfant avec la cohorte de représentations qu'elle véhicule : « restant avec elle [sa tante], elle a eu des

problèmes avec son mari… ils sont arrivés ensemble, la femme fâchée, elle dit que donc je suis partie te ramasser là-bas, arrivé ici tu me manques le respect… ça montre vraiment que je ne suis partie ta mère » (Yvan).

Au-delà de l'expérience parfois douloureuse du sujet de certains adultes qui prennent avec eux un enfant venu d'ailleurs, d'autres facteurs ont une résonnance sur la transmission psychique. Car, les parents adoptifs sont en général soucieux de bien faire « c'est comme si j'étais vraiment avec mes parents, je n'ai pas de problème … la plupart de mes choses, je parle avec eux, je les voie aussi comme mes parents car ils s'arrangent à me mettre à l'aise » (Manu), mais leur tâche n'est pas pour autant moins difficile.

Dans l'itinéraire de la filiation adoptive, les parents qui adoptent rencontrent des situations traumatiques, les circonstances de l'abandon. C'est alors que pour concrétiser leur projet parental, ils ajustent leur désir initial pour le mettre en adéquation avec la réalité de l'adoption. Tout renoncement sur l'âge, sur l'origine, sur l'absence ou la présence de particularités devient alors une décision volontaire consciente. Ce qui demande un travail psychique important dans l'optique d'accepter l'enfant qui se présente, et avec lequel, l'accroche n'est pas forcément immédiate et qui susceptible d'exposer ses parents aussi bien à un vécu dépressif qu'à un vécu persécutif.

La transmission psychique semble ne pas toujours être aisée dans l'adoption, surtout quand le legs à transmettre est lourd. Aujourd'hui, les parents ont généralement conscience de l'importance de transmettre à l'enfant ce qu'ils savent. D'ailleurs, ils le font avec plus ou moins de délicatesse. Certains croyant bien faire disent « jouer la transparence », ils se libèrent d'un fardeau, font ce qu'ils pensent être un devoir, sans toujours tenir compte de ce que l'enfant peut faire des informations qu'il reçoit. Dans cette précipitation, il y a parfois une formation réactionnelle liée à un malaise non résolu « ma première fois au lycée n'était pas facile, parce qu'un enfant de 6 ème qui change de milieu de vie, d'établissement ne d'adapte pas facilement » (Yvan), une position pas complètement assumée par rapport aux parents d'origine. Mais, d'autres présentent des réticences à aborder ce vécu. C'est certainement la raison pour laquelle en Afrique, l'histoire pré-adoptive fait très souvent l'objet de découvertes brutales par l'enfant devenu adolescent, des réalités anti-narcissisantes du corps familial et même communautaire. Ainsi, le « transmis », selon qu'il est livré avec maladresse ou délicatesse, de façon accompagnée ou non, forme des représentations qui sont l'objet d'un travail psychique visant à les introjecter tout en filtrant la part traumatique à travers des défenses classiques.

4. Discussion

Autrefois, la plupart des auteurs se referaient à la remarque de Freud (1912, p. 37) sur le bébé comme continuité du narcissisme parental. Aujourd'hui, les analyses ont beaucoup évolué. Ce qui s'observe avec les avancées de la psychanalyse et son application au champ des psychoses, des états limites et des groupes. Un adolescent

qu'il soit fille ou garçon est un jeune être humain qui est dans une période de développement. Ce qui le caractérise c'est sa jeunesse et sa vulnérabilité le rendant généralement dépendant de l'adulte. L'adolescence ne comprend pas seulement le développement physique où s'exerceraient les fonctions parentales mais aussi le développement psychique, émotionnel et social. Ce dernier est basé sur un ensemble de relations partagées aussi bien avec les parents, qu'avec l'environnement de vie indirect de l'enfant dont les influences ne sont pas négligeables.

Faire un enfant, transmettre la vie, poursuivre une lignée est pour tout humain un désir fondateur qui s'origine dans l'enfance et s'affirme en devenant adulte. Pour Ciccone (2014, p. 74), le fantasme de transmission permet au sujet, dans un même mouvement, de se défendre et de se saisir de quelque chose qui en même temps lui appartient et lui est étranger. Dans le cas d'une parentalité troublée, le fantasme innocente le sujet de ses désirs coupables. C'est ainsi que dans l'adoption, le fantasme tente de créer une transmission initialement inexistante. Il tente une continuité dans une discontinuité initiale du lien (intersubjectif, filial, généalogique), lien menacé par la transmission traumatique et ses effets d'altérité brutale. Ainsi, par la transmission psychique en situation d'adoption, le sujet représente le caractère étranger du contenu dont il hérite, s'éprouvant comme dépositaire d'une histoire d'un Ailleurs et qui ne concerne pas l'Ici.

Dans leur désir de transmettre des valeurs, des connaissances, une histoire, les parents adoptifs se heurtent aussi aux réalités de l'enfant. En effet, nombreux sont en échec scolaire, en difficulté dans les apprentissages… du fait de troubles cognitifs transmis ou acquis par exemple pendant la grossesse comme dans le SAF (syndrome d'alcoolisation fœtale) ou liés à des facteurs psychologiques comme une opposition plus ou moins prononcée et directe ou passive et source d'affrontements. L'enfant en situation d'adoption s'affirmera donc par le négatif comme s'il en avait besoin pour se reconnaître lui-même, ou parfois comme s'il protégeait son histoire pré-adoptive, sa part « sauvage ».

Symétriquement au sort que réservent les parents à l'histoire pré-adoptive de l'enfant, deux dangers guettent la clinique adoptive : ignorer le poids de la transmission ou le surévaluer. La tentation peut être grande pour le praticien de tout rabattre sur l'abandon et l'histoire pré-adoptive, dans un fantasme de transmission qui décharge les protagonistes, mais l'histoire et les interactions actuelles sont tout aussi importantes. D'ailleurs, « quiconque a grandi dans une famille sait qu'il y a des problèmes dans toute relation familiale. Les familles adoptives ont des réalités différentes de celles des familles ordinaires qui doivent être reconnues, comprises et gérées » (Awono & Mgbwa, 2023, p. 20).

5. Conclusion

L'idée de transmission psychique a une place fondamentale en psychologie et en psychanalyse. Elle suggère la manière dont un contenu psychique passe d'une personne à une autre, notamment d'un parent à un enfant, par voie consciente et/ou

inconsciente. Ce qui se trouve étroitement lié à la fonction de formation propre au parent. En effet, les différentes manières d'approcher l'idée de la transmission en situation d'adoption donnent l'impression d'un ensemble diversifié, voire disparate. On y trouve le processus qui permet aux ascendants de former les descendants, mais aussi la transmission de traces psychiques potentiellement pathogènes. On transmet des valeurs, mais aussi des indications pour s'en détourner. On y véhicule la loi et même l'anti-loi, des principes et des valeurs réparateurs mais aussi des interdits qui produisent des inhibitions voire des invalidités.

Dans la clinique adoptive, qu'elle se réfère à un traumatisme ou pas dans la généalogie, la parentalité adoptive implique un maillage des registres institué et narcissique où les secrets provoquent la honte et disposent les parents à induire des interdits chez l'adolescent en situation d'adoption. Pourtant, interdire de penser afin d'empêcher que le secret ne soit découvert perturbe la curiosité enfantine et le désir de savoir. Ce qui est déterminant dans le développement de la capacité d'apprendre surtout dans ce siècle, où la digitalisation connait un développement exponentiel. Par voie de conséquence, la discontinuité dans le processus de transmission implique un court-circuit dans la transmission ontologique de l'individu d'avec ses origines. Aussi, la mise en place d'un négatif semble entraver la transmission situation d'adoption. Le sujet adopté, objet de transmission, s'identifie au contenu de la transmission à la suite d'une lutte, d'un interdit, de la reconnaissance de la précession de l'Autre et de l'acceptation de ne rien savoir ni sur lui, ni sur son désir.

Références bibliographiques

Abraham, N. & Torok, M. (1987). *L'Écorce et le noyau*. Flammarion.

Awono Levodo, T. F & Nkounkwen, A D. (2024). L'adoption en Afrique subsaharienne : la question des origines dans le cas kambara. Dans K.G, Agbefle (dirs.), *Les sociétés africaines : cultes, cultures et philosophies. Comprendre* (pp. 209-219). Éditions francophones universitaires d'Afrique. https://doi.org/10.5281/zenodo.10532012

Awono Levodo, T. F. & Mgbwa, V. (2023). *Du désétayage social aux implications psychologiques de l'adoption*. Éditions Universitaires Européennes.

Awono Levodo, T. F. & Mgbwa, V. (2022). Désétayage narcissique et vulnérabilité identitaire chez l'adolescent en situation d'adoption [Numéro spécial]. *DELLA/AFRIQUE*, 2, 267-277.

Bioy, A., Marie-Carmen, C. & Koenig, M. (2021). *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie*. Dunod.

Bruwier, G. (2012). *La grossesse psychique : l'aube de liens*. Fabert.

Ciccone, A. (2014). Transmission psychique et fantasme de transmission. La parentalité à l'épreuve. *Cahiers de psychologie clinique*, *2* (43), 59-79. https://doi/10.3917/cpc.043.0059

Eiguer, A. (2011). Transmission psychique et trans-générationnel. *Champ psy*, *2* (60), 13-25. https://doi10.3917/cpsy.060.0013

Freud, S. (1912). *Totem et tabou : Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*. Les Classiques Des Sciences Sociales.

Guyotat, J. (2005). Transmission. Filiation. *Recherches en psychanalyse*, *3* (1), 115-119.

Legendre, P. (1986). *L'inestimable objet de la transmission. Étude de principe généalogique en Occident*. Fayard.

Le Run, J-L. (2017). La transmission troublée, l'exemple de l'adoption. *Enfances & Psy*, 3 (75), 35-50. https://doi.org/10.3917/ep.075.0035

Malongo Nkodi-Ankutu, P. (2021). *L'orphelin africain. Introduction à la psychologie de l'enfant placé en institution*. L'Harmattan Cameroun.

Merdaci, M. (2009). Le secret de l'adoption : Clinique de la révélation du silence. *Cahiers de psychologie clinique*, 32 *(2)*, 89-99.

Mony, M. & Terrien, J. (2021). *L'enfant adopté : Entre quête des origines et construction identitaire*. Erès.

Pedinielli, J-L. & Fernandez, L. (2020). *L'observation clinique et l'étude de cas* (4e éd.). Armand Colin.

Tsala Tsala, J-P. (1992). Souffrance familiale et famille en souffrance. *Ethnopsychologie Revue internationale*, 18 (4), 99-113.

Vinay, A. (2011). *Psychologie de l'attachement et de la filiation dans l'adoption*. Dunod.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LE GRAND-CONAKRY

Impact of the COVID-19 pandemic on violence against women in Greater Conakry

SOUAMAHILA BAYO
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry
Email : soumbayo2000@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0001-2297-9374

OUMAR DOUMBOUYA
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry
Email : oumardoum@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0005-3004-9600

MAMADOU SOUNOUSSY DIALLO
Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry
Email : sounoussydiallo80@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0000-0002-8878-3251

RÉSUMÉ

La pandémie du COVID-19 a produit des impacts qui ont touché tous les secteurs de la vie des populations. Elle a constitué un risque accru d'augmentation des violences, en particulier celles à l'égard des femmes et des filles. Or, cet état de fait a trouvé une prévalence des violences basées sur le genre dans tout le pays (Guinée). Ainsi, cette étude est réalisée afin d'évaluer l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les violences faites aux femmes en Guinée. Les résultats montrent que 35% des répondants estiment que les violences faites aux femmes dans les ménages ont augmenté durant la pandémie de la COVID-19. Ce taux était de 19 et 20% en 2020 selon les résultats de l'ONU femmes (2020). Les difficultés économiques engendrées par les restrictions et le stress, couplées au couvre-feu et à l'inactivité, sont les principaux facteurs ayant contribué, de manière significative, à l'augmentation des cas de VBG en Guinée. L'approche mixte a été utilisée pour collecter les données dans le grand Conakry. L'échantillon a été choisi sur la base de la prévalence du COVID-19 et de la représentativité géographique grâce aux statistiques fournies par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire. Les données ont été collectées auprès de 192 personnes, dont 167 femmes constituées de (femmes, hommes, autorités locales/religieuses, ONG de défense et de promotion du genre, services de répression et la médecine légale). Les données ont été soumises à la procédure d'analyse par triangulation qui a consisté à grouper les idées selon qu'elles se recoupent ou où se confrontent.

MOTS-CLÉ: Impact ; Pandémie ; COVID-19 ; Violence ; Femmes.

ABSTRACT

The impact of COVID-19 on the lives of populations during the current health crisis represents an increased risk of increased violence, particularly against women and girls. However, this state of affairs found a prevalence of gender-based violence throughout the country (Guinea). Thus, this study is carried out to assess the impact of the COVID-19 pandemic on violence against women in Guinea. The results show that 35% of respondents believe that violence against women in the household has increased during the COVID-19 pandemic. This rate was 19 and 20% in 2020 according to the results of UN Women (2020), respectively. The economic difficulties caused by restrictions and stress, coupled with the curfew and inactivity are the main factors having contributed significantly to the increase in cases of GBV in Guinea. The mixed methodological approach was used in greater Conakry. From a sample chosen on the basis of the prevalence of COVID-19 and geographical representativeness, thanks to statistics provided by the National Health Security Agency. Data were collected from 192 people including 167 women. These are (local/religious authorities, gender defense and promotion NGOs, law enforcement services and forensic medicine). The data were subjected to the triangulation analysis procedure which consisted of grouping the ideas according to whether they overlap or confront each other.

KEYWORDS: Impact; Pandemic; COVID-19; Violence; Women

Introduction

La violence contre les femmes est l'une des violations des droits de la personne humaine les plus répandues et les plus persistantes dans le monde, provenant de conceptions profondément ancrées la cause inférieure du statut de la femme. Étant une cause majeure ; de mauvaise santé et de mort chez les femmes, cette violence est également une problématique de santé publique. La violence contre les femmes a des effets pour le moins dévastateurs sur la société dans son ensemble puisqu'elle a des répercussions sur la productivité des femmes et qu'elle engendre des déperditions économiques à l'échelle mondiale. La lutte contre la violence faite aux femmes a des implications majeures sur la sécurité des personnes, en particulier dans les situations conflictuelles et dans les situations transitoires. En effet, lorsqu'elle est laissée sans solution, la violence contre les femmes entrave le développement national en causant de graves perturbations dans les familles, les communautés et les structures sociales. En clair, elle cause du tort bien au-delà de ses seules victimes immédiates (l'OSCE, 2009, p.15). Selon Laouan, F. Z. (2020, p.8), les femmes et les hommes, les filles et les garçons, les populations urbaines et rurales en Afrique de l'Ouest sont touchés par la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 qui a frappé le monde à partir de la fin de l'année 2020 a eu plusieurs effets parmi lesquels on peut citer la violence basée sur le genre. Dans un rapport d'étude, S. Bayo (2021, p. 6) indique que l'impact du COVID-19 sur la vie des populations durant la crise sanitaire en cours représente un risque accru d'augmentation des violences, en particulier celles à l'égard des femmes et des filles. Durant les périodes d'exceptions les personnes vulnérables, dont les femmes, font souvent l'objet de violences et d'exclusions injustifiées. Les violences faites aux femmes varient d'un pays à un autre et sont souvent plus aggravées en période

d'exception. En Afrique du Sud, le taux de viol et de féminicides prend des proportions qui inquiètent tous les acteurs de la société[29]. Selon la même source, au Mozambique, ce sont les femmes pauvres qui habitent les zones rurales qui sont les plus sujettes aux violences. Ainsi, plus de la moitié des Mozambicaines (55%) sont victimes au moins une fois dans leur vie de violences physiques ou sexuelles par leur partenaire ou un inconnu. Au Gabon, les femmes connaissent diverses formes de violence. Ainsi, près de 69,1% sont victimes de violences psychologiques (cette forme est la plus prépondérante). Dans le même pays, 58,5% des femmes subissent de violences verbales et physiques.

Au Mali, un pays voisin de la Guinée, ce sont 91% des femmes qui sont victimes de VBG, en particulier de l'excision, et au moins 55% parmi les femmes maliennes sont mariées avant l'âge de la majorité (18 ans). Tandis que 38% des femmes maliennes subissent des formes de violence physique de la part de leurs conjoints. En Côte d'Ivoire, la violence faite aux femmes, plus précisément la violence conjugale, demeure très répandue. Selon une enquête inédite, publiée en juin 2021, il a été recensé 416 féminicides à Abidjan entre 2019 et 2020 et des milliers de cas de violences[30].

Ainsi, selon cette étude, 30% des violences sexuelles répertoriées par le rapport (mariage forcé et viol) ont eu lieu pendant le couvre-feu (mars-mai 2020). Si 1290 cas de mariages de mineures ont été recensés entre 2019 et 2020, un pic a été observé en période de restrictions. L'étude a aussi montré que l'absence de poursuites judiciaires ou la condamnation à des peines légères ne dissuadent pas les auteurs de crimes et ne permettent pas d'éradiquer le phénomène. Ce qui amène à conclure que les pouvoirs publics n'ont pas pris véritablement conscience de l'ampleur de ce fléau.

Au Sénégal, les femmes sont partout exposées à des risques de violence sexospécifique. D'ailleurs, selon une étude du GESTES (2015)[31], l'espace privé est le principal lieu de production des VBG avec un taux de 65%. Dans le milieu privé comme dans l'espace familial, il ressort que les violences à l'égard des femmes ont atteint un taux de prévalence de 60 % dans les ménages sénégalais. Les rapports étaient généralement pensés à travers les rôles sociaux qui cantonnent les hommes et les femmes dans les définitions sociales et culturelles de leur identité sexuelle.

Ces violences, qui se manifestent à la fois du point de vue physique et psychologique touchent le plus souvent les femmes adultes âgées de 25 à 40 ans et les personnes du 3e âge. Pendant ce temps et durant la période du COVID-19, une récente étude conduite au Royaume-Uni et au Kenya a rapporté que la violence sexuelle et sexiste, en particulier la violence entre partenaires intimes, a connu un pic spectaculaire pendant la pandémie de la crise sanitaire du COVID-19 (Johnson et al.,

[29] https://information.tv5monde.com/afrique/etat-des-lieux-des-violences-faites-aux-femmes-en-afrique-33916

[30] https://www.la-croix.com/Monde/En-Cote-dIvoire-rapport-accablant-violences-faites-femmes-2021-06-15-1201161245

[31] Le Groupe d'études et de recherches sur le genre et les sociétés (GESTES) entre février 2012 et mars 2015 dans les 14 régions du Sénégal sur les questions de violence sexiste.

2020). Ce qui, selon les mêmes auteurs, a impacté et interrompu les services de lutte contre la violence sexiste basée sur le genre et la violence entre partenaires intimes (VPI) de toutes sortes. Dans ces pays et tout en Guinée, et comme l'a écrit I. Sène (2018, p.4), les rapports sociaux sont généralement pensés à travers les rôles sociaux qui cantonnent les hommes et les femmes dans les définitions sociales et culturelles de leur identité sexuelle.

En Guinée, selon la littérature classique sur le genre et dans les faits, les rapports étaient généralement pensés à travers les rôles sociaux qui cantonnent les hommes et les femmes dans les définitions sociales et culturelles de leur identité sexuelle. De ce fait, la femme a longtemps été exclue des sphères décisionnelles tant au niveau de l'espace familial qu'au niveau de l'espace public. Son rôle social étant de rester à la maison et de s'occuper de la famille. Cependant, les crises économiques répétitives ont entrainé une redéfinition de ce rôle et ont fait que les femmes ont commencé à être des actrices dans l'univers économique de leurs sociétés. Cet essor a été soutenu par l'implication des associations féministes qui ont érigé la promotion des femmes en principe d'actions. Dès lors, on observe une sorte de dynamisme social qui ressort une participation de plus en plus accrue des femmes dans la vie sociale et économique. Cependant, cette volonté d'émergence des femmes guinéennes reste confrontée à la persistance de certains nombres de phénomènes sociaux qui sont perceptibles dans plusieurs espaces de vie et constitue une entrave à la participation socio-économique et à l'épanouissement des femmes. En effet, en plus des pesanteurs socio-culturelles qui tendent à reléguer la femme au second plan, le phénomène des violences à l'encontre des femmes peut être perçu comme une forme de violation des droits des femmes et un frein à l'expression des potentialités des femmes.

En tant que phénomène qui accroît la vulnérabilité des femmes, les violences se présentent comme un véritable problème de santé publique. Elles constituent en d'autres termes une menace aux droits, à la liberté, au bien-être et même à la vie des femmes. En Guinée, les statistiques disponibles font état d'une situation alarmante qui s'exprime par la recrudescence des cas de violences faites aux femmes à travers divers espaces de vie et de contexte dont celui des crises sanitaires. Dans une étude, S. Bayo (2021, p.10) montre que les violences faites aux femmes sont courantes et répendues au sein des communautés guinéennes. En 2017, l'Enquête nationale sur les violences basées sur le genre en Guinée montrait que déjà plus de la moitié des femmes (55,7%) ont subi au moins une forme de violences physiques depuis l'âge de 15 ans. Cette proportion est élevée quel que soit le milieu de résidence (54,8% en milieu urbain contre 56,2% en zone rurale) en Guinée.

La période de crises politique, économique et sanitaire focalise les attentions sur comment endiguer ces crises et leurs effets ? Cependant, et très souvent, d'autres aspects de la société échappent ou sont simplement relégués au second plan. Parmi ces aspects avec les violences commises sur les personnes vulnérables en période de crises. D'ailleurs à propos, S. Sediri et al. (2020, pp.1-7) et S. Bayo (2021, p.13) rapportent que l'évaluation des impacts de la maladie à coronavirus est davantage centrée sur la santé physique plutôt que sur les préoccupations sociales en lien avec

les violences basées sur le genre. Pourtant, la Banque mondiale alertait déjà en avril 2020 que l'incertitude économique et le stress, combinés aux mesures de confinement et à la limitation de nombreux services parmi lesquels : le déplacement, le regroupement des personnes, etc., avaient provoqué une hausse inquiétante de la violence intrafamiliale dans les pays touchés par l'épidémie (S. Ba, 2020)[32].

La célérité avec laquelle la maladie se propageait dans les pays touchés, dont la Guinée[33] a conduit le pays à procéder à un confinement dans le '' Grand Conakry ''. Cette nouvelle forme de vie très contraignante, est couplée à l'application d'autres mesures de restrictions, a causé à la fois un ralentissement des activités socioprofessionnelles, une baisse de revenus des ménages, et une modification des rapports sociaux (COSCAG, 2020, pp.13-21). Ces mesures restrictives sont autant de facteurs ayant contribué à la hausse des violences dont sont victimes les femmes dans des pays comme la France et le Sénégal (S. Ba, 2020) mais aussi la Guinée (S. Bayo, 2021, p.13). Spécifiquement Plusieurs études, souvent commanditées, ont été faites sur le sujet ''violence basée sur le genre en période de crise sanitaire''. Cependant, très peu d'études académiques, selon la littérature disponible, sont réalisées sur le sujet en Guinée. Alors que la maladie du COVID-19 faisait des victimes mortelles, celles des VBG semblaient monter en flèche dans la zone du ''Grand Conakry''. L'envergure de la première catégorie de victimes (malades et morts) masquait celle de la seconde (VBG). C'est d'ailleurs un des motifs qui explique le choix de ce sujet. Le phénomène VBG a été beaucoup plus perceptible en période de crise sanitaire qu'en temps normal. Durant cette période, les victimes étaient étouffées d'une part par la longue présence des hommes avec elles à la maison. D'autre part, elles n'avaient quasiment pas où se plaindre, car elle ne pouvait pas se déplacer compte tenu des restrictions. Pourtant, la période de crise sanitaire ne veut pas dire déni de justice. Donc, selon les enquêtes exploratoires, parmi les conséquences de la pandémie de Covid-19, les VBG ont été les moments les plus durs pour les femmes. Les facteurs qui expliquent cette situation sont dus aux interdictions de regroupement entraînant la fermeture de certains lieux, dont ceux spécialisés dans le traitement et la prise en charge des VBG. En plus de la précarité économique créée par la maladie, elle a aussi entrainé une précarité sociale. Cette dernière a totalement échappé lors de la conception et de la mise en œuvre des protocoles ou des plans de riposte contre la pandémie. Les femmes ont donc triplement subi les effets de la pandémie (maladie, pauvreté et violence). L'absence des femmes dans les politiques de planification et de mise en œuvre entraîne des méfaits pour elles. Ce qui est confirmé par les travaux de Camara, A. S. (2021)[34] qui écrit que les femmes sont souvent absentes de ces mécanismes et souvent victimes des violences, en particulier celles basées sur le genre.

[32] Document en ligne réalisé par Selly Bâ est Docteure en sociologie, diplômée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est auteure de plusieurs articles et participe à plusieurs publications collectives sur le genre dans les questions politiques, religieuses, migratoires et sécuritaires.

[33] La preuve en est qu'à la date du 22 Mars 2021, le COVID-19 qui comptait un total de 18 945 cumuls confirmés dont 113 décès hospitaliers.

[34] https://www.unicef.org/guinea/recits/lutte-contre-les-vbg-en-temps-de-covid-19-femmes-et-filles-simpliquent

Ainsi, en vue de jeter un regard critique sur un phénomène de société déjà préoccupant, mais maintenu à l'ombre, cette contribution cherche à décrire de manière objective, l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les violences faites aux femmes en Guinée. De même, la contribution essayera aussi de réaliser une typologie et une cartographie des violences faites aux femmes dans le contexte du COVID-19, à travers une analyse des facteurs à l'origine de ces violences. Il apparaît essentiel d'analyser les différentes facettes de ce phénomène ainsi que la façon dont notre société a réagi, ou non, face à l'urgence et aux enjeux soulevés par cette problématique en période de confinement.

1. Méthodologie

Afin de mieux appréhender l'incidence de la pandémie du COVID-19 sur les violences faites aux femmes, la présente contribution a utilisé une approche méthodologique mixte. À cet effet, un focus est mis sur une revue critique de la littérature sur le sujet. La littérature qui a été sélectionnée, analysée puis utilisée était constituée de données littéraires et chiffrées. L'étude a procédé à des entretiens individuels et à l'enquête par questionnaire. À ce propos, une grille de lecture, un guide d'entretien et un questionnaire ont été déroulés pour collecter les données. Recours a été fait à cette approche en raison de la complexité du phénomène à étudier (violences faites aux femmes associées à la COVID-19) et par la nécessité de le comprendre, d'appréhender ses formes et ses manifestations au moyen des statistiques. Le choix de l'approche mixte est né du désir d'aboutir à une compréhension plus approfondie des types et des facteurs en cause des violences faites aux femmes dans le contexte du COVID-19 en République de Guinée, avec une analyse approfondie des perceptions que les chiffres ne permettraient pas de mettre en évidence. Une telle démarche est utile et pertinente pour comprendre les crises socio-économiques que la pandémie entraîne ainsi que son incidence sur la composante genre.

Pour ce faire, l'étude a circonscrit un public-cible composé de divers acteurs qui ont une présomption d'implication dans les violences basées sur le genre. Ainsi, 192 personnes, dont 167 femmes, ont été sélectionnées suivant la technique d'échantillonnage de choix raisonné. À cet effet, une combinaison de trois paramètres a guidé le choix et orienté la procédure de détermination des unités statistiques. Ce sont : la prévalence de la maladie à corona virus, la représentativité géographique des perceptions des VBG et la proportionnalité dans le choix des unités statistiques. Les données qualitatives ont été enregistrées et, pour le traitement des données, nous avons fait comme l'ont fait K.M.P. Bini et Tape (2023, p.173) recours à l'analyse des contenus au regard du type de données qualitatives en vue d'appréhender la substance de nos résultats. Les données quantitatives ont quant à elles a été collectées à l'aide de Kobolelect à la différence d'autres chercheurs comme S-W. B. Sawadogo/Zongo (2024, p. 353) que nous avons récoltées auprès des élèves ont été saisies grâce au logiciel Cspro puis transférées sur SPSS pour l'analyse.

1.1. Approche éthique de l'étude

Durant la mise en œuvre de la présente étude, des précautions ont été prises de manière à garantir la démarche scientifique. Les aspects éthiques ont été respectés et pris en compte durant toute l'étude. La collecte de données sur les types de violence contre les femmes et les filles, notamment en période de pandémie, est un exercice difficile, très spécifique et doit être pratiqué avec beaucoup de discernement compte tenu du risque sécuritaire et d'accroissement, voire d'aggravation des violences que cela peut faire courir aux répondantes.

2. Résultats et discussions

2.1. L'impact territorial de la pandémie du COVID-19

La fin de l'année 2019 a marqué les esprits dans le monde. Pour rappel, c'est le 31 décembre de la même année que l'OMS a été alertée de plusieurs cas de pneumonie dans la ville de Wuhan, une province du Hubei en Chine. Ainsi, une semaine plus tard, les autorités chinoises ont confirmé avoir identifié un nouveau coronavirus responsable de la pneumonie. Un mois après (le 30 janvier 2020) et devant l'ampleur de la propagation de la maladie et le nombre de victimes, l'OMS a annoncé que l'épidémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) était une « urgence de santé publique de portée internationale » avec des recommandations provisoires à l'usage dans tous les pays. Et dès le 11 mars, la maladie a été qualifiée par l'OMS de pandémie. Dès lors, le monde entier faisait face à une crise sanitaire sans précédent. Selon S. Bayo (2021, p.12), le 18 juin 2021, on comptait près de 177 millions de cas confirmés depuis le début de l'épidémie et près de 3,84 millions de morts. Au regard de ces chiffres, la maladie est considérée comme une menace pour l'humanité toute entière. Car, au-delà de son impact dévastateur sur la santé publique, cette maladie était en passe de remettre en cause le modèle de gestion du développement socio-économique du monde (la fermeture des frontières, l'arrêt des activités économiques, le nombre de décès enregistré, etc.).

La République de Guinée a connu son premier cas de Covid- 19 le 12 mars 2020. Depuis, la pandémie a pris de plus en plus d'ampleur avec de nouveaux cas positifs signalés chaque jour. D'après les statistiques de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire datant du 18 juin 2021, la Guinée comptait 23 431 cas de COVID-19 confirmés, 21 488 guérisons et 167 décès en milieu hospitalier. La concentration du foyer épidémique se trouve à Conakry et dans ses périphéries. Puis un déploiement progressif s'observait à l'intérieur du pays.

Depuis le déclenchement de la maladie dans le pays, les autorités sanitaires et politiques ont tenté tant bien que mal de trouver une issue pour endiguer la crise. Pour y faire face, le 26 mars 2020, le Président de la République a décrété l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire pour une durée d'un mois reconductible. Cette décision s'est traduite par la mise en place des mesures de réduction du nombre de passagers, la restriction des déplacements des personnes, le port obligatoire des masques et la fermeture des frontières, des établissements

d'enseignements des lieux de culte et des espaces de loisirs. Le regroupement de personnes a aussi été limité. N'ayant pas d'autres choix, les familles étaient obligées de rester dans des maisons et presque pour tout le temps de la pandémie.

Figure 1.

Répartition géographique du COVID-19 à travers le pays

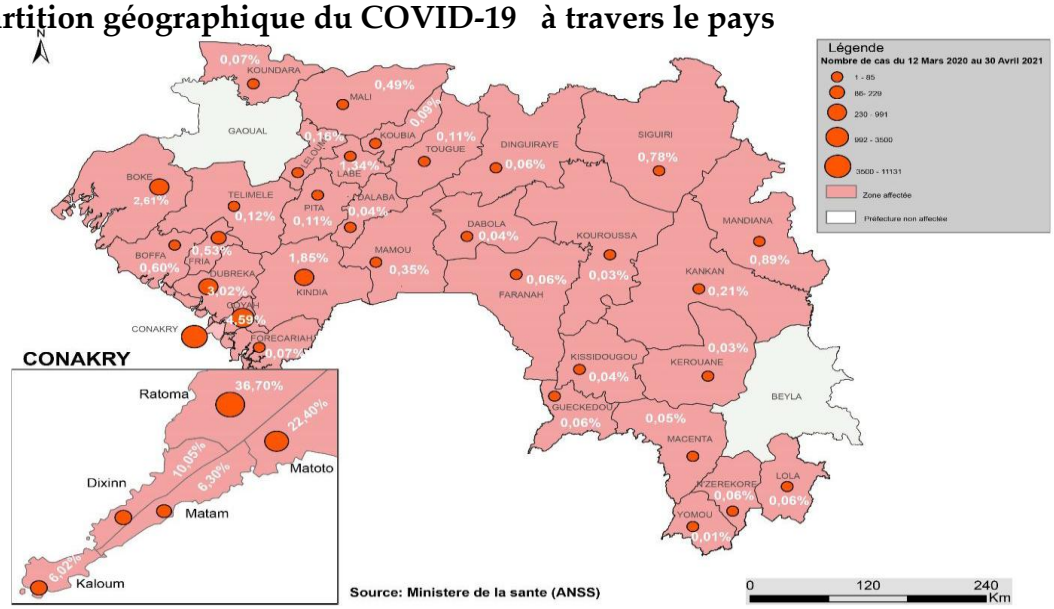

Source : Archives ANSS citées par S. Bayo, 2021

En observant cette carte, il ressort que la crise du COVID-19 en Guinée présente une forte dimension territoriale, dont les implications en termes de gestion des conséquences, sont lourdes pour les populations et les pouvoirs publics. De même, il faut noter que les violences à l'égard des femmes se sont répandues aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (MASPFE/Guinée, 2015, p. 10). La mauvaise gouvernance, due en grande partie à la faiblesse de l'administration, la culture de l'impunité favorisant les détournements de fonds publics, la corruption et les inégalités dans l'accès aux ressources sont des facteurs favorisant les VBG. Donc, en période de pandémie du COVID-19, la prévalence et l'impact territorial des VBG ont suivi ceux liés à la maladie.

Cette carte montre aussi la propagation territoriale de la maladie, d'où d'ailleurs l'évidence de l'importance territoriale de la maladie du COVID-19. Avec cette maladie, l'on s'est aperçu que la population peut être plus touchée dans certaines régions que dans d'autres. Les grandes zones urbaines ont été durement frappées par la maladie et ses effets. En leur sein, les quartiers défavorisés en ont le plus souffert. Donc, la variation régionale de l'incidence de la maladie a nécessité une approche territoriale des réponses apportées par les pouvoirs publics sur les fronts sanitaire, économique, social et budgétaire ainsi qu'à une solide coordination entre les administrations.

2.2. La prévalence de la pandémie dans les communes de la capitale Conakry et ses environnants

S'agissant de la répartition spatiale de la maladie, la littérature scientifique et grise montre la prévalence de la maladie dans la zone de Grand-Conakry (Conakry, Coyah et Dubréka). Le gouvernorat de Conakry couvre une superficie de 450 km² et est divisé en 5 communes : Kaloum, Matoto, Ratoma, Dixinn et Matam. D'après la base de sondage développée pour le recensement de 2012, le gouvernorat de Conakry a une population de 1 682 728 habitants regroupés en 236 736 ménages. D'après l'enquête démographique et de santé de 2018, l'âge de la population à Conakry se divise de la manière suivante : 40,3% ont moins de 15 ans, 41,7% ont entre 15 et 39 ans et 17,5% ont 40 ans et plus (J-F. Etard et A. Touré, 2020, p.16). À l'intérieur de Conakry, la commune de Ratoma était en tête avec 34,05% de cas, suivie de celle de Matoto avec 24% de cas. Pour les communes : de Dixinn 13,90%, de Matam 8,88% et de Kaloum 8,36%. Les communes de Grand-Conakry (Coyah et Dubréka) avaient respectivement 3,4% et 1,97% de cas du COVID-19.

Il ressort de ces chiffres fournis par l'ANSS en 2020 que la transmission dans la ville de Conakry suivait un rythme croissant. Les 5 communes à elles seules hébergeaient 94,7% de cas confirmés en date du 14 juin 2020. Le nombre de tests de dépistage et la capacité logistique pour faire face à la riposte étaient limités. En dépit de tous ces taux de contagion et de décès, l'Afrique, en particulier la Guinée, était faiblement représentée dans la pandémie. Selon Lo et al., (2020) cités par V. Petit, N. Robin et N. Martin (2021, p.3), le continent africain se caractérise par une situation clinique spécifique avec une forte proportion de cas asymptomatiques (80 %), de faibles taux de létalité (inférieurs à 4 %) et des taux de guérison élevés (supérieurs à 80 %). Ces auteurs ajoutent que, loin d'être similaire sur l'ensemble du continent, la courbe épidémique se caractérise par des profils spécifiques selon les régions. La forte mobilité des populations guinéennes explique la rapide circulation de l'épidémie sur le territoire et son évolution.

Les enquêtés dans le cadre de cette étude affirment que, depuis l'éclosion de la maladie à coronavirus, les divers types de violences faites aux filles et aux femmes se sont intensifiés dans leurs milieux de vie respectifs. Avant la pandémie, les estimations des violences faites aux filles et aux femmes étaient qu'une femme sur trois subissait au moins une violence au cours de sa vie. La violence basée sur le genre touchait essentiellement les tranches d'âge de 15 à 49. Un rapport réalisé par OMEDIA (2020, p.43) montrait qu'en Guinée, selon l'enquête démographique et de santé, 95% des femmes des tranches d'âges précédemment citées ont subi une forme de mutilation génitale féminine, et environ deux filles de 0-14 ans sur les 5, soit 39% ont déjà été excisées. Ces chiffres s'alignent sur ceux évoqués par UA, UNFPA, HCDH et ONU-Femmes (2020, p.5) sur les MGF à travers le monde. Pour ces institutions, dans les pays disposant d'un signalement lié aux VBG du fait du COVID-19, l'intensification de la violence à l'égard des femmes dans le monde était de l'ordre de 25%. Tout comme la Guinée, plusieurs autres pays sahéliens ont connu une intensification du phénomène. Il est passé dans ces pays de 46,6% avant la crise sanitaire du COVID-19 à 52,2% pendant la pandémie. Le Tchad, le Sénégal et le Mali ont connu l'augmentation des VBG de l'ordre de 30%, 14%, et 10% respectivement

(OMEDIA, 2020, p.43). Cependant, le Burkina-Faso, la Mauritanie et le Niger ont de leur côté enregistré une augmentation inférieure à 10%[35]. Donc, la COVID-19 et ses stratégies d'atténuation augmentent le risque de violence basée sur le genre, car la COVID-19 a coïncidé avec des rapports faisant état d'une augmentation de la violence domestique, d'attaques contre les femmes (I. Olawale, 2021, p.3).

Cependant, il faut souligner que les enquêtes portant sur la prévalence de la violence contre les femmes sont précisément menées compte tenu du fait que cette problématique est cachée et que les statistiques officielles sont souvent imprécises (OSCE, 2010, p.15). En Guinée, cette imprécision tient au fait que certaines formes de violence faites aux femmes sont constamment sous-estimées. De même, de nombreuses femmes ne sont pas disposées à dénoncer certaines formes de violence qu'elles subissent car elles ont souvent peur d'être stigmatisées.

2.3. Impact du COVID-19 sur les violences faites aux femmes

La crise sanitaire liée du COVID-19 que la Guinée a traversée, l'a conduit à une rude épreuve qui a eu un impact socioéconomique sur la vie des populations. Cette crise a entrainé une période exceptionnelle qui représente un risque accru d'augmentation des violences, en particulier celles à l'égard des femmes et des filles. Parmi les nombreux effets collatéraux de la pandémie du COVID-19, il est apparu que la crise sanitaire actuelle offrait un atout propice à l'augmentation des violences conjugales et intrafamiliales (Campbell AM. et Evans ML, et al., 2020 cités par Académie Nationale de Médecine, 2020, p.213).

La crise sanitaire au COVID-19 a entrainé la mise en place des mesures d'urgence par les autorités publiques guinéennes, confinant les populations durant plusieurs mois. Ce confinement ressemblait, pour la population, a un ressort compressé entrainant angoisse et anxiété. Les pères de familles, les frères et autres hommes se sont retrouvés face à face pour de longues heures et de longs moments, avec leurs filles et épouses, cloitrés dans les domiciles. Ce moment de frottement exposait les femmes à une plus grande violence de la part des hommes. Alors qu'habituellement, les hommes sortent tôt et rentrent tard. Ce vide atténuait la violence faite aux femmes. Le repli des hommes au sein des foyers a mis la paix et l'intégrité de plusieurs femmes en danger. Les hommes, agacés par l'impact économique qui a drastiquement réduit leurs revenus, déversaient leurs colères sur leurs épouses. Durant la pandémie avec ses mesures de confinement, les femmes ont été véritablement malmenées alors qu'elles l'étaient déjà sous l'effet du patriarcat. Alors, pour beaucoup d'entre elles, les conséquences de cette pandémie oscillaient déjà entre précarité accentuée, épuisement et difficultés psychologiques.

Les enquêtes menées dans le cadre de cette étude ainsi que la revue de la littérature montrent qu'en Guinée et dans le grand Conakry en particulier, les

[35] Justice and Dignity for the Women of Sahel (JDWS), (juillet 2020) « Sahel : flambée de cas de VBG sous la COVID-19, selon une ONG » https://www.jdwsahel.org/2020/08/07/sahelflambee-de-cas-de-vbg-sous-la-COVID-19 -selon-une-ong/

violences à l'égard des femmes, loin de s'atténuer, se sont intensifiées en période de confinement liée au COVID-19. Selon une femme qui a été enquêtée, « le confinement a été un moment inédit. Il a fait basculer sévèrement nos modes de vie dans nos foyers. Nos libertés individuelles qu'on gardait toute la journée ont été retirées quasiment par la force et la permanence de nos hommes dans nos foyers ». La même enquêtée poursuit sa description de l'effet de la pandémie du COVID-19 :

> Ce contexte sanitaire inédit a fait basculer les modes de vie de tout le monde, en particulier de nous, les femmes. Ce qui nous a amenés à adopter de nouveaux comportements : méfiance et distanciation vis-à-vis de nos hommes, réduction de la fréquentation des espaces publics, des contacts sociaux, etc. Cependant, tous ces réajustements ont malheureusement renforcé et accentué la vulnérabilité des femmes face aux violences dont elles sont victimes.

Donc, dans cette période, les femmes souffraient de plus en plus de la violence basée sur le genre. Le stress social général combiné aux tensions croissantes et le fait que la famille soit constamment séquestrée à la maison expliquent l'exacerbation des VBG. Or, les femmes étaient déjà acculées par un accès limité aux besoins socioéconomiques et à l'espace social privé, mais aussi public. C'est dans cette logique qu'une enquêtée a affirmé que :

> L'interdiction de la mobilité physique et l'éloignement social stressaient énormément les femmes. La maladie a conduit à un dysfonctionnement notoire des réseaux de sécurité sociale informelle. Or ces réseaux avaient un rôle capital dans la vie des femmes. Puisqu'ils aidaient ces femmes à supporter assez de coups bas le plus souvent reçus dans le ménage.

Les dispositifs de riposte étaient essentiellement axés sur la maladie. Les autres effets collatéraux de la maladie n'ont pas été pris en compte ; c'est le cas des VBG. C'est pourquoi, beaucoup de cas et de formes de VBG étaient passés sous silence, d'autant plus que les femmes ne pouvaient pas sortir pour aller se plaindre dans leurs familles biologiques, à la police, encore moins à la gendarmerie, du fait de l'interdiction de mobilité liée au confinement. C'est pourquoi, selon un enquêté, « à mesure que les obligations de rester chez soi se multiplient en vue de contenir la propagation du virus, les femmes ayant des partenaires violents se retrouvent de plus en plus isolées des personnes et des ressources à même de les aider ». L'étude a montré que la fermeture des écoles pendant la crise sanitaire du COVID-19 a créé un véritable scandale au niveau des filles, en particulier les élèves. La fermeture des écoles a intensifié les inégalités de genre, en particulier pour les filles et les adolescentes. Dans les familles pauvres, elles sont confrontées à un plus grand risque de mariage précoce et forcé, aux abus sexuels et aux grossesses non désirées au cours des situations d'urgence.

En plus de la violence qui leur est faite, les femmes sont confrontées, durant la période du COVID-19, à une augmentation du temps et de la quantité de travail. Un

temps de travail non comptabilisé et non rémunéré. Il s'agit de préparer, soigner et entretenir les parents et les enfants malades, ou de tout autre membre de la famille retenu à la maison par le fait du confinement. La perte d'emploi et les restrictions ont eu pour conséquence la transformation des femmes en cheffes de ménage. Dès lors, les femmes deviennent les seules à devoir assurer la survie de leur famille.

Les résultats de cette étude corroborent avec la réalité de la plupart des pays d'Afrique au Sud du Sahara. En Côte d'Ivoire, par exemple, le nombre de VBG en valeur absolue a connu une augmentation durant la période de pandémie du COVID-19 (S. Améthier et al., 2022, p.3). Ces auteurs indiquent que la proportion des viols, qui concernent quasi exclusivement le genre féminin, a augmenté légèrement : de 12, 3% en 2019 à 14,2% en 2020. Il en est de même pour les agressions sexuelles et les mariages forcés. Les agressions physiques et les violences psychologiques sont aussi majoritairement subies par les femmes. Cependant, ces agressions et ces violences sont plus fréquentes chez les plus de 18 ans.

2.3.1. Formes de violences faites aux femmes dans le contexte du COVID-19

Les femmes guinéennes, à l'instar de la plupart des subsahariennes, sont victimes de multiples formes de violence. Ces formes de violences sont : le harcèlement, le viol et la violence sexuelle, l'intimidation, l'humiliation physique, psychologique et morale, les mutilations génitales féminines et le mariage clandestin, mais aussi forcé, la faible attention de l'époux, etc. Elles le sont dans les espaces privés et publics. Comme le note F. Vierendeel (2020, p.4), aucune sphère de la vie n'est épargnée par l'insécurité qui peut y régner pour les femmes. Ces violences s'inscrivent en effet dans une société qui porte, depuis longtemps, un bagage patriarcal se traduisant par un système de domination des femmes par les hommes. À propos des violences faites aux femmes tout au long de la pandémie, une enquêtée déclare :

> La forme qui a été la plus enregistrée a été les insultes grossières en public. Donc, durant le confinement lié à la pandémie, les femmes ont beaucoup subi la violence conjugale. Celle-ci a affecté un nombre important de personnes et a entrainé de graves répercussions sur la santé et le bien-être des victimes que sont les femmes.

Ces propos laissent entrevoir la prédominance de la violence conjugale, dans la société surtout en période de confinement. Dans la littérature scientifique, on se réfère souvent à la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé qui définit la violence exercée par un partenaire intime comme : « […] tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation » (Heise et Moreno, 2002, p.99). À cette forme, s'ajoutent celles trouvées par S. Bayo (2021, p.26), qui écrit que si les victimes ne les subissent pas dans 49% des cas, elles devront s'apprêter à encaisser les coups des humiliations (30%) ou des bastonnades (28%), à défaut de s'exposer à des intimidations (19%) ou à des cas de refus de donner la dépense nécessaire à la survie

du ménage. Ce qui constitue une manière d'exercer ou d'imposer une contrainte sur la conjointe. La domination sur le plan économique est une stratégie que les hommes, notamment les conjoints, utilisent sur les conjointes afin de les maintenir dans les besoins. On peut résumer toutes ces formes selon la classification de la déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes en trois formes principales de violence faite aux femmes en 1993. Cette classification se fonde sur le lieu de l'acte et sur le lien entre la victime et l'auteur. Il s'agit : de la violence dans la famille, de la violence dans la communauté et de la violence perpétrée ou tolérée par l'État.

La violence commise dans la famille inclut la violence domestique qui est désignée comme étant la violence du partenaire intime, ou violence conjugale, afin de spécifier que l'auteur et sa victime ont des liens durables. Le viol conjugal et l'agression sexuelle de mineurs sont également des types de violence faite aux femmes survenus dans les foyers et pendant la pandémie du COVID-19. C'est dans ce contexte que Carayon L. et Mattiussi J. (2020, p.3) montrent que la politique de confinement a eu pour les femmes des conséquences particulièrement importantes quant à leur droit à la santé et droit à la sécurité. Les données empiriques collectées sur le terrain sont corroborées par les statistiques fournies par les services de santé, dont la médecine légale de l'hôpital Ignace Deen de Conakry. Ce service a enregistré au total 446 cas de VBG pendant le premier trimestre avant l'apparition du COVID-19 contre 377 cas pendant le premier trimestre avec l'apparition de la pandémie, comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 1.
Statistiques sur les violences basées sur le genre

N°	Période	Types de VBG	Nombre
1	Janvier-Février-Mars 2020	Agressions physiques	323
		Agression sexuelle	123
		Total	**446**
2	Avril-Mai-Juin 2020	Agressions physiques	274
		Agression sexuelle	103
		Total	**377**

Source : Médecine légale, Hôpital Ignace Deen, Mai 2021 cité par S. Bayo, 2021

2.3.2. Acteurs et espaces de violences basées sur le genre en période de COVID-19

La crise sanitaire du COVID-19, comme celle d'Ebola en 2013 et 2014, a été un moment complexe pour la société guinéenne, notamment pour les catégories les plus vulnérables, dont les femmes. Elles ont subi les effets économiques, mais aussi sociaux (violence), de la pandémie. Selon J. Laforest et D. Poitras (2021, p.1), la violence peut être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. L'analyse des auteurs des violences montre que les bourreaux des femmes résident

essentiellement dans l'espace familial (I. Sène (2018, p.27). Pour cet auteur, ceci semble être compréhensif dans la mesure où, la famille constitue un terrain favorable aux diverses formes de violences et notamment à la violence physique. À ce propos, les croyances culturelles liées au mariage et le système d'éducation traditionnel qui semblent autoriser les maris et les parents à exercer régulièrement des sévices physiques sur leurs femmes et leurs enfants pourraient servir d'explication à ce constat.

Le confinement a mis les femmes entre le marteau et l'enclume. D'un côté, les hommes (maris, frères, amants, etc.) agissant sur les femmes dans les milieux privés ; de l'autre côté, la force publique (polices et gendarmes) exerçant sur elles dans les espaces publics. En sortant pour aller puiser de l'eau, faire des achats de condiments pour le ménage, les femmes ont toujours été objet de violence de la part des forces de sécurité qui sont censées assurer le contrôle du respect des mesures barrières. À propos des violences dont elles ont fait l'objet, une femme témoigne :

> Durant la pandémie, la police s'est livrée à une série d'abus d'autorité conduisant à la violence à l'égard des femmes. L'obligation du port du masque n'était plus pour la protection individuelle des citoyens ; c'était plutôt, un moyen d'arnaque pour la police. Un jour, j'étais au marché, j'ai ôté à moitié mon masque juste pour répondre à un appel, et puis deux policiers m'ont arrêté. Ils m'ont conduite à la police, où j'ai été retenue toute la journée en garde à vue alors que j'étais avec mes condiments. Ils tenaient à ce que je leur donne de l'argent que je n'avais pas.

On comprend dès lors, malgré les mesures de confinement, que les femmes ont continué à assumer ces obligations, car, dans la société, elles constituent dans la plupart des cas la cheville ouvrière pour la survie des membres du ménage. Cette obligation fait qu'elles entrent en contact avec de nombreuses personnes pour leur faire à manger, recevoir et s'occuper des membres de la famille, ce qui rend difficile, voire impossible, le respect de la distanciation sociale. On s'accorde avec Fatou Baldé[36] qui affirme « qu'en Guinée, il est difficile pour les femmes de respecter les mesures sanitaires imposées par la pandémie du COVID-19 ». Pour elle, afin d'assurer la survie de la famille, ces femmes sont tenues d'être présentes dans les différents marchés ainsi que dans d'autres lieux publics.

Dans les espaces publics, la violence des forces de sécurité et de défense a aussi négativement marqué les populations guinéennes en général et les femmes en particulier. De l'avis des répondants, la violence du triplé police-gendarme et militaire a été violente. Ces forces de sécurité et de défense sont auteurs de plus de 5% de la violence faite aux femmes en cette période de confinement du COVID-19. Des études montrent que les hommes ne sont pas les seuls auteurs des violences à l'égard des femmes. Dans maints cas, les femmes elles-mêmes peuvent entrainer la violence sur d'autres femmes. En Guinée, très souvent les femmes (épouses) prennent le relais des

[36]Activiste de la société civile guinéenne et ancienne cheffe de cabinet au Ministère de l'Enseignement technique

hommes (époux) dans le rôle de chefs de ménage. Dans ces conditions, elles sont beaucoup susceptibles d'être actrices des violences à la base. Cette hypothèse est soutenue par les travaux de S. Bayo (2021, p. 28). Pour lui, dans 19% des cas, les femmes apparaissent comme actrices des violences avec un taux de 6%. Il ajoute aussi que les concubins/fiancés sont auteurs de la violence faite aux filles et aux femmes avec un taux de 4%.

2.4. Perceptions sur l'augmentation des violences faites aux femmes dans le contexte du COVID-19 en Guinée

La société a un fondement patriarcal, elle donne la primauté et la supériorité à l'homme. Très peu d'espace d'expression et d'épanouissement sont accordés à la femme dans les familles et dans la communauté. Donc la moindre tentative d'expression de la part de celle-ci est vue comme un acte d'insoumission qu'il faut réprimer. Ainsi, l'existence des VBG et de leur ampleur grandissante dans les communautés demeurent la résultante de plusieurs facteurs. Au nombre de ceux-ci, on peut citer : la désobéissance de la femme face aux désirs de l'homme, la pauvreté récurrente dont le principal corollaire est le stress et l'incompatibilité d'humeur et la délinquance juvénile. Il faut ajouter à cela la volonté manifeste de toujours vouloir gérer les VBG comme une affaire banale, le plus souvent au préjudice des victimes. Elles sont rendues banales par le fait qu'elles sont perçues comme inclues dans la vie du couple.

D'ailleurs, au nom de ce principe, les VBG sont rendues légitimes dans plusieurs ménages, d'où leur recrudescence. Dans le processus d'éducation et de socialisation, la différenciation faite selon le genre inculque à la jeune fille/femme la soumission à l'homme. Au nom de ce principe, les femmes doivent accepter toutes les décisions de l'homme sans aucune forme d'opposition. Cela est une façon de la contraindre à accepter la violence de l'homme sur elle. La famille est la seule instance qui joue à l'arbitre ou au juge en cas de différend. Et comme l'indique cette enquêté, « tout cas dont le règlement dépasse le cadre familial est considéré comme une faiblesse pouvant entacher la crédibilité et l'image du cercle familial ». Les filles et les femmes doivent, comme l'a dit le sage, « (…) mettre exactement les orteils sur les traces laissées par les anciens ». Cette assertion est contestée par les travaux de S. Bayo (2021, p.15). Pour lui, « les leaders communautaires et traditionnels pensent que les violences exercées sur les jeunes filles sont la résultante du refus de suivre la ligne tracée par les parents ». Les prestataires de santé, de leur côté, perçoivent les VBG comme une atteinte à la santé physique et psychologique de la femme. Naturellement, cette atteinte porte un coup sur la vie et l'intégrité de la femme, mais aussi sur le développement de la société. Quelques praticiens du domaine médical affirment souvent qu'ils ne reçoivent que les cas graves de VBG. Certes, beaucoup d'autres victimes, sous l'effet de la peur et du poids de la culture, se taisent sur leurs maux. C'est dans cette dynamique qu'une enquêtée explique : « il est parfois difficile de déclarer d'être victime de viol, surtout si le bourreau est de la même famille que la victime ». Cette déclaration est soutenue par ONU Femmes (2020, p.17) qui affirme

que le silence sur les VBG reflète les rapports de domination qui existent à l'intérieur de la famille, du groupe et entre les individus. Considérées comme tabou, au nom de l'intégrité familiale ou du groupe, banalisées ou même normalisées, les violences sont reproduites par les processus de socialisation.

2.4.1. Moment de la survenue de la violence faite aux femmes en période de confinement du COVID-19

Les moments des crises politiques et sanitaires sont souvent qualifiés d'être propices à la violation des droits de l'homme. Abordant la question dans le même sens, A. S. Camara, A. S. (2021) écrit que la crise sanitaire du Covide-19, représente un risque accru d'augmentation des violences, en particulier celles à l'égard des femmes et des filles. La présente étude s'est interrogée sur le moment propice ou idéal à la commission de la violence faite aux femmes en période de confinement. La nuit est le moment pendant lequel surviennent, les cas de violences quelles qu'elles soient. Ainsi, 55% des personnes rencontrées sur le terrain ont indiqué que c'est à ce moment spécifique que sont survenus ou que surviennent très souvent des cas de violences dans le ménage. Ceci est contraire à l'avis de 45% des enquêtés pour qui, les violences surviennent pendant la journée. Donc, les situations d'exceptions sont souvent considérées comme un moment propice pour la commission des infractions tant par les acteurs privés que par ceux publics. Les répondants attribuent les causes de l'augmentation des VBG durant la pandémie à la réduction des ressources financières, aux restrictions sur le temps et sur le déplacement ou à la sortie de l'espace familial pour celui public, etc. Le graphique ci-dessous, montre la répartition des principaux déterminants ayant entrainé l'augmentation des VBG en période de confinement.

Figure1.

Répartition des principaux déterminants ayant entrainé l'augmentation des VBG en période de confinement

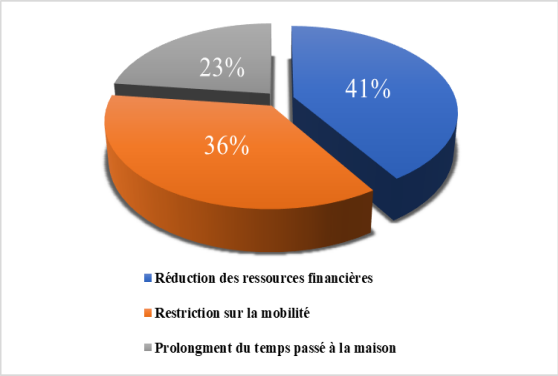

Source : S. Bayo, O. Doumbouya et M. S. Diallo, 2023

Ces trois facteurs ont fortement entrainé les chefs de ménages ou encore les actifs du ménage dans l'anxiété et l'inactivité. Naturellement, l'anxiété et l'inactivité causées par la pandémie ont pour leur part, contribué à la recrudescence des violences dans le contexte de crise sanitaire. L'augmentation des cas de violences

faites aux femmes est aussi tributaire de la faiblesse des sanctions à l'encontre des auteurs de violences et à la méconnaissance de l'acte de violence dont les femmes sont victimes. Selon les résultats des travaux de S. Bayo (2021, p.25), le manque d'informations sur l'existence et l'application des sanctions liées à la commission des VBG, a une lourde conséquence sur les femmes. De même, elles ont une position sociale et économique nettement ainsi que la dépendance économique des femmes sont à l'origine de l'augmentation des violences faites aux femmes. Il ressort de cette étude, que les victimes proviennent majoritairement des milieux défavorisés déficitaire.

2.4.2. Les mécanismes de riposte aux VBG en période du COVID-19

Conscient de la situation, les pays du monde ont entrepris de nombreux efforts afin de venir à bout de la pandémie. La crise mondiale provoquée par la pandémie du COVID-19 a touché la majorité des femmes et creusé l'écart déjà existant entre les sexes (N. Hamza, 2022, p.107). Parmi les stratégies utilisées figurent, entre autres, la lutte pour la promotion des droits et l'accès à la santé, la nécessité de faire preuve d'une solidarité et d'une coopération mondiales à grande échelle dont la finalité consistera à trouver un vaccin efficace pour le traitement de la maladie. Nonobstant, cette dimension, qui a peu contribué à obtenir des résultats substantiels, n'a guère permis de mieux cerner l'impact immédiat de la pandémie et de ses répercussions qui ont atteint des proportions désastreuses, contribuant ainsi à activer et à alimenter les défis existants sur le genre.

Nombreuses sont les études qui rapportent que l'évaluation des impacts de la maladie à coronavirus est davantage centrée sur la santé physique, plutôt que sur les préoccupations sociales (S. Sediri et al., 2020) en lien avec les violences basées sur le genre. Pourtant, la Banque mondiale alertait déjà en avril 2020 que l'incertitude économique et le stress, combinés aux mesures de confinement et à la limitation de nombreux services, avaient provoqué une hausse inquiétante de la violence intrafamiliale dans les pays touchés par l'épidémie (S. Ba, 2020). Une récente étude conduite au Royaume-Uni et au Kenya a rapporté que la violence sexuelle et sexiste, en particulier la violence entre partenaires intimes, a connu un pic spectaculaire pendant la pandémie de COVID-19 qui a impacté et interrompu les services de lutte contre la violence basée sur le genre (K. Johnson et al., 2020).

Cette situation, qui est aussi remarquée dans certains pays d'Afrique comme le Sénégal S. Ba (2020), pourrait être exacerbée par la crise sanitaire que traversent plusieurs pays Avocats Sans Frontières (2020) comme la Guinée, où plusieurs études ont montré, depuis des années, une prévalence des violences basées sur le genre[37]. La preuve en est qu'à la date du 22 mars 2021, la COVID-19 qui comptait un total de 18 945 cumuls confirmés dont 113 décès hospitaliers[38] a donné lieu à une sorte de

[37] Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion féminine et de l'Enfance (2017)

[38] Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS), page Facebook. Statistiques COVID-19 du Lundi 22 Mars 2021

''confinement'' du « Grand Conakry » couplé à l'application des mesures de restriction qui ont causé à la fois un ralentissement des activités socio-professionnelles, une baisse de revenus des ménages, et une modification des rapports sociaux (COSCAG, 2020) qui sont autant de facteurs ayant contribué à la hausse des violences dont sont victimes les femmes dans des pays, comme la France et le Sénégal (S. Ba, 2020).

Si tous ces constats permettent de se faire une idée des VBG que la crise du COVID-19 pourrait exacerber en Guinée, il faut par contre déplorer le fait que l'essentiel des interventions jusque-là menées contre la pandémie est orienté vers les mesures barrières et les moyens de survie pour les personnes vulnérables, négligeant les aspects relatifs aux violences et aux viols considérés par ONU Femmes comme une « *pandémie silencieuse* » (Avocats Sans Frontières, 2020 cités par S. Bayo, 2021, p.14). Ainsi, cette situation, en plus de maintenir l'ombre sur un phénomène de société déjà préoccupant (VBG) ne permet pas de disposer d'indices suffisamment étayés pour évaluer de manière objective l'incidence de la pandémie COVID-19 sur les violences faites aux femmes en Guinée et de mener des actions de sensibilisation allant dans le sens de la réduction de ces pratiques. Afin de mieux appréhender l'incidence de la COVID-19 sur les violences faites aux femmes, la réalisation d'une étude est nécessaire. Une telle démarche est utile et pertinente pour comprendre les crises socio-économiques que la pandémie entraîne ainsi que son incidence sur le composant genre. Pour lutter contre les VBG en temps de COVID-19, la société avait nécessairement besoin de l'implication des filles et des femmes, car ce sont elles les victimes. Durant cette période, les OSC se sont activées à sensibiliser les populations, notamment les femmes. Elles ont aussi procédé au renforcement des capacités et des connaissances sur la lutte contre la maladie, mais aussi sur les VBG. La mobilisation était au cœur de tous les discours de sensibilisation face à ces deux réalités sociales (COVID-19 et VBG). Pour cela, il faut faire ce que les spécialistes ont appelé la promotion du leadership et la participation des femmes et des filles leaders dans la réponse à la COVID-19[39].

Conclusion

Pour terminer, il faut retenir que les violences faites aux femmes, constituent l'autre fléau de la crise du COVID-19. Alors que la maladie continuait de pousser davantage de femmes dans l'extrême pauvreté, l'insécurité économique a augmenté ainsi que le risque de la violence à l'égard des femmes. Déjà la plupart des femmes guinéennes sont sans emploi. D'autres, par contre, travaillent dans l'économie informelle, dans le petit commerce ou dans des emplois occasionnels où elles sont peu rémunérées. Ces emplois sont souvent précaires et très sensibles aux chocs des crises qui peuvent arriver.

Avec la pandémie, le confinement a été initié et appliqué afin d'éviter la propagation du coronavirus. Cette mise en quarantaine a piégé les femmes victimes

[39] Remettez ce lien en bas ici

de violences conjugales, condamnant la victime et son bourreau à cohabiter en continu. Tandis que les pressions économiques et sociales s'aggravaient et que la peur s'installait, les femmes ont connu une remarquable flambée de violences domestiques. En effet, nombreuses sont les pratiques qui entravent les nombreux efforts de lutte jusque-là engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En plus du fait que plusieurs victimes ignorent les types de violence pour lesquels il y a nécessité de porter plainte, la persistance des pesanteurs socioculturelles contribue à maintenir le rigide voile sur les violences faites aux femmes, surtout en cette période de COVID-19 où elles ont connu une augmentation. Ce qu'il ne conviendrait surtout pas de passer sous silence, c'est le sort réservé au traitement de certains dossiers correctionnels. Les rares dossiers dont les procédures judiciaires aboutissent se soldent pour l'essentiel par l'infliction des peines minimales pour des cas qui, en principe, nécessitent des sanctions et condamnations plus sévères. D'ailleurs, cette légèreté de l'appareil judiciaire amène de nombreuses victimes, y compris celles concernées par de cas de viols, à retirer très souvent leurs plaintes ou décider d'abandonner la procédure engagée. D'autres, confrontées à des difficultés économiques, décident d'interrompre la procédure de poursuite, en raison du manque du montant nécessaire pour la couverture des frais de traitement des dossiers en justice et de réparation exigés par les services de la médecine légale. Les expériences et les leçons retenues à travers cette étude démontrent que les pandémies aggravent les inégalités et les vulnérabilités existantes entre les sexes, augmentant les risques d'abus.

Références bibliographiques

Améthier, S., Savane, S. K., Sangaré, B., Chérif ; D., Kadjo, F., Coulibaly, D., et Bénié, B. V. J. (2022). Evolution des violences basées sur le genre lors de l'émergence de la pandémie de COVID-19 dans le Grand-Abidjan (mars 2020-mai 2021), *Médecine Tropicale et Santé Internationale*.

Avocats Sans Frontières (2020). *Violences basées sur le genre : Une pandémie silencieuse*. https://www.asfcanada.ca/medias/covid19-pandemie-respect-des-droits-fondamentaux-dossier-special-asfcanada/

Ba, S. (2020). Violences basées sur le genre dans un contexte de COVID-19 au Sénégal | La Fondation Heinrich Böll (Heinrich Böll Stiftung) Dakar, Sénégal. *Heinrich-Böll-Stiftung*: https://sn.boell.org/fr/2020/11/25/violences-basees-sur-le-genre-dans-un-contexte-de-COVID-19 -au-senegal

Bani, K. M. P et Tape, O. O. (2023). Les obstacles à la prise en charge psychosociale des mineurs victimes d'abus et de violences à l'ONG DDE-CI, REVUE *HYBRIDES (RALSH)* e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060 Licence CC-BY Vol. 1, Num. 2

Bayo, S. (2017). *Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en Haute Guinée*. [Thèse de Sociologie, Université de Toulouse].

Bayo, S. (2021). *Typologie et cartographie des violences faites aux femmes en période de COVID-19 en République de Guinée*. Rapport d'étude commanditaire : Femmes Développement et Droits Humains en Guinée (F2DHG)

Camara, A. S. (2021). *Lutte contre les VBG, en temps de COVID-19, femmes et filles s'impliquent.* https://www.unicef.org/guinea/recits/lutte-contre-les-vbg-en-temps-de-COVID-19 -femmes-et-filles-s'impliquent

Carayon, L. et Mattiussi J. (2020). Des femmes dans la crise : impacts des mesures sanitaires sur les droits des femmes. RDSS. *Revue de droit sanitaire et social*, 2020, https://hal.science/hal-03130444

Coscag (2020). *Regard citoyen sur la gouvernance de la politique de riposte contre la COVID-19 et les initiatives gouvernementales (ANIES et ANAFIC) du Consortium des Organisations de la Société civile pour l'amélioration de la gouvernance en Guinée (COSCAG).* Rapport d'étude du Projet.

Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision (2020). *Etude sur l'impact de la COVID-19 sur l'économie guinéenne*, Rapport final.

Etard, J-F. et TOURE A., (2020). Dynamique de l'épidémie à SARS-CoV-2 à Conakry, Guinée, Protocole Version n°1.0 - du 23/06/2020, *Institut national de la santé et de la recherche médicale-ANRS* (France REcherche Nord&Sud Sidahiv Hépatites)

Hamza, H. (2022). Femmes, COVID-19 et genre : les leçons tunisiennes, *Quaderns de la Mediterrània*

Heinrich, B. S. (2020). *Situation des violences basées sur le genre (VBG) dans le contexte de la COVID-19 au Sénégal*

Johnson, K., Green, L., Volpellier, M., Kidenda, S., Mchale, T., Naimer, K., & Mishori, R. (2020). The impact of COVID-19 on services for people affected by sexual and gender-based violence. *International Journal of Gynaecology and Obstetrics: The Official Organ of the International Federation of Gynaecology* and Obstetrics, 150(3), 285-287. https://doi.org/10.1002/ijgo.13285

Laouan, F. Z. (2020). *Analyse rapide du genre - COVID-19 Afrique de l'Ouest*, https://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.care-international.org/files/files/CARE

Makanera, A. et Diallo, G. (2021). *Dialogues communautaires à Conakry pour le prévention des conflits et la consolidation de la paix* https://www.unicef.org/guinea/recits/dialogues-communautaires-%C3%A0-conakry-pour-la-pr%C3%A9vention-des-conflits-et-la-consolidation-de-la

Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'enfance (2015). *Analyse de la situation des violences basées sur le genre (VBG*), Rapport de l'étude :

OCDE (2020). L'impact territorial du COVID-19 : gérer la crise aux différents niveaux de gouvernement, ocde.org/coronavirus/fr

ONU Femmes (2020), *Enquête rapide sur les effets de la COVID-19 : Une perspective genre, République de Guinée*

ONU Femmes (2020). Etude exploratoire sur les violences faites aux femmes dans les espaces publics, à Dakar et Saint Louis au Sénégal

Laforest, J., et Poitras D. (2021). Violence conjugale en contexte de pandémie de COVID-19 synthèse rapide des connaissances, *Institut National de Santé Publique Québec*

Sediri, S., Zgueb, Y., Ouanes, S., Ouali U., Bourgou S. Jomli R. et Nacef F. (2020). Santé mentale des femmes : impact aigu de la pandémie de COVID-19 sur la violence domestique. *Arch Women's Ment Health* 23, 749-756 https://doi.org/10.1007/s00737-020-01082-4

OSCE (2010). Objectif Sécurité : Combattre les violences faites aux femmes dans la région de l'OSCE. Recueil de bonnes pratiques. Ed. *Jamila Seftaoui*, Vienne.

OMEDIA (2020). Enquête rapide sur les effets de la COVID-19, Une perspective genre République de Guinée

OLAWALE, I., (2021). COVID-19 et la violence sexuelle est basée sur le genre dans le bassin du lac Tchad

Petit, V., Robin, N. et Martin, N., (2021). Spatialité et temporalité de l'épidémie de la COVID-19 au Sénégal. Le processus de production des données sanitaires au regard des discontinuités territoriales, *Revue francophone sur la santé et les territoires*, ff10.4000/rfst.1150ff. ffhal-03321005v2ff

Sawadogo/Zongo, S-W. B. (2024). Influence de l'utilisation des appareils numériques sur les résultats scolaires des élèves inscrits précocement, *REVUE HYBRIDES (RALSH)* e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060 Licence CC-BY Vol. 2, Num. 3,

Sène, I. (2018). *Les violences faites aux femmes dans cinq régions du Sénégal (Dakar, Kédougou, Kolda, Matam et Thiès*), Rapport du Projet SIT/CNF-UDTS

Vierendeel, F. (2020). COVID-19 et violences faites aux femmes : quels impacts ? *Femmes Prévoyantes Socialistes* www.femmesprevoyantes.be

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL DANS LES CANTONS DE LA PRÉFECTURE DE TCHAOUDJO AU TOGO

Socio-economic stakes of cultural heritage in the cantons of Tchaoudjo prefecture in Togo

ABASSE TCHAGBELE
Université de Kara
Email : abasse.aboubakr@yahoo.com/tchagbelea9@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-7916-8470

RÉSUMÉ

Partant de l'évidence que le patrimoine culturel d'un peuple contribue à son développement, le présent article vise à présenter l'état des lieux et les conditions de sauvegarde et de valorisation socio-économiques de ce patrimoine dans les cantons de la préfecture de Tchaoudjo. Pour ce faire, des entretiens ont été organisés avec les chefs de cantons et leurs notables, les comités villageois de développement (CVD) et les leaders d'opinion, ainsi que les femmes, les hommes et les personnes âgées. Le choix des enquêtés a été effectué de façon raisonnée étant donné la spécificité du sujet traité. A ces entretiens, s'ajoutent l'exploitation des documents scientifiques et administratifs et les visites des lieux ésotériques, historiques et cultuels. Il existe dans Tchaoudjo, deux types de patrimoines culturels. D'un côté, le patrimoine culturel matériel constitué des sites et monuments historiques, des musées et des forêts sacrées et de l'autre, le patrimoine culturel immatériel composé de croyances et mythologies, de manifestations culturelles et traditionnelles. Mais force est de noter qu'il n'y a aucune initiative en cours dans cette zone visant la promotion de ce ciment culturel et son articulation avec le développement social des populations très vulnérables en proie à la pauvreté.

MOTS-CLÉ: Enjeux socioéconomiques; patrimoine culturel; valorisation culturelle; opportunités de développement; préfecture de Tchaoudjo.

ABSTRACT

Starting from the evidence that the cultural heritage of a people contributes to its development, this article aims to present the inventory and the conditions for safeguarding and promoting and the socio-economic stakes of cultural heritage in the cantons of the prefecture of Tchaoudjo.
The study consisted of visits in these cantons, which made it possible to conduct interviews with the cantonal chiefs and their notables, members of the village development committees (VDC) and opinion leaders, as well as women, men and the elderly. The choice of respondents was made in a reasoned manner according to the specificity of the subject treated. In addition to these interviews, there is the use of scientific and administrative documents dedicated to the issue of cultural heritage and visits to esoteric, historical and cultual spaces.

There are in Tchaoudjo, two types of cultural heritage. On the one hand, the tangible cultural heritage made of historical sites and monuments, museums and sacred forests and on the other hand, intangible cultural heritage composed of beliefs and mythologies, cultural events and traditional

festivals. But it should be noted that there is no current initiative in this area, aiming at promoting this cultural cement and its articulation with the social development of vulnerable population in the throes of poverty.

KEYWORDS: Socioeconomic stakes, cultural heritage, cultural promotion, development opportunities, Tchaoudjo prefecture

Introduction

La connaissance et la valorisation du patrimoine culturel constituent de réels leviers essentiels au développement. Le continent africain est reconnu pour l'immense richesse de sa culture pour laquelle plusieurs politiques ont été mises en place. On peut citer en exemple, l'impressionnant recueil de documents de référence sur les politiques culturelles africaines de Kovács (2009), intitulé « Des politiques culturelles africaines », document compilé par Forbes (2010) ou encore « Les politiques culturelles dans la Francophonie » de Boucher (2011). Ces politiques ont effectivement été conçues pour la promotion de la culture en Afrique, mais celles-ci paraissent insuffisantes au regard de l'immense chantier qui reste encore à réaliser. Certes, les gouvernements africains disposent en leur sein de départements dédiés à la culture et au tourisme, mais les efforts sont en train d'être faits pour les rendre beaucoup plus opérationnels.

La situation du Togo est illustrative des insuffisances dans la promotion du patrimoine culturel. On parle beaucoup plus de politique, de démocratie, de droits de l'homme, d'économie, et beaucoup moins de culture qui constitue l'un des parents pauvres des stratégies de développement dans ce pays. Ce secteur est souvent négligé sous prétexte que la population a des préoccupations plus immédiates que de découvrir, redécouvrir ou faire vivre et inventer son patrimoine culturel. Les directions régionales de la culture n'offrent que du spectacle culturel alors que les sites patrimoniaux constituent des éléments d'attractivité majeurs étant donné la contribution qu'ils peuvent apporter au développement à travers le flux touristique et les retombées économiques sur le pays.

Dans la préfecture de Tchaoudjo où s'est déroulée la présente recherche, il n'existe pas encore de données précises sur le patrimoine culturel. La population ignore les constituants de son patrimoine et ses avantages pour son développement socio-économique. Reconnue comme étant l'une des localités ayant brillé par le passé par l'organisation de sa chefferie et la richesse de sa culture, cette préfecture n'a jamais su faire de cet illustre passé une vitrine économique créatrice d'emplois et de lutte contre la pauvreté.

La question qui retient ici notre attention est celle de savoir en quoi les ressources culturelles et patrimoniales de la préfecture de Tchaoudjo constituent-elles des opportunités de développement socio-économique pour sa population ? A travers cette question, il s'agit pour la présente recherche, d'une part, d'identifier et de documenter les ressources culturelles et patrimoniales et d'autre part, de démontrer

que celles-ci constituent des opportunités de développement socioéconomiques pour la population de Tchaoudjo.

Pour ce faire, le travail est structuré en deux parties essentielles : d'une part, le contexte et la méthodologie et d'autre part, les résultats et la discussion.

1. Contexte et méthodologie

Cette étude est basée sur une recherche qualitative qui a consisté à collecter des données auprès des dépositaires des savoirs historiques et culturels dans tous les cantons de la préfecture de Tchaoudjo. À travers cette approche, les données relatives au caractère symbolique et pittoresque, ainsi qu'aux valeurs sociales et historiques des sites et du patrimoine culturel de la préfecture de Tchaoudjo ont été récoltées et traitées. La collecte a été réalisée à travers des entretiens individuels et collectifs, la revue documentaire et les visites des lieux de culte, des objets d'art et culinaires, pour ne citer que ces quelques exemples. Le traitement des données s'est fait sur Epidata et a permis de transporter ces données sur le SPSS pour des analyses.

1.1 - Présentation de la préfecture de Tchaoudjo, zone de l'étude

Figure 1
Carte de la préfecture de Tchaoudjo

Source : Direction régionale du Plan et de l'Aménagement du Territoire de la région centrale

Composée de treize cantons et limitée au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, respectivement par les préfectures d'Assoli, de Sotouboua, de Tchamba et de Bassar, la préfecture de Tchaoudjo s'étend sur une superficie de 2651 km2[40] dont la moitié est couverte de plaines.

[40] Source : Estimation D G S (Décembre 2009)

Les principales activités socio-économiques sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le petit commerce.

La couverture végétale se présente essentiellement sous les formes de forêts galeries le long des rivières permanentes de la savane arborée au voisinage des cours d'eau temporaires, la savane arbustive et les prairies. La zone dispose également de forêts classées dont celle de Malfakassa.

1.2 - Population cible

La population cible de cette étude est composée de chefs de cantons, de communicateurs traditionnels, de détenteurs des savoirs locaux, de griots, du personnel des services techniques de l'État notamment la direction de la culture et du tourisme.

1.3 - Echantillonnage

L'échantillonnage a été réalisé de manière raisonnée et a concerné les groupes organisés et ceux constitués pour la circonstance. Il s'agit d'un groupe composé de 13 chefs de cantons, de 26 de leurs collaborateurs (secrétaires et membres des comités de développement), de 6 griots, et de 7 personnes âgées. Aussi, ont été concernés par l'échantillon, le directeur adjoint de la direction régionale de la culture à Sokodé (DA-DRC-Sokodé) et les conservateurs des trois musées identifiés dans la préfecture.

Tableau 1

Les cibles communautaires de la recherche

N°	Canton	Chef	Collaborateurs	Griots	Personnes âgées	Total
1	Agoulou	1	2	1		4
2	Aléhéridè	1	2		1	4
3	Amaidè	1	2	1		4
4	Kadambara	1	2		1	4
5	Kéméni	1	2	1		4
6	Kolina	1	2		1	4
7	Komah	1	2	1		4
8	Kpangalam	1	2		1	4
9	Kparatao	1	2	1		4
10	Kpassouadè	1	2		1	4
11	Lama Tessi	1	2	1		4
12	Tchalo	1	2		1	4
13	Wassarabo	1	26	6	7	52

Source : Données d'enquête, décembre 2023

1.4 - Présentation des outils de collecte

Les outils utilisés sur le terrain ont été de différentes sortes. Il s'agit de la recherche documentaire qui a consisté en l'exploitation des documents administratifs et des documents scientifiques. Des visites accompagnées de prises de photos ont été effectuées pour recenser et observer des monuments, des biens historiques, des biens ethnographiques, des œuvres d'art et des objets présentant un intérêt potentiellement touristique aussi bien dans les cantons de Tchaoudjo que dans la ville de Sokodé. Les entretiens semi-directifs avec les chefs cantons, 13 au total, entourés chacun de deux de leurs collaborateurs (secrétaires particuliers et membres de comités cantonaux de développement) choisis pour la circonstance. Quatre entretiens individuels ont été également conduits avec le directeur adjoint de la direction régionale de la culture à Sokodé (DA-DRC-Sokodé) et les conservateurs des 3 musées identifiés. Des entretiens ont enfin été faits avec des griots, des communicateurs traditionnels et quelques personnes âgées. Les sujets abordés sont : le patrimoine culturel et son importance économique, les stratégies de valorisation des objets culturels (matériels et immatériels). Un check list dressant une liste d'éléments constituant un patrimoine culturel a été établi pour servir de document de référence dans la collecte des données. Ce document était très important afin de s'assurer de ne rien oublier qui puisse faire partie du patrimoine culturel dans Tchaoudjo.

1.5 - Collecte des données

En sept jours, soit du 14 au 20 juin 2023, deux enquêteurs, notamment un sociologue et un géographe, ont parcouru les 13 cantons avec en moyenne 2 cantons (chef-lieu) par jour et ont eu des séances de travail avec les treize chefs de cantons et leurs collaborateurs, ainsi que les autres acteurs concernés. Ils ont visité certains lieux de culte, des forêts sacrées, des objets historiques et des musées.

Figure 2 — ***Kadriga, chef de tous les chefs du canton d'Amaidè***

Figure 3 — ***Couteaux traditionnels chez les Tem de Tchaoudjo***

Source : Données d'enquête, décembre 2023

1.6 Traitement et analyse des données

Après la collecte des données assorties d'une synthèse préparée par les enquêteurs, l'équipe de recherche a organisé une séance de travail avec ceux-ci afin de partager les résultats de la collecte et d'obtenir une précision sur certaines informations. Etant donné que l'enquête est essentiellement qualitative, « l'analyse de contenu » a été privilégiée pour présenter les données par axe thématique, notamment le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel.

2. Résultats et discussion

Les cantons de la préfecture de Tchaoudjo ont connu une riche histoire politique, culturelle et sociale au travers du système de gouvernance basé sur la puissante chefferie supérieure, l'une des plus organisées du Togo. Ils sont également dotés d'un riche patrimoine culturel rythmé par des fêtes, des chants et des danses entretenus par des griots de talent exceptionnel et d'une vie sociale basée sur la solidarité mécanique. Ces trois piliers fondamentaux caractérisent le patrimoine culturel matériel et immatériel de cette préfecture.

2.1 Sites et monuments historiques comme atouts pour le développement socioéconomique

Les cantons de Tchaoudjo disposent d'un certain nombre d'ouvrages, d'arbres ou encore d'espaces historiques non aménagés constituant pourtant des potentialités à valoriser à des fins de tourisme et de développement. On peut citer comme exemples, les maisons royales des cantons de Komah et de Kparatao construites spécialement pour loger les rois et leurs familles, les lieux de retraite pour préparer la guerre, les lieux de prononciation des sentences pour les contrevenants aux lois, le lieu de désignation des chefs supérieurs Tem, les baobabs sacrés, etc. Tous ces lieux restés symboliques constituent pourtant des potentialités économiques pour peu que l'on en fasse des lieux touristiques générant par conséquent des revenus indispensables pour le développement des cantons. C'est ce que l'on retient des entretiens organisés avec les cibles telles que ci-dessous indiquées dans le tableau suivant :

Tableau 2

Avis des enquêtés sur le lien entre les sites touristiques et le développement de la préfecture de Tchaoudjo

Cible	Opportunités de développement %			
	Tourisme	Culture	Qualité de la vie	Protection de de l'environnement

Chefs de canton	100	100	23	42
Collaborateurs de chefs canton	100	67	10	35
Griots	100	23	12	24
Personnes âgées	45	32	6	15

Source : Données d'enquête, décembre 2023

Ce tableau révèle l'importance des sites historiques et leur rôle dans le développement dans la préfecture de Tchaoudjo. En effet, la caractéristique touristique de ces monuments l'emporte largement puisque presque tous les enquêtés, à l'exception de 55% des personnes âgées, estiment que les sites historiques existantes constituent des opportunités de développement pour la préfecture de Tchaoudjo. Ces sites renferment également des intérêts culturels, pour 100% des chefs canton, et 67% de leurs collaborateurs, contribuent à la protection de l'environnement d'après 42% des chefs canton et 35% de leurs collaborateurs et enfin à la qualité de la vie pour 23% de chefs canton et 12% de griots.

Au regard de ces résultats qui indiquent clairement l'apport précieux des sites historiques au développement de la préfecture de Tchaoudjo, les collectivités locales de cette préfecture devraient, de ce point de vue, travailler de concert à valoriser ces joyaux qui, d'après un maire qui nous a accordé un entretien le 15 juin 2023, « sont des secteurs à fort potentiel de développement économique et de création d'emploi pour de nombreux jeunes au chômage ». Autrement dit, il est impérieux de prendre considérablement en compte ces aménités dans des programmes de développement local qui, « est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire d'«échelle» locale à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles » (Freitas da Mota, 2016, p. 91).

Il est établi par ailleurs que le tourisme est devenu une source de devise économique par excellence pour de nombreux pays à tel point que développer ce secteur constituerait une véritable aubaine pour booster l'économie de la préfecture de Tchaoudjo. Car, convient-il de le souligner, le tourisme « est souvent l'une des options de développement local visées, en particulier pour les sites dont les ressources environnementales et culturelles sont les plus attrayantes » (Ming, 2015, p. 17).

2.2 Musées, centres culturels et leur rôle dans le développement

Nombreuses sont aujourd'hui les populations qui ignorent le rôle social, culturel, historique voire scientifique d'un musée ; c'est ce qu'a laissé entendre le directeur adjoint de la direction régionale de la culture de la région centrale (DRA-DRC-RC) lors de l'entretien qu'il nous a accordé au cours de cette recherche. Plus précisément, le DRA-DRC-RC déclare que « les populations de la région centrale en général et de la préfecture de Tchaoudjo n'ont aucune connaissance de la portée

sociale, culturelle, historique et même scientifique des musées ». La préfecture de Tchaoudjo dispose de trois musées, à Sokodé, à Tchavadi et à Lama Tessi. On y trouve les photos des anciens chefs supérieurs des Tem, leurs habits cousus en peaux de bêtes, leurs cannes et bien d'autres objets tels que les pièges, les couteaux, etc. Cette préfecture est réputée pour l'organisation structurée de sa chefferie que les héritiers ont aujourd'hui de la peine à entretenir et à viabiliser, regrette un chef canton. Cette institution a, en effet, perdu ses lettres de noblesse et n'est plus que l'ombre de son passé glorieux. Fort heureusement, certaines reliques vestimentaires, culinaires, musicales, entre autres, ont pu être conservées dans les musées ci-dessus cités. Mais les seuls musées existants ne sauraient suffire au regard de l'immense richesse culturelle que constitue la chefferie des Tem.

Pourtant, le musée est une denrée culturelle au service non seulement des collectivités et de la société en général, en ce sens qu'il constitue un vecteur de développement local, mais également du monde scientifique par le fait qu'il suscite de nombreuses recherches à travers le monde. D'après le conservateur du musée de Sokodé, « le musée est au service de la société (les populations, les touristes, les étudiants, les artistes, les chercheurs et les praticiens du développement) dans son ensemble ». Il permet, poursuit-il, à la communauté de Tchaoudjo, « de faire connaître ses valeurs et son identité culturelles, et de s'ouvrir au reste du monde à travers les échanges qu'il peut susciter ». À ce titre, nous citons Boudjema (2016, p. 4) qui avance dans le même sens que le musée « est à la fois l'émetteur légitime des savoirs culturels et scientifiques et l'initiateur d'échanges collectifs autour des œuvres ». Le rôle social d'un musée est également lié au professionnalisme et au sens de responsabilité du conservateur que d'aucuns appellent médiateur culturel. En effet, d'après Burkhalter et *al*

> Le médiateur culturel cherche à faire vivre au visiteur une expérience personnelle et effective lors de sa visite au musée pour qu'il y passe non seulement un moment agréable, mais en ressorte dans un état différent de celui dans lequel il est entré. Si le visiteur s'est senti accueilli, à l'aise, touché voire ému lors de son face à face avec les objets patrimoniaux, si sa curiosité a été éveillée, s'il s'est senti partie prenante des enjeux présentés autour de ces objets, s'il a été mis en confiance et dynamisé au point de vouloir en savoir plus quand il quitte le musée, alors le médiateur culturel aura œuvré, en tant que professionnel de musée et à sa mesure, au service de la société et de son développement. (2003, p. 22)

Outre les musées, les forêts sacrées constituent aussi une opportunité de développement au travers du rôle qu'elles jouent ou sont censées jouer dans la société.

2.3 Forêts sacrées, opportunités de développement et obstacles à leur valorisation

À priori, il n'est pas aussi aisé de faire des forêts sacrées, des opportunités de développement étant donné qu'elles ont la particularité d'être un domaine strictement conservé et inviolable où s'organisent des cérémonies. Ces lieux sont gardés dans la stricte discrétion et ne sont accessibles qu'aux initiés qui n'y entrent qu'après avoir organisé des rites spéciaux. En faire des lieux touristiques suppose qu'on permette désormais à tout visiteur d'y entrer ; ce qui n'est pour le moment pas à l'ordre du jour.

2.3.1 Opportunités de développement des forêts sacrées

Au cours des visites effectuées dans les cantons, dans le cadre de cette étude, l'équipe d'enquête a rencontré des notables et des chefs, les dignitaires religieux et les gardiens des cimetières de chefs supérieurs. Cette équipe était intéressée de savoir davantage sur ces cimetières tenus en des lieux ésotériques qui ne sont accessibles qu'à des initiés et aux sages détenteurs des traditions ancestrales et séculaires. N'ayant pu visiter ces lieux, l'équipe s'était entretenue plutôt avec les acteurs cités ci-dessus et a recueilli des informations y relatives. Ainsi, d'après un notable de chef rencontré le 15 juin 2023 à Kparatao, « ces forêts sacrées que vous voyez là sont l'œuvre de nos arrières grands parents qui les ont mises en place pour organiser des rituels de protection de notre communauté ». Cette déclaration précise le rôle social que jouent ces forêts et qui pourraient de ce point de vue susciter plus de recherches pour en comprendre davantage la portée scientifique. Comme un peu partout en Afrique, pour abriter, assurer ou encore renforcer la sacralité de ces « lieux saints », des forêts sacrées ont été mises en place. Celles-ci sont présentées non seulement comme des sanctuaires pour des fétiches et des lieux de culte ou d'initiation (CRDI[41][42], 2001, p. 9), mais aussi de biodiversité végétale et animale (Ibo, 2005, p. 2). Malgré leur caractère sacré, les forêts constituent des cadres idéaux de protection de l'environnement, notamment des essences végétales et des espèces animales en voie de disparition. Ces ressources naturelles, si elles sont valorisées, constitueraient des atouts économiques réels pour les populations végétant dans la précarité.

À Tchaoudjo, aucune initiative visant à faire de ces forêts des aménités et des sites touristiques attirant la curiosité des visiteurs de tous horizons géographiques n'est entreprise. Les populations lambda n'ont pas accès à ces lieux qui brillent par leur mystère et semblent ne pas constituer des opportunités de développement véritable. Pourtant, les forêts sacrées suscitent aujourd'hui un intérêt scientifique et de développement pour les chercheurs, « les organismes de protection de la nature et les organismes internationaux » (ITTO[43] et CeSaReN[44], 2013, p. 1). Elles jouent un rôle

[41] (Statuts de l'ICOM (Conseil International des Musées), articles 2 &1)
[42] Centre de Recherches pour le Développement International
[43] Organisation Internationale des Bois Tropicaux
[44] Centre pour la Sauvegarde des Ressources naturelles

socio-culturel et écologique majeur, contribuent à la conservation et au développement de certaines espèces en voie de disparition et « constituent des alternatives à explorer pour la sauvegarde de l'environnement » (Ibo, 2005, p. 2).

2.3.2 Obstacles à la valorisation des forêts sacrées et des lieux de culte mythologiques : influence des systèmes de croyance religieuse

Le rôle joué par la biodiversité dans la protection de l'environnement et dans le développement n'est plus à démontrer. Malgré tout, les forêts sacrées, à l'instar des lieux de culte mythologiques, ne font pas l'unanimité chez les populations de Tchaoudjo dont l'ancrage religieux est très fort. En effet, « les forêts sacrées ne sont nullement reconnues en islam en raison de leur caractère dit sacré et mystique qui est en contradiction avec le principe d'unicité du Dieu adoré par les musulmans », nous a confié un dignitaire religieux au cours d'un entretien réalisé le 18 juin 2023 à son domicile à Sokodé. Cette situation est dénoncée par un conservateur des lieux de culte rencontré le 19 juin 2023 à Komah (Sokodé), lorsque celui-ci affirme que : « nos valeurs locales qui faisaient notre force ont été remises en cause après l'avènement de l'islam dans notre préfecture. Tout ou presque nous est interdit, y compris ce que nous faisons dans les forêts sacrées que nous avons hérité de nos ancêtres ». Ces déclarations témoignent à suffisance que les dynamiques religieuses actuelles avec la prédominance de l'islam ne sont pas favorables au foisonnement des forêts (sacrées) dans ce milieu qui aspire au développement. La recherche de consensus autour de cette importante question pourrait se réaliser dans un contexte où ces forêts suscitent un intérêt socioéconomique.

De nombreuses études reconnaissent en des religions monothéistes des obstacles au développement des sites sacrés. C'est le cas, par exemple, de l'étude réalisée par Juhé-Beaulaton (2006, p. 3) sur les bois sacrés du Bénin, du Burkina Faso et du Togo où il affirme que :

> La diffusion du christianisme à partir de la 2e moitié du XIXe siècle entraîne des mutations sociales par les conversions de plus en plus nombreuses, l'abandon ou l'adaptation des pratiques et des rites religieux, le manque de respect des règles qui régissent les sites sacrés. En effet, dès leur arrivée, les missionnaires chrétiens rivalisent systématiquement avec les prêtres des religions locales, à la fois dans leurs prêches et dans l'implantation des églises qui bien souvent jouxtent des bois sacrés, dans le but non dissimulé de s'y substituer. Ce processus s'accélère encore avec la diffusion notamment des nouvelles religions issues du christianisme et dans une moindre mesure de l'islam.

Comme on peut le constater, la dualité entre les religions dites révélées et celle dite authentique inhibe les quelques initiatives timides de valorisation des sites sacrés. Telle est la réalité à laquelle font face les chefs de cantons, les conservateurs

des lieux saints et les populations de façon générale. Sans doute qu'un dialogue sincère entre les différents acteurs serait profitable à tous et cela, d'autant plus que :

> Les monuments entretiennent un lien puissant avec l'Histoire, à tel point que les détruire revient à tenter d'anéantir des communautés, des nations et leurs mémoires. …… Avant même d'être porteurs d'identités nationales ou collectives, les monuments façonnent une culture architecturale accessible à tous et génératrice de repères pour chacun. Au-delà de leurs fonctions, ils sont l'expression d'une confiance collective, des valeurs symboliques de la communauté et des liens visibles et invisibles qui la soudent (Ecole de Chaillot, 2017, p.8).

2.4 Enjeux socio-économiques des manifestations culturelles

2.4.1 Les danses et leur portée culturelle, sociale et économique

Dans la préfecture de Tchaoudjo, il existe beaucoup de danses au nombre desquelles les danses So, Takayi, Goumbé, Goro-goro, Lawa, Foyissi et Kagbanga. Ce sont autant de termes qui désignent à la fois les différents types de danses et de rythmes impliquant l'utilisation d'instruments spécifiques et variés. Ces manifestations culturelles mobilisent beaucoup de monde, surtout lors des fêtes traditionnelles ou encore des activités sportives.

Interrogés sur les intérêts social, culturel et économique des danses, les enquêtés ont donné leurs avis et en voici la situation sur le graphique ci-dessous :

Figure 4

Portée sociale, culturelle et économique des danses

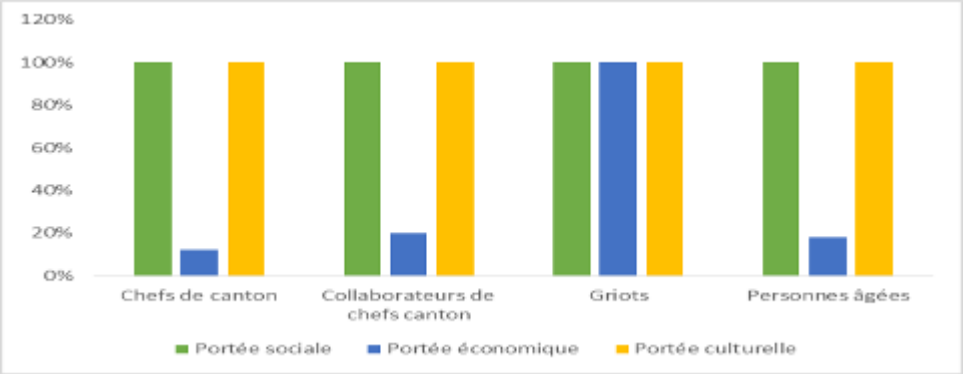

Source : Données d'enquête, décembre 2023

Les quatre types d'interlocuteurs que sont les chefs cantons, leurs collaborateurs, les griots et les personnes âgées se sont prononcés sur ce qui constitue la portée sociale, économique et culturelle des danses. Ainsi, si tous les répondants reconnaissent l'intérêt culturel et social des danses, tous les griots déclarent qu'elles

ont également une portée économique, contre 20% de collaborateurs des chefs canton, 18% de personnes âgées et 12% de chefs canton.

Ces données témoignent de l'intérêt social et culturel qu'attribuent les répondants aux danses qui parait, à leurs yeux, indiscutable. Mais un fait marquant qu'il convient de souligner est le presque désintérêt économique que renferment les danses même si seuls les griots dans leur ensemble pensent plutôt le contraire. Il faut préciser que les danses sont les rares occasions pour les griots, acteurs principaux de ces manifestations culturelles, de se faire un peu d'argent. Pour les autres participants, notamment les chefs canton, les danses bénéficient financièrement aux joueurs de tam-tams, procurent de la joie aux populations et renforcent leurs liens sociaux et culturels. Ces danses, surtout Takayi, Goumbé et Goro-goro, sont tellement populaires que « les gens n'hésiteront pas à payer pour les regarder », déclare un griot.

Les danses comportent en effet, une portée sociale et culturelle. Elles s'organisent à des occasions bien définies, soit pour célébrer le mariage, une naissance, une remise de diplôme, l'accession à un poste, voire un décès (Baye, 2011, p. 19) ou encore pour commémorer un événement. Exécutées dans une ambiance festive, les danses Takayi, Goro-goro et Goumbé, donnent lieu à des démonstrations acrobatiques qui forcent l'admiration et sont révélatrices d'un savoir artistique et de la créativité des danseurs. Ceux-ci ne dansent pas seulement pour haranguer les foules, mais également et surtout pour transmettre des messages spécifiques aux initiés, notamment à travers le son des tam-tams ou du So. Il existe deux types de spectateurs de danses, d'après un chef de canton ; « d'un côté, ceux qui assistent aux danses pour leur volet spectaculaire et, de l'autre, les vieux sages et les initiés qui y assistent beaucoup plus pour leur caractère éducatif ». C'est une activité bien structurée et bien organisée dans les cantons, qui joue une fonction sociale bien reconnue, d'après un notable.

Cette fonction sociale assignée à la danse est, par exemple, « le mode d'expression corporelle et de l'intégration de l'être social, l'affirmation de sa gestualité, son appartenance sociale et son aspect ludique qui renforce les rapports sociaux » (Baye, 2011, p. 20).

La danse s'accompagne généralement de la musique pour offrir un rythme spectaculaire et une ambiance qui adoucissent les mœurs comme on le reconnaît si souvent. La danse n'a ainsi de sens qu'à travers la musique. Et selon Nentwig (2006, p. 150), « les musiques traditionnelles sont reconnues depuis 2003 par l'UNESCO comme appartenant au patrimoine immatériel de l'humanité et se retrouvent au cœur d'enjeux politiques et identitaires ». Dans les cantons de Tchaoudjo, les musiques, associées aux danses, véhiculent les traditions et les valeurs des terroirs et contribuent à l'affirmation d'une identité commune dans laquelle se reconnaissent les populations.

La préfecture de Tchaoudjo est réputée zone d'émergence et d'éclosion des talents insoupçonnés à l'instar du très célèbre griot Azendji Louwo[45], dont les prestations restent encore vivaces et gravées dans la mémoire collective des Tem. Les griots sont détenteurs des secrets et savoirs et de véritables communicateurs dans toutes les sphères de la vie de cette communauté. Ils font leur fierté et suscitent émotion lorsqu'ils relatent des faits du passé, d'actualité et du quotidien du Tem dans leurs chansons. Voilà pourquoi il y existe plusieurs variétés de danses qui témoignent d'un fort ancrage historique, culturel et social de cette population. La danse et la musique sont de puissants moyens de communication, qui rappellent des faits historiques et décrivent l'évolution des sociétés.

En outre, avant les manifestations politiques ayant secoué le Togo de 2017 à 2018, un important événement culturel de portée préfectorale dénommé « FESTEKPE » s'organisait chaque année avec pour objectif de valoriser le patrimoine culturel de Tchaoudjo. Ces rendez-vous devraient constituer des aubaines pour développer des projets et solliciter les financements extérieurs ou même intérieurs que les fils et filles de Tchaoudjo et de sa diaspora pourraient certainement mobiliser. Cet événement devrait servir d'opportunité de développement économique contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population de ladite préfecture et de ses environs.

2.4.2 Les fêtes traditionnelles et leur fonction sociale et économique

La principale fête traditionnelle, d'après les chefs de canton et leurs notables, est Gadao-Adossa. Cette dénomination est une expression commune pour désigner deux grandes fêtes Tem à savoir Gadao pour les Mola et Adossa pour la communauté de Didaurè, un quartier de la ville de Sokodé.

Figure 5

Rôle social, économique et culturel des fêtes traditionnelles à Tchaoudjo

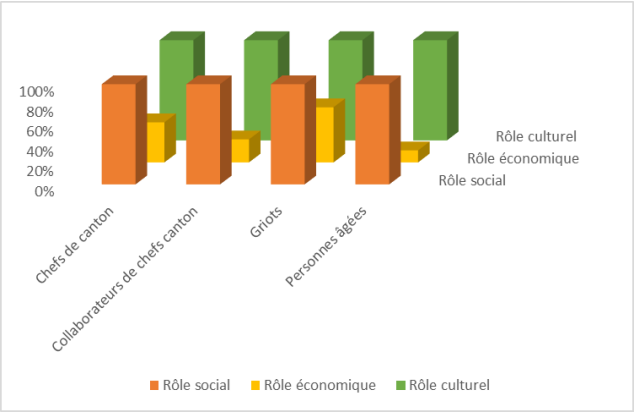

[45] Ce fut un griot très respecté dans la communauté Tem dont les chants émouvaient plus d'un, de par son contenu qui suscite admiration, encourage à la persévérance et à l'endurance devant des situations compliquées.

Source : Données d'enquête, décembre 2023

Ce graphique révèle l'importance des fêtes traditionnelles telles que Gadao et Adossa chez les Tem de Tchaoudjo. En effet, les résultats ressemblent un peu à ceux relatifs aux danses, puisque tous les chefs cantons et tous leurs collaborateurs s'accordent pour reconnaitre que les fêtes traditionnelles jouent à la fois un rôle social et culturel. Alors que seuls 55%, la majorité, contre 40% de chefs canton et 23% de leurs collaborateurs, confèrent un rôle économique aux fêtes traditionnelles.
Adossa est une fête traditionnelle caractérisée par la danse du couteau exécutée par les clans Traoré, Touré, Mendè, Cissé, Fofana de Didaurè. Gadao est le nom hérité de celui de l'ancêtre commun des Mola de Tabalo. L'histoire de Gadao est liée au jaillissement d'un étang intarissable en un endroit qui prit le nom de Tabalo et où s'était enfoncé le chef des Mola en y laissant une chechia rouge. Dès lors, le nom de Gadao est devenu un mythe et est célébré chaque année afin de remercier les ancêtres pour l'abondance des récoltes.

Au-delà de cette fête qui se déroule essentiellement à Sokodé, il y en a d'autres qui se célèbrent dans les cantons et villages et remplissent les fonctions sociales manifestes. Ce sont, en effet, des manifestations culturelles qui s'organisent chaque année ou presque dans les villages et cantons et qui se caractérisent par des danses, des jeux de football, des journées de réflexion qui mobilisent fils et filles des localités vivant surtout à l'extérieur. Ces manifestations donnent lieu à des retrouvailles et à la réjouissance populaire qui rappellent les moments de gloire de la communauté Tem, notamment sa riche histoire qui est malheureusement en train de s'éteindre. Les populations ont ainsi l'occasion de se retrouver au village, par exemple, après tant d'années de séparation pour, non seulement, réaffirmer leur appartenance à leur terroir, chanter sa gloire et celle des sages, mais aussi commémorer les événements historiques et culturels nostalgiques.

La fête joue, par conséquent, une fonction sociale en ceci qu'elle contribue à construire et développer une identité forte chez les populations de Tchaoudjo composées de plusieurs clans et tribus comme on en rencontre chez les Tem. Elle constitue une courroie de transmission et de communication des valeurs à l'endroit des populations et de la société en général.

Par ailleurs, il faut souligner qu'au-delà de leur caractère social, les fêtes traditionnelles, en tant qu'elles constituent l'une des rares occasions de rassembler fils et filles d'un même terroir qui se sont perdus de vue depuis de longues années, devraient donner lieu au développement de l'économie locale. Puisque ces moments festifs sont auto-financés ; ce qui offre l'opportunité pour les habitants et ressortissants de mieux s'organiser à travers ces canaux, d'initier des activités génératrices de revenus avec des comités de suivi à cet effet.

2.5 Les limites de la recherche

Cette recherche, nous l'avons voulu qualitative en raison des types d'informations recherchées consistant fondamentalement à établir le lien existant entre les patrimoines matériel et immatériel et le développement local dans la préfecture de Tchaoudjo.

Pour ce faire, des techniques de collecte qualitatives telles que les entretiens (individuels et collectifs), les visites de sites et la revue documentaire ont été convoquées. Ce choix méthodologique délibéré, au final, présente quelques limites en raison de la non mobilisation des instruments d'analyse quantitative qui auraient pu permettre de dégager des tendances statistiques relativement au niveau de connaissance par les enquêtés de l'articulation entre le patrimoine culturel et le développement. Autrement dit, cela devrait permettre de savoir parmi les répondants, combien sont conscients ou non de la corrélation existant entre les deux thématiques afin de conduire des analyses plus pertinentes.

Conclusion

Les cantons de la préfecture de Tchaoudjo et la ville de Sokodé disposent d'un important patrimoine culturel aussi bien matériel qu'immatériel composé de sites historiques, de lieux de culte, des forêts sacrées, des monuments, sans oublier les objets de valeur.

Le culte des devins est une pratique encore vivace dans cette préfecture et ce malgré la présence très remarquable de l'islam, la religion dominante dans la préfecture. Mais la coexistence des deux pratiques (islamique et fétichiste) est d'autant plus complexe qu'il est plutôt illusoire de penser à une valorisation du patrimoine culturel au travers des lieux de culte sans engager un véritable dialogue avec les dignitaires religieux. Nous l'avons souligné plus haut et réitérons cet appel pour le bien de la population de ladite préfecture éprise de développement. Le patrimoine culturel joue un rôle socio-historique et culturel bien réel de par les faits, les monuments et objets de valeur cités en exemples. Il constitue également et indéniablement un terreau économique et un enjeu majeur de l'attractivité touristique et de l'aménagement du territoire qui restent des défis importants à relever aussi bien par les autorités locales (collectivités locales, chefs de cantons) que par la population qui n'en comprend pas encore suffisamment la valeur.

Références bibliographiques

Baye, C., (2011). *L'importance socioculturelle des danses de la tradition diola (Joola) à Diembéring*, Mémoire de Maîtrise, à l'Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. https://www.beep.ird.fr/collect/inseps/index/assoc/MI10-04.dir/MI10-04.pdf.

Boudjema, C. (2016), *La fonction éducative des musées dans la société numérique: analyse comparative de l'offre pédagogique en ligne de huit musées nationaux dans quatre pays (France, Angleterre, Australie, Etats-Unis). Sciences de l'information et de la communication*. Université Charles de Gaulle Lille III. https://hal.science/tel-04353468.

Boucher, B. (2011). *Les politiques culturelles dans la Francophone: (première partie) un état de situation*, CIDEC Québec, Université Senghor d'Alexandrie et UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières). https://bel.uqtr.ca/id/eprint/1587/1/6-19-2849-20110215-1.pdf.

Burkhalter, I., Fauche, A., Pont, J. et Vallet, F. (2006). Pour un musée au service de la société et de son développement, *La Lettre de l'OCIM*, n°105. https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/giordan/LDES/publi/vulg/ocimMaiJuin06.pdf.

CRDI (2001). *Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité de l'Afrique de l'Ouest et du Centre*, Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), Sous la direction de Innocent Butaré. https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/d863fce0-09a0-4827-bc78-f0972f3dcdff/content.

Ecole de Chaillot (2017). *Relever l'héritage après les ruptures de l'Histoire Jalons d'hier et débats d'aujourd'hui.* Cours publics d'histoire & actualité de l'architecture et de la ville. https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-10/bochure_programme_cp_2017-2018_0.pdf

Freitas Da Mota, C. (2016). *Le système touristique comme un facteur de développement local dans les moyennes villes à travers des attractifs: le cas de Fafe au Portugal*, Thèse de doctorat à l'Université de Gérone en Espagne. https://dialnet.unirioja.es/servlet/tesis?codigo=116030.

Forbes, D. (2010). Adapter la roue: Des politiques culturelles pour l'Afrique, Edition et production d'Idasa, Le Cap. https://www.racines-aisbl.org/documentations/politiques-culturelles-fr/.

Ibo, J. (2005). Contribution des organisations non gouvernementales écologistes à l'aménagement des forêts sacrées en Côte d'Ivoire: l'expérience de la Croix Verte, *Vertigo – La revue en sciences de l'environnement*, 6 (1), 15-16. https://doi.org/10.4000/vertigo.2813.

ITTO et CeSaReN (2013). *Rapport de l'étude d'inventaire de la biodiversité des forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin*, Avant-projet PPD 165/12REV.1 (F) « Etude pour la restauration et la gestion des forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin ». file:///C:/Users/USER/Downloads/Rapport%20Biodiv%20FS%20Cesaren-VF_Valid%C3%A9.pdf.

Juhé-Beaulaton, D. (2006). Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés et la " conservation de la biodiversité ", Bénin, Burkina Faso et Togo. https://shs.hal.science/

Kovács, M. (2009). *Politiques culturelles en Afrique*: Recueil de documents de référence, publié conjointement par l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID) avec l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA), Madrid. https://core.ac.uk/download/pdf/80044858.pdf.

Ming, X. (2015). *Les interactions entre le tourisme et le développement durable à la lumière de l'analyse des guides touristiques*. Etude de cas en Chine. Economies et finances. Université Pascal Paoli. https://theses.hal.science/tel-01313315/file/pdf2star-Ming-XU.pdf

Nentwig, A. (2006). *Sociologie des musiciens traditionnels amateurs. Pratiques musicales et style de vie*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Grenoble. https://theses.hal.science/tel-00733932.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DU SYSTÈME DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU MALI

Some contextual elements of the social sciences research system in Mali

BOUGADARI DOUMBIA
Institut Universitaire de Développement Territorial (IUDT), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali
Email: : manbouga1@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0005-9765-7045

ANNA TRAORÉ
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0002-5200-472X

AMINATA COULIBALY
Institut National de la Statistique (INSTAT)
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0008-6770-1633

RÉSUMÉ

Au Mali, les sciences sociales ne semblent pas bénéficiées de la même structuration et du même accompagnement que les sciences de la santé et les sciences agronomiques. Les obstacles à la production, à la diffusion et à l'adoption de la recherche en sciences sociales y restent insaisissables. Or, la recherche en sciences sociales permet une analyse critique des sociétés et du comportement humain et contribue à une meilleure compréhension des défis du développement. L'objectif est de présenter le contexte du système de recherche en sciences sociales au Mali. La méthodologie est axée essentiellement autour de la revue de la littérature qui a permis de collecter des données secondaires. L'université de Sankoré était l'une des plus réputées au 15è-16è siècle. Jusqu'à l'indépendance, la production de savoirs en sciences sociales était essentiellement assurée par les explorateurs, les missionnaires et les administrateurs coloniaux à travers l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). A partir de 1962, on assiste à la création des grandes écoles et des premiers centres et instituts de recherche qui assuraient à la fois la formation des cadres et la production de savoirs. Du fait de l'augmentation des effectifs d'étudiants et la forte demande en formation, l'Université du Mali a été créée en 1993. Une bonne partie de la recherche en sciences sociales s'effectue dans les universités, les grandes écoles, les instituts et centres de recherche et cela souvent dans un large cadre de partenariat et de réseautage.
MOTS-CLÉ : contexte ; système ; recherche ; sciences sociales ; Mali.

ABSTRACT

In Mali, social sciences don't seem to benefit from the same structure and support as health sciences and agricultural sciences. Barriers to the production, dissemination and adoption of social science research remain elusive. However, social science research allows a critical analysis of societies and human behavior and contributes to a better understanding of development challenges. The objective is to present the context of social science research systems in Mali. The methodology is essential based on a literature review, which was used to collect secondary data. Mali is an old country of knowledge production. The University of Sankoré was one of the most famous in the 15th-16th century. Until independence, the production of knowledge in the social sciences was mainly carried out by explorers, missionaries and colonial administrators through the French Institute of Black Africa (IFAN). From 1962, we witnessed the creation of the grandes écoles and the first research centers and institutes which ensured both the training of executives and the production of knowledge. The increase in student numbers and the strong demand for training, the University of Mali was created in 1993. A good part of research in the social sciences is carried out in universities, higher schools, institutes and research centers, often within a broad framework of partnership and networking.
KEYWORDS: context; system; research; social sciences; Mali.

Introduction

Fondé en 1999, le Global Development Network (GDN) est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité, orientée vers l'action, dans les pays en développement dans le but de promouvoir de meilleures conditions de vie. «Doing Research» est un programme phare du GDN qui vise à contextualiser, cartographier et évaluer les systèmes de recherche en sciences sociales, dans le but d'identifier et d'analyser les obstacles structurels à la recherche dans les pays en développement.

De 2014 à 2016, une phase pilote a permis de soutenir sept équipes de recherche de onze pays en développement d'Afrique (Nigeria), d'Asie et d'Amérique latine. A partir de 2022, le GDN se focalise principalement sur l'Afrique francophone. Cinq équipes ont été mises en place au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali et au Tchad pour évaluer chacun en ce qui le concerne le système de recherche en sciences sociales de son pays. Cette évaluation vise à combler le retard en matière de recherche et à améliorer les politiques de développement en sciences sociales.

Les sciences sociales sont définies comme la recherche sur la société et les comportements humains. Elles comprennent la psychologie, les sciences cognitives, l'économie, les affaires, l'éducation, la sociologie, le droit, les sciences politiques, la géographie sociale et économique, les médias et les communications et les sciences sociales interdisciplinaires (OCDE in Global Development Network, 2022, p. 22). Une autre définition indique que les sciences sociales désignent en général, la recherche et l'enseignement spécialisés effectués dans le cadre de disciplines vouées à l'étude de l'être humain, de sa culture et de ses relations économiques, politiques et sociales avec son milieu (Vallée, 2013, p. 1). Au Mali particulièrement, avec la création des universités thématiques, certaines disciplines des sciences sociales (sociologie par exemple) se retrouvent à l'université des sciences humaines et d'autres des sciences

humaines (histoire par exemple) à l'université des sciences sociales. Il apparait donc un véritable problème de délimitation de l'action et l'objet des sciences sociales et humaines. L'évaluation en sciences sociales concerne aussi bien la démarche, la méthode et le système de preuves que la pertinence sociale du sujet et la performance des éclairages fournis (Gaudin & Livet, 2008, p. 8). Cette idée soulève une autre série de difficultés spécifiques aux sciences sociales. Il s'agit entre autres du manque de consensus sur l'importance et la validité des résultats, la méthodologie de mise en œuvre de la recherche et des courants d'idées.

Au Mali, si la pertinence des sciences naturelles (surtout médecine et agronomie) est évidente pour le gouvernement et les entreprises, il n'en est pas de même pour les sciences sociales. Or, la contribution des sciences sociales au processus décisionnel est aussi importante que la mise en œuvre des résultats des sciences naturelles. Même si elles ne semblent pas assez bien organisées et soutenues que les sciences naturelles, les sciences sociales connaissent de nos jours une ascension compte tenu du nombre de structures de formation (publiques et privées).

L'objectif du présent article est de présenter quelques éléments du contexte du système de recherche en sciences sociales au Mali.

1. Méthodologie

Dans cet article, nous nous sommes appuyés essentiellement sur les données de la littérature afin de faire le point des connaissances. Les sources documentaires mobilisées à cet effet sont les ouvrages généraux et spécifiques, les articles scientifiques, les textes législatifs et règlementaires, les rapports, les statistiques officielles, les sites et pages web.

2. Résultats

2.1. Le système de recherche au Mali

Actuellement, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont assurées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Ainsi, le département a élaboré les politiques nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la science et de l'innovation. La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DGESRS) appuie le MESRS dans la mise en œuvre de ces politiques. Plusieurs autres structures techniques ont été mises en place pour assurer la production, la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Parmi elles, on peut citer le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) qui est chargé de la coordination de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. En plus, des structures très dynamiques se retrouvent dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.

Dans le domaine de la santé, l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) a été créé en 1981. Il devient l'Institut National de Santé Publique

en 2019 suite à sa fusion avec d'autres institutions chargées de la recherche en santé et développement social. Il s'agit notamment du Centre de Recherche et d'Études sur la Documentation pour la Survie de l'Enfant (CREDOS), de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA) et du Centre National d'Appui à la lutte contre la Maladie (CNAM) (INSP, 2021). D'autres structures comme le Malaria Research and Training Center (MRTC), l'Institut d'Études et de Recherches en Géronto-Gériatrie (IERGG), l'Agence Nationale d'Évaluation des Hôpitaux (ANEH) et le Laboratoire National de la Santé (LNS) contribue au développement de la recherche en santé publique.

La principale institution de recherche dans le domaine de l'agriculture est l'Institut d'Économie Rurale (IER). Créé en 1960, il a pour mission d'améliorer la productivité agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et améliorer le revenu des agriculteurs. Le Système National de Recherche Agricole (SNRA) est composé de Conseils Régionaux de Recherche et de Vulgarisation Agricole (CRRVA), des Collectivités, des Structures techniques et des organisations professionnelles. La création du Comité National de Recherche Agricole (CNRA) en 1993 a permis la coordination sectorielle de la recherche agricole au niveau des départements chargés du développement rural. Les axes prioritaires de la recherche agricole sont clairement définis dans le Plan Stratégique de la Recherche Agricole du Mali.

La recherche dans le secteur de l'environnement est animée principalement par quatre structures à savoir : l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN), l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD), la Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) et la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).

Il convient de souligner qu'au Mali, dans toutes les institutions de recherche, notamment celles intervenant dans le secteur de la santé, de l'agriculture et ou de l'environnement, se trouve un département, une division ou une section de recherche en sciences sociales.

A côté des pôles de recherche dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'environnement, le système de recherche du Mali est aussi animé en grande partie par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (universités, grandes écoles, instituts et centres), les sociétés savantes, les acteurs de la recherche du secteur privé, les chercheurs indépendants et les détenteurs des savoirs des communautés à la base. Pour leur bon fonctionnement, il faut des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes.

Le dispositif actuel de l'enseignement supérieur du Mali comprend cinq universités publiques fonctionnelles, quatre grandes écoles, sept instituts, un centre de formation et 173 établissements privés. Pour l'année universitaire 2021-2022, les établissements publics comptaient 147 855 étudiants dont 38% de filles (DGESRS, 2023, p. 20).

Les efforts fournis par le gouvernement dans le financement de la recherche sont considérables. Ils s'élevaient à 0,28% du produit intérieur brut (PIB) en 2007 selon l'enquête menée par le Mali dans le cadre de l'Initiative Africaine des

Indicateurs de Science, Technologie et Innovation (ASTII). Une autre enquête menée par l'UNESCO en 2016, estimait l'investissement en R-D à 0,7% du PIB. Ces investissements restent inférieurs à l'objectif d'au moins 1% du PIB recommandé par l'Union Africaine (DGESRS, 2019, p.16). Une part importante du financement de la R-D est assurée par les fonds étrangers (50,2%). La contribution de l'Etat s'élève à 44,7% dans le financement de la recherche à travers le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT) et d'autres mécanismes. (www.wathi.org, 2020).

2.2. Contexte sociopolitique

Le Mali a été le berceau de grands empires (Ghana, Mali, Songhay, Macina) et royaumes (Ségou, Kaarta, Kénédougou) dont le rayonnement économique, politique et culturel a attiré de nombreux chercheurs d'origines diverses. Dans cet ensemble, la ville de Tombouctou s'est remarquée par son rayonnement intellectuel et culturel. Elle a été un centre de propagation et de renforcement de l'islam notamment à travers la célèbre université de Sankoré et a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988 et au patrimoine mondial en péril en juin 2012 (UNESCO, 2023).

A la fin du Moyen âge et à la suite des voyages de découverte, d'exploration et de commerce, l'Afrique noire fait l'objet de partage au Congrès de Berlin de 1885. Il s'en suit la colonisation du continent. La volonté de la connaissance des territoires africains poussent beaucoup de colonisateurs à la publication de nombreux documents. Pour mieux structurer les savoirs coloniaux sur les sociétés et les cultures africaines, l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) est créé en août 1936 (Aggarwal, 2008, p. 3). Après les indépendances en 1960, les centres locaux de l'IFAN dont celui de Bamako sont devenus autonomes. Ainsi, en 1962 l'IFAN de Bamako est remplacé par l'Institut des Sciences Humaines (ISH) créé par la loi N°062-75/AN PGRM du 17 février 1962. L'objectif principal était de contribuer à la consolidation de l'unité nationale, la lutte contre les tendances séparatistes, la formation d'un nouveau type de citoyen, etc. L'Ordonnance N°02-057P-RM du 05 juin 2002 en fait un Établissement Public à caractère scientifique et culturel (EPSC). Sa mission principale est de contribuer au développement de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales (Insitut des Sciences Humaines, s.d.).

Au lendemain de l'indépendance, face à l'impérieuse nécessité de former des cadres supérieurs, de promouvoir la recherche scientifique, et d'adapter l'enseignement public aux progrès scientifiques et techniques le Mali a adopté la réforme de 1962. Cette réforme devait rompre avec le système éducatif colonial qui a laissé comme héritage moins de 100 cadres supérieurs pour une population d'environ 4 300 000 habitants (Diambomba, 1980 in Loua 2017, p. 35). Pour vite combler ce déficit il urgeait de créer des structures capables de répondre aux besoins de formation. C'est ainsi qu'il a été mis en place des structures d'enseignement supérieur entre 1963 et 1979 (Diallo, 2014, p. 15). Le 19 novembre 1968, le premier coup d'État militaire met un frein à l'élan socialiste amorcé par la Première République. Dans un contexte de généralisation de la répression, de la dictature et de la violation des droits

de l'homme (Kéïta & Konaté, 2003, p. 14), les capacités de recherche scientifique, particulièrement en sciences sociales, se trouve fortement limitées. En 1986, le Centre National de Recherche Scientifique et Technique (CNRST) est créé en vue de la coordination de la recherche.

Les luttes politiques et syndicales clandestines contre la dictature de la Deuxième République se sont amplifiées à la fin des années 1980 et ont explosé au début des années 1990 pour aboutir au deuxième coup d'État militaire le 26 mars 1991. Le système démocratique mis en place a apporté une rupture dans l'évolution du système éducatif malien. La loi N°94-010 du 24 mars 1994 réorganise le système éducatif malien en six niveaux dont l'enseignement supérieur et universitaire. Par la suite, il est créé un ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La création en 1993 (loi N°93-060/PRM du 08 septembre 1993), puis l'ouverture en 1996, de l'Université du Mali avait pour objectif de répondre aux besoins croissants de formation. Dans la perspective d'une déconcentration, l'Université de Bamako a été créée en 2002. Des crises secouent l'université de Bamako et aboutissent à la création de quatre universités thématiques : Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) et Université des Sciences, des Techniques et Technologies de Bamako(USTTB). Dans le souci de décongestionner les universités de Bamako, l'Université de Ségou est créée en 2010, les universités de Sikasso, de Gao et de Tombouctou sont créées en 2022.

En vue de donner une nouvelle impulsion à la recherche scientifique, le Mali a initié en 2009 sous la conduite du CNRST une première politique nationale de la science de la technologie et de l'innovation (PNSTI). En 2012, un troisième coup d'État militaire intervient au Mali et crée une instabilité politique qui met un frein à la mise en œuvre de la PNSTI. La crise multidimensionnelle qui en a résulté a attiré une bonne partie des recherches en sciences sociales. Avec le retour à l'ordre constitutionnel en 2013, les autorités créent en janvier 2016 un ministère de la recherche scientifique (qui disparaitra très tôt) dont la mission principale est d'élaborer et de mettre en œuvre la PNSTI. C'est ainsi qu'en 2017 est lancé le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT) créé par la loi N°2011-062 du 25 novembre 2011. Ce fonds est alimenté par le budget national à raison de 0,2% des recettes fiscales. Pour la première édition, 47 projets ont été sélectionnés dont cinq seulement dans quatre institutions d'enseignement et de recherche en sciences sociales (un à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, un à l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée, un à l'Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou et deux à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques).

La recrudescence de la crise multidimensionnelle, malgré le retour à l'ordre constitutionnel, a entrainé en août 2020 le quatrième coup d'État militaire. Les sanctions auxquelles le Mali a été soumis et l'insécurité grandissante ont fortement entamé les recherches en sciences sociales. Avec la crise, certaines thématiques sont

devenues suspectes voire dangereuses à aborder, certaines certitudes (territoire, unicité du peuple, etc.) ont été remises en questions (Diarra, 2020, p. 140).

Le Mali est un foyer de créativité et l'héritier d'un patrimoine culturel inestimable qu'il lui incombe de préserver, transmettre et renouveler (Ministère de la Culture, 2011, p. 6). Un des fondements de ce patrimoine est le « *sanankouya* » (appelé par défaut en français cousinage à plaisanterie). Le Mali s'est doté de structures contribuant à la conservation et à la transmission de l'héritage culturel. Il s'agit entre autres du Musée National (créé en 1960 en remplacement du Musée soudanais de Bamako créé en 1953), du Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté (CAMM-BFK) créé en 2004.

Malgré sa diversité ethnique, le Mali est exempt de conflits ethniques grâce au « *sanankouya* » pratiqué non seulement à l'intérieur du même groupe ethnique mais aussi entre des groupes ethniques différents. Les croyances religieuses sont ancrées dans la société malienne où environ 95% pratiquent l'islam (Sharma, 2022, p. 58). Face à des institutions traditionnelles qui ne jouent pas leur rôle, la société malienne peine à réconcilier tradition et modernisme, les fortes stratifications sociales et certaines considérations religieuses sont des facteurs qui fragilisent la cohésion sociale et la paix au Mali (IMRAP, 2016, p. 18).

D'autre part, depuis 2002, le Mali s'est engagé dans la réduction des inégalités à travers la mise en œuvre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté : cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCRP) et cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD). Malgré cette volonté politique et une croissance économique appréciable au cours des dernières années ayant précédé la crise, la pauvreté touche une grande majorité de la population malienne. En 2021, 44,6% de la population correspondant à 9,8 millions de maliens vivaient au-dessous du seuil de pauvreté estimé à 186 221 F CFA (INSTAT, 2021, p. 20). Le Mali est classé parmi les pays les plus pauvres du monde, avec un Indice de Développement Humain (IDH) qui le place à la 186ième place sur 191 pays (PNUD, 2022, p. 3).

Pour que les institutions de recherche en sciences sociales puissent travailler sereinement et aboutir à des résultats objectifs, fiables et crédibles, il faut un environnement politique stable, une bonne gouvernance et le respect de l'État de droit. Depuis 2012, la crise multidimensionnelle qui touche le Mali entrave l'accès à une grande partie du territoire occupée par les groupes terroristes. Pourtant, ces zones « inaccessibles » constituent de vastes terrains d'investigation pour les chercheurs en sciences sociales.

2.3. Contexte économique

Le Mali est le deuxième pays le plus vaste d'Afrique occidentale avec une superficie de plus de 1 241 000 km². Depuis la promulgation de la loi N°2023-007 du 13 mars 2023, le territoire est divisé en 19 régions, un district (celui de Bamako, la capitale nationale), 159 cercles, 825 communes et 475 arrondissements.

La population malienne était estimée en 2022 à 22 395 489 habitants dont 49,7% de femmes (INSTAT, 2023, p. 24). Près de 51,0% des maliens ont entre 15 et 64 ans et l'espérance de vie à la naissance est estimée à 59,5 ans (Pison, Couppié, & Caporali, 2022, p. 2). La croissance démographique est l'une des plus fortes soit 3,3% (INSTAT, 2023, p. 25). La population active de 15 à 64 ans représente 49,9% (INSTAT, 2022, p. 25). La jeunesse et la forte croissance de la population sont des facteurs pour amorcer le développement économique. Cependant le faible taux de scolarisation brut général de 40,6% (UNESCO, 2023) et la durée moyenne de scolarisation de 2,3 ans (PNUD, 2022, p. 307) entravent la contribution de la population au développement économique.

L'économie malienne est essentiellement basée sur les activités du secteur primaire qui occupe près 80,0% de la population active et représente environ 38,0% du PIB (INSTAT, 2012, p. 5). Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement en moyenne 22,0% et 39,0%. Cette économie, peu diversifiée, reste fortement tributaire des aléas climatiques et de l'aide extérieure. L'or (80,0% des recettes d'exportation), le coton et les produits de l'élevage constituent les principaux secteurs d'exportation. La crise multidimensionnelle que vit le Mali a sérieusement secoué son économie et les sanctions économiques de la CEDEAO, de l'UEMOA et d'autres Institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, Union africaine, Union européenne, etc.) ont contribué à exacerber la situation économique déjà difficile.

L'activité économique au Mali aurait ralenti du fait de l'impact négatif de la COVID-19. En 2020, le taux de croissance économique moyen au Mali serait de -2,9% (UEMOA, 2020, p. 21). Aussi, pour la même période, le taux d'inflation et la dette publique sont maitrisés et en moyenne, respectivement inférieurs à 2% et 36% du PIB dont 70% du PIB fixé par la CEDEAO. Selon le FMI, pour 2022, le Mali a connu un taux de croissance économique de 5,3%, une inflation de 3,6%, une dette extérieure et intérieure respectivement de 27,4% du PIB (29,9% en 2021) et de 24,4% du PIB (21,9% en 2021) et un ratio dette publique/PIB de 51,7% (51,8% en 2021).

Entre 2015 et 2017, la croissance du PIB réel s'établit en moyenne à 5,7% (Ministère de l'Économie et des Finances, 2019, p. 28). L'économie malienne a rebondi légèrement en 2021 avec une croissance du PIB estimée à 3,1%, tirée par la reprise dans les secteurs clés de l'agriculture et des services (Banque Mondiale, 2023).

Le taux d'extrême pauvreté en 2020 s'élevait à 47,3% (Banque Mondiale, 2022). L'indice de pauvreté humaine était estimé à 0,43% et la population vivant sous le seuil de pauvreté international (2$/jour) était de 35% en 2021 (INSTAT, 2022). La valeur de l'indice de développement humain de 0,428 classe le Mali au 186è rang mondial dans la catégorie des pays à développement faible (PNUD, 2022, p. 3).

Depuis 2002, le Mali s'est engagé dans la réduction des inégalités à travers la mise en œuvre des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté (CSLP, CSCRP, CREDD). C'est ainsi que l'indice de GINI est passé de 0,45 en 1996 à 0,38 en 2020. Cependant en 2021, l'indice de GINI a connu une augmentation à 0,42, ce qui pourrait être imputable à la crise multidimensionnelle qui a provoqué de nombreux déplacements de personnes.

En plus de ces indicateurs, l'accès à l'électricité est un facteur important d'appréciation du niveau de développement économique. Le taux d'accès à l'électricité s'est nettement amélioré de 34,4% en 2013, il est passé à 67,2% en 2019 (INSTAT, 2019, p. 51). Cependant, l'instabilité de l'approvisionnement en électricité ralentit considérablement les capacités de développement et particulièrement l'activité de recherche. Avec l'implantation de trois sociétés de téléphonie mobile, le taux d'abonnement s'élevait en 2021 à 118,5% avec un taux d'accès à internet de 46,1% (INSTAT, 2022).

L'Enseignement Supérieur joue un rôle déterminant dans le développement des Nations en ce sens qu'il forme les futurs dirigeants. A leur création à partir de 1963 (Diallo, 2014, p. 15), les institutions d'enseignement supérieur constituées de grandes écoles et d'instituts, sont principalement financées par l'État et considérées comme des services publics avec pour mission la formation des cadres de hauts niveaux. Aussi, une part importante du budget de l'enseignement supérieur est consacrée au payement des bourses et à la subvention des services sociaux. Au Mali, seulement 1,2% de la population a atteint le cycle supérieur de l'éducation. Malgré ce faible taux d'accès, l'augmentation des effectifs du cycle supérieur dépasse les capacités d'investissement de l'État dans ce domaine à cause de la forte croissance démographique. On constate une insuffisance des infrastructures d'accueil et une réduction des temps d'enseignement avec un impact négatif sensible sur la qualité et les compétences des étudiants au fil des années.

La réforme de l'enseignement supérieur en système Licence-Master-Doctorat (LMD) en 2008 a permis la redéfinition de l'architecture des filières. L'enseignement supérieur reste toutefois confronté aux difficultés conjoncturelles, structurelles et techniques ci-après : la non-maîtrise des effectifs d'étudiants rendant difficile toute planification allant dans le sens de l'élaboration d'un plan de développement et de gestion crédible ; l'insuffisance des capacités d'accueil des infrastructures universitaires souvent vétustes (par exemple en 2018-2019 pour 16 IES publiques, il a été recensé 84 364 étudiants dont 81,9% pour les quatre universités thématiques de Bamako (DGESRS, 2020, p. 13) ; l'insuffisance d'amphithéâtres (les salles des infrastructures sportives et culturelles sont mises à contribution pour y pallier) et de salles spécialisées, l'insuffisance des infrastructures et des équipements de laboratoire, de réseaux informatiques et de matériel pédagogique, l'insuffisance d'enseignants.

En ce qui concerne la Recherche Scientifique, les difficultés et contraintes se résument entre autres à : la faiblesse des financements et les difficultés de mobilisation des fonds alloués par l'État à la recherche ; la faiblesse du cadre législatif et règlementaire pour la gestion des fonds alloués à la recherche ; la non-prise en compte des contractuels par le statut des chercheurs ; la faible diffusion des résultats de la recherche ; le faible niveau de coopération entre la recherche et les autres secteurs d'activités (notamment le secteur privé) ; l'insuffisance de personnel qualifié ; l'absence d'un programme national de recherche en sciences sociales.

Cependant, quelques efforts sont consentis pour surmonter ces difficultés auxquelles les IESR sont confrontées : la construction du pôle universitaire de Kabala,

le site de l'Institut des Sciences Humaines, la mise en place d'un dispositif de financement de la recherche à travers le Fonds Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique (FCRIT) ; le renforcement des mécanismes de diffusion et d'exploitation des résultats de la recherche y compris la recherche linguistique.

2.4. Contexte international

L'objectif d'un partenariat scientifique est de mettre en commun des savoirs, expertises et savoir-faire complémentaires et des ressources - financières, humaines, matérielles - pour aller plus loin, ensemble (CNRS, 2020, p. 1). L'épanouissement et la notoriété des institutions nationales de recherche sont étroitement marqués par non seulement le montant des fonds qu'elles reçoivent mais aussi et surtout par les relations qu'elles tissent avec les systèmes de recherche sous-régionaux, régionaux et internationaux. Plus les systèmes de recherche nationaux sont ouverts sur le reste du monde, plus ils donnent la possibilité d'échanges, de collaboration et de travail à leurs chercheurs, que ceux-ci soient universitaires ou indépendants. La mise en relations des institutions de recherche et des chercheurs à travers le monde par le système de réseautage constitue aujourd'hui un moyen très important de développement. Les systèmes de recherche en général et ceux de la recherche en sciences sociales en particulier n'échappent pas à cette réalité universelle. Les thématiques de recherche dans le cadre du partenariat de recherche sont diverses et variées. Elles portent sur les pandémies, le climat et l'environnement, les transformations des sociétés, les dynamiques et comportements de santé, la décentralisation et le développement local, les dynamiques migratoires et les nouvelles mobilités, les sociétés et cultures, les droits humains et la démocratie, etc.

Concernant le financement de la recherche, comme annoncé précédemment, l'UNESCO situait en 2016 à 0,7% du PIB les dépenses en recherche développement (R-D) pour l'ensemble des secteurs d'activité (Entreprises, Universités, Gouvernement) contrairement à l'objectif fixé à au moins 1% du PIB recommandé par l'Union Africaine. De plus, ce financement concerne certains domaines prioritaires au détriment des sciences sociales comme l'agriculture (IER, IPR/IFRA) à cause de la vocation agro-sylvo-pastorale du pays, les sciences de la vie (santé, médicaments, biotechnologie, etc.), les matériaux de base (Génie civil, BTP, etc.), l'environnement, le changement climatique et les TIC. Le reste du financement de la recherche au Mali provient de l'étranger et les institutions de recherche ainsi que les chercheurs indépendants en général et ceux des sciences sociales en particulier ne se plaignent pas de ce côté même si, le plus souvent, à ce niveau, les objectifs de la recherche sont influencés par le dictat des donateurs.

Pour ce qui est du partenariat et du réseautage, les institutions de recherche et les chercheurs ont une gamme riche et variée de partenaires pour financer leurs activités, valoriser les résultats de leurs recherches et renforcer les capacités. Ils sont aussi membres de plusieurs réseaux de recherche. Parmi les partenaires, on peut citer, en autres : l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Centre de

coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), l'Institut International de Recherche sur les Cultures en zones Tropicales Semi-arides (ICRISAT), le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF), l'Institut du Sahel (INSAH), l'Institut Mérieux (IM), le Laboratoire d'Anthropologie Comparative Engagée et Transnationale (LACET), le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), le Laboratoire Mixte International – Mali-Cohésion-Territoires (LMI-MACOTER), diverses universités à travers le monde, etc. Quant, aux réseaux, il y a, entre autres : le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation (ROCARE), le Réseau de recherche international (IRN) "Recherche, expertise scientifique et savoirs pour la gestion durable des terres et des territoires de la Grande muraille verte - RESET GMV", etc.

Ce qui précède montre à suffisance que les institutions de recherche et les chercheurs maliens ont une culture de partenariat et réseautage qui leur ouvre les portes pour une collaboration fructueuse et bénéfique pour le pays. Cette ouverture au reste du monde en matière de recherche leur permet d'acquérir des fonds en vue de mener leurs activités, de confronter leurs réalités sociétales et professionnelles à celles des autres et aussi de renforcer les capacités de leurs chercheurs. Cependant, le fait de recevoir la plus grande partie des fonds de leur recherche des partenaires étrangers pourrait constituer un obstacle à la direction qu'ils veulent donner à leur travail d'autant plus que les donateurs ont toujours des motivations et objectifs qui peuvent ne pas correspondre aux orientations politiques pour le développement de leur pays.

Conclusion

Le Mali a une culture de la recherche en sciences sociales qui va de l'université Sankoré de Tombouctou en passant par l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), pour aboutir aujourd'hui aux institutions d'enseignement supérieur, aux institutions de recherche (ISH par exemple), aux sociétés savantes, aux chercheurs indépendants et du secteur privé et aux détenteurs des savoirs locaux.

Malgré cette riche histoire en matière de recherche en sciences sociales, le financement des activités de recherche scientifique et de développement technologique demeure tributaire des partenaires étrangers. Depuis 2017, le Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique constitue l'un des principaux mécanismes étatiques de financement de la recherche.

La faiblesse du financement de la recherche par l'État est due au fait que l'économie repose sur un secteur primaire fragile qui subit les effets néfastes de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques. De plus, la faible compétitivité de l'économie malienne, les difficultés d'accès aux sources d'informations primaires et aux données n'offrent pas propice un environnement favorable à la recherche et à l'innovation.

Pour pallier l'insuffisance de financement par l'État, les institutions de recherche et les chercheurs maliens nouent des partenariats et intègrent des réseaux qui leurs ouvrent les portes pour une collaboration fructueuse et bénéfique pour le pays. Cette ouverture au reste du monde en matière de recherche leur permet d'acquérir des fonds en vue de mener leurs activités, de confronter leurs réalités sociétales et professionnelles à celles des autres et aussi de renforcer les capacités de leurs chercheurs.

D'autre part, malgré les entraves à la liberté d'expression, les chercheurs maliens ont été très rarement inquiétés par les pouvoirs en place dans le cadre de l'exécution de leurs travaux de recherche.

Références bibliographiques

Aggarwal, K. (2008). Le paradoxe de la recherche coloniale : le cas de l'institut Français d'Afrique Noire. In Musanji Ngalasso-Mwatha (Ed.), *Littératures, savoirs et enseignement*, (133-143), Presses Universitaires de Bordeaux, https://books.openedition.org/pub/43012?lang=fr

Banque Mondiale. (2022, 14 avril). *La Banque Mondiale au Mali.*, https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview (consulté le 12 avril 2023).

CNRS. (2020). *Renforcer les moyens de mise en oeuvre du partenariat mondial pour le développement durable.* https://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/ODD3_Fev2020_web.pdf (consulté le 18 octobre 2023).

DGESRS. (2019). *Quelques chiffres clés*. https://dg-enseignementsup.ml/ (consulté le 1er mai 2023).

DGESRS. (2019). *Politique nationale de la science, de a technologie et de l'innovation.* Politique-Nationale-de-la-Science-de-la-Technologie-et-de-lInnovation.pdf (dg-enseignementsup.ml) (consulté le 1er mai 2023).

DGESRS. (2020). *Annuaire statistique des étudiants de l'enseignement supérieur du Mali. Année universitaire 2018-2019.* ANNUAIRE-STATISQUE-DES-ETUDIANTS-2018-2019_revu-CM_Prise-en-compte-des-observations_CM-2.pdf. (consulté le 18 février 2024).

DGESRS. (2023). *Bulletin statistique de l'enseignement supérieur (années universitaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022).* dg-enseignementsup.ml/wp-content/uploads/2024/06/Bulletin-statistique-de-lenseignement-superieur-annees-universitaires-2019-2020-2020-2021-2021-2022-VF_Corrigee.pdf (consulté le 23 février 2024).

Diallo, D. (2014). *L'enseignement supérieur au Mali 1963 - 2012.* Editions La Sahélienne

Diarra, B. (2020). Les recherches doctorales dans la crise sécuritaire malienne : les impacts sur le temps et le financement des doctorants. *Études Maliennes* Numéro spécial N°89.

Direction Nationale de la Population. (2022). *Documents*. https://dnp-mali.ml/documents/ (consulté le 12 avril 2023).

Gaudin, J.-P., & Livet, P. (2008). Processus d'évaluation des sicences sociales : acteurs et valeurs. *Revue européenne des sciences sociales*, 2008/2XLVI.

Global Development Network. (2022). *Doing Research Assessment : Renforcer la recherche et les systèmes de recherche.* Centre de recherche et d'expertise sur l'éducation et le développement (CREED).

IMRAP. (2016). *Mutations des valeurs sociétales : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali.* Institut Malien de Recherche Action pour la Paix. https://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2016/06/2016-IMRAP-Rapport-Valeurs.pdf (consulté le 17 janvier 2024).

Insitut des Sciences Humaines. (s.d.). *Évolution historique et organisation de l'ISH*. http://www.ish-mali.ml/A-propos (consulté le 12 mai 2023).

INSTAT. (2015). *Comptes économiques du Mali 1999 - 2013.* https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/pub/compnat99-13_pub.pdf (consulté le 22 novembre 2023).

INSTAT. (2019). *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages.* https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/eq/rana19pas2_eq.pdf (consulté le 23 octobre 2023).

INSTAT. (2021). *EMOP : consommation pauvreté bien-être des ménages.* https://www.instat-mali.org/laravel-filemanager/files/shares/eq/ranuel21_eq.pdf (consulté le 23 octobre 2023).

INSTAT. (2022). *Indicateurs sur la pauvreté.* https://mali.opendataforafrica.org/gvplvme/indicateurs-sur-la-pauvret%C3%A9 (consulté le 13 avril 2023).

INSTAT. (2022). *Indicateurs sur les infrastructures*. https://mali.opendataforafrica.org/vdcwbvg/indicateurs-sur-les-infrastructures (consulté le 15 avril 2023).

Kéita, S., & Konaté, F. O. (2003). Le Mali et sa population. Dans V. Hertrich, & S. KÉITA, *Questions de population au Mali* (pp. 12-48). Le Figuier, UNFPA.

La Banque Mondiale. (2023). *La Banque mondiale aide le Mali à faire face à ses enjeux économiques en mettant l'accent sur l'éducation, la santé, l'agriculture et l'énergie*. https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview (consulté le 21 décembre 2023).

Loua, S. (2017). Les grandes réformes de l'école malienne de 1962 à 2016. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, N°75, https://doi.org/10.4000/ries.5917.

Ministère de la Culture. (2011). *Document-cadre de la politique culturelle du Mali.* Ministère de la Culture.

Ministère de l'Économie et des Finances. (2019). *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 - 2023).* Cellule Technique CSLP.

Pison, G., Couppié, É., & Caporali, A. (2022). Tous les pays du monde. *Population et Sociétés*, N°603, www.ined.fr.

PNUD. (2022). *Rapport sur le développement humain 2021/2022.* https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22frpdf.pdf (consulté le 21 décembre 2023).

République du Mali. (2019). *Politique nationale de la science, de la technologie et de l'innovation*. Politique-Nationale-de-la-Science-de-la-Technologie-et-de-lInnovation.pdf (dg-enseignementsup.ml) (consulté le 30 novembre 2023).

Sharma, G. S. (2022). Les groupes ethniques du Mali : dans le contexte de la culture et de la langue. *International Journal of Multidisciplinary Educational Research*, http://ijmer.in.doi./2022/11.01.90.

UEMOA. (2020). *Rapport annuel 2020 sur le fonctionnement et l'évolution de l'union*, Commission de l'Union Économique et monétaire Ouest Africaine, Ouagadougou.

UNESCO. (2023). *Mali, éducation et alphabétisme*. https://uis.unesco.org/fr/country/ml (consulté le 13 avril 2023).

Vallée, F. G. (2013). *Sciences sociales*. https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sciences-sociales (consulté le 22 mars 2023).

www.wathi.org. (2020). *Recherche et développement au Mali*. https://www.wathi.org/valorisation-recherche-sahel/mali/recherche-et-developpement-au-mali/ (consulté le 27 octbre 2024).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LES POLITIQUES DE RELANCE ÉCONOMIQUE POST-CONFLIT EN CÔTE D'IVOIRE (2011-2020)

Public policies for post-conflict economic recovery in Côte d'Ivoire (2011-2020)

NAHOUA KARIM SILUE
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Email : nahoua26@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0002-5499-2597

RÉSUMÉ

En avril 2011, la Côte d'Ivoire referme le cycle d'un conflit politico-militaire ouvert depuis le 19 septembre 2002. Les nouvelles autorités post-conflit, dans leur engagement de repositionner le pays dans le concert des nations et d'améliorer les conditions de vie et d'existence des populations, mettent en place des politiques publiques dans le sens de réformer l'économie nationale. En 2020, grâce aux nombreuses réformes opérées dans tous les secteurs, la Côte d'Ivoire atteint une embellie économique. Elle a enregistré l'une des plus fortes croissances au monde, avec un taux annuel moyen de 8,2% parmi les pays dont le PIB par habitant est supérieur ou égal 1000 USD. Cet article se propose de mettre en lumière les mécanismes qui ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser une telle performance. L'intérêt pour la question réside dans la capacité de résilience d'un pays qui sort de neuf ans de conflit politico-militaire et qui réussit à opérer un relèvement économique notable. C'est un cas d'école qui mériterait d'être étudié. La confrontation et le recoupement des documents et rapports économiques de la période d'étude suivis des données d'enquêtes orales ont permis d'aboutir à un certain nombre de résultats. Les conclusions de l'étude permettent d'affirmer que le maintien d'un climat de paix et de sécurité est une condition importante pour que des réformes puissent éclore et donner une vitalité économique et sociale à un pays.

MOTS-CLÉ: Politiques ; publiques ; post-conflit ; Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

In April 2011, Côte d'Ivoire closed the cycle of a political-military conflict that had been opened since September 19, 2002. The new post-conflict authorities, in their commitment to reposition the country in the concert of nations and to improve the living conditions and existence of populations, implement public policies with the aim of reforming the national economy. In 2020, thanks to the several reforms carried out in all sectors, Côte d'Ivoire achieved economic improvement. It recorded one of the strongest growth rates in the world, with an average annual rate of 8.2% among countries with a GDP per capita of USD 1,000 or more. This article aims to highlight the mechanisms that enabled Côte d'Ivoire to achieve such performance. The interest in the question lies in the capacity for resilience of a country which has emerged from nine years of political-military conflict and which has managed to achieve notable economic recovery. This is a textbook case that deserves to be studied. The comparison and cross-checking of documents and economic reports from the study period followed by data from

oral surveys made it possible to arrive at a certain number of results. The conclusions of the study allow us to affirm that maintaining a climate of peace and security is an important condition for reforms to flourish and give economic and social vitality to a country.

KEYWORDS: Public ; policies ; post-conflict ; Côte d'Ivoire.

Introduction

La Côte d'Ivoire sort d'une grave crise politico-militaire en avril 2011, avec comme dernier épisode la crise post-électorale qui fit 3 000 morts selon les chiffres officiels du gouvernement ivoirien. Cette crise bouleversa profondément son économie. C'est alors que le tout nouveau gouvernement installé à la tête du pays se donna pour objectif prioritaire de relancer l'économie afin d'assurer un bien-être aux populations déjà meurtries par neuf années de conflit politico-militaires. Ainsi, en 2015, après seulement quatre années de gouvernance, le président Ouattara[46] déclarait ceci :

> Au plan de la relance économique, nous avons réussi à remettre l'économie sur la voie de la croissance, avec le plein soutien de nos partenaires au développement. Nous avons rejoint le groupe de tête des pays à forte croissance dans le monde avec un taux annuel de croissance du PIB d'environ 9%. Nous avons créé plus de 2 millions d'emplois en seulement 4 ans. Nous avons également augmenté les revenus de la majorité des Ivoiriens, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ces performances économiques nous ont permis d'améliorer nos infrastructures économiques et sociales et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens. (Ministère du Plan et du Développement, 2016a , p. 11)

Entre 2016 et 2020, en effet, tous les secteurs d'activités économiques et sociales connaissent une véritable amélioration. Au niveau de la santé, c'est environ 965 nouveaux établissements sanitaires de premiers contacts qui sont construits. En 2020 le taux d'accès à l'électricité était de 97,98% contre 72 % en 2011. Au titre de l'éducation nationale il y a eu la construction de 150 collèges et lycées dont le lycée d'excellence Alassane Ouattara et 17 294 salles de classe au niveau primaire et 1990 salles de classe au préscolaire, faisant passer le taux net de scolarisation du primaire de 71% en 2016 à 92,1% en 2020 et celui du premier cycle du secondaire de 42,5% en 2017 à 50 % en 2020 (DGPLP, 2020, p. 33). L'économie en 2020 reste performante à tel enseigne que le pays est classé pays le plus riche en Afrique de l'Ouest et le plus attractif en Afrique selon le cabinet Deloitte (Baromètre Deloitte, 2020, p. 18). En effet en 2020, on observe une véritable progression des activités économiques en Côte d'Ivoire, car c'est l'ensemble des secteurs d'activités et les conditions de vie des populations qui connaissent une amélioration significative. Les secteurs de l'agriculture, du transport, du commerce, de la communication, les cadres sanitaire,

[46] Président de la république de Côte d'Ivoire depuis 2011.

touristique, industriel, énergétique, la pêche, l'élevage et d'autres services connaissent de très fortes progressions.

Ces bonnes performances dans la gouvernance politique et dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire, suscite donc la curiosité et l'intérêt de mener la réflexion sur la question des politiques de relance économique post-conflit de l'État de Côte d'Ivoire de 2011 à 2020. L'intérêt pour l'étude est suscité par les importantes avancées économiques enregistrées dans le pays alors qu'il sortait d'une grave crise militaro-politique C'est une étude de cas dont les conclusions peuvent servir de modèle de résilience économique pour tout pays qui sort d'un conflit armé.

La question fondamentale à laquelle nous nous intéressons est celle de savoir : quelles sont les politiques de relance économique post-conflit mises en place par l'État de Côte d'Ivoire entre 2011 et 2020 ? L'objectif de l'étude est d'analyser les différentes réformes ainsi que les restructurations opérées par les autorités ivoiriennes, dans divers secteurs et qui ont permis au pays de connaitre une embellie économique après la crise.

Pour ce faire, nous avons mobilisé une littérature d'expertise basée sur l'exploitation de rapports produits par les différents ministères sectoriels, les institutions d'évaluation et de notation économique, le Fonds Monétaire Internationale (FMI), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), etc. À ces documents de premières mains, nous avons adjoint quelques données issues d'enquêtes orales. L'ensemble des documents recueillis a été soumis à la critique historique de recoupement et de confrontation des informations afin d'être au plus près de la vérité. Cette exigence méthodologique de collecte et de traitement des documents nous permet de dérouler l'étude autour de trois points essentiels.

Il s'agit, dans un premier temps de montrer les réformes sécuritaires qui ont permis au pays de maintenir un climat de paix et de sécurité propice au développement économique et social. Ensuite, l'accent est mis sur les réformes structurelles dans les différents secteurs de l'économie, de l'agriculture et de l'industrie. Enfin, l'étude s'intéresse à la politique extérieure et aux réformes dans le secteur de la diplomatie.

1- Les réformes sécuritaires et la promotion de la bonne gouvernance

La crise qu'a connue la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 est une crise politico-militaire. La relance économique exige nécessairement l'instauration d'un climat de paix et de sécurité. En effet, sans sécurité et bonne gouvernance ensuite, il serait difficile, voire impossible, d'amorcer véritablement toutes les réformes sectorielles prévues par les nouvelles autorités politiques. Les défis auxquels sont confrontées les autorités ivoiriennes sont nombreux[47]. Outre la reconstruction d'une armée divisée, la

[47] Peu de temps après l'arrivée du président Ouattara au pouvoir, la Côte d'Ivoire renouait avec l'insécurité et les tensions communautaires. À l'ouest du pays ainsi qu'à Abidjan, plusieurs attaques

réinsertion des ex-combattants est une difficulté majeure. Soucieux de cette question, l'État ivoirien, dans sa démarche de relance économique post-conflit, commença par adopter des politiques sécuritaires fortes, mais également promeut la bonne gouvernance.

1.1- Les réformes sécuritaires

Le secteur de la sécurité est l'un des premiers à être touché par les réformes, au lendemain de la crise. Dès avril 2012, le gouvernement a mis en place un Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de Sécurité (GT.RSS) et le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) pour répondre à l'impératif sécuritaire (Le Bœuf, 2016, p. 16). Ce groupe de travail est remplacé ensuite par le Conseil National de Sécurité (CNS), qui mena la réforme du secteur de sécurité (RSS).

En effet, la réforme du secteur de sécurité et de l'armée a officiellement débuté le 08 août 2012 par la mise en place d'un conseil national de sécurité (OFPRA, 2017, p. 15). Dirigé par le Président de la République, il rassemble à la fois les ministres en charge des questions sécuritaires ainsi que tous les grands commandements de la République. Le CNS a pour mission de coordonner les questions de sécurité, de définir les orientations stratégiques en matière de réforme du secteur de la sécurité et d'assurer la mise en œuvre des différentes stratégies gouvernementales dans ce domaine. Il doit également renseigner, informer et conseiller le président et surtout prévenir et gérer les actions et les situations portant atteinte aux intérêts du pays. La création du CNS a permis à l'État de Côte d'Ivoire de mettre en route sa politique DDR à travers l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (ADDR) (Le Bœuf, 2016, p. 40).

L'ADDR, est créée par décret présidentiel le 08 août 2012 afin de coordonner la politique du DDR. Elle est placée, de ce fait, sous l'autorité du CNS. Pour réussir le processus DDR, l'ADDR a mis en place un mode opératoire en plusieurs étapes. Il s'agit, dans un premier temps, de l'opérationnalisation des sites de « resocialisation » disséminés un peu partout sur le territoire national et qui sont censés faciliter le retour à la vie civile des ex-combattants et leur acceptation dans la communauté[48]. Ensuite, « le filet de sécurité »[49] de l'ADDR a donné plus de liquidités aux ex-combattants en 2012, (800.000 FCFA par ex-combattants)[50]. L'ADDR a également intégré dans son mode opératoire, la réalisation de petits ouvrages communautaires dans les localités de résidence de nombreux ex-combattants (OFPRA, 2017, p. 30). À fin de l'année 2015, 45.525 ex-combattants avaient déjà été réintégrés sur un effectif de 74.068 (Hamer,

meurtrières ont été menées contre l'armée au cours de l'année 2012. Aussi des tentatives de déstabilisation et de coups de forces ont été déjouées entre 2012 et 2015.

[48] Entretien réalisé avec M. Bema Koné, chef de brigade gendarmerie de Daloa, le 13/12/2022 à Daloa.

[49] Il s'agit d'un appui financier à la réintégration.

[50] Entretien réalisé avec M. Satigui Koné, Militaire retraité. Abidjan le 22/01/2023.

2015, p. 13). Un total de 25.000 armes[51] a été collecté par ce processus (Hamer, 2015, p. 9). Plusieurs ex-combattants ont ainsi été intégrés via le dispositif DDR officiel, dans l'administration publique, dans le secteur des transports, dans le secteur privé avec des aides à l'auto-entrepreneuriat et à l'installation de commerces[52]. Ce processus amène plusieurs ex-combattants à déposer les armes, améliorant ainsi l'environnement sécuritaire.

L'amélioration de l'environnement sécuritaire fut donc la conséquence immédiate de toutes ces politiques de restructuration depuis la mise en place du CNS, de l'ADDR et de la conduite efficiente du processus DDR. Mieux, ces politiques ont permis de démanteler ou restructurer d'anciennes unités militaires et de favoriser par la suite la création de nouvelles unités pour le bien-être de la population. L'assainissement de l'environnement sécuritaire autorise le gouvernement à se pencher sur la question de la bonne gouvernance, essentielle à une véritable politique de relance économique post-conflit.

1.2- La promotion de la bonne gouvernance

La question de la bonne gouvernance comme celle de la sécurité fait partie des premiers secteurs à être réformés. Cette politique de promotion de la bonne gouvernance se traduit par la mise en place d'une administration publique performante et modernisée.

Pour pallier les insuffisances administratives, le nouveau régime renforce les synergies entre les structures du gouvernement à travers plus de leadership et de coordination (Côte d'Ivoire, Groupe consultatif Plan National de Développement 2016-2020, 2016, p. 7). Ainsi les mécanismes de coordination de l'administration sont réorganisés et le pilotage du développement renforcé. Le gouvernement a travaillé dans cette optique en réduisant les coûts de transaction et le délai d'exécution des travaux publics à travers un haut niveau de développement de l'e-gouvernance[53] qui a permis par la suite d'améliorer la rapidité d'exécution des missions de l'administration publique. Dans cette politique d'amélioration de l'administration, la Cour des comptes a été instruite de manière à produire un rapport annuel sur les dépenses et interventions publiques. De même, les institutions de contrôle interne font les vérifications de routine et aléatoires aussi bien que les audits internes. Ces efforts concernaient aussi les administrations fiscales de même que toutes les structures collectant des recettes pour le compte de l'État et des collectivités locales (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 20). Par la suite, l'État a créé la Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG). Cette institution met en place un bureau d'enregistrement et de publication des plaintes sur la corruption. À l'instar de

[51] L'armement collecté comprend des armes de petits calibres, des obus, des roquettes et des grenades ainsi que plus d'un million de cartouches.

[52] Entretien avec M. Kouassi Patrick, ex fonctionnaire à l'ADDR. Abidjan le 25 janvier 2023

[53] C'est la gouvernance qui s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication

la modernisation de l'administration publique, le soutien au secteur privé ne s'est pas fait attendre, car il est un véritable moteur de croissance.

Dans sa politique de relance économique, le gouvernement ivoirien favorisa le développement du secteur privé. La mise en place de fonds de garantie pour les interventions dans les secteurs stratégiques et naissants a été effective. En effet pour l'État, la participation accrue du secteur privé dans la commande publique passe par la poursuite de financements innovants comme le partenariat public-privé (PPP). Il y assure l'intermédiation entre les opérateurs nationaux et les partenaires étrangers (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 20). Cette démarche a permis de renforcer le rôle du gouvernement dans la promotion des investissements.

Dans sa lancée de développement et de promotion du secteur privé, l'État a mis en place un Comité de Concertation État Secteur privé (CCESP) afin de lever les obstacles majeurs aux investissements et au développement du secteur privé (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 80). Ce soutien de l'État au développement du secteur privé, a permis de booster le nombre d'Investissements Directs Étrangers (IDE) dans le pays, ce qui eut un impact positif sur l'économie nationale. En effet, les IDE ont atteint 204,5 milliards de FCFA en 2013 contre 161,3 milliards de FCFA en 2012, et 135,1 milliards de FCFA en 2011(ministère du Plan et du Développement, 2016 a, p. 119). Les principaux secteurs bénéficiaires des IDE sont : les mines et le pétrole, l'industrie agroalimentaire, les matériaux de construction notamment le ciment, les télécommunications, l'hôtellerie et le transport. Ces investissements proviennent principalement de la France et des autres pays de l'Union européenne, l'Amérique du Nord, les pays africains hors de la CEDEAO, L'UEMOA et l'Asie, notamment la Chine (ministère du Plan et du Développement, 2016 b, p. 45). Le graphique ci-dessous montre clairement que la part du secteur privé dans la progression économique en termes de PIB est très importante. De 2012 à 2015, les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire ont propulsé l'essor du secteur privé car la politique en matière d'investissement a été assouplie par l'État.

Figure 1

Évolution de la part de l'investissement dans le PIB de 2012 à 2015 (%)

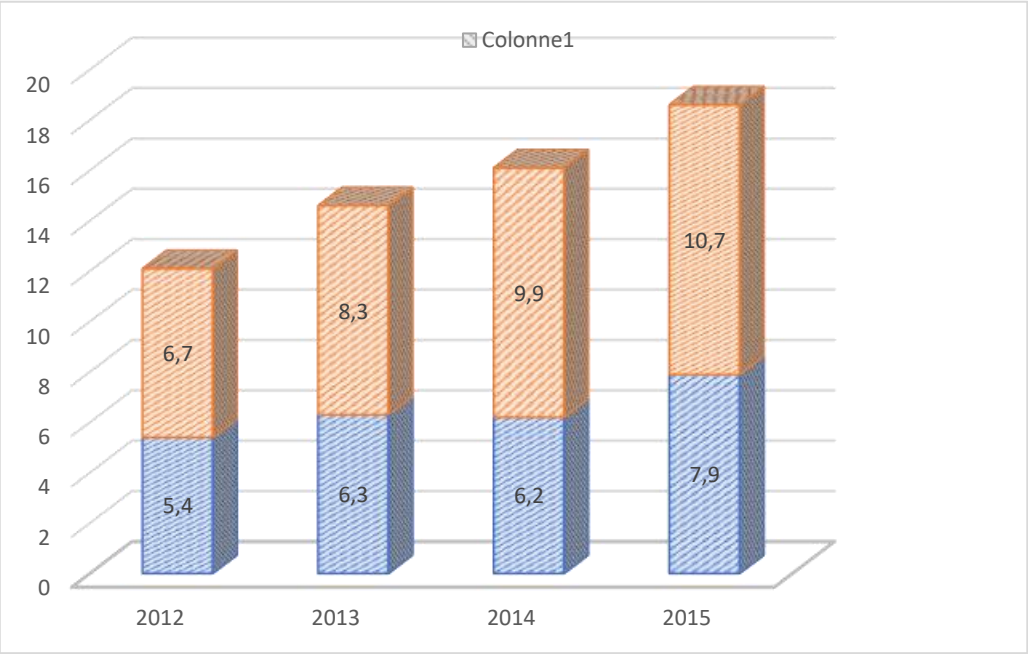

SOURCE : ministère du Plan et du Développement, 2016 b.

2- Les politiques d'amélioration des cadres économique, agricole et industriel

L'assainissement des cadres économique, agricole et industriel n'est pas resté en marge des premières réformes de l'État ivoirien au lendemain de la crise post-électorale. Ces secteurs étant sévèrement touchés, l'État a réagi à travers des réformes structurelles très ambitieuses.

2.1- Les politiques de restructuration du cadre économique

Outre les politiques d'incitation à la bonne gouvernance évoquées ci-dessus, et qui participent également à la restructuration de l'économie nationale de façon générale, l'État s'est beaucoup investi en faveur du secteur privé, en facilitant la création d'entreprises et en mettant en place des politiques d'appui et d'accompagnement du secteur privé, moteur de la croissance économique.

Les nouvelles politiques de mise en place d'un cadre incitatif dans ce secteur portent sur :

- La baisse des taux sur les cotisations sociales ;
- L'exonération des frais douaniers liés aux importations des biens d'équipements ;
- Le remboursement partiel ou total de la TVA ;

- Le bénéfice de garantie de l'investissement réalisé en cas de troubles socio-économiques ;
- La liberté d'association en Côte d'Ivoire et du choix du gérant ;
- Le bénéfice des avantages durant plusieurs années (5 à 15 ans) en fonction du lieu d'implantation ;
- L'exonération des impôts et taxes sur le bénéfice (Banque Mondiale, 2015, p. 12).

Ces politiques ont permis à la Côte d'Ivoire d'améliorer son climat des affaires[54]. Néanmoins au-delà de ces politiques, l'État a mis en place des codes sectoriels multiples. Les codes disponibles sont le code général de l'investissement, le code des télécoms, le code minier, le code immobilier, le code du pétrole et le code de l'électricité (Banque Mondiale, 2015, p. 12).

Toutes ses réformes avaient pour objectif de faciliter la création d'entreprises. Afin de réaliser cela, des mesures supplémentaires ont été adoptées. Il s'agit de :

- La mise en place d'un guichet unique de création d'entreprises à travers le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) ;
- Le remplacement de l'exigence d'un extrait du casier judiciaire de l'entrepreneur par une déclaration sous serment ;
- La publication de l'avis de constitution d'entreprise en ligne sur le site internet du CEPICI ;
- La réduction significative des coûts administratifs de création d'entreprise pour les sociétés commerciales au capital de 10 millions de FCFA maximum;
- La réduction des délais de création d'entreprise au Guichet unique du CEPICI (ministère du Plan et du Développement, 2016c, p. 18).

Avec toutes ces réformes, le nombre d'entreprises créées augmente au fil des années. Le délai de création d'une entreprise est passé de 30 jours en 2011 à 24 heures en 2014 (ministère du Plan et du Développement, 2016c, p. 20). Conscient de l'importance stratégique du secteur privé dans une politique de relance économique, l'État de Côte d'Ivoire est allé plus loin dans ses ambitieuses réformes structurelles. Dès lors, le gouvernement engage d'importantes ressources afin d'accélérer le développement du secteur privé par la redynamisation de plusieurs structures dont :

- Le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) afin de coordonner et de fédérer l'ensemble des initiatives en matière de promotion des investissements ;

[54] Entretien avec Mme Mariame Dominique Don, Chargée d'Études au ministère du Plan et du Développement. Abidjan, le 24/01/2023

- L'association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (APEXCI) chargée de favoriser la croissance soutenue des exportations ivoiriennes ;
- La chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), chargée de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service ;
- Le comité de concertation État secteur privé (CCESP) en vue de renforcer la confiance mutuelle entre les deux parties ;
- Le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE) pour centraliser et harmoniser les procédures pour le commerce entre la Côte d'Ivoire et le reste du monde (ministère du Plan et du Développement, 2016c, p. 22).

Mieux, la loi sur la concurrence est adoptée. Elle vise le renforcement du dispositif de contrôle et de répression. En effet, cette loi vise à réguler le commerce, en luttant contre les abus de positions dominantes dans le pays. Toutes ces politiques ont permis à la Côte d'Ivoire de se repositionner dans la sous-région et en Afrique grâce à l'amélioration substantielle de son PIB comme l'atteste le diagramme ci-dessous.

Figure 2

PIB par secteur en 2020

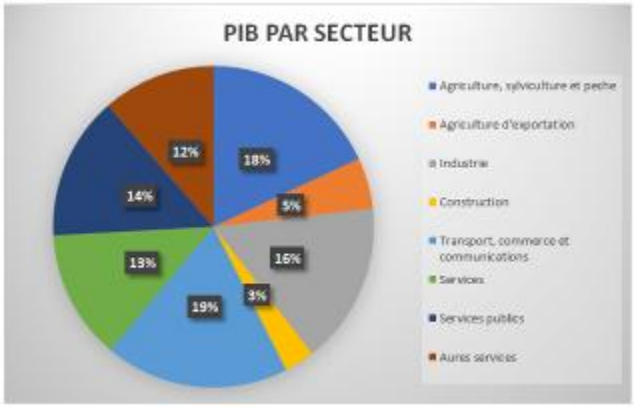

SOURCE : ministère de l'Économie et des Finances, 2020

La remarquable progression de la Côte d'Ivoire est le résultat des nombreuses réformes que le pays a effectuées après le conflit armé. En 2020, elle a enregistré l'une des plus fortes croissances au monde, avec un taux annuel moyen de 8,2% parmi les pays dont le PIB par habitant est supérieur ou égal à 1000 USD. En 2020, au niveau de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire se hisse à la deuxième place juste après le Cap Vert sur la base du PIB par habitant comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous (ministère de l'Économie et des Finances, 2020, p. 10).

Figure 3

PIB par habitant au niveau de la CEDEAO en 2020

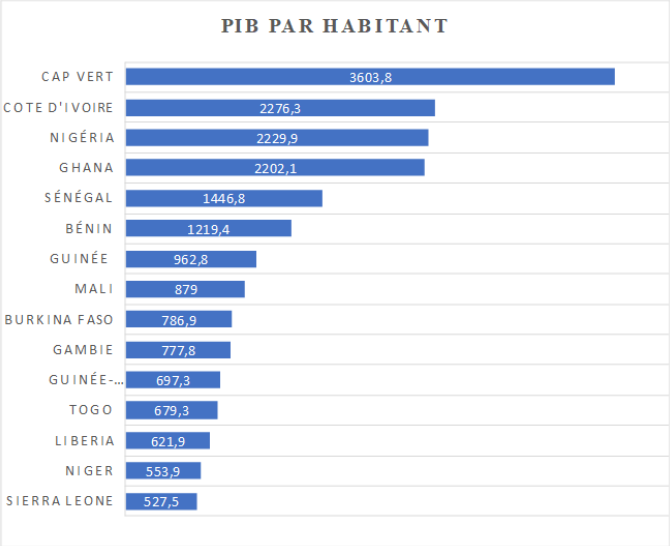

SOURCE : Ministère de l'Économie et des Finances, 2020

En effet en 2020, la Côte d'Ivoire affichait une meilleure note en termes de PIB par an en Afrique subsaharienne et au niveau de l'UEMOA avec une note de 9,2%[55] comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous.

Figure 4

PIB par an au niveau de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne de 2011 à 2020

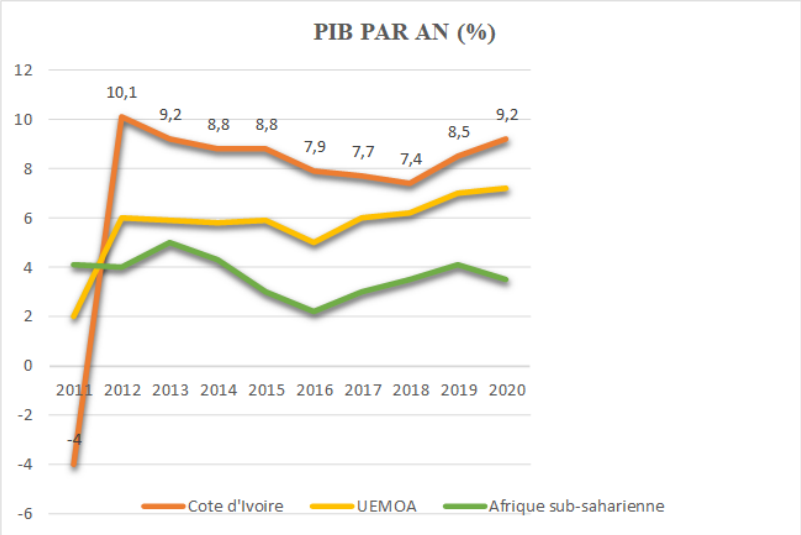

SOURCE : ministère de l'Économie et des Finances, 2020

Ce graphique montre la progression de la Côte d'Ivoire en termes de PIB par an. En effet de -4 % en 2011, la Côte d'Ivoire enregistre la plus forte note au niveau du

[55] Calculs de la banque mondiale sur la base des données statistiques du ministère de l'Économie et des Finances

PIB en 2020 comparativement à l'UEMOA et à l'Afrique sub-saharienne. L'industrie ivoirienne n'est pas en marge de cette progression. Elle connait aussi des réformes dans le sens de permettre au pays de renforcer sa résilience et sa relance économique.

2.2- Les politiques d'amélioration du secteur agricole

Dans le cadre des réformes agricoles, l'État soutient le secteur agricole comme moteur de croissance en développant les filières agro-industrielles. En effet, l'économie de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture notamment sur des productions comme le cacao, le café, le palmier à huile, le coton, l'anacarde, l'hévéa, etc.

Les politiques mises en place après le conflit vont permettre au pays de progresser dans la production de semences certifiées et d'espèces végétales à haut rendement agricole. En effet depuis 2015, le Centre national de recherches agronomiques (CNRA) produit une nouvelle variété de cacao (cacao Mercédès) à cycle court, deux fois plus productive à l'hectare que le cacao standard (OCDE, 2017, p. 14). Une variété similaire a également été trouvée pour l'anacarde et a une capacité d'une tonne par hectare avec une précocité améliorée.

D'autres travaux de recherche menés par le CNRA ont aussi abouti à une nouvelle variété de café (café émergent) avec pour objectif d'atteindre un rendement potentiel de 2 à 3 tonnes de café l'hectare. En outre, un contrat plan d'approvisionnement continuel aux producteurs a été établi entre le CNRA et INTERCOTON pour des semences de qualité. Des variétés à haut rendement de riz, de maïs, de manioc et banane plantain sont disséminées auprès des producteurs dans le cadre des projets cofinancés avec le fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et des opérateurs privés. Le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) a été adopté avec un projet d'aide temporaire à l'investissement qui s'inscrit dans le cadre du programme national d'investissement agricole.

Le Projet d'appui au secteur agricole est financé par la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD). Il couvre cinq filières agricoles stratégiques : cacao, hévéa, palmier à huile, coton, et anacarde.

Cette politique vise à accompagner le passage du secteur agricole à un secteur plus compétitif et durable qui assurera une augmentation soutenue des revenus des producteurs (en particulier les petits producteurs). Il bénéficia à 120.000 planteurs sur la période 2015-2018.

Mieux, la composante dédiée aux filières hévéa et palmier à huile a un budget de 30 millions de dollars pour l'accès au matériel végétal amélioré, aux équipements de production, aux services de formation et de conseil agricole. Pour la filière hévéa, le PASA a mis en place en 2016 des subventions d'aide au démarrage ou au renouvèlement des plantations villageoises à hauteur de 95 % du coût total de réalisation d'un hectare dans les régions de la Mé et du Sud-Comoé.

Enfin en juin 2017, le rapport d'avancement du projet réalisé par la Banque mondiale fait état de progrès notables. En effet, le projet a bénéficié au total à 118 000 planteurs pour un objectif à fin octobre 2017 de 120 000. Grâce aux réformes du secteur agricole, on assiste à une progression des différentes productions comme l'atteste le tableau ci-dessous.

Tableau 1

Production (en tonne) des principaux produits agricoles au premier semestre 2016

Filières agricoles	Année 2015	Année 2016
Cacao	597 802	630 370
Café	101 807	103 698
Noix de cajou	345 441,1	442 804, 9
Ananas	38 763,9	46 566,2
Bananes	192 022,1	226 772,9
Caoutchouc	139 418,1	147 950 ,1
Sucre	124 781,3	133 110,6
Huile de palme	107 756,7	114 373,1
Coton	268 055,2	315 460,9

SOURCE : ministère de l'Agriculture et du Développement rural, *PNIA 2012-2016.*

Le tableau indique la progression en tonne par secteurs agricoles de 2015 au premier semestre 2016. En effet comme on peut le constater, c'est tous les secteurs agricoles qui connaissent une augmentation de la production. Cet essor agricole de la Côte d'Ivoire permet de facto de booster l'agro-industrialisation.

2.3- Les politiques d'amélioration du cadre industriel

Les politiques d'amélioration du cadre industriel passent nécessairement par la transformation des produits issus de l'agriculture, mais aussi l'amélioration du cadre structurel favorable au développement des autres secteurs de l'industrie.

En effet, dès 2011, l'État affiche une volonté forte de transformer les produits agricoles. Ainsi, les filières agricoles sont dotées de solides plans stratégiques de développement avec des visions à long terme. Dans la filière cacao, l'objectif pour l'État était de porter le taux de transformation à 50% en 2020. Dans cette logique, les mesures prises portent sur :

- Le renforcement de la compétitivité des unités de transformation du cacao, la facilitation de la gestion des stocks de fèves, réservation d'une partie de la récolte aux broyeurs nationaux.
- La contractualisation de la transformation avec le secteur privé. Les entreprises qui atteignent les volumes transformés contractualisés bénéficient d'un abattement sur le droit unique de sortie différencié en

fonction du degré de transformation de la fève, allant jusqu'à 0 % de prélèvement pour le chocolat et les autres produits finis du cacao.

- La Côte d'Ivoire a lancé le label « origine Côte d'Ivoire » en octobre 2016 afin de mieux valoriser son produit sur le marché international. Des partenariats ont été signés avec le syndicat du chocolat qui regroupe 80 entreprises, et la création d'une association propriétaire du label a été effective (OCDE, 2017, p. 17).

Pour l'anacarde, l'objectif était de transformer localement au minimum 50% de la production à l'horizon 2020 à travers des projets pilotés par le conseil du coton-anacarde. Les mesures et actions prises portaient sur :

- L'instauration d'une prime à la transformation de 400 FCFA le kg d'amandes produites
- L'appui pour l'approvisionnement aux transformateurs en noix de cajou brute
- La mise en place d'un programme d'accompagnement des entreprises de transformation d'anacarde
- Le développement d'outils de financement (fonds de garantie, récépissé d'entreposage)
- Le soutien à la mise en place d'une unité expérimentale de transformation à Yamoussoukro, d'une usine bioplastique et de 12 usines de transformation (OCDE, 2016, p. 57).

Par ailleurs, les politiques structurelles de développement industriel de l'État se sont intéressées à l'amélioration de la gestion industrielle et au développement de nouvelles zones industrielles. Concernant cette politique, la Côte d'Ivoire a harmonisé les procédures d'allocation des terrains industriels. En effet, les dépôts de dossiers de demande de terrains industriels se font désormais au CEPICI, qui les transmet, par la suite, à l'Agence de gestion industrielle et de développement des infrastructures industrielles (AGEDI). Elle assure alors l'instruction des dossiers et fait le lien avec les différents ministères concernés (industrie et mines, construction assainissement et urbanisme) (OCDE, 2018, p. 101). Aussi, dans le cadre de développement des zones industrielles, la zone industrielle de Yopougon (654 hectares) a été réhabilitée à plus de 24 milliards de FCFA, l'aménagement de la nouvelle zone PK 24 avec 62 hectares prioritaires pour un coût de 12 milliards de FCFA (DGPLP, 2020). En outre, à partir de 2017, l'État a amorcé l'aménagement d'une zone de 60 hectares dédiée à la cimenterie puis de 200 autres hectares. Dans cette même logique, l'État a réhabilité les zones de Vridi (120 ha) et Koumassi (120 ha). Il a aussi équipé les nouvelles zones de toutes les infrastructures basiques (électricité, eau, drainage, route, etc.), et a développé de nouvelles zones comme celles de Bouaké, San Pedro, Bonoua, Korhogo, Man, etc (DGPLP, 2020).

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme du secteur minier, l'État a mené des politiques de développement du secteur minier, des services et des PME. Ainsi, de nombreuses mines (or, bauxite, nickel, diamant, etc.) ont été ouvertes tandis que d'autres ont connu une extension.

En matière de services, le développement de la fibre optique a permis de réaliser de nombreux progrès en matière d'internet. Enfin, le gouvernement a amélioré les conditions d'accès aux marchés et commandes publics pour soutenir les PME. Il s'agit notamment de l'élaboration de textes de base et des structures d'appui technique et financier aux PME[56].

Toutes ces mesures ont permis à l'industrie ivoirienne de connaitre un regain de vitalité. Les autres secteurs comme le tourisme, la culture, les BTP, la formation, etc. connaissent tous un développement notable. Et cette embellie économique, post-conflit de la Côte d'Ivoire ne s'est pas réalisée sans une réorientation de la politique extérieure et des réformes en matière de diplomatie.

3- La réorientation de la politique extérieure et les réformes dans le secteur diplomatique

La reconstruction de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, après le conflit, fut une très grande priorité pour les autorités ivoiriennes. Pour le faire, l'État a mis en œuvre des politiques de renforcement de la coopération internationale et de l'intégration sous-régionale en insistant sur l'éco-diplomatie.

3.1- Les politiques de renforcement de la coopération internationale et de l'intégration sous-régionale

Dans ce domaine, la Côte d'Ivoire a rétabli ses relations avec tous ses partenaires bilatéraux et multilatéraux ; ce qui a été rendu possible par la tenue de plusieurs missions à l'extérieur du chef de l'État et des membres du gouvernement[57]. En retour, la Côte d'Ivoire a enregistré la visite d'importantes personnalités étrangères. Aussi des commissions mixtes de coopération ont été réactivées notamment avec le Burkina Faso, le Cameroun, la France, et le Ghana (FMI-Côte d'Ivoire, 2012, p. 135). En outre, les textes communautaires (UA, CEDEAO, UEMOA) non ratifiés par la Côte d'Ivoire ont été identifiés, soumis au parlement puis ratifiés. Dans le cadre du partenariat Chine-CEDEAO, le pays a obtenu l'appui de la CEDEAO afin que de nouveaux projets soient soumis aux autorités chinoises pour financement.

[56] On peut citer entre autres, l'adoption du décret n°2016-1102 du 07 décembre 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence en charge de la promotion des petites et moyennes entreprises, dénommée « Agence Côte d'Ivoire PME ».

[57] Ce retour de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale est hautement symbolisé par la présidence du président Alassane Ouattara, de la CEDEAO du 17 février 2012 au 28 mars 2014.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a contribué à la redynamisation de l'Union du fleuve Mano, à la réactivation du Conseil de l'Entente et a participé à l'élaboration du programme communautaire de la CEDEAO (FMI-Côte d'Ivoire, 2012, p. 135). Ces politiques publiques de renforcement de l'intégration régionale se sont poursuivies avec la mise en place d'un cadre institutionnel et règlementaire de gestion de l'intégration régionale ainsi que le renforcement de la contribution ivoirienne à l'intégration économique et monétaire africaine (Kounouho & Adjafi, 2011, p. 4). En effet, le cadre institutionnel et réglementaire national de gestion de l'intégration fut l'un des premiers chantiers à subir des réformes dans la politique diplomatique de la Côte d'Ivoire. En effet pour la réussite de cette politique, les mesures ci-dessous ont été prises :

- L'État a renforcé le cadre institutionnel et réglementaire national de gestion de l'intégration régionale en mettant en cohérence les politiques nationales avec les politiques régionales
- L'État a accéléré la transposition des textes communautaires dans le droit national
- Le gouvernement a aussi renforcé la synergie d'action avec les acteurs nationaux (ONG, secteur privé, administration), les organisations communautaires, les pays émergents et les pays développés (Kounouho & Adjafi, 2011, p. 10).

Enfin, la contribution de la Côte d'Ivoire à l'intégration économique et monétaire africaine est aussi renforcée à travers les mesures suivantes :

- L'intensification de la mobilisation des capitaux sur les marchés financiers et bancaires
- La facilitation de la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production
- Le renforcement de l'ensemble des volets nationaux des politiques de convergence économique et monétaire en Afrique de l'Ouest (Kounouho & Adjafi, 2011, p. 10).

La diplomatie ivoirienne n'est pas restée non plus en marge des politiques publiques de relance économique post-conflit. Elle constitue le canal et le moyen de mise en œuvre de la politique étrangère de l'État, c'est pourquoi elle aussi connait un nouveau souffle de vitalité à travers des mesures innovantes.

3.2- Les réformes post-conflit dans le secteur de la diplomatie

Les nouvelles politiques publiques dans le secteur de la diplomatie s'articulent autour du développement de l'éco-diplomatie et des services de promotion économique extérieure ainsi que la modernisation de l'outil diplomatique dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale.

En effet, après le conflit de 2011, le gouvernement ivoirien a développé l'éco-diplomatie à travers la promotion de son marché à ses partenaires économiques stratégiques. L'État a aussi défini le cadre institutionnel et les objectifs de l'éco-diplomatie qui sont :

- La promotion commerciale (à ce titre, les ambassades exploitent à travers leurs services économique, commercial, touristique et autres, toutes les opportunités d'affaires au profit de l'économie nationale et du secteur privé, en liaison avec les associations professionnelles),
- L'organisation et l'animation de forums promotionnels en rapport avec les secteurs socio-économiques clés identifiés par le gouvernement, notamment dans les principaux axes du Programme national de développement (PND),
- Servir d'interface dans la circulation de l'information économique et financière entre opérateurs économiques de la Côte d'Ivoire et ceux d'ailleurs.

L'État a également amélioré le dialogue avec tous les acteurs impliqués dans la promotion de la mobilisation des ressources financières extérieures et l'intensification du lobbying et de la destination Côte d'Ivoire (ministère du Plan et du Développement, 2016a, p. 86). Des partenariats ont été scellés en vue de promouvoir les domaines stratégiques tels que la formation et la recherche, le développement des compétences technologiques, l'implantation des activités industrielles, la réalisation de projets communs avec les entreprises des pays émergents et le secteur privé ivoirien.

L'éco-diplomatie a donc permis la multiplication des partenariats stratégiques dans les domaines de l'émergence, de la formation et de la recherche. À cet effet, le gouvernement s'est doté d'une unité de veille stratégique pour assurer la cohérence entre diplomatie et orientations stratégiques. Pour le développement des Services Économiques Extérieures (SEE) de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a mis l'accent sur l'adoption d'un cadre institutionnel et réglementaire, la poursuite de l'installation des SEE dans les zones économiques restantes, la coordination et le suivi des activités de ces services (ministère du Plan et du Développement, 2016a, p. 113).

Au-delà de ces politiques, la modernisation de l'outil diplomatique et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ne sont pas négligés. Concernant la modernisation de l'outil diplomatique, l'État a renforcé le cadre institutionnel de la diplomatie et amélioré les conditions de travail du personnel. Les capacités des acteurs de la diplomatie ont été renforcées et la politique de communication et d'information sur l'interconnexion du département central du ministère des Affaires Étrangères avec les services extérieurs s'est poursuivie. S'agissant du renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale, les actions ont concerné, entre autres, l'amélioration de la représentativité de la Côte d'Ivoire à travers le monde par l'accroissement du taux de couverture diplomatique qui est passé de 62,5% en 2015 à 90% en 2019.

L'État a aussi renforcé les instruments de la coopération bilatérale et multilatérale comme les commissions mixtes, les organisations internationales, les ONG, et l'accroissement de la présence et du leadership de la Côte d'Ivoire dans les organismes internationaux. Ainsi, le pays devient une destination sûre et une terre attractive pour les Investissements Directs Étrangers. Les efforts du gouvernement se sont soldés par de nombreux investissements étrangers dans le pays.

Conclusion

La préoccupation dans cette étude était de montrer les politiques publiques qui ont permis à la Côte d'Ivoire de relancer son économie après le conflit, notamment entre 2011 et 2020. L'État de Côte d'Ivoire a d'abord insisté prioritairement sur le volet sécuritaire et la promotion de la bonne gouvernance, ensuite sur l'amélioration du cadre économique, agricole et industriel, enfin sur une nouvelle orientation de la politique extérieure et de la diplomatie. Presque tous les secteurs de l'économie nationale ont connu des réformes. L'impact de celles-ci sur le développement du pays et sur les conditions de vie des populations est réel.

Au niveau des réformes sectorielles, le taux de croissance annuel du PIB sur la période 2012-2015 fut de 9 % et le niveau des investissements qui était de 9 % du PIB en 2011 est passé à 20 % en 2015 et à plus de 32 % en 2020 (DGPLP, 2020, p. 39). Le revenu réel par habitant a augmenté de près de 25 % entre 2012 et 2015 et de 43 % entre 2016 et 2020. Au niveau des résultats des politiques extérieures, la hausse du taux de couverture diplomatique est passé de 48,5 % à 62,5 % entre 2011 et 2015 et à plus de 91 % en 2020 (DGPLP, 2020, p. 43).

Tous ces résultats positifs ont permis à la Côte d'Ivoire de réaffirmer sa position de leader économique et de puissance sous-régionale en Afrique de l'Ouest. Cependant, le maintien de la stabilité politique et de la paix dans un contexte sécuritaire sous-régional marqué par le terrorisme et les changements de pouvoir anticonstitutionnel, demeure une exigence fondamentale pour garder le cap vers l'émergence économique.

Références bibliographiques

Banque Mondiale, (2015). *Performances économiques ivoiriennes depuis la fin de la crise post-électorale*.

Baromètre Deloitte, Africa CEOs Survey, (2020). *Vers l'émergence d'un business model africain.*

Côte d'Ivoire, Groupe consultatif Plan National de Développement 2016-2020, (2016). *Bilan du groupe consultatif du PND 2012-2015*.

Décret n°2016-1102 du 07 décembre 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence en charge de la promotion des petites et moyennes entreprises, dénommée, Agence Côte d'Ivoire PME.

Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP), (2020). *Côte d'Ivoire : Performances économiques.*

Don, M. D. (2023, janvier 24). Entretien sur les objectifs des PND et les investissements publics.

FMI-CÔTE D'IVOIRE, (2012). *Rapport national de suivi de la mise en œuvre du DSRP*.

Hamer M. C.-d. (2015). Les tribulations du dispositif DDR en Côte d'Ivoire (2003-2015). *Hérodote* - Revue de géographie et de géopolitique, ⟨hal-01649190v2⟩.

Koné, B. (2022, décembre 13). Entretien sur l'ADDR, le CNS, La réforme du secteur de sécurité.

Koné, S. (2023, janvier 22). Entretien sur la démobilisation, les sites de resocialisation, Le filet de sécurité de l'ADDR.

Kouassi, P. (2023, janvier 25). Entretien sur le DDR

Kounouho T. & Adjafi M. (2011). *Diplomatie et reconstruction post-crise en Côte d'Ivoire, enjeux d'un néo-miracle (2011*-2020).

Le Bœuf A. (2016). *La réforme du secteur de sécurité à l'ivoirienne*. IFRI.

Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, *Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2016.*

Ministère de l'Économie et des Finances, (2020). *Rapport économique et financier*.

Ministère du Plan et du Développement, (2016a). *PND 2016-2020, diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur l*a *trajectoire de l'émergence*.

Ministère du Plan et du Développement, (2016b). *Revue nationale de développement, PND 2012-2015, rapport de la revue globale.*

Ministère du Plan et du Développement, (2016c). *Groupe consultatif du PND 2016-2020*.

OCDE, (2016). *Notes sur l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.* 80 p.

OCDE, (2017). *Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire.* Rapport d'avancement n°2.

OCDE, (2018). *Côte d'Ivoire : l'avancée de reformes vers l'émergence en 2020*. Rapport d'avancement de mi-parcours 2018.

OFPRA, (2017). *Chronologies détaillées 2010-2011, faits majeurs politiques et sécuritaires*.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

CONTRAINTES CLIMATIQUES ET PRODUCTIONS AGRICOLES DANS LA PREFECTURE DE KPENDJAL (NORD-TOGO)

Climatic constraints and agricultural production in the Prefecture of Kpendjal (Northern Togo)

TATONGUEBA SOUSSOU
Université de Kara, Togo
Emaik : denis.soussou@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0009-1682-2010

RÉSUMÉ

L'impact des changements climatiques sur l'agriculture constitue un défi de taille pour les pays en développement. La présente étude se fixe pour objectif d'évaluer l'impact des contraintes climatiques sur la production agricole dans la Préfecture de Kpendjal au Nord-Togo. L'étude repose, sur la base d'une approche méthodologique axée sur la recherche documentaire, l'analyse des données climatiques ainsi que la collecte et le traitement statistiques des données de terrain sous Excel, SPSS et Sphinx Plus2- V5. Les résultats révèlent que la zone d'étude est soumise à une variation climatique caractérisée par la diminution de la pluviométrie, et une augmentation de la température. Cette variation climatique impacte significativement les cultures avec une fluctuation des rendements de sorgho et de l'igname au cours des dernières décennies. La présente recherche met en avant les projets d'adaptation durable des systèmes de productions dans la préfecture de Kendjal dans un contexte de crise climatique sans cesse croissante.

MOTS CLÉ : Contraintes Climatiques, Productions Agricoles, Changements Climatiques, Préfecture de Kpendjal, Nord-Togo.

ABSTRACT

The impact of climate change on agriculture is a major challenge for developing countries. The objective of this study is to assess the impact of climatic constraints on agricultural production in the Prefecture of Kpendjal in Northern Togo. The study is based, on the basis of a methodological approach based on documentary research, the analysis of climate data as well as the statistical collection and processing of field data in Excel, SPSS and Sphinx Plus2- V5. The results reveal that the study area is subject to climatic variation characterized by a decrease in rainfall and an increase in temperature. This climatic variation has a significant impact on crops, with a fluctuation in sorghum and yam yields in recent decades. The present research highlights projects for the sustainable adaptation of production systems in the prefecture of Kendjal in the context of an ever-increasing climate crisis.

KEYWORDS: Climate Constraints, Agricultural Production, Climate Change, Kpendjal Prefecture, Northern Togo.

Introduction

Le changement climatique constitue, depuis la fin du XXè siècle, l'une des préoccupations majeures de l'humanité (Kolani, 2022). En effet, pouvoirs politiques, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et chercheurs ont pris consciences des conséquences désastreuses qui pourront en découler. Aussi, de Stockholm 1972 à Madrid 2019, en passant par Rio 1992 et Paris 2015, plusieurs sommets des Nations Unies ont porté sur la question de dégradation de l'environnement en général et du changement climatique en particulier. Depuis plusieurs décennies, les rapports successifs du Groupe d'Experts Intergouvernemental pour l'Evolution du Climat (GIEC) ont relevé l'évidence des changements climatiques et leurs effets sur les différents secteurs d'activités de développement notamment sur l'agriculture.

L'agriculture en Afrique de l'Ouest représente le fondement des économies. Elle reste le principal secteur économique, en raison de sa contribution à l'alimentation des populations, à la création de la richesse globale et à la fourniture d'emplois et de revenus. (FAO, 2011, p. 16). Cependant cette agriculture est à 95% pluviale (B. Doukpolo, 2014, p. 16) et dépend fortement des conditions climatiques. Or, depuis plusieurs décennies, l'Afrique de l'Ouest fait face à une modification de son régime climatique qui se manifeste par une baisse et une variabilité accrue de la pluviométrie, une augmentation de la température et des extrêmes climatiques (Bokonon-Ganta, 1987, p. 16 ; Camberlin, 1987, p. 122 ; Charre, 1988, p. 24 ; Perard, 1992, p. 102 ; Mahé, 1993, p.134 ; Sarr, 1995, p. 18 et Afouda et *al*., 2007, p. 23).

Le Togo, à l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, subit les manifestations des changements climatiques à travers la hausse des températures, les inondations, la sécheresse, la mauvaise répartition des pluies, le raccourcissement de la saison culturale (PANA, 2012, p. 11). Les études réalisées au Togo sur le climat par Edjamé (1992) ; Adjoussi (2000) ; Adewi et al. (2010) ; Adéwi (2012) ; Lemou (2014) ; Badameli et V. Dubreuil (2015) ; Badameli (2017) ; Kolani (2022) ; Lemou (2022) confirment qu'au cours de ces dernières décennies, le Togo a connu une modification de son régime climatique. Cette modification constitue une réelle préoccupation pour l'agriculture qui reste très vulnérable.

La Préfecture de Kpendjal, une zone dont les populations vivent du secteur agricole. La Région des savanes dont elle fait partie connait les manifestations et les effets des changements climatiques. Les études réalisées par Jans (2019) ; Koungbanane et *al*. (2019) ; Kankpénandja et *al*. (2021) ; Lemou (2022) ont montré que le changement se manifeste en particulier par une baisse généralisée et une irrégularité des précipitations et une augmentation des extrêmes climatiques notamment la forte chaleur, les inondations et les sécheresses. Cette étude vise à

analyser les contraintes climatiques et leurs impacts sur la production agricole dans la Préfecture de Kpendjal au Nord-Togo.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Située à l'extrême nord-est du pays, la préfecture de Kpendjal est l'une des six préfectures que compte la Région des Savanes. Elle est limitée au nord par le Burkina Faso, au sud par les préfectures de l'Oti et de l'Oti Sud, à l'est par le Bénin et à l'ouest par la préfecture de Kpendjal-Ouest. Elle couvre une superficie de 1304km² et compte deux communes dont la commune de Kpendjal 1 et celle de Kpendjal 2. Ainsi, Kpendjal est située entre les coordonnées 0°28' et 0°54' de longitude Est et entre 10°36' et 10°59' de latitude Nord comme le montre la figure 1.

Figure 1

Situation géographique de la Préfecture de Kpendjal

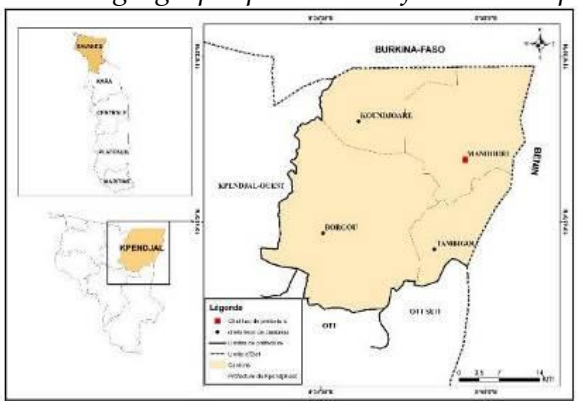

Source : Fond de carte de la préfecture de Kpendjal, DRPDAT, année, 2024

1.2. Données

Les données utilisées pour la rréalisation de ce travail sont de plusieurs types :

- les données climatiques concernent les précipitations issues des stations de Dapaong, Mandouri, Borgou et Mango de 1991 à 2020 ;
- les données de températures provenant des stations de Dapaong et Mango de 1991 à 2020 ;
- les données sur les productions, les rendements et les superficies du sorgho, du mil et de l'igname obtenues à la Direction de la Statistique agricole, de l'Informatique et de la Documentation (DSID) ;
- les données socio-anthropologiques recueillies auprès des chefs de ménages des villages de la zone d'investigation. Un échantillon de 120 chefs de ménages à travers O6 villages représentant 04 cantons ont fait l'objet de l'enquête à partir d'un

questionnaire en 2024. Les ménages ont été choisis suivant la formule de F. D. Giezendanner (2012, p 5) : $\mathbf{n} = \frac{t^2 N}{t^2 + (2e)^2 (N-1)}$

Avec n = taille de l'échantillon ; t^2 = 1,96 écart réduit correspondant à un risque α de 5 % ; N= nombre de ménages.

1.2. Méthodes

1.2.1. Traitement et analyse des données climatiques

Afin d'apprécier l'évolution interannuelle des précipitations et des températures l'indice de Lamb (1982) a été déterminé à partir des moyennes et de l'écart-type. Cet indice est exprimé par la formule : AI=((Xi-X))/S

où :

AI : indice d'anomalie

Xi : pluviométrie ou température de l'année i ;

X : pluviométrie ou température moyenne interannuelle sur la période de référence ;

S : écart-type interannuel sur la période de référence.

Les données ainsi collectées sont transformées en graphes, tableaux grâce au tableur Excel et à Word.

1.2.2. Traitement des données agricoles

Pour interpréter les données agricoles, un traitement leur a été appliqué. Ainsi, il est calculé la moyenne, l'écart type et les coefficients de variation et de corrélation de chaque spéculation pour mesurer son évolution. Les graphes d'évolution ont été obtenus à partir du tableur Excel.

1.2.3. Traitement socio-anthropologiques

Les données socio-anthropologiques collectées ont été traitées à travers le logiciel SPSS.

2. Résultats

2.1. L'évolution interannuelle des précipitations

Les écarts centrés réduits par rapport à la moyenne de 1991-2020 permettent de suivre l'évolution interannuelle de la pluviométrie. La figure 2 montre les graphiques de l'indice de Lamb sur les précipitations des différentes stations d'étude.

Figure 2

Indices d'anomalies standardisées dans quelques stations de la Région des Savanes

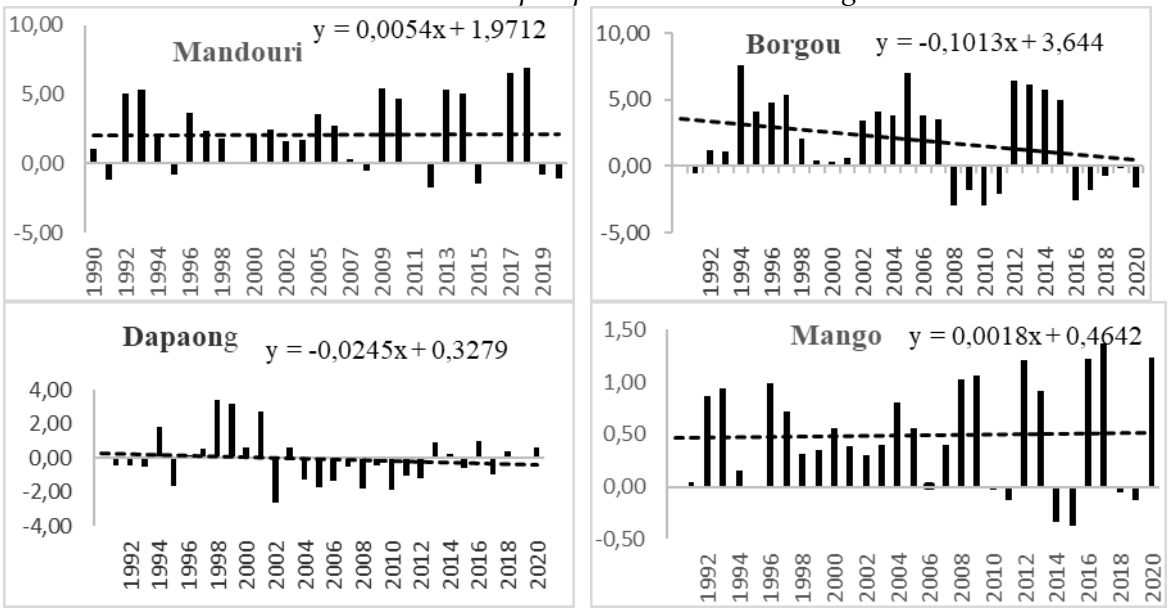

Source : D'après les données de la Direction Générale de la Météorologie Nationale, 2021

L'examen de la figure 2 montre qu'au cours de la période 1991 à 2020 il y a une variabilité pluviométrique qui se traduit par une succession d'années excédentaires et d'années déficitaires.

La station de Mandouri affiche deux phases d'évolution sur la période de 1991 à 2020. La première phase va de 1990 à 2007. Cette phase a connu plus d'années excédentaires que déficitaires (1991 et 1995 sont les deux années déficitaires de cette première phase). La deuxième phase va de 2009 à 2020. Cette période est alternée aussi d'années humides à des années sèches. Les années sèches sont les 2008, 2012, 2015, 2018 et 2020. La courbe de tendance linéaire de cette station présente une allure croissante. Cette croissance est affichée par le signe positif du coefficient de régression qui est de 0,0054.

La station de Borgou affiche sur la figure deux phases. La première phase va de 1991 à 2007 avec une seule année déficitaire (1991) et 16 années excédentaires, de 1992 à 2007. La deuxième phase va de 2008 à 2020. Cette phase affiche plus d'années déficitaires (09) que d'excédentaires (04).

La station de Mango affiche deux phases. Une première phase qui va de 1991 à 2009 où toutes les années ont connu un excédent pluviométrique. La deuxième phase est marquée par une alternance d'années excédentaires et d'années déficitaires. On distingue 6 années déficitaires : 2010, 2011, 2014, 2015, 2018 et 2019.

2.2. L'évolution interannuelle des températures

La fluctuation des températures moyennes annuelles au cours du temps est l'une des composantes de la variabilité thermique. La figure 3 présente l'évolution

interannuelle des températures moyennes, maximales et minimales à la station de Dapaong sur la période 1991 à 2020.

Figure 3

Températures moyennes, minimales et maximales interannuelles à la station synoptiques Dapaong.

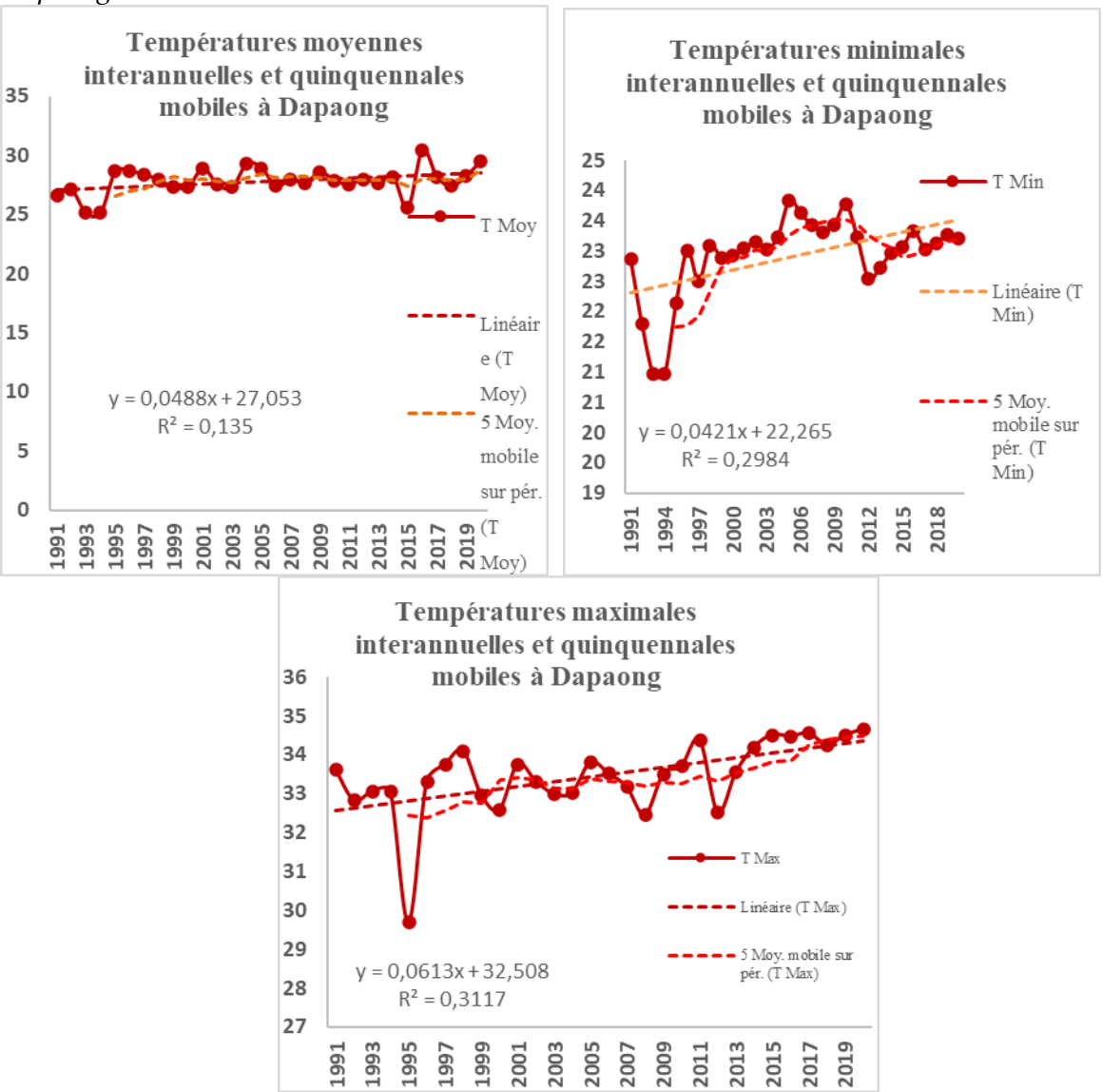

Source : Direction Générale de la Météorologie Nationale, 2021

L'analyse de la figure 3 présente une tendance à la hausse des températures dans la zone d'étude vue l'allure de la courbe de tendance linéaire. Sur la période d'étude, l'augmentation des températures maximales se révèle être importante selon les indices d'anomalies standardisées. En effet, en comparant la variation des coefficients des droites de tendance, la température maximale augmente plus que la température minimale. La différence entre le coefficient de détermination R^2 de la température maximale et de la température moyenne est sensiblement égale à 0,2°C. Il y a donc augmentation des températures maximales sur la période d'étude. Cette

augmentation perturbe le cycle biologique des plantes pouvant entrainer une baisse des rendements.

Cette augmentation de la température est ressentie par les populations de la zone d'étude. En effet, pour 99,2% des enquêtés, il fait de plus en plus chaud de nos jours par rapport au passé. Ils affirment que même à l'ombre, l'air respiré est chaud. Dans la nuit, il faut attendre une certaine heure (23 heures) avant d'aller au lit car il fait extrêmement chaud en saison sèche. Pour ces enquêtés, les températures minimales ont augmenté. Les nuits sont de plus en chaudes.

2.3. Impacts des changements climatiques sur les rendements

2.3.1. Les statistiques des productions agricoles

Pour cette étude, l'accent est mis sur les cultures en raréfaction dans la zone d'étude. Il s'agit le mil cycle long et, le sorgho pour les céréales et l'igname pour les tubercules. Les données statistiques obtenues auprès de la DSID sur les superficies, les productions et les rendements agricoles sont consignées dans le tableau 1. Elles permettent d'interpréter l'évolution des résultats agricoles et d'en mesurer la variabilité interannuelle

Tableau 1 : *Statistiques descriptives sur les superficies, les productions et les rendements (1996-2020) dans la préfecture de Kpendjal*

		Spéculations cibles		
Variables	Indicateurs d'appréciations	Sorgho	Mil	Igname
Superficie	Minimum	8849	2396,11	10,00
	Maximum	21339,00	20071,00	1766,00
	Moyenne	13680,94	10225,30	10225,30
	Ecart-type	3577,88	4954,29	4954,29
	Coef. De variation	0,26	0,48	1,08
Productions	Minimum	3183,00	1545,65	71,00
	Maximum	23063,40	11559,00	5069,64
	Moyenne	12854,98	6361,05	2005,30
	Ecart-type	5762,60	3040,87	1659,70
	Coef. De variation	0,45	0,48	0,83
Rendements	Minimum	0,36	0,31	2,88
	Maximum	1,43	1,24	2,88
	Moyenne	0,91	0,65	6,38
	Ecart-type	0,27	0,18	2,59
	Coef. De variation	0,30	0,27	0,41

Source : DSID, 2021

L'analyse du tableau révèle que le maximum des surfaces emblavées varie d'une spéculation à une autre. En moyenne et sur la période considérée, il est emblavé 13680,94 hectares, 10225,30 hectares et 416,51 hectares respectivement pour le sorgho, le mil et l'igname. Le rendement moyen de ces spéculations est respectivement de 0,91 tonnes, 0,65 tonnes et 6,38 tonnes. La production moyenne de ces mêmes spéculations

va decrescendo soit respectivement 12854,98 tonnes/hectare pour le sorgho, 6361,05 tonnes/hectare pour le mil et 2005,30 tonnes/hectare pour l'igname. L'écart constaté autour de la moyenne va du triple pour le sorgho et mil et au double pour l'igname. L'instabilité des surfaces emblavées, des productions et des rendements est appréciée par le coefficient de variation. La spéculation la plus instable reste l'igname en termes de superficie emblavée (1,08), de production (0,83) et de rendement (0,41). Elle est suivie du mil et du sorgho. L'instabilité dans la production de l'igname dans la zone d'étude serait en partie due aux contraintes climatiques qui pèsent sur cette culture. En effet, la récurrence des inondations, l'arrivée tardive de la pluie et sa fin précoce, la diminution des quantités d'eau et les fortes chaleurs sont des facteurs limitants la production de cette spéculation. 95% des enquêtés évoquent une arrivée tardive des précipitations dans la zone d'étude tandis que 92,5% évoquent une fin précoce de celles-ci. La production du sorgho est plus stable au regard du coefficient de variation qui est de 0,26 hectare pour les surfaces emblavées et 0,30 tonne pour le rendement. En effet, cette stabilité s'expliquerait par le fait que le sorgho est une denrée qui entre dans la préparation de la boisson locale soit pour la vente, soit pour les cérémonies. Au même titre, sa valeur nutritive est évoquée par 93% des enquêtés.

3.Evolution des productions : mil, sorgho et igname

La figure 4 indique l'évolution interannuelle des différentes spéculations en raréfaction dans la zone d'étude.

Figure 4

Evolution des productions du sorgho, du mil et de l'igname de 1996/1997 à 2020/2021dans la préfecture de Kpendjal

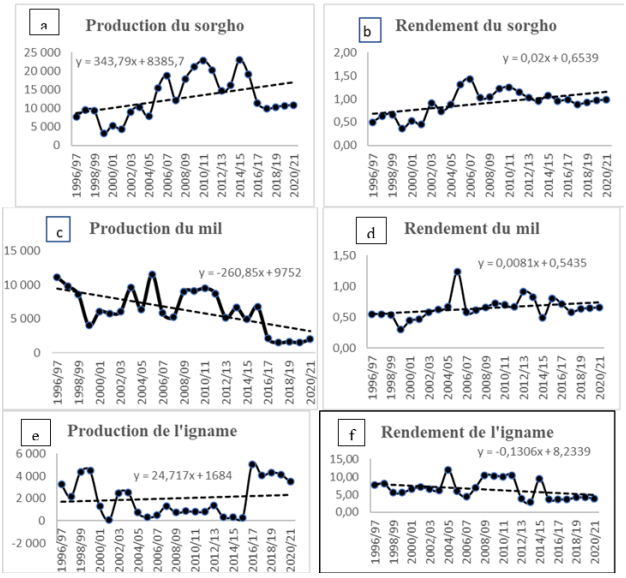

Source : DSID, 2021

De l'analyse de la figure 4, il ressort que le rendement et la production du sorgho, du mil et de l'igname ont connu une croissance en dents de scie.
On distingue trois phases de la production et du rendement du sorgho. La première phase est marquée par la baisse de la production et du rendement du sorgho. Cette phase couvre la campagne agricole de 1996/97 à 2004/05. La deuxième phase est quant à elle marquée par une hausse de la production et du rendement. Elle couvre la campagne agricole de 2005/06 à 2016/17. La troisième phase qui couvre la campagne agricole de 2016/17 à 2019/20 connait une chute de la production et du rendement du sorgho.

La phase de hausse du rendement et de la production du sorgho est le résultat combiné du regain de pluviométrie et de l'intérêt accordé par les autorités au secteur agricole.
La production du mil et le rendement de l'igname sont en baisse. Les paramètres climatiques sus-évoqués ne sauraient être les seuls facteurs explicatifs. En effet, la production du mil nécessite une grande surface contre une production et un rendement faible. La production du mil fait partie des cultures à cycle long. Cette culture est donc influencée par la variabilité pluviométrique qui se manifeste dans la zone d'étude par l'arrivée tardive des pluies, l'arrêt précoce des pluies, la mauvaise répartition de celles-ci. Ces perturbations climatiques conduisent inéluctablement à l'abandon de cette culture au profit d'autres. La conséquence directe est la raréfaction du mil sinon sa disparition.

La production de l'igname est surtout influencée par le phénomène des inondations. Elle est devenue aujourd'hui, dans la zone d'étude, une denrée presque sacralisée à cause de sa raréfaction. Les pratiques cultuelles autour de sa consommation sont en perte de vitesse.

1.1.1. Perceptions paysannes des facteurs explicatifs de l'abandon de cultures

La production du mil, du sorgho et de l'igname est influencée par les paramètres climatiques. La figure 5 indique davantage la perception des enquêtés sur les facteurs explicatifs de l'abandon de certaines cultures

Figure 5

Perception sur les facteurs de l'abandon des productions agricoles dans la zone d'étude

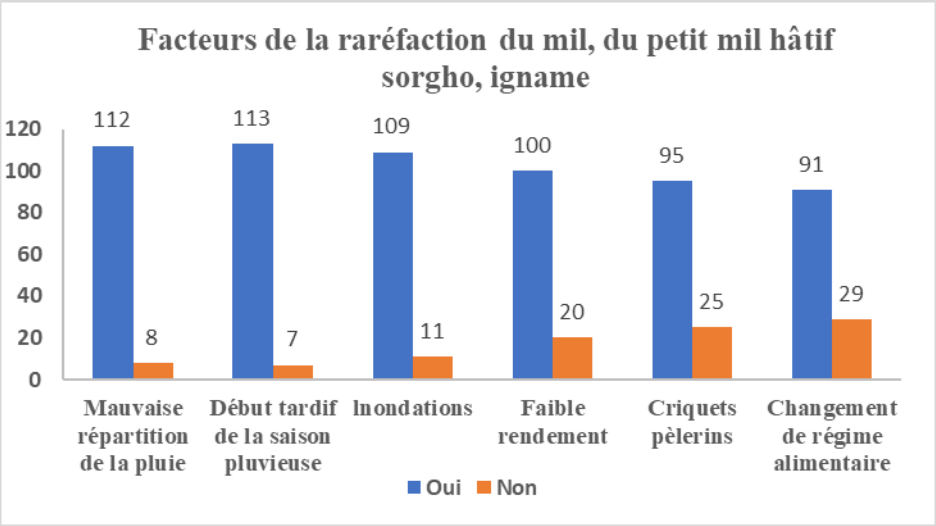

Source : Enquête de terrain, mai 2024

L'examen de la figure 5 indique que les productions sont influencées par la mauvaise répartition de la pluie (93,33%), le début tardif de la saison pluvieuse (94,16%), les inondations (90,83%) et le pullulement des criquets pèlerins (79,91%). Les autres facteurs de l'abandon des productions dans la zone d'étude énoncés par les enquêtés sont la faiblesse du rendement (83,33%) et le changement du régime alimentaire (75,83%). Ces résultats sont corroborés avec ceux issus des données climatiques notamment les inondations, le retard dans l'installation de la saison pluvieuse et sa mauvaise répartition spatiale. Ces résultats confirment ceux de Doukpolo (2014) qui disent que les impacts des changements climatiques sur les productions agricoles sont d'ores et déjà évidents. En dépit de leurs incertitudes, les tendances futures des précipitations indiquent une baisse pouvant atteindre 20 à 42 % notamment dans les secteurs soudaniens et soudano-sahéliens de la région d'étude ».

La préfecture étant confrontée au phénomène des inondations, celles-ci entrainent la destruction des cultures et contribuent à l'insécurité alimentaire. La photo 1 montre l'activité de récolte du maïs envahie par les eaux d'inondation pendant la campagne agricole 2020/2021.

Photo 1

Récolte du maïs *en pleine inondation au cours de la campagne 2020-2021*

Prise de vue : T. Soussou. septembre, 2020

2. Discussions

Les recherches menées dans le cadre de cette étude ont permis d'analyser les changements climatiques et leurs impacts sur la production agricole dans la Préfecture de Kpendjal au Nord-Togo. Les résultats ont révélé que la zone de recherche fait face à une instabilité climatique qui se manifeste par une baisse de la pluviométrie, une augmentation des températures. Cette modification du système climatique de la zone impact la production agricole dans la zone de recherche.

Les changements climatiques ont fait l'objet d'attention particulière en matière de recherche au cours de ces dernières décennies. Les travaux des auteurs S. Bigot et al. (2005) ; Vissin (2007) ; Paturel et *al*. (2010) ; Kouakou et *al*. (2014) en Afrique de l'Ouest ont relevé l'existence d'une variabilité pluviométrique et d'une réduction des évènements pluvieux. Les résultats des travaux de Djohy et al. (2021) ; Atidégla et Koumassi (2022) ; Ahossin et *al*. (2023) confirment les impacts des changements climatiques sur l'agriculture pluviale.

Sur l'ensemble du pays, les travaux de Edjamé (1994) ; Badameli et Dubreuil (2010) ; Adewi et *al*. (2010) avaient déjà relevé des perturbations climatiques sur l'ensemble du territoire. Selon eux le pays connait une variabilité climatique qui se manifeste depuis plusieurs décennies par une péjoration pluviométrique, une augmentation des températures. Les résultats de leurs travaux concordent avec ceux trouvés dans la Préfecture de Kpendjal. Les changements climatiques impactent tous les secteurs d'activités au Togo. Mais, leurs impacts sont particulièrement importants sur l'agriculture tels que confirmés par les travaux de Adewi (2012) ; Affo Dogo (2012) ; Lemou (2014). Selon les mêmes auteurs ces impacts sont perçus par les populations rurales. Ces résultats viennent corroborer avec ceux auxquels nous sommes parvenus dans la Préfecture de Kpendjal.

Conclusions

Les études qui ont été menées ont révélé que la Préfecture de Kpendjal au Nord-Togo fait face depuis plusieurs décennies à une variabilité climatique qui se manifeste par une baisse de la pluviométrie et une augmentation des températures. Les modifications climatiques que connait la zone ont des effets sur le secteur agricole entrainant la fluctuation des rendements de certaines cultures. Ces impacts sont perçus par les communautés paysannes de la zone d'investigation. La caractérisation approfondie du climat à travers la détermination des dates de début et de fin de saisons, l'analyse des séquences sèches et le répertoriage des stratégies d'adaptation permettront de mieux caractériser les changements climatiques et concevoir des stratégies d'adaptation durables pour la résilience des communautés.

Références bibliographiques

- Adewi, E. (2012). *Les stratégies agricoles de gestion de la péjoration pluviométrique au Togo*. Thèse de Doctorat unique de Géographie, Université de Lomé.
- Adewi, E., Dubreuil, V. & Badameli, I M. S. K. (2010). Instabilité pluviométrique dans la région des savanes à l'extrême nord du Togo. In : *23ième Colloque de l'Association Internationale de Climatologie, Rennes*, 36-40
- Adjoussi, P. (2000). *Changement climatique global : évaluation de l'évolution des paramètres climatiques au Togo*. Mémoire de maîtrise, Département de Géographie, Université de Lomé Togo.
- Affo-Dogo, A. (2012*). Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des agriculteurs dans la Région des Plateaux au Togo face au changement climatique : cas de la commune rurale de Kpimé*. Mémoire de Master en changement climatique et développement durable, Centre régional AGRHYMET.
- Afouda, A., Ndiaye, T., Niasse, M., Flint, L., Moussa Na Abou, M. & Purkey, D. (2007). *Adaptation aux changements climatiques et gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest*, Rapport de Synthèse, WRITESHOP
- Ahossin, R., Wokou, C. G. & Yabi, I. (2023). Risques agro-climatiques et production agricole dans la commune de zogbodomey au Sud-Benin. *In : African Scientific Journal, Volume 03, Numéro 16*, 50-82.
- Badameli, A. & Dubreuil, V. (2015). Diagnostic du changement climatique au Togo à travers l'évolution de la température entre 1961 et 2010. *In : 28ème colloque de l'Association Internationale de Climatologie*, Liège, 421-426.
- Badameli, A. (2017). *Les changements climatiques au Togo et leurs impacts sur les activités agricoles*. Thèse de Doctorat Unique, Université de Lomé, Lomé.
- Bigot, S., Brou, Y. T., Oswald, Y. & Diedhiou, A. (2005). Facteurs de la variabilité pluviométrique en Côte d'Ivoire et relations avec certaines modifications environnementales. *In : Sécheresse 16 (1)*, 5-13.

- Bokonon-Ganta, B. E. (1987). *Les climats de la région du Golfe du Bénin.* Thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris IV.
- Camberlin, P. (1987). *Les réactions du champ pluviométriques ouest-africain aux forçages atmosphériques et océaniques d"échelles régionale et planétaire.* Mémoire de maîtrise, Centre de recherches de climatologie, Université de Bourgogne.
- Charre, J. (1988). Les grandes régions de variabilité pluviométrique en Afrique de l'Ouest au sud du Sahara. *Veille climatique satellitaire*, 22, 21.
- Djohy, L. G., Bouko, B., Dossou, P. J., Boni, Y. & Yabi, J. A. (2021). Perception des changements climatiques par les éleveurs de bovins et observations météorologiques dans le bassin de l'Ouémé supérieur au Bénin. *In Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, 2021, 74 (3)*, 145-152.
- Edjamé, K. (1992). Changement climatique global : le cas du Togo. *Laboratoire de photogrammétrie terrestre des nuages ; école des sciences, Université de Lomé*, 12 p.
- FAO (2011). *Stratégie de gestion des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel*, 51 p.
- Gnongbo, T. Y. & Kankpenandja**, L. (**2005**).** Impacts de l'érosion des terres agricoles dans la plaine du Gourma (Nord -Togo). *In Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, Tome 7, Volume 2, Lomé, 119-135*.
- Jans, N. (2019). *Impact du changement climatique sur les agriculteurs du nord du Togo, et les adaptations de ceux-ci face à ce changement. Cas de la Région des Savanes*. Mémoire de Master, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication École des sciences politiques et sociales, Université de Louvain.
- Kankpenandja**, L**, Laré, K., Badameli, A., Tchabi, A., Alfa-Sika Mandé, S. L., Tchagbelé, A., Ooro Bitasse, E. & Kadouza, P. (2021). Résilience des pratiques endogènes de gestion des sols au changement climatique dans la région des savanes au Nord-Togo. *In : Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d"Ivoire)*, 528-549.
- Kolani, G. (2022) *Changements climatiques, raréfaction de certaines cultures et impacts socio-économiques dans la préfecture de Kpendjal au nord Togo*. Mémoire de master, Université de Kara, Togo.
- Kouakou, K. E., Kouadio, Z. A., Kouassi, F., Goula, T. A. & Savane, I. (2014). Modélisation de la température et de la pluviométrie dans un contexte de changement climatique : cas de l'Afrique de l'Ouest. *In : Afrique SCIENCE 10(1), 145 – 160.*
- Lemou, F. (2014). *Dynamique climatique et production agricole dans la Région de la Kara, NordTogo*. Thèse de Doctorat Unique de Géographie de lřUniversité de Lomé.
- Mahé, G. (1993). Les écoulements fluviaux sur la façade atlantique de l'Afrique, Etude des éléments du bilan hydrique et variabilité interannuelle, analyse de situations hydroclimatiques moyennes et extrêmes. *Edit. de l'ORSTOM, Coll. Etudes et Thèses*, Paris.

- Paturel, J. E., Boubacar, I., Aour, A. & Mahé, G. (2010). Analyses de grilles pluviométriques et principaux traits des changements survenus au 20ème siècle en Afrique de l'Ouest et Centrale. *In : Hydrological Sciences Journal-Journal des Sciences Hydrologiques, 55(8)*, 1281-1288.
- Perard, J. (1992). Estimation des contraintes climatiques en Afrique tropicale : approche méthodologique. *Actes du colloque, A.I.C., Dijon, 5*, 99-104.
- Sarr, B. (1995). *Climat et agriculture en Afrique tropicale : le cas de la riziculture dans les espaces aménagés du bassin du fleuve Sénégal.* Thèse de doctorat, Université de la Bourgogne, Dijon.
- Vissin, E. W. (2007). *Impact de la variabilité climatique et de la dynamique des états de surface sur les écoulements du bassin béninois du fleuve Niger*. Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, Centre de Recherches de Climatologie, CNRS - UMR 5210.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

PERCEPTIONS SOCIO-CULTURELLES DU RECOURS AUX PRATIQUES MAGICO-RELIGIEUSES CHEZ LES ORPAILLEURS SUR LE SITE AURIFÈRE ARTISANAL DE M'BANGA AU NIGER

Socio-cultural perceptions of recourse to magico-religious practices among gold miners at the M'banga artisanal gold mining site in Niger

SAADOU ABOUBACAR
Université André Salifou de Zinder
Laboratoire Sociétés -Territoires-Environnement
E-mail : allakayebouza@yahoo.fr
id ORCID: https://orcid.org/0009-0001-7737-1788

ISSOUFOU OUMAROU
Université André Salifou de Zinder
Laboratoire Ecologie et Gestion de la Biodiversité en Zone Sahélo- Saharienne (EG2SS)
E-mail : Bakabou1@yahoo.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0005-6858-6962

RÉSUMÉ :
L'or est un métal précieux. Au Niger, l'exploitation artisanale aurifère est une pratique qui entraine une ruée des chercheurs d'or vers les sites aurifères. Chaque chercheur d'or se rend sur ces sites dans le but d'avoir de l'or. Dans cet article, il est question d'étudier les perceptions socio-culturelles du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'banga. Sur la base d'une recherche qualitative. M'banga a servi de cadre d'analyse. Les questions de recherche sont : comment les orpailleurs perçoivent-ils l'or sur le site aurifère artisanal de M'banga ? Quelles sont les pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs nées des différents traits ethnolinguistiques ? Ceci avec l'hypothèse selon laquelle la dimension mystique de l'or est une raison de ces diverses perceptions par les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'banga. Au terme de cette étude, les résultats obtenus révèlent que l'or est diversement perçu par les orpailleurs selon leur identité culturelle. Toutefois, la perception de l'or par les orpailleurs renvoie à des pratiques peu orthodoxes donnant naissance à un syncrétisme religieux.
Mots clés : Magico-religieux ; M'banga ; Orpailleurs ; Perceptions.

ABSTRACT:
Gold is a precious metal. In Niger, artisanal gold mining is a practice that leads to a rush of gold seekers to the gold sites. Every gold seeker goes to these sites in search of gold. This article examines the socio-cultural perceptions of the use of magico-religious practices by gold panners at the M'banga artisanal gold mining site. Based on qualitative research, M'banga provided the framework for analysis. The research questions are: How do gold miners perceive gold on the M'banga artisanal gold

mining site? What are the magico-religious practices of the gold miners, based on different ethnolinguistic traits? The hypothesis is that the mystical dimension of gold is one of the reasons for the different perceptions of gold miners at the M'banga artisanal gold mining site. At the end of this study, the results obtained reveal that gold is perceived differently by gold miners depending on their cultural identity. However, the way gold miners perceive gold is linked to unorthodox practices that give rise to religious syncretism.
Keywords: Magico-religious; M'banga; Gold miners; Perceptions.

Introduction

L'orpaillage a véritablement commencé en Afrique de l'Ouest depuis les périodes de sécheresse intervenues dans les États sahéliens au cours des années 1970 et en 1980. Petit à petit, la recherche scientifique commence à s'intéresser à l'orpaillage compte tenu de son apport dans l'économie locale et nationale avec la hausse des cours mondiaux de l'or bien que cette activité engendre de nombreux dégâts sur l'environnement immédiat (Lamine Diallo, 2009 ; Chevrillon-Guibert, 2018 ; Malam Mamane Sani & Boubacar Zanguina, 2023 ; Seidou & Boubacar Zanguina, (2023).

À l'instar de plusieurs pays d'Afrique, l'orpaillage est une activité rudimentaire pratiquée au Niger. Il a débuté au début des années 1980 suite à la famine liée aux mauvaises récoltes immédiates de 1983-1984 où les populations, en quête des moyens d'existence pour survivre, se sont ruées vers le Liptako gourma nigérien. À l'époque le gouvernement a souhaité freiner l'exode rural vers Niamey et les autres villes côtières. Il avait adopté une stratégie visant à encourager les autorités coutumières et administratives à l'orpaillage alluvionnaire pour permettre aux jeunes de rester sur leurs terroirs. L'orpaillage est une activité socio-économique ou plusieurs personnes en dépendent (Intergovernmental Forum, IGF, (2022). Mais, il faut rappeler que l'industrie minière nigérienne a longtemps été marquée par la production de l'uranium. Au fil du temps, d'autres ressources minières comme le pétrole et l'or que regorgent le sous-sol ont commencé à être exploitées de manière industrielle ou artisanale (Abdou Yonlihinza, 2017, ONG Adkoul & Levin Sources, 2021). S'agissant de l'or, son exploitation artisanale a permis la création spontanée des sites situés dans le Liptako gourma nigérien et dans la région d'Agadez. La découverte de nouveaux sites aurifères artisanaux en 2014 a entraîné un déplacement massif des populations urbaines comme rurales à la quête de ce métal précieux. C'est ainsi que des personnes de plusieurs nationalités d'Afrique de l'Ouest et Centrale sont arrivées dans ces zones. Tout récemment, les activités se sont élargies à la région de Maradi mais interdites suite à un éboulement des galeriesqui a occasionné la mort de 18 orpailleurs[58] (Grégoire et Gagnol, (2017) ; Chevrillon-Guibert et al., 2019 ; Afane & Gagnol, 2020 ; Aboubacar, (2021 ; Diallo, 2022 ; ITIE, (2022, Gagnol et al., (2022) ; Seidou & Boubacar Zanguina, 2023 ; Garba, 2023). À l'heure actuelle, le Niger connaît

[58] https://africa24tv.com/niger-18-victimes-dans-leffondrement-de-la-mine-dor-dans-la-commune-de-dan-issa/

trois régions d'orpaillage clandestin toutes empreintes par des enjeux socio-culturels, juridiques, économiques et environnementaux.

Cependant, certaines études ont fait cas de quelques aspects relatifs à la dimension aurifère. Ainsi, l'orpaillage demeure la principale activité économique pour les chercheurs d'or en plus de la création des activités périphériques qui concourent aux fonctionnements des différents sites. La recherche de l'or est sale vue qu'il est extrait du sous-sol. Le métal est lui-même d'un rang prestigieux et en avoir, consolide et améliore la classe sociale chez certains orpailleurs ; pour d'autres, c'est la mort ou la déchéance. C'est pourquoi, il est attribué aux génies. Il est constaté que les orpailleurs ont recours aux pratiques magico-religieuses pour leur prospection. Les divinations, les amulettes, les dons sacrificiels, les offrandes, les acquisitions d'objets magiques sont quelques décors de l'exploitation minière de l'or dans les sites miniers nigériens. Plusieurs croyances s'observent lors de l'exploitation artisanale de l'or. Par exemple, les porteurs de tenue et les cordonniers feraient fuir l'or. La présence de ces derniers sur les sites aurifères est déconseillée. Aussi, selon les périodes et leur situation, l'accès aux sites d'orpaillage est interdit pour les femmes au moment de menstruation, de même que les forgerons (Some, 2004). L'or est donc considéré comme un bien des génies en ce qu'il est le siège des forces magiques puissantes. Son exploitation fait appel à l'aval et la clémence de ses forces occultes[59]. Pour d'autres orpailleurs, les lundis et les vendredis sont considérés comme des jours trop lourds pour creuser la terre[60] (Keita, 2017). Cela part d'une perception selon laquelle, les génies détenteurs de l'or circuleraient dans les galeries et veilleraient sur leur bien.[61] La ruée des travailleurs autochtones et allogènes laisse naître des faces cachées de l'exploitation artisanale sur divers sites nigériens. Les connaissances que les gens ont à propos des croyances et des rites représentent une dimension importante du religieux. D'ailleurs quand on aborde les pratiques religieuses, le savoir guidant ces pratiques consiste dans l'exégèse, les justifications que donnent les croyants quant à la source historique de la pratique religieuse en question, sa signification, le but recherché (Traoré, 2015).

Lors des missions de mise en œuvre d'un projet pilote conduit par le bureau d'étude Levin Sources, nous avons fait un constat selon lequel les orpailleurs ont recours aux pratiques magiques pour avoir de l'or sur le site minier de M'banga à la lumière de quelques pratiques sociales sus-évoquées. Ces croyances et pratiques magico-religieuses sont réalisées par les orpailleurs autochtones et allogènes dans un espace accueillant plusieurs groupes ethnolinguistiques. Il s'agissait d'un brassage culturel du fait de la rencontre de plusieurs chercheurs d'or. Eu égard à ce qui précède, nous formulons la question de recherche suivante : comment les orpailleurs perçoivent-ils l'or sur le site aurifère artisanal de M'banga ? Quelles sont les pratiques

[59] https://www.a4perspectives.com/kedougou-orpaillage-traditionnel-mysticisme-au-coeur-sites-kharakhena/

[60] https://www.seneplus.com/societe/dans-livresse-de-lor-kharakhena

[61] https://movida.hypotheses.org/2326

magico-religieuses chez les orpailleurs nées des différents traits ethnolinguistiques ? Ceci dans l'hypothèse selon laquelle la dimension mystique de l'or est l'une des raisons de ces diverses perceptions par les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'banga.

L'analyse critique de la revue de littérature fait cas de la contribution socio-économique de l'or dans l'économie nationale et locale. Mais, pour avoir ce métal, les orpailleurs ont recours à des croyances et pratiques culturelles dans la quête de l'or. La présente recherche est une contribution à la connaissance des perceptions aurifères en plus de celles déjà abordées par d'autres chercheurs. L'objectif général de cette recherche est d'étudier les enjeux socio-culturels du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'banga. De façon spécifique, cette recherche analyse les différentes perceptions des orpailleurs les conduisant à avoir recours aux pratiques magico-religieuses pour avoir de l'or. Elle questionne également les différentes pratiques magico-religieuses nées de leur perception de l'or sur le site aurifère artisanal de M'banga.

1. Approche méthodologique de la recherche.

M'banga est un site aurifère artisanal érigé en village administratif par décision N°09/PK/du 20 janvier 2020 portant nomination du chef de village de M'banga (Namaro), dans la commune rurale de Namaro/ département de Kollo. Il est accessible en empruntant la route nationale n°4 (RN4) menant à la Société Minière de Liptako (SML) puis une voie secondaire non bitumée à partir du village de Latakabiya avant le pont *Farié*. Il est également accessible du pont *Farié* en empruntant la route latéritique conduisant à la Société Minière de Liptako (SML) une bifurcation à partir du village de Larba Birno et en traversant la *Sirba*. Mais le village est difficile d'accès pendant la saison des pluies et la période de crue de la Sirba, un affluent du fleuve Niger.

Le choix est motivé par la cartographie des personnes autochtones et allogènes présentes sur le site dont la finalité est l'exploitation artisanale de l'or. Aussi, la présence d'une chaîne complète de l'exploitation de l'or laisse-t-elle naître plusieurs pratiques magico-religieuses dont le but recherché est d'obtenir une grande quantité de pépites d'or.

Figure 1 : *Localisation du site de M'banga, commune rurale de Namaro*

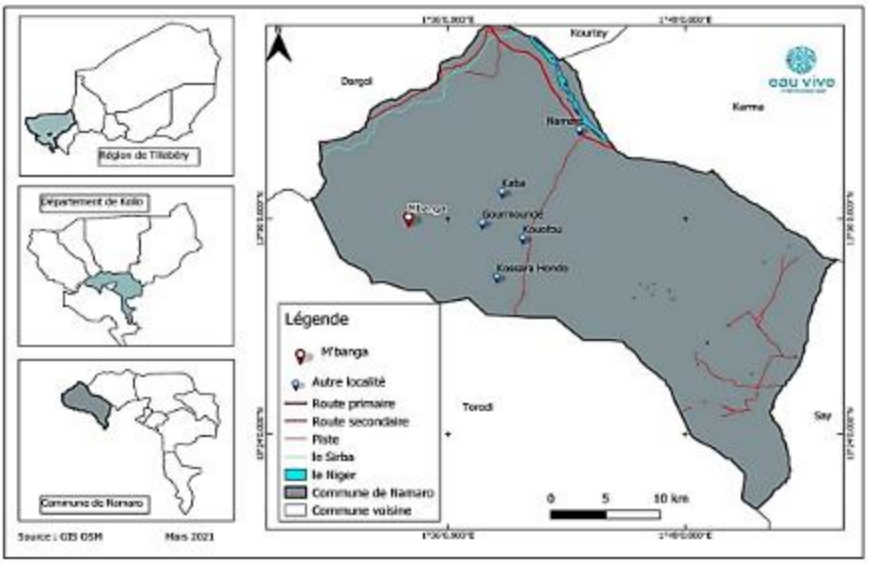

Source : *Lionnel Sanou, Eau Vive internationale, Burkina Faso, mars, 2021.*

Par ailleurs, il est important de souligner que M'banga est une bourgade où cohabitent plusieurs groupes ethnolinguistiques et une forte présence d'immigrés originaires de l'Afrique de l'Ouest. L'organisation de l'exploitation aurifère est pratiquement similaire que sur les autres sites de la sous-région où la chaîne de production est mise en marche après la découverte d'un nouveau site (Roamba, 2014). L'orpaillage a causé une composition cosmopolitique des chercheurs d'or sur le site de M'banga. Ainsi, on a pu dénombrer 08 différentes nationalités sur le site (Nigériens, Nigérians, Béninois, Togolais, Burkinabé, Maliens, Ghanéens, Sénégalais). Les différentes nationalités étrangères sur le site ont le monopole d'une activité qui rentre dans le maillon de la chaîne de production aurifère. M'banga vit avec un rythme cadencé où chaque orpailleur autochtone ou allogène a recours à une pratique magico-religieuse pour extraire l'or dans les entrailles de la terre.

Pour la conduite de cette recherche, nous avons eu recours à l'approche qualitative car il était question de recueillir les perceptions de l'or par les orpailleurs. De ce fait, nous avions combiné les entretiens semi-directifs à la recherche documentaire et l'observation participante. L'immersion dans le village a commencé depuis janvier 2021 lorsque nous conduisions un projet pilote ''*Exor* ''mis en œuvre par l'Organisation Non Gouvernementale Eau Vive et le cabinet britannique *Levin Sources*. La collecte des données a été facilitée par la contribution d'un orpailleur qui évoluait dans l'orpaillage depuis 1984. Il s'est installé avec sa famille à M'banga depuis 2000. Cette étape a permis de créer un climat de confiance entre les orpailleurs et nous pour avoir passé plusieurs nuits et échangé sur l'exploitation artisanale aurifère. Le guide d'entretien est bâti autour des points relatifs à la perception socio-culturelle ainsi que les formes de pratiques magico-religieuses y afférentes. L'échantillon aléatoire de la population d'enquête est composé d'une trentaine d'acteurs miniers (orpailleurs, propriétaires terriens, notables, leaders d'opinions,

financeur et femme). Les thèmes abordés sont la perception de l'or selon la culture locale et les formes de pratiques magico-religieuses liées à leur perception. Nous avons fait une triangulation de toutes les informations obtenues en vue de répondre à la question centrale de la recherche et l'hypothèse de travail. Notons que toutes les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu en vue d'avoir le sens des propos tenus par les orpailleurs. En ce qui concerne la discussion des résultats, elle s'est réalisée en lien avec l'objectif général de la recherche et les données collectées lors de la recherche documentaire en lien avec les données empiriques. Mais la difficulté rencontrée au cours de cette recherche est la présence des agents de renseignement dans le village qui est situé dans le Liptako gourma nigérien. L'État soupçonnait la présence des Groupes Armés Non Étatiques dissimulés aux orpailleurs. Dans ce contexte d'insécurité, le contact avec les orpailleurs est devenu difficile n'eut été la contribution d'un orpailleur vivant sur le site et qui connaissait les faits et gestes de cette communauté itinérante.

Par ailleurs, notre analyse a pour ancrage théorique le modèle fonctionnaliste. Le choix de ce modèle d'analyse se justifie en ce qu'il nous permet de faire ressortir le rôle de chaque acteur autour de l'activité aurifère ainsi que les fonctions de toutes les pratiques magico-religieuses en lien avec l'orpaillage. Cette approche nous permet donc d'analyser les perceptions socio-culturelles du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs sur le site aurifère artisanal de M'banga. Comme disait Durkheim (1895) rapporté par (Jean Etienne et al.,2004), dans les règles de la méthode sociologique que lorsqu'on décide d'analyser un phénomène social, il convient de rechercher isolément la raison efficiente qui le crée et la fonction qu'il remplit. La fonction d'un fait social doit être toujours étudiée dans les rapports qu'il soutient avec quelque fin sociale.

2. Résultats

Dans ce travail, nous allons essayer de montrer les perceptions socio-culturelles du recours aux pratiques magico-religieuses, les différentes formes pratiques magico-religieuses liées audites perceptions ainsi que la discussion des résultats.

2.1. Perception de l'or par les orpailleurs, comme une dimension socio-culturelle du recours aux pratiques magico-religieuses à M'banga

L'or est un métal recherché par tous les groupes ethniques. Chaque groupe ethnique a sa perception en fonction de son trait culturel. L'or est un métal dangereux partagé par les autres forces surnaturelles de la brousse. Ainsi, dans de nombreuses sociétés traditionnelles, avoir de l'or est motivé par ses divers rôles socioculturels. La perception des acteurs varie d'un orpailleur à un autre en fonction de son obédience religieuse. D'après les groupes ethnolinguistes, l'or a une valeur spirituelle. Selon un orpailleur, il est une possession de génie et sa quête nécessite des sacrifices appropriés. Un autre orpailleur affirme que l'or est effectivement une affaire de génie pour avoir connu un orpailleur qui a dépensé plus de 4 millions sans n'avoir eu aucun grain. Mais, avec le concours de sa femme possédée par les génies, ce dernier est devenu riche. Il continue son récit en disant que :

> Le génie fait parler la femme qui disait que hey, untel, toi tu ne respectais pas, raison pour laquelle toute ton économie est engloutie dans ce trou. Sinon ton puits contient bel et bien de l'or. Maintenant, retourne dans ton puits creuse vers la direction nord et si à un mètre tu ne trouves rien, je vais carrément quitter ta femme. Le mari a hésité mais se souvenant des dépenses engrangées, il est rentré dans le puits selon les instructions à moins d'un mètre, il trouve la roche contenant de l'or et après avoir pilé la roche d'essai il se retrouve avec 250 000F et ce jour, un gramme d'or coûte 5 000FCFA (G.H, juin 2021).

Pour les acteurs rencontrés, l'or est un métal de convoitise du fait de sa valeur symbolique et spirituelle. Chez les autochtones, malgré son exploitation dangereuse et maléfique, l'or est perçu comme un bien économique inestimable et en posséder est synonyme de richesse. L'activité aurifère joue donc un rôle important dans l'amélioration de la position sociale des orpailleurs. L'extraction de l'or est une activité qui fait appel à plusieurs rituels magiques. Pour les uns et selon leur perception, le recours aux pratiques magico-religieuses permet d'apaiser les esprits des forces surnaturelles aux risques d'être victime d'une maladie incurable. Pour certains orpailleurs, ces pratiques répondent à une logique visant à avoir une chance lors de sa recherche sans contrarier les génies. D'autres interlocuteurs perçoivent l'or comme comme un métal porteur de la mort. Il peut se manifester en grande quantité sur un même endroit car chaque puits contient de l'or et cela entraine une activité intense sur le site et sans qu'on se rende compte les différents trous s'effondrent et ensevelissent les orpailleurs. Une telle situation est souvent la cause de la mort de plusieurs orpailleurs puisqu'ils travaillent en oubliant le probable effondrement des galeries.

La valeur socio-culturelle de l'or fait que même les chefs coutumiers ont recours aux pratiques magico-religieuses. IL s'agit de la lecture du coran pour avoir la clémence des génies dans la recherche de l'or, car eux aussi ont leur part lorsque l'or arrive à être trouvé. Pour d'autres orpailleurs, la recherche de l'or symbolise l'art de la discrétion. C'est une procession des génies car lors du creusage du puits on peut le percevoir au niveau de la roche mais si l'on s'hasarde à confirmer l'existence de l'or, il disparaît. Bien plus, selon certains orpailleurs une indiscrétion sur sa découverte le transforme souvent en sable et il arrive de fois qu'il se déplace dans les galeries. Il est ressorti aussi que l'or est synonyme de la mort puisqu'il existe des endroits reconnus riches en or mais personne n'ose aller fouiller pour ainsi dire qu'il représente une puissance de la brousse. L'or est un produit ambivalent en ce qu'il apporte de la richesse tout comme il peut être à la base de la mort lorsque les conditions d'extraction ne respectent certaines cultures locales. Malgré son ambivalence, les orpailleurs parviennent à déjouer la mort par le recours aux pratiques sacrificielles. Mais de façon générale, pour les orpailleurs l'or est un métal dangereux dont l'extraction et l'acquisition renvoient à l'antinomie métal richesse/pauvreté. Pour d'autres acteurs, l'argent de l'or a une valeur éphémère. On peut voir un orpailleur

avec beaucoup d'argent et finir dans la clochardisation pour l'avoir dépensé chez les prostituées, la consommation de la drogue, l'achat des objets de luxe, les jeux de carte.

Pour d'autres orpailleurs, pour avoir de l'or, il faut faire des rapports sexuels avant d'entrer dans le puits, car l'or est sale et le fait d'être souillé est une chance de l'avoir. C'est ce qu'affirme un orpailleur en disant que :

> Moi, ma chance réside dans le rapport sexuel avec une prostituée. L'or est un objet sale, raison pour laquelle ma relation avec une prostituée est bénéfique. Moi par exemple, je me soule et j'ai toujours eu le sourire de la mine après avoir fait un rapport sexuel avec une prostituée (G.A, décembre 2023)

Par contre, il existe des orpailleurs qui ont une perception simple de l'or en estimant qu'il est un métal comme les autres et sa valeur économique ne mérite pas de telles pratiques. Il suffit tout juste de travailler dur et avec une chance on peut l'avoir sans avoir recours aux pratiques magico-religieuses sur le site. C'est pourquoi, les croyances et perceptions autour de l'or varient d'un orpailleur à un autre. Chez certains orpailleurs, cela constitue une escroquerie en considérant que les marabouts, les féticheurs, les marabouts-féticheurs comme de véritables vendeurs d'illusion. L'or est un métal dont on peut avoir une perception mystique et mythique et qui amène les communautés un retour aux idolâtries et aux supercheries des marabouts et devins. Au début, des orpailleurs qui ont les mêmes perceptions sur toutes les croyances et superstitions mais ont fini par comprendre qu'il suffit d'avoir de la chance et du don de soi pour l'avoir. C'est ce qu'a rapporté un membre du syndicat des orpailleurs qui disait :

> J'ai vu un orpailleur où le féticheur lui a dit d'amener une chèvre, une poule blanche et du parfum avec lesquels le *Boka* a fait ses incantations. Il lui dit d'aller au niveau de son puits, fermer les yeux regarder à l'Est puis tuer la poule et verser le sang dans le puits, ensuite appeler le nom d'un *aljanni* et faire trois tours du puits. Le gars a failli tomber dans le puits et se rend compte que cela n'est qu'une pure escroquerie (G.H, janvier 2024).

Les perceptions autour de l'or sont diversement interprétées par les orpailleurs sur le site de M'banga. Si certains orpailleurs ont une perception mystique et mythique de l'or, d'autres réfutent ces croyances, le perçoivent certes, comme un métal précieux, mais qu'il ne valait pas la peine de se détourner du droit chemin jusqu'à commettre des actes contraires à la culture islamique largement dominante sur le site.

Tout de même, on ne peut pas parler de la perception de l'or par les orpailleurs sans aborder la question des interdits. Ainsi, selon les orpailleurs, il est interdit à ce qu'une personne étrangère à l'équipe constituée par le bailleur jette un coup d'œil dans le puits. Cela est susceptible de détruire l'armature du puits et faire fuir l'or contenu dans les roches. Il est aussi interdit de montrer la quantité d'or issu du lavage car selon les orpailleurs, il faut craindre le mauvais regard des gens qui peuvent

utiliser de la magie maléfique pour faire disparaître l'or récupéré. Comme actions interdites sur le site, les orpailleurs ne travaillent pas le vendredi à cause de la prière hebdomadaire. Mais, il s'agit des orpailleurs qui suivent les instructions des marabouts. Cette journée est également mise à profit pour vendre l'or produit. Pour les adeptes des *Boka* ou *Zima*, eux, ils ne travaillent pas le dimanche. Il est interdit aux femmes en période de menstrues d'être sur place lors du creusage car selon les croyances locales, leur présence fera échouer la confection des puits. D'après certains orpailleurs, il est formellement interdit de manger les arachides sur l'espace de creusage car selon leurs croyances, le fait d'ouvrir une graine d'arachide de sa coque équivaut à l'effondrement du puits.

Aussi, faut-il le préciser que les propriétaires terriens ont eux aussi, une perception mystique et mythique de l'or. C'est pourquoi, ils ont recours aux pratiques magico-religieuses après avoir attribué les placers aux orpailleurs et tout en souhaitant une manifestation de l'existence de l'or dans leurs champs pour beaucoup en profiter. C'est pour cette raison, ils pratiquent des sacrifices propitiatoires pour commencer l'exploitation aurifère. Les financeurs ont eux aussi une perception mystique de l'or en ce qu'ils paient les frais nécessaires aux différents sacrifices pour avoir l'accord et la bénédiction des génies, propriétaires de l'or selon plusieurs perceptions locales.

On ne peut pas traiter la question des croyances et perceptions de l'or en occultant le point de vue de la femme. En effet, chez les femmes, l'or est synonyme de richesse et de prestige social. C'est pourquoi là où il y a de l'or, il y aura des femmes car elles jouent un rôle de régulation sociale et d'objets rituels pour les orpailleurs. Par régulation sociale, il faut entendre leur place dans l'équilibre au sein des sites miniers. Par objet sexuel, les orpailleurs couchent avec les femmes souvent mariées et les professionnelles de sexe en se basant sur une perception selon laquelle l'or est un métal sale et faire des rapports sexuels sans se laver présage une bonne quête d'or. Par rapport à cette question de la perception de l'or par les différents acteurs, la tendance générale qui se dégage tourne autour du caractère mystique de l'or et lesdits acteurs sont prêts à l'avoir quel qu'en soit les moyens.

2.2. Pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs comme perceptions socio-culturelles dans la recherche de l'or.

Pour avoir de l'or, de nombreuses stratégies sont mises en œuvre par les orpailleurs en vue de la rentabilité sociale et économique au moyen d'une productivité imaginative à cette activité dont la recherche est hasardeuse et périlleuse. Ainsi, l'exploitation aurifère artisanale est plus que la recherche de la richesse dans le sous-sol par le don de soi et de technique. Elle est plutôt une ingérence dans les entrailles de la terre perçues comme la demeure des ancêtres, des forces sauvages et des démons. L'orpaillage constitue donc une activité empreinte de pratiques rituelles. C'est pourquoi, il fait l'objet de pratiques magico-religieuses hétérogènes qui s'entremêlent au travail et à sa pratique quotidienne. Les orpailleurs ont chacun dans leur culture, des stratégies de quête d'or comme les mythes, les superstitions,

auxquels ils accordent un intérêt. Seulement le caractère périlleux et hasardeux de l'exploitation artisanale aurifère renvoie à un tâtonnement dans les entrailles de la terre avec un combat contre la mort. C'est ainsi que chaque orpailleur autochtone ou allogène a ses pratiques magico-religieuses et des secrets personnels. Authentique être vivant à la puissance surnaturelle, l'or offre l'ascension et le prestige social aux orpailleurs à leurs activités sociales et religieuses. Cela nous renvoie à présenter quelques pratiques magico-religieuses nées de la perception qu'ont les orpailleurs sur l'or. Les perceptions socio-culturelles sont importantes en ce qu'elles poussent les orpailleurs à avoir recours à des stratégies de captation de la rente aurifère. Ces stratégies sont traitées dans les lignes qui suivent.

2.2.1. Le *Bori* ou *Haouka* comme danse rituelle dans la quête de l'or sur le site de M'banga

Le *Bori* ou *folley* en langue haoussa et Zarma fait partie de la richesse culturelle nigérienne issue du pluralisme linguistique**.** Il s'agit d'un culte religieux *asna* (animiste) où la manifestation des djinns est accompagnée par des rythmes musicaux précis avec des instruments locaux. Il s'agit d'une danse syncopée, cadencée et très rythmée avec des battements des pieds. Sous ce rythme et dans la quête d'or, les orpailleurs ont recours au rituel du *Bori* pour demander la chance et les voies et moyens aux génies dans la quête de l'or. Aussi, faut-il le rappeler que le *Bori* fait partie du patrimoine culturel nigérien. Il est très pratiqué par les *Asna* présents un peu partout au Niger. Le *Bori* est un fait culturel pratiqué dans la société asna et musulmane renvoyant à un syncrétisme religieux. Une communication s'établit entre les divinités et les humains par la création d'un contact recherché. Au cours de cette pratique rituelle, les forces occultes se manifestent aux hommes par l'entremise de la possession qui est la réactualisation de l'union retrouvée avec les forces surnaturelles. C'est ce qui ressort de nos entretiens où les orpailleurs attestent que le *Bori* est une pratique culturelle à laquelle tous les groupes ethniques présents sur le site de M'banga ont recours pour percer le mystère de l'or, objet appartenant aux génies. L'orchestre composé de violonistes, des joueurs de calebasse et ceux de hochet créent une excitation favorable à la manifestation de transes, une sorte de mise en condition destinée au bon fonctionnement du culte. Il s'agit du moment idéal pour chercher à percer le mystère. Des invocations se font par l'utilisation cadencée de langage déchiffrable par les initiés. D'ailleurs, selon un orpailleur nigérien, on fait recours à la danse rituelle du *Bori* en ces termes :

> Avant de commencer la recherche de l'or, sur invitation d'un orpailleur ou d'un financeur, une cérémonie de *Bori* est organisée. Sous un rythme endiablé de *gogué* et de *Kalangou* (instruments locaux de base de ce rituel religieux), la personne en procession se met en transe pour étudier les voies et moyens à suivre pour avoir de l'or. Après quelques moments d'intenses consultations avec les génies, la personne en transe parvient avoir la voie et les moyens à

> suivre pour la réussite de l'opération et la personne en transe demande au candidat que si toutefois le puits devient productif, qu'est-ce que tu me donnes comme récompense. Sur le champ, la personne prend l'engagement de sacrifier un mouton blanc, un poulet, un bœuf ou un don d'un cheval. Et la personne en transe qu'en cas du non-respect des engagements, l'orpailleur ou le financeur, la colère des génies s'abattra sur eux. (H.G, décembre 2023)

La danse rituelle du *Bori* s'organise lorsque l'orpailleur ou un groupe d'orpailleurs veulent explorer un nouveau site ou quand on annonce la découverte d'un nouveau filon (*kouwa* en langue haoussa). Cette danse de *Bori* peut également s'organiser à tout moment sur la demande des candidats à la recherche du métal précieux. Sur le site de M'banga même ceux qui disent être musulmans en ont recours dans la quête effrénée de l'or. Pour les pratiques magico-religieuses, il est question ici des sacrifices d'animaux immolés qui peuvent polluer l'environnement en laissant joncher les résidus issus des sacrifices comme les cornes, le sang et le bois utilisé pour la cuisson.

Mais pour d'autres orpailleurs, la danse du *Bori* fait partie des préparatifs du voyage sur les sites miniers. Ce sont les *aljannou* (génies) de la famille qui orientent l'orpailleur la nature du sacrifice à faire, la date du départ et le nombre de jours (aller-retour) avec l'assurance de revenir au bercail avec beaucoup d'argent. En contrepartie, l'orpailleur doit faire un sacrifice aux *aljannou* de la famille comme l'achat d'un bœuf, un bouc, achat des chaussures ou le tissu en guise de reconnaissance et de respect des engagements. Il faut reconnaître que dans l'imaginaire individuel ou collectif de certains orpailleurs, l'or est un métal dont la recherche nécessite des dons sacrificiels.

2.2.2. Le *Tooru* ou rituel sacrificiel chez les orpailleurs

Le *Tooru* est une forme de pratique rituelle dont les orpailleurs ont recours pour avoir de l'or. Il ressort de nos entretiens que cette pratique est présente chez les orpailleurs animistes mais au fil de temps, il s'est répandu même chez les orpailleurs musulmans. Il s'agit d'égorger un animal le plus souvent un poulet et verser le sang dans le puits pour demander la permission aux génies de commencer l'extraction de l'or et d'en avoir de la chance. Cette forme de rituel magique peut avoir plusieurs formes. Après une consultation avec le *Zima* ou Boka (féticheur en langue Zarma et haoussa) demande aux orpailleurs d'acheter un animal avec une couleur spécifique comme le mouton blanc, le bouc noir ou les poulets qu'on sacrifie pour avoir de l'or, le *Boka* ou *Zima* prononce des formules se met en contact avec les génies par la récitation des formules magiques et après l'animal est sacrifié puis le sang recueilli est versé dans le trou. D'après un habitant du village, le *Tooru* peut se pratiquer aussi avec les grains de mil, sorgho, sésame, arachide, dattes auxquels on adjoint des carreaux de sucre que l'orpailleur ira déposer sur une fourmilière ou (*Kondo* en langue locale) en prononçant la phrase suivante :

> Moi un tel, voilà mon cadeau. Je suis venu te donner les biens du village pour récupérer les biens de la brousse. Je demande ta bénédiction pour que cette demande se réalise dans un court délai (Y.Y., décembre 2023).

Pour d'autres orpailleurs, le *Tooru* renvoie à un autel sur lequel on adore une chose attribuée aux génies à dessein de la réalisation d'un vœu comme dans le cadre de la recherche d'or. Cette pratique est commune à tous les orpailleurs présents sur le site de M'banga et d'après nos entretiens, les adeptes s'y retrouvent puisqu'ils arrivent à tirer leur épingle du jeu. Ce rituel joue une fonction sociale très importante selon les principaux interlocuteurs. Les principaux candidats au rituel du *Tooru* sont les orpailleurs et les bailleurs de fonds.

2.2.3. Le rituel de la poule déplumée comme pratique magico-religieuse chez les orpailleurs

C'est une pratique courante sur le site de M'banga. Il ressort de nos entretiens avec les interlocuteurs que certains orpailleurs ont recours à cette pratique qui a apporté ses preuves. Un orpailleur dit avoir recours à cette pratique après avoir consulté un marabout. Pour ce rituel, le marabout demande au candidat de lui amener une poule vivante. Il déplume la poule et écrit les versets coraniques sur tout son corps puis on l'égorge. Le but de ce rituel est d'obtenir de l'or. D'après un orpailleur :

> Le marabout déplume la poule. Il écrit les versets du coran sur tout son corps et la remet au candidat avec des instructions de la cuire, la manger tout seul mais seulement, manger la chair sans croquer les os (A. G, janvier 2024)

2.2.4. La géomancie (*Arwa ou Laabou Karyan)* comme approche divinatoire de recherche de l'or chez les orpailleurs

L'or est considéré comme un minerai mystique doté de pourvoir dont seuls les génies sont les propriétaires. Il est l'objet de toutes les convoitises où s'installe une soif de l'or pour des orpailleurs à la quête de la richesse. La géomancie est aussi utilisée par les orpailleurs dans la quête de l'or sur le site de M'banga. Il s'agit d'une science de divination basée sur la manipulation des forces occultes au profit de l'orpailleur. Elle se repose sur l'initiation, le symbolisme et l'ésotérisme. Elle est détenue aussi bien par les marabouts que par le devin païen et concourt à la quête de l'or. Sur la demande des orpailleurs, le géomancien commence ses rituels par l'ouverture de ''la bouche de la terre'' par la récitation des formules magiques adressées aux djinns. Le géomancien développe une stratégie de manipulation des signes des forces occultes et maîtrise l'ensemble des opérations de prévoyance mystique. Selon un orpailleur le recours à la géomancie *Arwa ou laabou karyan* est une pratique la plus utilisée par les orpailleurs autochtones ou allogène et une des variantes de ce rituel se présente comme suit :

> Le *Boka* te demande d'amener un caillou de ton puits puis, il bat la terre et à travers ce caillou, il dit que comment procéder pour avoir de l'or. Moi, j'avais deux *Bokas* (un haoussa et un Gourmantché), Le *Zima* haoussa m'a dit que le premier puits que j'ai abandonné contient de l'or mais seulement tu as raté la roche, retourne dans ton ancien prend une direction et creuse et tu trouveras de l'or. Et j'ai toujours eu satisfaction. Le Zima Gourmantché lui, me bat la terre quand je vais travailler sur le puit abandonné car je travaille seul ou *dan Koundoumbala*. Sur ces instructions il me dit d'aller travailler aujourd'hui car le vieux puits abandonné ne s'effondra pas mais je dois faire des offrandes. Et cela est devenu pour moi une obsession jusqu'à avoir peur (G.A, janvier 2024)

La recherche de l'or est une activité qui fait appel à plusieurs rituels magiques. C'est pourquoi, sur le site, il existe ceux qui allient la géomancie et le sacrifice d'animaux. Il est question des orientations du géomancien sur le type de sacrifice à faire pour avoir de l'or tout en évitant les accidents probables faute de sacrifice. Il est ressorti de cette étude que certains orpailleurs ne commencent le travail qu'après avoir consulté un géomancien qui donne les consignes à suivre. Avant de commencer à exploiter le nouveau site, ils pratiquent quelques rituels magiques et demandent à la terre la protection et la chance. Ces sacrifices et autres libations sont dédiés aux génies et aux mânes des ancêtres avant le démarrage du nouveau chantier et aussi durant son fonctionnement quand des offrandes supplémentaires s'imposent. C'est pourquoi, des animaux sont sacrifiés pour avoir la bénédiction. Ces animaux égorgés sur l'emplacement de nouveaux puits marquent le démarrage du creusage. Cette pratique est efficace selon les orpailleurs puisque les résultats sont tangibles. Un des orpailleurs nous affirme que certains charlatans donnent une bague noire chargée de pouvoir magique pour non seulement l'aider à avoir facilement l'or mais aussi à se protéger contre toute autre force maléfique et les éboulements des puits qui peuvent survenir. La géomancie est une science qui mobilise à la fois les orpailleurs et les orpailleuses. Il ressort de nos entretiens que les femmes sont détentrices des puits d'or et ont également recours à la géomancie et un des interlocuteurs disait que :

> Tout comme les financeurs, il existe sur le site de M'banga des femmes détentrices des puits qui jouent le même rôle que les hommes car elles recrutent les ouvriers, les équipent, les nourrissent, cherchent le marabout et le *Boka* mais elles ont plus recours à la géomancie que les hommes (L.O, janvier 2024).

Ce discours montre que la perception socio-culturelle de l'or est une réalité de telle sorte que les acteurs miniers artisanaux ont recours à diverses pratiques magico-religieuses dans la recherche de l'or.

3. Discussions

La recherche portant sur les perceptions socio-culturelles du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs fait ressortir des informations d'une portée socio-anthropologique. Tout d'abord, les enjeux socio-culturels du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs renvoient à plusieurs perceptions de l'or selon l'appartenance ethnolinguistique et ethnique. La perception la plus partagée est la dimension mystique de l'or. Les acteurs rencontrés s'attèlent à dire que l'or est un métal maudit en ce qui est la possession des forces génies. C'est pourquoi, des perceptions et croyances expliquent la dimension mystérieuse de l'or. Ces résultats ont été étudiés par des auteurs comme (Panella, 2007 ; Goh, 2016 ; Cros et Mégret, 2018 ; Aboubacar, 2021 ; Silué et al.2022 ; Chevalier, 2023,) qui affirment que l'or est un métal précieux possédant un esprit fort et redoutable et qu'il peut se rendre visible comme invisible. Il est la propriété des génies qui peuplent les collines. Il est aussi perçu comme un objet d'adoration et de crainte en plus d'être une richesse symbolique pour la famille et le groupe ethnique et se transmet de génération en génération pour ainsi dire qu'il a des influences et des représentations populaires dans différentes traditions. Puis, les résultats obtenus font cas de certains interdits comme la présence des femmes en situation de menstrues sur le site, manger les arachides sur le site. Ces aspects se rapprochent à ceux développés par (Somé, 2004 ; Keita, 2017 ; Silué et al.,2022) qui relèvent certains interdits proches de la perception de l'or où il est imposé aux orpailleurs une abstinence sexuelle à la veille d'une journée de travail, l'introduction d'un chien sur le site tout comme la présence d'une fille dépucelée qui occasionnait l'effondrement des galeries comme chez les forgerons lors de la production du fer à base du charbon. Le fait que l'or est perçu comme un objet sale conduit certains orpailleurs à coucher les professionnelles de sexe. Ces mêmes informations ont été traitées par (Goh, 2016 ; Ouédraogo et al.,2020, ; Aboubacar, 2021) où les orpailleurs pensent qu'avoir des rapports sexuels avec une prostituée après une journée de travail sur les sites miniers sans prendre un bain auparavant, rester dans cet état de souillure toute la nuit et aller travailler le lendemain est une chance pour avoir le bon filon d'or. Ensuite, les orpailleurs couchent avec des filles vierges avant de rentrer dans le trou, pour d'autres, c'est coucher avec les femmes enceintes, faire des rapports sexuels sans faire la toilette intime avant de rentrer dans le puits, et même se servir des serviettes hygiéniques utilisées par les filles pendant les périodes de menstruation sont des facteurs explicatifs de la recherche d'or sur certains sites aurifères au Burkina. Tout de même certains orpailleurs perçoivent l'or comme un métal qui peut être extrait du sol-sol avec des méthodes scientifiques (Silué et al., 2022).

Enfin, les différentes perceptions des orpailleurs les renvoient à avoir recours aux pratiques magico-religieuses dans la quête de la rente aurifère. Les orpailleurs organisent la danse du *Bori* pour chercher les voies à suivre pour avoir de l'or. Dans le contexte de l'activité aurifère, les orpailleurs ont recours à cette danse culturelle par l'élévation de l'homme en transe dans le but d'avoir le secret de la mine artisanale. Mais cette danse culturelle dans certaines sociétés traditionnelles nigériennes, revêt un caractère religieux dans la mesure où elle sert à chasser les mauvais génies tout

comme ils peuvent conférer le pouvoir à l'initié ou le protéger et l'élever dans la société humaine, c'est ce qu'estiment (Broustra-Monfouga ,1973), et (Rouch, 1975). Outre le Bori, le Tooru est une autre pratique cultuelle à laquelle les orpailleurs ont recours pour avoir de l'or. Ce même rituel a été abordé par (Rouch,1975) dans la société Zarma Songhaï mais sous forme d'autel. Parmi les pratiques culturelles nées de la perception mystique de l'or figure le rituel de la poule déplumée où sur instruction d'un marabout, des versets coraniques sont écrits sur la poule puis égorgée dans l'espoir d'avoir de l'or. Une pratique similaire a été rapportée par Aboubacar (2019) notamment *Le loukoudou (*en haoussa*)* qui est aussi une autre forme de pratique maraboutique Il s'agit des rituels faits avec un coq et à l'aide des versets coraniques, le marabout le sacrifie pour offrir toute la viande au candidat. Ce rituel permet au candidat de prospérer dans toutes les activités entreprises et la recherche du bonheur (Kouadio Akoumia,2023). Le migrant gagne beaucoup d'argent mais est confronté seulement à l'accumulation du capital économique. Il ne fait qu'amasser de la richesse mais n'arrive plus à offrir des cadeaux, ni même s'habiller décemment. La géomancie (*Arwa ou Labou karyan*) est une des formes de pratique culturelle à laquelle les orpailleurs ont recours dans la recherche de l'or. Il s'agit de l'utilisation des cauris ou des signes pour prédire l'avenir comme la voie à suivre pour percer le mystère afin d'avoir de l'or. Les résultats proches de cette recherche ont été traités par (Bertaux, 1984) et (Kassibo,1992) où ils expliquent les formes de géomancie et emprunts dans les sociétés africaines.

Les pratiques culturelles sont des faits vécus dans les sociétés africaines. Malgré notre attachement à une des religions révélées, nous avons toujours donné une explication tout ayant à l'esprit la dimension animiste. Ainsi, le comportement syncrétique observé chez les orpailleurs explique la prégnance des pratiques animistes associées à la religion monothéiste. En effet, malgré la pratique de l'islam et du christianisme, certaines personnes continuent à porter des gris-gris, consulter les marabouts et les féticheurs dans le milieu d'affaire, universitaire, politique, sportif en adoptant un syncrétisme religieux.

Conclusion

L'étude sur les perceptions socio-culturelles du recours aux pratiques magico-religieuses chez les orpailleurs fait ressortir des informations d'une portée socio-anthropologique. L'objectif général de cette recherche est d'analyser les différentes perceptions de l'or par les orpailleurs qui les conduisent à avoir recours aux pratiques magico-religieuses. En effet, sur la base d'une étude qualitative, les résultats obtenus révèlent que l'or est diversement perçu par les acteurs miniers. Et cette perception diversifiée est la résultante du recours aux pratiques magico-religieuses par les orpailleurs en lien avec les traits ethnolinguistiques et leur identité culturelle. Il s'agit entre autres de la danse du *Bori,* le *Tooru*, le rituel de la poule déplumée et la géomancie locale. Notre hypothèse selon laquelle, la dimension mystique de l'or est l'une des raisons du recours aux pratiques magico-religieuses se confirme dans la mesure où plusieurs orpailleurs pensent que l'or est une propriété des génies et pour

l'avoir, le recours à ces pratiques est nécessaire. Cependant, nous estimons que l'or doit être perçu comme un métal extrait du sous-sol sans avoir recours à aucune pratique magico-religieuse. Il suffit tout juste d'avoir une attitude rationnelle en utilisant les moyens technologiques comme les détecteurs des métaux pour éviter certaines pratiques peu orthodoxes rédhibitoires à l'émergence d'une mondialisation culturelle. Et cela nous éviterait d'évoluer vers un syncrétisme religieux dès lors que nous options pour une des religions révélées.

Références bibliographiques

- Abdou Yonlihinza, I. (2017). Lorsque l'orpaillage pousse à l'exode depuis le cœur du Sahel :https://theconversation.com/lorsque-lorpaillage-pousse-a-lexode-depuis-le-coeur-du-sahel-75418 (consulté le 24 octobre 2023)
- Aboubacar, S. (2019). Le recours aux pratiques magico-religieuses chez les migrants dans la commune rurale d'Allakaye/Bouza au Niger, *Revue Sociétés & Economies*, 17, 23-39.
- Aboubacar, S. (2020). Pratiques culturelles et contrôle social de la virginité des jeunes filles au Niger : cas d'Allakaye, village haoussa de l'Ader, *Revue Sociétés & Économies*, 19, 7-90
- Afane, A. Gagnol, L. (2020). Une ruée vers l'or contemporaine au Sahara : l'extractivisme aurifère informel au nord du Niger, https://doi.org/10.4000/vertigo .29044 (consulté le 26 décembre 2023)
- Bertaux, C. (1984). La technique des prescriptions sacrificielles dans la géomancie bambara (région de Ségou, Mali), *Systèmes de pensée en Afrique noire*, http://journals.openedition.org/span/540 (consulté le 28 juin 2022)
- Chevrillon-Guibert, R. (2018). Le gouvernement des mines au Soudan : entre opportunisme et autoritarisme, Égypte/Monde arabe, *Enjeux frontaliers et territoriaux au Sahel et au Moyen-Orient*, http://journals.openedition.org/ema/4176 (consulté le 24 août 2024)
- Cros M. Mégret, Q. (2018). L'or, le sang, la pluie et les génies Chroniques ethnographiques d'un conflit entre orpailleurs et autochtones lobi du Sud-Ouest burkinabè,https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2018-3-page-113.htm (consulté le 1e novembre 2023)
- Diallo, M. (2022). Orpaillage dans le désert du Ténéré : la fièvre de l'or dans la vallée du Djado en dépit de l'enclavement et les risques sécuritaires, https://www.lesahel.org/orpaillage-dans-le-desert-du-tenere-la-fievre-de-lor-dans-la-vallee-du-djado-en-depit-de-lenclavement-et-les-risques-securitaires/ (consulté le 22 septembre 2024).
- Gagnol, L. Ahmet Tchilouta, R., Afane, A. (2022). Enjeux territoriaux et éthiques de la régulation de la ruée vers l'or au nord du Niger, https://doi.org/10.4000/ried.1123 (consulté le 31 mai 2024)
- Garba, I. (2023). Orpaillages clandestins au Niger : les principaux enjeux socioéconomiques de taille, https://sahelhumide.oalms.net/orpaillages-

clandestins-au-niger-les-principaux-enjeux-socioeconomiques-de-taille/ (consulté le 27 novembre 2023).

- Goh, D. (2016). L'exploitation artisanale de l'or en Côte d'Ivoire : la persistance d'une activité illégale, European Scientific Journal, 12(3),1-19. http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n3p18 .
- Grégoire E. Gagnol, L. (2017). Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger), EchoGéo http://journals.openedition.org/echogeo/14933, (consulté le 21 avril 2021)
- IGF, (2022). Atelier national sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, les flux financiers illicites et les conflits au Niger,
- ITIE, (2022). Étude de cadrage sur l'amélioration de la prise en compte du secteur minier artisanal et de petite échelle
- Jean Etienne, et al., (2004). *Dictionnaire de sociologie*. Hatier.
- Kassibo, B. (1992). La géomancie ouest-africaine. Formes endogènes et emprunts extérieurs'' Cahiers d'études africaines, 32(128), 541-596 https://doi.org/10.3406/cea.1992.1528.
- Lamine Diallo, M. (2009). Mine d'or et développement durable Quelques réflexions sur le site de Sabodala (Sénégal oriental), EchoGéo, http://journals.openedition.org/echogeo/ (consulté le 11 décembre 2023)
- Mégret, Q. (2008). ''l'or "mort ou vif''. L'orpaillage en pays, lobi burkinabé, Doi :https://doi.org/10.3406/jafr.1978.1808 , (consulté le 28 décembre 2023).
- Organisation Non Gouvernementale (ONG) Adkoul. (2021). Rapportage et profilage des sites miniers de Fallo, Fasso et du site de traitement de Tabelot : Programme ExOr Niger -Phase pilote dans la région d'Agadez,
- Ouédraogo, S. al. (2020). Étude de la situation de l'exploitation sexuelle et de la traite des enfants sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso,
- Roamba, J. (2014). *Risques environnementaux et sanitaires sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso : cycle de vie des principaux polluants et perception des orpailleurs (cas du site Zougnazagmligne dans la commune rurale de Bouroum, Région du Centre- Nord*), [Mémoire de master II 2ie, Ouagadougou]
- Rouch, J. (1975). Le calendrier mythique chez les Songhay-Zarma (Niger), Systèmes de pensée en Afrique noire. http:// journals.openedition.org/span/134 (consulté le 14 décembre 2024)
- Seidou, A. Boubacar Zanguina, D. (2023). Régulation de l'orpaillage au Niger : le site de Koma Bangou à l'épreuve des faits, *revue.acaref.net*, p. 11-26.
- Silué, O. et al. (2022). Les acteurs miniers face Aux croyances et rituels autour de l'exploitation de l'or en Côte d'Ivoire, *International Journal of Humanities and Social Science Invention* (IJHSSI), p. 26-36.
- Some D.B. (2004). *Les orpailleurs du Burkina Faso : exclusion sociale et rapport à L'environnement* [Thèse de doctorat de sociologie, Université Cheick Anta Diop, Dakar]

– Traoré, D. (2015). Divination, pratiques de guérison et traditions islamiques parmi des femmes d'origine ouest-africaine à Montréal. Ethnologies, 37(1), 175–192. https://doi.org/10.7202/1039661ar

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LES LOGIQUES SOCIALES DE LA PROSTITUTION DES MINEURES ÂGÉES DE 12 À 14 ANS DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON

The social logics of the prostitution of underage girls aged 12 to 14 in the commune of Yopougon

SEYDOU BAMBA
Université Félix Houphouët-Boigny, UFR Criminologie.
seydoubamba58@ufhb.edu.ci,
ORCID : https://orcid.org/0009-0007-6693-5684

MASSANDJEI BAMBA
Université de San Pedro, Côte d'Ivoire. Laboratoire d'Etudes et de Prévention en Psychoéducation (LEPPE-Abidjan), du Laboratoire d'Etude de la Prévention des Délinquances et des Violences (LEPDV)
massandjei.bamba@usp.edu.ci
ORCID : https://orcid.org/0009-0008-6460-4301

CYRILLE AUBIN DOHO
Université Félix Houphouët-Boigny et au Centre Suisse de Recherches Scientifiques, Côte d'Ivoire. Laboratoire de Sociologie Economique d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE)
cyrille.doho@csrs.ci, dohocaubin95@gmail.com
ORCID : https://orcid.org/0009-0003-2197-1981

RÉSUMÉ

En Côte d'Ivoire, avec la crise économique, la prostitution semble être un moyen de réussite sociale et de survie. Les mineures n'échappent pas à cette réalité. L'objectif de la présente recherche est d'identifier d'une part les caractéristiques personnelles, familiales, sociales et culturelles des jeunes filles mineures en situation d'exploitation sexuelle à Yopougon, et d'autre part, les logiques sociales de leurs conduites. Le phénomène s'accroit et le profil des concernées est varié allant de personnes adultes aux mineures de moins de 15 ans. En termes de méthodologie, la commune de Yopougon est le site d'investigation. La méthode d'échantillonnage par choix raisonné a été retenue et porte sur 70 enquêtés. Il s'agit d'acteurs directs, notamment les mineures exploitées sexuellement, leurs clients et d'acteurs indirects tels que la population de la commune, certains parents et connaissances de ces mineures exploitées et quelques responsables de structures concernées auprès desquels des informations diversifiées ont été recueillies. La collecte des données s'est faite à l'aide d'une recherche documentaire, un questionnaire et un guide d'entretien puis analysées et interprété d'un point de vue quantitatif et qualitatif, au regard de la théorie de la dyssocialité et du contrôle social. Les résultats obtenus indiquent que diverses caractéristiques chez ces mineures et plusieurs facteurs de risques les exposent à l'exploitation sexuelle.

Mots-clés : Prostitution ; Exploitation sexuelle ; Mineure ; Proxénétisme ; Violence parentale.

ABSTRACT

In Côte d'Ivoire, with the economic crisis, prostitution seems to be a means of social success and survival. Underage girls are no exception. The aim of this study is to identify the personal, family, social and cultural characteristics of under-age girls who are sexually exploited in Yopougon, and the social rationale behind their behaviour. The phenomenon is on the increase, and the profile of those involved is varied, ranging from adults to minors under the age of 15. In terms of methodology, the commune of Yopougon is the site of investigation. A purposive sampling method was used, involving 70 respondents. These were direct participants, in particular sexually exploited minors and their clients, and indirect participants such as the local population, some relatives and acquaintances of these exploited minors, and a number of managers of the structures concerned, from whom a wide range of information was gathered. The data was collected using documentary research, a questionnaire and an interview guide, then analysed and interpreted from a quantitative and qualitative point of view, with regard to the theory of dyssociality and social control.

The results indicate that various characteristics of these minors and several risk factors expose them to sexual exploitation.

Keywords : Prostitution ; Sexual exploitation ; Minor ; Pimping ; Parental violence.

Introduction

La prostitution des mineurs ou prostitution juvénile se réfère habituellement à la prostitution d'un mineur ou d'une personne en dessous de l'âge légal du consentement (Convention de Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus, 2007). Cette définition souligne que l'enfant est victime d'une exploitation, même si un consentement apparent est donné. Le droit français et le droit ivoirien répriment le proxénétisme, la traite et le racolage (Jouenne-Peyrat, 2021). Les partenaires sexuels de ces mineures apprécient leur docilité, car elles sont moins en mesure de se défendre et de comprendre les choses. Cette attitude déviante est souvent justifiée par le sentiment de puissance sexuelle et économique, par le désir de nouvelles expériences ou par le sentiment d'impunité lié à l'anonymat (Bamba, 2017 ; Gaudillat, 2022). L'ampleur du phénomène se heurte à l'absence de données fiables, notamment parce qu'il est complexe par ses caractéristiques intrinsèques : les mineurs circulent et les lieux de prostitution évoluent rapidement; la prostitution est un fait social souterrain impliquant fréquemment un proxénétisme dissimulé (Bamba, 2014); la prostitution de rue est devenue plus encore clandestine ; les mineures isolées et errantes échappent fréquemment aux acteurs sociaux, auquel se rajoute le fait que la prostitution peut être parfois non vécue comme telle (Bamba, 2017 ; Perrine et Guzniczak, 2019). Des enquêtes menées en 2018 par Blanchard et Revenin (2018) ont montré une grande hétérogénéité des méthodes de recueils de données concernant les mineures prostituées, et peu d'échanges entre les acteurs sociaux et des représentations (Blanchard et Revenin, 2018). Selon une étude de l'UNICEF réalisée en 2018, aujourd'hui, aucun pays au monde ne peut prétendre être épargné par le problème de prostitution des mineures. Et les données statistiques sur le nombre

d'enfants victimes de cette forme d'exploitation sont évolutives. De ce fait, les moyens mis en place pour prévenir et lutter contre ce phénomène restent limités et de portée relative (Picherot et al, 2021).

En France, le phénomène est en constante augmentation car, l'activité est de plus en plus lucrative (Wallaert et Millet, 2021). Les chiffres fournis par la brigade de répression du proxénétisme (BRP), qui alimentent en partie les données diffusées par l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains, semblent en évolution importante depuis 5 ans, touchant 7000 à 10 000 mineures (autour de 80 %), le plus souvent âgées de moins de 15 ans (Crémière, 2017).

Sur le continent africain, le phénomène concerne aussi les âges qui vont de 12 à 14 ans et plus (Irenge et al., 2017). Quelques données statistiques en provenance de certains pays d'Afrique témoignent de son ampleur (Morikéba, 2020). En Guinée, on estime à 8 357 prostituées mineures présentes dans le pays (Ba, 2020). Au Mali, la prostitution des filles mineures est courante dans les villes et se chiffre à 35 900 prostituées ou exploitées sexuelles (Gnanou, 2017). Selon les services officiels du Togo, 27.000 prostituées mineures travaillent dans le grand Lomé ; 31 % d'entre elles ont moins de 15 ans (Akakpo-Ahianyo et al., 2022). Selon le rapport du Service de santé du Ghana (GHS, 2012), repris par (Violaine, 2020), 750 000 adolescentes âgées de 12 à 14 ans sont dans la prostitution. Les chiffres de la prostitution de filles mineures au Bénin estiment à environ 15 000 prostituées dans le pays (Morin, 2020). Dans un contexte de libre circulation des personnes, des filles de diverses nationalités regagnent de plus en plus les grandes capitales d'Afrique afin de pratiquer la prostitution beaucoup plus rentable (Nelly et Lakhdar, 2017). Pour 59% de ces mineures, les raisons de se prostituer sont liées aux difficultés de survie quand les parents sont séparés contre 48.1% quand les parents vivent ensemble. 91.8 % des prostituées n'étudient plus et la principale cause citée par plus de la moitié des sujets (55.4%) est l'indigence économique des parents (Thienty, 2020). La majorité des filles prostituées vivent en dehors du toit familial soit 77%, la principale cause de la fugue est la pauvreté de la famille 29.8%. La proportion de 24% des filles sont des déplacées internes pour diverses raisons (Karine et al., 2020). Cette pratique touche les filles de différentes catégories socio-professionnelles, que ce soient des élèves ou non, des apprenties, des petites vendeuses de rue, des serveuses ou des clientes dans les bars et maquis ou encore des domestiques, peu importe leurs régions d'origine. Ces filles mineures se retrouvent à tous les endroits où il leur est possible de trouver des clients sexuels : débits de boissons, abords de marchés, abords de lycées, boîtes de nuits, hôtels, restaurants, vidéo clubs, etc. (Peyroux, 2020).

En Côte d'Ivoire, la prostitution qui, à l'origine, était le fait de certaines ressortissantes ghanéennes et nigérianes (Bamba, 2014), est de nos jours aussi pratiquée par des ivoiriennes. Ce phénomène est d'une telle acuité que le sexe semble aujourd'hui être le moyen privilégié de survie et même de réussite sociale (Bamba, 2014 ; Ahizi et Kouakou, 2020). Ce qui évidemment ne manque pas d'attirer des filles mineures âgées de 12 à 14 ans, généralement en proie à de nombreuses difficultés (Kouamé, 2020). La commune de Yopougon, quartier d'Abidjan, capitale économique

de la Côte d'Ivoire, en est le lieu privilégié de multiples transactions basées sur le sexe (Bamba, 2014). Cette commune cosmopolite a vu la recrudescence d'un nouveau type de prostitution au fil du temps : la prostitution de mineures. Selon les données recueillies auprès des services sociaux de la mairie de ladite commune, en 2020, ce sont près de 5000 mineures victimes de la prostitution. Plusieurs études continuent d'explorer cette problématique mais, nous voulons à notre niveau identifier d'une part les caractéristiques personnelles, familiales, sociales et culturelles des filles mineures de 12 à 14 ans en situation de prostitution à Yopougon, et d'autre part, analyser les logiques sociales qui sous-tendent de leurs conduites de prostituées.

1. Méthodologie

1.1. Terrain d'étude

Le champ d'étude est la commune de Yopougon, l'une des 13 communes du district d'Abidjan. Elle a été érigée en une municipalité par la loi N°78-07 du 09 janvier 1978 portant création des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire et organisée par la loi N°80-61182 du 17 octobre 1980. Elle est située à l'Ouest de la ville d'Abidjan, délimitée au Nord par la commune d'Abobo et la ville d'Anyama, au Sud par le port d'Abidjan et l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune d'Attécoubé et à l'Ouest par Songon (Kra, 2014). Essentiellement, une cité dortoir, elle est l'une des plus grandes communes de la Côte d'Ivoire en termes de superficie et de population. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2021), Yopougon compte 1571065 millions d'habitants et a une étendue de 153,06 Km2 soit 7,4% de la superficie du District d'Abidjan (2079 Km2). 50,63% de sa population, soit 795443 personnes, sont de sexe masculin et 49,37 0% de sexe féminin représentant 775622 individus.

La commune de Yopougon, surnommée « Poy » ou « Yop City », est renommée pour son animation nocturne et nombreux maquis et discothèques. Elle est également connue pour ses quartiers précaires, tels « Yao Séhi » ou « Sicobois », « mon mari m'a laissé » qui détonnent avec les quartiers résidentiels situés dans le quartier de Banco nord.

1.2. Population et Échantillon d'enquête

- **Population de l'étude**

La population cible de l'enquête est constituée des mineurs en situation de prostitution dans la commune de Yopougon. Ensuite, la population témoin telle que certains parents et connaissances des prostituées, certains de leurs clients et d'acteurs indirects tels que les populations de cette commune et les experts comme responsables de structures ou les ministères concernés par la protection de l'enfance, la police, les autorités municipales, les ONG/associations, spécialisés dans la lutte contre la prostitution des mineures. Le choix de ces acteurs s'appuie d'une part, sur la position sociale et le rôle de ces enquêtés. Et d'autre part, le fait que ces différents

acteurs soient directement concernés par les effets de la prostitution des filles mineures. Pour d'autres, c'est plutôt leur statut, leurs expériences et l'expertise scientifique dans cette activité de prostitution.

- **Échantillon d'enquête**

La méthode boule de neige est utilisée dans la mesure où nous n'avons pas de liste au préalable des acteurs à interroger pour la collecte des données. Ainsi, nous avons les critères de sélection pour l'échantillon (70 individus) de l'étude sont les suivants : être âgée au minimum de 12 ans et maximum de 14 ans, avoir tenu une fois des rapports sexuels et en avoir reçu des contreparties en espèces, en nature, en services ou en faveurs et être responsable des structures ou organismes interventions. Afin de fournir des informations sur la variabilité des données, lors de cette étude, l'équipe de recherche a procédé aux calculs des moyennes et de l'écart type autour de l'échantillon. Les calculs des moyennes et de l'écart type se sont basés sur les formules respectives : Moyenne = (Somme des valeurs) / (Nombre total de valeurs) et Écart Type = $\sqrt{(\Sigma (xi - \bar{x})^2 / n)}$; Où : xi représente chaque donnée individuelle, $\bar{x}$ est la moyenne des données, Σ désigne la somme de toutes les valeurs et n'est le nombre total de données. De manière pragmatique, l'écart type de l'âge des jeunes filles, représente environ 0,789. Cela indique la dispersion des âges par rapport à la moyenne pondérée de 13,12 ans. En ce qui concerne le niveau de scolarisation, l'écart type est d'environ 0,707 avec une dispersion des niveaux de scolarisation par rapport à la moyenne pondérée de 1. Par ailleurs, l'occupation des filles mineures avant l'entrée dans la prostitution, présente un écart type d'environ 1,983, ce qui indique la dispersion des occupations par rapport à la moyenne pondérée de 4.12.

En résumé, ces calculs nous ont permis de fournir une mesure de dispersion, de faciliter les comparaisons entre groupes, identifier les valeurs aberrantes, évaluer la précision des mesures et enrichir l'interprétation des résultats.

1. Méthodes de collectes des données

Les méthodes répondent à la question « comment a-t-on procédé ? ». C'est un moyen pour atteindre un but, mais il se situe au niveau des faits et des étapes pratiques. L'étude, quant à elle, s'inscrit dans une perspective mixte (quantitative et qualitative) de type phénoménologique. Pour ces raisons, quatre techniques ont été utilisées pour l'enquête.

2-1. Techniques et outils de collecte des données

Les techniques de collecte des données concernent l'ensemble de procédés utilisés pour recueillir les données empiriques servant plus ou moins à tester, compléter et à corriger les hypothèses. Ainsi, à chaque technique correspond un instrument qui permet de collecter les données dans le cadre de la recherche scientifique. En raison des techniques mobilisées telles que la recherche documentaire,

l'observation directe, l'entretien semi-structuré et sondage par questionnaire, sont associées respectivement les outils comme les fiches de lecture, la grille d'observation, le guide d'entretien et le questionnaire.

- **Recherche documentaire et les fiches de lecture**

La recherche documentaire est définie par Grawitz (2004) comme la technique qui privilégie la recension et l'accès à ces données. La revue documentaire au gré de la fiche de lecture a permis de faire une sorte de compte-rendu permettant de résumer les résultats des lectures ou les éléments importants d'un document lu en rapport avec notre question de recherche. Elle nous a permis de prendre connaissance de ce qui est fait cernant notre sujet et les limites de ses écrits en matière de prostitution des mineures. Cette phase de l'étude a été marquée par l'appropriation d'une quantité importante de documentation sur les études et rapports réalisés sur la prostitution des mineures de manière générale et particulièrement en Côte d'Ivoire. Ces travaux visités sont des publications scientifiques, des mémoires d'études, des articles de journaux.

- **Observation directe et la grille d'observation**

Selon Berthiaume (2004), l'observation directe repose donc sur le fait de rapporter exactement les comportements et pratiques observés, avec le moins d'interprétations possibles. Il s'agit ainsi de décrire une séquence de comportements. De fait, elle est un mode de recueil direct, immédiat, d'un matériau gestuel, verbal et empirique produit par les acteurs à l'occasion de leurs pratiques sociales (Arborio et Fournier, 2010). Au cours de cette étude, les observations directes ont permis de constater les pratiques de prostitution des mineures de moins de 15 ans dans la commune de Yopougon. Aussi, des actes par lesquels des filles ont des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'autres personnes moyennant rémunération. Des clients, de toute classe socioprofessionnelle, s'adonnent à la pratique avec ces mineures. Enfin, les maquis, les hôtels de fortune, les maisons de passe, des recoins de rue dans lesquels commencent les négociations de mineures livrées à la prostitution. En effet, les données collectées au sein de cette technique ce sont faites au moyen d'une grille d'observation.

- **L'entretien semi-structuré et le guide d'entretien**

Dans cette opération, le chercheur décèle chez l'enquêté ses perceptions, ses représentations d'une situation ou d'un phénomène donné (Campenhoudt et Quivy 1995). Selon Grawitz (2004), l'entretien semi-directif est un procédé d'investigation qui utilise un processus de communication verbale pour collecter des informations relatives à un thème. Il vise à vérifier et approfondir une relation entre deux variables. L'objectif de ces entretiens à travers l'administration du guide d'entretien thématisé était de mieux cerner les facteurs de risques, les logiques et perceptions des personnes

ressources. Ce sont au total trois guides, un adressé aux acteurs concernés par l'étude appelé la population cible, un guide adressé à la population témoin et le troisième guide aux experts de la question traitée. Notamment, les filles mineures prostituées, les ministères concernés par la protection de l'enfance, la police, les autorités municipales, les ONG/associations, spécialisés dans la lutte contre la prostitution des mineures et les intermédiaires.

- **Sondage par questionnaire**

Pour Quivy et Campenhoudt (1995) l'entretien par questionnaire est une «technique qui consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leur attitude à l'égard d'opinions ou d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leurs niveaux de connaissance ou de conscience d'un événement ou d'un problème ou encore sur un autre point qui intéresse les chercheurs. ». De fait, dans le cadre de cette étude, l'entretien par questionnaire a été utilisé pour recueillir des données liées aux caractéristiques sociodémographiques de toutes les mineures rencontrées sur des sites de prostitution ; les caractéristiques personnelles, familiales, sociales et culturelles des filles mineures de 12 à 14 ans en situation de prostitution à Yopougon ; les facteurs de risque qui ont exposé ces mineures à la prostitution. Le choix du questionnaire s'explique par le fait de tester la validité de l'hypothèse de recherche.

3-Méthodes d'analyse des données

La présente étude de type phénoménologique ambitionne d'exploiter une approche mixte (qualitative et quantitative) à travers une analyse de contenu thématique et statistique ou descriptive.

3.1-Analyse de contenu de type thématique

L'analyse de contenu est une méthode qualitative d'entretien utilisée dans les sciences sociales. C'est une méthode de classification et de codification dans diverses catégories des éléments du document analysé pour en faire ressortir les différentes caractéristiques en vue de mieux comprendre le sens précis (Depelteau, 2000). Elle a pour rôle de dégager des significations, les intentions non directement perceptibles à la simple lecture des documents. Il existe plusieurs techniques d'analyse de contenu, mais pour une bonne compréhension de l'étude, l'analyse thématique convient au mieux à cette étude. C'est un procédé qui consiste à découper transversalement le corpus issu des entretiens. Il s'agit d'utiliser le thème comme unité de découpage. L'analyse thématique a permis de faire ressortir les perceptions des enquêtés sur chaque thème relatif aux objectifs de l'étude. À cet effet, il a été question de : - Repérer les idées significatives contenues dans le discours (dégager les segments de discours en relation avec l'objet d'étude) ; Catégoriser les idées recensées (c'est la catégorisation des segments de discours afin de les analyser). Chaque thème est défini

par une grille d'analyse élaborée empiriquement. Ce qui a permis de construire des catégories analytiques telles que les relations sexuelles précoces, la précarité économique et les carences affectives légitimant la prostitution des filles mineures. In fine, cette démarche a permis d'avoir à notre possession diverses opinions des individus présents dans l'échantillon sur le phénomène étudié, afin de les analyser de la façon la plus objective et la plus fiable possible.

3.2- Analyse statistique ou descriptive

En sciences sociales, l'analyse statistique descriptive est une technique de collecte de données quantitatives utilisée pour étudier, interpréter les données et décrire la répartition des catégories.

Elle permet d'identifier les tendances, les préférences ou les opinions au sein d'un échantillon ou d'une population. Ainsi, elle est souvent utilisée pour résumer les données numériques recueillies lors des entretiens par questionnaire, tels que les niveaux de revenus, les âges, etc. Elle fournit une indication de la tendance centrale des données. L'objectif du choix de cette méthode est d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement, contrairement à une étude qualitative. Autrement dit, cette approche quantitative permet de prouver ou démontrer des faits en quantifiant un phénomène. À l'aube de cette étude, l'analyse statistique descriptive a permis d'analyser et de mesurer le niveau de scolarisation, l'occupation des filles mineures, les niveaux de revenus, les âges, pays d'origine. Cette démarche a permis de saisir les opinions des enquêtés quant au phénomène à l'étude ainsi que les données relatives à la problématique.

En outre, pour une meilleure analyse et interprétation des résultats, les théories de la dyssocialité, du contrôle social de Hirschi (1969) et la théorie de l'anomie de Merton (1997) seront mobilisées pour donner sens aux résultats.

4- Résultats

4.1-Caractéristiques sociodémographiques des mineures en situation de prostitution

Pour cette partie, les variables prise en compte sont le pays d'origine, le niveau de scolarisation, l'occupation avant la pratique de la prostitution et l'âge. De fait, la prise en compte totale d'un échantillonnage de 40 filles sujettes nous permet de mieux cerner l'aspect sociodémographique de cette étude.

- **4.1.1. Pays d'origine des filles mineures**

Le graphique 1 montre la répartition des filles mineures enquêtées en fonction de leur pays d'origine.

Figure : 1

Répartition des filles mineures en fonction du pays d'origine

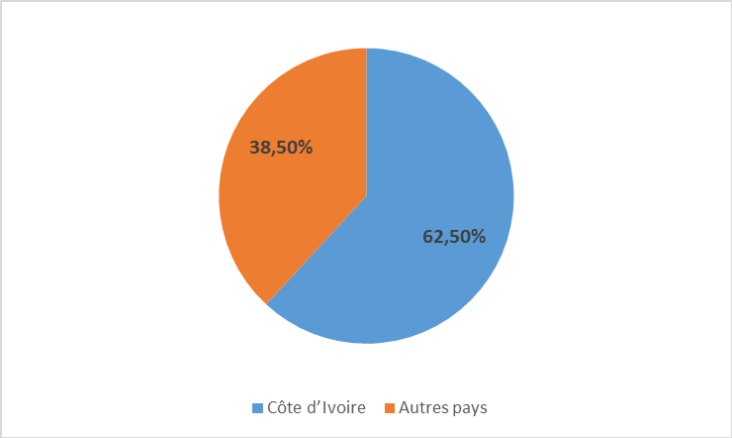

La lecture du graphique montre que plus de la moitié (62,50%) des filles sont originaires de la Côte d'Ivoire tandis que plus d'un tiers (38,50%) proviennent d'autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Burkina-Faso, le Mali et la Guinée.

4.1.2. Âge des répondantes

Le graphique 2 présente la répartition des filles intérrogées en fonction de l'âge.

Figure : 2

Réparation des enquêtées selon l'âge

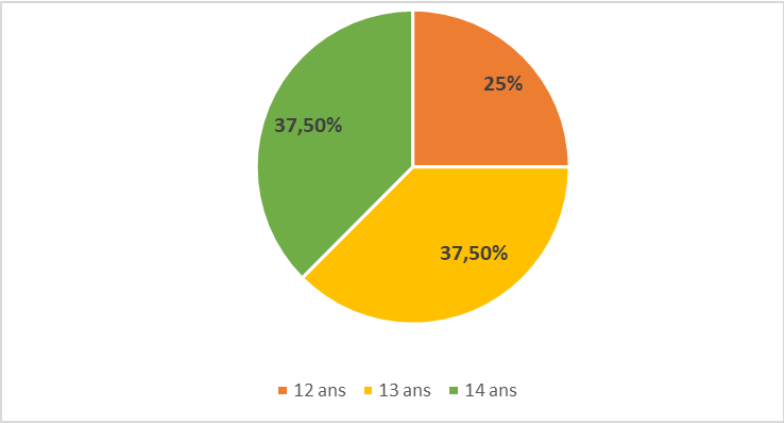

Les données mentionnées montrent que les filles dont l'âge est compris entre 13 et 14 ans sont majoritairement représentées dans l'échantillon avec un taux de 37,50%. Les filles, dont l'âge est de 12 ans, représentent une proportion d'un tiers (25%) des enquêtées. En effet, ces résultats indiquent que la majorité des jeunes filles ont commencé la pratique prostitutionnelle entre 12 et 14 ans. Ce qui correspond à

une période de préadolescence où les filles se sentent capables de fuir l'environnement familial où les abus psychologiques, physiques ou sexuels semblent quotidiens.

4.1.3. Niveau de scolarisation des jeunes filles

Le graphique 3 met en évidence la répartition des filles intérrogées en fonction du niveau de scolarisation.

Figure : 3

Réparation des enquêtées en fonction du niveau de scolarisation

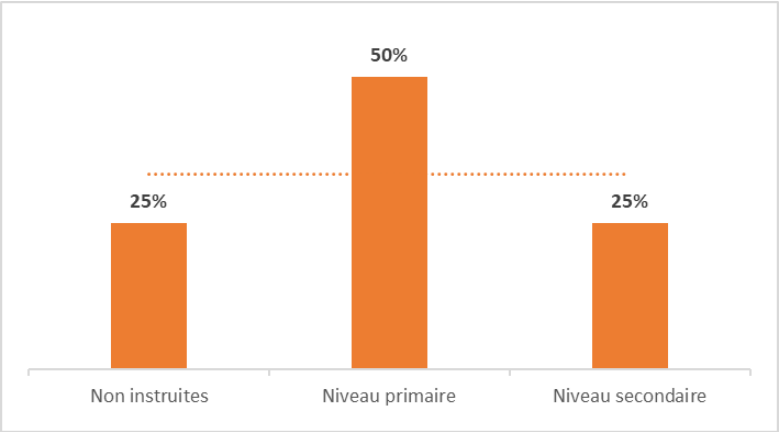

À l'analyse, les jeunes filles rencontrées ont des niveaux de scolarisation différents. De fait, il en ressort des résultats que la moitié (50%) des filles, exerçant la pratique prostitutionnelle, ont un niveau primaire. En revanche, celles qui sont non instruites représentent un quart (25%) de l'échantillon. À cette proportion s'ajoutent également celles qui ont niveau secondaire (classe de 5ème, 4ème et 3ème) avec un taux de 25%. Ainsi, nous retenons que la majorité des filles sujettes au plus vieux métier ont un niveau très bas. En plus du fait d'être des mineures, leur niveau d'instruction pose le problème d'une insertion socioprofessionnelle. Cette réalité est corroborée par les propos d'un membre d'une ONG, en charge des personnes prostituées :

« les filles, dont nous avons la charge, sont des filles vivant dans la rue, elles ne sont pas allées à l'école ou au plus se sont arrêtées au primaire. À peine si elles s'expriment dans un français correct. La vie les a vite fait grandir, on essaie de les placer dans les écoles de la seconde chance initiée par le ministère de l'enseignement technique. Elles méritent le meilleur comme tous les enfants de leur âge ». (Dame Kouakou).

4.1.4. Occupation des filles mineures avant leur entrée dans la prostitution

Les données du graphique 4 montrent que les filles sujettes interrogées avaient des occupations avant d'entrée dans la prostitution.

Figure : 4

Réparation des enquêtées selon l'occupation avant d'entrée dans la prostitution

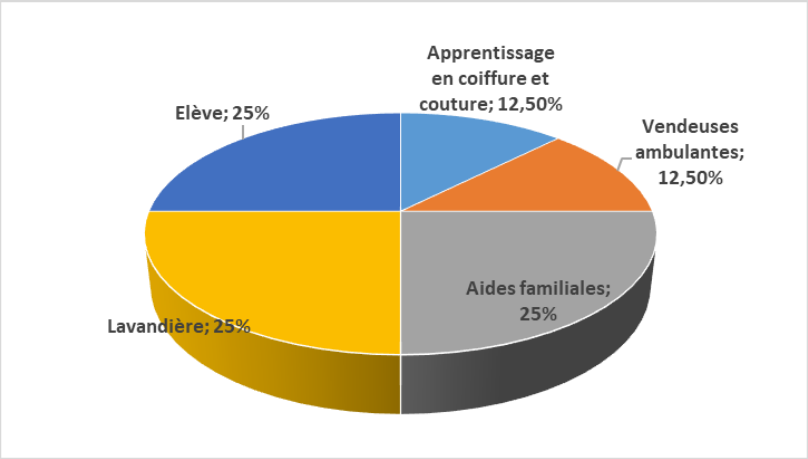

Ainsi, comme nous pouvons le voir, cinq principales occupations se dégagent avant d'entrer dans la prostitution. Il faut savoir, qu'en fait il s'agit de petits métiers sans rémunération proprement dite, surtout pour celles qui sont vendeuses ambulantes (12,5%), aide-familiales (25%) et lavandières (25%). En effet, leur paie est versée à la tutrice ou parent qui en a la responsabilité. Certaines étaient simplement placées dans des familles pour « ***réduire les bouches à nourrir à la maison*** ». Elles sont aussi placées dans les salons de coiffure et de couture, pour un apprentissage (12,5%) ou sont des élèves (25%).

4.2-Facteurs exposant les jeunes filles mineures à la prostitution

L'enquête a montré que la prostitution des jeunes filles mineures est un phénomène complexe et multifactoriel.

4.2.1. Relations sexuelles précoces

Plusieurs de ces jeunes filles ont été victimes d'abus sexuels, pour la plupart avant leur entrée dans le milieu prostitutionnel. A.Yao nous a confié ceci :

« j'étais enfant quand mon oncle a abusé de moi, j'ai expliqué à ma mère qui m'a dit de me taire, au risque de nous voir chasser par ses beaux-parents. Le frère de mon beau-père a continué sa sale besogne sans être inquiété. Un jour, un voisin qui savait la misère de notre famille, m'a proposé 1000FCFA pour avoir des relations sexuelles avec moi. J'avais faim et en plus si ce corps souillé pouvait me permettre de manger, alors pourquoi réfléchir ?».

G. Koumoin , s'est exprimée ainsi :

À l'âge de 8 ans, j'ai perdu mes deux parents dans un accident de voiture, en revenant de Bassam, pour Aboisso. La famille s'est accaparée de la fortune de notre papa. On a donc décidé, que je me marie à un cousin pour réduire les charges. Mes frères ont été placés dans de petits métiers. Avec l'aide des parents de ma camarade, je me suis retrouvée à Abidjan, précisément Yopougon, Yao-séhi. C'était très difficile car je ne connaissais personne, manger une fois par jour était un miracle. A 13, un jeune dans le quartier m'a dragué et m'a fait

miroiter le luxe, car chaque jour, il m'envoyait de la bonne nourriture. J'ai fini par accepter, sans savoir à quoi m'attendre réellement .

Deux répondantes nous ont révélé avoir eu leur première relation sexuelle dans une salle de classe ou chez un de leurs enseignants. L'une d'elles, en classe de 4ème raconte :

« j'étais nulle en classe et particulièrement en maths et physique. Mon professeur principal qui enseignait les maths était amoureux de moi. Il faut dire que ma corpulence donnait l'impression que j'étais une grande fille, alors que je n'avais que 13 ans. Il a promis me donner la moyenne dans sa matière et qu'il verrait ses collègues afin qu'ils m'attribuent de bonnes notes. Un soir, il a demandé de rester en salle pour l'aider à finir un travail. Lorsque la classe s'est vidée, on a couché au fond de la classe ». (K. Soro).

J. Traoré souligne ceci :

« je vivais dans une petite ville, tout le monde se connaissait. Un jour, un enseignant m'a demandé de déposer ses affaires chez lui, ce que j'ai fait naïvement. Il s'est empressé de renter à la maison et là, il a abusé de moi. Tout le monde le trouvait gentil et honnête, personne ne m'aurait cru. J'ai perdu confiance en moi et aux adultes ».

L'analyse des discours des interviewées fait ressortir l'existence d'un lien entre les abus sexuels et leur pratique prostitutionnelle. En effet, les filles qui ont subi des relations sexuelles à l'enfance ou à la préadolescence ont souvent moins d'estime de soi et sont plus vulnérables aux pressions extérieures. Les relations sexuelles précoces sont l'un de facteurs contributifs à la prostitution des filles mineures. Mais, il existe de nombreux autres facteurs qui contribuent à la prostitution des filles mineures, tels que la condition socio-économique des parents et l'environnement familial.

4.2.2. Précarité économique, un référent de la condition socio-économique et de participation à la prostitution des filles mineures

Les conditions socioéconomiques précaires des parents sont l'un des principaux facteurs de risque de prostitution des mineures. Ces conditions difficiles de vie incitent la petite fille à s'engager dans des activités sexuelles pour se procurer des éléments essentiels comme nourritures et abri, c'est le « *sexe de survie* ». Certaines utilisant la vente de petits objets dans la rue pour camoufler leur activité prostitutionnelle. En effet, comme l'explique N. Guéi :

« la vente des sachets d'eau ne me rapporte aucun bénéfice, mais lorsque je rentre à la maison avec beaucoup d'argents mes parents pensent que c'est l'argent de l'eau. Mais je sais que ma maman sait que je mens, elle-même vend du riz à la gare des gbakas, elle prend l'argent et continue ses occupations quotidiennes ».

Une gérante de maquis dans lequel certaines mineures vendent de petits objets et sont souvent les cibles sexuelles des consommateurs du maquis relève :

« les filles là sont pauvres et n'ont personne pour subvenir à leurs besoins. Quand elles rentrent dans mon restaurant pour vendre leurs marchandises, certaines profitent pour faire

des yeux doux à mes clients. Il y a des pervers parmi eux qui abusent d'elles. Il y a d'autres qui achètent les objets et leur laissent la monnaie. Je ne parle pas parce que chacun y gagne ». (A. Doum).

Au regard de l'enquête réalisée, les inégalités socioéconomiques restent un des facteurs importants qui peuvent expliquer l'exploitation sexuelle de ces préadolescentes. Les filles issues de milieux défavorisés ont moins d'opportunités économiques et sont exposées au trafic d'êtres humains et contraintes à la prostitution. Du coup, elles sont soumises à des pressions économiques liées à la dette, à l'obligation de subvenir aux besoins de leur famille ou à des pressions financières liées à des problèmes de dépendance. Il est de ce fait important de noter que la prostitution des filles mineures n'est pas un choix, mais plutôt une réponse aux circonstances socio-économiques difficiles.

4.2.3. Carence affective comme source propice à la prostitution des mineures

L'incursion menée a montré que 15 filles parmi les enquêtées ont été victimes de négligence, de violence ou de maltraitance avant leur entrée dans la prostitution.

Extrait d'entretien avec A.Koffi, (2020):

« j'ai quitté la maison parce qu'après le décès de ma maman, tout allait mal. Mon papa m'a enlevé à l'école, sa nouvelle femme me battait tout le temps et je pouvais faire des jours sans manger. Comme je n'avais personne, un tonton m'a amené chez lui, depuis c'est lui qui me dit de coucher avec ses amis et eux, lui donnent de l'argent. Il dit c'est pour me nourrir et payer les factures d'eau et d'électricité ».

À l'analyse des facteurs de risques, il ressort des propos des enquêtées que les filles mineures qui ont subi des antécédents de maltraitance ou de déficience de la part de leur famille ont plus de risques de tomber dans la prostitution. Selon des enquêtés, les problèmes familiaux tels que les conflits, la séparation des parents ou l'absence de soutien familial, l'éducation autoritaire et la violence sont des référents qui pousseraient les filles mineures à chercher une autre forme d'attachement ou de stabilité. Par ailleurs, l'exploration montre que les parents qui sont sensés transmettre des valeurs éducatives orientent leurs filles à la prostitution pour des raisons économiques. En clair, la faiblesse des revenus familiaux et la fragilité ou la rupture des liens familiaux exposent de ce fait à un manque de surveillance et une vulnérabilité accrue à l'exploitation sexuelle. Ainsi, ces différents facteurs ont constitué des motifs d'exclusion de ces mineures de leur milieu social et les ont conduites dans la rue puis dans la prostitution.

5- Discussion

La présente étude avait pour objectif d'identifier les caractéristiques personnelles, familiales, sociales et culturelles des filles mineures de 12 à 14 ans en situation d'exploitation sexuelle à Yopougon et les facteurs de risque qui les ont

exposées à cette pratique. Bien que le caractère clandestin de la pratique de la prostitution rende difficile l'estimation officielle des chiffres de ce métier de sexe. Cette assertion est mise en lumière dans les travaux de Gaudillat (2022), sur les statistiques au niveau mondial des jeunes filles prostituées. Mineures ou parfois très jeunes, elles envahissent de plus en plus le marché de la prostitution.

Les résultats de l'étude montrent qu'il existe une prostitution de mineures dont l'âge varie entre 12 et 14 ans dans la commune de Yopougon qui tend à prendre de l'ampleur comme l'indiquent les chiffres des services sociaux de la commune. Les travaux de Djeloba (2020), en Guinée, de Gnanou (2017) au Mali et de Morin (2020) au Benin abondent dans le même sens lorsqu'ils notifient que la mesure du phénomène atteint une nette proportion un peu partout dans les différents pays respectifs. Sur les trottoirs, dans les bars et boîtes de nuit, ou encore dans des espaces spécialement aménagés, le plus vieux métier du monde se pratique allègrement. La majorité des filles d'âge mineur pratiquant la prostitution sont d'origine ivoirienne, bien qu'on y trouve des filles d'origines diverses. Les frontières sont poreuses pour diverses raisons, l'entrée d'enfants d'autres pays est une réalité. Nelly et Lakhdar (2017) portent dans les travaux les mêmes réflexions sur les pays d'origine des jeunes filles qui embrassent la carrière de prostituées. Ils arrivent à la conclusion que ces filles sont la plupart des nationales bien qu'on retrouve dans leur rang des filles de pays étrangers.

Le profil de ces filles qui s'adonnent à la prostitution est aussi divers que varié : déscolarisées, certaines le niveau primaire et secondaire. La non-scolarisation est considérée par certaines filles interviewées comme un facteur expliquant leur situation de prostitution. On peut noter une corrélation entre l'occupation des mineures avant leur entrée dans la prostitution et leur niveau de scolarisation. En effet, des filles sans instruction ni formation n'ont pas de nombreuses options de travail rémunérés, en dehors d'offrir leurs services à des familles sans parler d'emplois correctement payés. Thienty (2020) aborde dans le même sens quand il note dans ses travaux que ces jeunes filles sont pour la plupart peu instruites.

En outre, différentes raisons ont jalonné le parcours de ces jeunes filles pour les conduire à la situation d'exploitation sexuelle dans laquelle elles se trouvent. Le lien commun entre ces filles est la précocité de leurs expériences sexuelles. Les résultats de notre recherche font ainsi écho sur le contexte socioculturel des filles prostituées. La situation de précarité économique des mineures, c'est-à-dire, de l'indigence économique qui est un ensemble de problèmes liés au chômage, au manque d'instruction et à la précarité des revenus familiaux est un facteur qui a conduit ces filles à la prostitution. La plupart de ces filles prostituées ont fait l'objet de négligence et de maltraitance parentale. Côté et al. (2020) abondent dans le même sens lorsqu'ils soulignent dans leurs écrits qu'un ensemble de facteurs expliquent la prostitution de ces mineures : orphelines, chômage ou manque d'opportunité d'insertion socioprofessionnelle, familles démunies. Tout se résume à la pauvreté, ou presque.

Mais le métier attire de plus en plus de mineures. Certaines filles pratiquent davantage ce métier, poussées en général par la misère. Enfermées dans cette course au gain, elles ont du mal à s'arrêter. La prostitution, un métier comme un autre. La question se pose dans un climat de mondialisation du proxénétisme et du trafic sexuel des filles.

De ce fait, face à la prostitution de plus en plus de mineures, il faut offrir des aides aux prostituées dans l'espoir qu'elles puissent prendre conscience et quitter la prostitution. La sensibilisation de l'opinion publique face au phénomène prostitutionnel ; la prise en charge par les services de protection de l'enfance, demande du soutien pour quitter le commerce du sexe. La lutte contre l'exploitation sexuelle passe par une coopération sécuritaire, juridique sous régionale mais aussi par des plans d'actions d'éducation civique et morale et de lutte contre la pauvreté (Bamba, 2014). Pour prévenir efficacement les conduites à risque, parmi lesquelles figure la prostitution, il est indispensable de travailler les compétences relationnelles et affectives dès le plus jeune âge (respect de son corps et de celui d'autrui, capacité à dire non...). L'éducation à la sexualité est le fondement essentiel de la prévention des risques prostitutionnels chez les enfants et les jeunes. Elle recouvre, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2007), « l'apprentissage des aspects cognitifs, émotionnels, sociaux, interactifs et physiques à la sexualité. Elle commence dès la petite enfance et se poursuit à l'âge adulte ». L'institution insiste sur le fait qu'il est essentiel que les enfants soient informés sur les comportements sexuels sans risque, pour leur permettre de faire à l'avenir des choix conscients, sains et respectueux concernant les relations interpersonnelles et sexuelles. Renforcer la lutte contre le système prostitutionnel en prévoyant « une information sur les réalités de la prostitution et les dangers de la marchandisation du corps ». Des mesures en amont et en aval doivent compléter et soutenir les actions menées : législations nationales, identification préalable des acteurs du proxénétisme par les services de la police moderne, échange d'informations entre acteurs impliqués.

6- Conclusion

L'objectif de l'article était d'identifier ce qui caractérisait les filles d'âge mineur en situation de prostitution dans la commune de Yopougon du point de vue de leur origine sociodémographique comme leur niveau de scolarisation, leur occupation avant l'entrée dans le milieu prostitutionnel et leur âge au moment de la recherche. Pour y parvenir, nous avons mobilisé une approche mixte incluant la démarche qualitative et quantitative. L'exploration documentaire, l'observation directe, l'entretien et le sondage par questionnaire ont été employés comme technique de recueil des données. De ce fait, cet ensemble de démarches a permis d'aboutir à plusieurs motifs qui ont conduit les filles à la situation de prostitution. Notamment, la survenue des abus sexuels précoces, la précarité socioéconomique, la négligence et la maltraitance parentale. De fait, il est important de fournir aux filles et aux jeunes femmes des options éducatives, économiques et sociales qui leur permettent d'avoir

un avenir meilleur et de sortir de l'indigence et de la marginalisation. Cela peut inclure l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle, aux soins de santé, à la contraception et à d'autres services de soutien.

Cependant, le travail de recherche que nous avons conduit comporte quelques limites. L'on note le peu de connaissances scientifiques dans ce domaine, et une insuffisance de données relatives à l'ampleur du phénomène. Sur le plan méthodologique, les techniques de recueil de données semblent ne pas produire les résultats escomptés. En effet, notre présence a amené les sondées à modifier leurs comportements et pratiques habituelles de ceux observés.

Références bibliographiques

Ahizi, A. J. M. & Kouakou F.P. (2022). *Les réseaux de communication dans la pratique des tontines sexuelles chez les élèves des établissements secondaires de Côte d'Ivoire*. Revue Française d'Economie et de Gestion. https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/833.

Ba, M. D. (2020) : *Le Mariage Précoce en République de Guinée*. Theses. World Languages and Cultures Department. Georgia State University. Doi: https://doi.org/10.57709/20235312

Bamba, M. (2014). *La prostitution des lycéennes dans le District d'Abidjan : Cas des communes de Bingerville, Cocody et Yopougon.* Thèse de Doctorat. Université Félix Houphouët-Boigny.

Bamba, M. (2017). La prostitution comme activité professionnelle par des élèves et étudiantes à Abidjan : entre logiques sociales de clientélisme, de visibilité sociale et perte du capital symbolique de l'école. *Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*. 26, 339-354. https://www.rirep.org/docs/RIREP_N_26.pdf.

Bambara, Y. C. (2011). *Les facteurs de risque de la prostitution des jeunes filles mineures à Yopougon. La prostitution des jeunes filles mineures à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso*. Mémoire de Maîtrise en Service social, Université Laval, Québec. https://id.erudit.org/iderudit/1010445ar

Blanchard, V. & Revenin, R. (2018). Sexualités juvéniles (xxè siècle). Dossier Sexualités juvéniles. *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"*. 27-37. https://doi.org/10.4000/rhei.4170

Champrenault, C., Charbonnier, F. G. (2021). La prostitution des mineurs en France : recommandations du groupe de travail Adolescent prostitution., *ELSEVIER*., 4, 346-353. https://doi.org/10.1016/j.perped.2021.10.005

Cheval, P. & Guzniczak, B. (2020). La prostitution des mineures. Un sujet encore tabou ? *Les Cahiers Dynamiques*. 4 (77), 64-74.

https://doi.org/10.3917/lcd.077.0064

Côté, K., Jalbert, G. & Bernier, N. (2020). *Connaître les jeunes et leurs perceptions pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle*. Université du Québec à Chicoutimi. https://constellation.uqac.ca/id/eprint/6061/

Crémière, M. (2017) : La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France. *Journal du droit des jeunes*. 10, 75-80. https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2017-8-page-75.htm

Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. University of California Press.

Gaudillat, S. (2022). La prostitution des mineures, une problématique nouvelle de la politique de la ville ? *Les Cahiers du Développement Social Urbain*. 2 (76), 22-23 https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2022-2-page-22.htm.

Grawitz, M. (2004). *Lexique* des sciences sociales.Dalloz.

Irenge, M. B., Zaluka, C. G., Mparanyi, G.& Cizungun, M. C. (2017). Prostitution des mineures et utilisation du préservatif à Kavumu. *Nouvelle série*, 293-305. https://hal.science/hal-03412183.

Jouenne-Peyrat, N. (2021). *L'encadrement pénal de la prostitution des mineurs*. L'Harmattan. https://www.torrossa.com/it/resources/an/5111727

Kouamé Bi, G. R. (2020). Conditions de Travail des Filles mères Rejetées par les Parents et les Partenaires en Milieu Urbain Ivoirien : Cas de la Commune de Yopougon. *European Scientific Journal*, ESJ, 16 (33), https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n33p226.

Merton, R. K. (1997). *Éléments de théorie et de méthode sociologique.* Collection U. Armand Colin.

Morikéba, T. (2020). *La représentation de la prostitution dans la littérature africaine à travers Le baobab fou de Ken Bugul, Femme nue, Femme noire de Calixthe Beyala et Le Regard de l'aveugle de Mamadou*. Mémoire de Master en Lettres Modernes traite du sujet : UFR des Lettres Arts et Sciences Humaines (LASHU). Université Assane Seck de Ziguinchor. Sénégal. http://rivieresdusud.uasz.sn/xmlui/handle/123456789/1182

Morin, L. (2020). *Cascades de prévention et de soins du VIH chez les travailleuses du sexe au Benin, Afrique de l'Ouest*. Degree Maître ès sciences, Université Laval. https://corpus.ulaval.ca/bitstreams/24d29f36-0e23-4096-9c1d-6c3e3b186686/download

Nelly, R. & Lakhdar, S. (2017). La fabrique des réseaux de traite au Sénégal. *Échelles migratoires et situations prostitutionnelles*. 4ème édition. (53), 67-82. https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2017-4-page-67.htm

Peyroux, O. (2020). Mineurs migrants et traite des êtres humains ? Les oubliés de la protection de l'enfance ? *Hommes & Migrations*. (1328), 35-42. https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.10652.

Pinidié, G. (2017). *Le travail des enfants en Afrique, de l'éducation à l'exploitation : regard croisé sur le Burkina Faso et le Mali.* Collection trans-diversités. L'Harmattan. http://digital.casalini.it/9782140040702

OMS. (2007). Introduire des lignes directrices et outils de santé sexuelle et génésique dans les programmes nationaux. Organisation Mondiale de la Santé**.** https://apps.who.int/iris/handle/10665/69879

Ouattara, F., Akakpo-ahianyo, D. E. K. D., Sitsopé, A. T., Atavi ,A. M., Segniagbeto, K. S. & Abla, A. N. (2022). *Prévenir les violences sexistes et les violations des droits sexuels et reproductifs des adolescentes pour réduire les grossesses précoces au Togo*. Rapport de l'étude de base. Unité de recherche démographique. Université de Lomé. https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/b508ed6b-90a4-4b3c-a7e5-35d3cf133883/content

Wallaert, B. & Millet, M. (2021). Prostitution des mineurs : de quoi parlons-nous ? Et de qui ? *Enfances et Psy*. 4 (92), 96-106 http://dx.doi.org/10.3917/ep.092.0096

Tisseau, V. (2020). Pistes pour une histoire de l'enfance délinquante au Ghana. Entretien avec Anne Hugon réalisé le 14 janvier 2020. Paths to a history of child delinquency in Ghana. 85-101. https://doi.org/10.4000/rhei.5237.

Ministère du plan et du développement de la République de Côte d'Ivoire (2022). Recensement Général de la Population et de l'Habitat. https://www.ins.ci/RGPH2021/RESULTATS%20DEFINITIFSRP21.pdf

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ À N'DJAMENA, ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES

Local agriculture in N'Djamena, socio-economic issues and perspectives

ARMAND MIANAN
Université de Ngaoundéré, Cameroun
Email: armandmianan@gmail.com

JOSEPH-PIERRE NDAME
Université de Ngaoundéré, Cameroun
Email: ndamejoseph@yahoo.fr

MICHEL TCHOTSOUA
Université de Ngaoundéré, Cameroun
Email: tchotsoua@yahoo.fr

RÉSUMÉ
L'agriculture de proximité est une forme de pratique agricole qui favorise la proximité géographique entre producteurs et consommateurs, ainsi que la valorisation du territoire et le développement du potentiel local. Elle est réalisée en parcelles partagées ou en jardins, de façon individuelle ou collective. Une telle activité économique est problématique du fait qu'elle porte en soi un antagonisme fondamental : en tant que fonction rurale, elle n'est pas appropriée à l'espace urbain. Dès lors qu'elle se pratique en ville, et de surcroit dans une capitale comme N'Djamena, il y a tout lieu de s'interroger sur sa capacité à se maintenir dans ce cadre spatial urbain qui lui est à priori inapproprié. En s'appuyant sur des observations, des images du terrain et une enquête sociodémographique menée auprès de 116 producteurs rencontrés parmi les près de 600 recensés sur les sites en exploitation, la spatialisation de l'agriculture de proximité est réalisée pour la ville de N'Djaména, avant d'analyser ses acteurs et ses impacts. En plus d'avoir révélé l'importance et le rôle que joue cette pratique agricole dans la ville à travers ses enjeux socio-économiques et ses multiples fonctions, nous sommes parvenus au résultat selon lequel, elle contribue à la sécurité alimentaire par son apport permanent et génère en même temps des activités génératrices de revenus grâce à la chaine commerciale du grossiste aux détaillants. Cette activité contribue au maintien de l'écosystème, elle peut être un moyen pour les villes africaines moyennes de renforcer la sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques. Enfin cette étude lève le voile sur une activité qui mérite une considération particulière dans la formulation des politiques d'aménagement urbain.

MOTS-CLÉ: Agriculture de proximité; Ville; Sécurité alimentaire; N'Djamena; Tchad.

ABSTRACT
Local agriculture is a form of agricultural practice that promotes geographic proximity between producers and consumers, as well as the enhancement of the territory and the development of local potential. It is carried out in shared plots or gardens, individually or collectively. Such economic activity is problematic because it carries within itself a fundamental antagonism: as a rural function, it is not appropriate for urban space. Since it is practiced in the city, and moreover in a capital like N'Djamena, there is every reason to question its capacity to maintain itself in this urban spatial framework which is a priori inappropriate for it. Based on observations, field images and a socio-demographic survey carried out among 116 producers met among the nearly 600 identified on operating sites, the spatialization of local agriculture is carried out for the town of N' Djamena, before analyzing its actors and its impacts. In addition to having revealed the importance and the role that this agricultural practice plays in the city through its socio-economic issues and its multiple functions, we reached the result according to which it contributes to food security through its permanent contribution and at the same time generates income-generating activities through the commercial chain from wholesaler to retailers. This activity contributes to maintaining the ecosystem, it can be a way for medium-sized African cities to strengthen food security in a context of climate change. Finally, this study lifts the veil on an activity which deserves particular consideration in the formulation of urban development policies.

KEYWORDS: Local agriculture; City; Food Safety; N'Djamena; Chad.

Introduction

N'Djamena, capitale de la République du Tchad était limitée dans sa partie sud par le fleuve Chari jusqu'en 1996 l'année où Walia est devenu un quartier de la ville. La présence de la ressource en eau, ainsi que la demande alimentaire ont motivé le développement d'une agriculture périurbaine le long du Chari, favorisée par la création du 9ème arrondissement qui a élargi le périmètre urbain au sud du Chari en 2004. En dépit de cette évolution, les activités agricoles continuent d'être réalisées le long du Chari et dans certains arrondissements de la capitale ; parmi lesquels, le 6è, le 1er, le 7è, le 3è et le 5è.

Le questionnement sur l'agriculture urbaine fait ainsi apparaître en filigrane les relations entre monde urbain et monde rural ou celles entre ville et agriculture. Au commencement de ces relations était la primauté de l'approvisionnement alimentaire. Le premier type de relations est donc celui de l'échange marchand de produits agricoles destinés à couvrir les besoins du marché citadin. Ces produits proviennent aussi bien des zones agricoles lointaines de la ville que des zones cultivées dans ou autour de cette ville (Ba, 2007, p. 10).

Par la suite, le développement des villes et leur pression sur les espaces agricoles environnants ont suscité d'autres problèmes comme la sécurité alimentaire des citadins et le besoin d'un meilleur cadre de vie. Ces problèmes qui associent en même temps ceux liés à l'alimentaire, à la création d'emplois, et au cadre de vie des millions de citadins, ont favorisé la réflexion sur l'intégration de l'agriculture urbaine à la ville, et ce, dans l'optique d'un développement urbain durable.

Plusieurs institutions admettent aujourd'hui que l'agriculture urbaine contribue à la gestion de la ville à plusieurs titres à savoir :
-En participant à son approvisionnement, surtout en produits frais ;
-En créant des emplois et des revenus qui contribuent à l'équilibre social,
-En améliorant l'environnement par une gestion spécifique des déchets,
-En occupant des terrains qui font office de coupures vertes dans le tissu urbain,
-En participant ainsi à l'aménagement des espaces verts et à l'amélioration de la qualité de l'air,
-En mobilisant également des réseaux utilisés par différents acteurs et canaux de distribution des produits alimentaires.

Si cette forme d'agriculture semble représenter une activité économique clé pour de nombreux ménages urbains en majorité précaires, il reste à savoir quel est son rôle aujourd'hui dans le système alimentaire d'une ville où d'après (Hemchi, et Al, 2021), la rapidité de sa croissance spatiale a largement débordé toutes les tentatives de planification faites par les autorités depuis plusieurs décennies. Cette ville qui couvrait 20000ha en 2013 (Salah et Laurent, 2013, p.508) s'étale aujourd'hui sur plus de 38000 ha, pour une population estimée en 2020 à 1.700.000 habitants.

1. Présentation de l'agriculture de proximité à N'Djamena

Aussi appelée agriculture périurbaine, l'agriculture de proximité, comme son nom l'indique a vocation à se pratiquer à la périphérie, et même quelquefois à l'intérieur des grandes villes. A N'Djamena, elle se retrouve surtout à proximité des fleuves et dans des zones avec accès immédiat à l'eau. Elle favorise un contact physique plus direct entre le producteur et le consommateur, tout en encourageant la valorisation du territoire et la promotion du potentiel agricole local. Pratiquée de manière individuelle, en famille, en association, et en coopérative dans des zones inondables, et particulièrement aux abords du fleuve Chari, elle concerne les produits de première nécessité cultivés dans les jardins de maisons ou aux abords des canaux de drainage (Figure 4).

Figure 4
N'Djamena et sa périphérie: (*Localisation des zones propices aux activités agricoles)*

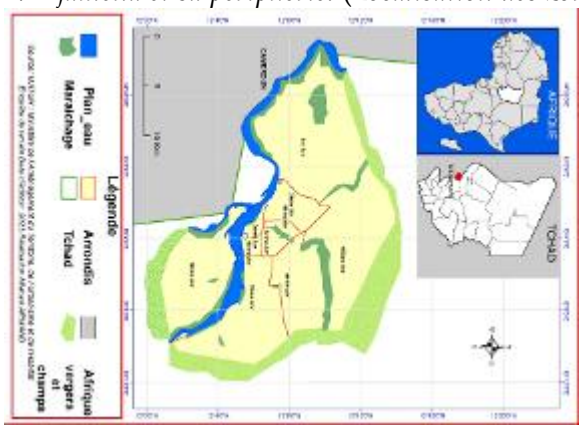

Elle est caractérisée à N'Djamena par une diversité d'acteurs plus ou moins organisés parmi lesquels se retrouvent en première ligne les producteurs. Ce sont en général des permanents dont certains pratiquent cette activité depuis plus de vingt ans, avec des lopins de terre bien identifiés. Leurs productions transitent désormais par différents circuits de commercialisation. Bref ils sont devenus des acteurs agricoles à part entière. Ces personnes vivant généralement en périphérie, et notamment au niveau des 1er, 3è, 6è, 7è et 9è arrondissements limitrophes des cours d'eau (le Chari). La deuxième catégorie d'acteurs concerne une population assez hétéroclite composée et non propriétaires d'un espace de culture mais qui sont payées à la tâche. Il s'agit surtout des jeunes sans emploi, des personnes démunies auxquelles se mêlent les habitants des divers quartiers de N'Djamena parmi lesquels quelques paysans et autres forces de travail qui jouent le rôle de gardiens des lieux. A la tête de cette deuxième catégorie d'acteurs se retrouve un bailleur qui finance les intrants et les matériels agricoles.

Enfin il y a ceux qui ont suffisamment d'espace dans ou autour de leur concession qu'ils transforment en partie en jardin potager où ils plantent quelques légumes de saison (tomate, laitue, carottes), par mimisme.

Figure 5

Les activités agricoles réalisées le long du Chari avec la présense de quelques acteurs en pleine activité.

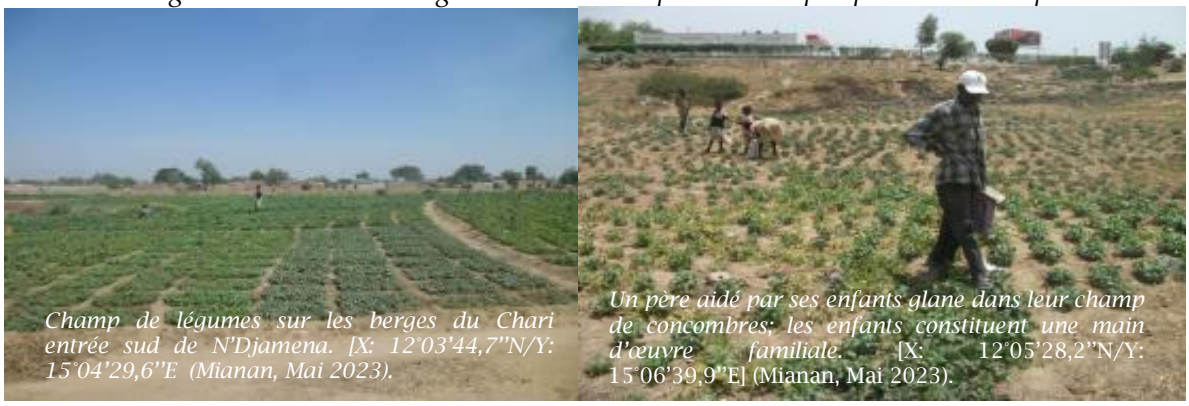

2. Une activité qui mobilise d'importantes ressources humaines….

Cette étude a permis de faire le recensement des producteurs des produits commercialisables, cultivés dans la ville de N'Djamena, de voir les variétés de produits au cours de l'année mais aussi de connaitre leur provenance.

Tableau 1

Nombre de producteurs recensés et enquêtés par arrondissement

Arrondissement De résidence	Producteurs recensés	Producteurs enquêtés
1er Arrondissement	120	24
2ème Arrondissement	7	2

3ème Arrondissement	30	11
4ème Arrondissement	5	0
5ème Arrondissement	59	9
6ème Arrondissement	193	36
7ème Arrondissement	64	13
8ème Arrondissement	36	7
9ème Arrondissement	78	14
10ème Arrondissement	4	0
Total	596	116

Source. Enquête de terrain, Avril-Mai 2023

Une analyse de la variable caractéristique des producteurs a permis d'évaluer la mobilisation des ressources humaines dans cette activité. Le recensement des producteurs dont les résultats se retrouvent dans le tableau 1 confirme d'abord que plus de 80% des producteurs recensés viennent des arrondissements limitrophes du fleuve. Et par ordre d'importance, le 6è avec 193 producteurs recensés, arrive en tête, suivi du 1er avec 120 producteurs le 9è avec 78 producteurs, puis le 7è, le 5è et le 3è arrondissements ; respectivement avec 64 producteurs, 59 et 30 soit 66% pour les trois premières cités, à savoir le 1er, le 6è, et le 9è, avec 391 producteurs sur 596 enquêtés et 25,67% pour les derniers soit 153 producteurs. Cette présence massive des producteurs de ces trois arrondissements s'explique par la permanente présence des eaux du fleuve Chari à leur niveau. Toute la berge du 1er arrondissement (Figure 4), est occupée par les cultures ce qui y justifie une présence régulière des producteurs. Pour le 6è, il est traversé par le canal des jardiniers (Figure 1), comme son nom l'indique. Il est devenu un lieu privilégié de l'agriculture urbaine puisque sur les 596 producteurs recensés 193 d'entre eux venaient de cet arrondissement soit 32.4% du total. Les berges du 9è, sont devenues aussi un lieu par excellence de la production agricole périurbaine de N'Djamena du fait de sa grande superficie qui est de 8307 hectares. Avant d'être érigé en arrondissement, ce lieu était autrefois le quartier des cultivateurs. Ces derniers ont ensuite transmis leurs champs à leur descendance, qui a perpétué les activités agricoles et la production sur ces terres.

Néanmoins, une enquête sur les tranches d'âges et le niveau d'instruction des producteurs (Tableau 2) a donné les résultats qui montrent que, selon les catégories d'âges, les jeunes de moins de 35 ans représentent dans cette activité 60% des acteurs contre une forte proportion d'adultes (33.5%). Cette importante proportion des jeunes trouve son explication dans la relative jeunesse de la population Tchadienne et particulièrement celle de la ville de N'Djamena. Et selon les niveaux d'étude le taux d'alphabétisation des jeunes est un peu élevé soit 62,91%.

Tableau 2
Tranches d'âges et niveau d'instruction des producteurs enquêtés.

Niveau d'instruction / Age en année	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Université	%
15-25	6	8	7	4	21,55
26-35	23	5	6	11	38,79
36-45	2	1	10	2	12,93
46-55	7	9	8	0	20,68
56 et +	4	0	2	1	6,03
%	36,20	19,82	28,44	14,65	100

Source. Enquête de terrain, Avril-Mai 2023.

Tous les producteurs rencontrés sont des hommes. A la question de savoir pourquoi il n'y a pas de femmes, les avis sont partagés. Pour certains, l'agriculture irriguée est trop pénible, raison pour laquelle les femmes ne la pratiquent pas. Cependant elles se retrouvent dans l'agriculture pluviale. Pour d'autres, les femmes pratiquent l'agriculture irriguée à la fin de la saison des pluies afin de bénéficier de l'abondance en eau. Leurs activités dans ce cas ne concernent que les légumes feuilles de cycle court (oseille, corète, morelle et amarante) qui ne nécessitent pas un grand travail d'aménagement et d'entretien.

Les produits cultivés sont de types périssables tels que les légumes frais, les fruits notamment la tomate, l'oignon, le gombo, la carotte, le chou, le concombre ; etc. Le maraichage est dominant et les types de produits cultivés sont liés aux rendements en fonction de l'exigence minérale et hydrique. Ces facteurs sont déterminants pour la production de différentes variétés de légumes et déterminent le choix des cultures. Une interrogation soulevée par ce type d'agriculture concerne sa contribution potentielle à la sécurité alimentaire, notamment dans un contexte d'urbanisation rapide observé dans la capitale tchadienne. La population est passée de 951 400 habitants en 2009 à plus de 1 700 000 en 2020.

Figure 6

Multiplication des espaces de cultures et périmètres irrigués à la périphérie de N'Djamena

3. Et qui mobilise aussi d'importantes superficies agricoles

Les exploitations sont catégorisées en petits, moyens et grands producteurs par rapport à la superficie exploitée par chacun d'entre eux selon les revenues annuelles.
-les petits producteurs sont ceux qui disposent de petites parcelles de moins de 300m;
-les producteurs moyens sont ceux qui ont entre 300 et 700m² ;
-enfin les grands producteurs sont ceux qui ont plus de 700m².

Ainsi Nous distinguons trois types d'exploitations (Tableau 3) : il y a celles où les activités se font individuellement, en famille et collectivement (association). 68% des producteurs exploitent les parcelles de façon individuelle, 23% des exploitants sont familiales et 10 associations de producteurs ont été recensées.

Tableau 3

Types d'exploitations et types de parcelles

Types d'exploitations et parcelles	individuelle	Familiale	associative	Total
Petite	56	21	0	77
Moyenne	14	3	3	20

Grande	9	3	7	19
total	79	27	10	116

Source. Enquête de terrain, Avril-Mai 2023.

Les petites parcelles prédominent, représentant 66% de la superficie totale. Cette prévalence s'explique par un manque de confiance entre les producteurs, qui préfèrent évoluer seuls faute de moyens et de matériel suffisants pour exploiter de vastes étendues, se concentrant ainsi sur de petites parcelles. Etant donné que le revenu des agriculteurs urbains est complexe et difficilement quantifiable au cours de l'année, pour des raisons qui dépendent non seulement du travail fourni dans l'exploitation, mais aussi de la taille des parcelles, de la productivité et des périodes d'activités. Leurs revenus réels sont estimés et varient d'une année à l'autre et d'une période à une autre, selon l'importance des contraintes rencontrées dans la production. Les revenus sont obtenus par rapport à la productivité annuelle

Tableau 4

Estimations approximatives des revenus des producteurs enquêtés par superficie exploitée en 2023.

Revenus en FCFA	Nombre	Superficie exploitée
Inférieur à 200000	3	Moins de 300m²
200000-400000	14	
400000-600000	6	De 300 à 700m²
600000-800000	4	
800000-1000000	1	Plus de 700m²
1000000 et plus	2	
Total	30	

Source. Enquête de terrain avril 2023

Le tableau 4 révèle que tous les producteurs interrogés n'ont pas consenti à déclarer leurs revenus, ou n'ont pas été en mesure de le faire, certains ne pouvant même pas les estimer, ce qui est compréhensible. Parmi les 116 exploitants interrogés, seuls 30 ont accepté de divulguer leurs revenus, ce qui représente seulement 26%. Les revenus déclarés ou plutôt estimés sont basés sur la productivité annuelle de chacun en fonction de la taille de leur espace de production. Sur le terrain, il a été observé que de nombreux petits exploitants cultivent sur une superficie de 300m² ou moins, correspondant à la taille d'un jardin de case.

Il s'agit d'un petit revenu d'appoint puisqu'une grande partie de ce qui est cultivé comme légumes par exemple, est consommée par la famille. Seuls les permanents et les passionnés installés depuis de nombreuses années, ont des exploitations de plus de 500m². Ces derniers ont su profiter des opportunités qui leur étaient offertes, au point d'en faire une activité à plein temps, et qu'on ne pourrait vraiment qualifier de rentable si on prend en compte tous les sacrifices et les

attentions que l'activité exige et les tailles des familles qui n'ont cessé de croître.

Cependant, il serait inexact d'affirmer que la contribution de cette agriculture est négligeable, étant donné le contexte et les situations parfois imprévisibles auxquelles sont confrontées les populations de la ville de N'Djamena, avec des répercussions directes sur le plan alimentaire, telles que les inondations, la sécheresse, les tempêtes de sable, etc.

Figure 7

Produits agricoles sur le marché

Cette planche de figure 4, présente plusieurs scènes de marché à l'entrée sud de N'Djamena, avec de nombreux produits issus des vergers situés en périphérie de N'Djaména. Ce marché fait office de point de rencontre entre grossistes, détaillants et intermédiaires.

4. Pour une commercialisation locale des produits

La distribution des produits sur le marché implique l'intervention des producteurs, des grossistes, des semi-grossistes selon les circonstances, ainsi que des détaillants pour atteindre les consommateurs. Sur le terrain, le producteur effectue la vente directe de ses produits aux consommateurs sans intermédiaire. Les détaillants s'approvisionnent auprès des producteurs afin de les revendre par la suite aux consommateurs. Le producteur achemine ses produits aux grossistes, qui ont pour

mission de les écouler. Ils négocient les prix initiaux et perçoivent une commission des deux parties. Cependant, en fonction des produits et de leur disponibilité sur le marché, les grossistes acheteurs peuvent directement se fournir auprès des producteurs. Les semi-grossistes qui s'approvisionnent auprès des grossistes pour une redistribution au niveau des détaillants. Cependant, le mode d'échanges qui met directement en contact producteurs et consommateurs au marché est plus développé et subtile, particulièrement en périodes d'abondance des produits sur le marché. Ces périodes se situent pendant la saison des pluies pour les légumes qui poussent sous pluie (les mois de juillet, Août et septembre), et pendant la période fraîche (les mois de Novembre, Décembre et Janvier) pour les produits exotiques. En adoptant ce mode de vente, les producteurs réalisent une marge intéressante de bénéfices puisqu'ils peuvent se passer des intermédiaires. Les produits destinés à passer par ces derniers arrivent au marché de bonne heure entre 6 et 7h afin de trouver des preneurs.

Pour vendre au marché, les commerçants doivent répondre à certaines obligations qui concernent le droit de place qui varie entre 50 à 100 FCFA par jour soit 1500 à 3000 FCFA par mois et au droit d'entretien qui est fixé à 25 FCFA par jour soit 750 FCFA par mois. Ces charges sont prélevées sur les revenus gagnés par jour. Ce mode de fonctionnement du secteur garantit non seulement la sécurité alimentaire des populations urbaines, mais constitue également une source de revenus essentielle pour les finances de la ville de N'Djaména. C'est ainsi que se structure le circuit de commercialisation des divers produits provenant de cette agriculture.

Figure 8

Circuits de commercialisation locale des produits agricoles à N'Djaména.

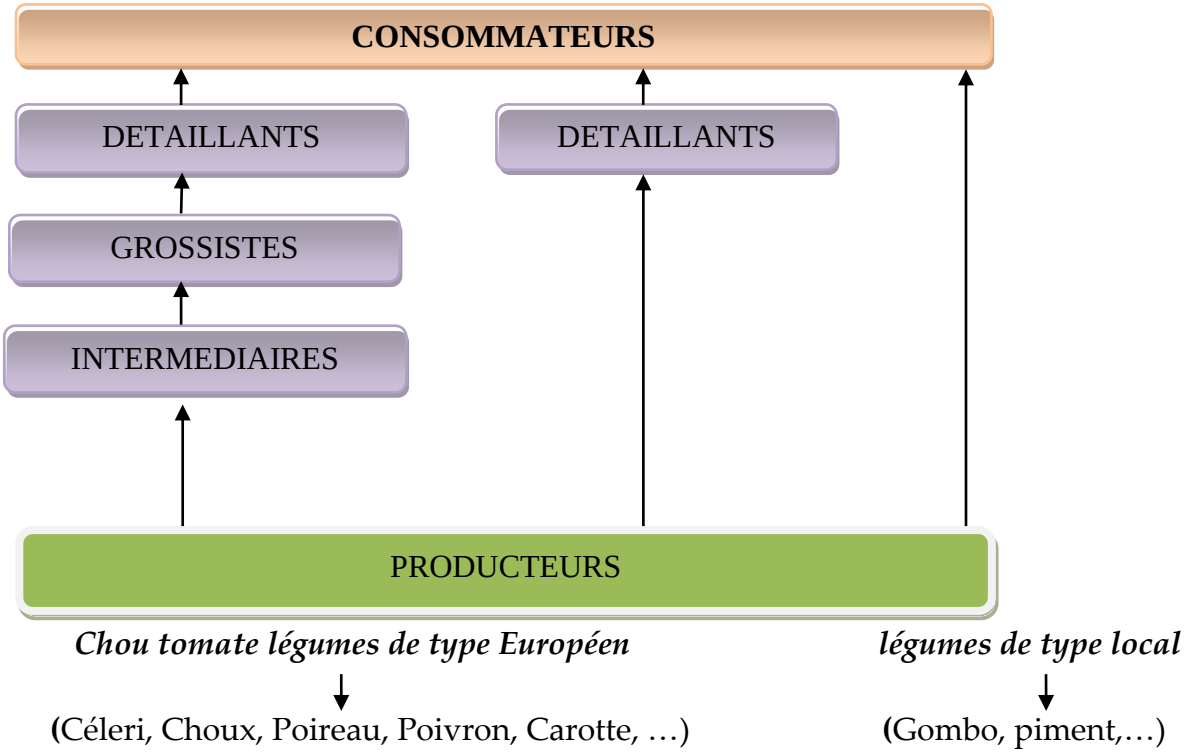

Au sein de ces circuits de commercialisation, la régulation du marché s'opère à tous les niveaux des intervenants. Il est observé qu'en période d'abondance, le crédit est largement pratiqué et accepté par tous. En revanche, en période de pénurie, l'achat à crédit n'est plus autorisé, ce qui entraîne l'exclusion des acteurs les plus défavorisés qui se tournent alors vers la vente d'autres produits ou sortent du circuit commercial. Une des difficultés pour les producteurs qui sont à la base de ces différents circuits de commercialisation réside dans le contrôle des prix d'achat imposés par les intermédiaires qui ont le monopole sur la chaîne. Ces difficultés d'accès des producteurs aux marchés sont en rapport direct avec l'importance prise par la majorité des commerçants qui fixent les prix de façon arbitraire. Cependant, leur intervention constitue une réponse évidente au manque de structures commerciales, dans un contexte de forte demande.

5. Enjeux socio-économiques de l'agriculture de proximité à N'Djamena

Cette agriculture qui s'est installée durablement dans le paysage urbain de la capitale tchadienne, contribue à la sécurité alimentaire. Elle met directement à la disposition des zones urbaines et périphériques, des produits alimentaires frais pour leur consommation comme le montre la planche 3 présentée plus haut. Elle réduit le nombre d'intermédiaires et les distances à parcourir et à un coût abordable. Avec son caractère désormais permanent, l'agriculture de proximité garantit désormais un approvisionnement alimentaire suffisant tout au long de l'année pour la population de N'Djamena et ses environs.

Ainsi, nous sommes passés, il y a déjà quelques années, d'une simple culture maraîchère à une agriculture diversifiée proposant une gamme de produits de consommation courante tels que la patate douce, le manioc, les légumes, les céréales et les fruits des vergers locaux (figure 4). Cette agriculture vient compléter les produits de base provenant des zones rurales plus éloignées du centre du pays, qui sont reliées aux marchés urbains ainsi qu'au Cameroun. Cette agriculture péri-urbaine est désormais reconnue par les autorités locales comme une nécessité. Les légumes exotiques comme la laitue, le cresson, le persil, le céleri, le chou et le poivron génèrent des petits emplois dont certains sont devenus avec le temps permanents et non plus saisonniers comme dans l'agriculture classique qui est régulièrement confrontée aux intempéries. Elle absorbe par conséquent de nombreux chercheurs d'emplois en attente de mieux, et contribue aussi à l'insertion socioéconomique des populations défavorisées des quartiers périphériques surtout.

L'agriculture de proximité contribue en même temps à réduire l'impact environnemental en maintenant la capacité de l'écosystème à la reproduction et à la préservation de la végétation et du paysage naturel. Les cultures et les sols absorbent les gaz à effet de serre. Certaines pratiques agricoles comme la culture du manioc, de la patate et du taro, atténuent les risques d'inondations ; compte tenu de leurs pratiques agricoles sur billons. L'agriculture de proximité crée un micro climat à proximité des villes grâce aux arbres et arbustes plantés sur les sites.

Ce que les producteurs cultivent génère de l'oxygène, contribuant ainsi à la purification de l'environnement et permettant à la population de respirer de l'air pur par moments, malgré une pollution accrue ces dernières années due à la multiplication des véhicules. Des microclimats sont observés dans ces zones. Les plantations d'arbres fruitiers ou non seulement ralentissent l'avancée du désert, mais favorisent également l'évapotranspiration des plantes.

6. Perspectives de l'agriculture de proximité à N'Djamena

En plus de la culture maraichère, l'agriculture de proximité s'intéresse aussi depuis un certain temps aux petits élevages, aux cultures des produits exotiques, à l'aviculture, à la pisciculture, aux cultures de rente. Elle tend à être considérée comme un domaine à part. La pratique se multiplie malheureusement sans contrôle et suivi des pratiquants. Elle règle un problème en assurant la sécurité alimentaire pour en créer d'autres par l'occupation anarchique des espaces réservés par la voirie urbaine, s'il n'y a pas de suivi.

Par exemple, les eaux polluées des ruissellements et celles des ménages sont utilisées par certains sans être recyclées. Les tendances observées indiquent une évolution des habitudes alimentaires : les entrées sont devenues plus fréquentes sur les tables des ménages et prennent la forme de crudités, un assortiment de légumes crus ou parfois cuits, consommés froids et en salade. Quant aux desserts, qui sont des fruits ou d'autres aliments souvent sucrés, ils sont servis à la fin d'un repas.

Les politiques publiques peuvent encourager le développement de cette agriculture en rendant formel ce secteur, en adoptant une fiscalité favorable des espaces cultivables plus étendues et riches pour les cultures adaptées à la ville. Il sera question de les former, et de les accompagner techniquement et financièrement en leur octroyant dans la mesure du possible des crédits agricoles, des matériels appropriés et grâce à des partenariats en leur apprenant les techniques culturales modernes et qui respectent l'environnement. Les structures en charge de la production agricole se doivent d'encourager les producteurs (de plus en plus nombreux), à s'organiser en association, groupement, coopérative…, pour mieux s'adapter aux besoins d'une population de N'Djamena de plus en plus nombreuse. Cela passerait par la formalisation de cette activité, l'encouragement des financements que ce soit du côté de l'Etat ou des ONG. Il est question d'éviter que ceux qui disposent suffisamment de moyens s'accaparent les espaces de production au détriment des démunis. Du fait de son attractivité économique N'Djamena a vu sa population passer en 25 ans de 531 000 habitants (en 1993) à plus de 1,2 million aujourd'hui, d'après l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED) et les besoins alimentaires suivent la croissance de la population. L'avenir de cette agriculture reste prometteur pour les producteurs et les défis à relever sont nombreux. Nous citerons entre autres le coût du foncier, l'indisponibilité de la ressource en eau en saison sèche, l'inexistence des techniques et moyens de conservation, la rareté des agents et spécialistes.

7. Comment faire face aux contraintes?

Si la terre constitue le support fondamental de la production végétale, avoir accès à cette ressource en milieu urbain pour cette fin demeure un problème crucial pour les exploitants agricoles. Cela se caractérise par une insécurité, une précarité foncière dont les conséquences sont le manque d'investissements durables, la mauvaise conservation des sols et par ricochet le développement limité de l'agriculture urbaine.

L'urbanisation galopante et mal maitrisée ne cesse d'empiéter sur les espaces agricoles. Le phénomène est d'autant plus courant dans la mesure où ces espaces régulièrement exposés aux risques d'inondations, attendent le plan d'aménagement de la ville. A cette contrainte foncière s'ajoute celle de l'eau, élément indispensable à la croissance de la végétation. Comme l'agriculture rurale, les activités agricoles en milieu urbain sont tributaires en grande partie des pluies qui, par excès ou manque, peuvent les compromettre. Cette contrainte rend pénibles les travaux agricoles qui finissent par faire recours aux eaux usées dont les conséquences sanitaires seraient catastrophiques.

Si la terre, l'eau et les parasites sont des contraintes naturelles susceptibles de constituer un blocus pour le développement de l'agriculture de proximité, l'analyse révèle que les difficultés économiques handicapent aussi cette pratique agricole. Car liée au pouvoir d'achat, cette contrainte économique pèse lourdement sur les pratiques en amont comme en aval.

En amont, certaines productions agricoles exigent trop d'investissements en termes de travail et en dépenses financières, limitant ainsi le nombre de pratiquants à ceux qui disposent d'un minimum financier. En aval, le faible pouvoir d'achat des consommateurs peut aussi devenir un obstacle au développement de cette agriculture dans la mesure où le problème d'écoulement des produits sur le marché pourrait incite les exploitants à moins intensifier la production.

Parvenir à la sécurité alimentaire est la volonté affirmée par les dirigeants tchadiens. Le pays dispose de potentialités élaborées au Programme National de la Sécurité Alimentaire (PNSA) pour produire plus, afin de couvrir les besoins alimentaires. Pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, il faut des moyens adéquats (des crédits agricoles aux producteurs, renforcement des capacités et formation), pour renforcer les capacités des paysans dont bon nombre d'entre eux ne peuvent y parvenir par leurs propres moyens. Pour ce qui est des producteurs, beaucoup reste à faire car ils ne se contentent que de leur force musculaire pour travailler. Les petits équipements qu'ils utilisent sont acquis par leurs efforts personnels. Ils ne bénéficient d'aucune assistance pour améliorer leurs conditions de travail ou pour innover. C'est pourquoi les cultures sont pratiquées majoritairement sur de faibles superficies souvent inférieures à moins de 300m^2.

Les pratiques agricoles exigent des formations techniques nécessaires. Or les producteurs de Ndjamena utilisent des techniques traditionnelles. Aucune assistance

ou formation technique permettant de produire en quantité suffisante ne leur a été donnée ou transmise. Par conséquent, la technique d'utilisation de la matière organique reste dans la majorité des cas mal maitrisée. Et à ces problèmes s'ajoutent le maraudage et la divagation des animaux qui détruisent les cultures quand celles-ci ne sont pas surveillées. La pénibilité de l'activité agricole apparait aussi comme un problème car parmi les producteurs que nous avons interrogés sur le terrain, 27% des maraîchers déclarent vouloir abandonner cette activité, tandis que 44% désirent la poursuivre et 29% restent indécis.

Conclusion

L'agriculture de proximité peut avoir des impacts économiques et sociaux importants à N'Djamena, tels que la création d'emplois, même modestes, la génération de revenus, même modestes, la diminution des coûts de transport et de distribution des produits alimentaires, etc. Elle contribue à améliorer la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle, ainsi qu'à protéger l'environnement. Cependant, l'accès à la terre et aux ressources naturelles, la gestion des déchets et de l'eau, la formation et la sensibilisation des habitants peuvent constituer des défis pour sa pérennisation dans la ville. Son développement durable et équitable nécessite une approche intégrée et participative des autorités locales, puisqu'il prend en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Les stratégies telles que le développement de la filière, la promotion de la commercialisation des produits locaux et le renforcement de la coopération entre les acteurs sont à prendre en compte.

A travers le monde, cette agriculture interpelle une multifonctionnalité signalée au niveau de différentes sphères d'intervention relevées dans la littérature, soit l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, les loisirs, l'éducation et les interactions sociales (Duchemin et *al*, 2008). Ces huit sphères sont des fonctions assignées à l'agriculture urbaine et sont placées dans les perspectives d'une étude sur les multifonctionnalités de l'agriculture de proximité à N'Djamena.

Références bibliographiques

Ba A. (2007). *Les Fonctions reconnues à l'agriculture intra et périurbaine (AIPU) dans le contexte dakarois ; caractérisation, analyse et diagnostic de durabilité de cette agriculture en vue de son intégration dans le projet urbain de Dakar (Sénégal).* Thèse de doctorat, AgroParisTech, UCAD.

Duchemin, *et al.* (2008). urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neibourghoods. *FACTS Reports.* Vol.1, p.1-8. Consultable à http://factsreports.revues.org/index113.html

Hemchi, M.H *et al*. (2021) *Analyse du processus d'extension de la ville de N'Djamena au Tchad (1900-2018)*, Géo-Eco-Trop., 2021, 45, 3: 507-516.

Salah, I. M. *et al*. (2013). N'Djamena Penser la Ville-capitale de demain. *Actes du colloque national,* du 5 au 7 février. Livre URBAPLAN-2013. Disponible à Agence d'Urbanisme de Lyon

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

INFLUENCE DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LES VALEURS ÉDUCATIVES ET ÉTHIQUES CHEZ LES JEUNES AU NORD-BÉNIN

Influence of social media on educational and ethical values among young people in North Benin

AKPÉ HERVÉ MEKOUN
Université de Parakou (Bénin)
Email : mekherve@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-6358-4532

BARNABÉ DENON
Université d'Abomey-Calavi
Email : bardenon@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-6358-4532

RÉSUMÉ

Les dynamiques et processus de transmission des valeurs éducatives et éthiques aux jeunes générations sont de plus en plus influencées par les réseaux sociaux. Ils ont ces dix dernières années profondément transformé les modes de communication dans toutes les sociétés. Au Bénin, surtout les jeunes qui vivent dans la partie septentrionale, se trouvent face à des problèmes nouveaux qui proviennent du niveau d'adoption et d'intégration des produits des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication notamment les réseaux sociaux. La célérité des informations, les réalités de gestion de l'information de l'extérieur remettent en question l'éducation traditionnelle de ces sociétés et affecte profondément la philosophie éducative. Cette « addiction aux réseaux sociaux » des jeunes de Nord-Bénin, ne saurait émerger sans des conséquences au niveau des considérations nouvelles des valeurs éducatives et éthiques. Cet article se concentre sur les jeunes du Nord-Bénin, en cherchant à comprendre comment l'usage intensif des réseaux sociaux impacte leurs valeurs éducatives et éthiques. À travers une approche quantitative, 382 jeunes ont été identifiés pour évaluer l'addiction à Internet, en fonction du taux de pénétration Internet dans cette région. En s'appuyant sur le paradigme atomistique de Max Weber, les résultats montrent que ces jeunes, majoritairement sans revenus stables, sont fortement dépendants des réseaux sociaux. Cette dépendance, alimentée par des ressources limitées consacrées aux forfaits Internet, conduit à une déstructuration culturelle et à un affaiblissement des valeurs traditionnelles, impactant ainsi l'éthique existentielle et éducative des jeunes au Nord-Bénin.
MOTS-CLÉ : Réseaux sociaux ; valeurs éducatives ; éthique ; société ; jeunesse

ABSTRACT
The dynamics and processes of transmitting educational and ethical values to younger generations are increasingly influenced by social networks. Over the past ten years, social networks have profoundly transformed communication methods in all societies. In Benin, especially young people living in the northern part of the country, are facing new problems arising from the level of adoption and

integration of New Information and Technology products, particularly social networks. The speed of information and the realities of managing information from the outside are challenging traditional education in these societies and profoundly affecting educational philosophy. This 'addiction to social networks' among young people in Nord-Bénin is bound to have consequences in terms of new considerations of educational and ethical values. This article focuses on young people in North Benin, seeking to understand how the intensive use of social networks impacts on their educational and ethical values. Using a quantitative approach, 382 young people were identified to assess Internet addiction, based on the rate of Internet penetration in the region. Based on Max Weber's atomistic paradigm, the results show that these young people, most of whom have no stable income, are highly dependent on social networks. This dependence, fuelled by limited resources devoted to Internet packages, leads to cultural destructuring and a weakening of traditional values, thus impacting on the existential and educational ethics of young people in North Benin.
KEYWORDS: Social media; educational values; ethics; society; youth

Introduction

Les changements récents au sein des communautés africaines se traduisent par l'émergence de nouveaux modèles de transmission des valeurs éducatives, marqués par une place ambivalente de l'éthique dans les comportements des adultes et des jeunes générations. Cette évolution se manifeste par l'apparition de types familiaux inédits (Fourn et al., 2013), ainsi qu'une tendance à l'effritement de la famille traditionnelle africaine, ouvrant ainsi la voie à des modèles familiaux alternatifs (Vimard, 1997). Ces transformations, qu'elles soient volontaires ou imposées, affectent profondément les structures familiales africaines en général et celles béninoises en particulier, lesquelles se redéfinissent tant dans leurs formes que dans leur fonctionnement (Wouango et Turcotte, 2014). Les relations entre parents et enfants oscillent ainsi entre les exigences traditionnelles et les comportements novateurs induits par les nouveaux canaux de communication en pleine expansion. L'évolution des rapports de pouvoir entre les générations et les sexes a entraîné une réduction notable du contrôle des aînés sur les jeunes générations, avec une individualisation croissante et plus précoce des enfants (Pilon et Vignikin, 2006, p. 88).

L'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), et plus particulièrement des réseaux sociaux, a exercé une influence profonde à l'échelle mondiale, touchant même les communautés béninoises les plus isolées. Bien que certaines aient su préserver des aspects de leur identité culturelle en résistant à ces influences, les TIC ont transformé fondamentalement les modes de communication à travers le monde (Pittet, 2013, p.1). Les réseaux sociaux ont numérisé toutes les informations, y compris celles relatives aux valeurs éducatives et éthiques. Aujourd'hui, l'accès à l'information est devenu instantané et omniprésent, un changement radical par rapport aux pratiques traditionnelles où les échanges communautaires se faisaient au coucher du soleil (Amessinou, 2018). Les réseaux sociaux ont modifié les comportements sociaux et les interactions entre les individus, créant une pression envahissante qui influe sur les valeurs et les comportements des jeunes générations.

Les réseaux sociaux ont ainsi permis une mise en relation instantanée des individus à l'échelle mondiale, supprimant les barrières d'espace et de temps grâce à

leur accessibilité, leur facilité d'utilisation et leur rapidité (Bredel, 2012, p. 27). Les plateformes telles que Facebook, WhatsApp et Twitter ont facilité une proximité virtuelle au détriment de l'interaction humaine et affective du contact physique direct. Cette communication instantanée, bien que pratique, a aussi introduit des défis éthiques : les informations échangées ne respectent pas toujours les normes langagières et morales de la société, creusant un écart entre la pratique sociale et les attentes éthiques. Néanmoins, les réseaux sociaux ont aussi le potentiel de servir de vecteurs pour la transmission des valeurs éducatives, à condition que des mesures appropriées soient mises en place pour encadrer leur usage.

Cependant, les réseaux sociaux peuvent induire des comportements d'enfermement et de repli sur soi, ce qui constitue une atteinte aux valeurs éducatives béninoises, fondées sur la solidarité, l'attention à l'environnement et la primauté de l'oralité. En effet l'oralité, traditionnellement, moyen privilégié de transmission de l'information en Afrique, est mise à l'épreuve par l'omniprésence des réseaux sociaux (Mimouni, 2001). Néanmoins, ces outils numériques représentent également une opportunité d'accès massif à l'information, bien que leur intégration dans les communautés béninoises soulève de nouvelles interrogations.

Le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux dans le monde est en constante augmentation. Au Bénin, le nombre de cartes SIM Internet mobile connectées aux réseaux des opérateurs de communications électroniques est estimé à 10,931 millions au 31 décembre 2023, soit un accroissement de 12,4% par rapport à l'année précédente. Cependant, le nombre d'abonnés Internet mobile est estimé à 6,987 millions soit une pénétration internet mobile de 55,4% contre 42,1% en 2022. Comparée à 2022, on note un gain de pénétration Internet mobile de 13,3 points (Arcep, 2023). Cette adoption a également conduit à une utilisation excessive, avec une moyenne de plus de six heures par jour pour un internaute (Patard, 2020). Cette dépendance, malgré les coûts élevés et les défis économiques, souligne la nécessité d'une réflexion approfondie sur l'impact des réseaux sociaux et par voie de conséquence sur les valeurs éducatives et éthiques.

L'éducation en Afrique, et particulièrement au Bénin, est historiquement enracinée dans des traditions culturelles et sociales qui ont servi de socles à la socialisation et à la transmission des valeurs aux jeunes générations. Les jeunes générations de trouvent de plus en plus dans un contexte culturel dual donnant lieu à une situation transculturelle (Moro, 2010), avec des normes, des valeurs et des représentations sociales hybrides.

Aussi, la fragilité des canaux de transmission des valeurs et normes aux jeunes générations au Nord du Bénin complexifient de plus en plus une pérennité de l'idéal-type d'adulte recherché et à construire. Les réseaux sociaux ont réussi à donner une coloration de communication au paysage éducatif et social de ces sociétés. A l'épreuve du passage de l'oralité éducationnelle, les comportements des jeunes du Nord du Bénin, la place nouvelle des normes compromettent dans une certaine mesure la plénitude de l'éthique qui en constituait le socle pour la construction de l'idéal- type recherché pour chaque citoyen. Ces différents conflits crées par

l'avènement des réseaux sociaux mettent les jeunes dans un certain inconfort face aux valeurs héritées et celles actuelles.

La question de recherche se pose alors dans le sens de comprendre comment les jeunes au Nord du Bénin arrivent-ils à concilier la préservation de leurs valeurs traditionnelles dans leur processus éducationnel et la pression de l'influence de l'ère numérique en constante évolution ?

1. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche est descriptive et analytique. Elle est principalement centrée sur l'approche quantitative qui privilégie une démarche hypothético-déductive fondée sur le paradigme déterministe. Elle a permis de faire une tentative d'explication des enjeux liés à l'influence négative des réseaux sociaux sur les valeurs éducatives et l'éthique dans les sociétés du Nord Bénin. Dans le cadre de la présente recherche, la population ciblée est variée mais essentiellement jeune. Leurs analyses de la situation nouvelle d'éduquer face aux besoins de s'informer et de communiquer à partir de canaux d'emprunt, font d'eux des cibles potentiels pour la collecte des données.

Les données collectées proviennent de la revue documentaire puis des investigations en milieu réel auprès des personnes identifiées sur la problématique de l'influence des réseaux sociaux sur les valeurs éducatives et l'éthique dans les sociétés africaines, et comme modèle les sociétés du Nord- Bénin. Les données empiriques ont été recueillies au moyen d'une enquête par questionnaire. Cette recherche a porté sur un échantillon représentatif d'hommes et de femmes dans les zones d'investigation de la recherche

Pour le compte de cette recherche, les techniques d'échantillonnage probabiliste sont utilisées. L'échantillon représentatif est choisi grâce à une technique d'échantillonnage probabiliste à caractère aléatoire simple. La taille de l'échantillon est calculée sur la base du taux de pénétration internet au Bénin (67,3%) révélé par ARCEP (2022).

L'administration de l'outil de collecte de données a bénéficié de plusieurs stratégies. Il s'est agi en un premier temps, de faire usage des réseaux sociaux notamment Facebook, Messenger et WhatsApp, pour la distribution du questionnaire aux contacts privés. Ensuite, l'application mobile de collecte de données appelée « SurveyHeart », a été téléchargée pour la mise en ligne du guide d'entretien.

Des liens ont été générés et partagés sur les réseaux sociaux afin de collecter les données. Compte tenu de la réticence de certains correspondants vis-à-vis du lien puisque, à en croire certains, ils ont été victimes de piratage de données sur les réseaux sociaux via des liens alors, ils se méfient des liens, une administration physique du questionnaire (par contact physique d'enquêteur à enquêter) s'est par moment avérée obligatoire pour atteindre l'objectif fixé.

Pour l'analyse des données collectées, l'application « SurveyHeart » a permis un dépouillement rapide des réponses qui est l'une de ses fonctions après la collecte

de données. La fiche de dépouillement obtenue grâce à l'application, a été recueillie et analysée à l'aide du tableur Excel et du logiciel SPSS.

Aussi pour expliquer l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs éducatives et l'éthique dans les sociétés au Nord du Bénin, l'approche individualiste de Max Weber à savoir le paradigme atomistique qui explique que les individus agissent en fonction de motifs, d'intérêts, d'émotions propres et sont liés aux autres individus, a servi de paradigme.

Afin de comprendre et d'expliquer l'action sociale qu'est l'utilisation des réseaux sociaux comme canal de transmission des valeurs éducatives, le paradigme de l'action individuelle a servi de base à l'analyse sociologique de cette recherche. Dans un premier temps, les données individuelles (le besoin de passer ou de recevoir une information ; l'effet de mode ; le besoin d'une lecture planétaire des habitudes, comportements et valeurs éducatives ; dépenses en forfait ; temps de connexion ; les motifs de connexion et intérêts) sont collectées puis dans un second temps ces données sont soumises à des analyses pour relever l'impact des réseaux sociaux sur les nouveaux canaux de transmission des valeurs éducatives au niveau des jeunes du Nord-Bénin.

Figure 1: *Modèle d'analyse inspiré de l'approche individualiste de Max Weber*

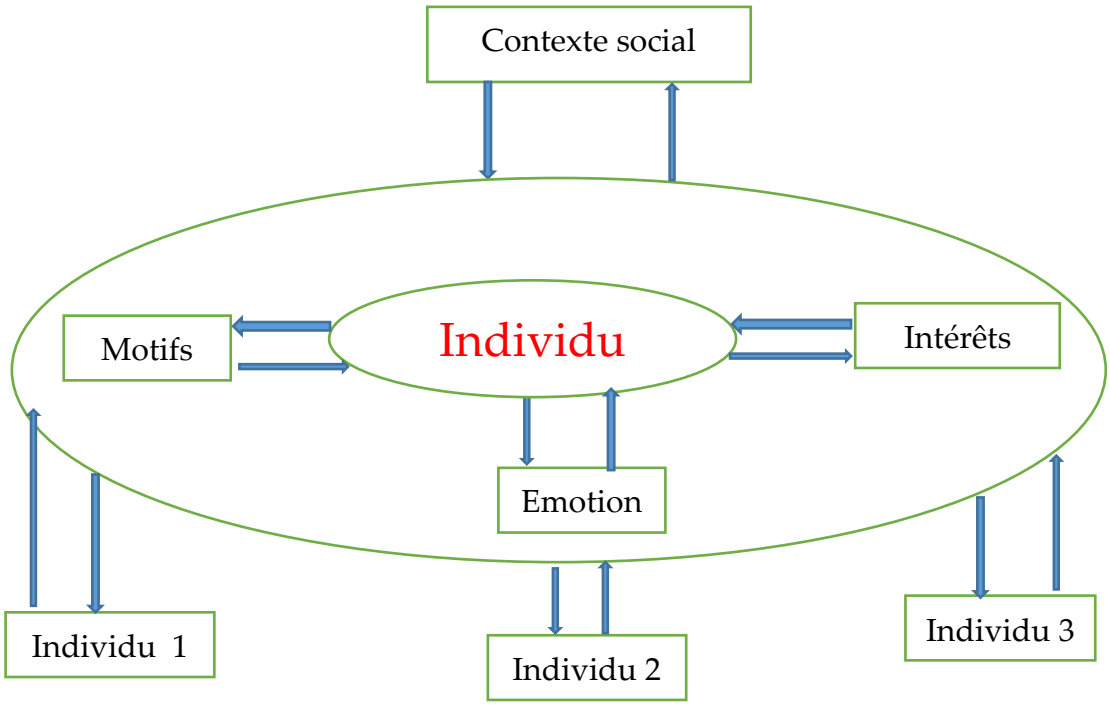

Source : Données de terrain Décembre 2022

Cette figure montre que l'individu est au centre de l'analyse, agissant selon des motifs, intérêts, et émotions personnels, tout en étant en relation avec d'autres individus. Les interactions sociales sont bidirectionnelles, soulignant que les relations influencent et sont influencées par l'individu, tout en étant situées dans un contexte social plus large.

2. Résultats et discussion

L'usage des réseaux sociaux est devenu une habitude quotidienne en tout et pour tout. Ils sont utilisés à des fins professionnelles, de loisir, d'information et de communication et de plus en plus pour transmettre aussi des valeurs éducatives, devenant un outil indispensable et majeur de socialisation pour toutes les générations (Clause, 2017, p16). Cependant, l'usage permanent et presque inévitable des réseaux sociaux à tous les niveaux de la vie sociale crée entre autre, une ambiance de gêne, d'envahissement et parfois de non appropriation dans la transmission de matières symboliques permettant de créer le canal de perpétuation des valeurs socialement admises aux jeunes générations. Il peut présenter des risques en plus de ces multiples potentialités (Pei-Chen Chang & Chung-Chieh, 2015, p2).

La présentation et l'analyse des caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée permet de contextualiser les résultats et d'évaluer les éventuelles variations en fonction de ces données sociodémographiques. Elles font essentiellement référence au sexe et à l'âge. Le tableau 1 ci-dessus présente la répartition par sexe des jeunes ayant répondu au questionnaire.

Figure 2: *Répartition par sexe des jeunes ayant répondu au questionnaire*

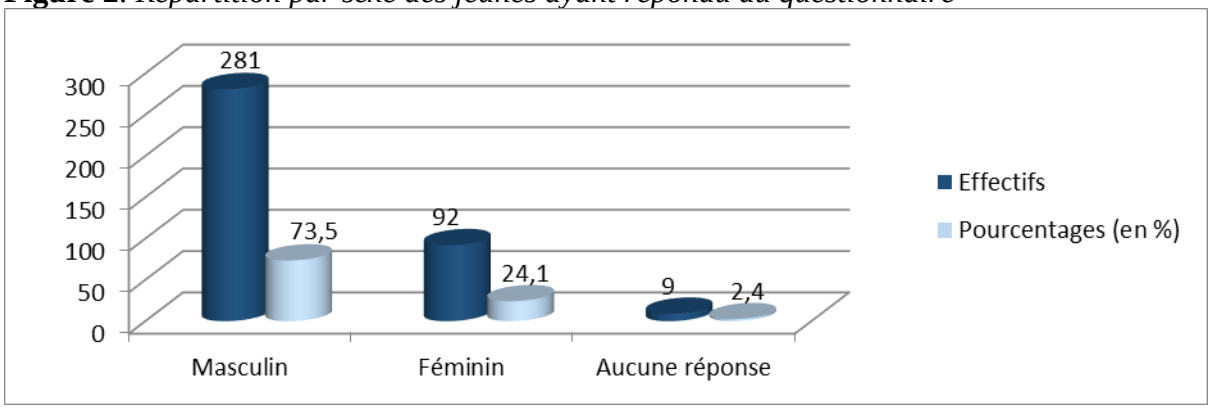

Source : Données de terrain Décembre 2020

La figure 2 présente la répartition graphique par sexe des personnes ayant répondu au questionnaire. Les résultats sur la répartition graphique par sexe des personnes ayant répondu au questionnaire indique qu'au total, 382 personnes comme définie par la taille de l'échantillon, ont répondu au questionnaire dont 281 hommes soit 73,5 % et 92 femmes soit 24,1 %. Seuls 9 personnes soit 2,4% de l'échantillon n'ont pas précisé leur sexe.

Figure 3: *Répartition par tranche d'âge des jeunes enquêtés*

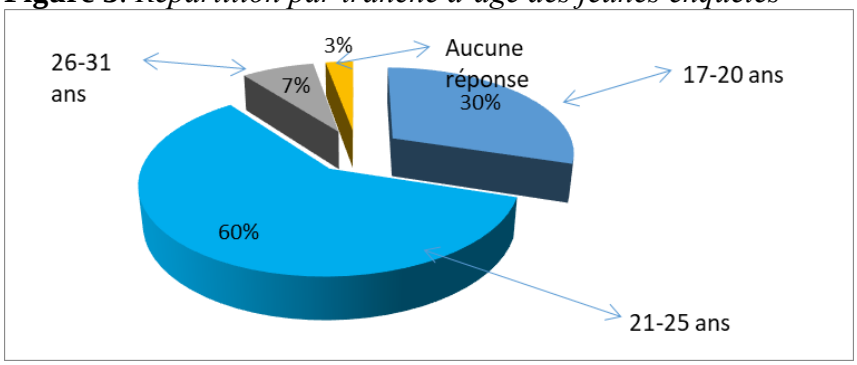

Source **:** Données de terrain Décembre 2022

La Figure 3 ci-dessus présente la répartition par tranche d'âge des personnes qui ont répondu au questionnaire. Les résultats informent qu'à tout âge, les gens font usage des réseaux sociaux. D'après les résultats de la présente recherche, les personnes de moins de 20 ans représentent 30% de l'échantillon, ceux dont l'âge est compris en 20 et 30 ans représentent 60% de l'échantillon et les plus de 30 ans représente 7% de l'échantillon. Ceci explique que les jeunes (les nouvellement sortis de l'adolescence, nouveaux salariés) sont fréquents sur les réseaux sociaux.

Aucune précision n'a été donnée concernant l'occupation des enquêtés, en raison de la taille considérable de l'échantillon et de la nature du sujet abordé. Il est toutefois important de noter que les participants étaient censés se reconnaître comme appartenant à une tranche d'âge jeune et faire preuve d'une utilisation régulière des réseaux sociaux.

Les résultats obtenus révèlent que sur les 382 personnes enquêtées, 241 sont des commerçants soit 63,1% ; 37 juristes soit 9,7% ; 68 enseignants soit 17,8% ; 9 agronomes soit 2,4% ; 2 médecins soit 0,5% ; 1 infirmier 21 artisans soit 5,5% et 3 soit 0,7% qui n'ont pas précisé leur entité par oubli ou par réticence.

Les commerçants sont les plus nombreux dans l'échantillon. Ils témoignent d'une certaine fréquence sur les réseaux sociaux du fait de leurs activités qui exigent une veille afin de quêter les opportunités d'affaires.

Tableau I : *Répartition des enquêtés par situation matrimoniale*

		Effectifs	Pourcentages (en %)	Pourcentages valides (en %)	Pourcentages cumulés (en %)
Situation matrimoniale	**Marié/Union libre**	353	92,4	92,4	92,4
	Célibataire	21	5,5	5,5	97,9
	Aucune réponse	8	2,1	2,1	100,0
	Total	382	100,0		

Source : Données de terrain Décembre 2022

Le tableau I ci-dessus présente la répartition des enquêtés en fonction de leur situation matrimoniale. Les personnes mariées, en union libre, en concubinage, remariées, toute personne vivant en couple légalement ou non sont majoritaire 92,4% d'après les résultats sur la question portant sur la situation matrimoniale. D'après les mêmes résultats, il existe des personnes qui sont célibataires et qui sont en minorité 5,5%. Les personnes n'ayant pas répondu à l'item sur la situation matrimoniale représentent 2,1% de la population étudiée.

Tableau II : *Taux d'utilisateurs d'Internet*

		Effectifs	Pourcentage (en %)	Pourcentage valide (en %)	Pourcentage cumulé (en %)
Utilisez-vous Internet ?	Aucune réponse	9	2,4	2,4	2,4
	Non	22	5,6	5,6	8,0
	Oui	351	92,0	92,0	100,0
	Total	382	100,0	100,0	

Source : Données de terrain Décembre 2022

Le tableau II ci-dessus présente les taux d'utilisateurs internet au sein de la population enquêtée. Sur les 382 personnes enquêtées, 351 soit 92% sont fréquemment présents sur les réseaux sociaux, 22 personnes soit 5,6% disent ne pas utiliser fréquemment les réseaux sociaux et 9 seulement soit 2,4% n'ont pas répondu à la question. D'après les résultats que présentent le tableau II ci-dessus, le taux d'utilisateurs des réseaux sociaux des personnes identifiées dans le cadre de la présente recherche est de 92%.

Tableau III : *Taux d'utilisateurs des réseaux sociaux en fonction du sexe des enquêtés*

		Sexe					
		Féminin		Masculin		Total	
		effectifs	Pourcentage (%)	Effectifs	Pourcentage (%)	Effectifs	Pourcentage (%)
Utilisez-vous Internet ?	Non	4	18,2	18	81,8	22	100,0
	Oui	88	25,1	263	74,9	351	100,0

Source : Données de terrain Décembre 2022

Le tableau III ci-dessus présente en fonction du sexe, la répartition des taux d'utilisateurs des réseaux sociaux au niveau de toutes les personnes enquêtées. D'après les résultats, 22 personnes ont répondu « non » dont 4 femmes (18,2%) et 18 hommes (81,8%). Au total, 351 personnes ont répondu « oui » dont 88 femmes (25,1%) et 263 hommes (74,9%).

Tableau IV : *Récapitulatif des dépenses moyennes journalières en forfaits*

Xi	[100-500] (moins de 500FCA)	[600-1000] (moins de 1000FCFA)	[1100-1500] (moins de 1500FCFA)	> 1500FCFA	Total	Moyenne (en FCFA)
Effectifs (ni)	237	21	5	5	268	354
centre (ci)	300	800	1300	.	.	
fréquences (fi)	0,88	0,08	0,02	0,02	1	

Source : Données de terrain Décembre 2022

D'après le tableau récapitulatif des dépenses moyennes journalières en forfaits, les personnes enquêtées dépensent en moyenne 354 FCFA par jour pour les forfaits.

Tableau V : *Récapitulatif des dépenses moyennes journalières en forfaits pour les hommes*

Xi	[100-500] (moins de 500FCA)	[600-1000] (moins de 1000FCFA)	[1100-1500] (moins de 1500FCFA)	> 1500FCFA	Total	Moyenne (en FCFA)
Effectifs (ni)	157	16	5	3	181	364
centre (ci)	300	800	1300	.	.	
fréquences (fi)	0,87	0,08	0,03	0,02	1	

Source : Données de terrain Décembre 2022

Les hommes dépensent en moyenne 364 FCFA par jour pour les forfaits d'après les résultats du tableau V ci-dessus.

Tableau VI : *Récapitulatif des dépenses moyennes journalières en forfaits pour les femmes*

Xi	[100-500] (moins de 500FCA)	[600-1000] (moins de 1000FCFA)	[1100-1500] (moins de 1500FCFA)	> 1500FCFA	Total	Moyenne (en FCFA)
Effectifs (ni)	80	5	0	2	87	316
centre (ci)	300	800	1300	.	.	
fréquences (fi)	0,92	0,05	0	0,03	1	

Source : Données de terrain Décembre 2020

Les femmes dépensent en moyenne 316 FCFA par jour pour les forfaits. En comparaisons des moyennes, il n'y a pas une très grande différence au niveau des dépenses journalières en forfaits car les hommes dépensent autant que les femmes (au moins 300 FCFA par jour). La différence s'élève à 48 FCFA en faveur des hommes.

Tableau VII : *Moment de connexion*

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Moment de connexion	Peu importe le moment	285	81,2	81,2	81,2
	Matinée	11	3,1	3,1	84,3
	Après-midi	5	1,4	1,4	85,7
	Soirée	50	14,3	14,3	100
	Total	351	100,0	100,0	

Source : Données de terrain Décembre 2022

Le tableau VII ci-dessus présente les résultats sur le moment pendant lequel les personnes enquêtées sont présentes sur les réseaux sociaux. D'après les résultats de ce tableau, 285 personnes soit 81,2% sur 351 disent qu'il n'y a pas un moment propice pour se connecter aux différents réseaux sociaux et qu'ils utilisent Internet peu importe le moment pourvu qu'ils soient libres, 11 personnes soit 3,1% sur 351 disent que c'est dans la matinée qu'ils se connectent à Internet, 5 enquêtés soit 1,4% sur 351 disent qu'ils se connectent que dans l'après-midi et 50 autres personnes soit 14,3% sur 351 disent que c'est dans la soirée qu'ils se connectent aux réseaux sociaux.

Ces résultats permettent de déduire que les populations utilisent les réseaux sociaux peu importe le moment de la journée. Ce qui explique la longue présence des gens sur les réseaux sociaux et la célérité avec laquelle les informations arrivent à atteindre toutes les personnes concernées par une information ou non.

De tous les résultats précédents sur les dépenses qu'engendre l'utilisation abusive des réseaux sociaux, il est à en déduire que l'accès aux différentes plateformes des réseaux sociaux n'est nullement gratuit et implique des dépenses qui peuvent s'avérer énormes en fonction des fréquences de leur utilisation par une population dont les revenus sont modestes. Ces derniers dépensent en moyenne 354 FCFA par jour pour avoir de la connexion, 13375 FCFA par mois pour une connexion wifi et passent plus de 9 heures de temps en connexion par jour et cela, tous les jours de la semaine. Dans un contexte où le temps passé en connexion internet dépend du forfait dont dispose l'individu, réciproquement les dépenses en Internet dépendent du temps de connexion de l'individu.

3. Discussion des résultats

L'objectif de cette recherche était de comprendre comment les jeunes du Nord-Bénin arrivent à concilier une certaine pérennisation des valeurs éducatives et éthiques face à l'influence des réseaux sociaux. Les données empiriques permettent de révéler une interconnexion ciblée et tripartite à savoir : l'aspect non gratuit et donc la valeur économique de l'accès à internet, les motivations économiques des usagers et l'impact des habitudes nouvelles induites par les réseaux sociaux sur les valeurs éducatives et éthiques des sociétés au Nord du Bénin.

L'accès à Internet constitue un enjeu majeur pour les jeunes du Nord-Bénin, où les coûts élevés ne freinent pas leur engagement avec les réseaux sociaux. En moyenne, les jeunes dépensent 354 FCFA par jour, soit environ 13 375 FCFA par mois, pour accéder à Internet. Ce montant est considérable, surtout dans un contexte économique où les revenus sont souvent inférieurs au SMIG. Malgré ces dépenses, la connectivité n'est pas compromise.

Les résultats obtenus permettent de constater que 76,1 % des jeunes se connectent quotidiennement et passent en moyenne plus de neuf heures par jour en ligne. De plus, 74,6 % des enquêtés utilisent principalement des smartphones pour accéder aux plateformes sociales. Ces chiffres illustrent une intégration profonde des réseaux sociaux dans la vie quotidienne des jeunes, en dépit des défis financiers. Cette tendance est corroborée par les recherches de Bredel (2012), Gonzales et Dechanet (2015), qui ont observé une utilisation intensive des réseaux sociaux et une prévalence de la connexion mobile. Les jeunes dans leur majorité accèdent aux réseaux sociaux et principalement à internet en première intention de communiquer. Les recherches d'information (étudier) constituent pour certains le motif de se connecter à internet et pour d'autres leurs intérêts sont beaucoup plus orientés vers le divertissement ou le commerce (soit un effectif de 63,3% des jeunes enquêtés).

Une fois encore, les travaux de Bredel S. (2012) avaient abouti à de pareilles conclusions. Il concluait que les jeunes accédaient à Internet dans un but de communication (87%), de jeux vidéo en lignes, de la recherche de données (60%), d'achat en ligne (32%). L'une des limites de ses travaux était de rechercher aussi la vente en ligne comme il a su le souligner « il aurait été probablement judicieux de rechercher aussi la vente en ligne ». Ces différentes activités en ligne expliquent l'intérêt des jeunes du Nord du Bénin à succomber à la force de la connectivité. Cette forte connectivité pourrait se traduire par une utilisation abusive de l'internet qui explique de lourdes dépenses financières en forfaits pour les jeunes et en même temps d'une mise en question des valeurs éducatives et éthiques qui ne sont pas toujours convoquées dans l'exercice de ces transactions financières.

La présente recherche met aussi en évidence que la quête d'autonomie financière est un moteur significatif derrière l'engagement des jeunes sur les réseaux sociaux. Selon les résultats, 87,7 % des personnes enquêtées considèrent que ces plateformes offrent des opportunités précieuses pour obtenir une autonomie financière. Les activités telles que le commerce en ligne (45,1 %), le trading (10,1 %), et les jeux et paris (14,3 %) sont particulièrement valorisées.

Une réflexion approfondie est nécessaire pour développer une approche équilibrée qui intègre les réseaux sociaux dans les contextes éducatifs tout en préservant les principes éthiques fondamentaux et chèrement conservés par les aînés qui se retrouvent dans la triste obligation de faire des concessions avec les jeunes générations. La recherche suggère ainsi l'importance d'une stratégie éducative adaptative qui reconnaît les avantages des technologies numériques tout en cherchant à conserver les valeurs éducatives traditionnelles essentielles.

En ce sens, les données empiriques permettent de faire une lecture de la raison fondamentale qui explique l'affluence des jeunes du Nord-Bénin à l'Internet. Ils pensent en majorité soit 87,7% que l'Internet peut être utilisé à son propre avantage pour s'octroyer une autonomie financière ; en d'autres termes pour gagner de l'argent à partir de plusieurs voies et moyens à savoir en l'utilisant pour faire le commerce (45,1%), sur les plateformes de Trading (10,1%) et les sites de jeux et paris (14,3%). La recherche d'une indépendance financière est la principale raison qui explique l'utilisation abusive de l'Internet au niveau des jeunes au Nord-Bénin.

Enfin, à la recherche d'une autonomie financière (60,4%) sur Internet, les jeunes du Nord-Bénin, dépensent d'énormes sommes d'argent pour avoir la connexion Internet à travers l'achat des forfaits internet soit 70,16% de la population étudiée et la connexion wifi 3,14% de la population étudiée. L'internet a permis à certains jeunes de gagner de l'argent soit 95,1% sur 144 jeunes par le biais des sites de jeux et paris, le commerce en ligne ou encore par le Trading. Cependant, bien que l'Internet permette des gains d'argent, il ne participe pas à l'autonomie financière des jeunes à cause des dépenses en forfaits (43,6%).

Les différents résultats cités conduisent à l'analyse selon laquelle les dépenses en forfaits internet ajoutées aux lourdes pertes financières sur les sites de jeux et paris, et les plateformes de Trading, dont sont victimes ces jeunes, épuisent leurs économies et par conséquent, les appauvri. Les réseaux sans toutefois être en première intention une source d'appauvrissement des jeunes au Nord-Bénin, garde une certaine influence sur la transmission des valeurs éducatifs et éthiques de ces sociétés qui mettent de plus en plus en mal la place entretemps grande et honorifique de l'éthique qui caractérisait ces sociétés qui ne se laissaient pas impressionner par n'importe laquelle des innovations.

Conclusion

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et en particulier les réseaux sociaux, ont profondément bouleversé les valeurs éducatives et éthiques dans les sociétés au Nord du Bénin, transformant le quotidien des populations. Cette révolution numérique s'est imposée sans préparation adéquate, laissant ses conséquences largement imprévisibles, touchant tous les aspects de la vie sociale, que ce soit sur les plans économique, politique ou culturel. La présente recherche a donc cherché à comprendre les enjeux socioéconomiques, culturels et politiques liés à l'utilisation des réseaux sociaux dans la transmission des valeurs éducatives et éthiques au sein des sociétés africaines, avec un focus particulier sur les jeunes du Nord-Bénin.

L'influence des réseaux sociaux sur les valeurs éducatives et éthiques se manifeste de plusieurs manières. L'effet de mode, le désir d'être le premier informé ou de devenir une source d'information ont entraîné une dilution des frontières entre le privé et le public. Ce phénomène a conduit à une exposition sans précédent des valeurs qui, auparavant, faisaient partie du domaine privé, voire sacré. Désormais, ces

valeurs béninoises, longtemps considérées comme intangibles, sont mises en question, critiquées, et parfois jugées comme archaïques par une nouvelle génération davantage influencée par les standards globaux véhiculés sur les plateformes numériques.

Sur le plan économique, l'engouement pour les réseaux sociaux soulève également des questions cruciales. La longue présence en ligne entraîne un éloignement des cadres traditionnels de contrôle social, où les comportements sont normés et régulés par les aînés et les institutions communautaires.

En outre, cette recherche révèle que si les réseaux sociaux permettent, dans une certaine mesure, de diffuser les valeurs éducatives et éthiques béninoises à une échelle mondiale, ils constituent également un lieu de confrontation entre ces valeurs et des normes étrangères, souvent en décalage avec les réalités locales. La capacité des jeunes à intégrer ces innovations tout en respectant et perpétuant les valeurs éducatives traditionnelles est remise en cause, posant la question de savoir si les réseaux sociaux, tels qu'ils sont utilisés aujourd'hui, ne risquent pas à terme de déstructurer l'édifice culturel béninois.

Les réseaux sociaux mettent de plus en plus les jeunes générations au défi de trouver un équilibre entre l'adoption de ces nouveaux outils et la préservation des repères culturels et éthiques qui ont longtemps assuré la cohésion des sociétés béninoises qu'elles soient du Sud ou du Nord. Il est donc impératif de développer des stratégies éducatives et sociales permettant d'utiliser les réseaux sociaux de manière plus constructive et respectueuse des identités culturelles, tout en tenant compte des réalités économiques et des aspirations de tous ces jeunes.

Références bibliographiques

- Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (2022). *Rapport sur la pénétration d'Internet au Bénin*. Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes
- Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (2023). *Rapport sur la pénétration d'Internet au Bénin*. Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, 80p.
- Amessinou, K. (2018) *Technologies mobiles en milieu agricole au Sud Bénin*, Université Bordeaux Montaigne, 275p.
- Bredel, S. (2012) *Addiction à internet chez les adolescents : Élaboration d'un outil d'aide au dépistage pour les médecins généralistes,* Faculté de médecine de Rouen.
- Clause, A. (2017) *Addiction à internet et facteurs associés chez les adolescents*, Université de Lorraine, 189p.
- Gonzales, C. & Dechanet J. (2015). L'Essor du numérique en Afrique de l'ouest : Entre opportunités économiques et cyberménaces, Les notes stratégiques.
- Mimouni, O. (2001) *L'internet en Afrique, mise en évidence du raccourci technologique et étude d'impact*, Université du Québec à Montréal, 61p.
- Moro, M.R. (2010*) Les bébés et leurs parents : le défi de la parentalité en exil*, in Moro M.R., *Grandir en situation transculturelle*, Fabert, pp13-26.

- Patard, A. (2020) « internet/*chiffres réseaux sociaux* », www.blogdumodérateur.com [consulté le 28 novembre 2022]
- Pei-Chen Chang, J. et Chung-Chieh H. (2015) « *L'usage problématique d'Internet* », Manuel de la IACAPAP pour la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.
- Pilon, M. & Vignikin, K. (2006) *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Pittet, J. (2013) *Etat des lieux sur l'addiction aux réseaux sociaux en Valais*, HES-SO VALAIS, SECTEUR ES, SION, 65p
- Vimard, P. (1997) *Modernité, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne, Familles du Sud*, Paris : Editions de l'Aube, ORSTOM, Coll. Autrepart, pp 143 – 159.
- Wouango, J. & Turcotte, D. (2014) *Configurations institutionnelles de la protection de l'enfance : regards croisés de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique du Nord, Enfances, Familles Générations*. http://efg.revues.org/776. Consulté ce 22 juin 2021.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LES CHANGEMENTS DANS LES ATTENTES SOCIALES ET CULTURELLES AUTOUR DU MARIAGE À L'ÈRE DE LA SCIENCE : CAS DU PEUPLE GUIDAR AU NORD-CAMEROUN

Changes in social and cultural expectations around marriage in the age of science: Case of the Guidar people in Northern Cameroon

SYLVIE WAGNIAN
Universite de Maroua, Cameroun
Email : wagniansylvie@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0005-8150-3850

RÉSUMÉ

Les changements dans les attentes sociales et culturelles autour du mariage à l'ère de la science sont un objet d'étude en anthropologie qui se concentre sur l'impact des avancées scientifiques sur les normes et les pratiques matrimoniales. Les chercheurs examinent comment la connaissance scientifique, en particulier dans les domaines de la génétique, de la médecine et des avancées technologiques, modifie les attentes et les comportements liés au mariage. Ils étudient également comment ces changements influent sur les structures familiales, les rôles de genre et les relations interpersonnelles. Dans la culture Guidar, le mariage est non seulement un engagement entre deux individus, mais aussi entre deux familles voire toute la communauté, puisque le mariage relève du domaine socioculturel. L'on se marie donc selon les principes liés à la culture. Les Guidar sont attachés à leur tradition et valeurs dont ils ne veulent se détacher. Sauf qu' avec l'avènement des avancées technologiques, l'ouverture à d'autres cultures et l'éducation formelle, l'on constate un changement dans le processus d'entrée en union chez les Guidar. Cette recherche offre un aperçu des façons dont la science façonne et transforme les notions traditionnelles de mariage chez les Guidar du Nord-Cameroun. Il s'agit donc, à partir des observations et des entretiens, à la lumière de la théorie dynamique de Balandier (2004), de montrer l'impact des avancées technologiques sur le processus d'entrée en mariage et même sur le vécu quotidien du mariage chez ce peuple.

MOTS-CLÉ: Changements; Mariage ; Guidar ; Science.

ABSTRACT
Summary Changes in social and cultural expectations around marriage in the age of science, are a topic to study in anthropology that focuses on the impact of scientific advances, on marriage norms and practices. Researchers examine how scientific knowledge, particularly in the fields of genetics, medicine and technological advances, is changing expectations and behaviors related to marriage. In Guidar culture, marriage is not only a commitment between two individuals, but also between two

families or even the entire community, since marriage falls within the social cultural domain. We therefore get married according to the principles linked to the Guidar culture. They are attached to their tradition and values that they do not want to break away from. Except that with the advent of technological advances openness to other cultures, formal education, we see a change in the process of entering into a union among the Guidar. They also study how these changes impact family structures, gender roles and interpersonal relationships. This research offers insight into the ways in which, science shapes and transforms traditional notions of marriage in different cultures around the world, and particularly among the Guidar of Northern Cameroon. It is therefore a question, based on observations and interviews, in the light of Balandier's dynamic theory (1981), to show the impact of technological advances on the process of entering into marriage and even on the daily experience of the marriage to the Guidars.

KEYWORDS: Changes; Marriage; Guidar ; Science.

Introduction

Le mariage est une institution sociale qui a évolué au fil du temps et qui continue à être façonné par le changement social qui est, selon ROCHER (1970) toute transformation observable dans le temps, qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire. Cet article, examine les transformations des attentes sociales et culturelles autour du mariage chez les peuples Guidar au Nord-Cameroun à l'ère de la science. Il s'agit d'analyser comment les avancées scientifiques et technologiques ont influencé les traditions et les normes entourant le mariage au sein de cette communauté tout en mettant en exergue les défis et les opportunités que ces changements peuvent engendrer. Le mariage est d'une grande importance dans cette socio- culture, un groupe ethnique originaire de la région du Nord-Cameroun, plus précisément dans le département du Mayo-Louti. Il est considéré comme une étape cruciale dans la vie d'un individu et est entouré de traditions et de rituels spécifiques. Le mariage est pris comme un acte de continuité et de transmission des valeurs, des coutumes familiales et, est perçu comme un moyen de renforcer les liens sociaux et de maintenir la cohésion communautaire (KILANI, 1998). Avant le mariage, une série de rituels et de cérémonies est observée, celle-ci implique des fêtes, des prières et des échanges de cadeaux entre les familles des mariés. Ces rituels visent à célébrer l'union des deux familles et à garantir la bénédiction des ancêtres et des divinités. Le mariage est considéré comme un événement festif et joyeux, et la communauté entière participe aux célébrations. Il revêt une grande importance dans la culture Guidar, et constitue un engagement entre deux individus, mais un élément essentiel du tissu social et culturel de la communauté. Les avancées scientifiques contribuent à élargir les attentes autour du mariage en remettant en cause de nouvelles opportunités. Nous enregistrons de nouveaux lieux de rencontres, des étapes et rites qui ne sont plus normés tantôt pour des questions de croyances tantôt pour des raisons de distance.

À la lumière de tous ces paramètres, ci-dessus évoqués, nous saisissons l'impact des avancées scientifiques et technologiques sur les normes traditionnelles et culturelles au tour du mariage chez le peuple Guidar au Nord du Cameroun. Il s'agit

d'appréhender comment les membres de la communauté Guidar négocient et s'adaptent- aux nouveaux paradigmes scientifiques et technologiques en relation avec le mariage et la famille. Ce travail est structuré en trois parties : il s'agit d'abord d'identifier les attentes traditionnelles autour du mariage chez les Guidar ; ensuite, d'énumérer les changements sociaux et culturels observés au sein de cette socioculture et enfin d'analyser l'impact des avancées scientifiques et technologiques sur les normes traditionnelles du mariage chez les Guidar du nord-Cameroun. Mais avant de parler des informations recueillies sur le terrain, il est capital de passer en revue la méthodologie ayant permis la collecte des données.

1.1. Encrage théorique

La théorie du dynamisme sociale de Balandier (2004) nous a permis de cerner les mutations et les changements qui se sont opérés au sein de la société Guidar. Le concept de changement a été longtemps développé par Balandier. Dans ses travaux, il parle de changements d'ordre structurel et conjoncturel. Les sociétés sont instables, elles changent, mutent et bougent tous le temps d'où la notion de mutation (Balandier, 2004). Au fil du temps, avec les rencontres des différentes cultures, l'introduction des religions révélées, de l'éducation scolaire, de nouvelles technologies, les attentes traditionnelles autour du mariage chez les peuples Guidar ont été influencées. Regroupé en facteur « interne » et facteur « externe ». Ces changements sociaux et culturels viennent donner une nouvelle image aux pratiques ancestrales autour du mariage.

1.2. Approche méthodologique

Le présent article s'inspire de nos travaux de recherches réalisées de 2019 à 2023 dans le cadre de la thèse de Doctorat s'intéressant à la question des modalités et dynamique du mariage chez les Guidar du Nord-Cameroun. Cette recherche est portée sur une approche qualitative basée sur les recherches documentaires (les bibliothèques universitaires et sur le Web), les entretiens semi-directifs et l'observation directe. Pour les recherches documentaires dans les bibliothèques, nous avons procédé au recensement des ouvrages disponibles sur le mariage en général et chez les Guidar en particulier. La lecture de ces différents ouvrages nous a permis d'identifier les contributions qui relèvent des champs théoriques du discours autour du mariage. Les entretiens semi-directifs ont eu lieu dans les villages tels que Tchonchi-Golombé, Kong-kong, Lam, Djougui, Dahal, etc. situés dans la région du Nord-Cameroun, département du Mayo Louti. Ces entretiens ont été menés auprès des parents, des chefs traditionnels, des jeunes mariés et ceux en âge de se marier, (14-30 ans) filles comme garçons. Cette catégorie est constituée des paysans, fonctionnaires, étudiants et élèves capables de répondre à la problématique de cette recherche. Ceux-ci nous ont fait comprendre le sens du mariage en milieu Guidar et d'appréhender le changement socioculturel qui s'est opéré.

2. Résultats

Les résultats de cette étude donnent un aperçu de l'influence des avancées scientifiques et technologiques sur le processus d'entrée en union et le vécu dans le mariage chez les Guidar du Nord Cameroun. Ces résultats s'articulent autour des normes, du rôle du genre ainsi que de l'aspect économique voulu par la tradition Guidar, puis les différentes innovations apportées.

2.1. Mariage Guidar : Normes sociales et responsabilités entre homme et femme

Les attentes traditionnelles autour du mariage chez les peuples Guidar sont profondément enracinées dans les normes et les valeurs de leur culture (Wagnian, 2023). Ce qui signifie que la simple description d'une phase de mariage devrait permettre de savoir dans quelle socio-culture l'on se trouve. Le mariage, selon les normes traditionnelles Guidar met l'accent sur le respect des étapes selon le type de mariage. Chez les Guidars, il en existe trois types à savoir : *əkaya*[62], *əgum gulku* [63]et le *əzəm gla*[64] (lévirat).

Le *əkaya* ou *ədaha,* comme le désignait Douffissa (2004), est le «mariage classique », ce type de mariage repose sur l'endurance, nécessite une longue période de fiançailles et comporte plusieurs phases. Tout débute par le choix de l'épouse, la phase dite *əbasa*, puis celle dite *əɓele* et enfin l'envoi de la fille en mariage.

La première phase consiste à faire le choix de la future épouse. Ce choix peut être fait par les parents biologiques, ou être proposé à ceux-ci par une tante ou un oncle, voire un ami de la famille du garçon, ou par le garçon lui-même, pour des raisons qu'ils estiment meilleures (le comportement de la fille, de sa génitrice, le statut des parents etc.). Lorsque le choix est fait et les futurs beaux-parents informés de l'intention, l'on passe à des étapes intermédiaires telles qu'*əttok mbədâ* (demander à être beau-fils), *ərma təlta* (arrêter les pieds de la fille), *əbay* alabara (annoncer la nouvelle), le processus est déclenché et c'est le passage à la phase suivante.

La seconde phase dénommée *əbasa,* est une étape qui consiste à emmener la future épouse chez ses futurs beaux-parents « əgəmət səbet migilta » qui veut dire littéralement «la prendre devant ses parents » pour quelques jours (environ trois à cinq jours). Pendant ce laps de temps, elle sera l'hôte de l'une des épouses de son beau-père, soit celle de sa belle-mère pour une période de formation ou familiarisation. C'est lors de son retour chez ses parents à la fin de ce court séjour que le premier symbole de la dot est apporté par les membres de la famille du garçon. C'est après cette phase que l'on considère «qu'il a apporté quelque chose !» (Sali, entretien du 19/01/2021 à Tchontchi Golombe), ce qui veut dire qu'une partie de la dot a été reçue et appréciée par la famille de la future épouse. Cette dernière se comporte dès lors comme une fiancée. Et c'est à partir de ce moment que le jeune homme commence de son côté la réalisation des travaux champêtres pour ses futurs beaux-

[62] Mariage traditionnel ayant une démarche officielle et qui se déroule en plusieurs étapes
[63] Prendre femme (par rapt), se dit d'un homme qui se marie
[64] Heriter

parents : la réfection de la case de la belle-mère, ainsi que des petits cadeaux lors des différentes fêtes, après une certaine période vient la phase *əɓele*.

Le *əɓele* consiste à amener la fille pour une seconde fois au domicile de sa belle-famille. Elle dormira une fois de plus chez l'une des épouses de son beau-père ou à défaut chez sa belle-mère. Elle effectuera des travaux ménagers tels que : nettoyer la cour, faire de la bouillie, chauffer l'eau de bain pour son futur époux, etc. Au bout d'une semaine, elle sera ramenée dans sa famille accompagnée d'une cérémonie où sera exhibée une deuxième partie de la dot, plus conséquente cette fois-ci.

A la dernière phase qui est celle d'envoi de la fille chez son époux, « on remet une calebasse remplie d'eau à la fille et on lui demande de suivre son mari.» (Dawai, entretien du 20-01-2021 à Kong-kong). Cela peut se passer quelques semaines après la cérémonie de *əɓele* ou plus, selon le désir de l'époux, car pour son départ, la fille est confiée au *metive*[65].

Pour le second type de mariage, *əgəm gulku*, ce terme peut se traduire littéralement par « prendre une femme » ; mais réciproquement, lorsqu'on parle du départ de la femme, on dira « əgəm zile» pour dire « prendre un homme ». Il désigne à la fois un mariage par consentement entre les deux jeunes futurs époux (qui sont assez matures pour décider de se mettre ensemble), et le détournement d'une fiancée d'autrui, d'une femme mariée ou le mariage par « rapt », type de mariage où la fille est enlevée de « force » à sa famille. Quel que soit le type de *əgəm gulku* adopté, l'on se rapprochera de la famille afin de lancer le processus pour aboutir à un mariage validé par les deux familles et la société. Il y a donc le premier pas du *metive* pour dire aux parents où se trouve leur fille. Ce dernier ira avec un coq pour symboliser ses intentions. Si ce coq est accepté par la famille de la fille, cela voudrait dire que l'union entre les jeunes est acceptée.

Après cette acceptation de l'union des jeunes futures mariés par les parents, s'en suivra la dernière étape nommée *əttok mbəda* (demander la liste des éléments de la compensation matrimoniale). Cette phase du processus de mariage chez le peuple Guidar consiste à introduire une demande de la liste contenant les éléments susceptibles d'être apportés par la famille du jeune garçon à celle de la jeune fille, en termes de compensation matrimoniale. Une fois la liste acceptée par les parents du jeune garçon, les deux familles vont fixer une date pour que la famille du garçon apporte les éléments sollicités.

L'autre type d'entrée en mariage chez le Guidar est le «*əzəm gla*», le lévirat. Comme l'explique Bounang Mfoungue :

> Les pratiques du lévirat sous la forme de l'obligation faite au frère d'un homme décédé d'épouser la veuve, [……] rendent compte d'une volonté de perpétuer l'alliance et permettent éventuellement de préserver les droits du défunt sur sa descendance. (Bounang Mfoungue, 2012, p. 24)

[65] L'envoyé, qui est celui qui parle à place de la famille du garçon et du garçon tout au long de ce processus du mariage

Le lévirat est donc une forme de mariage où le frère d'un défunt ou le fils issu d'un premier mariage épouse la veuve de son frère ou de son père afin de poursuivre la lignée. Les enfants issus de ce mariage ont le même statut que les enfants du défunt frère ou du défunt père.

Chez les Guidar, cette pratique est applicable lorsqu'un chef de famille décède et laisse sa femme et ses enfants. Dans ce cas, la veuve et tous ses enfants sont confiés au frère du défunt, généralement le petit frère direct. Il revient de droit à celui-ci de prendre sous sa responsabilité toutes les charges et autres besoins ; il peut continuer de procréer avec la veuve selon leur convenance. C'est dans ce sens que Toumba déclare :

> Le lévirat est bel et bien pratiqué chez nous. C'est une autre forme de mariage ou remariage, lorsqu'une femme perd son mari on lui donne à un autre mari, une personne qui soit proche de la famille pour pouvoir s'occuper des enfants. C'est un principe culturel qui a existé et continu d'exister dans la culture Guidar. (Toumba, entretien du 20/01/2021 a Kong-kong)

L'entretien met en lumière la pratique du lévirat au sein de la culture Guidar, la veuve se voit attribuer un autre mari, généralement une personne proche de la famille qui prend en charge la responsabilité des enfants, de la femme et des biens laissés par le défunt. Cette pratique est considérée comme un principe culturel qui a existé et qui perdure dans la culture Guidar. Toumba souligne ainsi l'importance de cette tradition dans la société Guidar et met en avant le rôle crucial qu'elle joue dans la prise en charge des enfants et le maintien de la cohésion familiale.

Ainsi, ces normes sociales sont des principes établis par la culture Guidar afin de valoriser les us et coutumes en lien avec le mariage qui sont en plein essor de nos jours. Ces normes incluent non seulement le respect des traditions, mais aussi l'implication des familles ainsi que la consolidation des liens étroits entre les deux familles. Le mariage chez les Guidar est un processus et est établi sous plusieurs formes avec des différentes caractéristiques. C'est en fonction de ces caractéristiques que les responsabilités sont définies entre homme et femme.

Dans la société Guidar, les attentes traditionnelles autour du mariage incluent le respect des rôles de genre. Les rôles et/ou responsabilités entre hommes et femmes autour de l'organisation du mariage sont souvent établies par des normes. Par exemple, lorsque la belle-mère (mère du garçon) reçoit sa future belle fille pendant quelques temps avant la cérémonie de *ebasa*, la belle-mère a pour devoir de compléter son éducation par rapport aux attentes de son futur époux (comment le servir, connaitre ses préférences alimentaires, comment gérer ses petits caprices …).

Par ailleurs, dans le processus de mariage, le rôle du *metive* est confié à un homme, généralement un voisin, un ami de la famille qui est doté d'une bonne moralité, ayant une bonne réputation et qui doit mener les négociations du début jusqu'à la fin du processus du mariage.

En outre, ce sont les femmes qui vont aller faire le rite de pose-foyer « əteh glo[66] » en apportant casseroles, assiettes, farine, sel, légumes, etc. Les hommes quant à eux se chargent du bétail. Cette cérémonie est effectuée en présence des deux familles (celle du marié et celui de la mariée). La cuisine est faite par la famille de la femme constituée de ses tantes, amies, et de ses sœurs. Ces dernières vont faire la cuisine et s'occuper du service, dans le but de montrer l'exemple à la nouvelle mariée. Le rôle des hommes lors de ce rite est l'achat d'une chèvre, puis de l'égorger, le nettoyer et le mettre à la disposition des femmes pour la cuisson.

Dans certains cas, le mariage peut également inclure des attentes relatives au transfert de richesse ou de biens entre les familles des époux. Dans ces éventualités, les mariages sont souvent arrangés par les parents et les aînés de la famille. Les mariages arrangés sont considérés comme une manière de préserver les liens familiaux et de maintenir la cohésion au sein de la communauté, ou alors de maintenir la richesse au sein de la famille. Cependant, avec l'urbanisation et l'éducation accrue, de nombreux Guidar, en particulier les jeunes, commencent à remettre en question les mariages arrangés et à revendiquer leur autonomie dans le choix de leur partenaire. C'est dans cette logique que Asta, étudiante déclare que :

> De nos jours, ce n'est plus possible que l'on arrange le mariage entre un jeune garçon et une jeune fille, chacun doit effectuer son choix propre. Personne ne choisis un homme ou une femme pour une autre personne. Les choses ont changé, avec toutes les études que j'ai faites, vous pensez que mes parents viendront choisir un homme pour moi ? (Asta, entretien du 12/04/ 2022 à Kong-kong)

La jeune génération n'est donc plus intéressée par certaines normes traditionnelles, particulièrement en ce qui concerne le mariage arrangé. Les attentes traditionnelles autour du mariage chez les peuples Guidar sont étroitement liées au respect des traditions, à la cohésion familiale et communautaire, ainsi qu'au maintien des rôles de genre. Ces phases jouent un rôle crucial dans le maintien des normes culturelles et sociales au sein de la communauté Guidar. Cependant, elles sont confrontées aux effets des avancées scientifiques.

2.2 Mariage Guidar à l'ère de la science

La technologie de l'information et de la communication (TIC) constitue un véritable phénomène de transformation des normes sociales traditionnelles africaines. Ces nouvelles technologies ont révolutionné le paysage médiatique ainsi que les modes de vie des populations, plus particulièrement des jeunes. La télévision, le téléphone, l'internet leur ont offert de nouvelles possibilités et constituent un nouvel outil d'émancipation qui contribue à la remise en cause de certaines réalités sociales. Les nouvelles technologies ont facilité la communication entre les familles

[66] pose du foyer. Cérémonie au cours de laquelle des femmes installent le foyer sur lequel la jeune épouse fera la cuisine.

des futurs mariés, ainsi que la communication entre les futurs mariés. L'influence croissante de la mondialisation a également eu un impact sur les attentes traditionnelles autour du mariage en pays Guidar. Les médias et les contacts avec d'autres cultures ont contribué à élargir les perspectives des jeunes, les exposant à des idées et des pratiques alternatives en matière de mariage et de relations sentimentales. Ces avancées technologiques ont permis aux jeunes de s'affranchir des normes traditionnelles anciennes. Lors de la culture des champs, par exemple, c'est l'argent qui est remis au beau-père pour l'organiser, la compensation matrimoniale jadis constituée de houe et de mil connait de nouveau besoin et est plus sollicité en espèce car comme le dit Douffisa (2004, p. 2) «désormais, à côté de la dot à payer, d'autres préoccupations sont nées : l'amélioration de l'habitat, les frais de scolarité des enfants, les soins médicaux dans des formations hospitalières, les transports, … ». Au niveau du mode vestimentaire, la jeune fille veut une longue robe qui traine au sol, alors qu'en pays Guidar elle était juste accompagnée chez son époux tenant en main sa petite calebasse qui lui rappelle qu'elle est maintenant une femme, qui doit abreuver un époux et bientôt un enfant. L'on enregistre aussi de nos jours, l'organisation de soirées à l'occasion des fiançailles et ou de mariage qui essaye de copier ce qu'ils ont vu ou vécu ailleurs.

La scolarisation est assurément un puissant agent de transformation culturelle et mentale des jeunes en général et des jeunes Guidar en particulier. Elle initie à de nouveaux modes de pensée, élargit la perception du monde. De ce fait, l'école joue un rôle déterminant dans l'évolution des mentalités et contribue à façonner les convictions relatives au mariage.

Les attitudes envers les rôles de genre évoluent également. Les femmes Guidar, en particulier dans les zones urbaines, cherchent une plus grande égalité dans le mariage, remettant en question les attentes traditionnelles de soumission et de conformité aux rôles assignés. Elle va chercher une ménagère, parfois une cuisinière, réclamer que son époux mette parfois aussi les mains dans les travaux ménagers. Dans la même lancée, Vondou (entretien du 23/01/2022 a Ngaoundéré) déclare « on a l'impression que la femme Guidar actuelle, surtout celle qui a fait les études recherche plus l'emploi que le mariage, et la fécondité qui était la chose la plus recherchée par la gente féminine revient en second plan. »

Les priorités ont changés, les mariages interculturels sont de plus en plus courants, apportant des dynamiques et des attentes différentes dans les unions maritales Guidar. Cela a conduit à des ajustements dans les pratiques matrimoniales traditionnelles. Parlant de ce phénomène de mariage interethnique, Maiga et Banza disent que :

> Plus le niveau d'instruction des individus s'accroît, plus la propension à avoir un conjoint d'une autre ethnie augmente. Les femmes et les hommes ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur sont quatre fois plus engagés dans une union interethnique que ceux qui ne sont jamais allés à l'école. Cette tendance est plus prononcée en milieu rural ou l'instruction

> apparait comme un facteur fortement discriminant pour le choix du conjoint. (2014, p. 71)

Selon ces auteurs, plus l'on avance dans les études, plus la chance de s'engager dans une union interethnique augmente, puisqu' en premier le cadre d'apprentissage est un lieu où l'on retrouve plusieurs personnes d'ethnies différentes, et en plus les études impliquent parfois des déplacements hors du village.

Les changements dans les lois relatives au mariage, tels que l'âge légal du mariage et les droits des femmes, ainsi que l'évolution des normes sociales en matière de relations et de mariage, ont également joué un rôle dans la redéfinition des attentes matrimoniales en pays Guidar. Le mariage par rapt, par exemple, est devenu quasiment impossible si la femme est mariée à l'État civil et /ou à l'Église. Il ne suffit plus simplement de rembourser la dot pour que cette dernière change de partenaire, la procédure est plus longue et complexe, il faudra une procédure de divorce légale avant d'obtenir la libération coutumière.

Ces changements sociaux et culturels ont contribué à une évolution des attentes autour du mariage chez les peuples Guidar, remettant en question certaines traditions anciennes et ouvrant la voie à de nouvelles perspectives sur les unions maritales.

3. Discussion

De toute part, la société Guidar est impactée par les différentes avancées technologiques qu'il est difficile d'ignorer encore moins d'éviter. Notre étude, en identifiant les effets des avancées de la science sur le processus et le vécu du mariage, se préoccupe des conséquences en se demandant s'il s'agit d'une rupture catégorique avec les rites traditionnels ou d'une adaptation aux nouvelles attitudes.

3.1 Avancées de la science et mariage chez les Guidar

La technoscience a eu plusieurs impacts sur le processus du mariage chez les Guidar : on ne prend plus le temps d'entretenir la belle famille pendant de longues années (culture du champ pendant au moins trois ans, visite de la belle-mère en période de fête…), au risque de voir quelqu'un venir de la ville «rafler» la fille ou encore la voir s'enfuir avec quelqu'un d'autre ; les festivités du mariage ont pratiquement disparue dans les villages ; les parents, parfois même le père uniquement, se contentent de prendre l'argent de la dot et de s'acheter une moto, se construire une maison ou acheter des bœufs, en excluant d'inviter la famille pour la fête (partage de la dot).

Quant aux processus de mariage, l'on copie les célébrations que l'on voit ailleurs telles que : le choix est validé parfois sans que la famille ait son mot à dire, pas de consultation du devin, le mariage est consommé avant la bénédiction, organiser des grandes soirées dansantes, où sont invités les amis, les voisins, les collègues de services, les frères Guidar habitant dans la même zone. Comme faits les plus marquants, les lieux de rencontre des deux jeunes qui offrent une variété de

possibilités. Aussi, les méthodes contraceptives viennent changer le visage du vécu en couple.

Tout d'abord, la technologie a permis une plus grande accessibilité à l'information et à la communication, ce qui a facilité les rencontres et les échanges entre les individus. Les Guidar ont ainsi pu élargir leurs possibilités de choisir un conjoint en dehors de leur communauté, ce qui a entraîné des mariages mixtes et une diversification des relations conjugales. En outre, la technoscience a également modifié les attitudes et les comportements des jeunes Guidar vis-à-vis du mariage. Les nouveaux modes de communication, tels que les réseaux sociaux et les applications de rencontre, ont influencé les normes sociales en matière de relations amoureuses et de mariage, et ont favorisé une plus grande liberté de choix du conjoint.

Internet offre plusieurs options d'appels (audio et vidéo), et de messagerie à moindre coût. Des applications de réseaux sociaux telles que WhatsApp, Facebook, Instagram, des sites de rencontres en ligne facilite les rencontres ainsi que les prises de décisions. Ces applications de rencontres ont donc ouvert de nouvelles possibilités pour rencontrer des partenaires et entretenir des relations à distance, « Le jeune garçon n'a plus besoin par exemple de verser du sable sur la toiture de la maison pour attirer l'attention de sa dulcinée, de l'attendre sur la place du marché ou sur la route du marigot » Madi (entretien du 12/01/2021a Tchonchi-Golombé). Les nouvelles technologies ont facilité les rencontres et les rendez-vous. Le téléphone est une source de liberté, il permet de développer secrètement une vie sociale extérieure. Le contrôle parental ici est redéfini avec l'arrivée de cet outil technologique car selon Ito, Okabe et Matsuda :

> Le téléphone mobile a transformé encore plus radicalement l'effet structurant relatif à la compression de l'espace-temps de la maison pour les jeunes, car il leur permet de communiquer hors de la surveillance des parents et de leur fratrie. Il autorise les jeunes à s'appeler librement entre eux sans avoir l'embarras de dévoiler une possible histoire de cœur, ou d'appeler à des heures où les autres membres de la famille sont susceptibles de dormir. (2005, p.26)

Le téléphone a apporté une révolution dans le milieu de la communication, en facilitant les échanges entre les jeunes ; plus besoins de se voir pour prendre des engagements.

Les avancées médicales ont modifié les attentes concernant la fertilité, ainsi que les rôles de genre. L'accès à la contraception et aux techniques de procréation médicalement assistées a eu un impact sur le mariage chez les Guidar. Cette technique offre aux couples le contrôle sur leur fertilité et permet de retarder l'âge de départ en mariage grâce à la planification familiale. Le Guidar peut désormais envisager des options de reproduction assistées ou des méthodes contraceptives plus avancées, ce qui a influencé les attentes en matière de mariage et de vie familiale, en

offrant des options de contrôle de la fertilité, permettant à la femme l'espacement des naissances.

La technoscience a eu un impact significatif sur le mariage chez les Guidar en modifiant les normes sociales, en élargissant les possibilités de choix des conjoints, Cela participe au renouvellement des pratiques rituelles. Chez le Guidar, après neuf mois la femme est supposée venir chez ses parents pour l'accouchement, et c'est à ce moment que sa maman lui donne une formation sur la manière de tenir son bébé, de le soigner en cas de petits bobos… Un bœuf en guise de dot est envoyé au père après que le couple ait reçu un nouveau-né ceci n'est plus souvent le cas. Pour des raisons professionnelles, ou simplement par convenance, le nouveau couple prend la décision de ne pas faire d'enfant aussi rapidement. Alors, certaines pratiques ne sont plus vraiment d'actualité comme le disent Yoan et Rouyer (2013, p. 9), « le cerveau se modèle en fonction de nos expériences quotidiennes, il est malléable et se modifie en fonction de notre environnement et des conditions que nous mettons en place. », à force de côtoyer ses nouvelles manières de faire, cela finis par s'implanter.

Dans la même lancée, certains patronymes courent le risque de disparaitre, vu que le Guidar utilise le système de noms numéros. Il est prévu dix noms à attribuer selon le rang de naissance de chaque enfant, mais avec l'espacement des naissances, les méthodes contraceptives, il devient difficile que les dix noms numéros prévus soient utilisés, d'où le risque de disparition de certains noms comme : *Dawaï* (le septième), *Damba* (huitième), *Tərmba* (neuvième) et *Baïma* (dixième).

Les avancées scientifiques ont eu un impact significatif sur les attentes sociales et culturelles autour du mariage chez les Guidar en influençant les idées de santé, de communication, d'éducation et de planification. Cependant, il a aussi contribué à une perte de l'identité Guidar par l'abandon de certaines pratiques telles que consulter le devin avant de lancer le processus, la culture du champ du père de la fille, accompagner la fille chez son époux avec sa calebasse en main… Alors, c'est à juste titre de se demander si entre le mariage Guidar et les avancées scientifiques il faut parler de rupture avec la tradition ou d'adaptation ?

3.2. Mariage Guidar et avancées scientifique: rupture ou adaptation

La prise en compte de la complexité des interactions entre la science, la culture et la société est fondamentale pour comprendre les changements autour du mariage chez les peuples Guidar au Nord du Cameroun. Pour maintenir un équilibre social, il est important que la science, la culture et la société puissent se compléter et s'arrimer aux changements que connaît la société en général. Comme l'ont précisé Maiga et Baya (2014), lorsqu'ils dressent un portrait d'une Afrique plurielle avec les mutations multiples subies dans les modèles matrimoniaux au sein des sociétés et qui révèlent une véritable révolution silencieuse, ce qui selon eux annoncent de profondes transformations.

Le mariage est une institution sociale complexe qui est souvent le résultat de l'interaction entre la diversité culturelle et les normes sociales. Les peuples Guidar au Nord du Cameroun ont des traditions, des normes sociales et des croyances

culturelles qui influent sur leur conception du mariage. Les attentes sociales et culturelles autour du mariage ont connu des changements importants à l'ère de la science. Ces changements mettent en évidence la façon dont les cultures évoluent et s'adaptent en réponse aux forces « externes » et « internes ». Ces concepts d'externes et d'internes ont été développés par Balandier (2004), et stipule que les facteurs dits externes viennent de l'extérieur (l'école, les sciences technologique, etc.) et qui influencent la structure sociale des Guidar et les facteurs internes (les crises, l'évolution des mentalités, etc.) viennent de l'intérieur même de la culture Guidar.

Les normes sociales jouent un rôle important dans la structure des mariages au sein de la communauté Guidar. Ces normes, souvent ancrées dans la tradition, évoluent avec le temps et peuvent être influencées par des facteurs sociaux et économiques. La prise en compte de ces dynamiques est cruciale pour comprendre les changements observés dans les modèles de mariage. Car les dynamiques « du dedans » et « du dehors » ont apporté, chacun en ce qui le concerne, des comportements nouveaux, qui influencent la manière de voir. S'il était autrefois normal de rassembler les amis pour la culture des champs de son beau-père, le jeune moderne, n'étant plus régulier au village (pour cause d'études, puis de travail), va préférer substituer cette charge par de l'argent. Quand bien même il lui arrive l'idée d'organiser la culture du champ, il aura moins (ou pas) de participants. Cette organisation étant basée sur le principe de réciprocité, lui étant absent lors de la culture des champs de ses amis, il lui sera difficile de compter sur eux en retour.

Par ailleurs, souvent après la rencontre par le biais des réseaux sociaux, des plans sont échafaudés pour la fugue, et la fille se retrouve en ville, chez le jeune, sans qu'aucune étape du mariage ne soit entamée. L'introduction de l'éducation formelle et l'accès à l'information ont permis aux jeunes Guidar d'explorer des idées et des modèles de mariage différents de ceux de leurs ancêtres.

Les jeunes sont de plus en plus exposés à l'éducation formelle et à la technologie, ce qui influence leur vision du monde et leur place dans la société. Malgré ces changements, la société Guidar cherche à concilier la modernité apportée par la science avec ses traditions.

Les transformations socio-économiques telles que l'éducation, l'emploi ou la migration, ont un impact sur les comportements matrimoniaux. Comprendre ces aspects économiques contribue à une vision plus globale des évolutions dans les pratiques matrimoniales. Les attentes en matières de dot ne sont plus les mêmes. En lieu et place des chèvres, sac de mil, houes etc. l'on enregistre de plus en plus l'acquittement de la dot par des billets de banque. Les parents sont préoccupés par l'aspect matériel du mariage, plus que la dimension symbolique, sociale et spirituelle du mariage. Le mariage qui était une alliance entre deux familles, basée sur des critères tels que la richesse, l'appartenance ethnique et les liens familiaux a commencé à changer avec l'augmentation de l'individualisme et de l'autonomisation de la femme.

Les avancées scientifiques ont donc fait en sorte que les attentes en termes de dot prennent une autre tournure. Avec l'avancée technologique et les mutations

sociales, nous avons l'apparition de nouveaux besoins (téléphones, ordinateurs, moto, voiture, etc.), à la place du vin traditionnel (bil-bil et poto-poto) l'on retrouve du whisky et des bières. La dynamique dans le mariage Guidar met en lumière l'importance de rester ouvert au changement et à l'adaptation, en tenant compte des avancées scientifiques et technologiques qui peuvent influencer les relations.

La compréhension des changements autour du mariage chez les peuples Guidar au Nord du Cameroun nécessite une approche holistique qui intègre les dimensions culturelles, sociales, économiques et scientifiques. Prendre en compte la complexité des interactions entre ces différents facteurs est essentiel pour appréhender de manière approfondie les évolutions dans les pratiques matrimoniales de cette communauté spécifique.

Conclusion

En somme, l'étude des changements dans les attentes culturelles et sociales autour du mariage à l'ère de la science prenant le cas des peuples Guidar, met en lumière l'importance de comprendre l'impact des avancées scientifiques et technologiques sur les pratiques sociales traditionnelles et les dynamiques du mariage. Cette analyse révèle que les peuples Guidar ont été confrontés à des défis et des opportunités sans précédent, en ce qui concerne la structure et les attentes autour du mariage. Il ressort de cette analyse que les progrès scientifiques et technologiques ont impacté sur le processus du mariage en pays Guidar. L'émergence des médias et des réseaux sociaux ont influencé le comportement des jeunes Guidar, surtout en ce qui concerne le mariage. Certaines pratiques rituelles telles que la consultation du devin avant le mariage, la cérémonie de *əbele* et *əbasa*, ne sont plus respectées, le choix du conjoint par les parents sont quasiment inexistants, les modalités de visite à la belle-mère est désormais bafoué…). Par ailleurs, les avancées médicales ont permis la régulation de naissances avec l'utilisation de la méthode contraceptive, la fertilité assistée a généré de nouvelles normes et possibilités pour ce qui est de la parentalité, et de soins de santé maternelle. Parallèlement, les attitudes à l'égard des mariages interculturels, des mariages arrangés et des rôles de genre ont également évolué à la lumière de ces développements scientifiques. Les attentes envers les partenaires se sont également modifiées, reflétant une adaptation aux avancées technologiques et une redéfinition des rôles traditionnels. En fin de compte, cette étude souligne l'importance de prendre en considération la complexité des interactions entre la science, la culture et la société dans la compréhension des changements autour du mariage chez les peuples Guidar. Elle offre des perspectives précieuses pour les praticiens, les chercheurs et les défenseurs des droits, soulignant la nécessité de prendre en compte les ramifications multiples et complexes des évolutions scientifiques sur les structures familiales et les normes sociales.

Références bibliographiques

– Balandier, G. (2004). *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, PUF.

- Bounang M. C. (2012). *Le mariage africain, entre tradition et modernité. Etude socio-anthropologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise*, Université Paul-Valery.
- Collard, C. (1979). « Mariage « a petit pas » et mariage « par vol » pouvoir des hommes, des femmes et des chefs chez les Guidar » In Anthropologie et société, pp, 41-73.
- Douffissa, A. (2004). *Le mariage chez les Guidar : cas du mariage chez les gens de Djougui*. Communication pour la sauvegarde de la culture Guidar.
- Kilani, M., (1998). *Islam et changement social*. Payot.
- Maiga, A., Baya, B. (2014). « Au-delà des normes de formation des couples au Burkina Faso : quand les cultures s'épousent », In Marcoux Richard ; Antoine, Philippe (sous la direction de). Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux, pp. 61-81. En ligne, http://hdl.handle.net/2078.1/157454. (Consulté le 11/02/2023)
- Rocher, G., (1970). Introduction à la sociologie générale : le changement social. Seuil
- Wagnian, S. (2023). Modalités et dynamiques du mariage chez les Guidar : pratiques matrimoniales en mutation au Nord-Cameroun, Université de Maroua
- Yoan M., Rouyer V. et Le Blanc A. (2013). La socialisation de genre et l'émergence des inégalités à l'école maternelle : le rôle de l'identité sexuée dans l'expérience scolaire des filles et des garçons. In Inégalité sociales et orientation, en ligne, http://doi.org/10.4000/osp.3680 (consulte le 14/08/2024).

{SECTION 3}

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

CONSIDÉRATION DU RAPPORT SCIENCES-SOCIETÉS ET ACCULTURATION SCIENTIFIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE CHIMIE

Consideration of the science-society relationship and scientific acculturation in chemistry teaching/learning

ANDRIAMIHAMINA TSIMILAZA
ENS, Université de Fianarantsoa, Madagascar
Email : ndrema1@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0001-5825-1545

MAMIE SOLOTIANA JUNAUX PAUL RANDRIAMANANTENA
ENS, Université de Fianarantsoa, Madagascar
Email : mamierandriamanantena5@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0009-8988-4319

RÉSUMÉ

La chimie produit des biens d'usage et de consommation qui influencent fortement notre environnement. Avec plusieurs millions de produits chimiques, elle revêt d'une importance considérable dans notre quotidien et est omniprésente dans tous les domaines. Cet article porte sur l'enseignement et l'apprentissage de cette science avec laquelle chacun de nous est directement concerné. Notre objectif est de connaître la culture scientifique des élèves en chimie, ainsi que la considération du rapport sciences-sociétés dans son enseignement. Pour y arriver, nous avons enquêté 503 élèves dans des lycées à Madagascar, composés d'élèves en milieu rural et urbain, ainsi que des écoles publiques et privées. Des entretiens avec 17 enseignants ont également été réalisés, ainsi que des observations de classe. D'une part, les résultats des questionnaires auprès des élèves ont montré une défaillance en culture scientifique et une attitude peu scientifique à l'égard des phénomènes de la vie quotidienne. D'autre part, l'entretien auprès des enseignants et les observations de classe montrent une grande faille sur la considération du rapport science-société dans l'enseignement et l'apprentissage de la chimie. On a constaté aussi une place importante de la méthode magistrale et la négligence de l'aspect pratique.

MOTS-CLÉ: Chimie ; Culture scientifique ; Rapport sciences-sociétés ; Enseignement/Apprentissage.

ABSTRACT

Chemistry produces goods for use and consumption which strongly influence our environment. With several million chemicals, it is of considerable importance in our daily lives and is omnipresent in all

areas. This article is about the teaching and learning of this science which directly concerns each of us. Our objective is to know the scientific culture of students in chemistry, as well as the consideration of the science-society relationship in its teaching. To achieve this, we surveyed 503 students in high schools in Madagascar, composed of students in rural and urban areas, as well as public and private schools. Interviews with 17 teachers were also carried out, as well as classroom observations. On the one hand, the results of the student questionnaires showed a lack of scientific culture and a relatively unscientific attitude towards the phenomena of daily life. On the other hand, the interview with teachers and class observations show a major gap in the consideration of the science-society relationship in the teaching and learning of chemistry, an important place for the the magisterial method and the the neglect of its practical aspect.

KEYWORDS: Chemistry; Scientific culture; Science-society relationship; Teaching/Learning.

Introduction

Le développement et la croissance très rapide de la science est l'un des phénomènes significatifs qui a marqué le XXIème Siècle, la chimie y occupe une place considérable. Elle est au centre des innovations qui touchent quasiment tous les domaines. Antoniotti a souligné que : « en plus de la science dédiée à l'étude de la structure de la matière à l'échelle moléculaire, de ses propriétés et de ses transformations, la chimie est également une industrie parmi les plus importantes au monde en termes de chiffre d'affaire et d'emploi » (2013, p. 9). En intervenant dans le domaine de la médecine, de l'agriculture, de la technologie et des diverses industries, la chimie devient alors une science qui a une influence considérable sur notre vie quotidienne. Cela a eu pour conséquence une forte évolution du rapport entre la chimie et la société (Eastes, 2011).

L'opinion publique est très sensible aux questions qui entourent la chimie. Elle évoque souvent chez elle la pollution, la nuisance et d'autres dangers. Tout ce qui est chimique est très vite associé au « non naturel » (Bensaude-Vincent, 2004). Compte tenu de la nature de ses concepts, l'enseignement et l'apprentissage de la chimie ne se font pas sans difficulté (Marquis, 2019). Son épistémologie est très spécifique étant donné sa culture de la diversité, ses rapports à l'expérimental fort et complexe, son approche de la réaction chimique multifactorielle et systémique, etc (Barlet, 1999). De plus, dans l'apprentissage de la chimie, le savoir est vaste et les connaissances sont nombreuses.

> En résumé, la chimie est un sujet difficile étant donné les concepts nombreux, peu intuitifs et constituant trois domaines de savoir (les domaines macroscopique, sous-microscopique et symbolique). Mais au-delà de ces difficultés d'ordre épistémologique, l'apprentissage des étudiants de chimie peut être en péril lorsqu'il s'appuie sur des fondations instables, teintées de conceptions alternatives. (Cormier, 2014, p. 26)

Comme la chimie est omniprésente dans notre quotidien, il est indispensable pour les apprenants d'avoir une culture chimique et une bonne compréhension des phénomènes pour qu'ils puissent trouver leurs marques dans cette société en

perpétuelle évolution. Ainsi, l'enseignement/apprentissage de la chimie doit permettre l'acquisition d'un savoir scientifique de façon à ce qu'il devienne fonctionnel. Tout ceci exige de la part de l'apprenant la construction et l'approproation adéquates de concepts scientifiques afin de les amener à être capables de penser et d'agir sur le réel (Diallo, 2000). Outre apporter des connaissances de base dans chaque discipline, l'enseignement des sciences doit obligatoirement faire apparaitre son utilité dans la vie quotidienne de la société, en général, et de l'individu en particulier (Britton, 1997).

L'objectif de notre recherche est de contribuer à l'étude de l'acculturation scientifique, ainsi qu'à la considération du rapport sciences-société dans l'enseignement/apprentissage de la chimie. Notre problématique se déssine. D'abord, il est primordial de se poser la question où on en est actuellement ? Ensuite, il faudra situer la culture scientifique des apprenants. Nos regards se tourneront après vers les enseignants pour voir de près et cerner leurs pratiques de classe afin d'évaluer si elles sont compatibles avec l'acculturation scientifique des jeunes. D'autres questions méritent que l'on s'y attarde : les enseignants valorisent-t-ils le rapport sciences-société durant leurs séance d'enseignement/apprentissage ? Quelles méthodes appliquent-ils dans le cas particulier des sciences chimiques ?

Nous partons des hypothèses de travail selon lesquelles l'enseignement/apprentissage de la chimie pratiqué par les enseignants Malagasy n'est pas propice à l'acculturation scientifique des apprenants d'une part, et d'autre part, la culture scientifique de ces derniers est insuffisante.

1. Méthode

Cette première section sera consacrée à notre méthodologie de recherche. Elle concernera d'une part le cadre théorique et d'autre part le cadre méthodologique de cette recherche.

1.1. Cadre théorique

1.1.1. Rapport sciences-sociétés, culture et acculturation scientifique

Selon Gislain et al., « Toute société viable, pérenne, prospère et épanouie prend pour point d'ancrage les scientifiques de tous les domaines de la connaissance » (2023, p. 16) et que : « Toute chose qui montre clairement que la science et la société sont mues par des enchevêtrements consubstantiels et une logique de rapports insécables » (2023, p. 17). Ces propos de Gislain et al. dans le prologue de la parution inaugurale de la Revue Hybrides en Septembre 2023, montrent clairement qu'il y a un rapport important entre la science et la société. D'une part, la science joue un rôle fondamental dans notre société en créant de nouvelles connaissances dans de multiples domaines, qui améliorent notre qualité de vie. D'autre part, les scientifiques ont besoin d'engagement envers la société pour répondre aux besoins de celle-ci et aux défis mondiaux (Crettaz von Roten & Moeschler, 2010). Les auteurs

qui s'interessent à ce sujet sont d'origine diverse (scientifique, philosophe, historien, sociologue, etc.) et les sujets abordés sont très variés (Paty, 2007). Ainsi, le rapport entre la science et la société est un sujet complexe, multidimensionnel et en constante évolution. Il englobe des aspects qui mettent en rapport la science et la société tels que la diffusion de la connaissance scientifique, les questions éthiques liées à la science, l'impact de la science sur la culture, et bien d'autres. Toutefois, le rapport sciences-société est confronté à une sorte de paradoxe. Comme l'indique Aschiéri : « D'un côté, la science joue un rôle de plus en plus important et incontournable dans la société, d'un autre, elle n'échappe pas aux préjugés et méfiances aux diverses visions du monde » (2020, p. 5). Dans le domaine de l'éducation, de nombreuses questions se posent en reliant par exemple les sciences au développement économique du pays, à la contribution de l'enseignement des sciences dans la réussite des citoyens dans leur vie professionnelle et personnelle.

Quant à la culture scientifique, la perception de son importance et son rôle dans notre société restent d'actualité (Hennequin & Vedel, 2020). André Brahic met le point : « Il n'est pas raisonnable de réserver la science à une élite initiée, nous avons tous besoin d'une culture scientifique suffisante pour remplir adéquatement notre rôle de citoyen, de travailleur et d'être humain » (Brahic, 2012, p. 29). Virginie Albe, quant à elle, dans son article paru dans la revue française de pédagogie se penche sur les finalités socio-éducatives de la culture scientifique (Albe, 2011). Ces ouvrages montrent que la culture scientifique a un rôle dans la société contemporaine. Le développement des sciences et des techniques pose aux sociétés des problèmes inédits, cruciaux pour leur avenir. Des choix que la société doit prendre exigeront de chaque citoyen des prises de position conscientes et réfléchies. La culture scientifique fait partie des objectifs affichés par les institutions pour préparer les apprenants aux questions politiques, sociétales et éthiques (Lecourt et Bourgeois, 2006). La culture scientifique est donc primordiale du fait qu'elle permet d'appréhender le développement de la science et de la technologie qui sont omniprésentes. Elle facilite l'adaptation à un environnement en transformation perpétuelle et permet également de saisir les effets et les risques du développement de la science et de la technologie.

L'acculturation scientifique est un processus par lequel les individus ou les groupes adoptent et intègrent la culture scientifique. Elle englobe plusieurs aspects, notamment l'acquisition de connaissances scientifiques, l'adoption de méthodes de pensée scientifique, la compréhension des concepts scientifiques, et l'appréciation de l'importance de la science dans la vie quotidienne et la société en général. Selon Brahic : « l'école doit jouer un rôle majeur pour faire connaître aux plus jeunes toutes les beautés de la science » (2012, p. 38). Ses propos témoignent la place cruciale que l'école peut occuper dans sa contribution à l'acculturation scientifique des apprenants ; en permettant à chaque individu d'être initié à différents domaines scientifiques. L'école doit former des adultes responsables, qui aient à la fois du recul, la capacité de jugement et de réflexion pour contrôler les dérivés techniques (Grancher, 2016).

Notre étude s'inscrit dans ce rôle de l'école à propos de l'acculturation scientifique dans ce rôle de l'école dans l'acculturation scientifique, spécialement dans l'enseignement/apprentissage des sciences chimiques, notamment sur le renouvèlement d'approches pour accroître l'acculturation scientifique des apprenants et leur motivation dans l'enseignement/apprentissage de la chimie.

1.1.2. La transformation de savoir en didactique des sciences

La didactique des sciences est un champ de recherche qui relève des sciences de l'éducation. Elle centre sa problématique sur le rôle des savoirs et sur les conditions de leur transmission-appropriation-transformation (Bronckart & Plazaola, 1998). Elle vise à préciser les objectifs de l'enseignement scientifique, à renouveler les méthodologies et à améliorer les conditions d'apprentissage pour les apprenants. En général, elle cherche à favoriser la réussite des apprenants dans l'acquisition du savoir scientifique.

La transformation de savoir en Didactique des sciences, aussi appelé Transposition Didactique (TD), est un des sujets d'études de la didactique des sciences, qui a trait essentiellement à la question des savoirs. Elle a été introduite dans la communauté didactique, en 1980, par Chevallard. Il a ainsi défini la TD comme « un contenu de savoir ayant été désigné comme savoir à enseigner subit dès lors un ensemble de transformations adaptatives qui vont le rendre apte à prendre place parmi les objets d'enseignement. Le "travail" qui d'un objet de savoir à enseigner fait un objet d'enseignement est appelé la transposition didactique » (Chevallard, 1985). Conne la définit comme « le processus qui fait que les objets du savoir mathématique savant sont transformés en savoirs à enseigner, inscrits dans le projet d'enseignement, puis en savoir d'enseignement » (1992, p. 266).

Notre recherche s'inscrit dans ce cadre, notamment sur le renouvèlement d'approches pour accroître l'acculturation scientifique des apprenants et la motivation des apprenants dans l'enseignement/apprentissage de la chimie. La Transposition Didactique est un outil nécessaire dans la préparation de cours. Comme Verret l'indique : « Toute pratique d'enseignement d'un objet présuppose en effet la transformation préalable de son objet en objet d'enseignement » (1975, p. 140). Pour accroître la culture scientifique des apprenants, l'enseignant a un rôle important à jouer, notamment, en ce qui concerne le contenu de cours et la pratique de classe. Ainsi, nous proposons deux modèles de chaine de TD à considérer dont celle de Develay (Figure 1) et Perrenoud (Figure 2).

Figure 9

Transposition Didactique selon Develay, 1992.

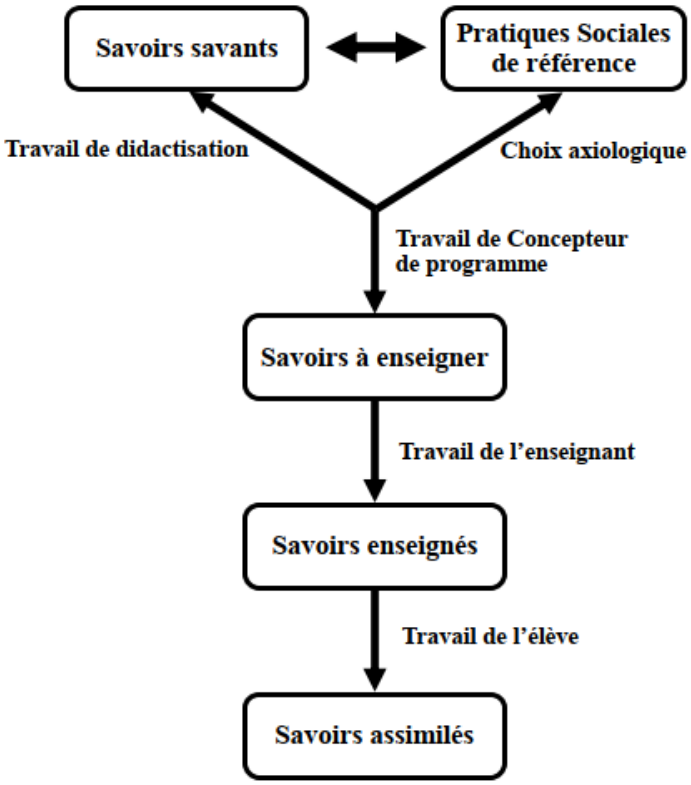

Source : Conception de l'auteur.

Figure 10

Transposition Didactique selon Perrenoud, 1998.

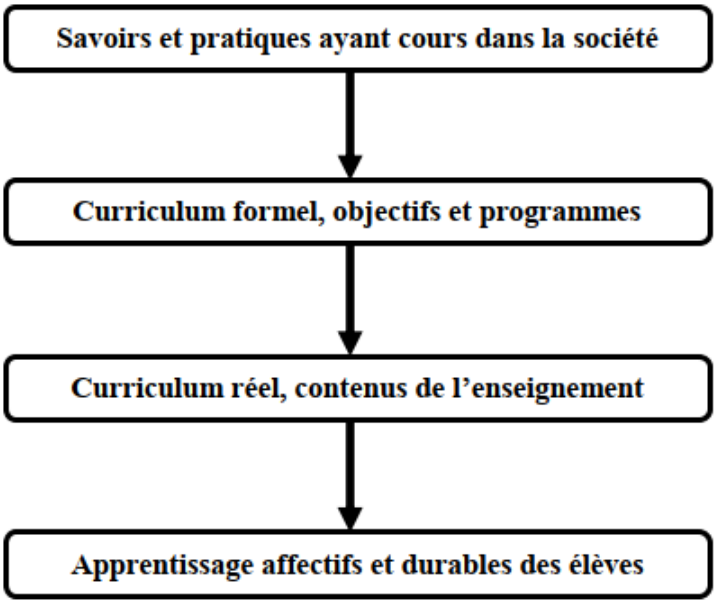

Source : Conception de l'auteur.

Ces deux modèles de chaine de TD ont une particularité : la considération de la pratique sociale dans le processus. Develay a développé l'idée en insérant la pratique sociale côte à côte aux savoirs savants. Ensuite, il précise trois actions dont le travail de didactisation, le choix axiologique et le travail de concepteur de programme pour déterminer le savoir à enseigner. Pour Perrenoud, il débute son modèle de chaine de TD par le savoir et pratique ayant cours dans la société. Puis il enchaine les curriculums formels et réels jusqu'à l'apprentissage des apprenants. On remarque que, Develay et Perrenoud achèvent le processus de transposition didactique en s'intéressant aux acquisitions des apprenants. C'est pour cela que nous nous sommes intéressés à ces deux modèles.

Pour contribuer à l'acculturation scientifique des apprenants, il est indéniable que l'enseignement des sciences doit être organisé à partir des faits de la société afin de permettre aux apprenants d'acquérir des savoirs fonctionnels. Ce qui leur permettra de tisser une liaison entre école-sciences-société, et d'utiliser ce savoir dans la vie quotidienne à bon escient.

1.2. Cadre méthodologique

La présente étude a été menée dans des lycées à Madagascar. Notre méthodologie se fonde en premier lieu sur une étude à vaste échelle et plus diversifiée auprès des élèves. Elle se construit dans un ensemble de choix liés à la problématique de notre étude, ainsi qu'à notre hypothèse de recherche. Voyons dans cette sous-section, notre méthodologie de recueil de données et notre population d'étude.

1.2.1. Méthodologie de recueil de données

Afin de pouvoir apporter des éléments de réponse à nos questions de recherche, un recueil de données, à différents moments, a été effectué. D'une part, à travers des enquêtes que De Bruyne et al. (1974) qualifient comme une catégorie de collecte des données qui peut prendre deux formes : une forme écrite (le questionnaire) et une forme orale (l'entrevue ou l'entretien) et d'autre part à travers des observations de classe.

Nous avons utilisé ces trois méthodes de collecte pour les besoins de notre étude. Elles portaient sur des situations et des pratiques ordinaires (Laborde et al., 2002).

Le questionnaire pour les élèves que nous avons utilisé a été élaboré préalablement pour connaitre l'acculturation scientifique des élèves. Son élaboration est effectuée après une analyse du programme scolaire et une observation de la vie quotidienne pour que les questionnaires se rapprochent du programme scolaire et du vécu des élèves. Notre questionnaire se rapporte aux sujets suivants : les éléments et leurs utilités, la connaissance des produits chimiques utilisés dans la vie quotidienne, la chimie et les métiers connexes, la connaissance de réaction chimique, la connaissance de pictogramme et de l'étiquetage des produits chimiques.

L'entrevue est une méthode de cueillette d'informations dans laquelle l'enquêteur et la personne interrogée sont en entretien face à face. Elle vise à obtenir des informations sur les perceptions, les états affectifs, les jugements, les opinions, les représentations des individus, à partir de leur cadre personnel de référence et par rapport à des situations actuelles (Van Der Maren, 2004). On a fait recours à cette méthode, dans le cadre de notre recherche afin d'avoir un réel état des lieux sur l'enseignement de chimie plus particulièrement de la valorisation de l'application de la chimie durant son enseignement.

L'observation de classe s'avère utile dans le cadre de notre recherche afin de déterminer à quel point les enseignants valorisent le rapport sciences-sociétés durant la séance de cours en classe, leurs démarches pour mettre en jeux le savoir chimique mis en jeu dans une notion et les connaissances professionnelles de l'enseignant, d'une part. D'une autre part, cette méthode nous permettra aussi de connaître la réaction des élèves s'ils arrivent à comprendre et apprendre ce contenu chimique.

1.2.2. Description de la population d'étude

Pour assurer la fiabilité de notre résultat, une adaptation au contexte spécifique dans lequel notre recherche se met en place est certainement nécessaire.

> À l'échelle nationale, il existe des disparités de niveau scolaire qui favorisent les populations des milieux urbains et surtout celles de la capitale malgache. Ainsi, les populations rurales se voient doublement défavorisées du fait à la fois de la fréquentation des établissements scolaires publics et de leur éloignement des centres urbains où le niveau scolaire est plus rehaussé. Ces inégalités géographiques persistent encore plus selon l'ouverture de la localité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. (Rakotoarimanana et al., 2012, p. 3)

Ainsi, notre population a été choisie de façon à ce que les résultats des études reproduisent et reflètent, pour ainsi dire, la situation existante. Les tableaux 1 et 2 montrent respectivement le profil des élèves enquêtés et celle des enseignants.

Tableau 1
Profil des élèves enquêtées

CLASSE ET NIVEAUX DES ÉLÈVES	MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL		TOTAL
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Seconde	27	35	31	30	123
Première Littéraire	14	19	17	24	74
Première Scientifique	24	18	32	27	101
Terminal Littéraire	29	21	28	29	107
Terminal Scientifique	18	34	17	29	98
TOTAL	112	127	125	139	503

Source : Conception de l'auteur.

Tableau 2
Profil des enseignants enquêtés

	MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL		TOTAL
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Enseignants dans les écoles Publics	2	3	-	2	7
Enseignants dans les écoles Privées.	3	2	3	2	10
TOTAL	5	5	3	4	17

Source : Conception de l'auteur.

Le tableau 1 montre qu'on a enquêté 503 élèves au total durant notre recherche. Avec 239 élèves dans le milieu urbain (112 filles et 127 garçons) et 264 dans le milieu rural (125 filles et 139 garçons). Les 123 élèves sont en classe de seconde, 175 en classe de première et 205 en classe terminale. Tandis que le tableau 2 montre qu'on a enquêté au total 17 enseignants dont 10 travaillant dans le milieu urbain (5 filles et 5 garçons) et 7 dans le milieu rural (3 filles et 4 garçons). Parmi les enseignants enquêtées, 7 enseignent dans les écoles publiques et 10 dans les établissements privés.

2. Résultats et discussion

Cette section porte sur les résultats de notre recherche ainsi que l'analyse, les interprétations et la discussion y afférentes. Elle est composée de deux sous-sections. D'abord, la culture scientifique des élèves dans laquelle il est question des résultats des enquêtes par questionnaires effectuées auprès des élèves. Ensuite, la pratique enseignante et acculturation scientifique, qui évoque les résultats de l'entrevue avec les enseignants, pour finir avec ceux de l'observation de classe.

2.1. Culture scientifique des élèves

Rappelons que notre questionnaire a pour objectif de connaître le niveau de culture scientifique des élèves, portant sur cinq (5) sujets.

Le premier sujet concerne les éléments et leurs utilités, c'est une des notions enseignées en classe de seconde. Nous avons donc posé aux élèves la question : Quelle est l'utilité et l'application des éléments chimiques suivants, dans quel matériau les trouve-t-on ?

Tableau 3
Culture sur les éléments et leurs utilités

ÉLÉMENTS	Bonne réponse (%)	Mauvaise réponse (%)	Aucune réponse (%)
Aluminium (Al)	100	0	0
Azote (N)	2,4	36,2	61,4

Carbone (C)	9,3	65	25,7
Chlore (Cl)	43,1	15,7	41,2
Cobalt (Co)	0	39,2	60,8
Cuivre (Cu)	31,6	46,7	21,7
Iode (I)	5,8	65,4	28,8
Lithium (Li)	11,7	39,2	49,1
Mercure (Hg)	2	25,2	72,8
Nickel (Ni)	5,8	57,5	36,7
Phosphore (P)	34,2	38,4	27,4
Sodium (Na)	48,9	34	17,1
Souffre (S)	19,7	61	19,3
Fréqence moyenne (%) des résultats.	**24,2**	**40,3**	**35,5**

Source : Enquêtes auprès des élèves.

Le tableau 3 montre que les élèves n'ont pas une bonne culture scientifique concernant les éléments et leurs utilités. La fréquence moyenne montre que seul 24, 2 % ont données les bonnes réponses. Quasiment pour tous les éléments chimiques demandés, la plupart des élèves, soit 75,8% (40,3% mauvaise réponse et 35,5% pas de réponse), ne connaissent ni leur utilisation, ni leur application, ni dans quel élément on le trouve. Seule l'utilisation de l'Aluminium que tous les élèves connaissent.

Les résultats de notre enquête concernant la connaissance des produits chimiques dans la vie quotidienne sont regroupés dans le tableau 4.

Tableau 4

Culture sur les produits chimiques utilisés dans la vie quotidienne

Questions	Bonne réponse (%)	Mauvaise réponse (%)	Aucune réponse (%)
Que signifie la notation ou le sigle « NPK » sur les engrais ?	40	38,2	21,8
Quel est le nom scientifique de l'alcool qu'on boit ? Quelle est sa formule ?	25,2	40,6	34,2
Quelle est la formule chimique de sel maison ?	54,4	40,6	5
Quel composée chimique peut on trouver à la fois en état solide, liquide et gazeux à l'état naturel ?	21,3	24,4	54,3
Fréquence moyenne des résultats (%)	**35,2**	**36**	**28,8**

Source : Enquêtes auprès des élèves.

Le résultat présenté dans le tableau 4 montre que 35,2% des élèves ont donné de bonnes réponses, contre 36% et 28,2% qui ont respectivement donnée des mauvaises réponses et n'ont pas donné de réponses. Ce résultat montre une faible culture sur les produits chimiques utilisés dans la vie quotidienne. Déjà, cela montre

aussi une défaillance de la considération du rapport sciences-société dans l'enseignement de la chimie. Par exemple, malgré qu'on parle souvent du Chlorure de Sodium dans la notion de solution aqueuse, il y a encore 40,6% des élèves ne connaissent pas qu'il s'agit du sel de cuisine.

Les tableaux 5 et 6 mettent en lumière respectivement la culture sur la chimie et les métiers qui s'y rapportent et les connaissances des réactions chimiques. Ces deux sujets ont été inspirés par la thèse d'Alfa Oumar Diallo (2000) intitulée : « Des pratiques sociales à la classe : élaborer des connaissances de chimie au collège », mais certaines questions ont été adaptées au contexte de notre recherche. Concernant, la culture sur la chimie et les métiers, nous avons demandé aux élèves de faire correspondre les produits chimiques (Chlorure de sodium – Éthylène – Fer – Acide sulfurique – Soude – Acétylène – Aluminium) avec les métiers (savonnier – cuisinier – forgeron – plasticien – soudeur – chargeur de batterie – fondeur).

Tableau 5

Culture sur la chimie et les métiers connexes

Metiers	Bonne réponse (%)	Mauvaise réponse (%)
Savonnier	78,3	21,7
Cuisinier	69	31
Forgeron	54,7	45,3
Plasticien	34,8	65,2
Soudeur	46,3	53,7
Chargeur Batterie	26,4	73,6
Fondeur	43,5	56,5
Fréquence moyenne des résultats (%)	**50,4**	**49,6**

Source : Enquêtes auprès des élèves.

D'après le tableau 5, la fréquence moyenne des élèves qui ont donné des bonnes réponses atteint 50,4 % contre 49,6 % pour les mauvaises réponses. Le fait que la question s'agit de faire correspondre le métier avec les produits chimiques, a une influence pertinente dans le résultat. Malgré, le taux élevé des élèves qui ont donné la bonne réponse, on pense que cela peut relever d'un choix fait au hasard et que les élèves n'ont pas une bonne culture sur ce sujet. L'analyse des réponses nous a permis de l'avancer car on constate de réponse assez illogique dans la plupart des réponses donnée par les élèves.

Pour la connaissance de réaction chimique, on a demandé aux élèves de dire si les phénomènes mentionnés dans le questionnaire sont des réactions chimiques ou non.

Tableau 6

Connaissance des réactions chimiques

Phénomènes	Bonne réponse (%)	Mauvaise réponse (%)
Une tôle qui se rouille.	100	0

De l'eau qui se forme sur le couvercle d'une marmite sur le feu.	36,8	63,2
De l'acide qui ronge les habits.	58,4	41,6
De la sève de palmier qui devient du vin de palme.	42,3	57,7
Du manioc qui sèche au soleil.	61	39
Fréquence moyenne des résultats (%)	**59,7**	**40,3**

Source : Enquêtes auprès des élèves.

Le tableau 6 montre que 59,7% des élèves ont donné de bonnes réponses. Cela montre que plus de la moyenne à une culture concernant les réactions chimiques. Tous les élèves ont donné la bonne réponse pour le phénomène « Une tôle qui se rouille », cela vient du fait que ce phénomène est enseigné dans la réaction lente de Fer.

Enfin, comme la connaissance des pictogrammes et de l'étiquetage des produits chimiques est importante pour éviter les dangers, nous avons demandé aux élèves dans nos questionnaires quelles sont les significations du pictogramme suivant. Les résultats sont donnés par le tableau 7.

Tableau 7

Connaissance des pictogrammes

PICTOGRAMMES	Bonne réponse (%)	Mauvaise réponse (%)	Aucune réponse (%)
	17,3	28,2	54,5
	75,9	16,7	7,4
	12,1	35,4	52,5
	70,6	27,8	1,6
	10,5	25,7	63,8
	9,3	30,1	60,6

Fréqence moyenne (%) des résultats.	**32,6**	**27,3**	**40,1**

Source : Enquêtes auprès des élèves.

Le tableau 7 montre une moyenne de 32,6 % de bonnes réponses. Toutefois seuls deux pictogrammes : inflammable et toxique, qui ont eu la moyenne avec respectivement 70,6 % et 75,9 %, pour les autres le taux des élèves qui ont donné la bonne réponse est en dessous de 20 %. Le taux des élèves qui ont donné de mauvaise réponse est en moyenne 27,3. Mais 40,1 % des élèves n'ont pas donné de réponse, ce qui montre clairement que les élèves ne connaissent pas les pictogrammes de danger.

En résumé, nos investigations ont permis de déceler une défaillance en culture scientifique et une attitude assez peu scientifique à l'égard des phénomènes de la vie quotidienne des élèves. On constate aussi, une faible considération du rapport sciences-société dans l'enseignement de la chimie. Car même si certaines questions sont en lien direct avec des notions enseignées, le taux des élèves qui donnent de bonnes réponses est assez bas.

2.2. Pratique enseignante et acculturation scientifique

L'objet de notre entretien avec les enseignants consiste en la considération du rapport sciences-société dans leur pratique enseignante. Donc, on leur demande en premier lieu, la fréquence et le moment durant lequel l'enseignant parle aux élèves l'application de la notion qu'il enseigne dans la vie quotidienne. Le tableau 8 rapporte les résultats correspondants.

Tableau 8

Fréquence et moment de considération du rapport sciences-sociétés dans la pratique enseignant

Fréquence / Moment	Souvent	Rarement	Jamais
Dans le cours	1 sur 17	3 sur 17	13 sur 17
Durant l'exercice	3 sur 17	8 sur 17	6 sur 17
Comme exemple	9 sur 17	7 sur 17	1 sur 17
Fréquence moyenne (%)	25,5 %	35,3 %	39,2 %

Source : Entretien avec les enseignants.

Ce tableau montre que seuls 25,5% des enseignants considèrent souvent le rapport sciences-sociétés et que 35,3 % le valorisent rarement. Tandis que, 39,2 % des enseignants ne mentionnent pas de l'application de la chimie dans la vie quotidienne avec leurs élèves, ni pendant le cours, ni dans l'exercice, ni dans un exemple. D'après l'entretien, les causes sont multiples, notamment des problèmes pédagogiques, académiques et personnels. Pour les problèmes pédagogiques 6 enseignants affirment de ne pas avoir trouvé les moyens pédagogiques pour montrer aux élèves la relation entre ce qu'ils enseignent et la vie quotidienne. Quant à l'aspect

académique, 5 enseignants disent qu'ils ont eu du mal à parler de l'application de la chimie dans la vie quotidienne car ils ne savent pas quelle relation avancer. Enfin, 3 enseignants ne veulent pas parler du rapport sciences-société dans leur pratique enseignante pour des raisons personnelles car ils ne veulent pas perdre du temps et que le cela ne fait pas partie du programme scolaire.

Nous voulons aussi connaître la méthode et/ou les démarches utilisées par les enseignants dans leur pratique enseignante. Les résultats sont rapportés dans le tableau 9.

Tableau 9

Méthodes et/ou démarche utilisée dans la pratique enseignant

Méthodes et/ou démarche d'investigation	Effectif	Fréquence (%)
Méthode magistral	17	100 %
OHERIC[67]	10	58,8 %
DiPHTeRIC[68]	0	0 %
OPAC[69]	0	0 %
Travaux Pratique	3	17,6
Utilisation des TICE	1	5,9 %

Source : Source : Entretien avec les enseignants.

Ce tableau montre que tous les enseignants enquêtés pratiquent la méthode magistrale et 58,8 % d'entre eux utilisent la démarche OHERIC. Personne n'utilise la démarche DiPHTeRIC ou OPAC. Seuls, respectivement 17,6 % et 5,9 % font des travaux pratiques et qui utilisent les TICE dans leur enseignement. Ainsi, cet entretien réalisé auprès des enseignants a montré des lacunes dans la formation pédagogique de ces professionnels et que leurs connaissances académiques sont insuffisantes.

Quant à l'observation de classe, celle-ci a montré aussi que tous accordent une place importante à la méthode magistrale et qu'ils ont une maîtrise très limitée de la démarche d'investigation. De plus, l'aspect pratique a été souvent délaissé. On a constaté aussi, une grande faille sur la considération du rapport science-société dans l'enseignement/apprentissage des sciences chimiques.

Conclusion

Cet article s'est intéressé à la question de l'acculturation scientifique des élèves, ainsi que la considération du rapport sciences-société dans l'enseignement/apprentissage de la chimie dans les lycées Malagasy. Deux hypothèses ont été posées au début de notre recherche et des méthodes ont été adoptées pour les verifier.

[67] Observation – Hypothèse – Expérience – Résultats – Interprétation – Conclusion

[68] Donnée initiales – Problème scientifique – Hypothèse – Test – Résultats – Interprétation – Conclusion

[69] Observation – Problème – Activité – Conclusion

En premier lieu, il ressort des résultats de nos études que, l'hypothèse selon laquelle l'enseignement/apprentissage de la chimie pratiqué par les enseignants Malagasy n'est pas propice à l'acculturation scientifique des apprenants s'est avéré confirmé. Ces résultats suggèrent que les enseignants ne valorisent pas le rapport sciences-société et n'utilisent pas de démarche d'investigation dans leur pratique de classe. Ils delaissent la partie pratique de l'enseignement de la chimie et préfèrent miser sur la méthode magistrale.

Dans un second lieu, la présente étude a permis de déduire que la culture scientifique de ces derniers est insuffisante. Nos résultats indiquent que la culture des élèves est insuffisante, en l'occurrence, la culture concernant les éléments et leurs utilités, la connaissance des produits chimiques utilisés dans la vie quotidienne et la connaissance de pictogramme et de l'étiquetage des produits chimiques. Par contre, les élèves ont plutôt une bonne maîtrise de la réaction chimique ainsi que des métiers connexes.

Toutefois, cette étude comporte des limites. D'abord, le manque de coopération de certains acteurs. Les directions des établissements rechignés à nous accorder l'autorisation d'entreprendre les démarches auprès des élèves. Par ailleurs, nombre d'enseignants n'ont pas toujours été coopératifs. De plus, certaines populations visées n'ont donné aucune suite à notre demande d'entrevue. Nous, avons dû parfois faire face à la réserve de la population d'étude à notre égard. Il en est de même avec des enseignants caractériels dans une proportion assez importante, ce qui ne facilitait pas les collectes d'informations. Nous nous sommes heurtés à des réticences voire à des méfiances évidentes. L'entretien et l'enquête ont nécessité beaucoup de déplacements et de temps. Il nous a fallu nous ajuster à leur disponibilité. Ces difficultés ont eu pour effet de nous empêcher d'avoir un plus large éventail d'opinions et une plus grande possibilité de généralisation. Nous essayerons d'y venir à bout dans un prochain article.

Références bibliographiques

Albe, V. (2011). Finalités socio-éducatives de la culture scientifique. *Revue française de pédagogie*, 174, 119-138. https://doi.org/10.4000/rfp.2789

Antoniotti, S. (2013). *Chimie verte – chimie durable*. Ellipse.

Aschiéri, G. (2020). *Sciences et société : les conditions du dialogue*. Les éditions des journaux officiels.

Barlet, R. (1999). L'espace épistémologique et didactique de la chimie. *Bulletin de l'union des physiciens*, 93(817), 1423-1448.

Bensaude-Vincent, B. (2004). Chimie et société : des relations tumultueuses. *L'actualité chimique*, 280-281, 22-24.

Brahic, A. (2012). *La science : une ambition pour la France*. Odile Jacob.

Britton, E. D. (1997). Sciences, technologie, société. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 14, 61-66. http://journals.openedition.org/ries/3347

Bronckart, J-P. & Plazaola G. I. (1998). La transposition didactique. Histoire et perspectives d'une problématique fondatrice. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 97-98, 35-58. https://doi.org/10.3406/prati.1998.2480

Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. La pensée sauvage. Grenoble**.**

Conne, F. (1992). Savoir et connaissance dans la perspective de la transposition didactique. *Recherches en didactique des mathématiques*, *12*, 221-270.

Cormier, C. (2014). *Étude des conceptions alternatives et des processus de raisonnement des étudiants de chimie du niveau collégial sur la molécule, la polarité et les phénomènes macroscopiques* [Thèse de doctorat, Université de Montréal].

Crettaz von Roten, F. & Moeschler, O. (2010). Les relations entre les scientifiques et la société. *Sociologie*, (1)1, 45-60. https://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-1-page-45.htm

De Bruyne, P., Herman, J. & De Schoutheete, M. (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales.* Les pôles de la pratique méthodologique. Presses Universitaires de France.

Develay, M. (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*. Paris, ESF.

Diallo, A. O. (2000). *Des pratiques sociales à la classe : élaborer des connaissances de chimie au collège* [Thèse de doctorat, École Normale Supérieure de Cachan].

Eastes, R-E. (2011). Chimie et société : les origines de la défiance. *L'actualité chimique*, 355, 44-47.

Essome Lele, G. A., Mfo, A. B., Kafando, W. G. & Samira, B. B. M. (2023). L'hybridité, un regard transdisciplinaire sur la société et les productions scientifiques : exercice d'une nouvelle territorialité d'un non-territoire. *Revue hybrides*, 1(1), 16-19.

Grancher, C. (2016). *Engager des élèves dans des processus d'acculturation scientifique dans une perspective développementale : étude de cas sur le vivant à l'école primaire.* [Thèse de doctorat, Université de Bordeaux].

Hennequin, D. & Vedel, F. (2020). Les membres de la Société Française de Physique et la culture scientifique. *Reflets de la Physique*, 64, 26-29. https://doi.org/10.1051/refdp/202064026

Laborde, C., Coquidé, M. & Tiberghien, A. (2002). Les situations de formation en vue de l'apprentissage du savoir scientifique et mathématique. In Tiberghien (coord.), *des connaissances naïves au savoir scientifique* (pp. 81-101). Ministère de la recherche ; Synthèse commandée par le programme « École et sciences cognitives ». http://www.recherche.gouv.fr/recherche/aci/cognib.htm

Lecourt, D. & Bourgeois, T. (2006). *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*. Presses Universitaires de France.

Marquis, C. (2019). *Étude des pratiques enseignantes pour la transformation de savoirs scientifiques et leur enseignement en vue d'un changement des conceptions des étudiants* [Thèse de doctorat, Université de Montréal].

Paty, M. (2007). Prolégomènes à l'étude des rapports entre science et société. *Raison présente*, 161, 113-124. https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2007_num_161_1_4026

Perrenoud, P. (1998). La transposition didactique à partir de pratiques : des savoirs aux compétences. Revue des sciences de l'éducation, 24(3), 487. https://doi.org/10.7202/031969ar

Rakotoarimanana, A. M., Rakotozafiniaina, S. C., Razafindravao, T. E. & Velontrasina, L. (2012). L'éducation à Madagascar: repenser le système éducatif pour un meilleur devenir. *Friedrich Ebert Stiftung*, 3, 1-19.

Van Der Maren, J.-M. (2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Éditions De Boeck université, Bruxelles.

Verret, M. (1975). *Le temps des études*. 2 volumes, Honoré Champion.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LA INFLUENCIA NEGATIVA DEL FRANCÉS (L1) EN LA COMPETENCIA TRADUCTORA FRANCÉS- ESPAÑOL (LE) EN CONTEXTO CAMERUNÉS

The negative influence of French (L1) in the translation competence from French into Spanish in the Cameroonian context

AMINOU MOHAMADOU
Universidad de Maroua, Camerún
Email : amohad@yahoo.fr

EUGÈNE SAKAME
Universidad de Maroua, Camerún
Email: eugene.sakame@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0007-7603-8717

RESUMEN

El presente trabajo es una reflexión sobre el impacto que tiene el francés, considerado como lengua primera en el proceso de aprendizaje del ELE por los estudiantes de la Universidad de Maroua en Camerún, contexto multicultural y plurilingüe. Por estudiarse en un ámbito donde hay varias otras lenguas nacionales que están en contacto con el francés y sobre todo con las variedades sociolectales, el español sufre varias interferencias lingüísticas en las prácticas traductoras de los estudiantes. Este trabajo tiene como objetivo examinar las dificultades que tienen los estudiantes a la hora de traducir del francés al español en la Universidad de Maroua y explicar en qué medida la variante del francés hablado en Camerun puede dificultar también sus prácticas de traducción. Apoyándose en un corpus compuesto de enunciados que traducir, valemos el método hipotético-deductivo (Corpas Pastor, 1996). Resulta que el francés, por ser la L1[70] de los estudiantes francófonos cameruneses en general y los de la Universidad de Maroua en particular, ejerce una influencia negativa en la competencia traductora de éstos tanto al nivel gramatical, léxico, semántico como sociocultural.
Palabras clave: Aprendizaje; Variedades sociolectales; Prácticas traductoras; Interferencias; Competencia traductora.

RÉSUMÉ

Le présent travail est une réflexion sur l'impact qu'a le français, considéré comme langue première dans le processus de l'apprentissage de l'espagnol comme langue étrangère par les étudiants de l'Université de Maroua au Cameroun, contexte multiculturel et plurilingue. L'espagnol qui s'étudie dans un environnement où l'on retrouve plusieurs autres langues nationales qui sont en contact avec

[70] En didáctica la LM también se llama L1 o lengua meta, es una lengua de referencia, de comparación de un aprendiente en situación de aprendizaje por oposición a la segunda lengua que adquirir o L2. Aquí, en nuestro trabajo, la L1 es el francés y la L2 et el español. Para profundizar, se puede consultar el libro de Kuitche (2017), que se titula *Les langues étrnagères en Afrique*.

le français et surtout avec les variétés sociolectales, l'espagnol souffre de plusieurs interférences linguistiques à travers les pratiques traductrices des étudiants. Ce travail a pour objectif d'examiner les difficultés qu'ont les étudiants pendant la traduction du français à l'espagnol et expliquer dans quelle mesure la variante du français parlée au cameroun peut rendre difficile aussi leur pratique traductrice. En nous appuyant sur un corpus composé des énoncés à traduire, nous nous baseront sur la méthode hypothético-déductive (Corpas Pastorn, 1996). Il ressort de cette recherche que le français, considéré comme L1 des étudiants francophones camerounais en général et de l'Université de Maroua en particulier, exerce une influence négative sur la compétence traductrice de ces derniers aussi bien au niveau grammatical, lexical, sémantique que socioculturel.
MOTS-CLÉ : Apprentissage ; Variétés socioclectales ; Pratiques traductrices ; Interférences ; Compétence traductrice.

ABSTRACT
This article is a reflection on the impact of French, considered as first language in learning process of Spanish as a Foreign Language by students of the University of Maroua in Cameroon, multicultural and multilingual context. Since it is studied in a context dominated by various national languages in contact with French and more specifically with its sociolectal varieties, Spanish suffers various linguistic interferences in the translation practices by students. This work aims to examine the difficulties students face when translating French into Spanish at the University of Maroua and to explain to what extent the French variety spoken in Cameroon can make the translation practice challenging. Based on a corpus made up of statements to be translated, we use hypothetical deductive method (Corpas Pastor). As a result of that, French, for being L1 of the French speaking students in general, and that of those from the University of Maroua in particular, has a negative influence in the translation competence at the grammatical, lexical, semantic and sociocultural levels.
KEY WORDS: Learning; Sociolectal varieties; Translation practices; Interference; Translation competence.

Introducción

La enseñanza de lenguas extranjeras aparece como una necesidad en este mundo inmerso en este nuevo desafío internacional que es la globalización. Desde la introducción en el sistema educativo camerunés de la enseñanza del español como lengua extranjera en 1951, se han notado considerables logros por lo que se refiere a sus enfoques metodológicos y a su enseñanza. Desde entonces, el español ha sido cohabitando con el francés por impartirse en un contexto francófono. Merced a la relación incestuosa existente entre ambas lenguas, su cohabitación facilita a veces la intercomprensión como lo señala Mélendez Quero (2013): "la relación del francés y del español como lenguas romances favorece la intercomprensión entre sus hablantes" (p. 585). No obstante, los estudiantes se enfrentan a varias dificultades en cuanto al aprendizaje del español. Esto puede justificarse desde la perspectiva en que se desarrolla en un contexto dominado por el francés como lengua primera y oficial. Observamos durante nuestra experiencia de docente que los estudiantes, al estudiar simultáneamente las lenguas francesa y española, experimentan frecuentes interferencias lingüísticas. Esto se manifiesta en todos los estudiantes, que ya cuentan con un grado considerable de conocimiento de la lengua francesa por ser ésta precisamente su L1 que van adquiriendo desde la escuela primaria. Por eso, algunos teóricos como Nida (1964) y Hurtado Albir (2001) están de acuerdo en que la

adquisición de la competencia traductora de una lengua extranjera es uno de los conocimientos de la lengua que más se ve influido por los rasgos fonéticos, fonológicos, léxicos, sintácticos, culturales y sociolectales de la L1 del hablante.

El problema que queremos resolver mediante esta reflexión es el que plantean las interferencias lingüísticas en las prácticas traductoras por los estudiantes. A modo de planteamiento, queremos saber qué impacto tiene el francés en general y en particular la variedad de lo hablado en Camerún en la competencia traductora de los estudiantes de ELE de la universidad de Maroua. Así, partimos del postulado según el cual el contexto dominado por la lengua francesa –con la presencia de variedades sociolectales– puede impactar negativamente en la competencia traductora de los estudiantes de ELE de la Universidad de Maroua.

Este estudio apunta a analizar e interpretar los factores que intervienen en el desarrollo de la competencia traductora de las producciones de los estudiantes de la Universidad de Maroua. Para conseguir este objetivo, nos valdremos del método hipotético-deductivo desarrollado por Corpas Pastor (1996).

Para llevar a cabo este trabajo, se presentará el marco metodológico, luego, el análisis de los resultados de la encuesta realizada en los estudiantes de ELE nos permitirá determinar el grado de influencia que tiene el francés en general y en particular la variante de lo hablado en Camerún en la competencia traductora de ELE. Esto nos llevará a destacar las principales dificultades así como estrategias y técnicas para realizar una buena traducción y desarrollar así la competencia traductora en los estudiantes.

1. Marco metodológico

En esta investigación, nos apoyamos en un marco teórico y metodológico bien preciso.

Hablando de la teoría, nuestro trabajo se fundamenta en dos grandes teorías en traducción: la teoría lingüística, y la teoría sociolingüística. La teoría lingüística en traducción es la que estipula que toda traducción debe considerarse a partir de sus unidades fundamentales que son la palabra, el sintagma y la frase. Aquí, Convocamos a los autores como Vinay y Darbelnet (1958) y Seleskovitch y Lederer (1984). Por lo que se refiere a la teoría sociolingüística o interpretativa, explica que el contexto social define lo que es traducible y lo que no lo es, lo que es o no es aceptable. El traductor aquí es el producto de una sociedad ya que traduce siempre a partir de conocimientos socioculturales propios. Aquí tenemos autores como Nida (1964) y Van Dijk (1998).

Para el alcance de nuestros objetivos, esa parte integrará la presentación de la población y muestra[71] del estudio, la justificación de su elección, y por fin una descripción del procedimiento de recolección de datos así como el corpus.

Tratándose de la población y la muestra, esta investigación se ha realizado en la Universidad de Maroua (Camerún) y nos hemos dirigido precisamente a los

[71] La muestra aquí es representativa

estudiantes de ELE regularmente matriculados del año lectivo 2023-2024 en el Departamento de Lenguas Extranjeras. Cabe señalar que hemos trabajado con una muestra representativa de sesenta (60) estudiantes de los tres niveles: 20 en el nivel uno, 20 en el nivel dos y 20 en el nivel 3. Son todos estudiantes francófonos ya que en el sistema educativo camerunés, sólo el bachillerato francófono ofrece la oportunidad de perseguir los estudios hispánicos.

Por lo que atañe al motivo de la elección de la población de estudio, su elección se debe a que en cuanto estudiantes de ELE en la Universidad, por haber pasado por lo menos cinco años de estudio de ELE en la enseñanza secundaria, se quiere averiguar si estos años los han permitido o no superar los errores debidos al contacto de lenguas (el francés con el español). Más precisamente, queremos saber si el francés sigue o no teniendo impacto negativo en sus prácticas traductoras en español. En cuanto a la muestra, es representativa por la imposibilidad de trabajar con todos los estudiantes de la Universidad de Maroua.

Hemos realizado una encuesta de terreno en los estudiantes de la Universidad de Maroua para recoger los datos sobre el cómo influyen las interferencias en sus prácticas traductoras. Nuestra encuesta se ha hecho a través de un cuestionario que nos ha servido de corpus. Para la construcción de dicho corpus; hemos recurrido a un test[72], o sea un conjunto de pruebas concebidas para servir de instrumento experimental con vistas a medir el grado de influencia del francés sobre el español en las prácticas de traducción de nuestros encuestados. Este test consiste en una serie de ejercicios de traducción que se presentan bajo formas diferentes según los objetivos perseguidos. Encierran preguntas de dos tipos: las preguntas cerradas cuyas respuestas necesitan la elección por parte del estudiante de una de las propuestas, y las cerradas cuyas respuestas necesitan una respuesta propia del estudiante. Los ejercicios llevan principalmente sobre las palabras, expresiones y oraciones que traducir. Dichos ejercicios encierran los elementos que conforman con nuestro objetivo de inicio.

2. Presentación y análisis de los resultados de la encuesta

Presentamos enseguida la tabla del resultado de la encuesta realizada en los estudiantes de ELE de Maroua. Esta tabla encierra los errores encontrados en las copias y clasificados en sus diferentes categorías así como el número de estudiantes que los cometen con respecto a la muestra, seguidos del porcentaje. Es después de esta presentación general cuando se hará un análisis específico de cada tipo de error.

Tabla 1

Los errores de los estudiantes según la tipología de errores

Tipología de errores	**Muestra**	**Número de estudiantes con**	**Porcentaje**

[72] Remite a los apéndices para las pruebas que constituyen este test

		respuestas erróneas	
1.Los errores gramaticales	60	53	88,33 %
2.Los errores semánticos	60	54	90%
3.Los errores lexicales	60	45	75%
4.Los errores de variaciones sociolectales	60	57	95%

Fuente: *encuesta realizada en los estudiantes*

A partir de esta tabla, se notan los distintos porcentajes de los tipos de los errores cometidos por los estudiantes del nivel 1. A primera vista; se observa que los errores de variaciones sociolectales tienen el porcentaje más elevado (95%). concretamente, casi todos los estudiantes cayeron en la trampa de la traducción de expresiones camerunesas. Esto se justifica por el hecho de que dichos estudiantes están acostumbrados a traducir literalmente, deteniéndose solo a la estructura externa de la expresión descuidando la intención comunicativa y el significado contextual, elementos imprescindibles, sin los cuales, no se puede traducir exitosamente dichas expresiones camerunesas.

En el mismo sentido, el tipo de errores que sigue con un porcentaje de 90% son los errores semánticos. Esta situación se justifica porque no se consagra mucho tiempo en la enseñanza de unidades fraseológicas a los estudiantes.

Luego, son los errores gramaticales los que siguen con 88,33%. Se nota claramente a partir de ello que, a pesar de las múltiples clases de gramática que reciben desde la enseñanza secundaria hasta la Universidad, los estudiantes en su mayoría como lo demuestra los resultados, descuidan por completo varias reglas gramaticales aplicables a la hora de realizar una traducción. En la mayoría de las respuestas dadas por dichos estudiantes como veremos abajo, se observa una influencia negativa del francés sobre el español. De ahí, la interferencia lingüística.

De los errores cometidos por los estudiantes, los de índole léxico tienen un porcentaje de 75% de errores cometidos por los estudiantes, después de los errores gramaticales. Aquí, se observa que por las semejanzas morfológicas que existen entre el francés y el español, los estudiantes tienden a confundir y a mezclar palabras francesas a las españolas. Esto, les conduce a cometer errores a la hora de traducir del francés al español.

Después de la presentación de estos resultados, vamos analizando específicamente los errores cometidos por los encuestados según su tipología.

2.1. Los errores gramaticales[73]

Como viene presentado en la tabla arriba, 45 estudiantes sobre 50 cometieron errores de tipo gramatical. En este nivel, se destacan varios errores morfosintácticos. La influencia del francés como lengua primera de los estudiantes cameruneses se advierte en la alteración del orden natural de las palabras del español. Por ejemplo, la colocación de pronombres o adverbios tras el auxiliar en las perífrasis verbales: *[74]podemos la coger (*fr. nous pouvons la prendre*)[75]; *ellos quieren bien comer (*fr. ils veulent bien manger)*. Además, intercalan el adverbio entre el auxiliar y el participio en los tiempos compuestos: *yo he bien trabajado (*fr. j'ai bien travaillé*). O bien delante del infinitivo en subordinadas adverbiales: *para mejor estudiar (*fr. pour mieux étudier*) o la anteposición de numerales delante de indefinidos: *dos otros ejercicios (fr. *deux autres exercices*). Asimismo, otros estudiantes realizan una traducción literal del francés al español ignorando las reglas que se aplican en español tocante a la concomitancia de adverbios en español. Dicen erróneamente: *el profesor explica rápidamente y fácilmente la clase (*fr. le professeur explique rapidement et facilement le cours*) en vez de la versión correcta *-el profesor explica rápida y fácilmente la clase*[76].

En la misma lógica, se notan errores provocados por la confusión de régimen preposicional de algunos verbos por influencia de la estructura básica. Los errores que hemos notado se relacionan más con las preposiciones *a, en, de, con, por* y *para* que vienen en los casos siguientes que hemos recopilado: *consistir a (*fr. consister à*), *vivir a Yaounde (*fr. vivre à Yaoundé*), *soñar de mi esposa (*fr. rêver de mon épouse)*, *pensar a mi madre (*fr. penser à ma mère*), *participar a la reunión (*fr. participer à la réunion*), *cuento sobre mi madre (*fr. je compte sur ma mère)*. Ignoran que, en español, los verbos de régimen preposicional exigen ciertas preposiciones adecuadas. Son por ejemplo: *consistir en, vivir en, soñar con, pensar en, participar en, contar con*. Con respecto a la preposición *a*, la influencia del francés lleva a los estudiantes a su elipsis en algunas perífrasis verbales: *él va hacer su tarea (*fr. il va faire son devoir)*, o bien su elipsis delante del objeto directo de persona en estructuras como *conocer su tío, *ayudar sus alumnos (*fr. connaitre son oncle, aider ses élèves)*. De igual manera, resultan incorrectas las estructuras *sustantivo+a+infinitivo* que se calcan del francés tales como en *la tarea a hacer (*fr. le devoir à faire*), *casa a visitar (*fr. maison à visiter)*.

A continuación, se observa la traducción literal de las estructuras francesas con la preposición *de*: *mi padre te pide de venir (*fr. Mon père te demande de venir*); *te prohíbo de fumar (*fr. je t'interdis de fumer)*, *este trabajo permite de divertirse (*fr. ce*

[73] Todos los errores que se analizan aquí se han notado en la encuesta realizada, dicha encuesta está adjuntada en el apéndice

[74]Hemos de señalar que en la parte que sigue, toda palabra o enunciado que vaya precedido por el asterisco (*) indicará el error cometido en español por los estudiantes.

[75] Todo lo que se interviene entre paréntesis () y en cursiva será la palabra o enunciado francés que se pide traducir al español.

[76] Lo que viene en cursiva precedido del guion es la propuesta correcta

travail permet de se divertir). En efecto, cuando el francés emplea *de+infinitivo*, el español lo reemplaza simplemente por el presente de subjuntivo o simplemente quita la preposición *de* ante el infinitivo. Por eso, es mejor decir *-mi padre te pide que vengas* o *mi padre te pide venir* y *te prohíbo que fumes o te prohíbo fumar*. Además y por falta de dominio de la regla de gramática que se aplica a la idea de duración, mantienen las estructuras francesas al traducir del francés al español: *él continúa de comer (*fr. Il continue de manger)* que se traduce más bien por *-él continúa/sigue comiendo*.

Igualmente, se equivocan al introducir el futuro de indicativo en lugar del presente de subjuntivo en las subordinadas temporales. Por ejemplo, dicen: *cuando tendré dinero, compraré un coche (*fr. quand j'aurai de l'argent, j'acheterai une voiture)*; *cuando mi padre saldrá, iré de paseo (*fr. quand mon pere sortira, j'irai en promenade)*. Ahora bien, hubiera sido mejor traducir estas oraciones respectivamente por *-cuando tenga dinero,….* y *-cuando salga mi padre,…..* De igual modo, algunos estudiantes traducen tales cuales algunos verbos no pronominales por analogía al francés pero que normalmente son pronominales en español. Dicho de otro modo, algunos verbos son pronominales en español mientras que en francés no lo son. Hemos a continuación una serie de ejemplos de traducción errónea: *han divorciado (fr. ils ont divorcé), *quiere morir (fr. il veut mourir), *no quiere mover (fr. il ne veut pas bouger). Sin embargo, hubiera sido mejor traducir estos enunciados respectivamente por *-se han divorciado, -quiere morirse, -no quiere moverse.*

Otro error más corriente notado entre los estudiantes de ELE es el uso inapropiado de la preposición *por* en lugar de *para* probablemente debido a la mayor proximidad fonética de la primera con el francés *pour*. Hemos notado estos casos de traducción: *por mi (*fr. pour moi)*, *yo como por vivir (*fr. je mange pour vivre*).

Otro tipo de error de suma importancia es lo que toca al género de las palabras. En efecto, al buscar equivalencias con su lengua materna (el francés), los estudiantes cometen algunas equivocaciones en el género de los artículos que preceden a sustantivos del español: **la dolor, *la calor, *la color, *la planeta, *la paréntesis, *la favor, *la fin, *la valor* y **la diente* (*fr. la douleur, la couleur, la chaleur, la planete, la parenthese, la faveur, la valeur, la dent)*. Son efectivamente palabras masculinas en español mientras que son femeninas en francés. En el mismo sentido, traducen **el cama, *el labor, *el duda, *el sal* y **el agenda (fr. le lit, le labeur, le doute, le sel, l'agenda)* que son palabras femeninas en español, pero masculinas en francés. También tenemos el uso inadecuado del artículo delante de ciertas palabras. Se puede ilustrar con *El Camerún es un país de paz *(fr. le Cameroun est un pays de paix)*.

Algunos errores que hemos notado se deben a la traducción literal de las conjunciones de coordinación *y* y *o*. Ahora bien, las reglas de la gramática española, según Vincent y Duviol (1985), estipulan que *y* se vuelve *e* ante una palabra que comience por *i* o *hi*. De igual manera, *o* se vuelve *u* ante cualquier palabra que empiece por *o* u *ho*. La ignorancia de esta regla lleva a los estudiantes a recurrir directamente a una traducción literal. Por eso, dicen **siete u ocho* (*fr. sept ou huit*), *María y Irene (*fr. Marie et Irene*).

Los demás errores no menos importantes que nos llamaron la atención son los que emana del uso incorrecto de la apócope del adjetivo *grande* ante sustantivo, puesto que no existe en francés. Vamos ilustrando: *una grande casa (fr. *une grande maison*) en vez de *una gran casa*. También se nota la introducción de algunas estructuras de carácter intensificador, donde se advierten errores por analogía con el francés: *la chica **la** más inteligente *(fr. la fille la plus intelligente)*; *una ayuda **de** más (*fr. une aide de plus*); *la tarea **la** más fácil (*fr. la tâche la plus facile) ;* *más estudia, más es inteligente (*fr. plus il étudie, plus il est intelligent)* ; *evoluciona de más en más (fr. *il évolue de plus en plus)*); *estudia de más en más (fr. *il étudie de plus en plus*).

Tratándose de los verbos auxiliares *ser* y *estar,* la principal dificultad de los estudiantes estriba en la diferenciación entre ambos verbos. Entre los errores más comunes, se encuentra el uso incorrecto de *ser* en vez de *estar* y viceversa en las construcciones siguientes: *soy enfermo (*fr. je suis malade*), *cuando estaba joven (*fr. quand j'étais jeune)*; *soy de acuerdo (*fr. je suis d'accord)*; *soy en casa (*fr. je suis à la maison*), *soy muy contento (*fr. je suis tres content)*; *somos cansados (*fr. nous sommes fatigués*), *es bien (*fr. c'est bien*), *¿sois de acuerdo? (fr. *êtes-vous d'accord?*).

Estos errores gramaticales son pruebas de que los estudiantes tienen varios problemas al momento de implementar las reglas gramaticales del español. Otra razón que es más evidente se relaciona al contacto entre el español y el francés. En efecto, por acostumbrarse al uso cotidiano de la lengua francesa y de sus reglas, les resulta imposible deshacerse de dichas reglas al momento de realizar traducciones del francés al español. Por eso, transmiten los materiales lingüísticos del francés al español ignorando que ambas lenguas tienen sus peculiaridades. Hay ciertas reglas en francés que son desconocidas del español y viceversa desde el punto de vista morfosintáctico. Las reglas gramaticales del español no obedecen forzosamente a las del francés. Es el caso de la concomitancia de los adverbios en *–mente* en una oración en español, adverbios que deben sufrir algunos cambios salvo el último. Sin embargo, en francés, dichos adverbios quedan iguales. Después del análisis de los errores gramaticales, es necesario hacer un vistazo a los errores léxicos.

2.2. Los errores léxicos

Los errores léxicos son aquellos que tienen que ver con la mala ortografía de palabras o bien la falsa equivalencia de palabras de una lengua a otra debida varios fenómenos de los cuales podemos citar los casos falsos amigos y de galicismos. El falso amigo es una palabra de otro idioma que se parece en escritura o en pronunciación o bien una palabra a la lengua materna del hablante, pero que tiene un significado diferente en otra lengua. Para Vinay y Darbelnet (1958), se trata de palabras con un parecido fonético o grafémico "qui se correspondent d'une langue à l'autre par l'étymologie et par la forme, mais qui ayant évolué au sein de deux langues et, partant, de deux civilisations différentes, ont pris des sens différents" (p.

71). Según Newmark (1992), el falso amigo es "Palabra de la LO[77] con forma parecida o similar en la LT, pero con otro significado" (p. 338).

Tocante al galicismo, se define como un extranjerismo derivado de la lengua francesa e incorporado a otra lengua. Para el *Diccionario* de Terreros, lo define como :

> una frase, o régimen particular de la lengua francesa que se aparta, o es en algo contraria a las reglas de la gramática de las lenguas o idiomas ordinarios. También se llama galicismo aquella frase latina, castellana, o de otro lenguaje cualquiera que sea, que sigue la locución, régimen, orden y modo francés. (Terreros, 1987, p. 2)

El primer tipo de errores que nos llamó la atención en los encuestados es la de mala ortografía de varias palabras españolas por influencia del francés. Primero, tenemos la subcategoría de palabras francesas cuya traducción necesita solo la conmutación de algunas de sus letras. Se trata de la /l/ francesa que se conmuta con la /r/ española y viceversa. Así, en vez de *el colonel (*fr. le colonel)*, hacía falta decir *el coronel*. Asimismo en lugar de *recrutar (*fr. recruter)*, era mejor decir *reclutar*. Por fin, se debería escribir *encarcelar* en vez de *encarcerar (*fr. incarcérer*).

Enseguida, otro tipo de error llamativo es el calco de las grafías habituales de la lengua francesa que conducen a falsear la ortografía de varias palabras españolas a través de las consonantes duplicadas cuando no es necesario: *accentos en lugar de *acentos* por el calco de *accent* francés. Pasa igual con las palabras mal traducidas como *commercio, *apprender, *litteratura (fr. commerce, apprendre, littérature) en lugar de *-comercio*, *-aprender* y *-literatura*. Por influencia del francés, duplican ciertas letras como se dan en francés *commerce*, *apprendre*, *littérature*.

Otro tipo de incorrecciones gráficas que hemos notado en las pruebas de producción escrita por influencia del francés son la ausencia del prefijo *a* delante de algunos verbos españoles. Este prefijo *a,* aparece como un prefijo propio del español pero desconocido del francés. Dichos verbos franceses son: *régler, passionner, caresser, deviner, traverser y tourmenter;* por imitación del francés, los traducen errónea y principalmente por *reglar, *pasionar, *cariciar, *divinar, *travesar, *tormentar y *consejar que normalmente deberían traducirse respectivamente por *-arreglar, -apasionar, -acariciar, -adivinar, -atravesar, -atormentar y -aconsejar*.

Igualmente, hay otro de tipo de incorrecciones que se diferencian de las precedentes, esto es, una categoría de verbos franceses que se aproximan a sus equivalentes españoles pero que difieren por el prefijo *a,* ausente esta vez en español. En las producciones de los estudiantes, nos hemos dado cuenta de que al traducir, calcan la estructura del francés. Entre dichos errores, vienen principalmente *aprofundizar, *amejorar y *acumplir, traducciones que vienen influidas por los

[77] En la jerga de los teóricos de la traducción, LO aquí es la sigla de lengua original o sea la lengua del texto que traducir. Mientras que LT (lengua término) es aquella a la que el texto ha sido traducido o va ser traducido.

verbos franceses *approfondir, améliorer, accomplir* y que normalmente deberían traducirse por - *profundizar, -mejorar -cumplir.*

Asimismo, hemos recogido errores de expresión inducidos por el peso de la lengua materna (el francés) de los estudiantes. Así, son frecuentes los barbarismos a partir de palabras francesas: *la certitud, *la solitud (fr. certitude, solitude) en lugar de *certidumbre* o *certeza* y *soledad*. Igualmente, tenemos *parlar (*fr. parler*), *subir (*fr. subir*), *proposar (fr. *proposer*), *profitar (*fr. profiter*).

Otra categoría de errores que hemos juzgado necesario clasificar aquí son los falsos amigos. Son aquellas palabras españolas que se parecen a palabras francesas conocidas pero que no tienen nada que ver con éstas. Por influencia del francés, los estudiantes traducen imitando las palabras parecidas al francés. Dicen por ejemplo: *enfermar, *creer, *pisar, *restar, *nombre, *largo, *salir, *advertir, *embarazada, *anciano, *atender, *cintura, *col y *criar para traducir respectivamente *'enfermer', 'créer', 'pisser', 'rester', 'nombre', 'large', 'salir', 'avertir', 'embarrassé', 'ancien', 'attendre', 'ceinture', 'colle', y 'crier'; palabras que normalmente significan respectivamente en francés "tomber malade", "croire", "marcher sur", "soustraire", "prénom", "long", "sortir", "remarquer", "enceinte", "vieillard", "s'occuper de", "taille", "chou", "élever"* , del francés. A causa de las semejanzas que presentan las palabras españolas y francesas, los estudiantes caen en esta trampa proponiendo erróneamente en francés palabras que se parecen a las que quieren traducir. Estos falsos amigos constituyen pruebas y argumentos concretos para contraponer a aquellos que piensan erróneamente que el español es una lengua muy fácil.

Lo que podemos notar a partir de estos errores léxicos es que la pronunciación y la escritura de las palabras francesas impactan en las prácticas traductoras de los estudiantes. Contrariamente a la primera tipología de los errores, o sea los errores gramaticales, notamos aquí que los errores léxicos tienen mucho más incidencia en la morfología propia de las palabras que a menudo sufren modificaciones. Para realizar pues una traducción que encierran palabras que hemos analizado, los estudiantes tienen que tener un conocimiento léxico y morfológico del español. Teniendo en cuenta lo de que la lexicología y morfología del francés difieren de las del español, cada estudiante debe integrarlo con el fin de evitar interferencias. Para ilustrarlo, de acuerdo con Vincent y Duviols (1985), se nota en español que solo cuatro letras del alfabeto español como *C, R, L* y *N* pueden duplicarse en ciertas palabras, las demás letras, no. Ahora bien, hemos notado los casos de estudiantes que duplican la letra *T* en **litteratura* y la *P* en **apprender.* Otros duplican la *C* donde no es necesario como en **accento.* Todo esto es prueba de que el francés por ser la L1 de los estudiantes que hemos interrogado va siempre impactando en sus traducciones. Una vez terminado con los errores léxicos, vamos a interesarnos ahora por los errores semánticos.

2.3. Los errores semánticos

Un error semántico se produce cuando la sintaxis del enunciado es correcta, mientras que el significado no es lo esperado. A los estudiantes les interesa la

estructura del código que escriben y no necesariamente su significado. En esta categoría de errores vamos a interesarnos por aquellos que tienen que ver con la fraseología que se define como una combinación de palabras cuyo significado es más bien metafórico, una imagen mental que se logra comprender gracias al marco social y cultural del idioma. Todas unidades fraseológicas vienen formadas por dos o más palabras tal como Corpas Pastor (1996) cuando advierte que "unidades léxicas formadas por más de dos palabras gráficas en su límite inferior, cuyo límite superior se sitúa en el nivel de la oración compuesta" (p. 20).

Cabe señalar que hay dos concepciones sobre la fraseología y las unidades fraseológicas según Yaouba (2016), la concepción ancha y la estrecha. La concepción ancha es la que nos interesa en nuestro trabajo y es la que engloba los proverbios, las expresiones idiomáticas, las locuciones, los dialogismos y las formas rutinarias, es la, en que nos apoyamos en este trabajo.

Los errores que vamos analizando forman parte de las fraseologías que se presentan bajo dos formas: las frases hechas y los refranes.

Tratándose de las frases hechas, analicemos algunos casos: en vez de traducir la expresión francesa *filer à l'anglaise* por *irse a la francesa*, que es la buena traducción, los estdudiantes la traducen más bien erróneamente por *filar a la inglesa, que no significa nada en español. Pasa igual con *il y a anguille sous roche* que los estudiantes traducen por *hay anguilla bajo roca que debe traducirse normalmente por *hay gato encerrado.* Lo mismo ocurre cuando ellos traducen la expresión francesa *arriver à point nommé* por *llegar a punto nomado en vez de *llegar como agua de mayo*. Otros casos de fraseología como *rouler quelqu'un, ne pas mâcher ses mots, ajouter du carburant au feu* son traducidos erróneamente por *rodar a alguien, *no masticar sus palabras y *añadir carburante al fuego. Ahora bien, hubiera sido mejor traducir estas frases hechas por: -*dar gato por liebre, -no tener pelos en la lengua* y *-echar leña al fuego*.

Otra categoría de errores de fraseología la clasificamos en los refranes. Según Delfín (2006), Un refrán, también llamado adagio o proverbio, es una paremia tradicional de origen y por definición de autoría anónima con intención didáctica, moral o filosófica. El refrán se diferencia de las frases hechas en que encierra una moraleja, es una frase que expresa una sentencia y se utiliza para ejemplificar o reforzar una afirmación. Nos hemos dado cuenta de que los estudiantes que hemos interrogado realizan una traducción literal de estos refranes reproduciendo las estructuras del francés. Para traducir, por ejemplo, el refrán francés *Loin des yeux, près du cœur*, dicen **lejos de ojos, cerca del corazón** que en realidad no significa nada en español. La equivalencia de este refrán en español es *ojos que no ven, corazón que siente* que quiere significar concretamente que la lejanía de dos personas no debilita al afecto que, tienen una para con otra. De igual manera, los refranes franceses *Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt ; Comme on fait son lit on se couche ; Paris ne s'est pas fait en un jour* ; *Qui trop embrasse mal étreint* y *Tel père, tel fils* reciben por parte de los estudiantes de ELE estas traducciones erróneas: *Entre el árbol y la corteza no hay que poner el dedo , *Como se hace su cama, se acuesta, *Paris no se ha hecho en un día*, quien mucho abraza mal aprieta, *tal padre, tal hijo que normalmente deben

traducirse por *-entre padre y hermanos, -no metas las manos, como cebas, -así pescas, -no se ganó Zamora en una hora, -quien mucho abarca poco aprieta, -de tal palo tal astillo.*

Por ser las unidades fraseológicas un producto que vehicula la cultura, se caracterizan por la multilexicalidad, la fijación y la idiomaticidad de una determinada lengua, Yaouba (2016, p. 21). Para aquellos estudiantes del Español como Lengua Extranjera, estas unidades les parecen difíciles por carecer la imagen mental que les ayudaría a comprender su significado. La falta de este contexto cultural les lleva a cometer errores. La mayoría de los estudiantes traducen las unidades fraseológicas literalmente, mientras que no todas las expresiones fijas admiten esa transposición directa porque la simbología a la que apelan no tiene que coincidir. Así pues, una unidad fraseológica tiene una forma fija y sus palabras no pueden sustituirse por otras aunque sean sinónimas. Cabe señalar que para traducir las unidades fraseológicas de una lengua a otra, buscamos más bien su equivalencia y sobre todo como nos sugiere Nida (1964) el padre de la teoría de la "equivalencia dinámica".

Tras el análisis de esos errores, se puede deducir que la inexistencia de una equivalencia directa en la LM, así como la imposibilidad de una traducción literal requieren por parte del traductor una serie de conocimientos del sistema fraseológico de ambas lenguas (González Hernández, 2010, p. 73). Estas propiedades hacen que las UFS[78] supongan un verdadero reto para el traductor, pues no se puede llegar a conocer el universo fraseológico de una lengua por completo, ni siquiera de la lengua materna; esto podría resultar imposible incluso para los propios nativos, pues la lengua evoluciona y varía de una zona determinada a otra.

2.4. Los errores de variaciones sociolectales

En este trabajo, hablamos de errores de variaciones sociolectales refiriéndonos a las malas traducciones del francés al español debidas a las interpretaciones erróneas de usos del francés en contexto camerunés. En efecto, el francés es lengua cooficial y vehicular en ocho regiones de Camerún. Pese a este estatuto, su práctica sigue siendo influenciada por una dialectización que necesita aclaraciones. Además de las principales manifestaciones propias del "camerunismo[79]" tales como los préstamos endógenas, los anglicismos, el pidgin-english[80], el camfranglais[81] y las onomatopeyas que constituyen las particularidades del francés camerunés como en el del sentido, hay otros particularismos del francés camerunés que solo varían en el sentido. Cabe mencionar que este sentido puede estrecharse o ensancharse o bien cambiar de connotación y esto para mejor adecuar con las realidades locales.

[78] Unidades fraseológicas

[79] El camerunismo es el lenguaje propio de los cameruneses.

[80] Una lengua hibrida que resulta de la mezcla del inglés y del francés.

[81] Otra lengua hibrida propio de los cameruneses que resulta de la mezcla del francés, del inglés y de lenguas nacionales camerunesas.

Tomemos estas expresiones francesas que vienen en la encuesta propuesta a los estudiantes : (*fr. je te donne le café, personne ne t'a branché, cette femme est une vendeuse de piment, cet homme pèse très lourd, ça sort comme ça sort, il y aura assez de gombo dans cette affaire, ma journée est pointée, moi quoi dedans?, cet enseignant à mon macabo, ne mets pas le coeur sur ce qu'il dit, cet homme est un gros poisson, cherche un réseau si tu veux réussir un concours dans ce pays.* Las traducciones realizadas por los estudiantes cameruneses de dichas expresiones son las siguientes: *te doy el café, *nadie te ha enchufado, *esta mujer es una vendedora de pimiento, *este hombre pesa mucho, *sale como sale, *habrá mucho gumbo en este asunto, *mi jornada es apuntada, *¿mi qué dentro?, *este docente tiene mi macabo, *no pongas el corazón en lo que dice, *este hombre es un gran pez, *búscate una red si quieres aprobar un concurso en este país. Se nota que, a partir de estas traducciones, los estudiantes no tuvieron en cuenta las realidades sociopragmáticas camerunesas para traducir; si lo hubieran hecho, no realizarían una traducción literal sino más bien una traducción que tenga en cuenta el sentido contextual de lo que se quiere decir. Si tradujeran el sentido, obtendríamos las traducciones siguientes: *-tú me superas, no es asunto tuyo, -esta mujer es una prostituta, -este hombre tiene mucho dinero o es muy rico, -ocurra lo que ocurra, -se podrá sacar provecho de este asunto, -he sacado provecho de la jornada, -no es asunto mío, -este docente esta resentido de mí o está enojado conmigo, -no hay que tomar en serio este asunto, -este hombre es una personalidad importante en este país, -búscate una persona que te pueda ayudar en aprobar una oposición en este país.*

Lo que se nota a partir de los errores de variaciones sociolectales es que los estudiantes se han acostumbrado a las traducciones literales hasta que descuidan la implicación semántica de los textos por traducir. Ahora bien, comunicarse eficazmente en una lengua no consiste solo en manejar bien los usos del léxico y la gramática, sino también en el buen dominio de un conjunto de elementos lingüísticos y otros extralingüístico, que son muy relevantes y que se refieren a las normas y valores socioculturales. El error de variación sociolectal se debe a la incorrecta interpretación de esas normas a pesar del uso adecuado del léxico y la correcta estructura gramatical. De ahí que los factores extralingüísticos hayan sido tomados como prioridad en los estudios pragmalingüísticos.

Hemos de señalar que las variedades sociolectales son hechos culturales. En efecto, pertenecemos a culturas diferentes y por ende tenemos patrones de pensamientos o de comportamientos diferentes; lo que significa que si uno quiere interpretar sin equivocarse algún patrón de comportamiento, debe manejar y dominar bien las dos culturas. Así, los estudiantes podrán alejarse de los errores de variaciones sociolectales y como afirma Leech (198, p. 11), "los errores pragmáticos son la manifestación de la diversidad de patrones de comportamientos". Así, los estudiantes para traducir las expresiones pragmáticas deben poner en práctica la llamada "la traduction interprétative" de Seleskovitch (1987).

En el mismo sentido, las traducciones de las variedades sociolectales camerunesas necesitan la implementación de la teoría de la equivalencia dinámica de Nida (1964), teoría sin lo cual, estas traducciones resultarían falseadas. Los que

promueven la equivalencia dinámica casi siempre hacen hincapié en que su objetivo es ser perfectamente fieles al significado del texto original. Cuando un traductor busca en la lengua de llegada el equivalente de una unidad sea esta una palabra, un concepto, una expresión, una frase o un texto completo de la lengua de origen, está buscando la equivalencia entre modelos de organización de la realidad codificados en las lenguas. La equivalencia trasciende lo estrictamente lingüístico para abarcar lo cultural en su conjunto y, por ende, los diversos modos de percepción y estructuración de la realidad. El autor sugiere una consideración de la equivalencia dinámica centrada en la exactitud de la función de la traducción en detrimento de la forma estricta del contenido. Por eso; hablando de la equivalencia dinámica de Nida, Jakob Van Bruggen observa el énfasis en la adaptación del mensaje de las escrituras a la cultura receptora. Piensa que:

> el patrón cultural tan dominante que la traducción no debe ser un mero transmisor de las palabras del mensaje. No hay equivalencia formal entre el mensaje original y el mensaje traducido. Lo que se necesita no es una equivalencia estática sino una equivalencia dinámica. (Van Bruggen, 1978, p. 70)

3. Discusión

Terminado el análisis de los errores cometidos por los estudiantes, se puede concluir que la mayoría de ellos tienen lugar en el proceso de transferencias gramatical, léxica y semántica y del desconocimiento completo de los factores extralingüísticos que se deberían tomar en cuenta a la hora de traducir. El contacto entre el francés y el español es una estrategia a la que recurre el estudiante para subsanar obstáculos en situaciones comunicativas en las cuales hay una similitud entre la L1 y la L2 o para suplir un vacío de información lingüística de la L2. Los errores de variaciones sociolectales en este trabajo han sido llamativos por su porcentaje más elevado (95%) y nos han permitido entender que los estudiantes aunque entienden las oraciones que encierran variaciones sociolectales camerunesas, son incapaces de realizar traducciones adecuadas al español teniendo en cuenta estas realidades contextuales. Solo se limitan en traducciones literales que, en realidad, no significan nada en español. Por ende, un Español que lee estas traducciones realizadas por estudiantes cameruneses al español, se equivocará en la comprensión del mensaje contenido en el texto de origen. De ahí, la importancia de recurrir a la equivalencia cuando enfrentamos tal situación. Se observa que, si los sociolectos son en ocasiones difíciles de detectar, mucho más difícil aún es ser consciente de los factores que pueden dar lugar a los errores de este tipo, ya que estos sociolectos no se asocian al uso de fórmulas más o menos específicas, sino a la manera en que los miembros de cada cultura conceptualizan la conducta adecuada y las relaciones sociales entre los participantes en la interacción. Las interferencias sociolectales

consisten, por tanto, en el traslado a otra lengua de las percepciones sociales y las expectativas de comportamiento propias de otra cultura.

Conclusión

En este trabajo, hemos examinado los problemas que plantean el francés como L1 en las prácticas traductoras del español como Lengua Extranjera en el contexto camerunés. Recapitulando la conceptualización sobre el fenómeno de la transferencia, se puede confirmar la hipótesis según la cual el francés influye de forma negativa directa o indirectamente en las prácticas traductoras del estudiante de Lenguas Extranjeras. Después de la encuesta y del estudio realizado en los estudiantes del ELE de la Universidad de Maroua, hemos llegado a las conclusiones siguientes:

El hecho por el francés y el español de compartir orígenes comunes, no facilita siempre la comprensión y la traducción de textos de una lengua a otra. En efecto, en las más de las veces, los múltiples errores en español son fruto de la analogía con construcciones presentes en francés por ser ésta su L1. De ahí la influencia negativa del francés en el español.

Además, el principal hallazgo de esta investigación ha sido el estudio de las variedades sociolectales camerunesas cuya presencia en textos que traducir al español plantean dificultades enormes para los estudiantes de Maroua en particular y por ende, de Camerún en general, lo que acarrea varias interferencias.

La encuesta que hemos realizado nos ha permitido medir el grado de la interferencia lingüística entre el francés y el español. Apoyándonos en los resultados de la encuesta, comprobamos la gravedad del problema y la urgencia de una remediación. Ésta pasa por la introducción de la clase de traducción como una unidad de enseñanza obligatoria para todos los estudiantes del ELE en dicha Universidad. También, hace falta abrir una especialidad de traducción/traductología para permitir a los estudiantes especializarse en este dominio.

Referencias bibliográficas

Ballesteros, S. & García, B. (1995b). El método de la psicología. In S. Ballesteros & B. García (Eds), *procesos psicológicos* (pp. 29-43). Editorial Universitas.

Bruggen van, J. (1978). *El futuro de la Biblia.* Grupo Nelson.

Corpas Pastor, G. (1996). *Manual de fraseología española*. Credos.

Cuq, J.P. (1996). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde.* Clé International.

Delfin, Carbonell Basset. (2006). *Diccionario de clichés*. Ediciones del serbal.

Domínguez Vásquez, M. J. (2001). Entorno al concepto de interferencia. Universidad de santiago de Compostela. http://www.ucm.es/info/circulo/no5/dominguezhtm (consultado el 23 de febrero de 2024)

Dubois, J. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langages.* Hatier.

Escándell Vidal, M. V. (2002). *Introducción a la pragmática*. 2ª ed. Ariel.

García-Page Sánchez, M. (2008). *Introducción a la fraseología española*. Anthropos.

González Hernández, A. T. (2010). Lexicologie contrastive: les collocations en français et leur traduction en espagnol. *synergies Espagne*, 3, 69-81.

Hurtado Albir, A. (2001). *Introducción a la traductología*. Cátedra.

Kuitche Tale, G. (2017). *Les langues étrangères en Afrique* : *Eléments de sociodidactique.* Clé.

Leech, G. (1985). Principles of Pragmatics. *Studies in Second Language Acquisition*, 7(1) (112-113). https://doi.org.10.1017.S0272263100005210

Meléndez Quero, C. (2013). La influencia del francés como lengua materna en el aprendizaje del español como lengua extranjera en un contexto multicultural particular: la región de Lorena. In Borrell, S., Falgueras, B. B., Crous, B. & Sierra, F., *plurilinguismo y ensenanza de ELE en contextos multiculturales: XXIII Congreso Internacional ASELE* (pp. 583-593).

Newmark, P. (1992). *Manual de traducción*. Cátedra.

Nida, E. (1964). *Towards a science of translating*. Netherlands.

Seleskovitch, D. & Lederer, M. (1984). *Interpreter pour traduire*. Didier Erudition.

Seleskovitch, D. (1987). *La traduction interprétative.* Palimpsetes.

Selinker, L., (1972). Interlanguage. *International review of applied linguistics in language teaching* (IRAL). 209-211.

Terreros Y Pando, E. de (1987): *Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes y sus correspondientes en las tres lenguas, francesa, latina e italiana*. Arco Libros.

Thomas, J. (1983). Cross-Cultural Pragmatic Failure. *Applied Linguistics*, 4, 91-112.

Truchot, C. (1994). *Le plurilinguisme européen*. Champion.

Van Dijk, T. (1998). *Ideology. A multidisciplinary approach*. Sage Publications.

Vinay, J. P. & Darbelnet, J. (1958). Comparative stylistics of french and English: a methodology for translation (pp. 30-50). Les éditions Didier.

Vincent, G. & Duviols, J. P. (1985). *Grammaire espagnole*. Bordas.

Yaouba, D. (2016). *La competencia fraseológica de los estudiantes cameruneses de español como lengua extranjera: análisis y enfoque didáctico* [Tesis doctoral, inédita, Universidad de Maroua].

ANEXOS

ENCUESTA SOBRE LA COMPETENCIA TRADUCTORA DE LOS ESTUDIANTES DEL ELE DE LA UNIVERSIDAD DE MAROUA

Esta encuesta está encaminada a observar las manifestaciones de las interferencias lingüísticas de los estudiantes del ELE de la Universidad de Maroua en sus prácticas de traducción. Por favor conteste a las preguntas que siguen con toda honestidad para no falsear los resultados. Se garantiza que los datos personales de los encuestados no aparecerán al final de la misma. El objetivo de este cuestionario es averiguar y describir la competencia traductora en español de los participantes. No está permitido buscar información en internet. Los errores no penalizan. Así pues, no deje ninguna pregunta en blanco.

A. Elija subrayando la buena traducción de las que vienen propuestas

1. **Le professeur explique rapidement et facilement le cours**
   - *a- El profesor explica rápidamente y fácilmente la clase*
   - *b- El profesor explica rápida y fácilmente la clase*
2. **Nous pouvons la prendre**
   - *a- podemos cogerla*
   - *b- podemos la coger*
3. **Ils veulent bien manger**
   - *a- Quieren bien comer*
   - *b- Quieren comer bien*
4. **Pour mieux étudier**
   - *a- Para estudiar mejor*
   - *b- Para mejor estudiar*
5. **Deux autres exercices**
   - *a- Dos otros ejercicios*
   - *b- Otros do ejercicios*
6. **Il va faire son devoir**
   - *a- él va hacer su tarea*
   - *b- él va a hacer su tarea*
7. **Il connait son oncle**
   - *a- Conoce su tío*
   - *b- Conoce a su tío*
8. **Il aide ses élèves**
   - *a- Ayuda a sus alumnos*
   - *b- Ayuda sus alumnos*
9. **Le devoir à faire**
   - *a- La tarea a hacer*
   - *b- La tarea que hacer*
10. **La maison à visiter**
    - *a- La casa que visitar*
    - *b- La casa a visitar*
11. **Le savoir à acquérir**
    - *a- El saber a adquirir*
    - *b- El saber que adquirir*
12. **Pour moi, Dieu existe**
    - *a- Por mí, Dios existe*
    - *b- Para mí, Dios existe*
13. **Je mange pour vivre**
    - *a- Como por vivir*
    - *b- Como para vivir*
14. **J'ai bien travaillé**
    - *a- He bien trabajado*
    - *b- He trabajado bien*
15. **Droite et gauche**
    - *a- Derecha y izquierda*
    - *b- Derecha e izquierda*
16. **J'ai bien mangé**
    - *a- He comido bien*
    - *b- He bien comido*
17. **Quand j'aurai de l'argent, j'achèterai une voiture**
    - *a- Cuando tendré dinero, compraré un coche*
    - *b- Cuando tenga dinero, compraré un coche*
18. **Quand mon père sortira, j'irai en promenade**
    - *a- Cuando salga mi padre, iré de paseo*
    - *b- Cuando saldrá mi padre, iré de paseo*
19. **Monsieur, vous êtes élégant**
    - *a- Señor, usted es elegante*
    - *b- Señor, vosotros sois elegante*
20. **Mon père a deux enfants**
    - *a- Mi padre ha dos hijos*
    - b- *Mi padre tiene dos hijos*
21. **Je suis malade, c'est la raison pour laquelle je suis à la maison**
    - *a- Estoy enfermo, por eso es por lo que estoy en casa*
    - *b- Soy enfermo, por eso es por lo que soy a casa*
22. **Quand j'étais enfant**
    - *a- Cuando era niño*
    - *b- Cuando estaba niño*
23. **Elles se sont coiffées**
    - *a- Ellas se han peinadas*

b- Ellas se han peinado

24. Ce n'est pas mon stylo mais le tien
a- no es mi bolígrafo pero el tuyo
b- no es mi bolígrafo sino el tuyo

25. Père et fils
a- padre e hijo
b- padre y hijo

26. Marie et Irène
a- Maria y Irene
b- Maria e Irene

27. Ce travail permet de se divertir
a- este trabajo permite divertirse
b- este trabajo permite de divertirse

28. Il va à la messe
a- Él va a misa
b- Él va a la misa

29. Le père te demande de venir
a- el padre te pide que vengas
b- el padre te pide de venir

30. je t'interdis de fumer
a- te prohíbo fumar
b- te prohíbo de fumar

31. Le Cameroun est un pays de paix
a- El Camerún es un país de paz
b- *Camerún es un país de paz*

32. Il continue de manger
a- Continúa de comer
b- Continúa comiendo

33. Aicha est aussi intelligente que Awa
a- Aicha es tan inteligente que Awa
b- Aicha es tan inteligente como Awa

34. Cet exercice permet de se divertir
a- Este ejercicio permite divertirse
b- Este ejercicio permite de divertirse

35. Ils parlent comme s'ils étaient fatigués
a- Hablan como si estaban enfermos
b- Hablan como si estuvieran enfermos

36. La fille la plus intelligente
a- La chica más intelligente
b- La chica la más inteligente

37. Une aide de plus
a- Una ayuda de más
b- Una ayuda más

38. Plus il étudie, plus il est intelligent
a- Más estudia, más es inteligente
b- Más estudia, cuanto más es inteligente

39. Il évolue de plus en plus
a- Evoluciona cada vez más
b- Evoluciona de más en más

40. La tâche la plus difficile
a- La meta más fácil
b- La meta la más fácil

41. Célébrer les fiançailles
a- Celebrar los noviazgos
b- Celebrar el noviazgo

42. Les bananes sont pourries
a- Las bananas son podridas
b- Las bananas han podrido

43. Ils ont divorcé
a- Han divorciado
b- Se han divorciado

44. Il veut mourir
a- Quiere morir
b- Quiere morirse

45. Il ne veut pas bouger
a- No quiere moverse
b- No quiere mover

46. Pour la première fois
a- Por la primera vez
b- Por primera vez

47. Nous sommes arrivés
a- Somos llegados
b- Hemos llegado

48. Les élections auront lieu en octobre
a- Las elecciones tendrán lugar en octubre
b- Las elecciones habrán lugar en octubre

49. La femme à mon frère
a- La mujer de mi hermano
b- La mujer a mi hermano

50. Il part en vacances
a- Va de vacaciones
b- Va en vacaciones

51. Une grande maison
a- Una grande casa
b- Una gran casa

52. Il va faire son devoir
a- él va a hacer su deber
c- él va hacer su deber

B- <u>Entre las traducciones de las partes en negrita, elija la buena respuesta</u>

1- Chaque jour, **je pense à** ma mère (*pienso a ; pienso en)*
2- Mon oncle **vit à** yaoundé (vive en ; vive en)
3- Ce travail **consiste à** traduire les phrases en espagnol (*consiste en ; consiste a)*
4- **Je rêve de** mon avenir (*sueño de ; sueño con ; sueño por)*

5- je **compte sur** toi pour réussir (*cuento por ti; cuento contigo; cuento sobre ti)*
6- **Je compte sur toi** mon frère *(cuento sobre ti, cuento contigo)*
7- **Je suis à la maison** *(estoy a la casa ; soy a la casa ; estoy en casa, soy en la casa)*
8- Il **participe à** la reunión (participa a, participa en)

B. <u>Elija subrayando entre paréntesis el equivalente español de las expresiones en cursiva de las oraciones siguientes</u>

1- Hier, après la rencontre, mon cousin ***a filé à l'anglaise*** (*se ha ido a la inglesa; se ha ido a la francesa)*
2- Le plus important c'est notre amour, ***loin des yeux près du cœur*** (*lejos de ojos, cerca del corazón; ojos que no ven, corazón que siente)*
3- Je ne te crois pas, ***il y a anguille sous roche*** (*hay gatos encerrados ; hay anguilas sobre roca)*
4- ***Après la pluie, le beau temps*** (*después de la lluvia, el buen tiempo ; después de la tempestad viene la calma)*
5- Tu vas trop vite dans ton travail, je te rappelle que ***Paris ne s'est pas fait en un jour*** (*Paris no se hizo en una hora; no se ganó Zamora en una hora)*
6- Cet accident nous a rapporté beaucoup de gains, ***à quelque chose malheur est bon*** (*no hay mal que por bien no venga; a alguna cosa, desgracia es buena)*
7- ***Ces derniers jours***, *je ne le vois plus trop* (*estos últimos días; últimamente)*
8- ***C'est la même chose*** *(es la misma cosa; es lo mismo)*
9- ***Il fait un peu de tout*** (*hace algo de todo; hace un poco de todo*)
10- ***Il est arrivé à point nommé*** *(ha llegado como el agua de mayo; ha llegado a punto nomado)*
11- ***Tel père, tel fils*** (*de tal palo tal astilla; tal padre tal hijo)*
12- ***Qui trop embrasse mal étreint*** (*quien mucho abarca poco aprieta; quien mucho abraza, mal aprieta)*
13- ***Un tiens, vaut mieux que deux tu l'auras*** (*un tienes, vale mejor que dos tendrás; más vale un pájaro en mano que cien volando)*
14- ***On m'a roulé*** au marché aujourd'hui (*me han dado gato por liebre; me han rodado)*
15- ***Il aime à ajouter du carburant au feu*** chaque fois que maman me gronde (*a él le gusta echar leña al fuego; a él le gusta añadir el carburante en el fuego)*
16- ***Chien qui aboie ne mord pas*** (*perro ladrador poco mordedura ; perro que ladra no muerde)*
17- Prends encore du temps pour réfléchir car ***la nuit porte conseil*** (*hay que consultar con la almohada; la noche lleva consejo)*
18- ***Entre l'arbre et l'écorce ne mets pas le doigt*** (*entre padre y hermanos, no metas las manos; entre el árbol y la corteza, no metas el dedo)*
19- ***Chose promise, chose due*** (*cosa prometida, cosa debida; lo prometido es deuda)*
20- ***En un clin d'œil***, il était déjà parti. *(en un ojeado; en un abrir y cerrar de ojos)*
21- Méfie-toi car ***toute vérité n'est pas bonne à dire*** *(no todas las verdades son para dichas; toda la verdad no es buena para decir)*
22- ***Les murs ont des oreilles*** (*las paredes tienen orejas; las paredes oyen*)
23- ***Qui aime bien châtie bien*** (*quien bien te quiere te hará llorar; quien ama bien castiga bien)*
24- ***Es-tu au courant de cela ?*** (*¿estás al corriente de eso ?; ¿estás al tanto de eso ?)*
25- ***Les élèves sont en attente des résultats*** (*los alumnos están pendientes de los resultados; los alumnos están en la espera de los resultados)*

C. <u>Tomando en cuenta las variedades sociolectales camerunesas, elija la buena traducción</u>

1- Ce monsieur est un gros poisson dans ce pays
   a- Este hombre es un gordo pez en este país
   b- Este hombre es una gran personalidad en este país

2- Cherche un bon réseau si tu veux réussir un concours dans ce pays.
- *a- Búscate una persona que te pueda ayudar en lograr una oposición en este país*
- *b- Búscate una buena red si quieres lograr una oposición en este país.*

3- Tu es plus fort que moi, je te donne le café.
- *a- Tú eres más fuerte que yo, reconozco que me superas*
- *b- Tú eres más fuerte que yo, te doy el café*

4- Cette femme est une vendeuse de piment
- *a- Esta mujer es una verdadera vendedora de pimiento*
- *b- Esta mujer es una prostituta*

5- Cet homme pèse très lourd
- *a- Este hombre pesa mucho*
- *b- Este hombre es gordo*
- *c- Este hombre tiene mucho dinero*
- *d- Este hombre tiene un peso enorme*

6- Dépose-moi s'il te plait, je ne t'ai pas branché
- *a- Depositame por favor, no te he enchufado*
- *b- Déjame en paz, no es asunto tuyo*

7- ça sort comme ça sort
- *a- Sale como sale*
- *b- Ocurra lo que ocurra*
- *c- Eso sale como eso sale*

8- Ici, personne ne te gère
- *a- Aquí, nadie tiene tu tiempo*
- *b- Aquí, nadie se preocupa por ti*
- *c- Aquí, nadie te gestiona*

9- nous aurons du gombo sur cette affaire
- *a- Tendremos gumbo en este asunto*
- *b- sacaremos provecho en este asunto*

10- Mon oncle est arrivé ce matin, il m'a lancé
- *a- Mi tío llegó esta mañana y me ayudó financieramente*
- *b- Mi tío ha llegado esta mañana y me ha lanzado*

11- Pour moi quoi la dedans?
- *a- ¿Por mí, qué dentro?*
- *b- No es asunto mío*
- *c- ¿Para mi qué dentro?*

12- j'ai déjà pointé ma journée
- *a- ya he apuntado mi jornada*
- *b- ya he sacado provecho de mi jornada*

13- Ces élèves ont eu l'eau avant le jour de l'examen
- *a- Estos alumnos han tenido el agua antes del día de examen*
- *b- Estos alumnos han tenido la prueba del examen por anticipado*

14- Ce commerçant a bu l'eau sur toi mon frère
- *a- Este comerciante te ha engañado hermano mío*
- *b- Este comerciante ha bebido agua en ti hermano mío*
- *c- Este comerciante ha bebido agua sobre ti mi hermano*

16- Ne mets trop le cœur sur cette affaire, sinon tu vas lire l'heure
- a- no tomes este asunto en serio, si no, serás desilusionado
- b- no metas mucho el corazón en este asunto, si no vas a leer la hora

17- Cet enseignant a mon macabo
- a- este docente está enojado conmigo/esta resentido de mi
- b- este docente tiene mi macabo

D- <u>Elija subrayando la buena traducción de las que vienen propuestas</u>

Mots	**Différentes traductions**	
1- Entendre	*Oír*	*Entender*
2- Depuis	*Después*	*Desde*
3- Quitter	*Dejar*	*Quitar*
4- Discuter	*Discutir*	*Hablar*
5- Embarrassée	*Avergonzado*	*Embarazado*
6- Enfermer	*Enfermar*	*Encerrar*
7- Gâteau	*Pastel*	*Gato*
8- Un con	*Un Gilipollas*	*Un con*
9- Embrasser	*Abrazar*	*Besar*
10- Date	*Fecha*	*Dato*

11- Exprimer	*Exprimir*	*Expresar*
12- Sol	*Suelo*	*Sol*
13- Contester	*Contestar*	*Contradecir, refutar*
14- Créer	*Creer*	*Crear*
15- Salir	*Ensuciar*	*Salir*
16- Subir	*Subir*	*Padecer*
17- Pisser	*Mear*	*Pisar*
18- Rester	*Quedar*	*Restar*
19- Large	*Largo*	*Ancho*
20- Nombre	*Nombre*	*Número*

E- <u>Traduzca estas palabras al español</u>

- ✓ le doute……
- ✓ la couleur……
- ✓ le labeur……
- ✓ la planète……
- ✓ le lit……
- ✓ Recruter……
- ✓ Le Colonel…….
- ✓ Incarcérer……
- ✓ la chaleur……
- ✓ la douleur……
- ✓ la parenthèse…….
- ✓ La fin……..
- ✓ La faveur……..
- ✓ Passionner……
- ✓ Régler……
- ✓ Deviner……..
- ✓ Caresser……
- ✓ Conditionner……
- ✓ Risquer……
- ✓ Traverser……
- ✓ Tourmenter……
- ✓ Approfondir……
- ✓ Améliorer……
- ✓ accomplir……
- ✓ commerce ……
- ✓ littérature ……
- ✓ apprendre

REVUE HYBRIDES (RALSH)
E-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
VOL. 2, NUM. 4, DEC. 2024

LES ERREURS GRAMMATICALES DANS LES PRODUCTIONS ÉCRITES DES APPRENANTS À L' ÉCOLE PRIMAIRE: CAUSES ET REMÉDIATIONS

Grammatical errors in learners' written productions in primary school: causes and remedies

AHOUBAHOUM ERNEST PARDEVAN
Université Daniel OUEZZIN COULIBALY, Burkina Faso
Email : ernest.pardevan@univ-dedougou.bf
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0003-6600-5867

RÉSUMÉ

Au Burkina Faso, le français est à la fois une matière et un véhicule de l'enseignement. À l'école primaire, son enseignement sous la forme écrite commence au cours élémentaire avec le constat d'insuffisances dans les productions écrites des apprenants, notamment la mauvaise application des règles grammaticales, l'existence d'erreurs dans les résumés ou la persistance d'erreurs dans les exercices corrigés. Toutes ces difficultés constituent un frein à la consolidation des acquis grammaticaux et à la prévention des erreurs. Alors, qu'est-ce qui explique la récurrence et la persistance des erreurs grammaticales dans les productions écrites ? L'objet de l'étude est d'analyser les erreurs dans les productions écrites en vue d'en détecter les causes et de mettre en place des situations pédagogiques adaptées. La méthode mixte, menée à travers des enquêtes de terrain et une recherche documentaire, a été utilisée pour conduire la réflexion. Il ressort de l'étude que la récurrence des erreurs dans les productions écrites des apprenants s'explique par le fait que ceux-ci ne pratiquent pas le transfert de leurs connaissances grammaticales ; aussi, la correction et la double correction des productions écrites sont négligées. Des stratégies de remédiation pour juguler ces erreurs grammaticales ont été proposées.

MOTS-CLÉ: Cause; Erreur; Grammaire; Production écrite; Remédiation.

ABSTRACT

In Burkina Faso, French is both a subject and a vehicle for education. In primary school, its teaching in written form begins in elementary school with the observation of inadequacies in the learners' written productions, in particular the incorrect application of grammatical rules, the existence of errors in summaries or the persistence of errors in corrected exercises. All these difficulties constitute an obstacle to the consolidation of grammatical knowledge and the prevention of errors. So, what explains the recurrence and persistence of grammatical errors in written productions? The purpose of the study is to analyze errors in written productions in order to detect their causes and to set up appropriate pedagogical situations. The mixed method, carried out through field surveys and documentary research, was used to guide the reflection. The study shows that the recurrence of errors in learners' written productions can be explained by the fact that they do not practice the transfer of

their grammatical knowledge; Also, the correction and double correction of written productions are neglected. Remedial strategies to curb these grammatical errors have been proposed.

KEYWORDS: Cause; Error; Grammar; Written production; Remediation.

Introduction

Dans la plupart des pays francophones d'Afrique, le français est non seulement, une matière d'enseignement, mais aussi un véhicule de l'enseignement. À l'école élémentaire, le français et les mathématiques sont considérés comme des disciplines instrumentales. Au Burkina Faso, ils occupent une place de choix dans les programmes d'enseignement et dans les emplois de temps.

Seulement, l'enseignement/apprentissage du français dans les écoles primaires burkinabè ne se fait pas sans difficultés. Ces obstacles s'expliquent par de multiples raisons. D'abord, le français n'est pas la langue maternelle de la plupart des apprenants. Ensuite, les règles de fonctionnement des matières du français sont multiples et complexes. Enfin, l'enseignement-apprentissage du français, de façon globale, se fait sous deux formes: l'écrit et l'oral.

L'enseignement de la forme écrite du français commence au Cours Élémentaire (CE). Et c'est à cette période que l'enseignant peut constater les difficultés vécues par ses apprenants. En grammaire, en conjugaison et en orthographe, le constat est le même: les apprenants commettent des erreurs dans leurs productions écrites. Pour ce qui est principalement de la didactique de la grammaire, Belmekki (2019) souligne que la majorité des apprenants sont confrontés à différentes difficultés lorsqu'ils sont en train de rédiger une production écrite, qui est certainement pleine d'erreurs grammaticales récurrentes. Aussi, l'examen préliminaire des cahiers de devoirs des apprenants que nous avons effectué, révèle que les exercices écrits sont truffés d'erreurs grammaticales. Pourtant, la grammaire joue un rôle fondamental dans la maîtrise des autres disciplines.

Au niveau des corrections des exercices d'application et des exercices de consolidation de grammaire, le constat est que les mots ou les textes corrigés comportent des erreurs récurrentes. Les règles ne sont pas mises en pratique lors des copies de leçons par les apprenants et les résumés regorgent d'erreurs grammaticales. À propos de l'erreur, Cuq (2003, p. 86) la considère comme «un écart par rapport à la représentation d'un fonctionnement normé». Cette conception de Cuq (2003) laisse voir l'erreur comme le baromètre de l'apprentissage, baromètre qui doit être utilisé pour renforcer les acquis des apprenants. Autrement dit, «tout apprentissage est source potentielle d'erreur. Il n'y a pas d'apprentissage sans erreur parce que cela voudrait dire que celui qui apprend sait déjà.» (Cuq et Gruca, 2005, p. 389).

Depuis Corder (1967), Py (1973), Lamy (1976), Porquier (1977) et Perdue (1980), l'erreur est devenue inévitable; elle est une étape naturelle d'apprentissage étant donné que la connaissance se construit par l'activité et en interaction avec autrui. Il est de ce fait crucial de la prendre en considération. Même si l'erreur reflète l'échec de l'apprenant et les difficultés qu'il rencontre, elle doit être considérée positivement

puisqu'elle renseigne sur l'état d'avancement des acquisitions des connaissances de celui-ci. Ainsi, Tagliante considère que les erreurs ne sont pas des inconvénients inséparables du processus d'apprentissage. Elles sont bien indissociables de ce processus, toutefois, elles doivent être considérées par l'enseignant plutôt comme une bonne opportunité que comme un inconvénient. Si, pour l'élève cette démarche est un moyen de progresser, elle est par contre pour l'enseignant une source d'informations, d'analyse des besoins individuels et collectifs en vue d'un choix ciblé des activités d'apprentissage (Tagliante, 2001). C'est dans ce sens que Astolfi (1997) trouve que l'erreur commise par un apprenant doit être analysée, car elle a un sens caché dû à l'expérience personnelle de l'élève et de ses représentations. Jaffré et Bessonnat (1996) illustrent cette idée en précisant que la fréquence de certains mots peut importuner l'apprenant qui produit un texte. Et dans cette même veine, Yapo précise que

> Les erreurs ne sont pas des ''parasites'', témoins d'un échec de l'apprentissage, qu'il s'agit de chasser. Elles ''parlent'', donnent une multitude d'informations sur la manière dont vos apprenants apprennent. On ne peut donc se borner à ''corriger les erreurs''. La recherche de leurs causes est une étape essentielle de l'apprentissage. Yapo (1995, p. 41)

Ainsi, les erreurs des apprenants doivent être analysées à tous les niveaux y compris les cahiers de leçons des apprenants qui sont l'un des outils les plus utilisés par les apprenants. Une erreur de l'apprenant peut parfois révéler une erreur de l'enseignant (Bado, 2023). Et du point de vue de Marquilló-Larruy (2003), les erreurs n'ont pas toujours la forme d'erreurs, car un énoncé correct peut cacher une erreur. L'erreur faisant ainsi partie intégrante de l'apprentissage, il convient donc de la comprendre, de l'analyser et de la gérer afin d'en déceler ses causes et de mettre en place des situations pédagogiques adaptées.

Les travaux de Corder (1967, 1980 et 1981) ont beaucoup contribué à donner un statut positif à l'erreur. Alors, fort de la place importante de l'erreur dans l'enseignement/apprentissage et de son rôle capital dans l'amélioration des rendements scolaires, nous nous sommes posé la question fondamentale suivante: quelles sont les causes de la récurrence et de la persistance des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants du CE? En d'autres termes, les apprenants font-ils toujours un lien entre la règle grammaticale apprise en classe et son application dans leurs productions écrites? La correction et la double correction des travaux écrits des apprenants sont-elles bien menées par les enseignants et les apprenants? Les réponses à ces deux questions subsidiaires permettront de proposer aux enseignants des stratégies efficaces pour mieux faire le traitement des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants. Au regard de ces interrogations, les hypothèses suivantes ont été émises en lien avec les difficultés éprouvées par les apprenants du CE en grammaire: (i) les apprenants ne font pas la relation entre les règles apprises en grammaire et leur application dans leurs travaux

écrits; (ii) la correction et la double correction des travaux écrits des apprenants ne sont pas convenablement pratiquées par les enseignants.

L'intérêt de cette étude est d'analyser les causes des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants en grammaire. De façon plus spécifique, il s'agira d'identifier les causes des erreurs grammaticales et de proposer des stratégies aux enseignants en vue d'un traitement efficace de ces erreurs dans les productions écrites de leurs apprenants.

L'étude relève de la didactique des langues et revêt un intérêt didactique et pédagogique. Le déroulé de la réflexion prend en compte les trois articulations suivantes:

1. le cadre théorique et méthodologique;
2. les résultats de la recherche et la discussion;
3. les propositions didactiques.

1. Les cadres théorique et méthodologique

Les cadres théorique et méthodologique abordent d'une part, les considérations théoriques de références et d'autre part, la démarche méthodologique adoptée.

1.1. Le cadre théorique de référence

L'enseignement/apprentissage de la grammaire et l'analyse des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants à l'école élémentaire s'appuient sur deux théories : la pédagogie de l'erreur et la théorie socioconstructiviste.

1.1.1. La pédagogie de l'erreur

Dans l'histoire de la pédagogie, plusieurs approches relatives au statut et à la place de l'erreur dans les apprentissages ont été développées. L'analyse des erreurs, intervenue à partir de 1960, va s'approfondir notamment à travers diverses recherches comme celles de Corder (1967, 1980), Py (1973), Lamy (1976), Porquier (1977), Perdue (1980), Astolfi (1997), etc. Corder (1967), à titre illustratif, a cherché à comprendre la signification des erreurs commises par les apprenants. À sa suite, Lamy (1976, p. 122) trouve que l'erreur est «[…] un tremplin vers l'expression juste». Dès lors, beaucoup de recherches ont commencé à s'intéresser à l'erreur à l'école. Ainsi, pour Astolfi (1997), la pédagogie de l'erreur est une partie importante du processus d'enseignement/apprentissage. Toutefois, dans les systèmes scolaires, les erreurs sont souvent plus punies que perçues comme des opportunités d'apprentissage. Avec la pédagogie de l'erreur, l'enseignant doit travailler avec ses apprenants de manière constructive pour comprendre l'erreur (Astolfi, 1997). Ainsi, la pédagogie de l'erreur nous donne des repères pour mieux comprendre l'erreur, ses origines, ses

mécanismes de traitement et les tentatives de sa remédiation. Ducrot (2004) s'est appesanti sur les types de fautes et sur les moyens de remédiation. Reason (1993) et Tagliante (2001) se sont intéressés eux aussi à la typologie des erreurs.

Reason (1993) distingue trois types d'erreurs liés aux trois étapes cognitives allant de la conception à la mise en œuvre de l'action. Il s'agit des fautes, des lapsus et des ratés. Pour cet auteur, les fautes basées sur des règles portent sur des processus plus élaborés qui mettent en œuvre des stratégies telles que l'évaluation de l'information disponible, la détermination d'objectifs et des décisions pour atteindre les objectifs fixés. Dans les fautes basées sur des règles, il y a deux types d'erreurs qui sont:

- les erreurs provenant d'une mauvaise application de bonnes règles et les erreurs provenant des règles fausses;
- les fautes basées sur les connaissances déclaratives (Reason, 1993, p. 25).

Après avoir identifié cette typologie, Reason (1993) précise que les erreurs peuvent être détectées de différentes manières: par l'action d'un tiers, par un processus d'autocontrôle et aussi par les indices de l'environnement.

Du point de vue de Tagliante (2001, p. 157), «il y a cinq grands types d'erreurs répertoriés en didactique des langues; il s'agit des erreurs de type linguistique, phonétique, socioculturel, discursif et stratégique». Et il importe de ne pas oublier la double dimension de la langue, dans laquelle l'apprenant peut commettre des erreurs, à savoir la production orale et la production écrite.

La description et l'analyse des erreurs en langue étrangère demeurent d'actualité comme le montrent si bien les travaux de Marquilló-Larruy (2003), de Martinez (2014) et ceux de Belmekki (2019). La pédagogie de l'erreur, appliquée aux productions grammaticales écrites, révèle cinq principales erreurs des apprenants du cours élémentaire qui sont: la méconnaissance de la nature des mots, la méconnaissance du genre et du nombre, le non-respect de la catégorie grammaticale, la mauvaise assimilation de la règle sur le pluriel des noms et le mauvais accord des verbes avec leurs sujets.

1.1.2. La théorie socioconstructiviste

Vygotsky (1985) s'est intéressé aux modalités d'acquisition des connaissances, et il souligne la place prépondérante des interactions entre l'apprenant et ses pairs et les adultes à travers le concept de socioconstructivisme. Selon la théorie socioconstructiviste, l'apprentissage ne saurait être l'apanage exclusif de l'apprenant; elle est le résultat des interactions entre lui et son environnement. L'environnement étant compris comme les camarades, l'enseignant et tous ceux qui sont susceptibles d'apporter un soutien à l'apprenant dans le processus d'acquisition des savoirs. C'est donc au contact des autres que l'enfant puise ses ressources nécessaires grâce aux interactions multiples qui se font, pour la construction des connaissances. De ce point de vue, la théorie socioconstructiviste, avec le concept de «situation-problème», peut servir d'élucidation dans la gestion des erreurs grammaticales dans les productions

écrites des élèves en ce sens que cette gestion fera nécessairement appel à l'intervention de l'enseignant, mais aussi des apprenants; les «faibles» pouvant ainsi bénéficier du soutien des «forts».

Le socioconstructivisme prône la pratique de la métacognition. La métacognition veut par exemple, que dans son intervention pédagogique au cours d'une séance en didactique de la grammaire, l'enseignant permette à ses apprenants de verbaliser leurs stratégies de remédiations grammaticales. Ainsi, les apprenants pourraient, par exemple dire, au cours de la séance de grammaire, comment ils s'y prennent pour éviter l'erreur sur l'accord du verbe avec son sujet. Cette verbalisation de stratégies de remédiation de problèmes grammaticaux, si elle est systématisée, pourrait amener ceux qui commettent des fautes à s'inspirer des stratégies des autres pour mieux comprendre les règles de grammaire et éviter les erreurs.

1.2. Le cadre méthodologique

Le cadre méthodologique adopté pour mener la présente réflexion est mixte car il repose sur des données qualitatives et quantitatives. La collecte des données a été faite à partir d'une recherche documentaire et des enquêtes de terrain.

Au niveau de la recherche documentaire, nous avons procédé à la revue de la littérature sur les erreurs des apprenants à l'école et leur exploitation didactique.

Sur le terrain, nous avons mené les enquêtes dans 32 écoles de la commune de Manga, dans la région du Centre-sud du Burkina Faso. Le choix de ce terrain d'étude s'explique par le fait que nous y avons résidé et travaillé en tant qu'encadreur pédagogique, ce qui a facilité le déroulement des enquêtes. La population concernée par l'étude est composée de cinq encadreurs pédagogiques, 32 directeurs d'école, 64 enseignants dont 32 du cours élémentaire 1re année (CE1) et 32 du cours élémentaire 2e année (CE2) et de 100 apprenants dont 50 du CE1 et 50 du CE2. Les outils de collecte des données utilisés sont un questionnaire pour les apprenants, les enseignants et les directeurs d'école et un guide d'entretien pour les encadreurs pédagogiques. Aussi, une grille d'observation a été utilisée pour le suivi de huit séances de leçons de grammaire dont quatre au CE1 et quatre au CE2. Une grille d'appréciation des cahiers des apprenants issus du public cible a aussi été utilisée pour l'appréciation de 20 cahiers dont 15 cahiers de devoirs et cinq cahiers de leçons. Elle a porté sur les critères suivants: l'annotation des devoirs et des leçons, la correction des devoirs et la double correction. Les différents outils utilisés nous ont permis de récolter des informations importantes au sujet des causes des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants et au sujet des stratégies de remédiation de ces erreurs.

2. Les résultats de la recherche et la discussion

Les résultats de la recherche et la discussion s'organisent autour de trois points:

- ✓ les règles grammaticales et leur application en contexte de production écrite;

- ✓ la pratique de la correction et de la double correction des productions écrites;
- ✓ la discussion.

2.1. Les règles grammaticales et leur application en contexte de production écrite

À propos de la mise en relation entre les règles grammaticales et leur application dans les productions écrites par les apprenants, 46,88% des enseignants soutiennent que leurs apprenants comprennent les leçons de grammaire dispensées et ils apprennent volontairement les règles grammaticales. Ils sont soutenus dans leurs avis par 56,25% des directeurs d'école qui attestent que les apprenants de leur école réussissent en grammaire et que les contenus notionnels enseignés sont adaptés au niveau des apprenants. Ce groupe de directeurs d'école susmentionnés estime que les règles grammaticales sont clairement définies par les enseignants et que les objectifs spécifiques des leçons de grammaire sont en congruence avec les exercices proposés. Ce qui dénote que les enseignants font la préparation des séances de grammaire sans difficultés majeures, favorisant ainsi la transmission du message grammatical.

De surcroît, au cours des 8 séances de grammaire observées, il y a lieu de retenir dans l'ensemble qu'au niveau du contenu des leçons, elles sont toutes inscrites dans le guide de français et bien notifiées dans les répartitions mensuelles. Des exercices ont été prévus au début et à la fin des séances et ils sont en conformité non seulement avec la règle rappelée, mais également avec la règle grammaticale du jour. Il y a aussi une congruence entre ces exercices écrits et les objectifs spécifiques formulés par l'enseignant. La règle grammaticale dégagée en fin de leçon est répétée par la majorité des apprenants de façon individuelle. Des exercices d'application sont exécutés après la répétition de la règle étudiée.

À l'opposé, il ressort des investigations que 53,12% des enseignants enquêtés affirment que les apprenants n'apprennent pas les règles grammaticales, ce qui explique l'incompréhension des exercices écrits et les erreurs dans les productions écrites. Et quand ils n'apprennent pas les règles grammaticales, ils ne les appliquent pas quand ils sont en situation de devoir ou d'exercice. Les raisons avancées par les enseignants pour justifier la non-application des règles par les apprenants sont entre autres : l'incompréhension des items, l'inattention des apprenants pendant les exercices, l'incapacité de transposition des règles grammaticales dans les productions écrites, la multiplicité et la confusion des règles grammaticales, la non-maîtrise des règles d'exception et la non-mémorisation des règles. Aussi, 86% des apprenants enquêtés reconnaissent qu'ils n'arrivent pas à appliquer correctement les règles dans leurs devoirs de grammaire. Une proportion de 98% des apprenants reconnaît commettre des erreurs dans les devoirs écrits de grammaire. En outre, 92% des apprenants enquêtés avouent qu'ils ne comprennent l'exercice qu'à l'issue de sa correction faite en classe. Ainsi, les apprenants ne comprennent les règles grammaticales qu'après la correction du devoir écrit. Du point de vue de 43,75% des directeurs d'école enquêtés, encadreurs de proximité, les difficultés rencontrées par

leurs adjoints dans l'enseignement/apprentissage et l'évaluation de la grammaire sont les suivantes: difficulté à dégager correctement la règle grammaticale et à l'appliquer à travers les exercices, difficulté à varier les exercices et à les concevoir eux-mêmes afin de ne pas toujours se contenter de ceux du livre guide de français, difficulté de conception des textes de base sans calquer les informations du guide de français, difficulté à corriger dans un temps court les exercices écrits. Quant à l'ensemble des encadreurs pédagogiques, ils ont trouvé que les exercices écrits de grammaire ne sont pas compris par les apprenants du fait que le français est une langue étrangère complexe avec plusieurs règles grammaticales. Aussi, pour ce public cible, la mauvaise application par les apprenants des règles grammaticales étudiées témoigne bien que ces règles ne sont pas bien assimilées. Et le manque de rigueur des enseignants dans la correction et la double correction des travaux écrits des apprenants est la principale justification de la persistance des erreurs grammaticales dans ces productions écrites.

En somme, les apprenants du CE1 et du CE2 ne font pas la relation entre les règles apprises en grammaire et leur application dans leurs travaux écrits. Ils ne pratiquent pas de transfert de leurs connaissances grammaticales pour résoudre des situations nouvelles qui se présentent à eux. Après l'état des lieux sur les règles grammaticales et leur application en contexte de production écrite, quelle est à présent la présentation des résultats sur la pratique de la correction et de la double correction des productions écrites des apprenants par les enseignants?

2.2. La pratique de la correction et de la double correction des productions écrites

Les exercices et les devoirs de grammaire administrés aux apprenants sont extraits du livre guide de français CE. Ce sont généralement des exercices à trous (complète…), des questions d'appariements (relie par une flèche…) et des questions dichotomiques (réponds par vrai ou faux). Pour la correction de ces exercices et devoirs, les enseignants enquêtés ont décrit la méthode qu'ils utilisent pour la correction collective et pour la correction individuelle des travaux écrits des apprenants.

En substance, la méthode de la correction collective est la suivante. À partir d'un texte affiché au tableau sous l'attention des apprenants,

- l'enseignant dresse au tableau les différentes erreurs des apprenants;
- il fait la lecture du texte et justifie les différents accords;
- il fait la correction avec la participation des apprenants.

Au niveau de la correction individuelle, les enseignants enquêtés relèvent deux procédés utilisés concomitamment en classe avec les apprenants. Ce sont:

- la correction par la reprise intégrale du texte corrigé par l'apprenant;
- la correction uniquement des fautes commises par l'apprenant.

L'observation des 8 leçons de grammaire a révélé effectivement que les corrections des exercices d'application ont été aussi bien collectives (portées au tableau) qu'individuelles (dans les cahiers d'exercices ou de devoirs). Les apprenants

ont participé à la correction des exercices, soit oralement ou par écrit au tableau et sur les ardoises. Mais, certains apprenants ne prenaient pas la correction et certains enseignants n'insistaient pas non plus sur la correction. Les erreurs commises par les apprenants sont immédiatement corrigées par certains enseignants et l'attention des fautifs attirée pour une meilleure compréhension. Il faut noter que l'acquisition des règles de grammaire n'est pas aisée car les apprenants ne font pas de façon permanente attention à ce qu'ils écrivent et les enseignants n'arrivent pas à tout vérifier.

Pour vérifier la correction et la double correction des travaux écrits des apprenants par les enseignants, l'examen des aides pédagogiques a aussi été nécessaire. Cet examen a porté sur les critères suivants: l'annotation des devoirs, la correction des devoirs et la double correction. Ainsi, l'exploration des cahiers de devoirs des apprenants a montré qu'au niveau de l'annotation des devoirs, des notes chiffrées ont été attribuées à certains devoirs. La plupart des devoirs ne comportaient pas d'observations liées à l'erreur commise. Ce qui fait qu'à l'issue de sa correction, l'enseignant n'a pas une liste des erreurs commises par les apprenants. Quant à la correction des devoirs, les enquêtes ont révélé que les devoirs sont certes corrigés par les enseignants; toutefois, c'est la justesse de cette correction qui comporte des insuffisances. Pour ce qui est de la double correction, l'analyse des cahiers de devoirs des apprenants révèle que certains devoirs ont le visa «vu» de l'enseignant. Les nouvelles erreurs des apprenants ne sont pas mises en relief et les erreurs persistantes ne sont pas non plus corrigées.

Seulement, tous les enseignants enquêtés attestent qu'ils pratiquent la double correction dans leurs classes. Aussi, 81,25% des directeurs d'école enquêtés affirment que leurs enseignants proposent des corrections détaillées aux exercices de grammaire et font attention aux erreurs individuelles de leurs apprenants. Pourtant, des erreurs grammaticales persistent toujours dans les productions écrites des apprenants. Et 78,13% des enseignants affirment qu'ils trouvent des erreurs dans les productions écrites de leurs apprenants, même après les deux corrections (correction et double correction). La double correction est faite par les enseignants, mais elle semble négligée. On aperçoit des erreurs soulignées par l'enseignant dans la correction, mais une nouvelle correction n'est plus proposée à l'apprenant.

Pour le traitement de ces erreurs persistantes dans les productions des apprenants, quelques enseignants répondants ont évoqué les procédés de jugulation qui sont entre autres: le tutorat, les travaux de groupe, la variation des exercices, la reprise des exercices non compris, la reprise des leçons relatives aux erreurs, la saisie de toute occasion pour les enseignements occasionnels, l'insistance sur les règles grammaticales.

Figure n°1

Illustration d'une double correction avec présence d'erreurs

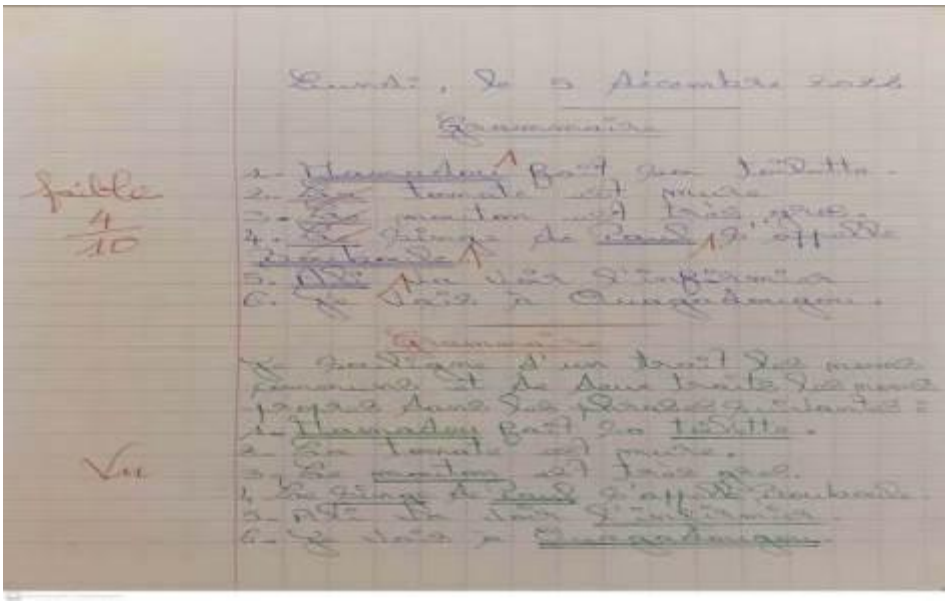

Source: enquêtes de terrain (2023).

La double correction en vert sur cette figure tirée d'un cahier de devoirs d'un apprenant du CE2 comporte des erreurs persistantes. L'enseignant a marqué «vu» alors que les noms propres **Bouboule** et **Ali** qui avaient été soulignés dans le devoir ne le sont plus dans la correction prise par l'apprenant. Le nom commun **tomate** n'a pas non plus été souligné aussi bien dans le devoir que dans sa correction.

Figure n°2

Illustration d'une production écrite avec présence de mots indéchiffrables

Source: enquêtes de terrain (2023).

Dans ce devoir de grammaire, l'apprenant du CE1 n'a pas du tout assimilé la règle du pluriel des mots terminés par «al». Il a produit en guise de réponses des mots indéchiffrables. Il devait écrire respectivement: hôpit**aux**, mét**aux**, tribun**aux**, journ**aux** et chev**aux**.

Figure n°3
Illustration d'une production écrite avec présence d'erreurs

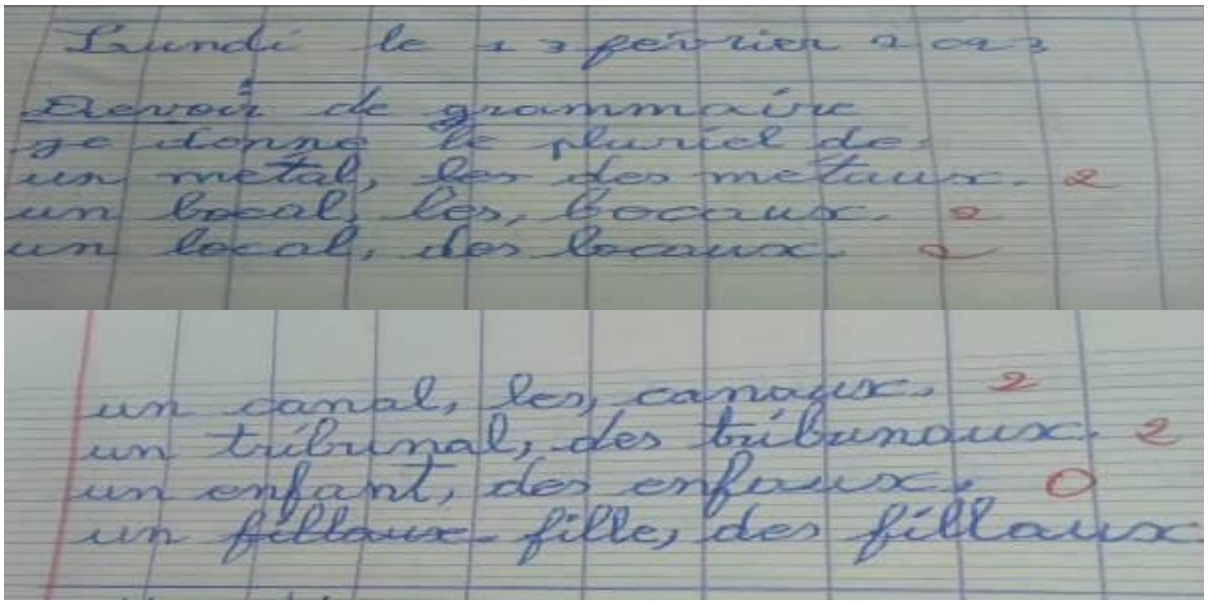

Source: enquêtes de terrain (2023).

Sur cette image, il s'agit d'un devoir de la classe du CE1 portant sur le pluriel des noms terminés par «al». La remarque est que l'apprenant a tellement bien compris la règle grammaticale qu'il l'a généralisée sur d'autres mots dont les terminaisons ne sont pas en «al»: des enf**aux** (des enfant**s**), des fill**aux** (des fille**s**).

La grammaire ne se limite pas seulement à la notion enseignée au cours d'une séquence grammaticale, elle est transversale. Tous les travaux écrits devraient être bien exécutés sans erreurs grammaticales. De ce fait, les productions individuelles ont besoin d'être contrôlées pour dissuader l'apprenant et attirer son attention à commettre moins d'erreurs quand il écrit. Les obstacles qui empêchent les enseignants à bien mener la correction des autres cahiers des apprenants sont surtout les classes à larges effectifs. Ainsi, au sujet des autres productions individuelles des apprenants (hormis les exercices et les devoirs), elles ne bénéficient pas de correction des erreurs grammaticales. Seulement 18,75% des enseignants songent à la correction des autres cahiers détenus par les apprenants.

Figure n°4

Illustration d'un résumé de leçon copié avec des erreurs

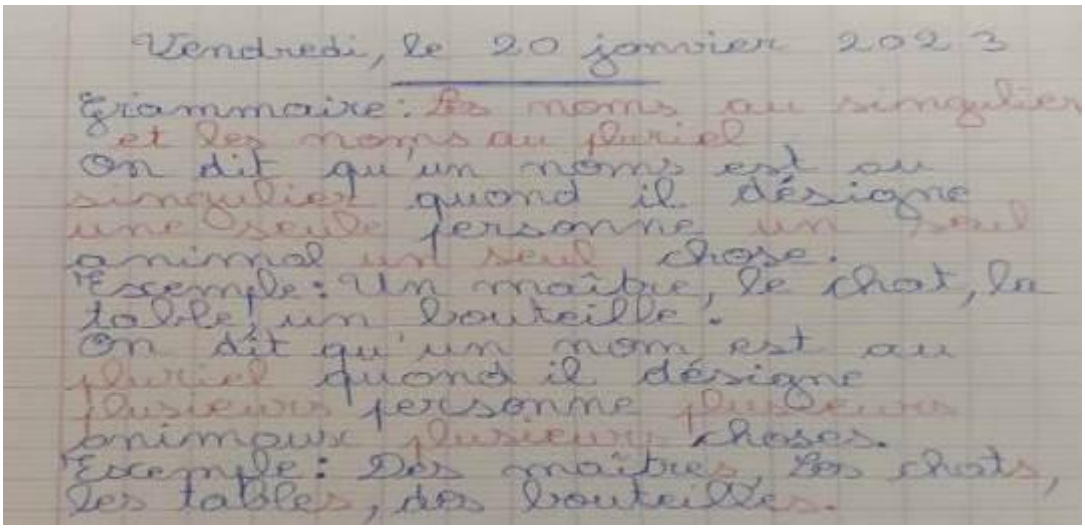
Vendredi, le 20 janvier 2023
Grammaire: les noms au singulier et les noms au pluriel
On dit qu'un noms est au singulier quand il désigne une seule personne un seul animal un seul chose.
Exemple: Un maître, le chat, la table, un bouteille.
On dit qu'un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs personne plusieurs animaux plusieurs choses.
Exemple: Des maîtres, les chats, les tables, des bouteilles.

Source: enquêtes de terrain (2023).

La production écrite ci-dessus est une leçon de grammaire copiée par un apprenant du CE2 dans son cahier de leçons. Elle comporte plusieurs erreurs qui sont les suivantes: un nom**s** (un **nom**), **un seul** chose (**une seule** chose), **exemple** (**exemples**), **un** bouteille (**une** bouteille), plusieurs **personne** (plusieurs **personnes**), **exemple** (**exemples**).

Concernant le renforcement des captacités didactiques et pédagogiques des enseignants, les directeurs d'école et les encadreurs pédagogiques, à l'unanimité, ont reconnu qu'aucune formation sur le traitement des erreurs dans une discipline de français n'a été entreprise dans leur zone administrative d'encadrement à l'endroit des enseignants en vue d'améliorer leurs aptitudes à mieux traiter les erreurs des apprenants dans leurs productions écrites.

En somme, la correction et la double correction des productions écrites des apprenants sont faites, mais elles comportent des insuffisances.

2.3. La discussion

L'analyse des données recueillies auprès des apprenants, des enseignants et des directeurs d'école conforte le postulat selon lequel les apprenants n'appliquent pas les règles grammaticales dans les exercices écrits. En effet, les apprenants reconnaissent qu'ils ne sont pas capables d'appliquer correctement les règles grammaticales dans leurs productions écrites, des aveux qui sont confirmés par les enseignants titulaires des CE. Ainsi, les apprenants ne font pas la relation entre les règles apprises en grammaire et leur application dans les exercices écrits parce qu'ils ne sont pas attentifs pendant les exercices; ils n'arrivent pas à transposer les règles grammaticales dans leurs productions écrites et ils confondent ces règles. Il y a donc des cloisons entre la grammaire et les autres disciplines enseignées, et c'est ce qui fait

que le transfert des connaissances grammaticales dans les autres disciplines pour des productions écrites n'est pas pratiqué par les apprenants. Les exercices de révision, les exercices d'application, les exercices de consolidation, les devoirs journaliers ainsi que les autres productions écrites des apprenants sont alors truffés de fautes grammaticales. Mais, Astolfi trouve qu'il est normal que les productions écrites des apprenants soient parsemées d'erreurs grammaticales. Pour cet auteur, l'erreur est l'essence même de l'apprentissage car «apprendre, c'est toujours prendre le risque de se tromper» (Astolfi, 1997, p. 22). Cette présence d'erreurs dans les écrits des apprenants est une lumière qui montre à l'enseignant les difficultés auxquelles il devrait s'attaquer pour mieux former ses apprenants en grammaire. C'est pourquoi Corder (1980) soutient que les erreurs ne sont pas des signes d'obstacles, mais des indices d'une stratégie utilisée par l'apprenant dans l'apprentissage. Il revient donc à l'enseignant de s'adapter aux besoins de l'apprenant plutôt que de lui imposer ses conceptions à lui des méthodes d'apprentissage.

L'interprétation des données sur les différents accords que les mots entretiennent entre eux dans la phrase en fonction de leur genre, de leur nombre et de leur fonction, laisse constater que les apprenants n'apprennent pas les règles grammaticales. Les enseignants titulaires enquêtés confirment ce constat en soutenant que leurs apprenants n'apprennent pas les règles grammaticales, donc ils ne peuvent pas comprendre les liens qui existent entre les mots. Cette incompréhension est source d'erreurs. Ainsi, la quasi-totalité des apprenants avouent faire des erreurs dans les devoirs écrits de grammaire. Ce qui dénote qu'ils ne connaissent pas les rapports qui existent entre les mots. Alors, les pratiques pédagogiques des enseignants sont à interrogées en vue de leurs transformations. Aussi, les types d'erreurs commises par les apprenants dans leurs cahiers des devoirs sont: la méconnaissance de la nature des mots, la méconnaissance du genre et du nombre, le non-respect de la catégorie grammaticale, la mauvaise assimilation de la règle sur le pluriel des noms et le mauvais accord des verbes avec leurs sujets. C'est une typologie d'erreurs envisagée par la pédagogie de l'erreur dans l'enseignement/apprentissage de la grammaire à l'école primaire. L'enseignant pourrait la mettre à profit pour la correction des erreurs dans sa classe.

En résumé, les données et les propos recueillis auprès des apprenants, des enseignants, des directeurs d'école, des encadreurs pédagogiques et de l'analyse des cahiers de devoirs et des cahiers de leçons des apprenants, concourent à conclure que les apprenants ne comprennent pas le sens des rapports que les mots entretiennent entre eux dans une phrase. Les apprenants ne font pas la relation entre les règles apprises en grammaire et leur application dans leurs travaux écrits. Et la théorie de la pédagogie de l'erreur classe ces erreurs parmi celles provenant d'une mauvaise application de bonnes règles. De ce fait, «les erreurs deviennent matière à réflexion en classe» (Manesse et *al*., 2007, p. 28). Et avec la théorie socioconstructiviste qui prône la pratique de la métacognition, les apprenants pourraient verbaliser leurs stratégies d'application des règles grammaticales, pour mieux comprendre les règles afin d'éviter les erreurs grammaticales.

Par ailleurs, l'interprétation des données laisse voir que les corrections des exercices d'application sont escamotées. À travers les leçons observées, il ressort que la correction des exercices d'application est faite de façon très rapide sans insistance sur le fait grammatical. L'enseignant ne travaille qu'avec les apprenants qui comprennent et ceux qui ont des difficultés de compréhension n'attendent que la fin pour recopier la correction sans une bonne compréhension. Ce qui sous-tend que les enseignants négligent la correction des productions écrites. Pourtant, selon la vision de la théorie de la pédagogie de l'erreur, au lieu de punir ceux qui commettent les erreurs grammaticales, il faut plutôt saisir leurs erreurs et en faire des opportunités d'apprentissage. L'erreur constitue ainsi «un véritable analyseur des pratiques pédagogiques et de leurs transformations» (Astolfi, 1997, p. 100). Pour le socioconstructivisme, ce sont les interactions entre l'apprenant et son enseignant et entre l'apprenant et ses pairs sur l'erreur commise, qui permettront à l'enseignant de mieux faire comprendre la règle grammaticale afin que l'apprenant puisse parvenir à la remédiation de cette erreur.

En outre, après la double correction des devoirs et des exercices écrits, il existe toujours des erreurs dans les travaux écrits des apprenants. Ce qui dénote que la double correction est négligée et elle ne prend pas en compte le traitement individuel des difficultés grammaticales en ce qui concerne les erreurs. Les erreurs des apprenants sont traitées collectivement par l'enseignant sans aucune remise en cause. Un traitement différencié des erreurs aurait été plus bénéfique, preuve que l'enseignant pratique la pédagogie différenciée.

Aussi, la non-correction des autres cahiers tenus par les apprenants est une preuve que les enseignants enquêtés ne s'en préoccupent pas. La grammaire étant une discipline transversale, les autres travaux écrits des apprenants doivent être aussi corrigés par l'enseignant afin que les erreurs soient éliminées. L'enseignant, soucieux de la bonne formation de ses élèves, veille à ce que tous les travaux écrits soient bien exécutés sans erreurs grammaticales.

En somme, la responsabilité de l'enseignant reste engagée dans le traitement des erreurs grammaticales de sa classe. Les difficultés qu'éprouvent les apprenants sont dues en grande partie à l'activité de l'enseignant en classe. Les principales causes de la récurrence et de la persistance des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants du CE sont l'absence de lien entre la règle grammaticale apprise en classe et son application dans les productions écrites, et l'application négligée de la correction et de la double correction de ces productions écrites. À l'instar de Yaméogo-Ramdé (2009, p. 5) qui, à propos de l'orthographe, affirme que «le non-respect des principes de correction des erreurs commises par les élèves, serait la cause des mauvais résultats en orthographe»; nous soutenons que la négligence de la correction et de la double correction des travaux écrits des apprenants est la cause de la récurrence et de la persistance des erreurs grammaticales dans leurs productions écrites. Et c'est dans ce sens que Reuter (2013) trouve qu'il faut panser l'erreur à l'école à l'image du pansement d'une blessure au dispensaire. Cet auteur considère l'erreur comme un dysfonctionnement socio-discursif en contexte de communication

scolaire. Il avertit les enseignants praticiens en leur soulignant qu'ils panseront mal l'erreur grammaticale s'ils considèrent la blessure avec répulsion ou s'ils tiennent le pansement pour condition suffisante de la guérison. Pour la réussite du pansement de l'erreur grammaticale, Reuter (2013) conseille aux enseignants praticiens de se pencher sur la blessure avec autant de science que de bienveillance, avec autant de confiance dans les possibilités de régénération de l'organisme affecté. Il est donc nécessaire, dans le souci du bon pansement des erreurs grammaticales des élèves et par ricochet de l'amélioration des résultats scolaires, de faire des propositions didactiques.

3. Les propositions didactiques

La présence des erreurs grammaticales dans les travaux écrits des apprenants est toujours d'actualité. Et pour les minimiser, des propositions didactiques ont été faites pour un bon traitement des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants du CE. Ces propositions didactiques concernent aussi bien les suggestions adressées aux autorités éducatives et aux enseignants que les stratégies de remédiation des erreurs des apprenants.

À propos des suggestions à l'adresse des autorités éducatives, elles sont d'ordre pédagogique et matériel. Au niveau pédagogique, les autorités éducatives sont invitées à organiser des stages de recyclage et des sessions de formation en analyse et en traitement des erreurs grammaticales pour une remise à niveau des acteurs éducatifs. La fréquence des visites de classe effectuées par les encadreurs pédagogiques et la «résurrection» et la tenue régulière des conférences pédagogiques annuelles contribueraient aussi à une amélioration du niveau et des prestations des enseignants. Au niveau matériel, le livre de lecture et le guide de français sont les deux ouvrages à la disposition des enseignants pour l'enseignement/apprentissage du français. Il importe donc que les autorités éducatives rendent disponibles dans les écoles des brochures et des livres de grammaire ainsi que des dictionnaires pour améliorer la fréquence et la variation des exercices proposés et pour offrir plus d'occasions de lecture aux apprenants en vue d'apporter un plus dans la perfection de leurs productions individuelles écrites. Enfin, au regard de l'évolution technique et technologique observée dans le monde, les autorités éducatives gagneraient à disponibiliser dans les écoles des outils numériques afin qu'enseignants et apprenants s'en approprient pour optimiser l'apprentissage linguistique du français. L'innovation pédagogique est aujourd'hui vitale, voire inéviatable.

Concernant les suggestions à l'endroit des enseignants, ceux-ci devraient décloisonner l'enseignement/apprentissage et l'évaluation de la grammaire en tenant compte des autres composantes du français. Ainsi, ils devraient élaborer et varier leurs exercices écrits de grammaire afin que les apprenants s'habituent aux différentes consignes (exercices avec déjà des fautes à corriger, récit et application de la règle…). Ils devraient analyser, comparer et justifier régulièrement les erreurs de leurs apprenants dans leurs travaux écrits et cela pendant toute l'année scolaire jusqu'à

l'éradication des erreurs. Dans les classes, la pratique de la pédagogie différenciée et du transfert des connaissances est à prôner pendant l'enseignement/apprentissage et l'évaluation des différentes disciplines enseignées. Nous suggérons aussi aux enseignants de toujours sensibiliser leurs apprenants à la pratique coutumière du transfert et du décloisonnement des savoirs appris.

Au sujet de la proposition de stratégies de remédiation des erreurs des apprenants dans leurs productions écrites, elles sont au nombre de trois: (1) la stratégie de révision et de correction, (2) la stratégie de correction par binôme et (3) la stratégie de correction par support.

La stratégie de révision et de correction vise à tirer profit de la correction effectuée par l'enseignant en grammaire en indexant les erreurs. Elle permet à l'apprenant de revoir le fonctionnement de la règle grammaticale, de prendre conscience des parties qu'il ne maîtrise pas et surtout de s'entraîner à corriger ses erreurs. La démarche de cette stratégie comprend les points suivants :

1) signalisation de la présence d'une erreur : l'enseignant signale dans les cahiers des apprenants la présence d'une erreur par un code (préalablement adopté avec les apprenants) placé à la marge, vis-à-vis de la ligne contenant cette erreur;

2) repérage des erreurs dans le texte affiché au tableau : l'enseignant invite quelques apprenants au tableau pour trouver les erreurs;

3) correction collective de l'erreur au tableau : enseignant et apprenants corrigent ensemble les différentes erreurs repérées;

4) correction individuelle de l'erreur par les apprenants dans leurs cahiers d'exercices.

Pour l'établissement des codes, Duchesne (2012) a conçu une grille de correction des erreurs d'orthographe grammaticale avec des codes que les enseignants pourraient utiliser en leçons de grammaire. Ce sont:

- accord nom/déterminant: **A.n/d**;
- accord nom/adjectif: **A.n/adj**;
- accord sujet/verbe: **A.s/v**;
- accord participe passé avec avoir: **A.pp/a**;
- accord attribut du complément direct: **A.att/cod**;
- accord participe passé avec être: **A.pp/ê**;
- etc.

La stratégie de correction par binôme, inspirée du modèle de Brissaud et Cogis (2011) sur l'orthographe, a pour but d'aider les enseignants à corriger les productions écrites des apprenants. Ainsi, les apprenants se mettent en binôme et travaillent sur un texte contenant des erreurs. C'est une stratégie qui favorise l'apprentissage avec les pairs et l'apprentissage par interactions sociales soutenus par le socioconstructivisme. L'objectif de la démarche est de permettre aux apprenants de se rappeler de leurs règles grammaticales et de bien les appliquer en corrigeant le texte en leur possession. La démarche comprend les cinq parties suivantes:

La production écrite d'un apprenant en grammaire constituera le corpus de départ.

1) l'enseignant souligne les erreurs dans la production écrite d'un apprenant sans les corriger;
2) les apprenants (par binôme) proposent une correction. La consigne pour eux est la suivante: écrivez la forme correcte à côté de chaque erreur, soulignez-la si vous la connaissez;
3) l'enseignant vérifie et corrige au besoin la correction des binômes;
4) les apprenants apprennent à classer les erreurs. Ils proposent un premier classement. La classe confronte les propositions. Une typologie des erreurs est définie collectivement;
5) la typologie des erreurs servira de base à d'autres corrections et pourrait être complétée et affinée.

Avec cette stratégie, on cherche à focaliser l'attention des apprenants sur le processus et non le produit (l'erreur).

La stratégie de correction par support est une stratégie de remédiation qui est tirée de l'expérience personnelle de l'auteur de la présente étude. Cette stratégie permet de réduire les erreurs des apprenants dans leurs productions écrites. La démarche est construite selon les axes suivants:
1) un texte support d'un élève contenant des erreurs est mis au tableau par l'enseignant;
2) lecture individuelle et repérage des erreurs dans le texte;
3) recherche des types d'erreurs avec la contribution de l'enseignant;
4) correction des erreurs en faisant appel à la règle grammaticale concernée;
5) lecture et copie du support corrigé.

Avec chacune des trois stratégies, l'enseignant travaillerait à habituer ses apprenants à toujours recourir à une autocorrection, puis à la confrontation entre une autocorrection et une hétérocorrection. Aussi, une langue nationale comprise et parlée par les apprenants peut être mise à contribution à tous les niveaux de la stratégie pour faciliter la compréhension. La mise en application de ces stratégies pourrait aider les enseignants à minimiser les erreurs dans les productions écrites de leurs apprenants.

Conclusion

L'objectif poursuivi dans la présente étude était d'analyser les erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants dans l'intention d'en déceler les causes et de mettre en place des stratégies de remédiation. Les enquêtes de terrain et une recherche documentaire ont permis de récolter des données. De ces investigations, il ressort que les causes de la récurrence et de la persistance des erreurs grammaticales dans les productions écrites des apprenants du CE sont, d'une part, la non-mise en relation entre les règles apprises en grammaire et leur application dans leurs travaux écrits par les apprenants. D'autre part, la conduite imparfaite de la correction et de la double correction des travaux écrits des apprenants par les enseignants justifie cette récurrence et cette persistance des erreurs grammaticales dans les travaux écrits des apprenants. À cet effet, des suggestions ont été faites et des

stratégies ont également été proposées pour aider les enseignants dans la remédiation au niveau de la révision et de la correction des travaux écrits. Les suggestions faites à l'adresse des autorités éducatives et des enseignants sont d'ordre pédagogique et matériel. Quant aux stratégies de remédiation proposées, elles sont: la stratégie de révision et de correction, la stratégie de correction par binôme et la stratégie de correction par support. La prise en compte des suggestions faites et la mise en œuvre des stratégies de remédiation proposées pourraient améliorer de façon significative l'acquisition des règles grammaticales par les apprenants et la compétence des apprenants à appliquer convenablement ces règles grammaticales dans leurs productions écrites. En perspectives, d'autres réflexions pourraient être orientées sur les erreurs des apprenants en conjugaison et en orthographe dans le but de leur remédiation. Ces réflexions sont indispensables car du point de vue de Corder (1981, pp. 6-7) «l'occurrence éventuelle de l'erreur est simplement l'indice des techniques inadéquates de notre actuel enseignement. […] Nous vivons dans un univers imparfait et en conséquence l'erreur va se produire malgré nos efforts».

Références bibliographiques

Astolfi, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner.* ESF.

Astolfi, J.-P. (2002). Actualité du transfert. Savoir c'est pouvoir transférer. *Cahiers pédagogiques (408).* 9-11. http://librairie.cahiers-pedagogiques.com/199-savoir-c-est-pouvoir-transf%C3%A9rer-.html.

Bado, A. (2023). *La gestion des erreurs grammaticales dans les productions écrites des élèves du Cours Élémentaire des écoles de la Circonscription d'Éducation de Base de Manga: État des lieux et stratégies de remédiation.* [Mémoire de fin de formation à l'emploi d'Inspecteur de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle. École Normale Supérieure].

Belmekki, S. (2019). *Analyse des erreurs de grammaire en production écrite.* [Mémoire de Master. Université Abou Bekr Belkaid]. http://dspace.univ-tlemcen.dz/handle/112/14568.

Brissaud, C. & Cogis, D. (2011). *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui?* Hatier.

Corder, S. P. (1967). The significance of learner's errors. *IRAL: International Review of Applied linguistics in Language Teaching*. *5 (4).* 161-170. https://doi.org/10.1515/iral.1967.5.1-4.161.

Corder, S. P. (1980). Que signifient les erreurs des apprenants ? *Langages 57*. 9-15. https://doi.org/10.3406/lgge.1980.1833.

Corder, S. P. (1981). *Error analysis and interlanguage*. Oxford University Press. https://doi.org/10.3138/cmlr.40.4.649.

Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde*. CLE internationnal.

Cuq, J.-P. & Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (2ème édition). Presses Universitaires de Grenoble.

Duchesne, J. (2012). *Les erreurs d'orthographe grammaticale dans les rédactions de futurs enseignants*. [Mémoire de maîtrise. Université du Québec]. http://archipel.uqam.ca/id/eprint/4990.

Ducrot, J.-M. (2004). La pédagogie de l'erreur: corriger et remédier. *Réflexion pédagogique*. 95-118.

Jaffré, J.-P., & Bessonnat D. (1996). Gestion et acquisition de l'accord: erreurs et étiologie. *Faits de langues 8. Vol. 4*. 185-192. https://doi.org/10.3406/flang.1996.1129.

Lamy, A. (1976). Pédagogie de la faute ou de l'acceptabilité. *Etudes de linguistique appliquée 22*. 118-127.

Manesse, D., Cogis, D., Dorgans, M. & Taller, C. (2007). *Orthographe: à qui la faute?* ESF Editeur. https://journals.openedition.org/rfp/855.

Marquilló-Larruy, M. (2003). *L'interprétation de l'erreur*. CLE International. http://journals.openedition.org/linx/567.

Martinez, P. (2014). *La didactique des langues étrangères*. Collection Que sais-je ? Presses Universitaires de France.

Perdue, C. (1980). L'analyse des erreurs : un bilan pratique. *Langages 57*. 87-94. https://doi.org/10.3406/lgge.1980.1840.

Porquier, R. (1977). L'analyse des erreurs. Problèmes et perspectives. *Etudes de Linguistique Appliquée 25*. 23-43. https://api.semanticscholar.org/CorpusID:59820561.

Py, B. (1973). Analyse des erreurs et acquisition des structures interrogatives du français. *CILA 17*. 21-29. https://doi.org/10.5169/seals-977895.

Reason, J. (1993). *L'erreur humaine*. Presses Universitaires de France.

Reuter, Y. (2013). *Panser l'erreur à l'école. De l'erreur au dysfonctionnement*. Presses Universitaires du Septentrion. https://id.erudit.org/iderudit/1028432ar.

Tagliante, C. (2001). *La classe de langue*. Coll. Techniques de classe. CLE international.

Yaméogo-Ramdé, B. (2009). *L'orthographe au CM2: stratégies d'enseignement-apprentissage et d'évaluation pour de meilleurs résultats.* [Mémoire de fin de formation à l'emploi d'Inspecteur de l'Enseignement du premier Degré. École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou].

Yapo, L. (1995). *Exploiter les travaux écrits à l'école primaire*. Éditions Hurtubise HMH.

Vygotsky, L. S. (1985). Le problème de l'enseignement et du développement mental à l'âge scolaire. In *Vygotsky aujourd'hui*, dirigé par Bernard Schneuwly et Jean-ch/Paul Bronckart (Eds.). Delachaux et Niestlé. 95-117.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

ANALYSE DES ERREURS LINGUISTIQUES COMMISES PAR LES APPRENANTS AU CYCLE PRIMAIRE AU SÉNÉGAL : CAS D'UNE ACTIVITÉ DE COMMUNICATION ÉCRITE EN CLASSE DE CM1

Analysis of linguistic errors made by primary school learners in Senegal: the case of a written communication activity in the CM1 class

LÉONIE ROSALIE DIOUMA SENGHOR
Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Email : rosalie.senghor98@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-5526-3819

THIERNO LY
Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Email : thierly2@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0000-5302-002X

PIERRE SAMBOU
Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Email : Pierre.sambou@ucad.edu.sn
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0007-3881-7881

RÉSUMÉ

Au cours de nos recherches et de nos échanges avec les enseignants du cycle primaire, nous avons constaté que la non maîtrise des disciplines outils et les erreurs linguistiques posent un problème de développement par les apprenants des compétences linguistiques de base liées et/ou spécifiques à l'écriture du texte narratif en classe de CM1 au Sénégal. De ce fait, nous partons de l'hypothèse selon laquelle les erreurs correctement rectifiées lors de l'étape de remédiation, contribuent à l'amélioration et à la réussite du projet d'écriture du texte narratif des apprenants. Pour cela, nous avons opté pour une analyse documentaire, notamment des copies de production du texte narratif en classe de CM1. Les premiers résultats montrent que la maîtrise des disciplines outils et les erreurs linguistiques sont essentielles aux pratiques d'écriture du texte narratif.

MOTS-CLÉ : Erreurs; Linguistique ; Didactique; Ecriture.

ABSTRACT

During our research and discussions with primary school teachers, we have found that a lack of mastery of the tool subjects and linguistic errors pose a problem for the development by learners of basic linguistic skills related to and/or specific to the writing of narrative text in the CM1 class in Senegal. For this reason, we start from the hypothesis that errors, correctly rectified during the remediation stage, contribute to the improvement and success of the learners' narrative writing project. To this end, we opted for a documentary analysis, in particular of copies of narrative text production in CM1 class. The initial results show that mastery of the tool disciplines and linguistic errors are essential to the practice of writing narrative text.

KEYWORDS: Errors; Linguistics; Didactic; Writing.

Introduction

Dans l'enseignement et l'apprentissage du français au cycle fondamental, nous avons constaté que les apprenants, en particulier ceux de la classe de CM1 commettent beaucoup d'erreurs linguistiques dans leurs productions écrites du texte narratif. Ce constat mène vers la problématique du rôle de l'erreur dans l'acquisition de compétences écrites relatives au texte narratif en classe de CM1 et son importance dans le processus de remédiation, ainsi que le développement de compétences liées aux disciplines outils (Grammaire, Conjugaison, Vocabulaire, Orthographe, etc.). Il en résulte qu'une bonne maîtrise des disciplines outils faciliterait la remédiation des erreurs (lexicales, grammaticales et syntaxiques) relevées dans la production d'écrits des apprenants et favoriserait le développement de compétences écrites inhérentes au texte narratif en classe de CM1. L'objectif de cette recherche est de vérifier si les apprenants de la classe de CM1 au Sénégal arrivent à remédier aux erreurs linguistiques commises dans leurs productions écrites durant les trois étapes formative (Jet1), sommative (Jet 2) et finale (Jet 3) de leur projet d'écriture du texte narratif. Pour cela, nous avons élaboré et analysé un répertoire d'erreurs lexicales, grammaticales et syntaxiques relevées dans les productions écrites des apprenants. À ce sujet, nous nous demandons si les erreurs linguistiques sont un atout pour l'acquisition et le développement de compétences écrites relatives à l'écriture d'un texte narratif et si la maîtrise des disciplines outils est essentielle à l'acquisition et au développement de compétences écrites en classe de CM1 au Sénégal ? Les premiers résultats de cette étude montrent que les disciplines outils, le référentiel élaboré, ainsi que la remédiation consécutive au traitement des erreurs issues de l'analyse des productions écrites facilitent la réussite du projet d'écriture du texte narratif des apprenants de la classe de CM1 au Sénégal.

1. Contexte et problématique de la recherche

Le cycle primaire est celui à partir duquel l'apprenant développe des capacités mentales et communicatives nécessaires à la maîtrise des compétences écrites en classe de CM1. Or, la production d'écrits au CM1 est une tâche assez complexe qui

requiert la maîtrise des disciplines outils (Conjugaison, grammaire, orthographe, vocabulaire). En outre, l'incapacité persistante des apprenants à réinvestir leurs connaissances antérieures et celles tirées des disciplines outils est un constat unanime qui explique en grande partie les réelles difficultés que rencontrent les apprenants dans la mise en œuvre de leur projet d'écriture du texte narratif. C'est donc dans un contexte où les apprenants ont des difficultés pour écrire un texte en français en respectant les critères inhérents au type de texte à produire (narratif, injonctif, informatif et descriptif) que se situe cette étude. C'est la raison pour laquelle il est important de vérifier comment les apprenants mobilisent les savoirs et/ou les compétences antérieures pour produire un texte narratif en commettant moins d'erreurs linguistiques. De ce fait, cette étude est réalisée dans un cadre où les disciplines outils, essentielles à une tâche de production écrite, ne sont pas complètement acquises et/ou maîtrisées par les apprenants.

Par ailleurs, les erreurs linguistiques commises par les apprenants dans l'écriture du texte narratif posent un problème de développement de certaines compétences de base qui normalement devraient être acquises antérieurement : les types de phrase, la ponctuation, la conjugaison des verbes du 3ème groupe, de même que les caractéristiques du texte narratif. Il s'agit surtout de se demander comment procéder pour que l'erreur soit le point essentiel de l'activité de remédiation qui permet à l'apprenant d'acquérir les compétences écrites requises pour la production du texte narratif en classe de CM1. Toute la problématique repose sur l'idée selon laquelle l'erreur mène au savoir et/ou au savoir-faire. Ainsi, faut-il se demander comment parvenir à relever celles qui sont les plus importantes et y remédier convenablement afin de faciliter aux apprenants la réussite de leur projet d'écriture.

2. La notion d'erreur en linguistique

Au plan étymologique la notion d'erreur vient du latin « error », de « errare » qui était assimilé à la faute. Elle est aujourd'hui un élément essentiel dans le dispositif pédagogique et didactique que les enseignants mettent en place dans l'activité de production écrite des apprenants où la remédiation occupe une place centrale. Depuis les années 50, avec l'application des théories psycholinguistiques de l'enseignement/apprentissage des langues à partir des sources possibles d'erreurs, sa prise en compte permet de suivre l'évolution progressive de l'acquisition de compétences écrites en classe de CM1.

En didactique des langues, cette notion d'erreur a connu une évolution particulière du béhaviorisme à l'époque contemporaine. En effet, elle est considérée comme une anomalie, voire une faille qui semble souvent inconcevable mais qui, aujourd'hui, est considérée comme une source de réussite du projet d'écriture des apprenants car elle permet de construire les savoirs. Ainsi, en y remédiant l'enseignant facilite le développement de compétences écrites chez apprenants. Ainsi, il n'est plus possible de donner une connotation péjorative à l'erreur tant et si bien qu'elle « […] est un écart par rapport à la norme. En ce sens elle est synonyme de

faute » (Cuq, 2008, p. 12). Cela corrobore l'idée que l'erreur peut être définie comme tout ce qui est différent de la norme et des règles d'une langue. Par contre, en approfondissant la réflexion, il est possible de penser qu'elle relève souvent, sans être un simple écart par rapport à la norme, de l'existence d'un savoir qui n'est pas encore bien acquis, donc lacunaire. De ce fait, elle fait :

> […] partie du processus du traitement de l'information, c'est un évènement normal dans une procédure complexe de résolution de problème, c'est éventuellement le symptôme de dysfonctionnement cognitif ou tout simplement un état du processus de conceptualisation […]. (Raynal & Rieunier, 1997, p.12)

À ce propos, elle est souvent considérée par les pédagogues comme le moyen à partir duquel on perfectionne le savoir d'un individu car il ne peut pas tout assimiler sans prendre le temps d'adapter ces nouvelles connaissances en rapport avec celles qui sont acquises antérieurement. C'est pourquoi, l'enseignant la considère comme un élément du dispositif qui lui permet d'évaluer les acquis et les compétences écrites des apprenants. Toujours est-il que la définition de l'erreur en linguistique comme chez les béhavioristes repose sur deux points de vue. Le premier la conçoit comme un indice du mauvais choix de l'approche pédagogique mise en œuvre. Au contraire, le deuxième renvoie au fait que l'erreur est essentielle car elle permet à l'enseignant de faire une remédiation conjointement avec les apprenants afin de faciliter chez eux l'acquisition et le développement de compétences linguistiques et/ou consolider celles qui sont déjà acquises. Ce dernier point de vue est proche de celui des constructivistes qui fondent leur théorie sur le rôle que peut jouer l'apprenant dans le processus de construction du savoir. Ils considèrent l'apprentissage comme un processus de réorganisation des acquis où l'erreur doit être appréhendée comme un signe de difficulté à résoudre afin de co-construire avec les apprenants de nouvelles compétences linguistiques. À ce sujet, elle sert à élucider ce que l'apprenant ne comprend pas et l'aide à apprendre de manière plus efficace.

Par ailleurs, dans cette étude nous analysons les erreurs linguistiques commises par les apprenants dans la production d'un texte narratif, et par ricochet le développement de compétences écrites en classe de CM1. Nous nous focalisons sur deux types d'erreurs, celles de contenu et de forme, qui constituent les principales difficultés dans la pratique de l'écrit en classe de CM1. Les erreurs de contenu sont liées à la consigne, au thème ou à la structuration du texte (type de texte, nombre de lignes, le plan…) et celles de forme sont relatives aux erreurs linguistiques, syntaxiques, morphologiques et orthographiques. C'est dans ce sens que Demirtas et Gümüs (2009) expliquent qu'il est possible d'étudier les erreurs de forme en trois catégories :

- les erreurs lexicales et grammaticales dans le groupe nominal;
- les erreurs morphologiques dans le groupe verbal;
- les erreurs de structure de la phrase, c'est-à-dire de syntaxe.

En outre, s'ils parlent d'erreurs lexicales et grammaticales, ils font référence à tout ce qui renvoie à la grammaire et au vocabulaire. En ce qui concerne les erreurs morphologiques, elles réfèrent à la conjugaison et les erreurs syntaxiques sont constituées de l'ordre des mots, des pronoms relatifs, des conjonctions, des mots de liaison, de la ponctuation et de l'orthographe. De ce fait, la cohérence et la cohésion constituent deux éléments indispensables pour une bonne maîtrise de l'écriture d'un texte narratif, par exemple. Ainsi, comme Reason l'explique, il est possible de penser que « la connaissance et l'erreur coulent des mêmes sources mentales […] » (1993, p. 22).[82] À ce sujet, l'erreur devient un moyen de construction des savoirs et d'acquisition des compétences écrites de base au cycle primaire à partir d'une bonne maîtrise des disciplines outils.

3. Les disciplines outils selon les paliers

Les disciplines outils : le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, qui concernent la production d'écrits à tous les paliers des textes narratif (Palier 1), descriptif (Palier 2), injonctif (Palier 3) et informatif (Palier 4), jouent un rôle primordial dans l'analyse des erreurs linguistiques en vue de l'acquisition de compétences écrites en classe de CM1. C'est pourquoi, il est important, pour mieux comprendre la source des erreurs linguistiques commises par les apprenants et pour mieux y remédier, de définir les compétences écrites de base à acquérir au palier 1 fondées sur la maîtrise des disciplines outils.

3.1. Le vocabulaire

À cette première étape de la production du texte narratif, l'enseignant doit, en premier lieu, aider les apprenants à acquérir des mots adaptés au thème de la production attendue pour pouvoir les employer. Il s'agit d'identifier les mots de la même famille, de même que les suffixes des adjectifs en *-able* et *-ible* pour un emploi diversifié suivant le contexte. A ce stade, les apprenants emploient des connecteurs logiques en rapport avec le texte narratif pour une bonne cohérence de leurs écrits. Il s'agit pour l'enseignant d'élaborer avec les apprenants un référentiel de mots les plus couramment utilisés dans un texte narratif.

3.2. La grammaire

Dans l'étude de cette discipline outil plusieurs paradigmes entrent en jeu. Tout d'abord, il y a l'identification des composantes de la phrase (groupes nominal et verbal) qui doit amener les apprenants à construire des phrases correctes et compréhensibles. Ensuite, celle des propositions juxtaposées et coordonnées qui constituent des éléments fondamentaux pour établir une relation logique entre les différents constituants d'une phrase. Puis, les enseignements et apprentissages sont

[82] Cité par Ndiaye & Sagna (2021, p. 44).

tournés vers l'emploi des pronoms personnels sujets et l'accord du verbe avec un sujet inversé.

3.3. La conjugaison

Il s'agit de faire acquérir aux apprenants les compétences relatives aux éléments de conjugaison liés au texte narratif. En effet, les activités concernent la conjugaison des verbes du 1er, du 2ème, du 3ème groupe et des auxiliaires avoir et être au passé simple. Il est recommandé à l'enseignant de mettre l'accent sur l'emploi des trois groupes de verbes aux temps simples de l'indicatif et sur l'utilisation simultanée de l'imparfait et du passé simple, ainsi que leur signification dans un texte narratif.

3.4. L'orthographe

Dans le processus d'acquisition de cette discipline outil, l'enseignant tente d'aider les apprenants à faire le moins d'erreurs d'orthographie des mots en se focalisant sur l'accord du verbe avec son sujet (sujet commun, sujet partiel), l'écriture des noms féminins terminés par *-é*, l'utilisation correcte de la ponctuation et l'application de la règle d'accord du participe passé avec l'auxiliaire *être*. Cependant, même si les règles sont déjà élaborées, il faut que les apprenants sachent les utiliser, surtout lorsqu'ils font de la dictée qui pourrait constituer une bonne préparation à une activité de production écrite réussie.

4. Méthodologie

Pour étudier les erreurs linguistiques dans les productions écrites des apprenants en classe de CM1 nous avons opté pour une analyse qualitative des productions écrites des apprenants du premier au troisième jet, c'est-à-dire les étapes formative, sommative et finale. En effet, les copies des apprenants constituent un corpus écrit à partir duquel les erreurs linguistiques : lexicales, grammaticales et syntaxiques, les plus saillantes, sont répertoriées afin d'être analysées.

Cette méthode permet de mieux comprendre la nature et la source des erreurs linguistiques commises par les apprenants dans l'écriture du texte narratif. Mieux, elle donne l'opportunité de pouvoir analyser le processus d'acquisition des compétences écrites en classe de CM1 par rapport à la lecture du texte support qui permet la mise en place du référentiel des mots et la maîtrise des disciplines outils, liés au texte narratif.

Les données sont essentiellement issues de dix copies d'apprenants d'une classe de CM1 du Cours Jean Louis Dieng de Dakar, qui constituent un corpus de textes narratifs écrits. À ce sujet, nous avons repéré, à partir de ces textes produits par

les apprenants au cours des trois jets d'écriture, les erreurs linguistiques les plus importantes que nous avons classées en fonction des critères lexical, sémantique, morphosyntaxique, grammatical et morpho-phonologique.

Pour les traiter, nous avons élaboré trois tableaux qui répertorient les erreurs lexicales, grammaticales et syntaxiques relevées sur leurs productions du texte narratif. D'abord, dans le tableau des erreurs lexicales, nous avons répertorié toutes les erreurs relatives à l'orthographe et à la morphophonologie. Ensuite, nous avons relevé les erreurs grammaticales dans un deuxième tableau où figurent celles relatives aux disciplines outils. Enfin, dans un troisième tableau nous avons mentionné les erreurs syntaxiques inhérentes à la structure de la phrase ou à un transfert linguistique de la langue première à la langue seconde et/ou de scolarisation.

5. Analyse des erreurs linguistiques en classe de CM1

Il s'agit d'analyser les erreurs lexicales, grammaticales et syntaxiques pour comprendre la nature et la source des erreurs linguistiques commises par les apprenants dans la production du texte narratif.

Les erreurs lexicales analysées concernent particulièrement l'orthographe des mots. Il s'agit de se demander si l'apprenant a réussi à retenir la graphie des mots à partir de l'étude faite en classe et grâce à la banque des mots. Rappelons que l'enseignant est parti d'un texte support de base s'inscrivant dans le cadre du projet d'écriture des apprenants afin de pouvoir les mettre dans des conditions de l'évaluation. Ainsi, le texte étudié en classe est caractéristique du projet d'écriture en trois jets demandé aux apprenants et qui sont relatifs au sujet qui porte sur la rentrée des classes.

Les principales erreurs grammaticales sont relatives à l'accord du sujet avec le verbe, en particulier la variation en nombre. Elles semblent relever d'une difficulté de maîtrise de la conjugaison, en particulier de la variation morphologique du verbe. En plus de l'accord du verbe avec son sujet, ces erreurs renvoient également à la non-maîtrise des temps verbaux, en l'occurrence le présent de l'indicatif et le passé composé qui normalement sont supposés déjà acquis.

Les erreurs syntaxiques relèvent souvent du non-respect des règles qui définissent la combinaison et/ou la relation entre les mots pour constituer une phrase ou une proposition. En d'autres termes, il s'agit de voir si les mots ont été bien agencés afin de leur donner leur véritable sens. Et même pour des apprenants du cycle fondamental, certaines erreurs syntaxiques ne s'expliquent pas dès lors qu'ils y ont été préparés grâce à l'étude du texte support avec la constitution de phrases inhérentes à l'écriture du texte narratif.

5.1. Analyse des erreurs lexicales dans les productions écrites en classe de CM1

Les sources d'erreurs lexicales chez les apprenants (E) peuvent s'expliquer de plusieurs manières. Parmi celles-ci, nous retenons le mot *déjeuner*, qui revient dans

tous les textes produits : *déjeuné* (E1), *déjeunez*, *déjener* (E3) et *d'éjener* (E9). Même si le mot a été étudié en classe, en plus de l'organisation de deux essais suivis d'une remédiation avant d'en venir à la production finale, certains apprenants éprouvent encore des difficultés à orthographier correctement le mot : *déjeuner*, déjà connu et mémorisé lors de la phase de lecture du texte support. Cela peut signifier que la phonétique doit être *a priori* maitrisée dans les classes précédentes de même que l'écriture de cette catégorie de mots usuels. En effet, l'absence de maîtrise de leur graphie peut s'expliquer par le fait qu'ils s'appuient uniquement sur leurs compétences en phonétique insuffisantes pour garantir une orthographe correcte des mots. Ainsi, les différences graphiques dans l'écriture du mot *déjeuner* (*déjeuné* (E1)/ *déjeunez, déjener* (E3)/*d'éjener* (E9)) peuvent se comprendre dès lors que les apprenants ont tendance à se fier plus à leurs compétences phonétiques qu'à leur mémoire graphique.

De plus, les erreurs orthographiques liées au mot *soudain* reviennent également à plusieurs reprises car il est souvent utilisé dans le texte narratif pour introduire l'élément perturbateur: *soudaint* (2x) (E5), *souden* (E3) et *coudin* (E9). Elles semblent relatives à la prononciation du mot lors de la phase de lecture du texte support pour *souden* et *coudin*, même si la consonne finale *t* ajoutée au mot *soudain* (*soudaint*) par E5 ne peut être expliquée du point de vue linguistique. En outre, le mot *échange* est mal orthographié par E5 (*echane*) et E6 (*échager*). Cette erreur lexicale relève plus d'un problème phonologique que d'écriture. En effet, l'observation lors de l'activité préalable de lecture, a permis de constater que pendant la lecture du texte E5 et E6 confondaient les phonèmes [ã] (voyelle nasale) et [a] (voyelle orale). Cela les a, sans doute, induits en erreur dans l'écriture du mot échange : *échane* et échager ; deux graphies totalement différentes qui ne renvoient à aucun sens du point de vue lexical. En revanche, E5 et E6 semblent se fier à leur mémoire visuelle où ils pensent avoir déjà enregistré la graphie du mot *échanger*. Quant à E9, en écrivant *échanjer* et *échonjé*, il semble avoir des difficultés d'ordre phonétique liées à la confusion des sons [ɑ̃] et [ɔ̃] et celle du son [ʒ] dans sa double graphie *j* et *ge*. L'erreur relève donc plutôt de compétences phonétiques non maîtrisées qui ont négativement influé sur la graphie du mot *échanger*. Au surplus, les erreurs lexicales liées à l'écriture du mot *vacances* par E1 (*vacanse*), E5 (*vacaces*), E6 (*vacase*) et E9 (*vacence*) sont tout aussi tributaires de la mauvaise prononciation qui sous-tend des difficultés de compréhension orale. Cela entraîne les apprenants à confondre les sons [a] et [ɑ̃], mais surtout leur incapacité à déceler le changement phonétique de [s] devant la voyelle [ə] qui se prononce comme [z]. De même, les erreurs orthographiques des verbes : *resoive/disperces/prophité/prènnent/m'asoit/parretons/parre/retanti/sore/sonnse mete/ sotons*, s'expliquent par le fait que les apprenants transcrivent uniquement ce qu'ils entendent et se soucient peu de l'écriture même si ces mots mal orthographiés n'altèrent pas leur sens ainsi que celui de la phrase ou du texte dans lequel où ils sont insérés.

Par ailleurs, les erreurs relatives à des difficultés phonétiques reviennent chez les apprenants sous plusieurs formes : *les anfans/les parens/lécoles/dabore/la coure/ la*

court/la récréasion/leur saque/latention/les pancées/l'appelle (substantif)/. Cela peut être dû à une confusion entre les différentes écritures du son [ɑ̃] (en, an), l'absence de l'élision (l'apostrophe) devant un mot commençant par une voyelle, les marques du genre (masculin/féminin) et du nombre (singulier/pluriel) et l'écriture du nom et du verbe provenant du même mot homophonique (l'appel = nom/l'appelle = verbe conjugué)

D'autres erreurs lexicales, relevées sur les productions écrites des apprenants semblent provenir, soit de leur manque de compétences linguistiques maîtrisées, soit de leur confusion entre plusieurs homophones. D'abord, E1 confond *la*, article défini et *là*, adverbe dans l'écriture du groupe nominal : *là directrice*. Ensuite, il y a l'erreur du pronom réfléchi *se* avec le pronom démonstratif *ce* dans la graphie du verbe : *ce moquée* (E1) et *ce dirige* (E5). Cette deuxième confusion laisse penser qu'E1 et E5 ont également une difficulté de maîtrise des disciplines outils, notamment la grammaire et la conjugaison du verbe pronominal à la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif. Puis, E9 écrit : *ça classe*, confondant ainsi le pronom possessif *sa* avec le pronom démonstratif *ça*. En outre, nous retrouvons aussi dans l'expression : *se mes en* rang, la substitution homophonique de *mes*, pronom possessif (première personne du pluriel) à *met* (il se met), le verbe mettre à la troisième personne du singulier au présent. La même erreur est reprise par un autre apprenant qui utilise la conjonction de coordination *mais* au lieu de *mes*, pronom possessif : *mais amis*. De plus, la confusion du pronom interrogatif *quand*, qui indique le temps, avec *qu'en*, qui est une contraction de *que* et de *en* (*qu'en j'ai*…) dans une forme négative avec *ne… que*, est faite par E6 et constitue une parfaite illustration des erreurs lexicales relatives à la substitution homophonique. Enfin, il y a le verbe partir conjugué à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *part* qu'E9 a remplacé par « *par* ». Ces erreurs sont liées au fait que lors de la phase de préparation de l'écriture du texte narratif, en particulier dans l'activité de lecture du texte support, certaines disciplines outils non maîtrisées n'ont pas fait l'objet de remédiation.

D'autres erreurs lexicales relevées sur les productions écrites des apprenants ne renvoient pas à une ou des explication(s) précise(s), voire logiques mais peuvent être analysées sous plusieurs angles. En effet, en écrivant *sourvéyant* (*surveillant*) : l'apprenant a confondu les sons [y] et [u] ; Cela est probablement dû à une vocalisation de [y] en [u] que l'apprenant a héritée de ses compétences phonologiques liées aux pratiques linguistiques de sa langue première (L1) ou d'une des langues locales qu'il utilise, d'autant plus que ce mot, ne figure pas dans le référentiel des mots retenus. Nous retrouvons le même phénomène dans l'écriture de : *reveie* (E3-J1)[83] et *réveillie* (E-J3)[84] à la place de : réveille. Dans ces cas précis, nous constatons que les sons vocaliques [i] et [e] sont associés par E3 pour avoir le son [jə] (révei-lle). D'abord, il faut dire que l'apprenant semble reproduire une compétence phonologique acquise dans la prononciation de certains mots en *–ier* (pal<u>ier</u>, pan<u>ier</u>, etc.) où pour obtenir le son [je] les voyelles [i] et [e] ont été associées. Ensuite, il ignore

[83] J1= premier jet

[84] J3= troisième jet

qu'en français il y a une autre manière d'écrire le son [j] en doublant le son [j] comme dans le mot : *réveille*. Enfin, l'ajout de la voyelle [i] devant le *-e* final (*réveill**i**e*) est éventuellement tributaire d'une mauvaise articulation phonétique que l'apprenant a dû reproduire à l'écrit telle quelle. Les erreurs d'écriture de certains mots relèvent également de difficultés morpho-phonologiques liées à une mauvaise articulation :

- E3-J1 : Des voyelles nasales [ã] (ensuite) et [ɛ̃] (**in**suit),
- E3-J2[85] : Des voyelles orales [i] (dist**i**bue) et [y] (discr**u**bue)
- E6-J3 : De la voyelle orale [ɔ] nasalisée en [ɔ̃] (al**on**re)
- E3-J2 : Consonnes [d] (directrice) [t] (tiredise),
- E3-J2 : Consonnes [t] (dis**t**ribue/) et [c] (dis**c**rubue),
- E3-J2 : [n] (nouveaux) et [m] (mouvaus).

Au-delà, il faut noter, en ce qui concerne le mot : *mouvaus*, le non-respect des normes de variation en nombre des mots en *-au* auxquels on ajoute un *-x* et non un *-s* au pluriel à quelques exceptions près. Nous remarquons ainsi que les apprenants ont de réelles difficultés d'acquisition de compétences morpho-phonologiques qui sont souvent à l'origine des erreurs orthographiques dans leurs productions écrites du texte narratif, plus précisément dans l'articulation phonétique de ces mots lors de la phase de lecture du texte support. De plus, les erreurs d'écriture de certains mots sont dues à une combinaison de confusions de normes linguistiques relatives à la morphologie et à la morpho-phonologie :

- E5-J1 : *to à coup* (tout à coup),
- E6-J2 : *conésépa* (je ne le connaissais pas),
- E6-J3 : *penrendre* (prendre)/ *j'ai vrie* (j'ai vu), *périgiote* (période),
- E7-J1 : *fichie* (fiche)/ *consalation* (consolation)/ *mettenant* (maintenant),
- E9-J1 *: comonse* (commence)/ *endiene* (indienne).

Il s'agit essentiellement d'une mauvaise compréhension des traits articulatoires concernant les voyelles transformées de l'oral à l'écrit : [u] en [ɔ], [ɛ̃] en [e] et [ã], et [ã] en [ɔ̃]. De plus, certaines compétences morpho-phonologiques de la langue première des apprenants ont dû interférer dans les traits articulatoires de certains mots, qui mal lus, sont transcrits tels qu'à l'oral.

En gros, les erreurs lexicales recensées et analysées sont souvent liées à des difficultés d'ordre morpho-phonologiques et de compréhension orale. En d'autres termes, plusieurs mots ont été mal écrits parce qu'ils possèdent des phonèmes qui correspondent à plusieurs graphies.

5.2. Analyse des erreurs grammaticales dans les productions écrites en classe de CM1

La principale erreur grammaticale que commettent les apprenants concerne le pluriel du verbe au présent de l'indicatif. En effet, ils n'arrivent pas à distinguer les pronoms personnels pluriels et singuliers qu'ils confondent sans tenir compte du fait

[85] J2= deuxième jet

qu'ils déterminent l'accord du verbe. Ils ont aussi du mal à faire la distinction entre le pronom *on* qui est à la troisième personne du singulier et le sens pluriel qu'il englobe lorsqu'il a la valeur de nous : *on chantent* (E1-J1). De même, nous remarquons que les apprenants confondent les désinences du pluriel des noms et celles du pluriel des verbes : « *ils salues* ». Dans ce cas précis, E8 (J1) remplace la désinence verbale *-ent*, marque de la troisième personne du pluriel des verbes au présent de l'indicatif, par le *-s* que l'on ajoute à un nom pour former le pluriel en général, comme dans l'extrait suivant :

E1-J3 : ils prends/ les maitresses explique/ Junior et Yvette raconte/
E2-J1 : les enfants joue/sautes/coures/
E5-J1 : les élèves racontre/
E6-J1 : les apprenants organise/
E6-J2 : les apprenants se met/
E7-J1 : on chantent/
E8-J1 : Ami et Rémi se lave/Ils salues/
E8-J3 : les apprenants sort/
E9-J1 : les enfant porte/
E9-J2 : les maitre et maitresse se met/

Au passé composé, les erreurs sont relatives essentiellement à une méconnaissance quasi-totale du participe passé qui conduit à une mauvaise conjugaison des verbes au passé composé. Cela donne l'impression que certains apprenants confondent à l'écriture le son [e] qui peut s'écrire *-er* pour l'infinitif des verbes du premier groupe et *-é* pour le participe passé. D'autres apprenants reprennent l'infinitif du verbe qui est parfois totalement différent avec le participe passé aussi bien du point de vue phonologique que sémantique. C'est le cas des apprenants ci-dessous : *la cour est remplir* (E1-J2)/*j'ai prendre* (E5-J2)/*j'ai rencontrer* (E6-J2). Il faut dire également que ces apprenants ne semblent pas avoir compris la norme grammaticale selon laquelle après l'auxiliaire *avoir* ou *être* conjugué au présent, le verbe qui suit doit être au participe passé pour former le passé composé. Ils ont sans doute appliqué mécaniquement une autre règle grammaticale qui suggère que lorsque deux verbes se suivent le second est à l'infinitif.

Par ailleurs, d'autres erreurs sont liées à l'accord dans le groupe nominal qui ne semble n'avoir pas été bien compris malgré le fait que les apprenants aient participé à l'élaboration du référentiel des mots nécessaires à la rédaction du texte narratif lors du 1er jet. En réalité, ils ne cherchent pas à construire les phrases autour des mots qui entretiennent une relation sémantique ou syntaxique. Cela a été la source de leurs principales erreurs relatives à l'accord dans le groupe nominal, comme dans les exemples suivants :

E1-J1 : **le** directrice/les garço**n**/tou**t** les apprenants,
E2-J1 : des paren**t** d'**élève**/
E4-J2 : une trentaine d'élève/quelqu**e** group**e**/

E4-J3 : mes ami**/**
E5-J1 : les élève**/**

Dans ces cas précis, les variations de genre et de nombre ne sont pas respectées parce que les apprenants semblent confondre le féminin et le masculin, le singulier et le pluriel. Nous pouvons en déduire que ces erreurs montrent que l'acquisition des compétences liées aux variations en genre et en nombre n'est pas encore effective et nécessite une remédiation pour réussir l'écriture d'un texte narratif. A cela, il faut ajouter d'autres erreurs similaires et récurrentes telles que : *leurs petits déjeunés/à lécoles/leurs arrivées* (E1-J2), dont les variations de nombre dépendent plus du sens de la phrase que de la règle, notamment celle du possessif *leur*. En ce qui concerne ce cas précis, l'apprenant a été induit en erreur par le nombre de personnes (02) qui prennent ensemble le petit déjeuner. Or, c'est le sens de la phrase qui aurait dû le guider pour qu'il puisse comprendre que le possessif : *leur* doit être au singulier car chaque personne ne peut prendre qu'un seul petit-déjeuner. Les autres erreurs semblent liées à une mauvaise application de la règle de l'accord du nom avec le déterminant au pluriel. De plus, une autre confusion est faite par les apprenants concernant probablement le groupe nominal : *une trentaine*, dont le déterminant est certes au singulier mais implique le pluriel du nom du groupe prépositionnel, *d'élève**s*** :

E2-J1 : les maitresse/des classe/des parent d'élève/,
E4-J2 : une trentaine d'élève/quelque groupe/,
E4-J3 : mes ami/,
E5-J1 : les élève/leur camarade/,
E6-J1 : les nouveaux élève/,
E6-J2 : mes camarade/
E6-J3 : huit heure/,
E9-J1 : les enfant/beau habits/des classe/,

La principale difficulté des apprenants provient également de l'absence de marques du pluriel *-s, -x, -aux, etc.*, que les apprenants semblent au moins ignorer ou n'avoir pas assimilé, même pour les mots ou expressions qui impliquent le pluriel comme : *quelques/une trentaine de*. Par ailleurs, les erreurs grammaticales commises par certains apprenants sont probablement dues au fait qu'ils ne mettent pas le déterminant au pluriel lorsque la variation en nombre dans le groupe nominal dépend du nom :

E2-J1 : au maitres/au maîtresses/,
E6-J2 : tout mes camardes/,
E8-J3 : tout les apprenants/,
E9-J2 : tout les maitre et maitresse/

Au-delà des erreurs grammaticales inhérentes à l'accord en nombre dans le groupe nominal, nous avons noté des erreurs relatives à la variation en genre du pronom interrogatif *quel*, des adjectifs en *-au*, *-er*, du participe passé comme dans les exemples suivants : *l'an dernière/une liste collé* (E6-J2)/*l'an dernière* (E7-J1)/*quel belle journée* (E9-J3). Comme dans le cas précédent, les erreurs linguistiques relatives à la variation en genre dans le groupe nominal sont dues probablement au fait que les apprenants n'ont pas pris en compte l'idée selon laquelle le genre du nom détermine celui du pronom interrogatif *quel*, des adjectifs qualificatifs *beau* et *dernière*, et ainsi que le participe passé *collé*.

Enfin, la confusion entre les homophones constitue également l'une des sources des erreurs grammaticales commises par les apprenants dans leurs écrits. Il s'agit de : à/a ; on/ont ; ma/m'a ; vers/ver, mais/mes. Ces mots, qui se prononcent de la même manière mais s'écrivent différemment, induisent souvent les apprenants à l'erreur. Premièrement, en confondant l'auxiliaire avoir à la troisième personne du singulier : *a* et la préposition : *à* qui n'appartiennent pas à la même catégorie grammaticale : *jusqu'a* (E1-J1)/ *a l'école* (E1-J2/E8-J1/E9-J2)/ *a se préparer* (E3-J1)/ *à échangé* (E7-J2/J3). Ils semblent ignorer une règle simple qui consiste à vérifier si le mot peut varier en nombre en relation avec un sujet pour qu'il puisse être considéré comme l'auxiliaire *avoir*, sinon il s'agit de la préposition *à*. Nous retrouvons la même erreur dans l'écriture de *on/ont*, respectivement pronom personnel indéfini et auxiliaire avoir à la troisième personne du pluriel dont la confusion résulte des mêmes considérations qu'en ce qui concerne *a* et *à*, comme dans les exemples suivants : *ont va manger* (E2-J1)/ *ont parre* (E3-J2)/ *ont se dirige* (E5-J2/J3)/ *ont echange* (E5-J2). Quant à l'écriture des homophones : *vers/ver*, respectivement préposition de lieu et substantif désignant un petit animal au corps mou, une autre règle, que les apprenants ne semblent pas maîtriser, permet de faire la distinction entre ces homophones, c'est celle qui consiste à poser une question introduite par le pronom interrogatif « où » pour caractériser l'adverbe de lieu différent du substantif. En ce qui concerne les homophones : *m'a* et *ma*, **E2** a dû confondre *m'a* qui est une contraction du pronom personnel *me* et de l'auxiliaire *avoir* : *a*, grâce à la règle de l'élision appliquée ici pour éviter la rencontre de deux voyelles, avec l'adjectif possessif *ma* qui est toujours suivi d'un substantif : il *ma donné* (E2-J2) au lieu de : *il m'a donné*. C'est le même cas que l'on retrouve dans la confusion des homophones : mes/mais, c'est-à-dire entre l'adjectif possessif à la première personne du pluriel (mes) et la conjonction de coordination (mais) : *mais amis* (E5-J3) au lieu de : *mes amis*.

Ces confusions homophoniques, sources de certaines erreurs linguistiques commises par les apprenants dans l'écriture du texte narratif, peuvent avoir plusieurs explications. D'une part, il est possible de penser que les apprenants ne maîtrisent pas encore les disciplines outils nécessaires à l'écriture du texte narratif, que la phase de lecture du texte support n'a pas été une réussite, que la remédiation également n'a pas permis d'améliorer les compétences des apprenants.

En vérité, les erreurs syntaxiques constituent une des difficultés majeures auxquelles les apprenants sont confrontés dans l'écriture du texte narratif en classe de

CM1. Son analyse permet de mieux y remédier, mais surtout de faciliter la production de sens en garantissant la cohérence et la cohésion du texte narratif à produire.

5.3. Analyse des erreurs syntaxiques dans les productions écrites en classe de CM1

D'abord, nous remarquons que la construction syntaxique des phrases dans certains textes produits par les apprenants et les relations entre le verbe et le complément sont souvent mal établies et confuses. C'est le cas de la phrase suivante : *les maitres ou les maitresses explique les apprenants de bonne chose en ne pas insulter de ce moquée les autres de dire la vériter de ne ce pas bagarré avec les autre* (E1-J1). Dans cet exemple, le rapport entre le verbe (explique) et le complément d'objet (les apprenants) qui, normalement, devrait être introduit par la préposition : *à*, pour respecter sa fonction indirecte, a été construite dans une liaison directe. Cette construction directe en lieu et place d'une relation indirecte introduite par la préposition *à,* est indispensable selon le contexte et le sens de cette phrase.

Ensuite, l'exemple de la phrase suivante : *Arrivé à l'école je suir conten parres on cour moiyin prenvcire année tour maire sont trise* (E2-J2), est édifiant quant à la relation sémantique entre les constituants de la phrase. Justement, les erreurs syntaxiques proviennent du fait qu'E2-J2 a d'abord des difficultés liées aux disciplines outils de base : l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire, qu'il ne semble pas maîtriser. Cela l'a entraîné à utiliser syntaxe confuse et incompréhensible qu'il reproduit même après la remédiation comme dans cet exemple : *Coudin, la close sonne. La tiredise discrubu la lis au maitre. A praire le vevaire des couleurs, ont mair toutes en classe. A onze heur, la clos retendire. Les enfans cris, sotes, et dens* (E2-J3).

Puis, un autre apprenant écrit : *nous sonnons aussitôt l'entamement de l'arrangement des classes* (E3-J1). La difficulté dans cette construction syntaxique peut être analysée d'un point de vue sémantique et lexical qui rend la phrase confuse et la relation syntaxique entre les constituants de la phrase incohérente. Il s'agit plus du choix du verbe (sonnons) et des substantifs (entamement et arrangement) qui posent véritablement un problème de compatibilité du point de vue sémantique et qui font que leur place dans la phrase, en rapport avec leur nature et leur fonction grammaticale, ne permet pas d'établir une relation syntaxique cohérente.

En outre, dans la phrase suivante : *Aujourd'hui, c'est la rentée des classes maman levé mon et ma sœur pour se lave et manger* (E4-J3), l'apprenant commet des erreurs syntaxiques particulières. En effet, il ne choisit pas le verbe correct *réveiller* au lieu de *lever*, et ne respecte pas le temps verbal, c'est-à-dire le passé composé, qui permet de donner un sens et de créer une relation syntaxique cohérente et compatible entre les constituants de la phrase. Cela expliquerait peut être cette suite de phrases courtes et dépourvues de sens que l'on a relevées dans son texte narratif : *Tout mes camarades sont/Après ont échange les période/Soudaint la sirène cloche/les éléve se mes en rang, tous les apprenants/La courage- charlie-Sylvie »/Mes ami et échane les période* (E4-J3).

Comme nous pouvons le remarquer, il est difficile de percevoir dans cette série de phrases une quelconque relation syntaxique logique. Même du point du vue de la chronologie des actions narratives, il y a un problème dans le déroulement des actions sur l'axe du temps chronologique qui impacte inéluctablement la compréhension et rend confus le texte qu'il a produit. Ainsi, l'apprenant ne cherche pas à trouver une relation de cohérence entre les mots afin de créer un sens.

Enfin, dans le dernier exemple d'erreurs syntaxiques, l'absence de ponctuation dans une phrase complexe est la principale erreur syntaxique commise par E5-J3 : *À leur arrivé/à huit heures ils saluent leur camarade et commencent à échager/ sul les vacances pancées chacun raconte ce quil a fait pendre les vacances/ par foi tout le monde rit aux éclat à casse d'une histris drôle/.*

En vérité, l'absence de ponctuation, dont le but principal est d'établir des relations logiques entre les constituants de la phrase et/ou les groupes grammaticaux dans un texte, rend la construction syntaxique plus confuse et incohérente. C'est la raison pour laquelle beaucoup de phrases dans le texte écrit par E5 sont dépourvues de sens parce que n'ayant pas de relation sémantique et cohérente : *j'ai vrie mais ami et je leur salu/est ont commerce en échager sur les vacase passé/le directeur a reçoirent la conselations des prendre d'apprenants/*. Dans cet extrait du texte narratif écrit par E5, rien ne permet d'établir une relation syntaxique entre les constituants des phrases, susceptibles de décoder le message qu'il tente de transmettre. Cette confusion narrative est tributaire de difficultés liées aux disciplines outils comme la conjugaison, l'orthographe, le vocabulaire, que l'apprenant ne semble pas encore maîtriser, ainsi que les normes syntaxiques requises pour l'écriture d'un texte narratif.

6. Résultats et discussions

Il s'agit d'abord, d'analyser les résultats obtenus après l'étude des types d'erreurs commises par les apprenants du CM1 dans leurs productions écrites, notamment du texte narratif. Ensuite, nous discutons ceux obtenus à la suite de l'analyse des erreurs dans les productions écrites des apprenants afin de les expliciter, de les relativiser et de dégager les limites des approches pédagogiques et didactiques mises en œuvre pour y remédier.

6.1. Résultats

L'analyse des productions écrites des apprenants a permis de constater que les erreurs liées à la phonétique sont récurrentes. Certains mots sont mal orthographiés mais bien prononcés à cause des interférences phonétiques. En effet, un son peut constituer un seul phonème et avoir plusieurs graphies : c'est la principale difficulté rencontrée par les apprenants dans l'orthographe des mots. Cela permet de penser que la confusion entre les graphies d'un même phonème ne gêne pas la prononciation mais l'écriture. C'est le cas d'E1 qui écrit : *prophité* au lieu de : *profité*. Ainsi, la confusion phonétique est à l'origine de la plupart des erreurs lexicales, en plus de

celles grammaticales liées aux homophones. Néanmoins, il est bien de noter qu'il y en a eu d'autres telles que la mauvaise segmentation des mots, l'oubli ou l'ajout d'une lettre à la fin ou à l'intérieur du mot.

Par ailleurs, l'étude des erreurs grammaticales a montré qu'elles sont, pour la plupart, relatives aux accords, aux homophones et à la forme verbale. En ce qui concerne les erreurs d'accord, elles peuvent être classées en trois catégories relatives à la variation en genre et en nombre du nom avec le déterminant, de l'adjectif qualitatif avec le nom et du verbe avec le sujet. Les erreurs liées à l'accord du nom avec le déterminant, ainsi que celles inhérentes à l'accord de l'adjectif qualificatif, concernent surtout le nombre et, exceptionnellement, le genre. Quant aux erreurs liées à l'accord du verbe avec le sujet et à la forme verbale, elles sont souvent dues à l'homophonie et à une difficulté d'acquisition des disciplines outils et des règles de base de l'accord du participe passé et du verbe en genre et en nombre avec le sujet. Au surplus, elles renvoient également à la confusion de leur emploi dans le groupe verbal, c'est-à-dire leur relation morphosyntaxique. Quant aux erreurs syntaxiques, elles sont consécutives à l'ordre des mots dans la phrase, à l'omission de certains d'entre eux et à la redondance. En effet, les résultats ont montré que les redondances notées dans les productions écrites de certains apprenants rendent la phrase incompréhensible et dépourvue de sens.

En somme, les difficultés lexicales, grammaticales et syntaxiques, que l'étude des erreurs linguistiques dans la production écrite du texte narratif en classe de CM1 a permis de déceler, montrent que l'acquisition des compétences écrites relatives aux disciplines outils : orthographe, conjugaison, grammaire, phonétique, etc., n'est pas toujours effective en classe de CM1. De même, elle autorise à penser que les erreurs linguistiques sont également un moyen pour l'enseignant d'élaborer un tableau de remédiation à partir duquel les apprenants peuvent améliorer, voire développer des compétences écrites inhérentes au texte narratif en classe de CM1.

6.2. Discussions des résultats

Même si les apprenants ont participé à l'étude du texte support avec l'enseignant, tout le vocabulaire adéquat et les graphies correctes des mots ne semblent pas avoir été très bien acquis. Cela laisse penser que l'actualisation du vocabulaire nécessaire à l'écriture d'un texte narratif est souvent un problème et que les apprenants ont tendance à utiliser leurs propres mots au lieu de ceux déjà relevés et répertoriés dans le référentiel des mots retenus lors de la lecture du texte support. De plus, les interférences phonétiques ont constitué une limite objective à leur projet d'écriture, car elles sont le plus souvent à l'origine des erreurs d'orthographe, notamment l'utilisation de plusieurs graphies pour le même mot et/ou le même phonème. En d'autres termes, malgré le fait que l'enseignant et les apprenants aient répertorié dans l'étude du texte support tous les mots nécessaires dans un référentiel, il va sans dire que leur utilisation dans un texte écrit nécessite des compétences écrites que les apprenants ne semblent pas avoir acquises. En outre, la maîtrise du

vocabulaire adéquat pour la production du texte narratif dépend du contact de l'apprenant avec le lexique requis. Cela veut dire que l'enseignant doit mettre les apprenants en situation pour s'exercer à utiliser de manière correcte les mots du référentiel en contexte d'écriture. De même, les difficultés phonétiques ont été une réelle source d'erreurs lexicales dans les productions écrites des apprenants. C'est pourquoi, l'enseignant aurait dû, après l'étude du texte support, insister sur des exercices d'application pour les entraîner à employer convenablement les mots liés au texte narratif, pour une bonne maîtrise de leur graphie.

Les erreurs syntaxiques, elles, résultent souvent d'erreurs lexicales. Peu importe le vocabulaire dont dispose l'apprenant, il est nécessaire qu'il sache l'utiliser à l'écrit pour construire une phrase, voire un texte ayant un sens. Ainsi, les apprenants doivent s'exercer à lier les mots de manière cohérente et logique. À l'évidence, lorsqu'on dispose du vocabulaire nécessaire à l'écriture du texte narratif, il n'est pas recommandé de les considérer singulièrement mais l'idéal serait de les combiner afin d'éviter les périphrases. C'est donc la conséquence directe de la non-maîtrise d'une bonne collocation car tout apprenant ayant le vocabulaire adéquat serait tenté de périphraser pour faire passer son message textuel.

Enfin, l'essentiel des erreurs grammaticales est dû au fait que les apprenants n'ont pas réussi à distinguer les homophones dans l'écriture du texte narratif. Cela est peut être lié à leur habitude de ne les employer que dans des exercices avec des consignes peu limitées, et non dans un texte construit. Dès lors, il faut les mettre en situation d'écriture et d'emploi des homophones : d'abord dans une phrase, puis dans un texte. C'est le même constat sur l'accord du sujet avec son verbe. C'est la raison pour laquelle il est toujours recommandé que l'enseignant choisisse la situation didactique dans laquelle il établit la règle grammaticale et implique les apprenants dans son élaboration. Ainsi, les apprenants pourront faire une bonne utilisation de la règle et réussir leur projet au lieu de se contenter de la mémoriser. De plus, l'étude des erreurs grammaticales qui renvoient à la conjugaison et à la variation en genre et en nombre, ont montré que les apprenants n'ont pas une bonne maîtrise des disciplines outils, fondamentale à la production écrite de tout type de texte.

Conclusion

L'étude des erreurs linguistiques en classe de CM1 au Sénégal a révélé que la maîtrise des disciplines outils (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe) est essentielle à la réalisation d'un projet d'écriture d'un texte narratif au cycle fondamental. En outre, l'absence d'un tableau de remédiation des erreurs n'a pas facilité la mise en œuvre du projet d'écriture des apprenants.

L'analyse a également montré que l'écriture du texte narratif ne dépend pas seulement de la maîtrise théorique des disciplines outils, en particulier du vocabulaire adéquat au texte narratif, elle consiste surtout à pouvoir les utiliser de manière cohérente dans un groupe grammatical, par exemple. C'est la raison pour laquelle, l'enseignant doit prendre en compte le fait que l'expérience quotidienne et les

connaissances antérieures des apprenants sont tout aussi importantes dans le processus d'acquisition et de développement des savoirs liés à l'écriture du texte narratif. Cela signifie qu'ils peuvent recourir à leurs connaissances antérieures, c'est-à-dire leurs compétences culturelles, y compris celles de leur vie quotidienne, pour produire convenablement leur texte narratif.

Références bibliographiques

Ben-AISSA, F. (2017). *L'impact de l'évaluation formative sur la compétence rédactionnelle en activité de production dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE, Cas d'étude Les apprenants de la 2ème A.S. Lettres et Philosophie* [Thèse de doctorat], Université Ahmed Draya-Adrar. https://dspace.univ-adrar.edu.dz.

Boivin, M-C. & Pinsonneault, R. (2018). Les erreurs de syntaxe, d'orthographe grammaticale et d'orthographe lexicale des élèves québécois en contexte de production écrite. *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 21(1), 43-70. https://doi.org/10.7202/1050810ar.

Hacquard-Taylor, C. (2014). *L'apprentissage du français langue seconde : Les erreurs interlangues chez des apprenants en classe d'immersion précoce au Nouveau Brunswick* [Mémoire de master 2 professionnel – Sciences du Langage Spécialité ou Parcours : Français Langue Étrangère pour Professionnels], Université Grenoble Alpes. https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01067545.

Ciubotariu, A. (2021). L'erreur en didactique des langues. *EDICT-Revista educatiei*. https://edict.ro/l-erreur-en-didactique-des-langues.

Cuq, J-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français. Langue étrangère et seconde*. CLE International.

Diabaté, A. (2013). Didactique des langues et approche par compétences des aspects curriculaires à la formation des enseignants. *Liens n°17*, 169-199.

Demirtas, L. & Gümüs, H. (2009). De la faute à l'erreur : une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE. *Synergie, Turquie*, n°2, 125-138.

Cèbe, S. (2018). Quelles sont les compétences requises pour comprendre un texte écrit et comment les enseigner à l'école primaire ?, in O. Dezutter & J.-É. Gombert, *Lire, comprendre, apprendre, collection Apprendre*., PUF.

Ministère de l'Éducation Nationale du Sénégal (2016), *Guide pédagogique 3e étape Langue et communication*, Nouvelle édition. https://www.education.sn/system-educatifs.

Luste-chaâ, O. (2010). L'erreur lexicale dans l'analyse des productions écrites en FLE, *Pratiques, littérature, linguistique, didactique,* 145-146, https://journals.openedition.org/pratiques/pdf/1556.

Ndiaye, I-M. & Sagna, B. (2021). Erreur et remédiation dans les productions écrites en français au Sénégal. *Etudes en didactique des langues*, 43-53.

Souad, R. & Zahia, O. (2021). *Les erreurs grammaticales dans la production écrite des apprenants algériens en classe de F.L.E. Cas d'étude : cas de première année secondaire* [Mémoire de Master en langue française Spécialité : didactique du FLE],

Université Temouchent Belhadj Bouchaid d'Algérie. https://dspace.univ-temouchent.edu.dz/handle/123456789/1246.

Thibhault-Mpolo, Y., OBA, D. & Kintsoutsoubi, B-A-I-H. (2022). Difficultés d'Enseignement/Apprentissage de l'Expression écrite en classe de CM1 dans la circonscription scolaire de Bacongo (République du Congo). *International Journal of Progresive Sciences and Technologies (IJPSAT)*,32(2), 307-317.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

CONTRIBUTION DU MICRO-ENSEIGNEMENT A LA FORMATION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

contribution of micro-teaching to the educational training of teacher-researchers

N'FAISSOH FRANCK STÉPHANE N'GORAN
Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie
E-mail: ngorannfaissoh@yahoo.fr
id ORCID: https://orcid.org/0009-0000-7710-958X

BLAISE KABLAN N'GUETTA
Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie
E-mail: bnguettak@yahoo.fr
id ORCID: https://orcid.org/0009-0004-7396-8861

AKISSI INÈS YA KOUAMÉ
Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie
E-mail: yaines85@gmail.com
id ORCID: https://orcid.org/0009-0009-7516-6463

RÉSUMÉ
En Côte d'Ivoire, l'on observe une absence de formation des enseignants du supérieur, après le recrutement fait dans les universités publiques. Ainsi, ceux-ci sont directement confrontés à un métier dont il leur manque des rudiments pour transcender. Les stratégies de pédagogie adoptée se font dans une forme de débrouillardise où chacun utilise des méthodes et techniques pour organiser son enseignement. À ce propos, les observations faites lors des séances de micro-enseignement mettent en relief des insuffisances, très souvent, méconnues des pratiques enseignantes. Cette étude vise donc à comprendre l'intérêt du micro-enseignement dans la formation pédagogique des enseignants de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Dans cette étude, où est privilégiée l'enquête par questionnement, le socioconstructivisme est utilisé pour servir de cadre de référence, afin de montrer les interactions dans une simulation de cours entre l'enseignant et les auditeurs présents. La collecte des données a été possible par l'administration d'un questionnaire en ligne et un autre, physique. Au total, ce sont 40 enseignants-chercheurs et chercheurs, participants des formations de l'IREEP qui ont accepté de participer à cette enquête. Les résultats de cette étude révèlent la perception du micro-enseignement par les enseignants du supérieur, les acquis au cours de la formation et les propositions pour la valorisation de ces acquis dans leurs différentes structures.
Mots-clés : Micro-enseignement, Formation pédagogique, Enseignants-chercheurs, Contribution

ABSTRACT
In Côte d'Ivoire, we observe a lack of training for higher education teachers, after recruitment in public universities. Thus, they are directly confronted with a profession from which they lack the basics to transcend. The teaching strategies adopted are in a form of resourcefulness where everyone uses methods and techniques to organize their teaching. In this regard, the observations made during micro-teaching sessions highlight inadequacies, very often unknown, in teaching practices. This study therefore aims to understand the interest of micro-teaching in the educational training of teachers at the Félix Houphouet-Boigny University. In this study, where investigation by questioning is favored, socioconstructivism is used to serve as a frame of reference, in order to show the interactions in a course simulation between the teacher and the listeners present. Data collection was possible by administering an online questionnaire and another physical one. In total, 40 teacher-researchers and researchers, participants in IREEP training, agreed to participate in this survey. The results of this study reveal the difficulties of teachers before the training, the acquired knowledge during the training and the proposals for the valorization of these acquired knowledge in their different structures.
Keywords: Micro-teaching, Educational training, Teacher-researchers, Contribution

Introduction et objectifs

La responsabilité de l'enseignant est citée dans la formation des apprenants d'autant plus qu'il est l'acteur direct dans le processus d'enseignement-apprentissage. Elément fondamental de la pédagogie, l'avenir scolaire des élèves engage l'enseignant. De plus en plus, où l'on a tendance à promouvoir en milieu scolaire, l'inclusion, la prise en compte de la diversité des besoins des apprenants, la pédagogie demeure un défi pour tous (Carra & Faggianelli, 2011). L'environnement de formation impute une plus grande charge à l'enseignant, d'être à la fois le guide, l'éclaireur, l'éveilleur mais aussi celui qui écoute, qui conseille. En plus de la maîtrise de sa spécialité, la manière de la communiquer demeure l'élément fondamental, le plus grand défi (Meirieu,2020).

À la faveur du système LMD, l'enseignement au niveau du supérieur s'est déplacé petit-à-petit de l'enseignant à l'étudiant, le mettant au cœur des processus d'apprentissage. Les dispositions liées au système LMD sont relatives à une structuration de la formation dont le premier cycle (la licence) vise à intégrer et consolider les fondamentaux liés à une discipline. Le deuxième cycle (le Master) destiné à l'orientation donne l'opportunité à l'étudiant de définir et d'affiner les différents angles de son parcours de spécialisation et de comprendre les potentielles variantes. Le dernier cycle (le Doctorat) qui fixe la spécialisation de l'étudiant vient conforter les acquis reçus au Master (Miliani, 2017).

Les aptitudes que les enseignants doivent développer pour réussir la pratique de classe portent sur la conception et l'organisation des situations d'apprentissage, l'animation des situations d'apprentissage et l'intervention pour soutenir l'engagement de chaque élève, l'aide à la formalisation des apprentissages effectués, l'articulation des situations d'apprentissage, l'usage des ressources matérielles, documentaires et technologiques adéquats et la promotion du travail en équipe (Clanet & Talbot, 2012 ; AUF, 2021).

Au niveau de l'Université, les pratiques enseignantes relèvent également d'une réelle importance puisqu'elles sont adressées à un public jugé plus mature : les étudiants. Il est question d'interactions plus diverses avec une catégorie d'apprenants adultes qui nécessite une autonomie plus effective. On parle d'andragogie selon la pensée de Knowles (1970) qui relève que l'enseignant n'est plus le dépositaire exclusif du savoir mais il est plutôt celui qui aide l'apprenant à faire ressortir le meilleur de lui, ses capacités et ses potentialités. Une autre particularité des pratiques à l'Université est qu'elles portent sur des groupes assez vastes ; l'enseignement supérieur actuel fait face à une massification et une réduction du budget en éducation. Tout ceci pose un réel défi chez les enseignants d'Université à savoir la gestion de ces grandes tailles d'étudiants pour leur permettre la réussite. Des recherches posent autrement la situation en mettant l'accent sur la nécessité de ne pas s'appesantir sur la taille des étudiants à l'Université mais bien plus sur la qualité de l'enseignement (Atkinson (2010), Milesi et Gamoran (2006) *In* Doan (2021)). À ce propos, Mulryan-Kyne (2010) *In* Doan (2021) défend le fait que la taille des étudiants peut avoir un impact négatif sur leur réussite si le professeur n'use pas de stratégies d'enseignement adaptées au contexte.

Plusieurs auteurs ont mis en relief l'inefficacité du cours magistral à l'Université dans un environnement d'amphithéâtre où les étudiants sont nombreux et différents (Coulon, 2005 ; Felouzis, 2003). Certains parlent d'une inadéquation entre l'offre de formation à l'Université et la demande (Galinon-Mélénec, 1996 ; Peretti, 2009).

Des enseignants, évoluant dans un tel contexte, finissent par se créer des cadres d'apprentissage où ils tentent de s'adapter à la diversité des profils de leur public ; ce qui les conduit à des « bricolages adaptifs » et à une « métis enseignante » (Altet, 2004). Des changements concrets et adaptés s'imposent, alors, dans les pratiques pédagogiques universitaires devant la démocratisation de l'enseignement à l'Université (Annoot & Fave-Bonnet, 2004) ainsi que des cadres d'échanges et de réflexion sur une pédagogie efficace à l'Université (Paivandi, 2012).

En Côte d'Ivoire, la formation à la pédagogie se fait dans plusieurs structures et au niveau de l'enseignement supérieur, celles-ci sont assurées par l'Ecole Normale Supérieur (ENS) pour les enseignants du secondaire, à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) pour les enseignants de sport, à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) pour les enseignants d'arts plastiques et de musique, à l'Institut de recherche d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie (IREEP) de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody pour la formation des enseignants de l'Université.

Parmi les offres de formation proposées à l'IREEP, il est compris les séminaires de pédagogie et le Certificat de Pédagogie Universitaire (CPU) où sont intégrées les séances de micro-enseignement. Le micro-enseignement est né au début des années 60 sous la conduite d'un groupe de chercheurs de la Stanford University School of Education (Allen & Ryan, 1972), avec pour but de former les futurs enseignants à la conduite de la classe de façon progressive et simplifiée, en utilisant pour cela une

médiation technologique : le magnétoscope. Au début, il était question d'aider les enseignants à accroître les habiletés indispensables en vue d'assurer la gestion de la classe à la rentrée ; de créer le lien entre la théorie et la pratique. Trois principales perspectives caractérisent cet exercice qu'est le micro-enseignement : d'abord, la perspective adoptée était comportementaliste, basée sur la classification des objectifs pédagogiques et des résultats de l'observation des comportements des enseignants à partir de grilles, selon des caractéristiques bien définies. La manière dont les séances de micro-enseignement sont menées, privilégie la rencontre d'un mode de formation et d'un outil technologique, favorisant la rétroaction systématique grâce à l'observation rétrospective des comportements filmés. La procédure est que la performance comportementale porte sur la micro-leçon, sa planification, son exécution de cinq (5) à (10) minutes devant une classe d'une dizaine d'élèves, le visionnement avec un formateur pour évaluation, la reprise de la micro-leçon avec une autre classe et un dernier visionnement critique accompagné d'une évaluation des améliorations. Ensuite, il y a la perspective fonctionnelle, promue à la fin des années 1980 par Crahay (1980) et Lévesque (1987) pour corriger les insuffisances liées à l'approche typiquement comportementale. Contrairement à la perspective comportementale qui met l'accent sur la formulation des objectifs en comportements d'enseignement, celle fonctionnelle priorise la formulation de ces objectifs en termes d'apprentissage d'élèves. Dans cette approche, c'est l'aspect d'apprentissage de l'élève qui est privilégié. L'enseignement est jugé à la lumière du comportement observé chez l'apprenant. Des formes de diagnostic fonctionnel sont alors mis en place dont l'élément fondamental est l'apprentissage plutôt que l'enseignement. Enfin, l'autre forme de micro-enseignement qui est celle « exploratoire » (Wagner, 1988), a été conçue à partir des travaux de Dalgalian (1974). Cette perspective tente de valoriser la personne en formation en créant un environnement chaleureux et humain. La formation est faite de telle sorte qu'avec la réflexion et l'information des personnes formées sur les activités structurantes qui sont les leur, il y a de la spontanéité sans imposition au préalable d'une certaine structure. Il existe une dimension de la perspective exploratoire développée par Charlier et Donnay (1987) qui fondent leur réflexion en collaboration, sur les principes de la prise de décision au cours des interactions filmées. La perspective exploratoire, dans ce sens, va au-delà du cadre du micro-enseignement, dans sa forme et utilise l'autoscopie pour comparer la personne avec son image de soi : c'est un vidéo-miroir selon Peraya (1989), qui s'adapte à plusieurs formes d'auto-évaluation en formation. La dimension dynamique du contexte de la classe comme l'indique Baxter (1991), constitue l'élément fondamental absent dans une séance de micro-enseignement ; ce qui est susceptible d'engendrer un véritable manque pour le développement des connaissances sans situation. Il faut donc créer un canal progressif entre la vidéo-formation en laboratoire et la vidéo-formation en stage.

De plus en plus, il est rapporté des difficultés des enseignants-chercheurs dans leur manière de communiquer le savoir, faisant dire à nombre de personnes : « Plusieurs enseignants de l'Université maîtrisent leur matière mais ne

savent pas la rendre ou encore les enseignants d'Université n'ont pas la pédagogie. » Ce qui a conduit les responsables du CAMES de Côte d'Ivoire, à imposer à leurs candidats de grade « Assistant » et « Maître-Assistant », une formation en pédagogie. Pour ce faire, des universités ou enseignants venus de plusieurs universités sollicitent l'IREEP. L'IREEP est une structure universitaire spécialisée dans la formation pédagogique des enseignants de l'Université. Elle organise, chaque année, des séminaires de formation en pédagogie en présentiel ou en ligne en réponse aux écueils rencontrés par des enseignants de l'Université concernant le déroulement des cours. Au cours de ces formations, l'un des modules essentiels et primordial est le micro-enseignement. Ainsi, la question est de savoir : qu'est-ce que le micro-enseignement apporte aux enseignants-chercheurs au cours de leur formation ? De façon plus spécifique, quelles perceptions ont les enseignants-chercheurs du micro-enseignement ? Quelles difficultés ressortent au cours des formations de micro-enseignement ? Quelles sont les habiletés acquises par les enseignants-chercheurs au cours des formations de micro-enseignement ? L'objectif de cette étude est de comprendre l'apport du micro-enseignement dans la formation pédagogique des enseignants de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody.
De façon spécifique, il s'agit de :

- Présenter les perceptions qu'ont les enseignants-chercheurs du micro-enseignement
- Identifier les difficultés des enseignants de l'Université qui ressortent des séances de micro-enseignement ; Décrire les capacités acquises par les enseignants de l'Université durant les séances de micro-enseignement ;

1. Cadre théorique

Le socioconstructivisme est utilisé comme théorie de référence pour cette étude. Il se situe dans un cadre de formation pour adultes à la pédagogie universitaire. Les sessions de Séminaires pédagogiques se déroulent dans un environnement structuré avec un cadre d'apprentissage comprenant les formateurs, l'administration, les séminaristes participants. Mais celles-ci se font dans une co-construction de la formation où non seulement les participants reçoivent des informations de type général mais aussi où sont mises à contribution leurs expériences et l'opportunité de travailler en collaboration avec les autres participants. Ceci dans une ambiance
Plus chaleureuse et humanisante.

2. Méthodes

Cette étude est purement descriptive.

2.1. Terrain d'étude

Les recherches se sont faites au sein de l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY plus précisément à l'Institut de Recherche, d'Expérimentation et

d'Enseignement en Pédagogie (IREEP), en Côte d'Ivoire. Cet institut est une des structures affiliées à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences de l'Homme et de la Société (SHS).
L'Arrêté Rectoral N°95-339 du 26 Avril 1995 portant réhabilitation de l'IREEP stipule en son article 1er que l'Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie a pour vocation : a) en matière d'encadrement des enseignants du supérieur et plus généralement de toutes personnes qui se destinent à la fonction d'Enseignant-Formateur, d'organiser et d'animer des stages et séminaires ; b) en matière d'enseignement universitaire ou extra-universitaire, de coordonner et d'organiser les divers enseignements de pédagogie et des sciences de l'éducation ; c) en matière de recherche, de réaliser des travaux aux fins de publication et de documentation scientifique dans sa spécialité (Education).

Les prestations pour répondre à cette vocation, propose en formation initiale, l'enseignement universitaire de Sciences de l'Education (Sciences Pédagogiques) et l'Unité Valeur Inter facultaire de Pédagogie. En formation continue, l'IREEP offre la pédagogie universitaire, les aides diverses à la communauté universitaire, les préparations des différentes agrégations de l'Enseignement supérieur, l'évaluation sommaire de cours, etc. Pour l'ingénierie pédagogique, les offres de formation sont relatives à la méthodologie d'élaboration de programmes de formation, la conception, la mise en place et l'évaluation de projets de formation (système, action), la conception et la mise en place de plans de formation, le conseil en matière de matériels didactiques et la conception, la réalisation de supports audio-visuels pour la formation.

Dans le cadre de la recherche, il est question de recherche fondamentale et appliquée en rapport avec les différentes problématiques de l'éducation : a) Enfance et éducation ; b) Femme et éducation ; c) Scolarisation et insertion sociale ; d) Education de base (formelle et non formelle) ; e) Systèmes et modèles éducatifs ; f) Evaluation des systèmes éducatifs ; g) Révision des programmes ; h) Education dans les pays en voie de développement ; i) Education en situation d'urgence (réfugiés) ; j) Education pour la Paix ; k) TIC et enseignement/apprentissage ; l) Pédagogie Universitaire.

De façon claire, l'IREEP est la structure qui a en charge, la formation pédagogique des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités publiques de Côte d'Ivoire, sous les deux modes d'enseignement à savoir le présentiel et celui en ligne. Les offres de formation à l'IREEP sont le Certificat à la Pédagogie Universitaire (CPU) qui s'étend sur environ 3 mois, réparti en deux étapes. La première est théorique avec des modules tels que : Introduction à la pédagogie universitaire, Didactique générale, Ethique et Déontologie de le fonction enseignante, Planification d'une action de formation et d'enseignement, Evaluation des apprentissages, Supports pédagogiques, Habiletés pédagogiques, Principes de l'Andragogie, etc. La seconde étape, plus pratique, concerne le micro-enseignement qui se résume à l'animation d'un cours de 10 mn, critiqué par le concerné et ensuite l'ensemble des

auditeurs, le tout supervisé par un formateur de l'IREEP. Il est soldé par le Diplôme du Certificat à la Pédagogie Universitaire.

Il forme également les autres publics à l'ingénierie de la formation avec l'organisation d'ateliers sur l'élaboration des objectifs pédagogiques, la conception d'un module de formation e-learning, utilisation pédagogique du PowerPoint, Elaboration d'un scénario pédagogique, Utilisation des plateformes pédagogiques Teams et Moodle, Elaboration d'un syllabus de cours, etc.

Une autre offre de formation est nommée Séminaire pédagogique qui se fait sur deux (2) semaines ; la première semaine avec des modules théoriques (Andragogie, Animation d'une séquence pédagogique, Evaluation des apprentissages, Supports pédagogiques, Habiletés pédagogiques, Analyse du processus Enseignement-apprentissage, Planification d'une action d'enseignement ou de formation) et la seconde semaine est destinée au micro-enseignement.

2.2. Population de l'étude et échantillonnage

La population d'étude est composée d'enseignants-chercheurs et chercheurs, participants des sessions de formation de l'IREEP, précisément ceux qui ont participé aux différentes sessions des séminaires pédagogiques des mois d'Octobre et novembre de l'année 2023. Ils sont répartis sur différentes UFR et structures : Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Sciences Médicales d'Abidjan (SMA), Institut National de la Jeunesse et du Sport (INJS), Ecole Nationale Supérieur (ENS), Langues, Littératures et Civilisations (LLC), UREN, Science Economique et de Gestion (SEG), Sciences de la Terre et des Ressources Minières (STRM), Sciences Juridiques, Administratives et Politiques (SJAP), Science de la Structure et de la Matière (SSMT). Ils ont en générale 9 années d'expérience dans l'enseignement.

Dans le contexte de ce travail, la méthode d'échantillonnage est de type non-probabiliste et essentiellement empirique portée sur un choix partial des unités. Cette méthode n'exige pas d'avoir un nombre absolu de toutes les unités de la population. Les critères significatifs repérés dans la population-mère sont respectés dans le choix des unités statistiques dans l'échantillon global. La technique d'échantillonnage est celle de convenance ou de commodité où l'on pouvait atteindre les acteurs en lien direct avec le travail, en tenant compte de leur disponibilité. Finalement, 40 enseignants-chercheurs et chercheurs ont reçu des questionnaires.

2.3. Méthodes de recueil des données

Pour atteindre les enseignants du supérieur, les participants aux différentes sessions de séminaires pédagogiques faits au cours de l'année académique 2022-2023 ont servi de base de données.

Après la collecte des données réalisées à partir d'un questionnaire, le logiciel SPSS 26 a permis de les traiter sur la base des objectifs assignés à cette recherche.

Le logiciel SPSS 26 a aidé à l'analyse descriptive de celles-ci.

2.4. Méthode d'analyse des données

Cette étude se base sur une approche quantitative. Les données recueillies ont été renseignées dans le logiciel SPSS. L'analyse statistique descriptive a permis de mettre en évidence les fréquences et les pourcentages sur les difficultés des enseignants du supérieur avant la participation au micro-enseignement et leurs acquis après cet exercice. Les chiffres à retenir et qui intéressent sont les plus petits pourcentages et les plus grands. Ces chiffres montrent en général, l'apport qu'ont eu les séances de micro-enseignement sur le développement de certaines habiletés par les enseignants.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des Enseignants-chercheurs

3.1.1. Grade universitaire

Le tableau ci-dessus présente les grades des Enseignants-Chercheurs, ayant participé à l'étude.

Tableau 1

Répartition des enquêtés selon le grade universitaire

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Assistant	29	67,4	67,4
	Maître-assistant	14	32,6	32,6
	Total	43	100,0	100,0

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Sur la base des statistiques contenues dans ce tableau, la grande majorité des Enseignants-Chercheurs **(67,4%)** enquêtés sont des Assistants d'université ou des Attachés de Recherches. A côté de ceux-ci, une proportion assez considérable **(32,6%)** appartient au grade "Maître-assistant" ou "Chargé de Recherches".
Il ressort de cette analyse que les Assistants et les Attachés de recherches sont donc les plus nombreux dans cette enquête.

3.1.2. Définition du micro-enseignement

Cette séquence met l'accent sur la perception par les enseignants du micro-enseignement dans le sens de la définition que donne chacun à cette pratique en pédagogie.
A la question posée qui est " qu'est-ce que le micro-enseignement selon vous ?", voici quelques illustrations de définitions données par les enseignants :

> « Un outil pour combler le fossé entre la formation théorique et l'épreuve de la classe, efficace à la préparation au métier d'enseignement. »

Propos d'une enseignante de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société

« Un enseignement par petits groupes et sur une durée limitée d'environ 10mn, suivie de critiques pour aider l'enseignant à améliorer ses qualités pédagogiques. »

Propos d'un enseignant de l'UFR des Sciences Médicales dans la spécialité de cardiologie

« Le micro-enseignement est une simulation de cours qui consiste à mettre en pratique les éléments pédagogiques reçus au cours de la formation pédagogique. »

Propos d'une enseignante des Sciences économiques et de gestion dans la spécialité de Management

Les réponses apportées par les enseignants du supérieur montrent qu'ils ont des informations pertinentes sur cet exercice pédagogique. Ils savent donc de quoi il est question.

3.2. Principales motivations à la participation à la formation au micro-enseignement

Figure 1

Représentation des enseignants selon la motivation à participer à la formation au micro-enseignement

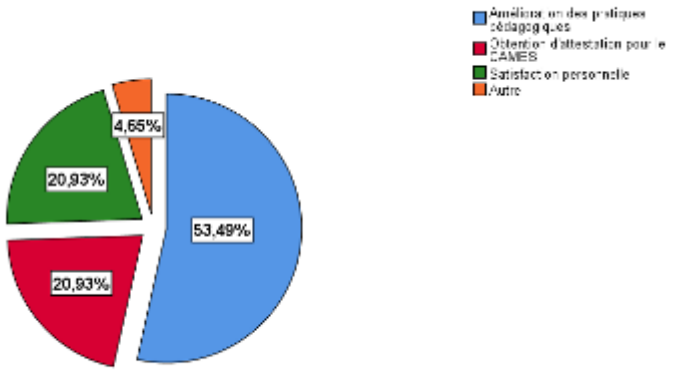

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Cette illustration met en exergue les motivations que les enseignants disent avoir pour participer à la formation au micro-enseignement. La majorité des enseignants, s'élevant à **53,49%** dit participer à la formation au micro-enseignement pour l'amélioration de leurs pratiques pédagogiques. D'un autre côté, une part non négligeable d'enseignants, soit **20,93%** prétend la faire pour l'obtention d'attestation dans le cadre du CAMES et **20,93%** encore affirment être intéressés par cette formation pour leur propre satisfaction. Ainsi, les enseignants participent à la

formation au micro-enseignement, pour le plus grand nombre, en vue de parfaire leurs pratiques pédagogiques.

3.3. Niveau de satisfaction relativement à la qualité des interventions des formateurs lors du micro-enseignement

Figure 2

Représentation des enseignants selon leur niveau de satisfaction quant à la qualité des interventions des formateurs lors du micro-enseignement

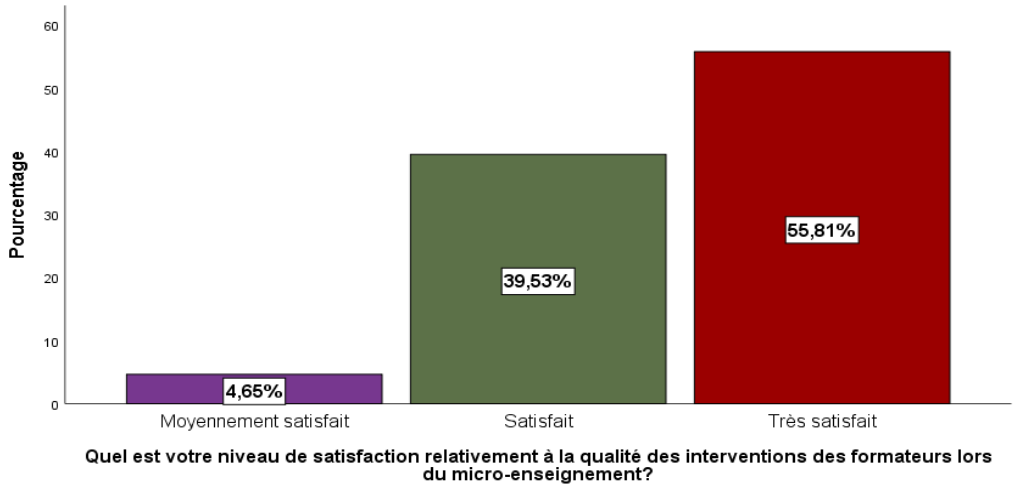

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Sur cette figure, apparaissent les tendances relatives au niveau de satisfaction des enseignants concernant la qualité des interventions des formateurs lors des séances de micro-enseignement. Le plus grand nombre d'enseignants interrogés, soit **55,81%** affirment être « **Très satisfaits** » des remarques faites par les enseignants-formateurs au cours des séances de micro-enseignement. Une partie significative de **39,53%** dit être « **Satisfait** » et un petit groupe **(4,65%)** assure être « **moyennement satisfait** ». De façon générale, les réponses montrent une importante satisfaction de la part des enseignants qui sont formés au micro-enseignement.

3.4. Opinion sur l'adaptabilité du matériel utilisé pour la bonne mise en œuvre du micro-enseignement

Tableau 2

Répartition des enseignants selon leur opinion sur l'adaptabilité du matériel utilisé pour la bonne mise en œuvre du micro-enseignement

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Valid	Pas du tout	1	2,3	2,4

e	Partiellement	19	44,2	45,2
	Suffisamment	22	51,2	52,4
	Total	42	97,7	100,0

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Dans ce tableau, est mis en évidence le regard que portent les enseignants sur la conformité entre les exigences liées au micro-enseignement et le matériel utilisé dans le cadre de la formation au micro-enseignement. Sur l'ensemble des enseignants enquêtés, une bonne partie soit **52, 4%** pense que le matériel utilisé est « **suffisamment** » adapté à la bonne mise en œuvre des séances de micro-enseignement. Un nombre assez significatif de **45,2%** prétend que le matériel est « **partiellement** » adapté à la formation du micro-enseignement et une infime partie de ces enseignants **(2,4%)** pensent que le matériel utilisé n'est pas du tout « **adapté** ». Ainsi, le plus grand nombre d'enseignants enquêtés sur cette question attestent que le matériel utilisé est en adéquation pour la réalisation de l'activité du micro-enseignement. En effet, l'activité de micro-enseignement est un exercice de simulation d'un enseignement normal avec un dispositif numérique dont le projecteur, le tableau, l'ordinateur, le pointeur et une caméra servant à filmer l'enseignant en situation de cours. Pour ce qui se fait à l'IREEP, ces outils sont utilisés.

3.5. Acquis reçus au cours du micro-enseignement

3.5.1. Prise de parole devant un large public comme compétence

Figure 3

Représentation des enquêtés selon les acquis reçus concernant la prise de parole devant un large public

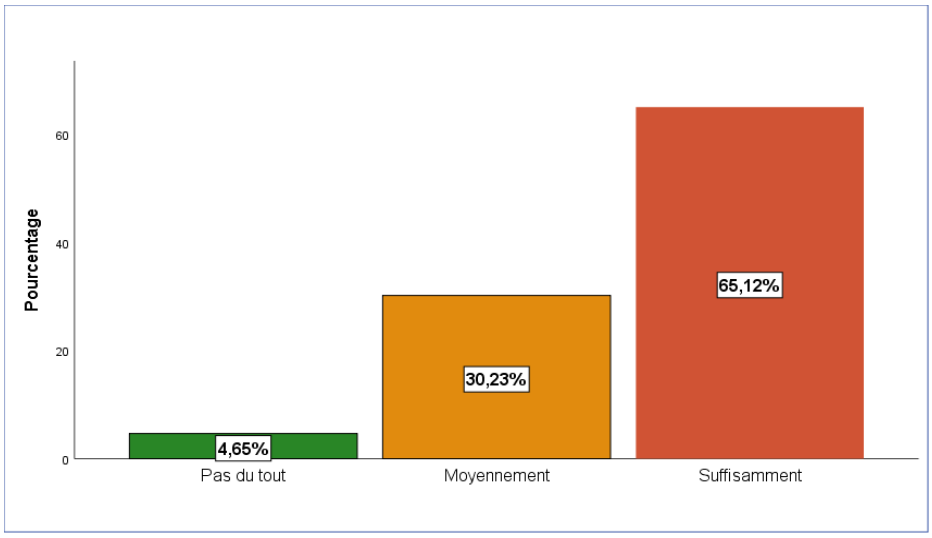

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

La figure ci-dessous montre les acquis reçus par les enquêtés en termes de prise de parole devant un large public. Les tendances donnent une grande partie des enseignants, soit **65,12%** qui affirment avoir « **Suffisamment** » développé la prise de parole devant un large public comme compétence au cours de la formation au micro-enseignement. Une part assez significative, au nombre de **30,23%** des enseignants prétend s'être bonifié « **Moyennement** » sur cet aspect quand juste un petit nombre **(4,65%)** se montre catégorique pour dire n'avoir « **Pas du tout** » développé comme compétence, la prise de parole devant un large public au cours de la formation du micro-enseignement. Donc, il convient de dire que les enseignants qui disent avoir développé des capacités en prise de parole devant un large public, au cours des séances de micro-enseignement, sont les plus nombreux.

3.5.2. Occupation scénique dans les pratiques pédagogiques

Tableau 3

Répartition des enseignants selon les acquis concernant l'occupation scénique dans les pratiques pédagogiques

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Pas du tout	3	7,0	7,1
	Moyennement	19	44,2	45,2
	Suffisamment	20	46,5	47,6
	Total	42	97,7	100,0
Manquant	Système	1	2,3	
Total		43	100,0	

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Avec ce tableau, l'on peut observer les acquis que les enseignants disent avoir eus lors des séances de micro-enseignement par rapport à l'occupation scénique dans les pratiques pédagogiques. En ce qui concerne les tendances, la majorité des enseignants, soit **46,5%** dit avoir « **Suffisamment** » acquis pour cette habileté pédagogique. Une part, également nombreuse des enseignants **(44,2%)**, affirme que « **Moyennement** », elle a pu développer des habiletés dans l'occupation scénique en classe. Juste un petit groupe d'enseignants, avec un taux de **7,0%** assure n'avoir « **Pas du tout** » développer des habiletés sur cet aspect.

3.5.3. Gestion du groupe classe dans les pratiques pédagogiques

Figure 4

Représentation des enquêtés selon les acquis relatifs à la gestion du groupe classe dans les pratiques pédagogiques

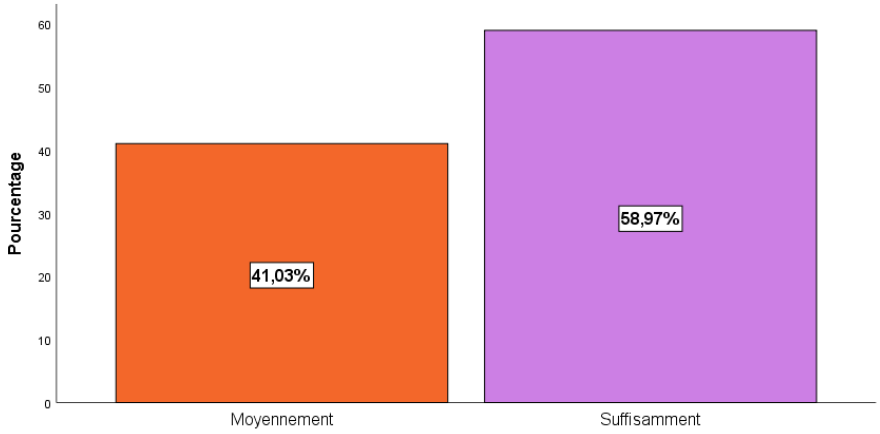

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Sur cette figure, il nous est présenté les données chiffrées par rapport à l'aspect « **Gestion du groupe classe** » dans les pratiques pédagogiques. La grande tendance des enseignants **(58,97%)** penche pour avoir « **Suffisamment** » acquis des connaissances sur ce point, durant les séances de micro-enseignement. Et l'autre partie des enseignants, avec **41,03%**, qui est tout aussi significatif, prétend avoir « **Moyennement** » acquis des connaissances en gestion du groupe classe. Il ressort de cette analyse, que les enseignants, dans leur ensemble reconnaissent avoir acquis des connaissances en gestion du groupe classe.

3.5.4. Élaboration des objectifs pédagogiques dans les pratiques pédagogiques

Tableau 4

Répartition des enseignants selon les acquis concernant l'élaboration des objectifs pédagogiques dans les pratiques pédagogiques

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Moyennement	6	14,0	14,3
	Suffisamment	36	83,7	85,7
	Total	42	97,7	100,0
Manquant	Système	1	2,3	
Total		43	100,0	

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Dans ce tableau, les statistiques présentées portent sur le développement de l'élaboration des objectifs pédagogiques, comme acquis. Selon les données chiffrées, la plus grande part des enseignants soit **83,7%,** déclare être « **Suffisamment** » formés à cette habileté. Quelques-uns seulement des enseignants, avec un taux de **14,0%**

admettent avoir « **Moyennement** » développé des compétences dans ce domaine. En définitive, il faut noter que les enseignants ont acquis des connaissances quant à l'élaboration des objectifs pédagogiques pour leurs cours.

3.5.5. Maîtrise du dispositif d'enseignement (tableau-projecteur-ordinateur) dans les pratiques pédagogiques

Figure 5

Représentation des enquêtés selon la maîtrise du dispositif d'enseignement dans les pratiques pédagogiques

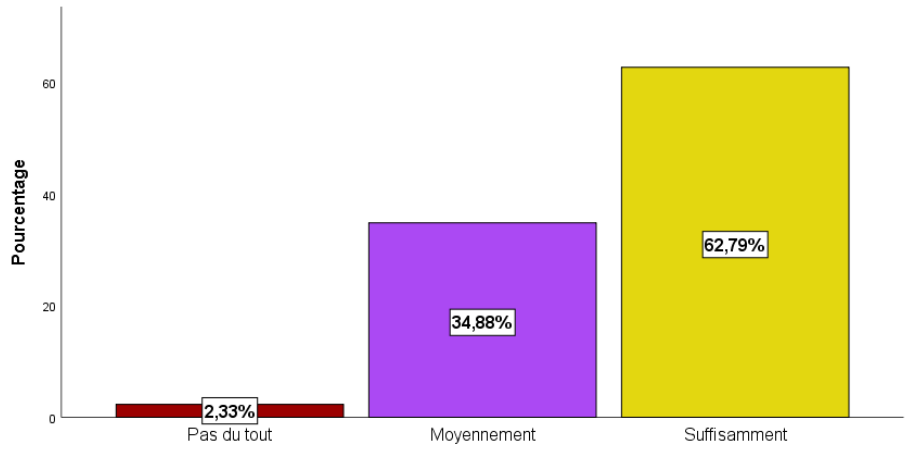

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Cette représentation met en évidence la maîtrise du dispositif d'enseignement (tableau-projecteur-ordinateur) comme compétence développée par les enseignants, aux séances de micro-enseignement. Sur la base des statistiques, la grande majorité des enseignants (62,79%) confirment avoir été « Suffisamment » formés dans ce domaine. Un nombre non négligeable d'enseignants avec un taux de 34,88% dit avoir « Moyennement » acquis des connaissances dans la maîtrise du dispositif d'enseignement. Juste une infime partie des enquêtés de 2,33% déclarent n'avoir « Pas du tout » réussi à acquérir des habiletés. Ainsi, dans l'ensemble, les enseignants admettent qu'ils ont acquis l'habileté de maîtrise du dispositif d'enseignement, à la fin de la formation du micro-enseignement.

3.5.6. Maîtrise de l'intégration des évaluations formatives dans les différents enseignements dans les pratiques pédagogiques

Tableau 5

Répartition des enseignants selon les acquis concernant l'intégration des évaluations formatives dans les différents enseignements

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Moyennement	11	25,6	26,2
	Suffisamment	31	72,1	73,8
	Total	42	97,7	100,0
Manquant	Système	1	2,3	
Total		43	100,0	

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Ce tableau révèle les connaissances acquises par les enseignants par rapport à l'intégration des évaluations formatives dans les différents enseignements, au terme de la formation du micro-enseignement. Les données chiffrées laissent entrevoir une large partie des enseignants **(73,8%)** qui déclarent avoir « **Suffisamment** » acquis des compétences contre quelques-uns avec un nombre significatif de **26,2%** qui disent avoir « **Moyennement** » appris de cette habileté. Dans tous les cas, l'on note qu'en général, les enseignants confirment l'acquisition de compétences pour l'intégration des évaluations formatives durant les cours.

3.5.7. Élaboration et animation des diapositives dans les pratiques pédagogiques

Figure 6

Représentation des enquêtés selon l'élaboration et l'animation des diapositives dans les pratiques pédagogiques

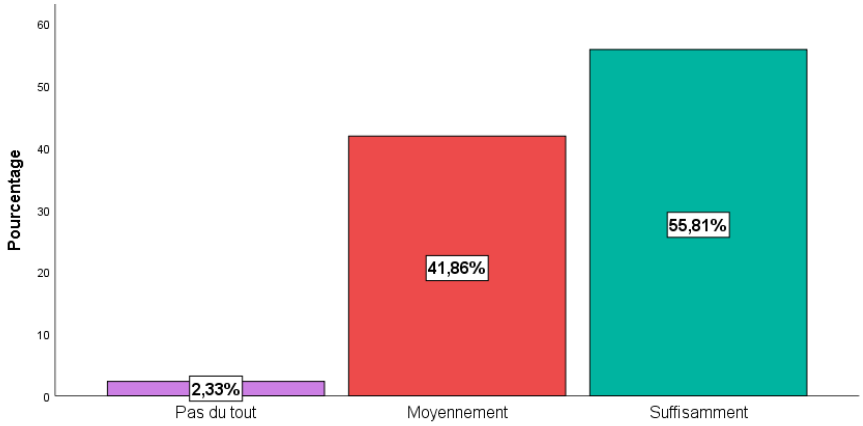

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Sur cette image, paraissent les tendances relatives au développement d'acquis pour l'élaboration et l'animation des diapositives pendant les enseignements. A ce propos, le plus grand nombre des enseignants, soit **55,81%** témoignent de connaissances « **Suffisamment** » reçues au cours du micro-enseignement, quand un nombre avoisinant le premier **(41,86%),** aussi significatif font noter « **Moyennement** », le développement d'habiletés dans cette pratique pédagogique. Seulement une part de **2,33%** admettent n'avoir « **Pas du tout** » développé de savoir-faire dans cette activité de l'enseignement, au cours du micro-enseignement. Il faut retenir que, de façon globale, les enseignants sont repartis, de la formation du micro-enseignement, avec des connaissances dans l'élaboration et l'animation des diapositives dans les pratiques pédagogiques.

3.5.8. Gestion du temps dans les pratiques pédagogiques

Tableau 6

Répartition des enseignants selon les acquis concernant la gestion du temps

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Pas du tout	2	4,7	4,7
	Moyennement	19	44,2	44,2
	Suffisamment	22	51,2	51,2
	Total	43	100,0	100,0

Source : *Enquêtes, N'goran, N'guetta, & Ya, 2023*

Dans ce tableau, sont exposées les données chiffrées concernant la gestion du temps dans les pratiques pédagogiques. Il permet d'observer que la plupart des enseignants **(51,2%)** sont d'accord sur le fait d'avoir « **Suffisamment** » développé des habiletés par à la gestion du temps. Une autre partie des enseignants, avec un taux de **44,2%,** affirme être « **Moyennement** » aguerrie dans la gestion du temps, après les séances du micro-enseignement. Juste un faible nombre d'enseignants, soit **4,7%,** disent n'être « **Pas du tout** » affermi dans cette activité de l'enseignement. Dans l'ensemble, les enseignants admettent avoir acquis des compétences, en termes de gestion du temps, dans les pratiques pédagogiques.

Conclusion

Les résultats se rapportant aux caractéristiques sociodémographiques mettent en évidence une population d'enseignants de sexe masculin à majorité, de 40 ans d'âge, avec pour grade, l'assistanat et dont l'ancienneté dans la fonction enseignante est de 2 ans. Ces enseignants, venant d'UFR et de spécialités diverses des universités de Côte d'Ivoire se sont inscrits pour la formation à la pédagogie universitaire, dont l'un des modules essentiels est le micro-enseignement. Ces caractéristiques montrent que cette étude a été spécialement portée par une population d'enseignants-chercheurs, relativement jeune, avec peu d'années d'expériences dans la fonction et

donc désireux de se former à celle-ci. C'est en cela que Carra & Faggianelli (2011) admettent que la pédagogie reste un défi pour tous. En effet, tout le monde s'accorde à dire que le doctorat ne confère pas à son détenteur, les qualités d'enseignants mais de chercheurs. D'aucuns diront qu'une chose est de maîtriser sa matière mais pouvoir la communiquer de sorte à se faire comprendre relève d'autres habiletés à acquérir (Meirieu, 2020).

La deuxième partie des résultats est consacrée à la perception du micro-enseignement par les enseignants-chercheurs. Elle prend en compte la définition du micro-enseignement, les principales motivations à la participation à la formation, le niveau de satisfaction relativement à la qualité des interventions des formateurs et leurs opinions sur l'adaptabilité du matériel utilisé par la bonne mise en œuvre du micro-enseignement. Cette perception se décline à partir des connaissances que les enseignants-chercheurs ont du micro-enseignement et de ses différents apports pour les activités de l'enseignant. Il faut retenir des propos des enseignants-chercheurs sur leurs perceptions du micro-enseignement, que la définition qu'ils donnent de cette activité rejoint celle décrite par les fondateurs du micro-enseignement (Allen & Ryan, 1972). Plus loin, les conceptions du micro-enseignement par les enseignants intègrent également les trois perspectives qui lui sont attribuées à savoir celle fonctionnaliste, comportementaliste avec Crahay (1980) et Lévesque (1987) et exploratoire avec Wagner (1988). Dans la perspective exploratoire, Peraya (1989) et Charlier et Donnay (1987) mettent un point d'honneur sur la nécessité d'utiliser l'autoscopie pour mettre la personne en face de son image en soi et donc de créer un vidéo-miroir comme le nomme Peraya (1989).

Il est donc important de faire noter à ce niveau qu'auparavant, utilisée dans les séances de micro-enseignement à l'IREEP, la technique de l'autoscopie, ces dernières années manque à cette formation. Baxter (1991) déplore lui de son côté, une dimension dynamique de la classe de la classe absente, dans cette perspective exploratoire. Cependant, pour la configuration des séances de micro-enseignement à l'IREEP, cet environnement de classe est créé parce que l'un des enseignants, donnant son cours, considère ses collègues comme apprenants et ceux-ci se doivent de se considérer comme tel : le principe du micro-enseignement qui est un cours donné en 10mn soit une simulation d'enseignement normal.

Pour ce qui relève de la motivation des enseignants du supérieur à participer à ces formations, la grande majorité a répondu le faire pour l'amélioration des pratiques pédagogiques. On peut donc relever que l'obligation imposée par le CAMES aux enseignants-chercheurs de grade "Assistant" et "Maître-assistant" d'avoir une attestation en pédagogie n'est pas la raison principale à leur participation à ces formations. En ce qui concerne l'adaptabilité du matériel utilisé pour les séances de micro-enseignement, les enseignants disent qu'elle l'est suffisamment ; cependant, un grand nombre aussi affirme que ce matériel est partiellement adapté. Par rapport à cela, on pourrait mettre en cause l'autoscopie qui n'existe plus aux séances de micro-enseignement.

Le troisième point des résultats porte sur les difficultés rencontrées par les enseignants-chercheurs avant la formation du micro-enseignement : prise de parole devant un large public, occupation scénique, gestion du groupe classe, élaboration des objectifs pédagogiques, maîtrise du dispositif d'enseignement (tableau-projecteur- ordinateur), intégration des évaluations formatives, élaboration et animation des diapositives et gestion du temps. En effet, les enseignants ont des avis partagés quant à ces difficultés rencontrées. Pour la prise de parole, c'est un point de vue mitigé sur son caractère pénible ; pareil pour l'occupation scénique. La gestion du groupe classe ne représente pas un obstacle pour les enseignants. Les autres activités d'enseignement, en dehors, de celles qui viennent d'être citées, sont celles qui sont laborieuses chez les enseignants. Au-delà de ces difficultés, Doan (2021) révèle la taille des étudiants. Pour Duguet et Morlaix (2012), les difficultés se rapportent plutôt aux pratiques pédagogiques pour leur caractère inadapté et l'hétérogénéité des étudiants. Pour contrer ces écueils, les enseignants se créent un cadre d'apprentissage ; ils forment ce que Altet (2004) appelle « bricolages adaptatifs » et « métis enseignante ». Et à chaque fin de formation, ils reconnaissent les limites de leurs approches pédagogiques et font noter comment le micro-enseignement à l'Ireep leur a permis de se corriger. Les complexités, relatives à la maîtrise du dispositif d'enseignement et d'autres instruments numériques, sont assez réelles. Clanet et Talbot (2012) et Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), 2021 quand ils évoquent comme aptitudes à développer par les enseignants, l'usage des ressources matérielles, documentaires et technologiques adéquats. Pour pallier cette situation, Annoot et Fave-Bonnet (2004) préconisent des changements concrets et adaptés face à une massification constatée à l'Université.

Références bibliographiques

- Allen, D.W et K. Ryan. (1972). *Le micro-enseignement, une méthode rationnelle de formation des enseignants*. Dunod
- Altet, M. et J.D. Britten. (1983). *Micro-enseignement et formation des enseignants*. Presses Universitaires de France.
- Altet, M. (1994). Le cours magistral universitaire : Un discours scientifico-pédagogique sans articulation enseignement-apprentissage. In : Recherche & Formation, Quelle formation pédagogique pour les enseignants du supérieur ? (pp.35-44). https://doi.org/10.3406/refor.1994.1188
- Altet, M. (2002). Une démarche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle. Revue de Psychanalyse plurielle, 138, 85-93.
- Altet, M. (2004). Enseigner en premier cycle universitaire : des formes émergentes d'adaptation ou de la "mètis" enseignante. In E. Annoot & M.F., Fave-Bonnet, Pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer (pp.37-52). L'Harmattan.
- Ann **S.** &Peter Van P. (2011). « La formation pédagogique des professeurs dans l'enseignement supérieur », *Recherche et formation* http://journals.openedition.org/rechercheformation/1360.

- Annoot, E. & Fave-Bonnet, M-F. (2004). Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer. In N. Adangnikou, Peut-on parler de recherche en pédagogie universitaire, aujourd'hui, en France ? Revue des sciences de l'éducation, 34 (3), 601-621. https://doi.org/10.7202/029510ar.
- Arnaud, S., Frimousse, S. & Peretti, J. (2009). Gestion personnalisée des ressources humaines : implications et enjeux. Management & Avenir, 28, 294-314. https://doi.org/10.3917/mav.028.0294
- Carra C., Faggianelli D., (2011). *Les violences à l'école*. PUF (Que sais-je ? 3929)
- Coulon, A. (2005) Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire, éd. Economica, Col. Education.
- Crahay, M. (1979). Un essai de micro-enseignement. Une perspective fonctionnelle, *Revue française de pédagogie*. (pp. 21-34).
- Doan, BKV. (2021). Quels motifs amènent des professeurs d'Université à mettre en place des pratiques pédagogiques non magistrale dans le contexte de
- l'enseignement à de grands groupe.
- Duguet, A. & Morlaix, S. (2012). Les pratiques pédagogiques des enseignants universitaires : Quelle variété pour quelle efficacité ?. Questions Vives, P. (halshs-00904369). https://doi.org/10.4000/questionsvives.1178
- Galinon-Mélénec, A. (1996) L'enseignant-chercheur au sein d'une situation complexe et contingente. In Donnay et M. Domainville (Dir.) : Enseigner à l'Université : un métier qui s'apprend ? (pp. 11-31). De Boeck Université.
- Meirieu, P. (2001). *L'éducation et le rôle des enseignants à l'horizon 2020*. UNESC
- Wittorski R. Colloque. (2008). « Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur ». Angers 2011 Beckers J. *Compétences et identités professionnelles.*

{SECTION 4}

SCIENCES ÉCONOMIQUES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES RISQUES DE FRAUDE DOUANIÈRE LORS DES OPÉRATIONS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION DE MARCHANDISES EN CÔTE D'IVOIRE

Strategies for preventing the risks of customs fraud during the import and export operations of goods in Côte d'Ivoire

GOGOUÉ JEAN CLAUDE DANHOUE
Université Félix HOUPHOUET Boigny, Côte d'Ivoire
Laboratoire de Recherche Société et Sécurité (LARESS)
Email: danhouejeanclaude@gmail.com

RÉSUMÉ

L'objectif de l'étude est d'analyser les stratégies mises en place pour prévenir les risques de fraude douanière lors de l'importation et à l'exportation des marchandises en Côte d'Ivoire. Afin d'aborder cette problématique, l'article recourt à une étude documentaire, une observation et des entretiens. Un échantillon de 80 individus a été sélectionné selon les critères de la méthode d'échantillonnage par choix raisonné. Les risques de fraude douanière représentent une menace majeure pour la perception des droits et taxes douaniers lors des échanges commerciaux. Les résultats de l'étude confirment la présence de ces risques tant à l'importation qu'à l'exportation des marchandises. Pour contrer ces risques, l'administration douanière a mis en place des dispositifs de prévention visant à protéger les recettes douanières. Ces mesures ont été évaluées en fonction de leur efficacité. L'article préconise la création d'une cellule opérationnelle permettant d'identifier, d'analyser, d'évaluer et de réagir en temps réel afin de réduire, voire d'éliminer, les risques de fraude douanière.

MOTS-CLE: Mécanisme de prévention ; Risques de fraude ; Douane ; Importation ; Exportation.

ABSTRACT

The aim of the study is to analyze the strategies implemented to prevent the risks of customs fraud during the import and export of goods in Côte d'Ivoire. To address the subject of study, the article relies on documentary research, observation, and interviews. A sample of 80 individuals was chosen according to the tests of the method of sampling by reasoned choice. Customs fraud risks constitute one of the most significant threats to the collection of customs duties and taxes on goods entering and leaving the customs area. The study results confirm the existence of customs fraud risks in the import and export of goods. To address these risks, the customs administration has implemented mechanisms to prevent these fraud threats in order to protect customs revenues. These measures have been analyzed in terms of the results achieved. The article recommends the creation of an operational unit

that would allow real-time identification, analysis, evaluation, and action to minimize or eliminate these risks.

KEYWORDS: Prevention mechanism; Risk of fraud; Customs; Import; Export.

Introduction

Dans le cadre du libéralisme économique, chaque agent économique se voit octroyer la faculté d'importer et d'exporter des marchandises à l'échelle planétaire, à l'exception de celles qui sont prohibées ou soumises à des restrictions (Ahmann, et al, 2018, p.17-39). Néanmoins, ces échanges commerciaux sont encadrés par un régime douanier qui requiert l'accomplissement de diverses formalités afin que les opérateurs économiques puissent s'acquitter des droits et taxes exigibles (Djouher, Ourdia, 2022, p. 185). Les opérations d'importation et d'exportation des marchandises revêtent une importance capitale pour les Etats, tant sur le plan économique que sur le plan politique.

En effet, ces échanges commerciaux permettent non seulement de dynamiser les économies nationales en favorisant la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) et la création d'emplois, mais également de renforcer les relations internationales en favorisant la coopération et les échanges culturels. L'importation de biens permet aux Etats de diversifier leur offre de produits et de répondre aux besoins de leur population, tout en favorisant la concurrence et en stimulant l'innovation. De leur côté, les exportations permettent aux Etats de valoriser leurs ressources et leur savoir-faire sur la scène internationale, tout en renforçant leur position sur les marchés mondiaux (Allali, 2022).

Toutefois, il convient de souligner que les opérations d'importation et d'exportation de marchandises sont exposées à de multiples risques de fraude douanière, susceptibles de compromettre la probité des transactions commerciales à l'échelle internationale. Parmi ces risques, il est possible d'évoquer la pratique courante de la sous-évaluation des marchandises déclarées, la falsification des documents douaniers, le contournement des droits de douane et taxes, ainsi que le recours à des pratiques illicites telles que la contrebande ou la corruption des agents douaniers (Braun-Lemaire, 2019, p.16-17).

Ces actes frauduleux ont la capacité non seulement d'engendrer des pertes financières considérables pour les entreprises, mais également de ternir la réputation et la légitimité des acteurs impliqués dans le commerce international (Detraz, 2022, p. 615). Face à ces risques, les administrations douanières au sein de l'Organisation Mondiale des Douanes ont instauré des stratégies de prévention efficaces afin de préserver l'intégrité du système douanier et d'assurer la transparence des échanges commerciaux. Les approches de prévention des risques, l'une réglementaire et l'autre opérationnelle, sont fondées sur l'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) et la convention de Kyoto révisée, entrée en vigueur le 3 février 2006 (Serir, Yahoui, 2021).

Cette démarche implique principalement le renforcement des contrôles douaniers, la sensibilisation des acteurs économiques aux enjeux de la fraude douanière et la mise en œuvre de dispositifs de surveillance et de détection des pratiques frauduleuses (Braun-Lemaire, 2019, p. 16). De plus, les approches mettent particulièrement l'accent sur la coopération entre les autorités douanières et le partage d'informations, notamment en ce qui concerne les individus suspects, les mouvements suspects de marchandises, les moyens de transport suspects, afin de déterminer les niveaux d'intervention nécessaires (Lassamen et al, 2022, p.117).

Les administrations douanières africaines ont également pris des mesures en vue de prévenir et de réduire les risques de fraude au Code douanier. Ainsi, certaines administrations, telles que celle du Sénégal, ont mis en place un Bureau d'Analyse et d'Aide à la Décision (BAD). De même, la douane béninoise a recruté un économètre au sein de la Direction de la Gestion de l'Information (DGI) en ayant recours à une assistance technique privée. Dans le même ordre d'idées, l'administration douanière malienne a instauré le Comité de Sélectivité (CS) et la Cellule Technique de Gestion du Risque (CTGR). De son côté, l'administration douanière du Burkina Faso a mis en place deux structures, à savoir la Cellule de Supervision et d'Orientation (CSO), chargée de superviser l'analyse des risques, et le Comité de Sélectivité (CS) chargé de l'analyse statistique, afin d'évaluer de manière quantitative les risques (Ravillard, 2019, p.126).

Les stratégies visant à prévenir les risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises ont joué un rôle primordial dans la sécurisation des échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Grâce à la mise en place de procédures de contrôle rigoureuses, à l'utilisation de technologies de pointe et à la coopération internationale, les autorités douanières sont en mesure de détecter et de contrecarrer efficacement les tentatives de fraude (John, 2019).

En adoptant une approche proactive et coordonnée, les autorités douanières contribuent à garantir la sûreté et l'intégrité des chaînes d'approvisionnement internationales, tout en facilitant les échanges commerciaux et en favorisant la croissance économique (Radu, 2014, p. 409).

Par ailleurs, les stratégies élaborées peuvent contribuer à anticiper les risques de fraude douanière dans le but d'assurer la sauvegarde des consommateurs face aux produits contrefaits ou potentiellement dangereux, de maintenir la compétitivité des entreprises légitimes et de promouvoir la croissance économique durable (Doe, 2021, p.45).

Toutefois, les stratégies visant à prévenir les risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation se heurtent à des limites intrinsèques en raison de la complexité et de la diversité des pratiques frauduleuses. Malgré les efforts déployés par les autorités douanières pour renforcer les contrôles et les dispositifs de surveillance, les fraudeurs parviennent régulièrement à contourner ces

mesures en utilisant des stratagèmes sophistiqués et en exploitant les failles du système (Gayraud, 2012).

Par ailleurs, la coopération internationale dans la lutte contre la fraude douanière demeure perfectible, ce qui entrave l'efficacité des actions préventives entreprises à l'échelle nationale. Les disparités en matière de législation et de pratiques entre les divers pays parfois compliquent parfois la coordination des efforts et la mise en œuvre de stratégies communes (Dierickx, 2021).

L'apport de la technologie dans la détection des fraudes est indéniable, mais les fraudeurs ont la capacité de contourner ces avancées en s'adaptant constamment aux progrès technologiques pour élaborer de nouvelles stratégies frauduleuses (Smith, 2021, p.112).

Devant ces enjeux cruciaux, il s'avère impérieux de consolider la coopération entre les entités publiques et privées, d'optimiser la coordination à l'échelle internationale et de faire des investissements dans des technologies de pointe afin de contrer de manière efficace la fraude douanière tant à l'importation qu'à l'exportation (Johnson, 2021, p.78).

En raison de leur expertise et des moyens déployés pour contenir les risques de fraude à l'importation comme à l'exportation des marchandises, les autorités douanières ivoiriennes ont su intervenir de manière efficace dans la chaîne logistique sans perturber le commerce légitime, contribuant significativement à l'amélioration de la facilitation des échanges et à l'augmentation des recettes douanières (Gnogoue, 2018, p. 43).

Toutefois, de la même manière que leurs homologues sur le continent, il est parfois difficile pour les autorités douanières ivoiriennes d'anticiper le nombre d'opérateurs économiques qui transgresseront les dispositions du Code douanier et de quelle manière ils le feront (Balaki, 2022, p.26).

L'objectif général de l'article consiste en l'analyse des stratégies mises en œuvre par les douanes ivoiriennes en vue de prévenir les risques de fraude au Code douanier.

Les objectifs spécifiques visent à l'identification des risques de fraude, à la mise en lumière des différentes mesures de prévention des risques de fraude douanière, ainsi qu'à l'analyse des actions de prévention.

Les résultats de l'étude permettent d'identifier, en premier lieu, les risques de fraude douanière liés à l'importation et à l'exportation des marchandises. En second lieu, sont exposées les stratégies de prévention des risques de fraude douanière, tandis que le troisième point consiste en une analyse des mécanismes de prévention des risques de fraude douanière, tant à l'importation qu'à l'exportation des marchandises.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre de références théoriques

L'analyse de l'étude est abordée à travers le prisme de la théorie de la gestion des risques de Dionne (2017, p.427). Selon l'auteur, la gestion des risques peut être appréhendée comme un processus de prise de décision, nécessitant une compréhension approfondie d'un risque identifié et/ou des mesures à mettre en place pour accroître les chances de succès tout en réduisant à la fois la probabilité d'échec et le degré d'incertitude lié à l'atteinte des objectifs de l'organisation. La gestion de ces divers risques requiert l'utilisation d'outils préventifs visant à trouver un juste équilibre entre la réalisation des opportunités de gains et la diminution des vulnérabilités et des pertes.

Cette théorie s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'étude. En effet, dans un environnement complexe marqué par une augmentation tant du nombre que des divers types de risques, tant internes qu'externes, il est impératif que des mécanismes de gestion des risques de fraude soient mis en place et diffusés à tous les niveaux de l'organisation.

Ces mécanismes permettront d'analyser et de gérer les tendances et les évolutions des probabilités de menaces de risque en douane, afin de répondre aux exigences de modernisation des douanes.

1.2. Cadre méthodologique

Le champ d'investigation choisi est la cité d'Abidjan, métropole économique de la République de Côte d'Ivoire. Afin de satisfaire l'objectif de notre étude, nous avons pris la décision de nous rendre auprès de la Direction Générale des Douanes, de la Direction des enquêtes douanières, du Ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que dans diverses entités privées. L'enquête s'est déroulée sur une durée de deux mois.

La population d'étude est constituée des hauts responsables de la direction générale des douanes, dont la mission est de veiller à la stricte application et au respect des lois et règlements relatifs au dédouanement des marchandises aux frontières. Elle inclut également les agents des bureaux d'enquêtes douanières, habilités à contrôler et à combattre la fraude douanière, ainsi que les fonctionnaires du Ministère de l'Économie et des Finances, chargés de mettre en œuvre la politique économique, financière et monétaire du gouvernement. En outre, cette population comprend les acteurs économiques opérant dans le secteur de la fourniture de biens et services.

L'échantillon de la population étudiée se compose de 80 individus soigneusement sélectionnés selon la méthode d'échantillonnage par choix raisonné.

En tant que méthodes de collecte de données, le travail s'appuie sur l'analyse documentaire, l'observation indirecte et l'entretien semi-direct.

L'étude documentaire s'est focalisée sur des documents généraux portant sur les mécanismes de prévention des risques de fraude douanière. À cet effet, nous avons scruté des thèses, des mémoires, des articles scientifiques, des textes

réglementaires et des rapports d'études émanant d'institutions tant nationales qu'internationales.

Par le biais de l'observation indirecte, nous avons pu constater des risques potentiels d'infractions au Code douanier, ainsi que les mécanismes structurels de prévention des fraudes douanières. La grille d'observation et le guide d'entretien ont grandement facilité la collecte des données.

L'entretien semi-direct a établi un cadre propice aux échanges avec les différentes catégories de la population enquêtée. Les thèmes abordés ont principalement porté sur la sensibilisation aux risques de fraude liés au Code douanier, les stratégies de prévention de ces risques et les avancées réalisées dans ce domaine. Cette approche nous a permis d'approfondir notre analyse des dispositifs de prévention des fraudes douanières. Les entretiens ont été consignés au moyen d'un enregistreur afin d'assurer l'intégrité des données lors de leur traitement.

La méthode d'analyse des données retenue est l'analyse qualitative, laquelle a été employée afin d'explorer les données descriptives, notamment les discours et les comportements des individus interrogés. Au cours de cette démarche, notre intérêt s'est concentré sur les perceptions des enquêtés relatives aux risques d'infractions douanières, ainsi que sur les dispositifs de prévention des risques déployés et leur efficacité.

2. Résultats

2.1. Identification des risques de fraudes douanières

Louni, Tatem (2022, p.123) souligne « bien que les douanes soient en alerte depuis l'introduction de système informatique dans les opérations douanières, des risques existent».

Un sondé dit ceci «Effectivement, des opérateurs économiques et entreprises d'exportation et d'importations continuent de constituer des menaces de fraude compte tenu de leur ingéniosité à contourner la réglementation ».

Les services des enquêtes douanières ivoiriennes indiquent que les risques de fraude douanière à l'importation et à l'exportation des marchandises incluent :

- **Sous-déclaration de la valeur des marchandises pour réduire les droits de douane à payer.**

Cette pratique se caractérise par la déclaration d'une valeur inférieure à celle réellement attribuée aux marchandises importées. Elle peut également impliquer la falsification des documents de déclaration en douane, la sous-évaluation de la qualité ou de la quantité des marchandises, ou encore l'utilisation de stratagèmes frauduleux visant à réduire les droits de douane exigibles.

- **Fausse déclaration de la nature des marchandises pour éviter les restrictions ou les taxes spécifiques.**

Cette fraude porte sur la déclaration erronée de la catégorie des marchandises pour contourner les restrictions ou les taxes. Ces pratiques frauduleuses visent à réduire les coûts d'importation et à éviter les taxes plus élevées.

- **Contrefaçon de documents douaniers pour faciliter l'importation ou l'exportation de marchandises illégales**

Les fraudeurs recourent à la falsification des factures commerciales, des certificats d'origine et des documents d'identification pour diminuer les droits de douane et les taxes à payer, ou pour contourner les restrictions et réglementations en vigueur. Ces pratiques illégales leur permettent de bénéficier de tarifs préférentiels et de quotas d'importation réservés à certains pays.

- **Utilisation de faux sceaux douaniers**

Cette pratique consiste à faire croire que les marchandises ont été contrôlées et autorisées par les autorités douanières, alors qu'elles ne l'ont pas été.

- **Corruption de fonctionnaires douaniers pour faciliter le passage de marchandises illégales**

Certains fonctionnaires douaniers peuvent être corrompus et accepter des pots-de-vin pour fermer les yeux sur les marchandises illégales entrant dans le pays, voire falsifier des documents pour les faire passer pour des produits légaux. D'autres peuvent être complices des trafiquants en les aidant à contourner les contrôles et les inspections, sous la pression de facteurs politiques ou économiques.

La catégorisation des risques d'infractions les plus fréquemment constatés concernant les services de première ligne se concentre principalement sur les fausses déclarations de valeur, les fausses déclarations d'espèces et les fausses déclarations de poids, qui représentent à elles seules 83,68% de l'ensemble des infractions. (Direction de la Lutte contre la Fraude (DLF)).

En ce qui concerne les activités des services de seconde ligne, les infractions principales constatées concernent les fausses déclarations de valeur (29,83%), les importations non déclarées (17,23%) et les fausses déclarations d'espèces (7,32%).

2.2. Stratégies de prévention des risques de fraudes en douane

Selon (Guenot, 2020, p. 85) «Les stratégies de prévention des risques de fraude en douane recouvrent l'ensemble des dispositions ou des mesures prises ou prévues à tous les stades de l'activité douanière en vue d'éviter ou de diminuer les risques de fraude ».

Approche réglementaire

La République de Côte d'Ivoire a promulgué la Loi numéro 2013-450 en date du 19 juin 2013 dans le dessein de prévenir et réprimer les infractions douanières. De plus, un nouveau Décret a été établi afin de renforcer la gestion des risques et de garantir le respect des procédures douanières, dans le but de faciliter les échanges commerciaux et de lutter contre la fraude.

Ce Décret numéro 2016-869 du 03 novembre 2016 a permis la création de la Direction de l'analyse du risque, du renseignement et de la valeur, dans le but de prévenir les menaces de fraude douanière.

Approche institutionnelle

La Direction de l'Analyse des Risques du Renseignement et de la Valeur (DRRVA), entité centrale bénéficiant d'une compétence nationale, a été établie dans le but de coordonner et de centraliser les informations provenant des services douaniers locaux et étrangers dans le cadre de la lutte contre la fraude. Son bureau de renseignement occupe une place prépondérante dans l'accomplissement de cette mission.

De plus, diverses structures douanières ont été mises en place pour prévenir les risques de fraude douanière. Parmi celles-ci, on peut citer la Direction Générale des Douanes (DGD), qui est l'entité centrale responsable de la gestion et du contrôle des opérations douanières sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Les Brigades de Contrôle et de Surveillance (BCS) sont chargées d'inspecter les marchandises et les véhicules aux différents points d'entrée et de sortie du territoire. La Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) se spécialise dans la lutte contre la fraude douanière et mène des enquêtes pour identifier les fraudeurs et les réseaux de contrebande. La Direction de la Lutte contre la Fraude (DLF) est responsable de l'élaboration de stratégies et de dispositifs de lutte contre la fraude douanière, en collaboration avec les autres services douaniers. Enfin, le Service de Renseignement et d'Investigation Douanière (SRID) a pour mission de recueillir et d'analyser des informations afin de détecter les risques de fraude douanière et de prévenir les infractions.

Ces différentes structures travaillent en étroite collaboration pour assurer la sécurité des frontières et lutter contre la fraude douanière en Côte d'Ivoire.

Approche opérationnelle des risques de fraude en douane

Pour (Codjo, 2022, p. 356) « Prévenir les risques de fraude, consiste pour une administration des douanes de modifier sa façon de penser et d'agir ».

En Côte d'Ivoire, la lutte contre la fraude douanière repose sur un ensemble de mesures et de procédures rigoureuses visant à prévenir et à détecter les pratiques frauduleuses. Ces actions incluent le renforcement des contrôles aux frontières afin d'identifier les marchandises frauduleuses, l'exigence de documents et d'informations détaillés des importateurs et exportateurs, la mise en place de systèmes de contrôle et de suivi des marchandises tout au long de la chaîne logistique, la formation et la sensibilisation des agents des douanes aux risques de fraude et aux techniques de détection, la coopération avec les autorités douanières étrangères pour lutter contre la fraude transfrontalière, ainsi que l'application de sanctions sévères en cas de fraude douanière, telles que des amendes et des peines d'emprisonnement.

De plus, la Côte d'Ivoire a adhéré à plusieurs traités internationaux visant à combattre la fraude douanière, notamment la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention de l'Organisation mondiale des douanes sur l'évaluation en douane.

3. Analyse des stratégies de prévention des risques de fraude au code douanier

3.1. Apports significatifs

Selon (Jacquemot et Raffinot, 2018, p. 243), l'adoption d'une approche globale de la gestion des risques par les douanes permet une évaluation rapide des risques liés à toutes les transactions, avant l'arrivée des marchandises. Cette stratégie renforce la capacité des autorités douanières à lutter contre la fraude et à assurer la sécurité des échanges commerciaux. Les contrôles ciblés et les analyses de risques permettent une allocation plus efficace des ressources et une réduction des coûts pour les opérateurs économiques.

De plus, cette approche améliore la transparence et la traçabilité des opérations, renforçant ainsi la confiance des acteurs économiques dans le système douanier.

Les enquêtes de terrain et les témoignages recueillis ont permis de mettre en lumière les mécanismes de prévention des risques mis en place par les autorités douanières. Ces dispositifs ont été efficaces pour optimiser le fonctionnement du système, renforcer la lutte contre la fraude et garantir la sécurité des échanges commerciaux. Leur pertinence a été démontrée par leur contribution à la bonne gestion des flux commerciaux et au renforcement de la confiance des acteurs économiques.

Aussi, les mesures préventives mises en place ont permis de limiter les pratiques frauduleuses préjudiciables à l'économie nationale, favorisant ainsi la confiance entre les acteurs commerciaux et la Côte d'Ivoire en assurant un environnement commercial sain et sécurisé.

De surcroît, elles ont stimulé la compétitivité des entreprises ivoiriennes en les préservant des pratiques déloyales de la concurrence. Par ailleurs, ces mesures ont préservé les recettes fiscales de l'État en luttant contre la sous-facturation, la surévaluation des marchandises et autres formes de fraude douanière, contribuant ainsi à une gestion financière publique efficace et à la lutte contre la corruption.

En outre, ces stratégies de prévention des risques de fraude douanière ont renforcé la crédibilité et la réputation de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale en tant que partenaire commercial fiable et respectueux des règles et des normes en vigueur.

3.2. Limites des stratégies de prévention

Les stratégies de prévention des risques de fraude douanière à l'importation et à l'exportation en Côte d'Ivoire se heurtent à des limites conséquentes et préjudiciables.

Malgré les efforts déployés par les autorités compétentes pour renforcer les dispositifs de contrôle et les procédures, la fraude douanière demeure un problème persistant en Côte d'Ivoire. Les fraudeurs usent de stratagèmes sophistiqués tels que

la falsification de documents, la sous-évaluation des marchandises ou encore l'utilisation de circuits détournés pour échapper aux contrôles douaniers. Ces pratiques compliquent la détection des fraudes et compromettent l'intégrité du système douanier.

Par ailleurs, Les ressources humaines et techniques restreintes des services douaniers constituent un obstacle majeur à l'efficacité des stratégies de prévention. Le manque de personnel qualifié et d'équipements adéquats entrave la capacité des autorités à mener des contrôles approfondis et à détecter les fraudes de manière proactive.

De plus, la corruption et la collusion entre certains agents douaniers et les fraudeurs représentent un risque majeur pour l'intégrité du système douanier en Côte d'Ivoire, compromettant ainsi l'efficacité des contrôles et favorisant la persistance de la fraude. Ces limites significatives soulignent la nécessité d'une action concertée et d'une volonté politique forte pour lutter efficacement contre ce fléau en Côte d'Ivoire.

Les limites significatives évoquées soulignent la nécessité d'une action concertée et d'une volonté politique forte pour lutter efficacement contre ce fléau en Côte d'Ivoire.

4.Discussion

L'article analyse les mécanismes de prévention des risques de fraude en douane en Côte d'Ivoire.

Nos résultats indiquent que les douanes ivoiriennes, notamment à Abidjan, sont en proie à d'énormes risques de fraude à l'importation et à l'exportation des marchandises. Des importateurs et exportateurs peu scrupuleux ont toujours tendance à éviter les réglementations au Code douanier dans le seul souci d'éluder totalement ou partiellement les droits et taxes douaniers lors du passage en douane.

En effet, les résultats de l'étude relèvent les différents risques de fraude en douane qui peuvent s'observer lors des déclarations de l'origine, de la valeur et de la destination, également au niveau de classement des marchandises. Ces résultats sont corroborés par ceux de (Detraz, 2022, p. 615) qui notent que les risques de fraude auxquels sont exposées les administrations des douanes naissent de la seule volonté de certains opérateurs de contourner les règlementations. Ces risques portent généralement sur les déclarations en douane en termes de valeur et de volume, du code fiscal et le pays d'origine des marchandises.

Pour anticiper ces menaces de fraude au Code douanier, un cadre juridique est instauré à travers un nouveau Décret sur les droits de douane et l'accise et une Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur, qui permet, dans un cadre légal, une gestion efficace des risques afin de faciliter les échanges et d'assurer le respect des procédures douanières. Une approche plus opérationnelle vient en appoint pour permettre de réduire la probabilité des conséquences, aussi traiter les risques. Ces résultats concordent avec les recherches de (Braun-Lemaire, 2019, p. 16) et de (Djouher, Ourdia, 2022, p.185) qui soulignent respectivement que les

douanes s'accordent à coopérer entre elles et à partager des informations, notamment en ce qui concerne les personnes suspectes, les mouvements suspects de marchandises, les moyens de transport suspects, afin de déterminer les niveaux d'intervention qui peuvent être requis.

Les mécanismes pour prévenir les éventuelles fraudes en douane à l'importation et à l'exportation ont conduit à des résultats nettement intéressants en termes de réduction des taux de contrôle sur les entrées et sorties des marchandises de l'espace douanier, mais aussi de la maîtrise par les différents services douaniers des probables risques de fraudes, de cibler les profils de risque par opérateur et par marchandise.

L'approche préventive des risques de fraude a nettement contribué à la modernisation des administrations douanières, à une meilleure application de la politique fiscale et commerciale et une amélioration des recettes. Les travaux de (Radu, 2014, p.409), abondent dans le même sens. Ces recherches mentionnent que les politiques prévisionnelles mises en place, ont permis aux services douaniers d'améliorer l'évaluation des risques et le déploiement de contrôles douaniers ciblés, mais aussi, la facilitation des échanges et l'amélioration du recouvrement des recettes douanières.

Avec l'augmentation des échanges commerciaux et la complexité des risques associés, les douanes ont parfois des difficultés à évaluer précisément le risque pour chaque déclaration et à attribuer les contre-mesures appropriées.

Pour circonscrire les risques de fraude en douane, l'article recommande le renforcement des contrôles physiques avec l'appui des sociétés privées d'inspection avant l'embarquement des marchandises afin de révéler l'information sur leurs caractéristiques.

L'article souligne également l'importance de la collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les autorités douanières, les entreprises et les organismes de régulation, pour prévenir efficacement les risques de fraude. Il met en avant l'importance de la technologie dans la détection des fraudes, notamment à travers l'utilisation de systèmes de contrôle automatisés et de bases de données centralisées.

En outre, l'article met en évidence l'importance de la formation et de la sensibilisation des acteurs impliqués dans les opérations d'importation et d'exportation, afin de renforcer leur vigilance et leur capacité à détecter les tentatives de fraude.

De plus l'article souligne l'importance de la transparence et de la bonne gouvernance dans la lutte contre la fraude douanière, en mettant en avant l'importance de la coopération internationale et de l'échange d'informations entre les différents pays.

L'objectif de l'étude est atteint et le cadre théorique validé au regard des résultats obtenus.

Cependant, notre étude a des limites. Des difficultés sont à souligner au niveau de la collecte de données. Des responsables des services visités n'ont pas souvent

voulu se soumettre à l'enquête sous prétexte qu'on serait des agents enquêteurs. L'autre faiblesse est la taille de l'échantillon d'enquête. Pour de prochaines études sur le sujet, il serait ainsi intéressant de tester ce même objectif avec un échantillon d'enquêtés plus considérable et un nouveau cadre méthodologique pour des résultats plus importants.

Conclusion

Cette étude s'est assignée l'objectif d'analyser les mécanismes de prévention des risques de fraude à l'importation et à l'exportation des marchandises en Côte d'Ivoire. Les premiers résultats ont traité des risques de fraude auxquels les administrations douanières sont exposées.

Des opérateurs économiques s'inscrivent à souhait dans le contournement les lois et règlements, créant ainsi d'énormes menaces de fraude lors du passage en douane des marchandises.

Ensuite, dans la seconde partie, les recherches nous ont permis de réaliser que des dispositions existent au plan juridique et opérationnel pour prévenir les risques de fraude au Code douanier. Ces mécanismes de prévention des risques se structurent autour d'échange d'information entre les douanes, et l'établissement des profils d'opérateurs douteux et des caractéristiques des marchandises à hauts risques.

Les derniers résultats mettent en lumière les avantages liés à la prévention des risques en termes de facilitation des échanges commerciaux, de la responsabilisation des douanes et de l'amélioration des recettes douanières et l'anticipation des risques afin de les réduire et même les éliminer. Plus d'actions de prévention permettront de réduire efficacement toutes les velléités de fraude douanières.

L'article propose une analyse approfondie des stratégies de prévention des risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises en Côte d'Ivoire.

Il met en lumière les défis auxquels sont confrontées les autorités douanières du pays et propose des solutions innovantes pour renforcer la lutte contre la fraude.

L'étude des stratégies de prévention des risques de fraude douanière lors des opérations d'importation et d'exportation de marchandises en Côte d'Ivoire vise principalement à renforcer la sécurité et l'intégrité des échanges commerciaux internationaux.

En se penchant sur les stratégies de prévention des risques de fraude douanière, les autorités ivoiriennes peuvent mettre en place des mesures efficaces pour renforcer le contrôle des importations et des exportations, détecter les pratiques frauduleuses et punir les contrevenants. Cela permettra non seulement de protéger les intérêts économiques et sécuritaires du pays, mais aussi de favoriser un environnement commercial sain et transparent pour les opérateurs économiques et contribuer ainsi au développement économique et à la stabilité du pays.

Références bibliographiques

- Ahmann, E. Tuttle, L. J., Saviet, M. & Wright, S. D. (2018). A descriptive review of ADHD coaching research: Implications for college students. Journal of Postsecondary Education and Disability, 31(1), 17-39.
- Allali, S. (2022). Overview of the evolution of the concept of "regional integration & quot: focus on the African Continental Free Trade Area (AFCFTA), International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3 (3-1), 230-241. https://doi.org/10.5281/zenodo.6603763.
- Balaki, M. E. (2022). Accord Commercial Régional Approfondi Comme Moteur des Chaînes de Valeur Mondiales en Afrique : Le Cas de la Région de la CEDEAO. African Economic Research Consortium.
- Braun-Lemaire, I. (2019). Deux nouveaux services pour mieux protéger le territoire et lutter contre les fraudes fiscales, L'ENA hors les murs, 4(496), 16-17.
- Codjo, S. A. (2022). Performance des entreprises béninoises: une analyse de contenu basée sur l'approche contextuelle, [Thèse de Doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières et l'université de Sherbrooke].
- Detraz, S. (2022). Infractions fiscales et douanières, Revue de science criminelle et de droit pénal comparé, 3(3), 615-624.
- Dierickx, I. (2021). Gestion des risques à l'international : Import, Export, Investissement. Collection Gestion et organisation,300.
- Dionne, G. (2017). Gestion des risques- théories et applications, Collection Finance.
- Djouher, A. & Ourdia, A. (2022). Les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation Mémoire de master, Université Mouloud Mammeri de Tizi-
- Ouzou d'Algérie.
- Doe, J. (2021). Stratégies de prévention des risques de fraude douanière : une analyse approfondie, Revue internationale de commerce et de logistique, 15(2), 45-62.
- Gnogoue, R. C. (2018). Les statistiques miroirs, un outil d'aide à l'analyse du risque en douane, Administration des douanes Ivoiriennes. Direction du renforcement des capacités, Unité Recherche de l'OMD.
- Guenot, M. (2020). Des chiffres en bataille. Évaluer la lutte contre l'économie souterraine, Sociologies pratiques 1 (40), 85-94.
- Jacquemot, P. & Raffinot, M. (2018). La mobilisation fiscale en Afrique, Revue d'économie financière, 3 (131), 243-263.
- John M. L. (2019). Customs Fraud: A Global Challenge, Routledge.
- Lassamen, K. & Makhlouf, N. E. (2022). L'évaluation des risques liés aux opérations d'importation : cas de l'ENIEM [Mémoire de master, Université

Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou d'Algérie].
- Gayraud, J-F. (2012). La Grande Fraude : Crime, Subprimes, Crise financière, Edition : Odile Jacob, 272.
- Johnson, M. (2021). Solutions innovantes pour lutter contre la fraude douanière dans le commerce international". Revue de commerce mondial, 20(3), 78-94.
- Radu, G. (2014).L'Union douanière européenne : bilan et perspectives d'avenir, Revue Internationale de droit économique, 4 (28), 409-429.
- Ravillard, P. (2019). Le contrôle des recettes du budget européen du point de vue de la lutte contre la fraude, Gestion & Finances Publiques, 6 (6), 126-130.
- Serir, M. H. & Yahoui, A. (2021). La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale [Mémoire de master, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou de Algérie].
- Smith, J. (2021). Les limites des stratégies de prévention des risques de fraude douanière à l'importation et à l'exportation : étude de cas". Journal de gestion des risques, 8(4), 112-129.

{SECTION 5}

SCIENCES POLITIQUES & JURIDIQUES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

LE DOUTE DANS LE PROCÈS PÉNAL AU CAMEROUN

The doubt in the criminal trial in Cameroun

HASSANA
Commissaire de police, Chercheur indépendant, Cameroun,
E-mail : hassanaras41@gmail.com.
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0008-2448-6849

RÉSUMÉ

La présente réflexion consacre l'utilité du doute dans le procès pénal et essaie de répondre à la question de savoir en quoi consiste cette utilité. Au bout de l'analyse, deux temps forts ont été mis en relief et qui restituent l'utilité du doute dans le procès pénal : la phase préparatoire du procès pénal et sa phase exécutoire. Mais, dans une approche quelque peu synthétique, l'objectif du doute se résume à une valeur juridique immatérielle : le règlement d'un litige à caractère pénal. Au bout du compte, chacun des protagonistes aura eu l'occasion d'exprimer son doute pour permettre au juge de trancher le litige tout étant à l'abri des incertitudes qui sont sources d'erreurs.

MOTS-CLÉ : Doute ; procès-pénal ; utilité ; litige**.**

ABSTRACT

This reflection consecrates the usefulness of doubt in the criminal trial and tries to answer the question of what this usefulness of doubt consists of. At the end of the analysis, two main points were highlighted and which restore the usefulness of doubt in the criminal trial: the preparatory phase of the criminal trial and its enforcement phase. But, in a somewhat synthetic approach, the objective of doubt comes down to an immaterial legal value: the settlement of a criminal dispute. In the end, each of the protagonists will have had the opportunity to express their doubts to allow the judge to settle the dispute while being protected from the uncertainties that are sources of error.

Keywords: Doubt; criminal trial; usefulness; dispute.

0. Introduction

Le vocabulaire juridique de Gérard Cornu définit le doute comme « l'incertitude qui porte sur l'existence d'un fait, la valeur d'une preuve, le sens d'un mot ou d'un texte, la justesse d'un raisonnement, la justice d'une solution, la portée d'une règle, etc...» (Cornu, 2016, p. 372). L'incertitude, qui apparait donc comme l'âme pensante du doute, peut être un obstacle à la prise d'une décision

importante. Dans ce cas, elle conforte l'adage selon lequel *in dubio pro reo (*expression latine qui signifie *« dans le doute abstiens-toi »).* C'est à dire que, dans le doute, il faut s'abstenir de poser ou de prendre certains actes car susceptibles de nuire à la situation vitale d'une personne. Cet adage a d'ailleurs un pendant qui, en droit processuel, se veut plus précis : le doute profite à l'accusé. Mais, vu sous cet angle, la valeur protectrice et libératrice du doute est consacrée de manière outrancière en faveur d'une personne impliquée dans un procès pénal. C'est dire que, pour peu qu'il y ait une incertitude quant à la preuve des faits allégués ou sur la règle de droit applicable, le doute s'impose comme un libérateur et impose à l'autorité judiciaire de délier le joug qui entrave l'accusé. Dans cette hypothèse, la fonction protectrice du doute conférée par ces adages, si elle est systématique, risquera d'entretenir le trouble à l'ordre social à travers la libération d'individus dangereux. Mais, le doute qui intéresse la présente réflexion est celui qui s'impose à l'esprit du justicier pour guider sa quête de vérité : la vérité judicaire différente de celle cartésienne qui semble moins prolifique en termes de bilan. Il s'agit d'un doute fonctionnel qui s'emploie à mettre fin à un litige par le biais d'une décision du juge intervenu à l'issue d'un procès pénal totalisant moins de récriminations (Terré, 1994).

Le procès pénal, qui constitue la toile de fond de la présente réflexion, est pris dans son acception large qui le confond à la procédure pénale (Cornu, 2016, p. 812). Celle-ci se définit comme étant l'ensemble des actes incluant les enquêtes pénales, les poursuites, l'instruction et le jugement des délinquants. Sa mise en œuvre repose sur un certain nombre de principes tels que la présomption d'innocence (*art.8, CPP*), l'équité et le respect de la dignité de la personne qui en fait l'objet qui ne doit être marquée du sceau de l'opprobre qu'à l'issue d'une démarche minutieuse ayant établi sa culpabilité. Voilà la faille que semble avoir utilisé le doute pour s'introduire dans la sphère procédurale et gouverner toute démarche processuelle soucieuse d'une justice saine et crédible. Il faut douter à toutes les étapes de la procédure notamment sur les faits, sur les preuves, sur la règle de fond ou de forme adoptée et sur la portée de la décision à prendre. Dès lors, l'utilité du doute dans une démarche processuelle s'avère évidente et requiert peu de démonstrations. Elle ne suscite donc que la préoccupation de savoir à quelle cadence et pour quelle fin interviendrait-elle dans un procès pénal ?

Au bout de la réflexion, théoriciens et praticiens du droit processuel pourront identifier la valeur réelle du doute dans un procès pénal. Le prétexte spatio-temporel intègre comme point focal l'espace juridique camerounais en s'intéressant particulièrement à la législation processuelle en matière pénale en vigueur. L'analyse se basera essentiellement sur la recherche exégétique et la pratique prétorienne au Cameroun. Parce qu'il recèle une fonction protectrice des droits de la personne mise en cause, on peut affirmer, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse, que le doute a un rôle important dans toute démarche processuelle. Son utilité, qui constitue le prétexte de la présente analyse, se révèle à géométrie variable offrant les deux axes de la réflexion à savoir : son utilité relative à la phase préparatoire du procès pénal **(1)** et celle décisive à la phase exécutoire du procès pénal **(2)**.

1. L'utilité relative du doute à la phase préparatoire du procès pénal

Le procès pénal dispose effectivement d'une phase préparatoire qui, sur le plan temporel, correspond à la période au cours de laquelle les autorités y habilitées s'emploient à rassembler les preuves à charge et à décharge susceptibles de justifier la commission ou la non commission d'une infraction. Par dévolution normale, ces preuves vont permettre au juge de se prononcer sur la sanction pénale qui doit être infligée à une personne dont la culpabilité est établie ou d'établir son innocence déjà présumée. Cette phase préparatoire se subdivise en trois temps à savoir une période d'investigations policières, une période dite de poursuites et, dans une certaine mesure, celle dite d'instruction qui sont, chacune, caractérisées par des moments d'incertitude qui obligent à admettre l'inaliénable doute.

L'investigation, encore appelée enquête pénale, se fait aussi bien dans les bureaux que sur le terrain. Elle vise à rassembler un grand nombre d'indices de preuve autant que faire se peut et dont la concordance servirait aux poursuites, à l'instruction et, plus tard, à la formation de la sacro-sainte intime conviction que recherche le juge pour dénouer le lien d'instance. Elle se fait le plus souvent avec une contrainte mesurée lorsqu'un certain nombre d'incertitudes plane sur la pertinence des arguments de la victime ou de l'honorable dénonciateur. Dans l'ancien droit processuel, ce type d'enquête prenait alors l'appellation d'enquête officieuse ; siège des incertitudes. Elle n'en sera que peu délestée avec le nouveau droit processuel où ce type a été élevé à la dignité de la non moins polysémique « enquête préliminaire » (art 118 et Ss CPP.). Mais l'investigation pourrait se faire aussi dans le cadre d'une enquête qui ferait appel à une coercition excessive justifiée par une constellation d'indices de preuves. On parlera alors d'enquête de flagrance (Art. 103 et Ss, CPP) qui ne saurait, pourtant, être à l'abri des incertitudes. Il faut dire que rien que la distinction entre ces deux types d'enquête ne parait pas évidente et laisse une faille au doute. En effet, l'incertitude pourrait toujours envahir l'esprit d'un enquêteur qui se trouve face à une infraction qui aurait été commise dans une période de temps oscillant entre la flagrance et le défaut de flagrance (Tchokomakoua, 1987, pp. 427-447).

Les poursuites, qui constituent la phase au cours de laquelle se fait l'état des lieux des investigations, amorcent véritablement la marche vers le procès pénal parce que l'autorité y habilitée peut être convaincue de l'existence d'un préjudice que la société dont il est le mandataire vient de subir (art. 141.e, CPP). Dans le cas contraire, elle s'abstient de poursuivre et banalise les résultats de l'enquête à travers le classement sans suite (art 141.c, CPP). Là encore, l'inaltérable doute l'aura certainement accompagnée dans toutes ses diligences afin de s'assurer qu'en poursuivant ou en s'abstenant de poursuivre, elle a pu se mettre à l'abri des critiques tous azimuts. En effet, il n'est pas superflu de rappeler que, contrairement au juge qui dispose d'une marge de manœuvre confortable dans la formation de son intime conviction, le Procureur de la République est astreint à l'obligation hiérarchique qui

peut influencer ses pouvoirs en matière de poursuites (art. 133(2), CPP). En tout état de cause, la poursuite, alimentée par les résultats de l'enquête pénale, dispose d'une place importante dans le dispositif du procès pénal.

L'instruction constitue également une étape d'investigation qui succède aux poursuites et permet la mise en état des affaires destinée à la décision du juge. Dans le Code de procédure pénale, elle n'est obligatoire qu'en matière de crimes d'une certaine gravité (art. 417(2), CPP) et de certains types d'infractions commises par les mineurs (art. 719(2), CPP). Son intervention après les enquêtes et les poursuites transpire le doute quant à l'efficacité de ces dernières.

Le doute processuel est un doute dynamique et muable selon qu'il voudrait exprimer son utilité fonctionnelle au service de l'opportunité des poursuites (1.1) ou de l'instruction (1.2).

1.1. Le doute au service de l'opportunité des poursuites

Il s'est souvent posé la question de savoir si, au bout de ses investigations, l'enquêteur est habileté à mettre fin à une procédure sur le fondement des incertitudes ayant entaché ses diligences. C'est une équivoque qui mérite d'être levée pour la gouverne des justiciables dont l'inexorable prétention voudrait que l'enquêteur remette en liberté le mis en cause qui a prouvé avec force argument qu'il n'y a pas d'infraction ou que l'enquête ne dispose d'aucun indice accablant à son encontre.

La tentative de réponse serait qu'il n'y a pas de doute à admettre que l'enquête pénale est au service de l'opportunité des poursuites dont l'appréciation est laissée au Procureur de la République que l'enquêteur assiste en tant qu'auxiliaire. C'est une subordination fonctionnelle consacrée par les textes. En effet, selon les dispositions de l'article 137(1) du CPP, les diligences en matière d'enquête pénale sont placées sous la direction et le contrôle du Procureur de la République. Celui-ci reçoit les comptes-rendus de ses auxiliaires, que sont les officiers et agents de police judiciaire, à travers les informations téléphoniques ainsi que les procès-verbaux d'enquête qu'ils lui transmettent. Ceci aiderait à mettre fin au débat sur la nature des liens processuels entre enquêteur et autorité de poursuites et fonde à admettre qu'en principe, la remise en liberté ne doit se faire que sous réserve de l'appréciation postérieure ou ultérieure de cette dernière.

Mais, la sujétion fonctionnelle à laquelle est soumis l'enquêteur (auxiliaire du Procureur de la République) n'enlève en rien sa faculté de douter au cours de ses investigations (1.1.1) bien avant celui de l'autorité des poursuites (1.1.2).

1.1.1. Le doute de l'enquêteur au stade des investigations

L'utilité du doute de l'enquêteur est parfois source de polémique. La raison tiendrait du fait qu'en principe, du moment où aucun pouvoir d'appréciation décisive ne lui semble être reconnu, l'on peut se demander si douter lui est nécessaire. Mais,

pour le Commissaire Flaesch, « dès la connaissance d'un événement de nature criminelle, l'esprit du policier a de multiples occasions d'être assailli par le doute » (Flaesch, 1994, pp. 31- 36). Le doute, au stade des investigations, se manifeste donc sous la forme d'une prudente incertitude qui gouverne l'esprit de l'enquêteur dans sa recherche de la vérité. C'est un doute relatif différent du doute décisif. Il se rapporte à la mission de celui-ci qui consiste à rassembler tous les faits qui pourront contribuer à la manifestation de la vérité qui est un ferment indispensable au succès de toute démarche processuelle. Ce doute peut donc porter sur les auteurs de l'infraction, sur la réalité des faits allégués ou sur la qualification appropriée.

D'un point de vue schématique, c'est un doute successif qui s'impose à la démarche de l'enquêteur. S'il n'est pas satisfait de l'aveu ou de la réalité des déclarations des parties au procès, il doit recourir à d'autres moyens de preuves qui renferment chacun une marge de doute utile. La garde à vue, encore appelée le « temps du soupçon », marque le temps du doute de l'enquêteur quant à l'auteur, aux faits et à l'opportunité des investigations. La perquisition traduit et invoque, en même temps, le doute quant à la suffisance des éléments de preuves matériels. La saisie des objets traduit l'incertitude qui entoure, non seulement, la consistance des preuves matérielles que le suspect aurait peut-être dissimulées mais aussi l'efficacité de ces moyens utilisés dans la commission de l'infraction. Les deux modes d'administration de preuve sont utiles à la manifestation de la vérité tant recherchée par l'enquêteur. Le suspect tente de convaincre que la blessure profonde infligée l'a été à l'aide d'une machette mais l'enquêteur découvre un pistolet garni de munitions dans sa chambre au cours des fouilles.

Dans tous les cas, les aspects du doute de l'enquêteur seront examinés, point par point, pour apprécier son utilité au cours des investigations pénales. Les deux principales variantes de l'enquête (enquête de flagrance et enquête préliminaire) pourront en constituer des supports nécessaires.

1.1.1.1. En enquête de flagrance

L'enquête de flagrance est le premier type d'enquête prévu dans le Code de procédure pénale (art. 103 à 115, CPP). Celle-ci est caractérisée par le fait que l'enquêteur est submergé par la fraicheur des indices d'une ou de plusieurs infractions commises dans un temps relativement moins long. En effet, aux termes des dispositions de l'article 103 du Code de procédure pénale, plusieurs hypothèses sont retenues pour caractériser l'infraction flagrante. La première desdites hypothèses dispose que, remplit les conditions de flagrance, le crime qui se commet actuellement ou vient de se commettre (art. 103.1, CPP). Il faut dire qu'ici, en principe, l'incertitude ne se pose pas avec beaucoup d'acuité alors que l'auteur est pris « la main dans le sac ». Le principe de la présomption d'innocence s'effrite face à une telle constellation d'indices flagrants et fait place, tout au moins, à une présomption de « poursuivabilité » qui ne fait l'ombre d'aucun doute. L'hypothèse de flagrance peut même justifier la souplesse législative à l'égard des enquêteurs qui pourront disposer

d'une bonne marge de manœuvre coercitive dans la manipulation des atteintes légales aux droits et aux biens des personnes sur qui pèse leur suspicion (*arts 104.2.a. b. c. d. f, CPP*). Il faut se saisir des potentiels coupables et parfois exercer la contrainte sur les témoins susceptibles d'éclairer l'enquêteur. En effet, dans l'hypothèse de la flagrance, les incertitudes qui pourraient alimenter le doute de l'enquêteur s'installent sur un espace réduit.

En revanche, il parait indéniable que les autres hypothèses de flagrance offrent un grand boulevard au doute. Même si le suspect avoue son crime ou se trouve poursuivi par la clameur publique ou est porteur d'indices faisant croire qu'il a commis une infraction flagrante, le doute est permis. La personne qui avoue un crime n'en est pas forcément l'auteur mais pourrait être un imposteur en quête de notoriété ou désireux de couvrir le vrai auteur d'un crime. Le suspect poursuivi par messieurs « au voleur » ou trouvé sur les lieux d'une scène de meurtre et dont les habits sont couverts de sang peut être un badaud qui s'y est retrouvé par hasard. Les exemples du genre sont légion et justifient l'utilité du doute de l'enquêteur. C'est une sorte de doute à charge et à décharge dont l'utilité est avérée même comme le substantif « flagrance » s'emploie, autant que faire se peut, à éloigner le doute quant à la réalité et l'imputabilité des faits reprochés.

Le comble du doute accable les hypothèses d'infraction assimilées à celles dites flagrantes à savoir le cambriolage d'un domicile en l'absence prolongée du maitre des lieux (art. 103(1), CPP) ou le cas de mort suspecte (art. 115, CPP). Une maison dont le maitre des lieux, revenu d'un voyage, en constate le cambriolage transpire le doute tant sur le plan temporel que matériel entourant les circonstances de sa survenance. Ne serait-il pas cet insolvable emprunteur qui organise un pseudo-cambriolage de sa maison pour dissimuler la destruction, le détournement ou la dissipation frauduleuse d'un bien ou d'une créance appartenant à autrui ? Le cas de « mort suspecte » traduit un doute absolu qui accompagne les causes potentielles du décès d'une personne. La découverte d'un corps fraichement refroidi par une mort violente dénote la flagrance dans l'hypothèse d'une cause criminelle. Mais en sera-t-il de même pour un macchabée découvert en état de putréfaction avancée qui commande aussi les diligences processuelles de la flagrance ? Pourtant, le paysan ou un badaud de passage qui fait la découverte d'un tel corps aura de la peine à échapper à la non moins coercitive procédure de flagrance qui est chargée d'incertitudes. Dans ces deux cas, la procédure de flagrance semble la moins indiquée car il faut de la minutie pour démêler l'écheveau. Elles pourraient mieux s'acclimater avec la procédure d'enquête préliminaire.

Dans l'extrême des hypothèses, source véritable de doute, le législateur camerounais s'est exercé à fonder la flagrance de certaines infractions sur la nécessité de la célérité procédurale. En effet, à une époque de la vie processuelle pénale au Cameroun, le législateur a perverti la valeur identitaire du terme « flagrance » et, par voie de conséquence, élargi le spectre du doute lorsqu'il a assimilé certaines infractions à celles dites flagrantes (Ordonnance, 1972).

Eu égard à ce qui vient d'être dit, il n'est pas question pour l'enquêteur, épris d'une bonne justice, de se leurrer sur la nécessité de douter en enquête de flagrance autant qu'il le ferait en enquête préliminaire.

1.1.1.2. En enquête préliminaire

L'ancien droit processuel parlait d'enquête officieuse pour caractériser les investigations policières fondées sur des infractions non flagrantes. Véritable source de doute, le qualificatif « officieuse» traduit non seulement l'absence d'un cadre juridique mais aussi fait penser à quelque chose qui est produit par une main inexperte ou amatrice. Le doute plane donc sur la fiabilité des résultats de l'enquête faite sous la bannière d'un tel qualificatif. Le nouveau droit processuel camerounais a ainsi sorti des ténèbres l'enquête officieuse qui désormais s'organise autour de ce qu'il est convenu d'appeler l'enquête préliminaire. Mais là encore, il s'avère urgemment nécessaire, et avant toute chose, de conjurer un doute de nature cognitive qui entoure le terme « enquête préliminaire » qui est une notion, somme toute, polysémique.

Dans une première acception, l'enquête préliminaire se définit comme celle englobant enquête préliminaire et enquête de flagrance et qui se fait avant l'information judiciaire que la doctrine considère d'ailleurs comme la véritable phase de l'enquête judiciaire.

Selon une deuxième acception, l'enquête préliminaire se définit comme celle qui est diligentée par les services d'enquête judiciaire sur la base des faits infractionnels portés à la connaissance des autorités de police judiciaire par le biais d'une plainte ou d'une dénonciation. Elle fait l'objet des dispositions des articles 116 à 126 du CPP qui en constituent le cadre légal de mise en œuvre. Elle se différencie de l'enquête de flagrance caractérisée par la fraicheur des indices de preuve ou portant sur des infractions commises dans un temps relativement moins long.

L'enquête préliminaire est, par excellence, le siège des incertitudes et commande la prudence procédurale de l'enquêteur. Elle se fonde sur des indices simples rapportés (plaintes et dénonciations) ou constatés par l'enquêteur. Dès lors, l'enquêteur devra douter successivement sur les éléments objectifs de l'infraction comme les faits rapportés à l'enquêteur, sur le caractère répréhensible de ces faits et aussi à l'égard des potentiels auteurs qui, à ce stade, prennent l'appellation de « suspects ».

D'abord, concernant les faits sur lesquels doit porter le doute de l'enquêteur, ils peuvent lui être rapportés de différentes manières ; chacune essayant autant que faire se peut de dégager hors de ses barrières les incertitudes susceptibles de les discréditer. Les faits peuvent être rapportés à l'enquêteur à travers son observation ou sa constatation personnelle. Mais les faits en enquête préliminaire sont beaucoup plus rapportés à travers plaintes et dénonciations qui sont de véritables sanctuaires de l'incertitude procédurale. Le plaignant peut extrapoler les faits pour avoir gain de cause. Le dénonciateur, pour une raison quelconque, peut dénaturer les faits au cours de sa déposition. A titre d'hypothèse, le plaignant qui rapporte un cas de soustraction

frauduleuse alors qu'il avait remis volontairement son bien à un individu qui l'a tout simplement détourné (remise volontaire constitutive d'abus de confiance) voudra orienter l'enquêteur vers la thèse du vol (soustraction frauduleuse d'un bien meuble). Même si les deux situations sont soumises aux mêmes peines (*art.318 in fine, CPC*), il demeure aussi vrai qu'elles sont différentes sur l'échelle d'indignité ou de déshonneur qui pourrait entacher chacun des auteurs. Le voleur est considéré avec plus de dédain et de sévérité que celui qui a abusé de la confiance du remettant.

Ensuite, l'enquêteur doit aussi exprimer son doute sur l'auteur de l'infraction. Ici, le suspect n'a pas été pris en flagrant délit. C'est le plaignant ou le dénonciateur qui désigne l'infracteur dont il est victime. Pour éviter la procédure judiciaire pour escroquerie à un protégé, le plaignant peut s'employer à mettre en cause la caution (celui qui s'engage à suppléer aux défaillances du débiteur) comme celui qui l'a déterminé à la remise d'une somme d'argent.

Enfin, l'enquêteur doit douter de la qualification faite par le plaignant ou le dénonciateur. L'outrage à la pudeur d'une mineure suivi de rapports sexuels (art. 345 et 347, CPC) consentis n'est pas forcément un viol (art. 296, CPC). Mais la victime ou son mandataire peut s'employer à faire retenir la thèse du viol pour aggraver les faits et transformer le simple délit en crime. Dans tous les cas, c'est le doute de l'enquêteur qui pourra orienter les investigations policières comme le recours aux méthodes de police scientifique, par exemple.

Le doute de l'enquêteur s'impose donc comme une nécessité dans la recherche de la vérité judiciaire. Cette vérité, qui ne satisfait pas l'objectif final du doute, pourra, tout de même, permettre de fonder l'opinion de l'autorité des poursuites qui également dispose du pouvoir d'influencer le cours d'un procès.

1.1.2. Le doute au stade des poursuites

Dans le Code de procédure pénale, les diligences en vue des poursuites sont régies par les dispositions des articles 137 à 141. En langage facile, la poursuite est le fait, pour le parquet ayant reçu une procédure d'enquête, de renvoyer au tribunal les auteurs d'une infraction pour qu'ils y répondent de leurs actes qu'il a jugés suffisamment graves contre les intérêts de la société. Elle est l'apanage exclusif du ministère public incarné par le Procureur de la République qui peut en déléguer la compétence à ses substituts. Elle intervient après la clôture des enquêtes lorsque les indices de preuves sont accablants à l'encontre de la personne mise en cause. A ce stade, celle-ci peut comparaitre libre ou faire l'objet de détention provisoire. Dans cette dernière hypothèse, le doute intervient déjà pour mettre en relief les incertitudes qui planent sur la personnalité du suspect dont la dangerosité ou le risque de son indisponibilité nécessitent son internement ne fût-ce que de manière provisoire. Mais, le pouvoir en matière de poursuite, dévolu au Procureur de la République, connait une atténuation appelée « opportunité des poursuites ».

Le vocabulaire juridique de Gérard Cornu définit l'opportunité des poursuites comme une règle processuelle selon laquelle le ministère public, en vertu du pouvoir

d'apprécier qui lui est reconnu, est autorisé à ne pas déclencher les poursuites alors qu'il possède l'assurance qu'une infraction présentant tous les éléments constitutifs prévus pour l'incrimination a été commise (Cornu, 2016, pp. 712-713). Dans cette hypothèse, l'opportunité des poursuites s'apparente aux faits justificatifs qui font obstacle aux poursuites bien qu'une infraction, ayant rassemblé tous les éléments constitutifs, ait été commise. Mais, l'opportunité des poursuites ne joue qu'en présence des obstacles comme la prescription extinctive, les immunités ou l'insuffisance des charges. Or, les faits justificatifs, même s'ils sont invoqués, obligent à poursuivre et ne pourront jouer en faveur de la personne mise en cause qu'à la phase d'instruction ou au bout d'un procès pénal. C'est l'hypothèse de la légitime défense, de l'état de nécessité ou de l'obéissance à une autorité légitime qui semblent être des questions de fait laissées à l'appréciation du juge. La poursuite n'est donc pas le produit d'un automatisme aveugle car le Procureur de la République peut renoncer à poursuivre et procéder au classement sans suite (art. 141. c CPP). Elle peut résulter de l'inexistence des obstacles aux poursuites et, davantage, d'un examen critique des résultats des investigations dont la minutie ne saurait se passer de l'indécrottable doute. Pour cette dernière hypothèse, il est évident que le doute prend pour support l'enquête qui, techniquement, n'est rien d'autre que la phase préparatoire des poursuites.

Le doute parquetier s'exprime en peu de mots dans l'hypothèse d'une infraction flagrante. La raison simple, mais non irréfragable, tiendrait du fait que le Procureur de la République aura été associé aux diligences de ce type d'enquête en tout état de cause (art. 104(1), 111, CPP). Les choses pourront s'avérer différentes en enquête préliminaire, car à la base d'une telle enquête, se trouve déjà un faisceau d'indices d'imputabilité : source de doute ! Matériellement, le doute parquetier porte d'abord sur l'ensemble des résultats d'investigations présentés par les enquêteurs parce que la loi a décidé que ces résultats n'ont pas valeur de vérité absolue (art. 91, CPP). Mais, il y a lieu de relever que cette disposition législative, qui fait planer un immense doute sur le fastidieux travail des enquêteurs, semble le dévaluer et ne manquera pas de faire jaser dans les milieux de ceux-ci. Elle pourrait même constituer une importante source de laxisme ou de désintéressement car ces derniers peuvent bâcler le travail sachant que les résultats de leur travail ne constituent qu'un simple renseignement.

Dans tous les cas, l'autorité des poursuites peut ne pas être convaincue de la matérialité des faits allégués par l'enquêteur. Raison pour laquelle, en pratique, à la clôture de l'enquête, il interroge sommairement le suspect qui lui est présenté et même les tierces victimes au cours d'une sorte de jugement « avant dire-droit version parquetière ». Il apprécie également la qualification retenue par l'enquêteur et peut même lui retourner la procédure pour complément d'enquête (art. 141(b), CPP).

Le doute sur la qualification retenue aux enquêtes peut s'avérer hautement protecteur des intérêts procéduraux en présence. Il ne saurait être opportun d'exprimer toute la rigueur afflictive de la loi pénale à l'encontre de l'auteur d'une infraction contraventionnelle, par exemple. Il ne saurait également être équitable en

étant moins indulgent à l'égard des personnes qui ont agi sous l'empire des circonstances absolutoires ou atténuantes comme l'erreur, la contrainte matérielle irrésistible ou l'altération de leurs facultés mentales consécutive à une provocation, à une menace, à une nécessité ou à la démence. La générosité du doute peut influencer l'esprit des parties qui sont rassurées que le classement sans suite ou la décision de poursuivre est passé(e) au crible d'un *casting* sérieux n'ayant retenu une option que pour son utilité pour la paix sociale. En effet, Le classement sans suite traduit l'insuffisance de charges et fait du Procureur de la république le protecteur des garanties du suspect au cours des enquêtes pénales. La poursuite, quant à elle, va contribuer à l'apaisement des esprits choqués par la commission d'une infraction.

Malgré le rôle dévolu au Procureur de la République en tant que coordonnateur des résultats du doute processuel au service des poursuites, l'utilité du doute du parquet et de ses auxiliaires n'est que relative puisqu'il n'épuise pas le doute.

Une suspicion pèse d'ailleurs sur sa décision de poursuivre et justifie le doute à l'instruction.

1.2. Le doute à l'instruction

Le vocabulaire juridique de Gérard Cornu définit l'instruction en matière pénale comme la

> phase du procès pénal (…) au cours de laquelle le magistrat instructeur procède aux recherches tendant à identifier l'auteur de l'infraction, à éclairer sa personnalité, à établir les circonstances et les conséquences de cette infraction, afin de décider de la suite à donner à l'action publique (Cornu, 2016).

La présente version lexicale rappelle les diligences aux enquêtes et aux poursuites combinées. On aurait même pu opter pour une définition simpliste de l'instruction comme étant l'enquête et les poursuites concentrées entre les mains d'un seul magistrat. Il n'est pas anodin de rappeler que l'ancien droit processuel camerounais a semblé opter pour cette dernière acception de l'instruction car les pouvoirs de poursuites et de l'instruction étaient concentrés entre les mains du Procureur de la République. Le revirement opéré dans le nouveau droit processuel marque la préoccupation du législateur pour la protection des droits des personnes mises en cause en multipliant les paliers d'investigations, dont l'instruction obligatoire, pour certaines catégories d'infractions telles que celles qualifiées « crimes » ou celles impliquant les mineurs. Mais alors c'est le comble du doute qui pèse sur les résultats des enquêtes policières et les diligences du ministère public.

L'instruction, autrement appelée information judiciaire, est régie par les dispositions des articles 142 à 287 du CPP. Sa mise en œuvre est dévolue au juge d'instruction qui est un Magistrat du siège (art. 142.3. CPP). Elle est facultative en matière de contraventions et de délit, mais obligatoire en matière de crime. Il est donc

aisé de déduire que l'instruction judiciaire est hautement exigée pour les infractions qui comportent une certaine gravité non pas dans le sens de la protection des intérêts des victimes mais beaucoup plus pour ce qu'encourt la personne mise en cause : une lourde peine ou l'atteinte à la dignité d'un mineur. Elle semble être la marque déposée du doute processuel consacré par la loi, car elle est la remise en cause des diligences préalablement faites jusqu'aux poursuites. Elle n'est ni une démarche corrective, ni une démarche complétive. Elle est plutôt la synthèse des précédentes démarches et se propose d'être la meilleure protectrice des intérêts en présence car les investigations sont faites à charge et à décharge. Elle a une particularité qui s'exprime comme une excroissance processuelle : la protection des intérêts privés. Et dans cette dernière hypothèse, l'instruction peut « brûler » certaines étapes processuelles en mettant au chômage tout un pan du procès pénal et faire gagner du temps à la tierce victime. C'est l'hypothèse de la plainte avec constitution de partie civile ou de la citation directe par le biais desquelles le juge d'instruction est directement saisi et oblige le Procureur de la République à déclencher les poursuites (art. 157, CPP). Son utilité se révèle donc à travers cette double fonctionnalité : venger la société outrée par l'infraction et préserver les intérêts patrimoniaux de la tierce victime. Mais le mis en cause peut aussi se trouver hors de cause sous les auspices du doute à l'instruction. Dans ce cas, il pourra bénéficier d'une mise en liberté pour « non-lieu » (art. 256(6), CPP).

Dans tous les cas, le doute à l'instruction n'épuise pas le doute en procès pénal car il se trouve à mi-chemin de l'objectif processuel : la décision du juge. Il lui est même reproché ses apparences de doublon dans la marche processuelle parce que le travail d'investigation qu'il se propose d'effectuer n'aura peut-être pour seul mot nouveau que le terme « minutie ». La controverse qu'il entretient proviendrait du fait que, sur le plan formel, l'instruction est en elle-même un doute qui se généralise sur les diligences parquetières finalement considérées aussi comme un « simple renseignement ». Mais son utilité, bien que relative, n'admet aucun doute car il élargit le spectre du bénéfice du doute qui est un concept clé dans la protection des droits du suspect.

Lorsque le doute à l'instruction cesse de planer sur les faits ayant conduit au déclenchement du procès pénal, le magistrat instructeur lève partiellement le voile sur la présomption d'innocence pour soumettre les résultats de ses investigations à leur destinataire final : le juge. Et comme il a été dit, le doute à l'instruction, bien qu'utile, n'est qu'un doute relatif qui n'épuise pas le doute. Le doute à la phase exécutoire du procès pénal est donc celui-là qui pourrait utilement engendrer une décision dont la seule passion ne sera que l'équité processuelle acceptable par toutes les parties au procès pénal.

2. L'utilité décisive du doute à la phase exécutoire du procès pénal

Pour la présente réflexion, la phase exécutoire du procès pénal s'entend comme le moment auquel toutes les diligences processuelles sont confinées entre les mains

d'une seule personne : le juge dont les protagonistes attendent une décision qui pourra trancher leur litige à caractère pénal. A l'instance comme en appel, cette phase est caractérisée par la nécessité d'un contact physique et intellectuel entre ces protagonistes dans ce que la procédure civile appelle « le lien d'instance ». Elle se matérialise par le passage successif ou simultané des acteurs du procès pénal devant le juge. Au cours de cette phase, ces acteurs s'affrontent « *impitoyablement* » pour convaincre le juge. Dans un tel espace processuel, le doute rôde ! Dans sa démarche utilitaire en vue de l'extinction du litige à caractère pénal, le doute s'invite à la phase exécutoire du procès pénal et croît en intensité.

Son utilité est dite décisive parce qu'il va contribuer à la prise de la décision par le juge lorsqu'il aura déjà permis de rassembler les éléments suffisants à charge et à décharge après avoir conjuré toutes les incertitudes possibles. Dans certaines situations, ce doute est même consacré par plusieurs textes protecteurs des intérêts de la personne visée par le procès pénal. C'est l'hypothèse de la présomption d'innocence (art. 8 CPP) qui accompagne la marche processuelle en exprimant le doute quant à la culpabilité d'une personne mise en cause tant que le juge n'aura pas définitivement statué et décidé. C'est aussi l'hypothèse des excuses de minorité (art. 80 CP) ou celle de l'irresponsabilité pour démence (art. 78 CP) du délinquant qui suscitent le doute quant à la capacité de discernement de l'auteur de l'infraction.

Mais, en complément à ce doute légal qui exige comme une sorte d'automatisme au juge sous peine de sanction (les nullités des arts 4 et 5 CPP, par exemple), s'impose celui empreint de subjectivité susceptible de traduire l'attachement du juge à certaines valeurs processuelles comme la dignité humaine ou l'équité. En effet, comme le dit Hélène Aboukrat, « la décision de justice ne doit être ni le fait du hasard, ni le fruit des vicissitudes du magistrat » (Aboukrat, 2010, p. 10). Le doute intervient donc au moment où, au cours du procès pénal proprement dit, le juge s'emploie à construire son opinion (2.1) bien évidemment après que toute incertitude sera dissipée sur le sentier de sa décision (2.2).

2.1. Le doute pour la construction de l'opinion du juge

L'opinion du juge, déduite de son intime conviction qu'Henri Leclerc qualifie de « norme démocratique de la preuve » (Leclerc, 2015, p. 206), se forme en aval des diligences procédurales faites aux enquêtes, aux poursuites et à l'instruction. Elle constitue la mémoire vive du procès pénal qui maintient le juge sur la trajectoire d'une décision finale face à un litige. Elle s'alimente dans les contradictions générées par les protagonistes et ne manque pas de faire recours au doute.

En tout état de cause, lorsque les investigations sont menées relativement à un litige à caractère pénal, il va revenir au juge la lourde charge de trancher sur la base des informations contradictoires récoltées. Il est fort pensable qu'à ce stade, le juge puisse trancher sans exprimer la moindre incertitude parce qu'il dispose d'éléments suffisants issus des investigations en enquête et, le cas échéant, à l'instruction. Pourtant, loin s'en faut, l'inépuisable doute peut persister. Cet indispensable doute,

qu'il soit de nature légale ou d'initiative, s'impose pour permettre au juge de conjurer l'erreur. A ce stade, deux moments du procès pénal sont envahis par le doute : la confrontation des protagonistes du procès pénal (1) et l'intervention du juge (2).

2.1.1. Le doute des protagonistes du procès pénal

Il faut déjà dissiper un doute : celui relatif au sens du terme « protagonistes du procès pénal ». En effet, contrairement au procès civil qui est conduit selon les règles du droit privé et où une confrontation bipartite cherche à convaincre le juge, le procès pénal offre un paradigme processuel différent. Trois entités constituent les protagonistes du procès pénal : le ministère public qui prétend défendre les causes de la société, la victime de l'infraction qui défend ses intérêts privés et la personne mise en cause qui est accablée par les deux premiers.

Chacune de ces parties exprime son doute de manière différente.

2.1.1.1. Le doute du ministère public

Le Ministère public est représenté par le Procureur de la République dont le doute, déjà, aura contribué aux poursuites. On aurait pensé qu'ayant déclenché les poursuites, ce dernier n'aura plus de doute à exprimer quant à la suite du procès pénal. Mais il n'en est pas le cas et ça pour au moins trois raisons.

D'abord, le doute au cours de la phase décisive du procès pénal marque l'omniprésence protectrice ou accablante du ministère public qui peut s'intéresser au sort réservé à son réquisitoire de saisine du juge. Dans le sillage de son intervention protectrice en faveur, il faut dire que la présomption d'innocence dont jouit la personne mise en cause réintègre celle-ci, du moins provisoirement, au sein de la même société à laquelle elle a infligé un préjudice en attendant qu'elle en soit définitivement bannie. Dans ce cas, elle mérite également la protection du Procureur de la République car celui-ci ne saurait rentrer dans un acharnement aveugle dont la seule obsession est la condamnation de la personne contre laquelle il a déclenché les poursuites. Malheureusement, la protection parquetière à ce stade risquerait d'être dénuée d'efficacité. La raison simple tiendrait du fait qu'après les poursuites, le ministère public, partie au procès, est soumise aux règles de l'instance ainsi qu'à la décision du juge.

Ensuite, déterminé à accabler une personne mise en cause, le réquisitoire introductif d'instance peut se raviser d'avoir minoré les preuves à charge lorsque les poursuites ont déjà été enclenchées. Le ministère public peut douter des orientations processuelles données à une affaire à l'issue de son réquisitoire d'instance ou aux fins d'informer. Un avocat s'emploie à convaincre d'une démence de son client mis en cause ; laquelle démence est constitutive d'irresponsabilité pénale. Le ministère public doit-il pour autant accorder le bénéfice d'une telle absolution de responsabilité sans exprimer le moindre doute ? Non. Un psychiatre doit intervenir pour fixer le prétoire et ne pas permettre à un dangereux délinquant de rester en liberté. Dès lors, force est

de croire que le doute utile du ministère public ne prend donc pas congé du procès pénal au stade des poursuites seulement.

Enfin, les questions et réquisitions du ministère public au cours des débats permettent d'aiguiser le doute des parties quant à la pertinence de leur argumentaire. La procédure pénale est secrète à la phase des enquêtes et l'accès aux pièces de la procédure peut s'avérer difficultueuse à cause des pesanteurs de nature diverse. Dès lors, l'intervention orale du ministre public peut s'avérer édifiante pour les parties au procès notamment pour la tierce victime.

2.1.1.2. Le doute de la tierce victime

Il est peut-être nécessaire de rappeler qu'en procès pénal, les personnes ayant subi le préjudice matériel d'une infraction s'appellent « tierce victime » étant entendu que la victime directe est la société toute entière représentée et défendue par le ministre public. En principe, la tierce victime ne poursuit que ses intérêts civils nés du dommage qu'elle a subi de l'infraction commise. Elle est fondée à en réclamer réparation (art. 1382, CCC). Le doute de cette dernière peut par exemple s'exprimer quant à la possibilité de réparation intégrale du préjudice. Il en est des affaires impliquant certaines personnalités qu'on croit « intouchables ». A titre d'hypothèse, il peut arriver que des justiciables évoquent, à tort ou à raison, les dires d'un adversaire au procès pénal rapportant son affinité avec le juge. Il en sera de même pour les affaires où la complaisance du juge pourrait être décriée suite à l'insatisfaction de la victime. Dans ce cas, le doute de cette dernière augure inexorablement la perspective des voies de recours pour permettre à l'instance supérieure de réexaminer l'affaire.

Dans tous les cas, le doute de la tierce victime est un doute certes utile mais marginal car il ne sert que les intérêts unilatéraux de la victime. Il s'apparente au doute de la personne mise en cause dont l'utilité vise la défense de ses intérêts procéduraux.

2.1.1.3. Le doute de la personne mise en cause

Il est peut-être nécessaire d'explorer le contexte lexical de l'expression « personne mise en cause» qui prend une appellation qui diffère selon l'étiquette infractionnelle retenue. Elle est l' « accusé » en procès criminel et le « prévenu » en audience correctionnelle c'est-à-dire lorsque l'infraction est qualifiée de délit. La personne mise en cause a le droit et parfois le devoir de douter au cours du procès pénal car son doute pourra donner un sens à un principe directeur du procès pénal : le contradictoire.

D'abord, le doute de la personne mise en cause peut porter sur l'authenticité des résultats d'investigations concernant les faits qui lui sont reprochés. Il a droit à faire connaissance des preuves introduites dans le dossier de procédure afin de vérifier si les autorités en charge des investigations n'ont pas altéré les faits. Mais l'ignorance du droit est un frein qui ne permet pas au justiciable d'accéder à un tel

privilège. Il n'est pas non plus question de recourir au doute stérile qui consiste à douter de l'appareil judiciaire tout entier parce que non imprégné des subtilités du droit. Le cas échéant, la personne mise en cause pourra se faire assister d'un praticien. Là encore, le droit processuel camerounais présente quelque peu une situation déplorable. L'assistance par un avocat n'est obligatoire que pour les crimes (art. 417(2), CPP) et pour les délits contre les mineurs (art. 719(2), CPP) et n'intervient qu'à la phase de l'instruction.

Ensuite, le doute de la personne mise en cause peut également porter sur l'impartialité du juge dont l'affinité avec la partie adverse lui semble avérée. Dans ce cas, la personne mise en cause peut faire recours au mécanisme de récusation (art. 589-599, CPP). Mais il faut dire que la procédure de récusation peut être un parcours difficultueux car il ne suffit pas de récuser à tout prix mais de fournir des preuves irréfutables à charge contre le juge dont on soupçonne la partialité (art. 594(3), CPP).

Enfin, la personne mise en cause peut aussi douter de l'exactitude de la règle de droit invoquée par le juge s'il estime que ses intérêts processuels n'ont pas été suffisamment protégés. Untel prétend avoir agi en légitime défense (art. 84 CP) lorsqu'alerté par les cris de la voisine bastonnée par son mari il est intervenu alors que le juge a retenu les chefs de violation de domicile suivie de violences à l'égard du voisin. Ce doute peut aussi justifier le refus du verdict et la sollicitation d'un réexamen des faits dont il est reproché. C'est l'hypothèse des voies de recours qui est l'affirmation incontestable du doute.

En tout état de cause, le doute de la personne mise en cause est légitime parce qu'il s'agit de la protection et la défense de ses droits. Il doit convaincre en suscitant le doute du juge.

2.1.1.4. Le doute du juge

Le juge est cette personnalité sur laquelle pèse la charge de trancher un litige. Il est le maitre du jeu dans le procès pénal qu'il dirige en toute impartialité que Nihoul Pierre définit comme l'absence de tout parti pris, de tout préjugé, de toute opinion défavorable ou favorable aux parties ou des thèses en présence (Nihoul, 2011, p. 22). Il protège les intérêts tant patrimoniaux qu'extrapatrimoniaux des parties qui s'affrontent au procès. Mais surtout, il a la charge de prononcer ou d'exempter d'une sanction afflictive. Dès lors, il doit construire son opinion sur la culpabilité ou l'innocence de la personne mise en cause, sur la véracité des preuves récoltées et sur l'actualité de la règle de droit à laquelle il va faire recours pour décider. Pour ce faire, il doit recourir au doute qui est un doute décisif chargé d'expulser les erreurs hors de la barrière du procès pénal afin d'éviter une décision inique.

2.2. La dissipation du doute par la décision du juge

Dans la logique des choses, le juge est le seul garant pour mettre fin à un litige de nature pénale. La loi dispose même qu'il doive trancher conformément à la loi et

ne doit écouter que sa conscience (art. 310(1)). En principe, cette dernière disposition garantit son indépendance et le met à l'abri des pressions de quelque nature que ce soit. Juger selon sa conscience signifie qu'il est libre de douter de tout pour aboutir à une décision dépouillée de toute critique autant que faire se peut. Lorsqu'il sera donc question de décider, le procès pénal pourra prendre congé du doute. Le juge pourra décider seul ou avoir besoin d'une sorte de « contradictoire des juges » pour s'assurer que sa démarche empreinte de doute a pu conjurer toutes les erreurs possibles. C'est l'avènement du délibéré qui intervient et contribue au renforcement de l'opinion du juge afin d'obtenir l'adhésion des parties au verdict final.

2.2.1. Le renforcement de l'opinion du juge au cours du délibéré

Le procès pénal dispose d'un certain nombre de rituels parfois saisissants qui restituent toute la mystique du cérémonial judiciaire. C'est par exemple le cas de l'obligation de se lever lorsque les juges vêtus de robes rouges ou noires, font leur entrée dans la salle d'audience. C'est le cas, aussi, de l'usage d'un marteau par le juge pour ramener le calme dans la salle ou du redoutable moment des réquisitions orales du Procureur de la République qui, parfois, recommande au juge de prononcer la peine maximale. Mais davantage, le procès pénal se termine par un autre rituel plus électrique car il est question de dénouer le lien d'instance qui pourra déterminer la situation processuelle de chaque partie. Il s'agit de la phase du délibéré (art. 389, CPP) qui, au-delà de l'aspect « folklorico-cérémonial », fait survivre le doute jusqu'à la phase finale du procès pénal.

Le vocabulaire juridique de Gérard Cornu définit le délibéré comme la phase secrète du jugement qui s'intercale entre les débats et le prononcé de la décision et qui peut avoir lieu séance tenante ou après renvoi du jugement à une date ultérieure (Cornu, pp. 318-319). Mais dans la pratique et pour faire simple, le délibéré caractérise la phase du suspens au cours de laquelle le juge se retire pour décider seul ou consulter d'autres personnalités, si la loi en dispose ainsi, discuter avec elles de la gravité des faits reprochés à la personne mise en cause et de la peine à lui infliger. C'est donc une phase au cours de laquelle resurgit le doute alors qu'on aura pensé que l'opinion du juge s'est déjà formée en repoussant le doute hors des barrières du procès pénal.

Le délibéré apparait donc comme une étape importante du procès pénal car, en consultant ses pairs relativement à l'idée qu'il s'est fait du procès à l'issue des débats, son opinion se trouve renforcée. Il réconforte donc l'adage selon lequel le juge unique ne peut être qu'un juge inique. C'est un doute de nature légale qui est imposé au procès pénal avec comme principale passion l'acceptation du verdict par les parties au procès.

2.2. 2. L'acceptation du verdict par les parties au procès

Le procès pénal, ce n'est pas superflu!, épouse le paradigme d'une arène dans laquelle s'affrontent plusieurs protagonistes défendant chacun son intérêt. Il faut dire que, même comme la victime techniquement appelée partie civile semble ne s'intéresser qu'à ses intérêts privés, il n'en demeure pas moins vrai que la peine infligée à l'auteur de son préjudice l'intéresse aussi.

L'exigence de la publicité des audiences transforme, quelque peu, la dernière phase du procès pénal en un spectacle dont on attend la désignation du ou des vainqueurs. Les applaudissements ou les murmures ne manquent pas d'accompagner le prononcé du verdict final. Les commentaires aussi. Tel procureur a été sévère dans ses réquisitions. Tel juge a infligé le maximum de la peine car il s'est donné la mission d'éradiquer tel type de criminalité qui semble avoir fait son lit dans sa circonscription judiciaire.

La partie qui a été condamnée ou, tout au moins, qui a perdu le procès ressasse les différentes étapes du procès pénal où son doute a d'ailleurs été admis. Son avocat aussi. La perspective d'un appel de la décision confirme la réticence de son doute à l'égard du verdict et de la manière dont le procès a été conduit. Dans le cas contraire, s'il renonce à l'appel et décide d'assumer, on dira que le procès pénal a pris congé du doute avec l'acceptation par les parties du verdict du juge ; ce juge dont l'esprit a été gouverné par le doute tout au long de la démarche processuelle.

3. Conclusion

Le doute en procès pénal n'est pas le doute spéculatif de la démarche cartésienne qui finit par complexifier les ambitions cognitives dans le dédale imprenable de la métaphysique. C'est plutôt un doute utilement altruiste et philanthropique qui s'emploie à résoudre les problèmes sociaux : le règlement d'un litige par le biais de la solution du juge. Mais, il faut dire que le doute processuel s'apparente à un tyran qui se veut convaincant mais qui ne s'avoue jamais vaincu. Il se fraye toujours un chemin pour se maintenir dans la sphère du procès pénal en tout état de cause. C'est ce qui semble fonder la raison d'être des voies de recours qui traduisent dans les faits l'incertitude qui a gouverné la démarche processuelle à l'instance. Dans ce cas, il est fort à craindre que la pérennité du doute ne parvienne pas à conjurer l'erreur judiciaire mais à entretenir leur consubstantialité.

Références bibliographiques

–Aboukrat, H. (2010).*Doute scientifique et vérité judiciaire*, Master2, https://www.docassas.u-paris2.fr.(consulté le 30/01/2024).
– Burgelin, J. F. et Lombard, P. (2003). Le *procès de la justice*, éd. Plon.
– Cornu, G. (2016). Vocabulaire juridique, Dalloz

-Flaesch, C. (1994). Le Doute du policier in F.TERRE. In Terré, F. (1994), *Le doute et le droit*, Dalloz. (pp31-36).
-Leclerc, H. (2015). L'intime conviction du juge, https://extra.u-picardie.fr. (Consulté le 20/12/2023).
-Loi n° 2016/007 du 12 Juillet 2016 portant Code pénal au Cameroun(CPC).
-Loi n° 2005/007 27 juillet 2005 portant code de procédure pénale au Cameroun(CPP).
-Loi n°81/2 du 29 juin 1981 portant code civil au cameroun(CCC)
-Mariat, K. (2019). *L'équilibre des pouvoirs dans la phase préparatoire du procès pénal*, master, https://www.hal.science. (consulté le 15/03/2024).
-Nihoul, P. (2011). L'indépendance et l'impraticabilité du juge, https://deal.uclouvain.be.(consulté le 15/02/2024).
-Ordonnance n°72/17 du 28 septembre 1972 portant simplification de la procédure pénale en répression du banditisme.
- Terré, F. (1994). *Le doute et le droit*, Dalloz.
-Tchokomakoua, V. (1987). Les particularités de la procédure de flagrant délit en droit camerounais depuis 197. Penant. *Revue de droit des pays d'Afrique*, p.427-447.
-T.P.I, Mbanga, (2005), Aff. Ministère public/ l'Inspecteur de police principal AMBATA Hermès René et le gardien de la paix NG2OUMBA Jean Dejolie Major.

{SECTION 6}

ARTS

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

POPO CARNAVAL DE BONOUA : DE LA THÉÂTRALITÉ AU DÉVELOPPEMENT

Popo Carnival of Bonoua: From Theatricality to Development

HERMANN GUY ROMÉO ABE
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Côte d'Ivoire,
Email : hermannabe225@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0000-2156-628X

RÉSUMÉ

Le Popo Carnaval est l'une des manifestations scellant l'union entre les fils et les filles de la population de Bonoua tout en présentant une ingéniosité culturelle de la région . Il trouve ses origines sociales et historiques dans la tradition des Abouré et constitue une activité culturelle englobant la musique, la danse, les costumes, l'apparat et le spectacle. La quarante-deuxième édition du Popo Carnaval a connu des innovations sur les plans culturel, ludique et commercial. Une analyse de cette manifestation annuelle révèle des aspects théâtraux dans la représentation des faits coutumiers et historiques. L'institution de la foire commerciale a impacté économiquement la ville de Bonoua à travers les investissements réalisés, le commerce et le tourisme. Chaque année, le déroulement du Popo Carnaval sous des thématiques variantes implique un intérêt commun : l'expression d'un pluralisme culturel entre ses participants.

MOTS-CLÉ : Tradition ; Aspects théâtraux ; Spectacle ; Commerce ; Tourisme.

ABSTRACT

The Popo Carnival is one of the events sealing the union of the population and presents cultural ingenuity from the Bonoua region. It finds its social and historical origins in the tradition of the Abouré and constitutes a cultural activity encompassing music, dance, costumes, pageantry and spectacle. The forty-second edition of Popo Carnaval saw innovations on the cultural, recreational and commercial levels. An analysis of this annual event reveals theatrical aspects in the representation of customary and historical facts. The institution of the trade fair has had an economic impact on the city of Bonoua through the investments made, trade and tourism. Each year, the running of the Popo Carnaval under varying themes implies a common interest: the expression of cultural pluralism between its participants.

KEYWORDS: Tradition; Theatrical Aspects; Spectacle; Commerce; Tourism.

Introduction

Le Popo Carnaval est un festival culturel annuel. Cette manifestation, portée par la ville de Bonoua, située au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, tire ses origines des modifications apportées par les jeunes abouré, à la fête des ignames. Ainsi, ils instauraient des innovations en organisant le « Popo » qui signifie masque. Ces jeunes, devenus plus tard adultes, transformèrent le Popo, la fête annuelle des ignames, en « Popo Carnaval » en y introduisant l'aspect moderne du carnaval sous la forme d'un défilé de toutes les forces vives de la région.

Depuis 1972, pendant la période de Pâque, l'organisation de cette fête est inscrite dans les mœurs des Abouré. Le peuple se retrouve pour se réjouir dans la liesse populaire. Le « Popo Carnaval » débute d'ordinaire par une foire commerciale, accompagnée d'animations, et se termine par un grand bal masqué. En plus de ces manifestations ludiques, plusieurs faits culturels comme la présentation des filles pubères, la prestation des danses folkloriques du terroir contribuent à embellir le Popo Carnaval. Au regard du contenu du Popo Carnaval, la représentation des faits historiques et coutumiers démontre une sorte de théâtre et les animations commerciales favorisent un tourisme des populations environnantes, voire étrangère. D'où le choix de notre sujet : « Popo Carnaval de Bonoua : de la théâtralité au développement. Le problème qui sous-tend ce sujet est la contribution du Popo Carnaval aux allures de théâtre au développement local de Bonoua ». Comment le Popo Carnaval de Bonoua contribue-t-il au développement de cette cité ? l'objectif de cette étude est de montrer la contribution de la valorisation des traditions au développement socio-économique d'une région.

1. Méthodologie

La quarante-deuxième édition du Popo Carnaval de Bonoua qui s'est déroulée du 09 au 23 avril 2023 avait pour thème était : *les langues maternelles : outils de diversité culturelle et instruments de paix*. Durant cette période, nous avons collecté des informations à travers l'observation directe des évènements. En plus, des entretiens semi-directifs ont été réalisés pour mieux comprendre le contenu des festivités. La collecte des données a été possible grâce à un guide d'entretien. Lors de son exécution du 05 au 23 avril 2023, cinquante (50) entretiens individuels ont été effectués. Nous présentons les caractéristiques de notre enquête.

Tableau1

Répartition selon les sexes

Genre	Effectifs des Enquêtés	Pourcentage %
Homme	25	50%
Femme	25	50 %
Total	50	50

Source : enquête réalisée

Tableau 2 :

Répartition selon l'importance du Popo Carnaval

Catégories	Effectifs	Pourcentage (%)
Membres du comité d'organisation	5	10
Notables	5	10
Gestionnaires d'hôtels	5	10
Gestionnaires de Maquis	10	20
Tenancières de restaurant	10	20
Population	15	30
Total	50	100

Source : enquête réalisée

Nous avons procédé à un traitement manuel des entrevues. Les informations traitées proviennent des enregistrements audios qui ont été transcrits. L'analyse des entretiens semi-directifs a été faite selon la méthode de l'analyse de contenu, tel que préconisée par Pour Luc Van Campenhout et Raymond Quivy,

> L'analyse de contenu occupe une grande place dans la recherche sociale, notamment parce qu'elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs (2011, p. 2074).

2. Résultats

Le travail de recherche effectué à Bonoua, lors du Popo Carnaval, a permis de dégager trois (3) grandes parties : la structuration du peuple abouré de Bonoua, les aspects théâtraux du Popo Carnaval et les fondements économiques du Popo Carnaval de Bonoua.

2.1. La structuration des Abouré de Bonoua

D'une manière générale,

> Les Abouré se divisent en trois groupes bien différenciés que l'on peut répartir en deux ensembles aux caractéristiques contrastées : d'un côté, les Ehivê, les plus nombreux (près de 20 000 personnes), dont la localité principale est

> Bonoua, de l'autre, les Ehê et les Ossuom (6 000 et 2 000 personnes respectivement), groupés autour des villages de Moossou et d'Ebra. (Dugast, 1995, p.408)

Les Abouré Bonoua ont une organisation sociale et politique qui repose sur trois institutions : les familles claniques, les générations et classes d'âge et l'institution royale.

2.1.1. La famille clanique

Le clan regroupe un ensemble de familles. Pour Gelders, « il est l'ensemble vivant, organique et mystique, de toutes les personnes qui sont issues de la mère (ou du père), souche du clan, et qui en portent le nom » (1942, p. 11). Les sièges sont fonctions des familles. L'organisation de chaque famille est symbolisée par un siège. Les Abourés sont composés de neuf clans qui sont reconnus par la population. Aujourd'hui, la totalité des clans se composent comme suit :

- Ehiveyle, 10 sièges ;
- Adjekepoue, 6 sièges ;
- Oboun Ehive, 5 sièges ;
- Adevesse Ehivê 5 sièges ;
- Memlé Ehivê 4 sièges ;
- Honlonvin 4 sièges
- Ogbissi Ehivê 3 siège ;
- Koho, 1 siège ;
- Moho 1 siège.

2.1.2. Les générations et les classes d'âge

Une promotion de classe d'âge constitue une génération. Pour Niangoran-Bouah « Une génération chez les Abouré εfwa, ce n'est pas seulement un ensemble de personnes de même âge mais l'ensemble des habitants d'un village groupés au sein de quatre classes d'âge ; autrement dit une génération abouré comprend quatre classes d'âge » (1960, p.119). C'est l'ensemble des hommes ou des femmes ayant reçu la même initiation et qui ont été répartis par la même occasion, dans les classes d'âge. Des individus, appartenant à la même tranche d'âge, à l'intérieur d'une génération, représentent une classe d'âge. Dans les clans, les rapports sont hiérarchisés. Par contre, au sein des classes d'âge, les membres occupent tous le même rang et se considèrent comme des camarades. Les générations sont au nombre de trois, regorgeant chacune quatre classes d'âges. M'ploussoué, Nowé et Noudjou constituent les générations qui regroupent chacune en son sein les classe d'âge Attiblé, Bohoulé, Tchagba et Djamian. D'abord la génération Nowé se compose des sages. Ensuite, le

groupe Noudjou exerce le pouvoir. Enfin, la génération M'ploussoué apprend l'exercice du pouvoir.

Un cycle de vingt-huit (28) ans permet de céder les fonctions à la génération cadette. En ce qui concerne la classe d'âge Attiblé, ses membres sont les aînés de la génération. Les Bohoulé sont composés des cadets, considérés comme les guerriers, les défenseurs des Abouré. Les membres du sous-groupe Tchagba prennent soins du village en menant des actions sociales en faveurs des vieux, des femmes et des enfants. Les composants du sous-groupe Djamian sont les benjamins de la génération. Ils occupent les fonctions de réservistes en temps de guerre.

2.1.3. L'institution royale

L'organisation politique du peuple Abouré est similaire à une sorte de monarchie coutumière dans laquelle le pouvoir s'hérite par la lignée matrilinéaire. L'on assiste à une « forme de République » (Dugast, 1995, p. 408) chez les Abouré de Bonoua. Le choix du souverain des Abouré est conditionné par des critères de sélection fondés sur la naissance, l'intégrité morale et sur ses capacités physiques. En effet, le désigné au pouvoir doit impérativement appartenir au clan royal Ehivê. Ce dernier doit également jouir d'une grande probité et disposer de facultés mentale et physique acceptables. Il est le garant de toutes les manifestations culturelles notamment le Popo Carnaval qui présentent des aspects théâtraux.

2.2. Les aspects théâtraux du Popo Carnaval.

Pour Jean-François Morissette « la théâtralité renvoie, quant à elle, à la capacité de faire d'une place ou d'un lieu – de n'importe quelle place ou n'importe quel lieu – une scène » (2011, p. 116). Les aspects théâtraux du Popo Carnaval s'appréhendent à travers le temps et l'espace, les acteurs, les costumes et les spectateurs.

2.2.1. L'espace et le temps du Popo Carnaval

Ubersfeld (1996) définit le théâtre comme « un espace où évoluent les corps » (p.51). Selon cette acception, les différents espaces du Popo Carnaval sont des scènes de représentation car « le théâtre est d'abord et avant tout une représentation dans l'espace » (Laliberté, 1998, p. 133). Le théâtre comprend deux types d'espaces : l'espace scénique et l'espace dramatique qui est lié au texte théâtral. Dans le cadre de notre recherche, il s'agit de l'espace scénique, car il est question de représentation de faits culturels et d'évènement : « par cette expression, on entend la partie du théâtre où se déroule le spectacle. Autrement dit, l'espace matériel dans lequel évoluent les acteurs, le lieu des corps en mouvement » (Pruner, 2010, p.57). Il est plus précisément défini comme l'espace à l'intérieur duquel se situent le public et les acteurs au cours de la représentation. Comme on le voit, l'espace scénographique est le théâtre en tant que bâtiment. Mais selon Ubersfeld, il peut être un espace sculpté essentiellement par le corps des comédiens. De là, il ressort, que l'espace qui se prête au Popo carnaval de Bonoua est la ville de Bonoua. Les principaux espaces qui abritent les cérémonies sont

: La grande place dite place du « Popo » et la foire commerciale qui accueillent les spectateurs tous les soirs. Comme le théâtre grec, ce sont des espaces ouverts.

Il existe des espaces connexes qui abritent des manifestations éclatées comme le concours de beauté du plus bel homme (*Êbê)* et de la plus belle femme africaine (*Awoulaba*) de Bonoua. Ces manifestations se déroulent au foyer des jeunes de Bonoua. Le podium de la foire commerciale reçoit des différentes prestations des artistes avec le public. Aussi les libations et les salutations s'effectuent-elles dans des espaces qu'on qualifierait de virtuel car appartenant aux mondes des dieux et des esprits des ancêtres. Le giga défilé carnavalesque se déroule dans une rue principale de la ville, qui présente une population avec des masques et toutes sortes de déguisements. Cet espace de défilé avec des chants, de la musique et des mimes est un espace ludique. Ce giga défilé se déroule dans une période bien précise s'assimilant ainsi au temps théâtral.

Le temps au théâtre se caractérise par une dualité temporelle à savoir un temps dramatique ou fictif qui est vécu à-travers les textes et un temps de représentations ou temps scénique. Pour Pruner « Le temps de la représentation constitue un ici/maintenant qui se caractérise par la présence des spectateurs » (2010,p. 72). En effet, la quarante-deuxième (42ème) édition du Popo Carnaval a débuté le dimanche 09 avril par la foire commerciale accompagnée d'animations (matchs de football, représentations théâtrale, fanfare, danses folkloriques, etc.,) suivie d'un défilé d'hommes masqués, ponctué de danses et de scènes burlesques. Le carnaval prend fin par un grand bal masqué, par une animation de fin, le dimanche 23 avril 2023.

De tout ce qui précède, il découle que les événements du Popo Carnaval constituent une tranche découpée, vécus dans le temps. Cette tranche de temps est variable selon les différents passages et les espaces. La particularité des manifestations du Popo Carnaval se décèle à travers la participation du peuple abouré, à la fois, acteur et spectateur.

2.2.2. Les acteurs et les spectateurs du Popo Carnaval

Dans la journée du 16 avril 2023 de 9 heures à 18 heures a eu lieu le festival des danses et des jeux traditionnels à la place Kadjo Amangoua. Durant cette période, des représentations de faits historiques et des danses ont laissé entrevoir des mimes dont les acteurs s'appréhendaient à travers les danseurs. Le public constituait les spectateurs mais parfois devenait acteur lorsqu'il se laissait entraîner par la fièvre de la danse. Pierron , en parlant du mime stipule que « Le mot désigne aussi bien l'acteur qui ne s'exprime que par le geste (le mime Marceau [1923] est le plus célèbre parmi les contemporains) que l'art exercé par cet acteur » (2002,p. 343). Les mimes les plus évocateurs de cette journée sont la danse du *Sanflan* ou le chef guerrier d'une classe d'âge et la danse *Djoman*.

En temps de guerre, le *Sanflan* est l'entraîneur de combat de sa classe d'âge qu'il préside. Il dirige et organise son groupe face à l'attaque de l'ennemi. Les membres de sa classe d'âge sont tenus de le suivre dans ses déplacements et sont prêts à se sacrifier pour lui en le protégeant de l'adversaire. Le *Sanflan* détient plusieurs instruments de combat que sont *la* massue en bois, le poignard et le sabre (*ôhôtô)***.** Il manie avec dextérité, suivant les circonstances, l'épieu, la hache, le javelot, l'arc. Il abhorre une blouse de raffia et porte également sur la tête « un bonnet fait de peau de singe noir et de panthère ». Le singe symbolise l'agilité, l'adresse et la ruse et la panthère incarne la force physique. Il marche en tête de sa classe d'âge, stimule le courage de ses frères d'armes. Ses pas de danse se composent de déplacements tantôt à droite, tantôt à gauche, s'arrêtent, s'appuient sur son sabre pendant que tous les compagnons dansant autour de lui, lui assurent de leur protection. Primitivement, le *Sanflan* d'une classe d'âge des Abouré était porté sur les épaules par un membre de sa classe. Les Abouré de Moossou et d'Ebra se sont inspirés des Ebriés et des Attiés puis ont transformé la marche triomphale du héros en danse guerrière : le *Sanflan* danse, fait les gestes, dirige en quelque sorte la danse[86].

Dans la pratique, la danse Djoman commence toujours par la purification de l'espace. Les féticheuses, appelées communément *Komian,* sont convoquées pour « bénir et chasser les mauvais esprits » afin de bénéficier d'un climat apaisé pour le bon déroulement de la danse *Djoman*. Sous le son des castagnettes, des tam-tams, tout en dansant *l'Abodan (*danse akan), les femmes mimaient des faits historiques avec les déguisements de colons et de leurs fusils. Elles, représentaient également des scènes dans lesquelles une guérisseuse sauvait un travailleur malade. Un pan de l'histoire de la colonisation et du travail forcé, endurés par les Abouré étaient retranscrits en quelques heures par des mouvements et des pas de danse en abhorrant les costumes d'antan.

2.2.3. Les costumes

Croupie , dans son ouvrage *Le théâtre,* révèle la fonction sociologique du costume dans les propos suivants :

> Les costumes possèdent une valeur référentielle : ils désignent une époque (une toge renvoie à l'Antiquité), un rang social, donc un niveau de langage et de préoccupations. Un roi qui apparaît pour la première fois se reconnaît à son habit et le spectateur s'attend aussitôt à ce qu'il s'exprime en souverain (2009, p. 36).

Ainsi, les costumes dans le Popo Carnaval remplissent ces mêmes objectifs. Ils sont un indicateur de la condition sociale, de l'âge et du sexe. Chez les Akan en général et chez les Abouré en particulier, les membres de la royauté et les notables se distinguent par leurs tenues et leurs apparats : grand pagne, couronne, chaussures et

[86] https://atafai-info.ci/aminnien/les-sanflans-ou-chef-guerrier-des-classes-dage.html consulté le 19/10/2023.

colliers en or qui font partie des attributs des rois et chefs coutumiers. Ces apparats des membres de la royauté deviennent un canon esthétique de beauté. Ainsi, le vainqueur du concours de beauté masculine Êbè s'affiche dans ces costumes traditionnels tel que présenté dans l'image suivante.

Image 1

Le vainqueur du concours de beauté masculine Êbè

Source : Hermann Guy Roméo ABE ,2023

L'image ci-dessus révèle les vainqueurs du concours de l'*Êbè* et de l'*Awoulaba* qui sont les symboles de la beauté masculine et féminine en territoire Abouré. Dans le Popo carnaval, figurent deux évènements majeurs qui sont le spectacle de l'élection du bel homme et celui de la plus belle femme au sens africain du terme. Les activités de l'*Êbè* et du concours miss *Awoulaba* se sont déroulés respectivement le 15 et le 21 avril 2023 au foyer des jeunes. Les participants à ces évènements sont vêtus en tenus traditionnelles du pays Abouré. Par le passé, les hommes portaient des cache-sexes. Cette tradition est encore préservée par le peuple Abouré qui continue de la perpétuer à travers le défilé carnavalesque du Popo.

Image 2

Tenue en cache-sexe lors du giga défilé carnavalesque du Popo

Source : Hermann Guy Roméo ABE, 2023

En somme, le costume dans le Popo Carnaval représente toutes les couches sociales de Bonoua. Le volet théâtral du costume s'observe à travers le défilé carnavalesque. Il permet de découvrir toute sorte de costumes allant du masque à ceux des tenues de spectacles. Le Popo Carnaval, dans sa phase d'exécution, devient un espace de promotion des entreprises commerciales qui contribuent au rayonnement économique de la ville de Bonoua.

2.3. Les retombées économiques du Popo Carnaval

Le volet économique est introduit dans le Popo Carnaval dans le courant 1980. Il prend des proportions plus importantes en 1990 avec l'institution du village gastronomique lors de la foire commerciale. Ainsi, l'appréhension des retombées économiques du carnaval de Bonoua s'observe à travers le budget, la foire commerciale et le tourisme du Popo Carnaval de Bonoua.

2.3.1. Le budget du Popo Carnaval de Bonoua

Le budget est « un plan qui spécifie combien d'argent sera disponible pendant une période donnée et à quelles dépenses il sera affecté »[87]. Le budget de la quarante-deuxième (42ème) édition est estimé selon le secrétaire du commissariat général du Popo Carnaval à trois cent (300) millions de FCFA. L'obtention de ce montant a été possible grâce à la participation des autorités locales à hauteur de 30% et de l'apport des membres de la génération et de l'association des cadres de Bonoua et des différents partenaires.

2.3.2. La foire commerciale du Popo Carnaval

La foire commerciale présente, à travers une exposition, des produits et des services de l'économie nationale. Cette activité commerciale obéit à deux principes ; à savoir : le caractère périodique de la manifestation et le caractère opportun des rencontres qui s'y effectue avec la participation de plusieurs agents économiques soit de la même région ou national, soit des pays étrangers. La foire commerciale du Popo Carnaval a vu la participation de plusieurs prestataires : des artisans, des commerçants et des entreprises. La contribution financière pour participer à cette foire était fonction de la taille de l'activité et de la structure. Les petits commerçants et les artisans déboursaient entre 25.000 et 100.000 FCFA. Quant aux entreprises, leurs apports étaient d'au moins un million de FCFA. SOLIBRA[88] est une société qui opère dans la commercialisation de boissons, est depuis quelques années le sponsor leader du Popo Carnaval. Elle a contribué cette année à hauteur de cinquante (50) millions de FCFA. La foire commerciale représente une vitrine de communication des

[87] Source : www.dictionnaire.enap.ca, consulté le 21/10/2023

[88] La société, anciennement « Société de Limonaderies et Brasseries d'Afrique », est, depuis le 31 Mai 2023, dénommée : « Société de Limonaderies et de Boissons Rafraîchissantes d'Afrique », l'abréviation demeurant SOLIBRA. Source : https://www.solibra.ci/entreprise/notre-histoire-20.html , consulté le 18/09/2024

entreprises qui font la promotion de leurs produits. Elles ont associé leurs images au Popo Carnaval en récompensant les lauréats des différents concours ; à savoir : Miss Popo Carnaval, l'*Êbè*, miss *Awoulaba* et miss *Valè Kuklu* (les femmes fortes et rondes). Le tourisme est dernier élément qui caractérise le volet économique du Popo Carnaval.

2.3.3. Le tourisme du Popo Carnaval

Le tourisme peut se définir au regard :

> Des activités déployées par des personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs. (Demen-Meyer, 2005, p.9)

Le tourisme, lors du Popo Carnaval, se compose du tourisme intérieur et extérieur. Le tourisme démarre par le Popo Tour organisé par le commissariat général afin de promouvoir l'évènement dans les autres localités de la Côte d'Ivoire. Cette équipe a abord sillonné le nord à Boundiali le 17-18 février 2023, puis le village d'Ebra, un autre royaume du peuple abouré, une semaine plus tard. Le même groupe a continué son périple à Azito dans la commune de Yopougon du 24 au 25 mars 2023 , à Bonoua du 7au 8 avril 2023. Cette étape préliminaire avait pour but de promouvoir l'évènement et d'inciter le peuple ivoirien à répondre à l'invitation du commissariat général. La campagne de promotion du Popo Carnaval a porté du fruit comme les années précédentes.

La ville regorge d'une quinzaine (15) d'hôtels dont trois, selon John Ekra responsable du Comité scientifique du Popo Carnaval, répondent aux normes standards internationaux. Le surplus de clients est logé dans les villes environnantes comme Grand-bassam , Assinie et le village d'Assoindé. Ces visiteurs profitent également des plans maritimes existants, à savoir le fleuve Comoé, la mer et la lagune. Le tourisme interne est favorisé par le transport interurbain qui a desservi la population ivoirienne et a facilité la visite des champs d'hévéa, d'ananas et de palmier à huile qui sont cultivés sur de grandes surfaces. Ces produits constituent les cultures de rente de la région. Le tourisme extérieur a été possible grâce à la participation des pays étrangers comme le Mali, le Sénégal et le Trinidad Tobago qui ont été les invités d'honneur pour leur prestation au giga défilé carnavalesque du 22 avril 2023.

3. Discussion

La discussion de cette étude porte sur la théâtralité du Tchologo des Senoufo et l'impact de l'Abissa sur le développement local de Grand-Bassam.

3.1. La théâtralité du Tchologo des Sénoufo

Le Tchologo est une croyance religieuse favorisant l'éducation et la socialisation des jeunes générations sénoufo. Les différents personnages et leurs actions donnent au rituel du Tchologo tout son aspect théâtral. La représentation du Tchologo se fait avec des personnages incarnant des rôles déterminés. Certains sont identifiés dans le rôle d'acteurs et d'autres dans celui de spectateurs. Personnages actifs, les membres de la société sénoufo reconvertis en acteurs de circonstances sont les initiés, les maîtres du bois sacré, les instrumentistes, les danseurs et les chanteurs. Le public représentant les spectateurs, peut être actif ou passif. Parfois, le public, qui assiste, participe au spectacle ; il devient acteur-spectateur. Ce faisant, ce rituel devient un théâtre intégrant scène et spectateurs comme observé, lors du giga défilé du Popo Carnaval. Pour Fanny et Tano (2018): « le Tchologo se transforme en un spectacle de la participation où s'établit un rapport permettant aux spectateurs de s'identifier aux acteurs du jeu » (p.56). Aussi existe-il une similarité entre le Popo Carnaval et l'Abissa au plan économique.

3.2. Impact économique de l'*Abissa* sur la ville de Grand-Bassam

L'Abissa est une danse sacrée, qui a été découverte dans la forêt par l'un des membres de la famille M'vavilé à qui les génies ont demandé de la transmettre à tout le peuple N'zima. Depuis des décennies donc, l'Abissa est pratiquée par le peuple N'zima et n'est plus exclusivement une danse mais bien une fête traditionnelle populaire intégrant plusieurs supports artistiques dont la danse, le chant et le déguisement (tenues vestimentaires, maquillage etc). Cette fête populaire, qui a lieu généralement en fin octobre et début novembre, marque le nouvel an chez les N'zima. Elle se déroule pendant deux semaines. L'Abissa s'apparente au Popo Carnaval sur le plan de la durée des festivités mais aussi au plan traditionnel. Le Popo Carnaval et l'Abissa tirent leurs origines des faits culturels.

L'Abissa est facteur de cohésion sociale, car il permet lors des festivités un brassage social. L'on ne doit pas perdre de vue les activités commerciales qui gravitent autour de l'Abissa. En effet, lors de cette fête, l'on assiste à une avalanche de maquis, de restaurants et bien d'autres activités commerciales. Ce commerce de proximité et providentiel permet à des familles de subvenir à leurs besoins. À ce propos, une femme nous confiait : « Pendant l'Abissa, je fais mon stand et je vends de la nourriture (attiéké[89]) ; cela me permet d'avoir un peu d'argent pour aider mon mari et subvenir aux besoins de la famille » (Tano, 2017, p.63). Ce sont donc des commerces opportunistes qui se créent dans le souci d'améliorer le pouvoir économique de la population. De ce point de vue, l'Abissa contribue à assurer le bien-être social des habitants de Grand-Bassam.

[89] Semoule de manioc cuite à la vapeur

En plus du commerce, le volet touristique impacte la ville de grand-Bassam. En effet, cette ville reçoit d'ordinaire des touristes venant de tous horizons à cause de sa façade maritime et de ses somptueux hôtels. Mais avec l'Abissa, les touristes profitent à plusieurs titres. D'une part, ils jouissent de toute l'ambiance musicale, culturelle et gastronomique de l'évènement, d'autre part, les visiteurs profitent de la mer et de ses vertus.

Selon les propos d'un gestionnaire d'hôtel :

> Lors de l'Abissa, toutes les chambres sont prises et on s'excuse même auprès de certains clients, car nous sommes dans l'obligation de leur refuser le séjour. Pendant l'Abissa, nos recettes dépassent largement trois millions (3000 000F CFA). Or, pendant les semaines ordinaires, les recettes avoisinent à peine huit cents mille francs (800 000 CFA). Pendant l'Abissa, je suis obligé d'engager une deuxième serveuse, car les clients sont nombreux. Propos d'une tenancière de maquis (Tano, 2017, p.63*).*

L'*Abissa* impacte économiquement la ville de Grand-Bassam qui bénéficie d'infrastructures hôtelières adéquates depuis belle lurette.

Conclusion

Le « Popo » qui veut dire « masque » prend une ampleur carnavalesque lorsque des jeunes cadres décident en 1972 d'introduire à cette manifestation des masques et des costumes pour créer l'effet burlesque. L'année 1980 marque l'instauration de la foire commerciale. A sa quarante-deuxième (42ème) édition, le Popo Carnaval a pris une dimension internationale. Le peuple abouré de Bonoua, tout en représentant un pan de sa culture, a développé un volet à la fois festif et commercial. Cette étude a permis de passer en revue l'organisation socio-politique du peuple abouré de Bonoua. Elle a également montré les aspects théâtraux présents dans le Popo Carnaval à travers la représentation des faits culturels et historiques. Les jeux concours et les concerts dénotent du volet artistique et ludique de ce carnaval. Son organisation représente un investissement important dans la ville. Le développement du commerce et du tourisme constitue le pôle économique de cette manifestation culturelle.

Références bibliographiques

Croupie, A. (2009). *Le Théâtre.* Armand Colin

Demen-Meyer, C. (2002). Le tourisme : essai de définition. *Management et avenir.*1(3), 7-25.

Dugast, S. (1995). Classes d'âge, chefferie et organisation dualiste : les Abouré de la Basse Côte-d'Ivoire. *Cahiers d'études africaines.* 35(138-139), 403-454. :https://doi.org/10.3406/cea.1995.1455,

Fanny, L. et Tano, P. K. (2018). Les rituels traditionnels africains en tant que fait de

société : le Tchologo, théâtre rituel, théâtre d'éducation et de socialisation en Côte d'Ivoire. *Communication en Question*.10,50-72. https://www.comenquestion.com/numero%2010%202018.html

Laliberte, H. (1998). Pour une méthode d'analyse de l'espace dans le texte Dramatique. *L'Annuaire théâtral*. 23,133–145. https://doi.org/10.7202/041350ar

Morissette, J-F. (2011). Entre fiction et vérité : la théâtralité comme mode de Connaissance. *Cahiers de recherche sociologique.* 51 ,115–138. https://doi.org/10.7202/1015000ar

Niangoran-Bouah, G. (1960). Le village abouré. *Cahiers d'études africaines.* 1(2) ,113-127. https://doi.org/10.3406/cea.1960.3668

Pierron, A. (2002). *Dictionnaire de la langue du théâtre.* Dictionnaires Le Robert

Pruner, M. (2010). *Analyse du texte de théâtre*. Armand Colin

Schick, A. & al. (2009). *Evolutions in Budgetary Practice*. OCDE.

Tano, P. K. (2017). La fête traditionnelle populaire Abissa chez les N'Zima Kotoko de Côte d'Ivoire : analyse et perspective. *Communication en Question*. 8,46-67. https://www.comenquestion.com/COM%20EN%20QUESTION%2010/

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, UNE OPPORTUNITÉ OU UNE MENACE POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE IVOIRIENNE : QUELLE STRATÉGIE ADOPTER ?

Artificial Intelligence in the cultural and creative industries, an opportunity or a threat for artistic creation in Côte d'Ivoire : what strategy to adopt?

KIGNIGOUONI DIEUDONNÉ ESPÉRANCE TOURÉ
Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Côte d'Ivoire
Email : esperancetoure761@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0004-7958-798X

RÉSUMÉ
Les progrès scientifiques et technologiques ont toujours permis de résoudre de nombreuses problématiques liées à l'existence humaine. Mais, depuis quelques années, des questions subsistent quant à la quête effrénée d'instruments de plus en plus performants qui parviennent finalement à rendre la compétence humaine obsolète dans l'exécution de certaines tâches. Aujourd'hui, l'utilisation prononcée de l'Intelligence Artificielle (IA) dans plusieurs domaines d'activité semble constituer une menace en dépit des performances et de l'aide qualitative que fournit ce nouvel outil. Face à cette inquiétude, le présent article porte une réflexion sur l'impact de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le domaine des Industries Culturelles et Créatives (ICC), en général, et de celui de la création artistique ivoirienne, en particulier, pour *in fine* en ressortir la meilleure stratégie à adopter. Ainsi, à partir d'une méthodologie axée sur la recherche documentaire et iconographique, les résultats de l'étude mettent en évidence la nouvelle relation existentielle entre l'IA et les ICC, d'une part et d'autre part, relèvent les opportunités et les menaces que représente l'IA pour la création artistique ivoirienne tout en formulant des propositions à envisager afin qu'une synergie d'action soit menée par l'État et les acteurs culturels pour implémenter de nouvelles approches dans l'optique d'une croissance et d'une protection efficiente des activités artistiques et culturelles.
MOTS-CLÉ: Intelligence Artificielle ; Industries culturelles et créatives ; Opportunité ; Menace ; Création artistique ivoirienne.

ABSTRACT
Scientific and technological progress has always made it possible to solve many of the problems associated with human existence. In recent years, however, questions have been raised about the unbridled quest for ever more powerful tools that ultimately succeed in rendering human competence obsolete in the performance of certain tasks. Today, the pronounced use of Artificial Intelligence (AI) in several fields of activity seems to pose a threat, despite the performance and qualitative support provided by this new tool. In view of this concern, this article looks at the impact of Artificial Intelligence (AI) on the Cultural and Creative Industries (CCI) in general, and on artistic creation in Côte d'Ivoire in particular, with a view to identifying the best strategy to adopt. Thus, using a

methodology based on documentary and iconographic research, the results of the study highlight the new existential relationship between AI and CCIs, on the one hand, and on the other, identify the opportunities and threats that AI represents for Ivorian artistic creation, while formulating proposals to be considered so that a synergy of action is led by the State and cultural players to implement new approaches with a view to the efficient growth and protection of artistic and cultural activities.
KEYWORDS: Artificial Intelligence ; Cultural and creative industries ; Opportunity ; Threat ; Ivorian artistic creation.

Introduction

L'histoire de l'humanité est intimement liée à celle de la recherche frénétique de techniques nouvelles. De la préhistoire à notre époque actuelle, l'homme n'a pas eu cesse de recourir à sa créativité pour implémenter des solutions afin d'améliorer sa condition de vie. Comme le souligne l'Encyclopédie de l'Agora, citée par Fraser, « la technique a permis à l'homme de maîtriser la nature, pour devenir elle-même une seconde nature dont l'homme subit désormais les assauts et à laquelle il doit s'adapter. » (2023, p.14). Dans ce contexte, l'on se souvient de la révolution industrielle du 19ème siècle avec l'émergence d'innovations technologiques majeures qui a orienté le monde sur le chemin de performances industrielles à grande échelle. À la suite, l'avènement d'internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont facilité le concept de la mondialisation.

Aujourd'hui, l'affinement continu de la recherche a conduit à la création d'un nouvel outil dénommé ''IA''. Ainsi, à l'instar des découvertes qui l'ont précédé, l'Intelligence Artificielle (IA) s'invite dans quasiment tous les domaines d'activités, dont les finances, la santé, l'agriculture, l'armement, l'éducation, etc.

Cette technologie apparemment nouvelle dans notre quotidien remonte à des milliers d'années. En effet, selon Soudoplatoff, « […] il y a plus de deux mille ans, les principes de l'automatisme et de la systémique, qui sont les bases de l'informatique et de l'Intelligence Artificielle, étaient non seulement posés, mais donnaient lieu à la fabrication de leurs objets. » (2018, p.15)

Postérieurement à l'époque antique, on verra apparaitre, au début des années 1900, une approche évolutive de l'IA avec une série de publications et d'inventions qui serviront de base à diverses explorations dans ce domaine. On peut citer entre autres, la publication d'une pièce de science-fiction *« Les robots universels de Rossum »* du dramaturge Tchèque Karel Čapek en 1921, puis la construction du premier robot japonais nommé *Gakutensoku* du professeur Makoto Nischimura en 1929, et la publication du livre *« Giants Brains, or Machines that Think »* de l'informaticien Edmund Callis Berkley en 1949.

Après les années 1900, il faudra patienter jusqu'en 1950 pour observer un intérêt croissant accordé à l'IA par la communauté scientifique. La période est donc marquée par plusieurs innovations, notamment la publication en 1950 de *« Computer Machinery and Intelligence »*, ouvrage d'Alan Turing qui suggère un test d'intelligence machine appelé *The Imitation Game*. On a également, en 1952, le développement d'un programme pour jouer aux dames par l'informaticien Arthur Samuel. La particularité

de son travail réside dans le fait que son programme élaboré soit le premier à apprendre le jeu de dames de manière indépendante.

Au fil des années, les progrès opérés font aujourd'hui de l'IA un outil omniprésent, aussi bien pour les individus que pour de nombreuses entreprises. S'intéressant à la question, Musk, fondateur de Telsa et de Space X, n'a pas hésité à afficher ses réticences sur l'IA en relevant ceci :

> Le rythme de progression des ordinateurs est dingue […] Je n'arrête pas de tirer le signal d'alarme, mais jusqu'à ce que les gens voient vraiment des robots tuer des personnes, ils ne sauront pas comment réagir, tellement ça leur paraît irréel. On devrait tous s'inquiéter de ces progrès[90] (2019, p.1)

Contrairement à Elon Musk, le fondateur d'Alibaba, Jack Ma perçoit l'Intelligence Artificielle comme un progrès indéniable. Pour lui, « les ordinateurs sont peut-être intelligents, mais les humains le sont beaucoup plus […] Nous avons inventé les ordinateurs, mais je n'ai jamais vu un ordinateur créer un être humain[91]. » (2019, p.1)

Au regard de ces deux réflexions diamétralement opposées et face au scepticisme suscité par l'IA, il semble opportun de se poser des questions sur ses finalités. Ainsi, en se rapportant au domaine des industries culturelles et créatives (ICC) qui est également impacté par l'IA, de récentes découvertes révèlent, par exemple, que l'Intelligence Artificielle (IA) est capable de produire des œuvres picturales semblables à celles des artistes peintres. De plus, ces œuvres sont exposées dans des galeries d'art et vendues à des milliers d'euros pour certaines. Cette nouvelle approche remet indéniablement en cause l'avenir de ce secteur d'activité en créant un marché alternatif. Ce qui soulève assurément le problème du droit d'auteur et celui de la notion du processus de création plastique. Face à cette situation et au fait que l'Afrique, en général, et la Côte d'Ivoire, en particulier, peinent à s'approprier ce dispositif scientifique et technologique que représente l'IA, l'étude s'interroge sur la problématique suivante : l'IA est-elle une opportunité qui enrichit l'arsenal créatif des artistes ivoiriens ou une menace qui compromet leur individualité et leur compétitivité artistique ? L'objectif vise donc à mettre en évidence les opportunités et les menaces de l'IA pour la création artistique ivoirienne tout en proposant une stratégie à adopter pour préserver les métiers du secteur des ICC en Côte d'Ivoire. En effet, l'étude part de l'hypothèse que la connaissance des aspects positifs et négatifs de l'IA permet d'anticiper l'évaluation de son impact sur les ICC et la création ivoirienne afin d'apporter, le cas échéant, des solutions appropriées.

Pour parvenir aux résultats escomptés, la méthodologie adoptée s'appuie sur la recherche documentaire et iconographique. Quant au plan de rédaction, il s'articule autour de trois points majeurs : le premier s'intéresse d'abord à la présence de l'IA

[90] Propos extrait de l'article en ligne, « *Pour Elon Musk, l'intelligence artificielle menace plus que jamais l'humanité* », par Pascal Samama avec AFP, https://www.bfmtv.com/tech/pour-elon-musk-l-intelligence-artificielle-menace-plus-que-jamais-l-humanite_AN-201908290053.html. Site web consulté le 28 avril 2024 à 23h 30 mn.

[91] Idem.

dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC). Puis, il aborde la question liée aux opportunités et aux menaces de l'IA pour la création artistique ivoirienne. La seconde articulation se consacre à une synthèse réflexive sur les apports ambivalents de l'IA pour la création artistique ivoirienne tout en posant les jalons de réflexions profondes sur ce nouveau paradigme technologique. Enfin, la troisième porte sur la proposition d'une série d'actions à mener pour une croissance et une meilleure protection des activités du secteur des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire à l'aune de l'IA.

1. L'Intelligence Artificielle dans les industries culturelles et créatives : entre opportunités et menaces, quel impact sur la création artistique ivoirienne ?

Dans la présente section, il s'agit de porter une réflexion sur l'IA dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC), en général, puis de procéder à partir d'exemples précis à la présentation de quelques opportunités et menaces de cette nouvelle technologie pour la création artistique ivoirienne. Toutefois, avant d'aborder le rôle de l'IA dans les ICC, il convient de se pencher sur la définition de ce terme afin de mieux appréhender l'objet de l'étude. Ainsi, pour Soudoplatoff « […] Il faut comprendre l'Intelligence Artificielle comme une tentative de comprendre l'intelligence en utilisant des programmes informatiques. » (2018, p.14) Quant à Petricevic et Talloir,

> L'intelligence Artificielle est une discipline de l'informatique qui a pour but de créer des machines intelligentes, en ''opposition'' avec l'intelligence naturelle des êtres vivants. Le terme a beaucoup évolué au fil du temps, il englobe dorénavant toutes les idées visant à permettre à une machine de pouvoir émuler les capacités cognitives de l'homme et de les surpasser. (2019, p.8)

En s'appuyant sur les approches définitionnelles susmentionnées, on peut en déduire que l'un des piliers fondamentaux de l'IA est l'apprentissage automatique. Une technique qui permet aux machines d'apprendre à partir de la captation d'une masse d'informations. Ensuite, l'obtention quantitative et qualitative de données contribue à développer son autonomie et ses performances.

Ces dernières années, l'IA a connu un développement et une expansion fulgurante, à telle enseigne qu'elle est désormais présente dans de nombreuses activités. Face à sa montée en puissance, le domaine des arts et de la culture, en l'occurrence, les Industries Culturelles et Créatives (ICC) ne demeure pas en reste. À ce sujet, il faut dire que l'utilisation d'algorithmes dans les Industries Culturelles et Créatives (ICC) n'est pas récente. En effet, depuis 1957, l'ordinateur ILLIAC (Illinois Automatic Computer) parvenait déjà à composer des suites de musique expérimentale. Par la suite, au début des années 1970, l'on observe la mise au point du logiciel AARON par Harold Cohen. Cet outil créait des dessins et ces créations étaient ensuite exposées dans des galeries et considérées comme des œuvres d'art à part entière. Cependant, contrairement aux technologies anciennes qui impliquaient dans leur fonctionnement des principes prédéterminés par les artistes codeurs, les récentes

applications IA sont plus autonomes dans l'exécution des tâches et leurs performances sont décuplées en fonction de leur niveau d'apprentissage. À ce propos, Kulesz et Dutoit déclarent que

> […] les actuelles applications IA opèrent par apprentissage automatique : la machine est alimentée par de grandes quantités de donnés — l'intrant — qui sont ensuite traitées par des algorithmes pour identifier des régularités, effectuer une prédiction, ou générer un nouveau résultat — l'extrant. L'augmentation exponentielle de la masse de données disponibles que la Toile a démultipliée, ajoutée aux progrès considérables réalisés en matière de pouvoir de computation au cours des vingt dernières années ont fait de l'apprentissage automatique — ou encore de l'apprentissage profond, sa variante qui fonctionne à partir de réseaux de neurones artificiels — une technologie privilégiée. Son influence dans le secteur culturel ne cesse de grandir. (2020, p.7- 8)

Le changement de paradigmes dans le domaine artistique et culturel semble inéluctable. C'est pourquoi, il est opportun dès à présent de s'intéresser aux opportunités et aux menaces que représente l'IA par rapport au contexte mondial afin de mieux évaluer et anticiper son impact sur la création et les acteurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Côte d'Ivoire. À ce niveau, les aspects positifs et négatifs liés à l'IA sont non exhaustifs pour la simple raison que les implications, les champs d'applications et les enjeux de cette technologie sont encore loin d'être véritablement circonscrites. Par conséquent, l'étude s'appuie donc sur des exemples précis pour étayer la présente analyse.

S'agissant des Industries Culturelles et Créatives (ICC) ivoiriennes, elles commencent progressivement à prendre une part effective au développement économique. Selon l'actuelle Ministre de la Culture et de la Francophonie, Remarck,

> L'industrie culturelle et créative est un secteur porteur d'emplois et d'opportunités. Poursuivant, elle a souligné que 630 à 640 entreprises ont été inscrites dans le secteur des industries culturelles et créatives. Et, d'ajouter que ce secteur rapporte globalement 143 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire[92]. (2023, p.1)

La croissance des ICC ivoiriennes pourrait s'accroître eu égard aux opportunités que propose l'Intelligence Artificielle. En effet, pour Kulesz et Dutoit,

> L'IA jouit actuellement d'une influence croissante tout au long de la chaîne culturelle. Utilisée par les artistes, les industries culturelles et créatives, les jeunes pousses (startups) et les plateformes Internet, cette technologie permet d'augmenter le potentiel créatif et d'accroître la productivité grâce à l'automatisation des tâches. (2020, p.25)

[92]Extrait de l'article en ligne, « *Promotion de la culture : 1 600 jeunes bientôt formés dans les métiers des industries cultuelles et créatives, annonce Françoise Remarck* », https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=15379. Publié le 21 juin 2023. Site web consulté le 6 janvier 2024.

Dès lors, en se fondant sur des illustrations claires, le point ci-dessous met en exergue les opportunités de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne.

1.1. Les opportunités de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne

Au nombre de ces avantages, l'IA permet, par exemple, dans le domaine de la musique, aux compositeurs et aux labels discographiques de détecter les plagiats grâce aux applications capables de reconnaitre des éléments musicaux existants et déjà en commercialisation. Ce procédé est utilisé depuis 2017 par l'IRCAM et la SACEM. De plus, les applications de création de musique automatique comme AIVA[93], Orb Composer[94], Muzeek[95] (FR) et bien d'autres, aident les compositeurs et les producteurs dans le processus de composition musicale en les rendant plus efficaces et en réduisant considérablement leurs temps de travail. Dans le domaine du cinéma, des applications comme Largo Films[96](CH) peuvent analyser des passages de films pour en prévoir le potentiel commercial. Toujours dans le cinéma, l'IA peut produire des scénarios complets de films. Aelbrecht et Mojsilovic relèvent qu'en 2016,

> […] Une IA nommée Benjamin a scénarisé un court-métrage intitulé *Sunspring* [12]. L'IA a utilisé un réseau neuronal récurrent à mémoire à long terme. Elle a appris à partir de contenus écrits entre les années 1980 et 1990, et a pu produire des scénarios en fonction d'exigences prédéfinies. À partir de l'histoire générée, il est également possible d'extraire automatiquement des éléments tels que les dialogues, les personnages principaux, le lieu et les différentes indications nécessaires. Grâce aux méthodes NLP, les cinéastes peuvent également déterminer les effets sonores et visuels, ainsi que les scènes et le nombre de prises de vue nécessaires[97]. (2023, p.1)

Aujourd'hui, on a des applications comme Lonofi[98] (FR) capable de générer des bruits de fond automatiques ou encore Lyrebird[99] pour la conception de voix artificielles. En considération des progrès remarquables de l'IA dans l'industrie cinématographique, Aelbrecht et Mojsilovic indiquent que

> […]L'infusion de l'IA dans la production cinématographique promet aux studios de cinéma une créativité accrue, une plus grande diversité et de nouvelles façons de collaborer et de réaliser des films. Dans l'ensemble, la

[93] https://www.aiva.ai
[94] https://www.orb-composer.com
[95] https://www.getmuzeek.fr
[96]https://largofilms.ch
[97]Extrait de l'article en ligne, « *L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film* », https://numalis.com/publications-119-lintelligence_artificielle. Publié le 26 septembre 2023. Site web consulté le 2 mai 2024.
[98] https://lonofi.com
[99] https://lyrebird.ai

> technologie promet une efficacité et une productivité supérieures. […]Les effets de l'IA dans cette industrie vont se faire sentir à l'échelle mondiale, dont la taille du marché est estimée à 42 milliards de dollars en 2021. Selon les prévisions, le marché atteindra environ 46 milliards de dollars en 2027, avec un taux de croissance annuel composé de 8,5 % (2022-2027)[100]. (2023, p.1)

Concernant les arts visuels et les arts graphiques, en particulier, on s'aperçoit de l'émergence de l'Intelligence Artificielle Visuelle Générative (IAVG) dont les algorithmes généralement appelés Réseaux Antagonistes Génératifs (GAN) sont de plus en plus présents dans le processus créatif des artistes. Pour Fraser,

> […]L'IAVG modifie fondamentalement la façon dont les créateurs formulent leurs concepts et les matérialisent. Ce faisant, les artistes ne sont plus limités par leurs propres compétences techniques ou leur expérience, mais sont désormais en mesure d'utiliser ces outils pour exploiter de nouvelles perspectives et de nouvelles possibilités créatives conduisant à une autre forme d'exploration de la créativité, avec des œuvres surprenantes et novatrices qui repoussent certaines frontières de l'imagination. (2023, p.2)

En Côte d'Ivoire, l'agence AOS Africa a conçu, en 2024, pour le lancement des salles de cinéma PATHÉ, une série de visuels en utilisant l'IA Adobe *Firefly* (voir figure 1, p.7). Cet outil a permis à l'équipe créative de s'inspirer des films de renom tels que le Roi Lion, Barbie, The King Woman et Black Panther pour immerger graphiquement le spectateur dans l'univers du film qu'il visionne. D'après l'entreprise ADOBE,

> […]Elle s'engage à développer une IA générative de manière responsable, c'est-à-dire axée sur les créateurs et les créatrices. Notre mission est de leur apporter tous les avantages possibles, non seulement sur le plan créatif, mais également d'un point de vue pratique. À mesure que *Firefly* évoluera, nous poursuivrons notre collaboration étroite avec la communauté créative afin d'élaborer les technologies qui soutiennent et améliorent le processus de création[101]. (2024, p.1)

[100]Extrait de l'article en ligne, « *L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film* », https://numalis.com/publications-119-lintelligence_artificielle. Publié le 26 septembre 2023. Site web consulté le 2 mai 2024.

[101] Extrait d'Adobe Firefly, https://www.adobe.com/fr/products/firefly.html. Site web consulté le 14 mai 2024.

Figure 11

Affiche pour la campagne de lancement des salles de cinéma PATHÉ à Abidjan (Inspirée du film à succès Black Panther)

Source : AOS Africa, https://web.facebook.com/AOSAFRICA/?

Au regard de ce qui précède, le niveau d'implication croissant de l'IA et ses opportunités sont indéniables pour le développement des ICC dans le monde. Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, il serait judicieux de s'inscrire dans la dynamique, car l'IA offre une myriade de possibilités certaines pour l'essor de la création artistique et pour les industries culturelles et créatives ivoiriennes. Sur ce point, Kulesz et Dutoit soulignent qu' « une mise en œuvre bien calibrée de l'IA dans la culture pourrait décupler le potentiel créatif des artistes, générer de nouveaux marchés pour les ICC, augmenter la compétitivité, favoriser l'emploi et même ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation pour la recherche scientifique. » (2020, p.7)

Après l'approche descriptive des avantages de l'Intelligence Artificielle, intéressons-nous à présent aux menaces qu'elle suscite pour les ICC et la création artistique ivoirienne.

1.2. Menaces de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne

L'IA est certes une solution technique, voire technologique, mais elle bouleverse les pratiques et pose des problématiques à la fois socio-politique, économique, artistique, technique, éthique, etc. (Yarabatioula, Nana, 2023, p.271)

À partir de cette assertion, on peut dire qu'en dépit des potentialités avérées de l'IA, celle-ci soulève des questions qui méritent d'être relevées et auxquelles il faut apporter des réponses urgentes et adéquates avant de se retrouver dans une situation irréversible.

Aujourd'hui, l'IA a pris d'assaut le monde des arts et de la culture. Elle est devenue un outil puissant pour les artistes, les chercheurs, les acteurs culturels et artistiques, etc., modifiant de fait la manière dont l'art est créé, perçu, interprété et vendu. L'implication profonde de l'IA dans le processus créatif induit des inconvénients au nombre desquels on peut citer : la dévalorisation des compétences artistiques, l'ambiguïté créateur-consommateur, la dévalorisation de l'art, le non-

respect de la propriété intellectuelle, la problématique de l'authenticité, etc. Afin de mieux comprendre ces aspects, l'étude s'appuie sur des exemples. Ainsi, commençons donc par celui de la bande dessinée.

En effet, Thierry Murat, un auteur de romans graphiques, a publié en 2023, l'une des premières BD entièrement dessinée par l'IA. Son œuvre intitulée ''initial_A.'' (Voir figure 2, p.9) a été conçue grâce à Midjourney, un logiciel IA capable de générer des images selon la description et le rendu que souhaite obtenir l'utilisateur.

Figure 12

Première de couverture de la BD ''initial_A.''

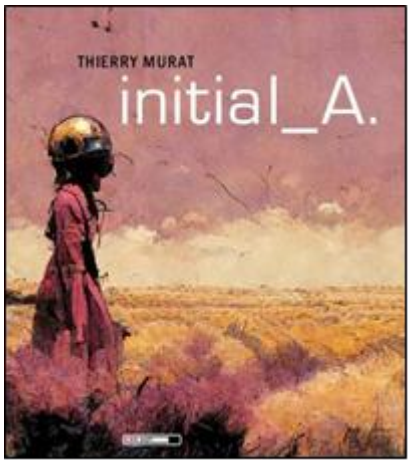

Source : https://www.startpage.com/av/proxy-image?

L'initiative menée par Thierry Murat n'a pas rencontré l'assentiment des acteurs de l'édition française du fait que son travail ne respecte pas les normes d'une conception conventionnelle. Dès lors, l'auteur a dû autoéditer son œuvre sous un label qu'il a fondé, *Log Out*. La situation conflictuelle engendrée par la sortie de cet ouvrage pose des problèmes relatifs aux droits d'auteur de même qu'à l'effondrement d'un écosystème de métiers composé d'artistes, de scénaristes, de coloristes, de lettreurs, d'encreurs, etc.

Hormis le cas de la bande dessinée, s'ajoute la conception de la première statue intégralement produite par l'IA en 2023. L'œuvre du Suédois Sandvik dont le titre est ''la statue impossible'' est exposée au Tekniska Muset, le musée national des sciences et de la technologie. Pour réaliser la statue, l'IA a procédé à l'étude et à la combinaison de la technique de quelques sculpteurs de renom. On retrouve dans le résultat final, la musculature de Rodin, la pose en déséquilibre de Michel-Ange et l'esprit de défiance d'Agusta (voir figure 3, p.10).

Figure 13

Statue impossible (Œuvre de Sandvik)

Source : https://www.startpage.com/av/proxy-image?

Il est à préciser que dans ce cas de figure, l'auteur Sandvik n'est pas un artiste, mais plutôt un industriel exerçant dans la fabrication de machines-outils. En se servant d'algorithmes, il est parvenu à produire une œuvre qui occulte tout le processus de création classique. De plus, il s'est appuyé sur les techniques de sculpteurs confirmés pour affiner sa création. Sommes-nous là en présence d'un plagiat ? Qui en est véritablement l'auteur ? Ce travail doit-il être perçu comme une œuvre d'art ? Quel est le rôle de l'artiste, si toute personne disposant de l'IA peut créer une œuvre ?

Autant de questions sans réponse qui mettent en exergue les potentielles menaces représentées par l'IA, si elle est diffusée et accessible à tous. Notons aussi que la frénésie technologique n'épargne pas le domaine de la photographie d'art qui se trouve également impacté. Avec des logiciels comme Midjourney, Stable Diffusion ou DALL-E, l'IA générative d'images permet d'obtenir des photographies époustouflantes sans l'utilisation préalable d'un appareil photographique. Dans ce contexte, le photographe Franck Lecrenay est devenu, en avril 2023, le premier lauréat français du prestigieux prix de la Fédération européenne de la photographie, le Golden Camera, dans la catégorie ''Digitally Created Images'' pour son œuvre conçue à partir de l'IA (voir figure 4, p.11).

Figure 14

Photographie IA (Œuvre de Franck Lecrenay)

Source : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/l-intelligence-artificielle

La présence progressive de l'IA dans l'activité fait craindre quant au futur du métier de photographe d'art. À ce propos, Godet assure que « beaucoup de photographes sont vent debout ! Ils ont peur que l'IA les remplace dans leur métier, que ce soit pour l'illustration, que ce soit pour la mode [...] [102]» (2023, p.1)

Nous terminons cette phase qui consiste à relever les inconvénients de l'IA par les peintures du collectif français Obvious constitué de trois membres, Pierre Fautrel, Hugo Caselles-Dupré et Gauthier Vernier. Les œuvres qu'ils développent avec l'apport de l'IA sont exposées dans des galeries et vendues pour certaines à des centaines de milliers d'euros. La première œuvre vendue en 2018 par l'intermédiaire de la célèbre maison d'enchères américaine Christie's, dont le titre est le Portrait d'Edmond de Belamy, a couté à l'acquéreur la somme de 432.500$ (voir figure 5, p.12).

Figure 15

Collectif Obvious, 2018. Portrait d'Edmond de Belamy, Créé par GAN (Generative Adversarial Network), 700 × 700 mm.

Source : https://landbars.wordpress.com/category/art/

Sur ce dernier point et en référence à l'effervescence de la peinture contemporaine ivoirienne, nous sommes à même d'avoir des appréhensions de ce qui sera l'avenir de ce secteur. En effet, ces dernières années, la peinture contemporaine ivoirienne est très prisée sur les marchés internationaux. La montée exponentielle de l'IA dans les ICC et les processus de création ne portera-t-elle pas un coup de frein à cet intérêt ? Dans la mesure où toute personne est capable de créer à partir de l'IA des œuvres inspirées de la création artistique africaine ou ivoirienne. Prenons, par exemple, le cas d'un individu x qui décide de créer des œuvres picturales à l'aide d'algorithmes IA en se fondant sur les techniques créatives des peintres ivoiriens de

[102]Extrait de l'article en ligne, « *L'intelligence artificielle, à double tranchant pour la photographie* », https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/l-intelligence-artificielle-a-double-tranchant-pour-la-photographie-3196153. Publié le 11 août 2023. Site web consulté le 18 mai 2024.

renom comme Aboudia, Yeanzi et Sess Essoh. Les résultats de son travail seront-ils acceptés par la communauté artistique et culturelle ? En le faisant ainsi, les acteurs culturels internationaux tels que les collectionneurs, les galeristes, les maisons de vente, les curateurs, etc. qui en sont les premiers consommateurs ne seront-ils pas intéressés par ces œuvres disponibles sur place et dont le processus créatif est révolutionnaire ? N'assisterons-nous pas à l'émergence d'un marché alternatif avec à la clé une forme de standardisation de l'art? Quoi qu'il en soit, il est encore temps de se poser les bonnes questions et d'envisager une stratégie efficiente afin de faire face à toutes les éventualités.

Dans cette optique, la prochaine section de l'étude procède à une synthèse réflexive sur les opportunités et les menaces de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne.

2. Synthèse réflexive sur les opportunités et les menaces de l'IA pour les ICC et la création artistique ivoirienne

L'implication accrue de l'Intelligence Artificielle dans les industries culturelles et créatives et les processus créatifs est effective et cela ne doit en aucun cas être perçu comme une simple évolution technologique. Bien au contraire, elle doit faire l'objet de réflexions profondes afin d'en saisir les tenants et les aboutissants pour une meilleure projection du développement du domaine des arts et de la culture.

Aujourd'hui, face à la progression des algorithmes dans les métiers artistiques et culturels, les performances de demain seront celles des personnes (les primo-adoptant) qui sauront maîtriser les spécificités de l'IA. En effet, par les opportunités énumérées plus haut, on s'aperçoit que la situation est irréversible, car les avantages liés à l'IA sont bien réels. L'IA permet non seulement d'accélérer et de modifier les processus créatifs, mais elle ouvre de nombreux champs d'exploration en favorisant l'érection de nouvelles compétences. Dans ce contexte, les ICC et la création artistique ivoirienne emploieront cette technologie pour enrichir les procédés de création et faciliter la recherche artistique en participant *de facto* au rayonnement certain de leurs productions. Toutefois, en dépit de tous ces apports qualitatifs, l'introduction graduelle de l'IA dans le secteur des arts et de la culture suscite des inquiétudes et implique des inconvénients qui ne sauraient être occultés en raison d'un quelconque progrès technologique. Pour Kulesz et Dutoit, « […] l'absence d'une vision intégrale au moment d'appliquer cette technologie peut conduire à une réduction dramatique de la diversité culturelle, à la concentration de l'offre de contenus entre les mains d'un petit nombre d'acteurs technologiques internationaux et à une diminution drastique des postes de travail. » (2020, p.8)

En s'appuyant sur les inconvénients relevés précédemment, on comprend l'importance d'envisager des solutions afin de préserver ce qui s'annonce être une remise en question de la notion de l'art et une destruction insidieuse d'un écosystème de métiers. Concernant les ICC et la création artistique en Côte d'Ivoire, on assistera, sans nul doute, le cas échéant, à une perte de la compétitivité, car en matière de connaissance de l'IA, nous sommes encore au stade embryonnaire à l'instar des pays

comme la Chine, les États-Unis ou encore la France qui ont une avancée notable dans ce domaine.

De cette synthèse réflexive, retenons qu'en tant qu'outil, l'IA n'a pas vocation à remplacer la créativité humaine. Dans cet ordre d'idées, l'on se souvient de l'apparition de la photographie qui prédisait en son temps la fin de l'art, en l'occurrence l'art pictural. Sur le sujet, Fraser soutient que

> L'histoire nous a fort bien démontré que les périodes de changement technologique n'ont pas abouti à la « fin de l'Art », mais ont plutôt entraîné des transformations complexes, remodelant les rôles et les pratiques des créateurs, modifiant par ricochet l'esthétique même des médias contemporains. Par exemple, l'avènement de la photographie, au XIXe siècle, est éloquent en la matière, alors que certains artistes la percevaient comme une menace pour la peinture. À l'évidence, la photographie ne l'a pas remplacé, et elle l'a plutôt libérée du réalisme, ouvrant par le fait même la voie à l'impressionnisme et à l'art moderne, explorant ainsi de nouvelles formes d'expression artistique. (2023, p.4 -5)

Il poursuit en stipulant que

> L'art et l'expression créative sont souvent profondément liés aux émotions et à l'empathie. Par exemple, les œuvres artistiques puissantes peuvent évoquer des émotions complexes chez les spectateurs, les faisant réfléchir, ressentir et remettre en question leurs propres expériences, tandis que les algorithmes, en revanche, sont dépourvus de sensibilité émotionnelle et ne peuvent saisir pleinement la profondeur et la complexité des émotions humaines. (2023, p.9-10)

À partir de cette approche analytique, il ressort explicitement que l'IA ne constitue pas un risque majeur. Nonobstant ce positionnement, il est aussi primordial et stratégique pour les pays africains, en particulier la Côte d'Ivoire, à s'intéresser au fonctionnement de l'IA pour ne pas en subir les effets négatifs, mais plutôt de bénéficier des avantages. Cependant, si rien n'est entrepris, on pourrait assister à une ''*cybercolonisation*'' comme l'indique Mohamed Zoghlami, Consultant en IA et industries créatives, co-fondateur d'Afric'up, cité par Kulesz et Dutoit,

> L'Intelligence Artificielle est devenue un des grands enjeux de ce siècle, et la promotion de l'IA en Afrique est une priorité absolue pour éviter une "*cybercolonisation*". Le défi est de taille, car force est de constater que l'Afrique reste aujourd'hui "invisible" sur la carte mondiale de l'IA. […] Seules les industries créatives et culturelles ne font pas partie à l'heure actuelle du champ d'innovation et d'expérimentation des entrepreneurs et des artistes africains, et le risque est de voir se creuser une double fracture technologique et créative qui aggraverait le retard de l'Afrique. […] La majorité des plateformes numériques et des services accessibles (musique, cinéma, journalisme, design, etc.) sont hébergés ou proviennent de l'étranger. Pour transformer véritablement et radicalement l'industrie créative africaine, des mesures

> doivent être prises pour stimuler l'innovation, créer des plateformes africaines aux contenus africains, exploitées par des Africains. (2020, p.22)

C'est pourquoi en s'inscrivant dans la dynamique susmentionnée, la partie suivante de l'étude s'attèle à proposer une série d'actions à mener afin que l'Intelligence Artificielle améliore les procédés de création pour une meilleure compétitivité et à terme, assurer la pérennité de la quasi-majorité des emplois généré par les industries culturelles et créatives ivoiriennes.

3. Proposition d'actions à mener pour la compétitivité et la pérennité des métiers du secteur culturel et artistique en Côte d'Ivoire à l'aune de l'Intelligence Artificielle

L'Intelligence Artificielle s'impose aujourd'hui comme la technologie du futur. Son omniprésence évolutive dans les industries culturelles et créatives montre sa capacité à modifier profondément les préceptes de la création artistique et culturelle. Ainsi, à partir de ses opportunités avérées et des inconvénients non négligeables qu'elle implique, il s'avère capital pour les pays africains, singulièrement la Côte d'Ivoire, de se saisir de la quintessence fonctionnelle de l'IA. S'exprimant sur la thématique, Kulesz atteste que « Les pays qui n'investissent pas dans l'IA ou ne se dotent pas de stratégie propre seront ultimement contraints d'utiliser les services fournis par les grandes entreprises mondiales, sans avoir la possibilité de créer ou d'appliquer leurs propres solutions. » (2018, p.10) Cet état de fait démontre bien l'urgence qui est la nôtre d'envisager l'anticipation afin d'altérer une dépendance technologique majeure. Pour l'atteinte de cet objectif, l'étude propose une série d'actions à implémenter. Dès lors, la première mesure à prendre par l'État ivoirien en synergie avec le secteur privé et les acteurs des arts et de la culture est celle relative à la formation.

En effet, si nous souhaitons obtenir des résultats viables et durables, la formation sur le fonctionnement de l'IA est une condition primordiale. Ainsi, par l'entremise des coopérations bilatérales avec les pays avancés dans l'IA tels que la Chine, les États-Unis, le Japon, la France, etc., il est possible d'établir un transfert de technologie par la formation de professionnels et d'étudiants ivoiriens. L'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) peut donc être ce cadre de formation adéquat à l'IA en lien avec les arts et les ICC. Mais, pour y arriver efficacement, il faudrait au préalable que les institutions supérieures scientifiques, technologiques et industrielles comme l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC), l'Institut des Sciences et des Techniques de la Communication (ISTC Polytechnique) et bien d'autres intègrent dans leurs programmes de formation l'Intelligence Artificielle. Cette coordination formative tant dans le domaine scientifique que dans celui des arts et de la culture aboutira à la création d'un écosystème dynamique en matière d'IA. De même, on

assistera à l'émergence de projets structurants et de nouvelles compétences transdisciplinaires qui ne feront qu'animer positivement le secteur des ICC.

En outre, les gouvernants doivent travailler de sorte à doter le pays d'un véritable *Big data* et à investir davantage dans les *Datacenter* tout en améliorant l'infrastructure numérique globale. Ces dispositifs permettront d'accéder à une base illimitée de données nécessaires au développement d'une IA qui intègre nos spécificités et nos aspirations. De plus, ils contribueront à accélérer la performance des ICC, à obtenir une autonomie et à garantir la souveraineté du pays concernant l'IA. À toutes ces initiatives, s'ajoute un point essentiel, celui de la propriété intellectuelle qui soulève la question de la régulation de l'IA. Ainsi, à l'instar de la loi européenne sur l'IA, la Côte d'Ivoire doit aussi se munir d'un cadre juridique et règlementaire qui garantisse les droits d'auteur et qui prône un développement inclusif et éthique de l'IA.

Toutefois, pour réussir l'ensemble des mesures suscitées, l'État doit mettre en place un fond spécial dédié à l'IA et à l'innovation en général, dont une partie sera allouée au développement de cette technologie dans l'art et les industries culturelles et créatives. Enfin, l'intégration efficace de l'Intelligence Artificielle permettra de stimuler la création artistique, la création d'emploi et l'essor des industries culturelles et créatives en considérant toutes les propositions formulées.

Conclusion

En définitive, ce travail vise à mettre en exergue l'impact de l'Intelligence Artificielle sur les industries culturelles et créatives ainsi que sur la création artistique ivoirienne. Dès lors, en se fondant sur une méthodologie articulée autour de la recherche documentaire et iconographique, les résultats obtenus montrent que l'IA offre aux ICC une opportunité de croissance et d'exploration infinie. De même, elle encourage les artistes à repousser les frontières de la créativité en proposant d'autres procédés de création révolutionnaires.

La fusion entre la technologie et l'art reflète non seulement un monde en constante évolution, mais permet aux artistes ivoiriens d'embrasser l'IA comme un puissant outil pour façonner leur pratique et créer des œuvres novatrices. Cependant, la kyrielle de menace que suscite l'IA, notamment, la profonde modification des processus classiques de création, la standardisation de l'art, la problématique du droit d'auteur, la disparition d'un écosystème de métier, etc. amène à s'interroger sur les dispositions à prendre concernant son implication progressive dans les ICC. Par la suite, une synthèse réflexive sur les opportunités et les menaces de l'IA a permis de poser les fondements d'une approche qui inclue son utilisation tout en prônant la mise en œuvre de mesures d'encadrement. Dans ce sens, le point suivant a vu la proposition d'une série d'actions à implémenter par l'État ivoirien afin que l'IA occupe une place de choix dans les programmes de formation et de développement avec pour credo l'inclusivité et l'éthique.

Enfin, il convient de noter que cet article n'a pas la prétention d'avoir abordé toutes les questions relatives à l'IA dans l'art et les industries culturelles et créatives.

En revanche, il a le mérite de porter une réflexion sur un sujet d'actualité en tirant la sonnette d'alarme sur la nécessité pour les États africains, en l'occurrence, la Côte d'Ivoire, de s'intéresser à l'IA qui sans nul doute constitue le fer de lance des défis du futur. Ainsi, il serait dommageable pour le continent de rester en marge et de demeurer continuellement dans la posture d'éternel assistant. Aujourd'hui, l'IA ouvre de grandes perspectives qu'il faut exploiter pour enrichir les processus créatifs, accroître la compétitivité des ICC ivoiriennes avec la promesse de voir une Côte d'Ivoire active au dialogue artistique et culturel mondial dans ce nouveau contexte technologique.

Références bibliographiques

Adobe (2024). *Découvrez le nouveau Firefly, encore plus intelligent*. Adobe Firefly. https://www.adobe.com/fr/products/firefly.html (consulté le 14 mai 2024.)

BFM, Tec & Co (2019). *Pour Elon Musk, l'intelligence artificielle menace plus que jamais l'humanité.* Tech. https://www.bfmtv.com/tech/pour-elon-musk-l-intelligence-artificielle-menace-plus-que-jamais-l-humanite_AN-20190829 (consulté le 28 avril 2024.)

Fraser, P. (2023). La génération d'images par l'IA signale-t-elle la fin de l'Art ? *Sociologie Visuelle*. http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.25659.39205

Kulesz, O. (2018). *Culture, machines et plateformes : l'intelligence artificielle et son impact sur la diversité des expressions culturelles*, UNESCO.

Kulesz, O., Dutoit, T. (2020). *L'intelligence artificielle dans l'art et les Industries culturelles et créatives : panorama des technologies, expertises et bonnes pratiques dans l'espace francophone*, Fédération de Wallonie-Bruxelles.

Numalis (2023). *L'intelligence artificielle, nouvel acteur du cinéma et de l'industrie du film*. Éducation.https://numalis.com/publications-119-lintelligence_artificielle (consulté le 2 mai 2024.)

Petricevic, A., Talloir, V. (2019*). L'intelligence artificielle : une solution à la prise de décision quotidienne ?* [Mémoire de fin d'études École supérieure de génie informatique (ESGI).]

Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire (2023). *Promotion de la culture : 1. 600 jeunes bientôt formés dans les métiers des industries cultuelles et créatives*. Société. https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=15379 (consulté le 6 janvier 2024.)

Radio France (2023). *L'intelligence Artificielle, à double tranchant pour la photographie*. France culture. https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/l-intelligence-artificielle-a-double-tranchant-pour-la-photographie-3196153 (consulté le 18 mai 2024.)

Soudouplatoff, S. (2018). *L'Intelligence Artificielle : l'expertise partout accessible à tous*, Fondation pour l'innovation politique.

Yarabatioula, J, Y., Nana, K, P, I. (2023). Industries culturelles et créatives au Burkina Faso et intelligence artificielle. Points de rencontre, défis et perspectives. *Revue Hybrides*. https://doi.org/10.5281/zenodo.10445065

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
Vol. 2, Num. 4, Déc. 2024

EXPRESSION DE SYMPTOMES PAR LE DESSIN EN THERAPIE FAMILIALE : CAS D'ENFANTS IVOIRIENS RAPATRIES DE LA TUNISIE EN CONTEXTE DE CRISE SOCIO-ECONOMIQUE

Expression of symptoms through drawing in family therapy: cases of Ivorian children repatriated from Tunisia in the context of socio-economic crisis

YAO ETIENNE KOUADIO
SAHM, Institut National de Santé Publique (INSP), Côte d'Ivoire
etienne.kouadio@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0008-0490-7132

ASSEMAN MÉDARD KOUA
UFR Sciences Médicales, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire
koua_asseman01@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0000-4047-4331

ETOBO INNOCENT AHOUNOU
Ufr Sciences Medicales, Universite Felix Houphouët-Boigny, Cote D'ivoire
Ahounouinno@Gmail.Com
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0002-5871-3252

JOSIANE FOKEU NANA
COPAC, CERAP, Université Jésuite
fokeujosiane@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0001-5595-3584

RÉSUMÉ
Le dessin est une expression graphique des capacités de représentation mentale de l'enfant. L'emploi du dessin où l'art et la science se rencontrent en contexte de psychothérapie permet à l'enfant d'exprimer ses craintes, ses angoisses et ses satisfactions de façon symbolique.
L'objectif de ce travail était de mettre en exergue dans une thérapie familiale, l'expression de symptômes par le dessin d'enfants ivoiriens rapatriés de la Tunisie en contexte de conflit socio-politique. Il s'agissait d'une étude monographique de type exploratoire et descriptif portant sur dix-huit enfants dont sept filles et onze garçons âgés de trois à dix ans. Des séances d'exploitation clinique se sont déroulées sur une période de vingt-six jours allant du 07 mars au 01er avril 2023.

La relation de confiance construite lors de l'intervention psychothérapeutique en famille par le dessin, a permis de créer en commun, enfants et parents, une nouvelle manière d'être ensemble. Aussi, la parole a-t-elle circulé différemment pour la reprise d'une vraie communication.

MOTS-CLÉ : expression de symptômes ; dessin ; enfants ivoiriens rapatriés ; thérapie familiale

ABSTRACT

Drawing is a graphic expression of the child's capacity for mental representation. The use of drawing, where art and science meet in the context of psychotherapy, enables children to express their fears, anxieties and satisfactions symbolically.
The aim of this study was to highlight, in family therapy, the expression of symptoms through drawing by Ivorian children repatriated from Tunisia in a context of socio-political conflict. This was an exploratory and descriptive monographic study of eighteen children, including seven girls and eleven boys aged between three and ten. Clinical sessions took place over a period of twenty-six days, from 07 March to 01 April 2023. The relationship of trust built up during the psychotherapeutic intervention in the family through drawing enabled children and parents to create a new way of being together. As a result, words flowed differently and genuine communication was resumed.

KEYWORDS: expression of symptoms; drawing; repatriated Ivorian children; family therapy

Introduction

Le dessin est une expression graphique des capacités de représentation mentale de l'enfant. À travers le dessin, il exprime symboliquement ses craintes, ses angoisses et ses satisfactions (Vinay, 2007). Lors d'une prise en charge psychothérapeutique, il est fréquent que l'enfant affecté par un traumatisme avec ses parents, soit sollicité pour dessiner. Dans ce contexte de psychothérapie où l'art et la science se rencontrent, le dessin donne envie à l'enfant d'énoncer avec la matière ce qui le relie à la vie (Drory, 2018) afin d'améliorer les relations intra-familiales. Par un dispositif de soin groupal (enfants et parents) consacré au dessin, Elisabetta Dozio (2020) a montré que l'outil artistique, comme une science, propose des solutions aux enfants consistant à restaurer leur confiance en un futur possible et à sortir de l'isolement psychique et social. Dès lors, le dessin, comme parole muette (Anzieu et al., 2008), ajoute à la thérapie en famille le projet de transformation de soi-même pour un bien-être (Klein, 2001).

L'approche de l'expression de symptômes par le dessin en thérapie familiale dont il est question ici accorde une grande attention aux émotions ressenties par les enfants en souffrance et à leurs réactions (Ulman, 2009). Avec cette importance de l'action reconnue au dessin que Cyrulnik (2001) qualifie d'objet social, celui-ci pourrait-il se révéler bénéfique pour les enfants rapatriés dans le cadre d'une psychothérapie familiale ?

Cette interrogation fonde la présente étude dont l'objectif poursuivi est de mettre en exergue dans une thérapie familiale, l'expression de symptômes par le dessin d'enfants ivoiriens rapatriés de la Tunisie en contexte de conflit socio-politique.

1. Méthodes

1.1. Type d'étude et période d'exploitation technique

Il s'agit d'une étude monographique de type exploratoire et descriptif avec des entretiens non directifs. Elle a consisté à mettre en exergue, ce que nous révèlent les dessins d'enfants ivoiriens rapatriés de la Tunisie dans le cadre d'une psychothérapie en famille. La psychothérapie en famille pour reconstituer leur état moral a été effectuée le lendemain de l'arrivée de chaque vol spécial en Côte d'Ivoire. Ainsi, quatre vols ont été organisés par l'État de Côte d'Ivoire durant trois semaines environ**.** Cette méthodologie fait référence aux inscriptions placées dans les dessins afin d'avoir une idée générale des caractéristiques des productions graphiques des enfants de l'échantillon. Des séances d'exploitation clinique se sont déroulées sur une période de vingt-six jours allant du 07 mars au 1er avril 2023.

1.2. Cadre et population d'étude

Notre étude a été réalisée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (I.N.J.S) d'Abidjan dans la commune de Marcory en Côte d'Ivoire. L'INJS est une institution étatique qui a un espace d'accueil et un dispositif d'hébergement de plusieurs places. C'est ainsi qu'il a accueilli tous les rapatriés venus de la Tunisie. Il s'agissait de retour volontaire en contexte de crise socio-économique d'Ivoiriens résidant en Tunisie.

1.3. Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage utilisé est celle du choix raisonné. Deux critères ont milité en faveur du choix des enfants accueillis avec leurs familles à l'INJS. Le premier critère c'est d'être Ivoiriens rapatriés de la Tunisie suite à la crise socio-économique qu'à vécu ce pays d'Afrique du Nord, puis d'avoir un intérêt pour le dessin. En ce qui concerne le deuxième critère, tous les membres de la famille concernés devaient être partants pour une psychothérapie familiale.

1.4. Échantillon

Suivant le critère de la méthode d'échantillonnage énoncée, dix-huit enfants, dont sept filles et onze garçons, âgés de trois à dix ans, accompagnés de leurs parents (mère ou mère et père) ont été reçus. Ils ont été tous retenus pour notre étude.

1. 5. Exploitation des données

Pour notre étude, nous avons d'abord regroupé les éléments observés dans chacune des séances de prise en charge au sein d'une grille d'observation et d'analyse. Cette grille regroupe les différents faits observables qui nous permettent d'avoir des renseignements de façon simple au sujet d'une médiation thérapeutique par le dessin fait avec des crayons de couleurs sur des feuilles de papier blanc format A4. Nous avons ensuite permis aux parents de recevoir de la psychoéducation pour renforcer les compétences dans la reconnaissance de quelques signes de stress et d'angoisse chez leurs enfants.

1.6. Lecture analytique des dessins

Notre corpus est ainsi composé de cinq dessins issus de douze séances de prise en charge thérapeutique qui s'est déroulée du 07 mars au 1er avril 2023. L'analyse de ces dessins a permis de découvrir des enfants qui nous ont interpellés par leur imaginaire souvent très riche, leur vécu pendant la crise socio-économique en Tunisie. Il faut cependant noter que lors des prises en charge immédiates, nous avons laissé les enfants libres de dessiner, ce qui est une façon de leur offrir un autre espace connu pour se rassurer avec d'autres supports que celui du verbe. Leur investissement a été un indicateur de réussite.

En effet, nos séances de prise en charge thérapeutique se sont déroulées généralement comme ceci : il faut que tous les membres de la famille acceptent de dessiner. Cela leur permet de créer en commun pour trouver une nouvelle manière d'être ensemble, de se libérer des rôles familiaux contraignants, de se découvrir autrement car avec le dessin, on peut mieux exprimer et analyser ses émotions ; échanger les rôles pour mieux comprendre ce que ressentent les autres. La présence ici du thérapeute que nous sommes permet une médiation au sein du groupe familial, ce qui modifie les relations et la parole circule différemment afin qu'une vraie communication reprenne, par exemple en soulevant des non-dits. La pratique en thérapie familiale permet aussi aux participants d'analyser leurs émotions pendant le processus de création et de comprendre les conflits intra-familiaux qui évoluent ou qui se répètent.

2. Résultats et discussion

2.1. Démarche d'investigation

La prise en charge psychothérapeutique est une approche basée sur le langage créatif pour agir directement et indirectement sur les sites d'actions fragilisés par le traumatisme psychique des enfants vulnérables afin d'instaurer une relation avec autrui. C'est dans cette dynamique que nous avons mis à l'œuvre l'imaginaire et la créativité des enfants avec leurs familles qui, en s'exprimant graphiquement, ouvrent la parole à l'inconscient sans l'interférence du conscient, une certaine « idée d'eux-mêmes » (Anzieu et al., 2008). La prise en charge psychothérapeutique a eu lieu dans une salle spacieuse et lumineuse à l'INJS, en un seul jour de la semaine sous forme d'atelier de dessin et cela pendant une heure environ.

Avec ces enfants vulnérables, nous avons tenté d'améliorer les relations familiales relativement stressantes liées aux violences perpétrées contre les Ivoiriens en Tunisie, en utilisant le dessin parce que ce médium participe pleinement à ces projections transférentielles (Klein, 2001). Il ne s'agit pas seulement de ce qui est produit, mais de ce qui se produit en explorant les influences des facteurs culturels et sociaux sur la santé. La prise en charge s'est déroulée comme ceci : les enfants participants ont d'abord sélectionné les outils fournis (feuilles de papier blanc format A4, crayons de couleurs et à papier) déposés sur une grande table dans la salle commune adaptée à ce dispositif. Un positionnement corporel confortable est ensuite élaboré ensemble avec les enfants en présence des parents qui se sont familiarisés progressivement avec ces éléments. Le but était qu'ils puissent acquérir suffisamment de confiance en eux pour envisager une production graphique. Ils se sont appropriés donc des outils laissés à leur disposition. Cette thérapie familiale comme forme d'éveil et de développement de potentialité de l'enfant à travers le dessin a également permis d'ouvrir une autre voie une autre voie d'expression aux parents qui les entourent.

2.3. Dessins d'enfants et leur signification

Le dessin est un moyen d'expression privilégié par les enfants dans des séances de psychothérapie car, il leur donne accès à un espace psychique extrêmement riche, dans une quête de représentation graphique qui passera progressivement de l'image au mot. Le grapfisme est, en effet, le lieu de la mise en oeuvre et de l'affinement des processus de symbolisation. Il est aussi un moyen de communication très investi par l'enfant qui en fait un précieux outil de transfert. Les qualités langagières du dessin étant ainsi, nous présentons ce que nous révèlent les productions graphiques de ces enfants. Nous présentons ici cinq images issues des séances d'expression graphique. C'est un échantillon exhaustif tiré aléatoirement du lot de dessins.

Figure 1

Représentation graphique des sensations corporelles et du vécu émotionnel de l'enfant

Dessin d'un enfant de quatre ans

Au cours de la première séance, l'enfant commence à gribouiller en faisant des traits dans toutes les directions (Figure n° 1). Pour ce dessin, on remarque que l'auteur appuie généralement sur les traits qui le constituent. Cela est le signe d'une inquiétude, d'une agressivité ou probablement de conflit avec ses parents. Le gribouillage ici de couleur rouge magenta est symbole de sensations corporelles, du vécu émotionnel de l'enfant. La couleur rouge définit l'extériorisation de la colère de l'enfant.

Figure 2

Représentation graphique de l'angoisse avec un climat affectif perturbé

Dessin d'un enfant de dix ans

Lors de la deuxième séance, l'auteur de la figure n° 2 représente les contours de la tête d'un personnage. « J'ai dessiné ma propre tête », explique l'enfant. L'image est en gris coloré avec une nuance de couleur marron foncé renvoyant à l'aspect naturel et stable que devrait être sa famille. En réalité, l'enfant se sentirait délaissé, séparé de sa famille et souhaite son retour. Le dessin du visage mal structuré laisse une impression désagréable. Il comporte de l'angoisse avec un climat affectif perturbé

après les agressions et à l'hostilité dont sa famille a été victime. Il s'agit d'une caricature, d'une charge dont le regardeur fait les frais. On peut donc suivre l'évolution de l'enfant et l'image qu'il a de lui-même à partir de sa façon de dessiner.

Figure 3

Symbolisation de la séparation dont l'enfant a souffert physiquement.

Dessin d'un enfant de sept ans

Pour cette quatrième séance qui s'est déroulée comme les autres, l'auteur a dessiné des éléments qui lui plaisent. On voit des éléments juxtaposés apparemment sans lien : les voitures en bleu gris, les personnages en bleu marron, symbole de la séparation dont il a souffert physiquement. Une façon de repousser l'image parentale avec vigueur, parce qu'il a été blessé moralement. Il est, dès lors, bien évident que l'attitude rééducative doit tenir compte des facteurs mis en lumière et suivre avec attention l'évolution de cet enfant traumatisé.

Figure 4

Représentation graphique du détachement de sa famille

Dessin d'un enfant de huit ans

Lors de la séance à mi-parcours de la prise en charge, l'enfant de huit ans a dessiné un chat. C'est une manière de se représenter soi-même et d'exprimer ses sentiments cachés. L'auteur qui a dessiné un petit mammifère familier nous montre son besoin d'être câliné et aimé. L'occupation du dessin à droite de la feuille signifie

que l'enfant cherche à se détacher de sa famille (de sa maman) et à se projeter vers les autres membres de la famille.

Figure 5

Représentation graphique de la peur et de l'insécurité

Dessin d'un enfant de 11 ans

L'examen détaillé de la cinquième production graphique, qui est un peu plus abouti lors de la dernière séance, met en relief la dimension d'immense chagrin, d'abattement profond. L'auteur a représenté deux branches d'arbre fermées, placées à droite de la feuille. Elles sont signes d'une personnalité renfermée, révélatrice de peur et d'insécurité. Le gris-noir dominant est le symbole de l'inquiétude, de mystère et d'inattentif. L'enfant qui a utilisé cette teinte particulière appartenant à la palette des couleurs sombres, exprime une phase d'opposition aux autres membres de la famille (père et mère). Cette phase a duré tout au long de la période de crise. Le fait de faire un dessin, outil de méditation avec soi-même, a permis à l'enfant de gérer ce qu'il traverse émotionnellement et de façon positive : les conflits intra-familiaux.

2.4. Discussion

L'intervention psychothérapeutique qui a eu lieu du 07 mars au 1er avril 2023 avait pour but de mettre en exergue dans un dispositif de soins en famille, l'expression de symptômes par le dessin d'enfants ivoiriens rapatriés de Tunisie et accueillis à l'INJS d'Abidjan. Nous avons dû nous adapter à la situation qui affecte la santé du groupe en développant des stratégies pour répondre à une importante demande de soins ou d'accompagnement dans un contexte où bien souvent les enfants et leurs parents sont oubliés dans l'urgence sanitaire.

L'expression des craintes, des angoisses et des satisfactions des enfants en situation de vulnérabilité ou ayant des relations néfastes à travers le dessin nous a servi de témoignage sur l'importance de l'action reconnue au dessin. En leur demandant donc de narrer ce qu'ils ont déposé sur la feuille, nous leur offrons la possibilité de mettre des mots sur leur parole inconsciente. Cette approche de notre travail est semblable à la démarche de Elisabetta Dozio (2020) auprès d'enfants

présentant des vulnérabilités de nature psychotique. Ils ont montré que l'art, comme une science, peut avoir un impact profond sur le bien-être physique et psychologique. Cet effet produit n'est que la préimage qui témoigne du processus du monde intérieur. Cette préimage inclut les indicateurs tels le comportement et les attitudes de la personne relativement aux médiums et à sa production. La préimage est révélatrice de ces indicateurs qui existent réellement dans le monde intérieur et dans les relations de l'individu avec le monde extérieur.

Les enfants pris en charge ici se sont appropriés des crayons et feutres laissés à leur disposition pour traduire l'état de choc selon la personnalité de chacun car, ils ont été les victimes directes ou bien les témoins d'agressions suite aux manifestations d'hostilité de février 2023 contre les populations provenant d'Afrique Subsaharienne. Le dessin qui a permis aux enfants de revenir sur des traumatismes nous mène au cœur de l'état psychique de l'enfant. Ainsi, comme nous le rappellent Anzieu et al. (2008), le dessin, comme toute autre forme d'expression humaine, révèle ses richesses à celui qui sait adopter une attitude naïve et prudente. Pour pouvoir soigner les traumatismes et, en particulier, les traumatismes infantiles selon Jean Pierre Klein (2001), il faut se laisser affecter par le traumatisme et transformer ses effets en leviers thérapeutiques, au sens de Devereux (1982), en tuteur de créativité (A. Brauner, 1991) ou de résilience (B. Cyrulnik, 2001) pour le patient et son entourage. L'analyse et interprétation de notre travail se positionne selon le modèle théorique de A. L. Ulman (2009). Cette approche cherche à mettre à profit tant le processus artistique que le processus thérapeutique selon les besoins du client. Elle n'est pas l'aspect esthétique ou fini de l'œuvre qui prédomine, mais plutôt la préimage qui témoigne du processus de restructuration. Cette préimage incluant le comportement et les attitudes de la personne relativement aux médiums et à sa production comme « révélateur » de son comportement et de ses attitudes existant réellement dans son monde intérieur, et qui existent aussi dans ses relations avec le monde extérieur.

Conclusion

Le dessin comme l'expression symbolique de symptômes peut être un précieux levier thérapeutique susceptible de faciliter la restauration d'un lien entre l'enfant et son environnement. La plupart des enfants s'adonnent facilement à cette activité qui permet d'avoir accès à leur fonctionnement psychique, à leurs angoisses et à leurs conflits, ainsi qu'à leurs capacités de résilience. Dans le cas d'enfants ivoiriens rapatriés de la Tunisie avec leurs parents, le dessin a permis de mettre en relief la dimension d'immense chagrin et d'abattement profond, ainsi que la gestion de ce qu'ils traversent émotionnellement. L'outil artistique a également aidé ces dessinateurs à se dégager de l'emprise du traumatisme, parvenant ainsi à introjecter de manière stable un bon objet interne, source de sécurité intérieure et de relations créatives avec les membres de leurs familles. Le fait que les enfants rapatriés de la Tunisie avec leurs familles aient réussi à mettre en traits et en mot cette indicible

souffrance à témoigner de ce qui leur est arrivé, leur a permis de retrouver une continuité entre passé, présent et avenir.

Vers la fin de la psychothérapie familiale, les enfants étaient en mesure d'identifier les moments dans lesquels ils étaient sur la défensive en contexte relationnel. Ils étaient également capables de reconnaître que cette peur venait fondamentalement de l'intérieur et qu'elle n'était pas liée à ce qui arrivait autour d'eux. Enfin, la relation de confiance construite avec l'équipe paramédicale par l'entremise du dessin leur a graduellement permis de développer une relation de confiance avec leurs parents. Les changements observés chez les enfants sont toutefois restés fragiles ; une poursuite de la psychothérapie familiale avec un spécialiste de l'activité artistique a donc été recommandée.

Références bibliographiques

Anzieu, A. et al. (2008). *Le travail du dessin en psychothérapie de l'enfant*. Dunod.

Brauner A., (1991). *J'ai dessiné la guerre, le dessin de l'enfant dans la guerre, 1946*. Esf.

Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards*. Odile Jaco.

Devereux, G. (1982). *Psychothérapie d'un indien des plaines. Réalité et rêve, 1969*. Éditions J. C. Godefroy.

Dozio, E. (2020). *Le dessin dans l'élaboration du traumatisme psychique en contexte humanitaire*. La Pensée sauvage.

Drory, D. (2018). *Pour écouter un enfant, entendons ses dessins*. Carnet de notes sur les maltraitances infantiles, 1 (7), 48-58.

Klein, J-P. (2001). *L'art-thérapie*. Que sais-je ?

Ulman, A-L. (2009). *Expressive Therapies Continuum: A Frameork for Using Art in Therapy*. Relié.

Vinay, A. (2007). *Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent*. Dunod.